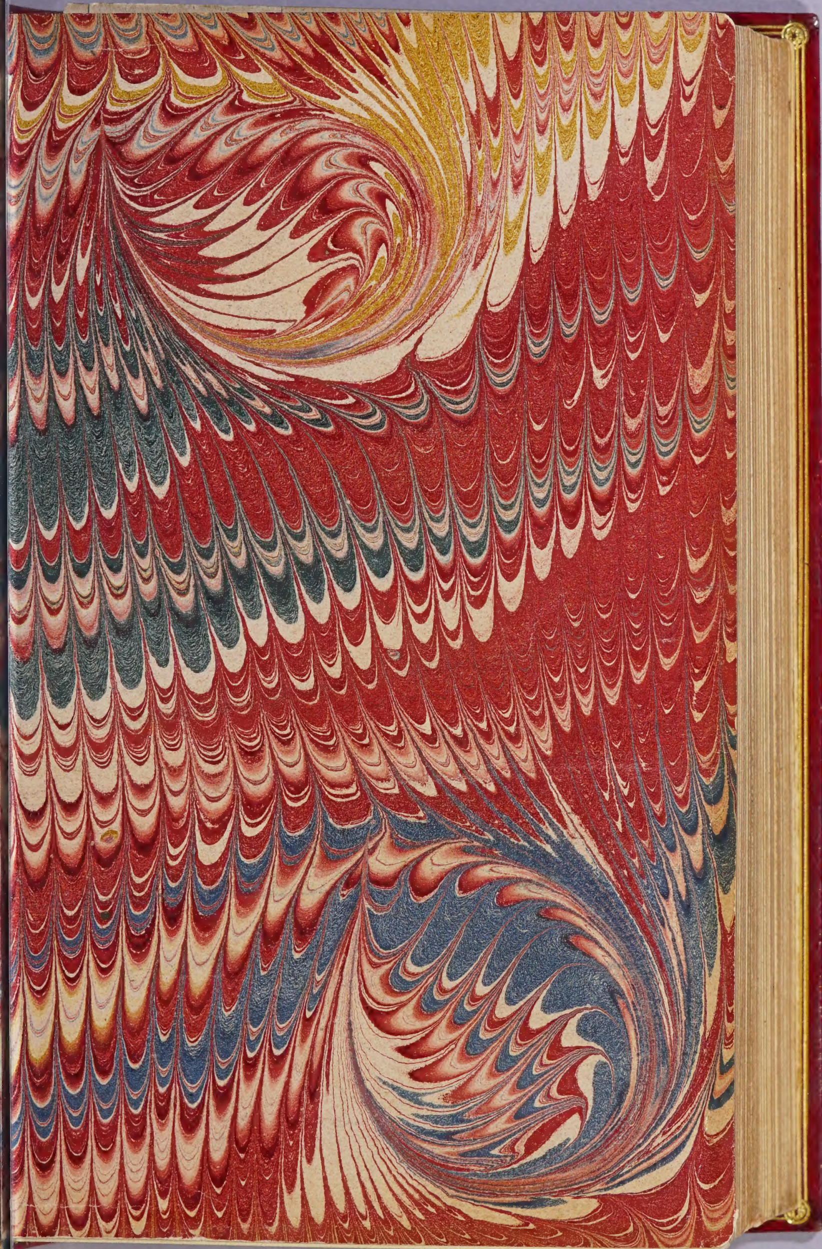



GAUDEO





GAUDEO



Lescarbot's New France. Histoire de la Nouvelle France, contenant les Navigations, Decouvertes, et Habitations faites par les François es Nouvelle France, &c., avec les Tables et Figures, par Marc Lescarbot, 12mo, (888 pages). Les Muses de la Nouvelle France, (p. 65,) *beautiful copy with* 2 *curious maps, complete,* ~~purple~~ morocco, ex. gilt, and gilt edges, *very rare.* Paris, 1609

The *original edition* of a very important work, in regard to the History of Canada and the Northern Parts of America. The Poems (" Les Muses") were composed by the author when in that country, and are often wanting.

This Copy has 3 maps.

HISTOIRE
DE LA NOVVELLE
FRANCE

Contenant les navigations, découvertes, & habitations faites par les François és Indes Occidentales & Nouvelle-France souz l'avœu & authorité de noz Rois Tres-Chrétiens, & les diverses fortunes d'iceux en l'execution de ces choses, depuis cent ans jusques à hui.

En quoy est comprise l'Histoire Morale, Naturele, & Geographique de ladite province: Avec les Tables & Figures d'icelle.

Par MARC LESCARBOT *Advocat en Parlement, Témoin oculaire d'une partie des choses ici recitées.*

Multa renascentur quæ iam cecidere, cadéntque.



A PARIS

Chez IEAN MILOT, tenant sa boutique sur les degrez de la grand' salle du Palais.

M. DC. IX.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.



AV ROY
TRES-CHRETIEN
DE FRANCE ET DE
NAVARRE HENRI IIII.

SIRE,

Vôtre Nouvelle-France ayant ces dernieres années deßillé les ïeux, & reconeu par la frequentatiõ de nous & autres voz sujets, cõbien c'est chose heureuse de vivre souz l'authorité d'un grand Roy en bonne police, avec les exercices de la Religion, & des arts, desire aujourd'hui se civiliser, & embrasser la Foy Chrétienne, pour estre un peuple sainct à Dieu, & obeissant à voz loix. Elle demande que vous lui serviez de Pere, & vous conjure

par ce nom de Treſ-Chrétien que vous portés de ne la point laiſſer maintenant que pluſieurs de voz bõs ſujets s'offrent d'un cœur gay à l'aßiſter & faire valoir ſa terre. Et cõme Pindare & Oppian. les anciens Poëtes ont dit que les Rois ſont les ſoutenemens, colomnes, & defenſes des cités, voire les rempars de ce bas Univers: Außi que vous ſoyez ſon rẽpar, ſon bouclier, ſa defenſe, & protection, pour la garder de toute injure, afin qu'elle ſe puiſſe un jour preſenter à vôtre Majeſté mieux parée, & avec plus de luſtre, quand elle ſera ointe de l'õction Chrétienne, & portera la robbe blanche parſemée de Fleurs-de-lis. Dieu me doint en un ſi digne ſujet pouvoir témoigner à vôtre Majeſté que ie ſuis

SIRE,

Son treſ-humble, treſ-obeiſſant & treſ-fidele ſerviteur & ſujet
MARC LESCARBOT.



A LA ROYNE



ADAME,

La memoire de Iean Verazzano Capitaine Florentin premier navigateur pour noz Rois Tres-Chrétiens és Indes Occidentales & Terres-neuves de la Nouvelle-France, me semond de representer à vôtre Majesté la requéte des peuples qu'il y a veu, lesquels s'étonnans du peu de pitié que nous avons d'eux, aujourd'hui vous supplient tres-humblement d'aider à mettre en effect ce qui avoit esté si sainctement proposé pour leur cõversion il y a tãtot cent ans. Car en vain, Madame, on a fait tant de voyages & de depens, en vain on parle d'une Nouvelle-France, si une

bonne & ferme resolution ne s'ensuit de l'habiter, cultiver, & faire valoir. Par des voyes semblables noz Rois ont acquis le nom de Tres-Chrétiens, & sont parvenus à la grãdeur que chacũ voit, Dieu ayant beni leurs conquétes pour avoir esté zelateurs de son nom. Ne permettez point, Madame, que l'œuvre que plusieurs de voz bons sujets aujourd'hui desirent accõplir demeure imparfait, comme par le passé, ains faites tant de vous-méme, qu'envers le Roy, qu'on y puisse ietter les fondemens asseurez de quelques Republiques Chrétiennes & Françoises pour la conversion de ces pauvres peuples, qui sont faciles à recevoir la doctrine Evangelique. C'est la plus grande gloire qui d'orenavãt vous puisse arriver, laquelle vous souhaite

MADAME,

De vôtre Majesté

Le tres-humble, tres-obeissant, & tres-fidele serviteur & sujet
MARC LESCARBOT.



A MONSEIGNEVR LE DAVPHIN.

MONSEIGNEVR,

Le grand Roy Salomon voulant representer vn royaume heureux, s'est écrié, disant: O que tu es bien-heureuse, Terre, quand ton Roy est fils de Princes nobles. *C'est en quoy la France aujourd'hui heureuse par la tranquillité que les nompareilles Vertus & les iustes armes du Roy lui ont acquise, espere vn accroissement de felicité en vous, Monseigneur, qui estes issu de la plus noble race de tous les Princes & Princesses qui soient en l'Vnivers, de laquelle suivant les Vertus & la Pieté, qualités essẽtielles de la vraye No-*

Ecclesiast. 10. vers. 17.

blesse, qui sont nées avec vous, i'espere voir vn jour voz bannieres plãtées en l'Orient, au Septentrion, & au Midi, & vos armes victorieuses par tout où noz Rois vos ayeuls ont porté la terreur de leur nom: & plus outre encore. Et d'autant que la conquéte de l'Occident, & l'etablissement de la Nouvelle-France (ou l'on n'a point encore fait d'effort par les armes) est de facile execution, le Roy en a laissé la gloire à voz jeunes ans. En quoy bõ nombre de François sont préts à vous servir, & passer le grand Ocean pour l'exaltation du nom de Dieu, du Roy, de vôtre grandeur, & de toute la Frãce. Et de ma part ie dedieray volontiers ma vie à suivre voz cõmandemens en vne telle chose, pour vous faire preuve de ce que ie suis

MONSEIGNEVR,

Vôtre tres-humble, tres-obeissant & tres-fidele serviteur MARC LESCARBOT.



A LA ROYNE MARGVERITE.



ADAME,

Noz Rois d'heureuse memoire vos Ayeul, Pere, & Freres, ayans bonne part en ce mien travail de L'HISTOIRE DE LA NOVVELLE-FRANCE, *ie n'ay peu, ni deu, frauder leur unique heritiere du droit qui lui appartient par legitime succeßion. C'est pourquoy, Madame, ce qui est du vôtre ie le represente à vôtre Majesté, pour ne point encourir le blame d'avoir esté oublieux à rendre ce que ie dois à celle que ie revere d'autant*

plus, qu'en elle comme au centre d'une circonference ſont aſſemblées toutes les vertus de ſes anceſtres. Ici, Madame, vôtre Majeſté verra (ce qu'elle ſçait) comme voſdits Ayeul, Pere, & Freres, pleins de pieté ont deſiré, & ſe ſont efforcez de faire quelque choſe de memorable pour l'avancement de la Religion Chrétienne és parties Occidentales d'outre l'Ocean, mais les vns ont eſté retenus par la neceßité de leurs affaires, les autres ont eſté mal ſervis. Aujourd'hui pluſieurs François ſont épris du deſir de continuer ſans feintiſe les anciens erremens delaiſſés en ce ſujet: mais ce ſont entrepriſes qui n'appartiennent qu'aux Majeſtéz Royales, & auſquelles vn particulier ne fera que languir, ſi on veut ſuivre le jugement du commun. Favoriſez donc, Madame, & ſecondés en leur bonne

volõté ceux qui desirent s'employer à la conversion des peuples de la Nouvelle-France, & leur donnez moyen d'y cõduire une colonie VALOISE, *afin que vôtre Nom y soit enté de premier abord, & face ombrage un jour à venir à maintes provinces, qui surhausseront voz loüanges, & vous beniront eternellement. Ce que ie feray außi de ma part, soit que ma condition m'arréte pardeça, soit qu'elle me porte ailleurs, s'il plait à vôtre Majesté recevoir l'humble affection de mon cœur, qui est de me pouvoir dire avec effect*

MADAME,

De vôtre Majesté

Le tres-humble, tres-obeissant, & tres-fidele serviteur MARC LESCARBOT.



A LA FRANCE

BEL œil de l'Vnivers, Ancienne nourrice des lettres & des armes, Recours des affligez, Ferme appui de la Religion Chrétienne, Tres-chere Mere, ce seroit vous faire tort de publier ce mien travail (chose qui vous époinçonnera) souz vôtre nom, sans parler à vous, & vous en declarer le sujet. Vos enfans (tres-honorée Mere) noz peres & majeurs ont jadis par plusieurs siecles esté les maitres de la mer lors qu'ilz portoient le nom de Gaullois, & voz François n'estoient point reputez legitimes si dés la naissance ilz ne sçavoient nager, & comme marcher sur les eaux. Ils ont avec grande puissance occupé toute l'Asie. Ils y ont plãté leur nom, qui y est encore. Ils en ont fait de méme és païs des Lusitaniens & Iberiens en l'Europe. Et aux siecles plus recens, poussez d'un zele religieux & enflammé de pieté, ils ont encore porté leurs armes & le nom François en l'Orient & au Midi, si bien qu'en ces parties là qui dit François il dit Chrétien: & au rebours, qui dit Chrétien Occidental & Romain, il dit François. Le premier Cæsar Empereur & Dictateur vous donne cette louange d'avoir civi-

lisé & rendu plus humaines & sociables les nations voz voisines, comme les Allemagnes, lesquelles aujourd'hui sont remplies de villes, de peuples, & de richesses. Bref les grans Evéques & Papes de Rome s'estans mis souz vôtre aile en la persecution, y ont trouvé du repos: & les Empereurs mémes en affaires difficiles n'ont dedaigné de se soumettre au jugement de vôtre premier Parlement. Toutes ces choses sont marques de vôtre grandeur. Mais si és premiers siecles vous avez commandé sur les eaux, si vous avés imposé vôtre nom aux nations eloignées, & si vous avés esté zelée pour la Religion Chrétienne, si vous avez rendu d'autres temoignages de vôtre pieté & justice; il faut aujourd'hui reprendre les vieux erremens en ce qui a esté laissé, & dilater les bornes de vôtre pieté, justice, & civilité, en enseignant ces choses aux nations de la Nouvelle-France, puis que l'occasion se presente de ce faire, & que vos enfans reprennent le courage & la devotion de leurs peres. Que diray-ie ici? (treschere Mere) Ie crains de vous offenser si ie di pour la Verité que c'est chose honteuse aux Princes, Prelats, Seigneurs, & Peuple tres-Chrétiens de souffrir vivre en ignorance, & préque comme bétes tant de creatures raisonnables formées à l'image de Dieu, lesquelles chacun sçait estre és grandes terres Occidentales d'outre l'Ocean. L'Hespagnol s'est montré plus zelé que nous, & nous a ravi la palme de la

navigation qui nous estoit propre. Il y a eu du proufit. Mais pourquoy lui enviera-on ce qu'il a bien acquis ? Il a esté cruel. C'est ce qui souille sa gloire, laquelle autrement seroit digne d'immortalité. Depuis cinq ans le Sieur de Monts meu d'un beau desir & d'un grand courage a essayé de commencer vne habitation en la Nouvelle-France, & a continué jusques à present à ses depens. En quoy faisant lui & ses Lieutenans ont humainement traité les peuples de ladite province. Aussi aiment-ils les François vniversellement, & ne desirent rien plus que de se conformer à nous en civilité, bonnes mœurs, & religion. Quoy donc, n'aurons-nous point de pitié d'eux, qui sont noz semblables? Les lairrons-nous toujours perir à nos yeux, c'est à dire, le sachans, sans y apporter aucun remede? Il faut, il faut reprendre l'ancien exercice de la marine, & faire vne alliance du Levant avec le Ponant, de la France Orientale avec l'Occidentale, & convertir tant de milliers d'hommes à Dieu avant que la consommation du monde vienne, laquelle s'avance fort, si les conjectures de plusieurs anciens Chrétiens sont veritables, lesquels ont estimé que comme Dieu a fait ce grand Tout en six journées, aussi qu'au bout de six mille ans viendroit le temps de repos, auquel sera le diable enchainé, & ne seduira plus les hommes. Ce qui se rapporte à l'opinion de la maison d'Elie, laquelle a tenu que le monde seroit

DEVX MILLE ANS RIEN*
DEVX MILLE ANS LOY
DEVX MILLE ANS MESSIE.

*C'est à dire ni Loy, ni Messie.

& que pour nos iniquités, qui sont grandes, seront diminuées desdites années autant qu'il en sera diminué.

Il vous faut, di-ie (ô chere Mere) faire vne alliance imitant le cours du Soleil, lequel côme il porte chaque jour sa lumiere d'ici en la Nouvelle-France: Ainsi, que continuellement vôtre civilité, vôtre justice, vôtre pieté, bref vôtre lumiere se transporte là-méme par vos enfans, lesquels d'orenavant par la frequente navigation qu'ilz feront en ces parties Occidentales seront appellés Enfans de la mer, qui sont interpretés Enfans de l'Occident, selon la phraze Hebraïque en la prophetie d'Osée. Que s'ilz n'y trouvent les thresors d'Atabalipa & d'autres, qui ont affriandé les Hespagnols & iceux attiré aux Indes Occidentales, on n'y sera pourtant pauvre, ains cette province sera digne d'estre dite vôtre fille, la transmigration des hommes de courage, l'Academie des arts, & la retraite de ceux de vos enfans qui ne se contenteront de leur fortune: desquels plusieurs vont és païs étranges où desja ils ont enseigné les metiers qui vous estoient anciennement particuliers. Mais au lieu de ce faire prenans la route de la Nouvelle-France, ilz ne se debaucheront plus de l'obeissance de leur Prince naturel, & feront des negociations grandes

Osée 11. vers. 10.

sur les eaux, lesquelles negotiations sont si propres aux parties du Ponãt, qu'és écrits des Prophetes le mot de negociation מַעֲרָב se prent aussi pour l'Occident: & l'Occident & la Mer sont volontiers conjoints avec les discours des richesses.

Ezech. 27. vers. 19. & 33 Dan. 8. vers. 5. Psal. 103. 12. & 1. Paral. 7. vers. 28. & 26. vers 18. Nahum. 3. vers. 8. Horat. Epist. 11. lib. 1.

Plusieurs de lache cœur qui s'epouvantent à la veuë des ondes, étonnent les simples gens, disans (comme le Poëte Horace) qu'il vaut mieux contempler de loin la fureur de Neptune,.

Neptunum procul è terra spectare furentem,

& qu'en la Nouvelle-France il n'y a nul plaisir. Il n'y a point les violons, les masquarades, les danses, les palais, les villes, & les beaux batimens de France. Mais à telles gens i'ay parlé en plusieurs lieux de mon histoire. Et leur diray d'abondant que ce n'est à eux qu'appartient la gloire d'établir le nom de Dieu parmi des peuples errans destituez de sa conoissance: ni de fonder des Republiques Chrétiennes & Françoises en vn monde nouveau: ni de faire aucune chose de vertu, qui puisse servir & donner courage à la posterité. Tels faineans mesurans chacun à leur aune, ne sçachans faire valoir la terre, & n'ayans aucun zele de Dieu, trouvent toutes choses grandes impossibles: & qui les en voudroit croire jamais on ne feroit rien.

Tacite parlant de l'Allemagne disoit d'elle tout de méme, que ceux-là de la Nouvelle-France: *Qui est* (dit-il) *celui-là, qui outre le danger*

ger d'vne mer effroyable & inconuë voudroit laisser l'Italie, l'Asie, ou l'Afrique, pour l'Allemagne, où est vn ciel rigoureux, vne terre informe & triste soit en son aspect, soit en sa culture, si ce n'est à celui qui y est nay? Cetui-là parloit en Payen, & comme vn homme de qui l'esperance estoit en la jouïssance des choses d'ici bas. Mais le Chrétien marche d'un autre pié, & ha son but à ce qui regarde l'honneur de Dieu, pour lequel tout exil lui est doux, tout travail lui sont delices, tous perils ne lui sont que jouëts. Pour n'y avoir des violons & autres recreations en la Nouvelle-France, il n'y a encore lieu de se plaindre : car il est fort aisé d'y en mener.

Mais ceux qui ont accoutumé de voir de beaux chateaux, villes & palais, & se contenter l'esprit de cette veuë, estiment la vie peu agreable parmi des forêts, & vn peuple nud : Pour ausquels repondre ie diray pour certain, que s'il y avoit des villes ja fondées de grande antiquité il n'y auroit point vn poulce de terre au commandement des François, & d'ailleurs les entrepreneurs de l'affaire n'y voudroient point aller pour batir sur l'edifice d'autrui.

Les timides mettent encore vne difficulté digne d'eux, qui est la crainte des pyrates: Aquoy i'ay repõdu au Traité de la Terre: *Liv. 3. ch.* & diray encore qu'à ceux qui marchent souz *24. pa.* l'aile du Tout-puissant, & pour vn tel sujet *840.*

é

Esai.41. vers.14. que cetui-ci, voici que dit nôtre Dieu: *Ne crain point, ô vermisseau de Iacob, petit troupeau d'Israel: Ie t'aideray, dit le Seigneur, & ton defenseur c'est le sainct d'Israel.*

I'ay quelquefois veu des hommes scrupuleux qui ont mis en doute si on pouvoit justement occuper les terres de la Nouvelle-France, & en depouiller les habitans d'icelle: ausquels ma reponse a esté en peu de mots, que ces peuples sont semblables à celui du-
Luc.19. vers.21. quel est parlé en l'Evangile, lequel avoit serré le talent qui lui avoit esté donné, dans vn linge, au lieu de le faire profiter, & partant lui fut oté. Et comme ainsi soit que Dieu le Createur ait dõné la terre à l'homme pour la posseder, il est bien certain que le premier tiltre de possession doit appartenir aux enfans qui obeissent à leur pere & le reconoissent, & qui sont comme les ainez de la maison de Dieu, tels que sont les Chrétiens, ausquels appartient le partage de la terre, premier qu'aux enfans desobeïssans, qui ont esté chassez de la maison, comme indignes de l'heritage, & de ce qui en depend.

Ie ne voudroy pourtant exterminer ces peuples ici, comme a fait l'Hespagnol ceux des Indes, prenant le pretexte des commandemens faits jadis à Iosué, Gedeon, Saul, & autres, combattans pour le peuple de Dieu. Car nous sommes en la loy de grace, loy de douceur, de pitié, & de misericorde, en la-

quelle nôtre Sauveur a dit : *Apprenez de moy que ie suis doux, & humble de cœur* : Item, *Venez a moy vous tous qui estes travaillés & chargés, & ie vous soulageray* : Et ne dit point ie vous extermineray. Et puis, ces pauvres peuples Indiens estoient sans defense au pris de ceux qui les ont ruiné : & n'ont pas resisté comme ces peuples desquels la saincte Ecriture fait mention.

La terre donc appartenant de droit divin aux enfans de Dieu, il n'est ici question de recevoir le droit des Gents, & politique, par lequel ne seroit loisible d'usurper la terre d'autrui. Ce qu'estant ainsi il la faut posseder, & y planter serieusement le nom de Iesus-Christ & le vôtre, puis qu'aujourd'hui plusieurs de vos enfans ont cette resolution immuable de l'habiter, & y conduire leurs propres familles. Les sujets y sont assez grans pour y attraire les hommes de courage & de vertu, qui sont aiguillonnez de quelque belle & honorable ambition d'estre des premiers courans à l'immortalité par cette action l'une des plus grandes que les hommes se puissent proposer. Et comme les poissons de la mer salée passent tous les ans par le detroit de Constantinople à la mer du Pont Euxin(qui est la mer Major) pour y frayer, & faire leurs petits, d'autant que là ilz trouvent l'eau plus douce, à-cause de plusieurs fleuves qui se dechargent en cette mer : Ainsi (tres-chere Mere) ceux

d'entre vos enfans qui voudront quitter cette mer ſalée pour aller boire les douces eaux du Port Royal en la Nouvelle-France, trouveront là bien-tot (Dieu aidant) vne retraite tant agreable, qu'il leur prendra envie d'y aller peupler la province & la remplir de generation.

M. Lescarbot





SOMMAIRES DES CHAPITRES

pour servir de Table des matieres contenuës en cette Histoire.

Livre Premier.

Auquel sont décrits les voyages & navigations faites de l'authorité & aux dépens de noz Rois tres-Chrétiens FRANÇOIS I. HENRI II. & CHARLES IX. en la Terre-neuve de la Floride, & Virginie par les Capitaines Iean Verazzano Florentin, Iean Ribaut, Laudonniere, & Gourgues: Ensemble les voyages faits au Bresil au temps du Cheualier de Villegagnon.

CHAPITRE I.

LA FRANCE ANTARCTIQVE

Livre Deuxiéme.

Auquel sont decrits les voyages & navigations du Capitaine Iacques Quartier; & incidemment touché vn voyage fait par Iehan François de la Roque Sieur de Roberval, souz le Roy FRANÇOIS I. Item les dernieres decouvertes des Sieurs de Monts & de Poutrincourt: Avec les voyages du Sieur Marquis de la Roche, & du Sieur Champlein: souz nôtre Roy heureusement regnant HENRI IIII.

CHAP. VI.

CHAP. VII.

CHAP. VIII.

CHAP. IX.

CHHP. X.

CHAP.

Livre Troisiéme.

Contenant les mœurs, coutumes, & façons de vivre des Indiens Occidentaux de la Nouvelle-France, comparées à celles des anciens peuples de pardeça: & particulierement de ceux qui sont en méme parallele & degré.

CHAP. XVI.

CHAP. XVII.

CAHP. XVIII.

CHAP. XIX.

AV LECTEVR

MY Lecteur, C'eſt choſe humaine que de faillir, & autre que Dieu ne ſe peut dire parfait. Partant ſi tu trouves quelque choſe en ce livre qui ne vienne bien à ton ſens, ou quelque defaut d'elegance, ie te prie ſupporter le tout par ta prudence, ne m'eſtimant pas meilleur que l'un des Autheurs que l'on met parmi les livres ſacrez, lequel à la fin de ſon œuvre dit *Que s'il ne s'eſt aſſez dignement acquitté de ſon Hiſtoire il lui faut pardonner*. Car ie te veux avertir qu'en ce travail ayant eſté diſtrait à d'autres affaires, ie n'ay eu le loiſir de lire ſeulement ma copie, ſur l'impreſſion de laquelle ſi parfois tu rencontres quelque faute, i'eſpere que d'une méme courtoiſie & humanité tu ſuppléeras au defaut.

2. Macchab. à la fin.

Pour l'Orthographe i'ay ſuivi la plus ſimple qu'il m'a eſté poſſible, rejettant à peu prés toutes lettres ſuperfluës.

Ie t'ay donné la Charte geographique de nôtre Nouvelle-France plus ample que ie n'avoy promis en laquelle tu remarqueras que les lettres P. C. G. B. I. ſignifient Port, Cap, Golfe, Bée, (ou Baye) Ile. Les vents d'Eſt, Oueſt, Nort, Su, ſignifient Levant, Couchant, Septentrion, Midi; & les demi vens, comme Nordeſt, Noroüeſt, &c. ſont les moitoyens. Ie di ceci pour ceux qui ne le ſçavent pas.

D'une autre choſe te veux-ie avertir : c'eſt qu'il a pleu au Sieur de Poutrincourt changer le

nom de la riviere de l'Equille & lui imposer le nom de la riviere des Dauphins, en l'honneur de Monseigneur le Dauphin. I'ay aussi estimé estre mieux à propos d'appeller Golfe de Canada, ce que dans mon Histoire i'ay appellé Golfe de sainct Laurent; estant plus raisonnable qu'il porte le nom de la riviere qui se decharge en icelui. L'assiette d'icelle Charte sera commodement entre la page 236. & 237. Celle du Port Royal entre la pa. 480. & 481. & celle de Ganabara entre la pag. 206. & 207.

Tu seras aussi averti (ami Lecteur) que le bestial qui est en grand nombre en l'ile de Sable, duquel i'ay parlé en la page 18. y a esté porté il y a environ 80. ans par le Sieur Baron de Leri & de sainct Iust, Vicomte de Gueu, lequel ayãt fait entreprise pour habiter la Nouvelle-France, fut contraint de le jetter en ladite ile, faute d'eau & de paturage.

Item en la page 168. où est fait mention d'un Guillaume de Bentachor, tu sçauras que les Hespagnols ont voulu obscurcir ce nom, où il y doit avoir Betancourt, qui estoit vn Gentil-homme de Picardie, lequel ayant conquis quelques iles és Canaries, pria le Roy de Castille d'estre protecteur de ses enfans. Voy Osorius.



Extraict du Priuilege du Roy.

PAR grace & Priuilege du Roy, il eſt permis à Iean Millot Marchand Libraire en l'Vniverſité de Paris, d'imprimer, ou faire imprimer, vendre & diſtribuer par tout noſtre Royaume tant de fois qu'il luy plaira en telle forme ou charactere que bõ luy ſemblera, vn liure Intitulé *Hiſtoire de la Nouuelle-France contenant les nauigations faictes par les François ès Indes Occidentales, & terres neuves de la Nouvelle-France, & les decouvertes par eux faites esdictz lieux,* A quoy ſont adjoutées *Les Muſes de la Nouvelle-France.* Enſemble pluſieurs Chartes en taille douce, où ſont les figures des Provinces, & Ports, & autres choſes ſervans à ladite hiſtoire compoſée *Par* M. LESCARBOT Advocat en la Cour de Parlement. Et c'eſt juſques au temps & terme de ſix ans finis & accomplis, à compter du jour que ledit livre ſera achevé d'imprimer. Pendãt lequel temps defenſes ſõt faictes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres de quelque eſtat, qualité, ou condition qu'ils ſoient, de non imprimer, vendre, cõtrefaire, ou alterer ledit livre, ou aucune partie d'iceluy ſur peine de confiſcation des exemplaires, & de quinze cens livres d'amẽde appliquable moitié à nous, & moitié aux pauvres de L'hoſtel Dieu de cette ville de Paris, & deſpens, dommages, & intereſts dudit expoſant: Nonobſtant toute clameur de Haro, Chartre, Normande, Privileges, lettres ou autres appellations & oppoſitions formees à ce contraires faictes ou à faire. Et veut en outre ledit Seigneur, qu'en mettant vn traict dudit Privilege au commencement, ou à la fin dudit liure, il ſoit tenu pour deuëment ſignifié, comme plus amplement eſt declaré par les patentes de ſa Majeſté. Donné à Paris le 27. Iour de Novembre L'an de grace 1608. Et de noſtre regne l'vnziéme.

Par le Roy en ſon Conſeil,

Signé, BRIGARD.


FIGVRE DE LA TERRE NEVVE, GRANDE RIVIERE DE CANADA, ET CÔTES DE L'OCEAN EN LA NOVVELLE FRANCE
SAGENAY
GNAIS
MONTA
CANADA
Tadoussac
La grande R. de Canada
I. d'Orleans
Kebec
Saincte Croix
Hongnedo
Gachepé
CANADA
Golfe de Canada
Pais de rochers & desert, Bons ports
G. des Chateaux
Carpunt
C. double
I. aux oiseaux
C. Razé
C. Pointu
C. de Raye
TERRE NEVVE
C. de Bonne Veue
BACAILLOS
C. de Lorraine
C. de Raze
C. S. Marie
I. S. Pierre
C. Breton
B. de Chaleur
ETECHEMINS
SOVRIQVOIS
Kinibeki
Norumbega
C. de la Heve
C. de Sable
Chonacoet
Malebarre
P. Fortune
ARMOVCHIQVOIS
IROQVOIS
R. des Iraquois
Hochelaga
TOVDAMANS
ALGOVMEQVINS
Le grand Banc aux Morues
Ian Swelinc fecit
J. Millot excudit
MARCVS. LESCARBOT nunc primum delineauit. publicauit. donauit
Auec priuilege du Roy





PREMIER LIVRE DE L'HISTOIRE DE LA NOVVELLE FRANCE, CONTENANT les découvertes & navigations faites par les François ſouz l'authorité de noz Rois tant en la Terre-neuve dite aujourd'hui la Floride, deçà le Tropique de Cancer, qu'au Bresil ſouz le Tropique de Capricorne.

Bref recit ſur les découuertes des Indes Occidentales de la NOVVELLE FRANCE: *& Sommaire denombrement des voyages y faits par les François. Intention de l'Autheur. Loüange des peuples qu'on appelle Sauuages en la* NOVVELLE FRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

TOVTES les parties du monde (du moins au deçà de l'Æquateur) ont eſté tant par les anciens, que nouveaux explorateurs de la terre, Coſmographes & Hiſtoriens, repreſentées aux hommes par Tables geographiques; & amples deſcriptions hiſtoriques, ex-

cepté quelques côtes en la Mer du Su dite Pacifique, & la Nouvelle France, depuis le Cap Breton vers la Terre-neuve du Nort iusques en la Virginie, contenant en cet eſpace environ quatre cens lieuës d'étendue de terre arrouſée de l'Ocean ſoigneuſement découverte depuis cinq ans ença par le travail, ſoin, frais, & diligence du ſieur de Monts Lieutenant general pour le Roy en ladite Province, & de ceux qui y ont eſté pour luy & comme ſes Lieutenans.

Pour ce qui touche nôtre Europe, cela eſt plus que treſ-recogneu, méme depuis que les Holandois cherchans vn paſſage pour aller à la Chine par le Nort, tournerẽt en l'an mille cinq cens quatre-vingts-ſeze à l'entour du Pole, & furent empechés en leur deſſein par les glaces & froidures, & contraints de retourner ſans rien faire. Et quant à ce qui eſt des terres appellées Indes Occidentales, ce que les Heſpagnols ont occupé ils l'ont fort exactement depeint ſur leurs Chartes, & en ont écrit des hiſtoires fort amples, & à leur avantage tãt qu'ils ont peu, ſans y découvrir leurs vices. Mais ce qui eſt de la Nouvelle France depuis la Terre-neuve de la Floride iuſques à la Terre-neuve du Nort incluſivement, ils ne s'en ſont autrement ſouciés, & ne voyons point qu'ils en ayent écrit qu'à veuë de boule, & n'en euſſent ſceu pertinemment parler n'y ayans point mis le pié (fors en la Floride, où ils ont eſté mal receuz des Sauvages du païs,

Chartes des Heſpagnols ſoigneuſemẽt depeintes en ce qu'ils ont veu.

lesquels ie nommeray de ce nom commun, quoy qu'ils soient, sans comparaison, autant humains que nous) pour argument dequoy ie diray seulement que toutes les Tables geographiques sont fausses depuis ladite Terre-neuve de la Floride iusques à la Terre-neuve du Nort, & n'y a aucun Historien qui ait traité veritablement des païs qui sont au deça du quarantiéme degré; quoy qu'on ait feint des grandes villes & rivieres au païs qu'on a appellé d'vn nom Alleman Norumbega, lequel est par les quarante cinq degrez.

Dõc nostre Roy François premier, parmi les difficultez de ses affaires desireux d'accroitre le nom de Chrétien & François, en l'an mille cinq cens vingt-quatre, donna commission au Capitaine Ieán Verazzano Florentin pour découvrir les terres des Indes Occidentales au deça du Tropique de Cancer, à suite de Christophe Colomb premier autheur de la bonne fortune des Hespagnols, lequel peu auparavant avoit découvert ce qui est au delà dudit Tropique. En execution de cette commission iceluy Verazzano cotoya tout ce qui est depuis la Terre-neuve de la Floride iusques au quarantiéme degré, & en fit son rapport à sa Majesté. Depuis, en l'an mille cinq cens trente quatre, le Capitaine Iacques Quartier de Sainct Malo entreprit nouveaux voyages souz l'authorité du mesme Roy, desquels il a laissé des memoires pour servir aux Mariniers & Geographes, ayant luy-méme imposé les

M. D. XXIV.

Iean Verazzano.

Iacques Quartier.

noms aux iles, ports, detroits, golfes, rivieres, caps, & promontoires qu'il avoit découvers, lesquels pour la plufpart ont efté changés, ou omis par les Hefpagnols és chartes Geographiques écrites ou imprimées és lieux de leur domination. Et neantmoins noz Mariniers qui vont à la pecherie foit des Baleines, ou des Morües, fans fe foucier de ce que le papier fouffre & reçoit, retiennent plus volontiers les noms que nos anciens François ont imposé à ces terres.

Apres Iacques Quartier nul ne s'eft melé de découvrir & écrire ce qui eft plus avant dans ledit païs, finon le fieur Champlein, lequel en l'an 1603. penetra environ trois cens lieuës tant dans la grande riviere de Canada, que dans celles de Saguenay & des Iroquois qui fe déchargent dans ladite riviere de Canada environ le faut où elle fe precipite des rochers en bas, & fait pas fa cheute vn bruit femblable à celuy du Nil aux Catadupes, eftant en cet endroit large d'environ vne lieuë, & par ainfi y eftant fort grand le randon des eaux.

Champlein.

Bien eft vray que quelquesvns du temps de l'Admiral de Colligny pouffez de defir d'etablir la religion Chretienne felon leur doctrine, & enfemble vne Nouvelle France en ces parties du monde où Dieu n'eft point coneu, fe font tranfportés les vns au Brefil, les autres en la Floride, retournans fur les pas de Verazzano: Mais leur deffein n'a point reüffi,

Voyages du Brefil & de la Floride.

ſoit par l'envie des Heſpagnols, ſoit par leur propre diviſiõ & pour avoir voulu ſuivre leurs fantaſies. Neãtmoins ſi ont-ils, cõme leurs devanciers, laiſſé des écrits de leurs voyages, par leſquels on peut reconoiſtre non ſeulement les mœurs & façons de vivre des peuples où ils ont eſté, mais auſſi les côtes, rades, havres, caps, iles, rochers, battures, & rivieres des terres qu'ils ont habité ou découvert.

Et d'autant que tant de Memoires diſperſés ſe perdent facilement, & ne peuvent reſiſter au temps qui en fin conſomme toute choſe, s'ılz ne ſont r'amaſſés à la façon de ces petits poiſſons qui ſe voyans expoſés à toute ſorte d'injure, & en proye à la gourmandiſe des plus grands, s'aſſemblent par milliers, & s'entrelaſſent en tant de pelotons, qu'ils ſe rẽdent aſſez forts pour ſe garentir de la gueule des courſaires. Ainſi m'a ſemblé à propos de joindre brievement, & comme par epitome à la deſcription des derniers voyages faits par les ſieurs de Mõts & de Poutrincourt en la Nouvelle France, ce que noz François ont laiſſé par écrit des découvertes qu'ils ont dés long temps fait és parties Occidentales, depuis que l'avarice a porté les hommes de deça à la recherche des threſors de cette grãde ile Atlantique, qui excede toute l'Aſie & l'Afrique enſemblement, & autres moindres iles voiſines d'icelle celebrées par Critias au Timée de Platon: non que la Religion avec ce n'y ait pris quelque progrés, comme Dieu ſçait

Similitude.

tirer du mal vn bien, mais les hiſtoires nous temoignent aſſez clairement, que l'eſpoir du pillage a eſté le premier & principal but des premiers qui y ſont allez. Ie veux dõc faire vn recueil general de ce que i'ay leu en divers petits traitez & memoires que i'ay pris tant en la Bibliotheque du Roy, qu'ailleurs: enſemble de ce que le ſieur De Monts Lieutenant general de ſa Majeſté en la Nouvelle France, a fait & exploité au voyage qu'il y fit il y a cinq ans: & finalement ce que i'y ay veu & remarqué, en l'eſpace de deux etés & vn hiver que nous avõs eſté en ladite province, en la compagnie du ſieur de Poutrincourt parmy les peuples rudes & non civiliſés, ſans police, loy, ny religion, qui habitent cette terre, tant pour contenter l'honnete deſir de pluſieurs qui dés long temps requierent cela de moy, que pour employer vtilement les heures que ie puis avoir de loiſir durant ce temps qu'on appelle des Vacations.

Intention de l'Autheur.

Et quoy que mon ſujet ſemble bas, n'eſtãt pas ici traité d'vn Royaume rempli de belles villes, de beaux Palais, de belles tours, enrichi de longue main de beaucoup d'ornemens domeſtics & publics, fourmillant en peuples inſtruits en toutes ſortes d'arts liberaux & mechaniques, & en vn mot n'ayant icy à diſcourir ſur les ſept merveilles du monde, ce ſujet toutefois tel qu'il eſt, n'eſt point à rejetter, ſi l'on conſidere que ce grand vaiſſeau de ſapience Salomon n'avoit point dédaigné de

Que le ſujet du preſent liure n'eſt à rejetter.

traiter en son histoire naturele des moindres choses d'icy bas *depuis le Cedre qui est au Liban iusques à l'Hyssope qui sort de la paroy, des bestes, des oyseaux, des reptiles, & des poissons.* Et quand ce ne seroit qu'en consideration de l'humanité, & que ces peuples desquels nous avons à parler sont hommes comme nous, nous avons dequoy estre incités au desir d'entendre leurs façons de vivre & mœurs, veu mémement que nous recevons souvent avec applaudissement les histoires & rapports des choses qui ne nous sont point si étranges, ni tant eloignées de nous : afin que par la consideration de leur deplorable condition nous venions à remercier Dieu de ce qu'il nous a gratifié par dessus eux, & dire avec le Prophete & Roy son bien-aymé:

3. des Rois chap. 4. vers. 33.

A Iacob il donne pour guide,
Son Verbe & ses enseignemens,
Et à la race Israëlide
Ses statuts & ses iugemens.
Il n'a fait ainsi pour le reste
Des peuples de tout l'Vnivers
Leur rendant sa loy manifeste,
Et ses jugemens decouvers.

Car il nous a par sa grace illuminé de la lumiere ne son sainct Evangile, par son S. Esprit, & par les enseignemens de ses messagers fideles, desquels la voix n'a point encores penetré iusques-là, sinon depuis ces dernieres années, quasi comme vn éclair tant seulement.

Ainsi nous ne sçaurions moins faire que

Platon. ce Philosophe Payen lequel remercioit ses Dieux entre autres choses de ce qu'il estoit né à Athenes plustot qu'en quelque autre part: pour-autant que là estoit le domicile de toute bonne instruction, civilité & police, le siege des sciences & des bonnes loix.

Louange des peuples de la Nouvelle France. Et neantmoins noz peuples de la Nouvelle France ne sont si brutaux, stupides, ou lourdaux que l'on pourroit penser. Et trouve que c'est à grand tort qu'on dit d'eux que ce sont des bestes, gens cruels, & sans raison. Car ie n'y ay point veu de niais comme il s'en trouve quelquefois és païs de l'Europe: ilz parlent avec beaucoup de iugemét: & pour la cruauté, quand ie revoque en memoire noz troubles derniers, ie croy que ny Hespagnols, ny Flamens, ny François, ne leur devós rien en ce regard, voire les surpassions de plus de juste mesure: Car ils ne sçavent que c'est de donner le fronteau, de chauffer la plâte des pieds, de serrer les doigts, & autres choses plus horribles que ie ne veux enseigner. Mais s'ils ont à faire mourir quelqu'vn ils le font sans supplices excogités. Et diray plus, que sans faire mention de noz troubles, & prenant noz nations de l'Europe en l'état qu'elles sont aujourd'huy, ie puis asseurer qu'ils ont autant d'humanité, & plus d'hospitalité que nous, comme nous remarquerons plus à loisir en autre lieu parlás de leurs mœurs & façons de vivre, & comme ie l'ay touché en mon Adieu à la Nouvelle France.

Du nom Gaullois. Refutation des Autheurs Grecs sur ce sujet. Noé premier Gaullois. Les Gaullois peres des Vmbres en Italie. Conquêtes & navigations des anciens Gaullois. Loix marines, justice, & victoires des Marseillois. Portugal. Navire de Paris. Refroidissement en la navigation d'où est venu. Des Terres-neuves.

CHAP. II.

PLVSIEVRS anciens ayans voulu discourir de l'origine du nom Gaullois, se sont escrimés en tenebres, & n'ont point touché au but, soit ou faute de sçavoir l'histoire de la creation du monde, ou d'entendre les langues des vieux siecles, ausquelles il faut rapporter l'imposition des noms les plus anciens; ou d'avoir des vrais memoires des plus vieux Gaullois. Ce qu'aussi n'eussent ilz sceu avoir, d'autant que toute la Thelogie, & Philosophie d'iceux Gaullois cōsistoit en traditive, & sans écriture, de laquelle ilz n'usoient qu'és choses privées, ce dit Cesar. Or ici nous n'avons affaire qu'aux Latins & aux Grecs, qui seuls ont traité de nôtre antiquité. Quāt aux Latins, iceux ne voyans apparence de deriver nôtre nom, d'un Coq, signifié par le mot *Gallus* en leur lan-

Anciens Gaullois n'ecrivoiēt rien en public.

gue, ilz n'en ont voulu rié dire. Mais les Grecs plus hardis, lesquels ont brouillé les origines de toutes choses, & icelles remplies de fables, ont écrit qu'un Roy des Gaullois nommé Celtes, & par honneur Iupiter, eut vne fille appellée Galathée, laquelle dedaignoit tous les Princes de son temps, jusques à ce qu'ayant oüi les vertus nompareilles du grand Hercules de Lybie fils d'Osiris, qui guerroyoit les tyrans de la terre, comme il passoit par le païs des Celtes pour aller d'Hespagne en Italie, elle en devint amoureuse, & par la permission de ses parens eut de lui vn enfant, qui fut nommé Galates, lequel surpassa tous les Princes de son âge en force de corps, & grandeur de courage: & ayant conquis beaucoup de provinces par armes, changea le nom des Celtes que son pere avoit donné, & nomma ses sujets Galates. D'autres ont pensé qu'ils avoient esté ainsi appellez du mot Grec Γάλα, qui signifie Laict, pour ce que le peuple Gaullois est blanc & de couleur de laict. Or ces derivations sont absurdes. Car pour ce qui est de la couleur blanche il y avoit plus de raison d'appeller ainsi ceux de la grande Bretagne, ou les bas Allemans. Et puis, c'est folie d'estimer que nous ayons pris nôtre appellation des Grecs, desquels au contraire vne partie est appellée de nôtre nom. Pour le regard du mot de Galates, c'est vne inventió de la méme forge. Car ie ne voy que

Iupiter Celticus.

Galathée.

Galates.

Refutation.

cõtrarieté en tous ceux qui en ont parlé. Pausanias en ses Attiques dit que le nom de Galates n'est venu que sur le tard, & que de grande antiquité les Gaullois auparavant s'appelloiét Celtes. Et toutefois *Galates*, selon Berose, a esté Roy des Gaulles immediatement apres *Celtes*. Strabon au contraire, dit que tous les Galates ont esté appellez Celtes par le Grecs, à-cause du noble estoc de ceux de la province Narbonoise: où il donne à entendre qu'ils estoient Galates devant qu'estre Celtes. Appian tient que les Celtes viennent d'un Celtus fils de Polyphemus, qui fut fils de Neptune: ce qui ne se peut accorder avec ce que dit Berose, que *Iupiter Celtes* fut le neusieme Roy des Gaullois, plusieurs siecles apres Neptune.

Mais ie voudroy demander pourquoy les Grecs, pour suivre leurs fantasies, ont changé le nő de Gaullois en Galates, ce que n'õt fait les Romains plus retenus & plus sobres à brouïller l'antiquité. Ie croy qu'ils ont eu crainte de se rendre ridicules en les appellant Gaullois par vne (ll) double, d'autant que Γάλλος en leur langue signifie Chatré: & ilz voyoient les Gaulles fourmiller en generation. Et delà ont pris sujet d'imposer le nom de Galates aux Gaullois. Et neantmoins Strabon non autrement scrupuleux les appelle indifferemment Gaullois & Galates, & ceux de l'Asie Gallogrecs. *Imposture des Grecs.*

N'y aiant donc point d'apparence à ce

nom de Galates il est meilleur de nous arreter à l'appellation de noz plus proches voisins les Romains, qui nous conoissent mieux, desquels sainct Gregoire disoit: *Sicut non habent acumina, sic nec Græcorum hæreses*: Ilz ne sont point si grans brouïllons & menteurs. Et pour le nom Gaullois nous avons l'authorité de Xenophon, lequel en ses Æquivoques dit *que le premier Ogyges* (qui fut Noé) *fut surnommé Le Gaullois, pour ce qu'au Deluge du monde s'estant garenti des eaux, il en garentit aussi la race des hommes, & repeupla la terre. De là vient* (dit il) *que les Sages* (qui sont peuples de la Scythie Asiatique, c'est à dire de l'Armenie, où l'Arche de Noé s'arreta) *appellent vn vaisseau de mer Gallerim* (d'où le mot de Gallere, & Galliote, nous est demeuré) *pour-ce qu'il garentit du naufrage*. Caton au proëme de ses Origines & autres Autheurs, s'accordent à ce que dessus, disans que Ianus (qui est Noé) vint de Scythie en Italie avec les Gaullois peres des Vmbres (peuples aujourd'hui tenans le Duché de Spolette) ainsi appellez d'un autre nom que leurs peres, mais revenant à méme signification. Car en langue Hebraïque & Aramée, *Gallim* signifie Flot, Eeau, Inondation: & en langue antique Latine *Vmbri*, ou *Imbri* signifie Eeau & Pluie.

Vraye derivation du nom Gaullois. Notés que du mot Saga, vient Sagamos entre noz Sauvages: & de ces peuples de Scythie sont venus les Tectosages, peuples de Tolose. Gaullois peres des Vmbres.

Noé donc repeuplant le monde amena vne troupe de familles pardeça, lesquelles aimans la navigation trouverent bon de s'appeller du nom attribué à ce grand Ogyges, &

Noé a peuplé les Gaullois.

ſemblablement à Comerus Gallus (lequel en l'hiſtoire ſacrée eſt appellé Gomer) premier Roy des Gaullois ſelon Iacques de Bergame en ſon Supplement des Chroniques: quoy que Beroſe le face Roy d'Italie, à quoy ie ne me puis accorder, puis qu'ilz n'en ont retenu le nom. *Geneſ.10. verſ.3.*

Ainſi ayans beaucoup multiplié (comme la nation Gaulloiſe eſt feconde) ilz ſe rendirent maitres de la mer dés les premiers ſiecles apres le Deluge: & devát les guerres de Troye le grand Capitaine Cambaules ravagea toute la Grece & l'Aſie, comme le confeſſe, Pauſanias en ſes Phociques, & ailleurs. Long temps depuis les Gaullois affriandis au butin firent trois armées, dont Brennus l'un des chefs avoit cent cinquante deux mille pietons, & vingt milles quatre cens maitres de cheval à ſa part, chacun deſquels avoit deux chevaux de relais, & nombre de Solduriers ſouz lui. Strabon fait mention d'autres grandes conquétes des Teĉtoſages, Toliſtobogiens, & Trocmiés peuples Gaullois, leſquels occuperent la Bythinie, Phrygie, Cappadoce & Paphlagonie, ſous vn nommé Leonorius, lequel y inſtitua douze Tetrarches ſemblables à noz douze Pairs de France. Et de ces conquétes parle auſſi Pline, lequel dit qu'ils avoient cent nonante cinq villes & principautés. *Gaullois dés les premiers ſiecles maitres de la mer.* *Strabo. liv.4. & 12.* *Plin. li. 5. ch.32*

Au ſurplus ils avoient leurs loix marines ſi bien ordonnées, que les nations étranges ſe conformoient volontiers à icelles, comme *Loix marines des Marſeillois.*

Iustice d'iceux. faisoient les Rhodiens, au recit de Strabon, lesquels avoient emprunté de noz Marseillois les loix marines desquelles ils vsoiét. Ce qu'ils avoient fait d'autant plus volontiers qu'ilz voyoient iceux Marseillois vivre justement, & ne souffrir aucuns pyrates sur la mer, ayans (ce dit le méme Strabon) de grans magazins *Magazins.* bien fournis de toutes choses necessaires à la marine, & pour battre les villes, ensemble *Depouïlles.* infinies depoüilles des victoires par eux obtenuës durant plusieurs siecles contre les pyrates susdits. Et Iules Cesar parlant de la civilité *Les Gaullois ont enseigné la civilité aux Allemans.* des Gaullois & de leur façon de vivre, laquelle ils ont enseignée aux Allemans, dit que la conoissance des choses d'outre mer leur apporte beaucoup d'abondance & de commoditez pour l'usage de la vie. Et ne faut penser que cette ardeur de naviger ait esté enclose *Portugal, Port des Gaullois.* dans la mer du Levant. Car le païs de Portugal portant le nom de Port des Gaullois, temoigne assez qu'ilz ont aussi couru sur l'Ocean. *Navire de Paris.* En memoire dequoy la principale ville du Royaume des Gaullois porte encore aujourd'huy la Navire pour sa marque.

Voire ie pourray bien encore coucher ici la pointe d'Angleterre, qui s'appelle *CornuGalliæ*, *Cornu Galliæ.* Cornuaille. Ce qui ne peut provenir que des navigations des Gaullois.

Mais comme par la vicissitude des choses *Vicissitude.* tout se change ici bas, & les siecles ont ie ne sçay quelle necessité née avec eux de suivre le gouvernement des astres instrumens de

ſoit la providence de Dieu (afin de n'vſer du mot de fatalité) les Gaullois ont quelquefois par occaſion laiſſé refroidir cette ardeur de voguer ſur les eaux, comme lors que les Romains ſemerent la diviſion entre-eux, & ſ'emparerent par ce moyen de leur Etat, & depuis quand les François, Gots, & autres nations dechirerent ce grand Empire ja caſſé de vieilleſſe, & tout remply d'humeurs vicieuſes, & corrompuës de longue-main. Mais par apres auſſi ſelon les occurences ils ont repris leurs premiers & anciens erremens, comme lors qu'on a publié les Croiſades pour le recouvrement de la terre Saincte; environ lequel temps, ſçauoir en l'an mil deux cens quatre-vingts, pour eviter la peine de créer tous les jours des Admiraux extraordinaires, & par commiſſion, pour envoyer ſur la mer & conduire l'armée Françoiſe en la terre Saincte, fut l'Admirauté de France erigée en titre d'Office par le Roy Philippe ſurnommé le Hardy fils de ſainct Loys, & deferée au Sire Enguerran de Coucy troiſieme du nom en cette famille, premier Admiral de France en la qualité que j'ay dit.

Refroidiſſement de la navigation d'où eſt venu.

Premier Admiral de France.

Or comme vn malade preſſé de la douleur qui le violente oublie aiſément les exercices auſquels il ſouloit ſ'occuper eſtant en pleine ſanté; Ainſi les François par-apres occupez ſur la defenſive aux longues guerres qu'ils ont eu contre les Anglois dedans leurs

propres entrailles & au milieu de la France, ils ont laissé derechef alentir cette ancienne ardeur en la navigation qui ne s'est pas aysément r'echauffée depuis, n'estant à peine la France relevée de maladie, que voicy naitre d'autres guerres contre deux, voire trois nations, qui ne se promettoient rien moins que d'emporter chacune vn fleuron de cette Corone, à la faveur & des forces de l'Empire & des pillages du Perou. Quoy que ce soit la plus puissante partie en a tiré de bonnes pieces, lesquelles jaçoit qu'elles se puissent justement debattre, toutesfois ce ne seroit sans beaucoup de difficultez. Et depuis ce temps les differens pour la Religion & les troubles estans survenus, noz François parmy ces longues alarmes ont esté tellement occupés, qu'en vne division vniverselle il a esté bien difficile de viser au dehors, faisant vn chacun beaucoup de conserver ce qui luy estoit acquis, & vivre chez soy-mesme.

Neantmoins parmy toutes ces choses, noz Rois n'ont pas laissé de faire des découvertes avec beaucoup de depense en diverses contrées, & en divers temps, je ne diray pas depuis qu'on a osé franchir l'Ocean (car noz Gaullois & François dés plusieurs siecles ont familier le voyage des Terres-neuves) mais depuis qu'on a passé la Zone torride & eu conoissance des regions Antarctiques, & Antichthones, ausquelles toute l'antiquité a creu n'y avoir point de passage, c'est à dire

estre impossible d'y parvenir. Et eussent fait davantage si nos Admiraux François se fussent pleu à la marine, ou n'eussent esté empechés ailleurs & embroüillés en noz guerres civiles. Car encores que les Rois bien souvent ne soient que trop poussez d'ambition pour cōmāder à toute la terre, & à des nouveaux mondes, s'il estoit possible, d'autant que (comme dit le Sage) *La gloire & dignité des Rois gist en la multitude du peuple* : si ont-ils besoin de gens qui les secondent, voire qui les enflamment à vn beau sujet, où principalement il y a apparence de faire chose qui peut reüssir à la gloire de Dieu, & n'y va point du detriment d'autruy. Et en cela nôtre siecle est en pire condition que les precedens pour ce regard, d'autant que cōbien que par la grace de Dieu nous joüissions d'vne bonne paix, que le Roy soit redouté, & ait des moyens autant que pas vn de ses predecesseurs, que l'établissement d'vn Royaume Chretien & François soit facile és regions Occidentales d'outre-mer, & qu'il y ait des hommes immuables en cette resolution d'habiter la Nouvelle France, d'où ils ont rapporté les fruicts de leur culture, comme sera dit en son lieu: neantmoins il ne se trouve quasi personne (j'éten de ceux qui ont credit en Cour) qui favorise ce dessein, nō point de parole seulemēt en privé, moins envers sa Majesté. On est bien aise d'en ouïr parler, mais d'y aller, mais d'y aider, on ne s'étend point à cela. On voudroit

Prouerb. 14

Les Rois ont besoin d'estre incitez au bien.

Mal de nostre siecle pour la navigation.

trouver les thresors d'Atabalippa sans travail & sans peine, mais on y vient trop tard, & pour en trouver il faut chercher, il faut faire de la dépense, ce que les grands ne veulent pas. Les demandes ordinaites que l'on nous fait, sont : Y a-il des thresors, y a-il des mines d'or & d'argent? & personne ne demande, Ce peuple-là est-il disposé à entendre la doctrine Chrestienne. Et quant aux mines il y en a vrayment, mais il les faut fouïller auec industrie, labeur, & patience. La plus belle mine que je sçache c'est du blé & du vin, auec la nourriture du bestial. Qui a de cecy il a de l'argent. Et de mines nous n'en vivons point. Et tel bien souvent a belle mine qui n'a pas bon jeu.

Demandes ordinaires de ceux qui s'informent de la Nouvelle France.

Quelle est la plus belle & excellente mine.

Au surplus les mariniers qui vont de toute l'Europe chercher du poisson aux Terres-neuves, & plus outre, à huit & neuf cens lieuës loin de leur païs, y trouvent des belles mines sans rompre les rochers, evétrer la terre, vivre en l'obscurité des enfers (car ainsi faut-il appeller les minieres, où l'on condamnoit anciennement ceux qui meritoient la mort) ils y trouvent, di-je, des belles mines au profond des eaux, & au traffic des pelleteries & fourrures d'Ellans, de Castors, de Loutres, de Martres, & autres animaux, dōt ils retirent de bon argent au retour de leurs voyages, ausquels ils ne se plairoient point tant s'ils n'y sentoient vn ample proffit. Cecy soit dit en passant pour ce qui regarde la Terre-neuve,

laquelle jaçoit qu'elle ſoit peu habitée & en vn climat aſſez froid, neantmoins eſt recherchée d'vn grand nombre de peuple qui luy va tous les ans rendre hommage de plus loin qu'on ne fait les plus grands Rois du monde, leſquels on careſſe & honore bien ſouvent plus pource qu'ils ſont riches & peuvent enrichir les autres, que par devoir: Ainſi en fait-on à cette terre: : laquelle eſtant en cette qualité tant vtile, il faut eſtimer que celles qui sōt en plus haute eleuation de Soleil, ſont beaucoup plus à priſer & eſtimer, d'autant qu'avec l'abondance de la mer elles ont ce qu'on peut eſperer de leur culture, ſans mettre en cōſideration les mines d'or & d'argent, deſquelles noſtre France Oriētale ſe paſſe bien, & ne laiſſe pas d'eſtre auſſi floriſſante que les païs deſquels elle eſt environnée. Dequoy nous parlerons plus amplement ci apres ſelon que le ſujet ſe preſentera.

Excellence de la Terre neuve.

Conjectures ſur le peuplement des Indes Occidentales, & conſequemment de la Nouvelle France compriſe ſous icelles.

CHAP. III.

IE ſçay que pluſieurs étonnez de la decouverte des terres de ce monde nouveau qu'on appelle Indes Occidentales, ont exercé leur eſprit à rechercher

le moyen par lequel elles ont peu estre peuplées apres le Deluge: ce qui est d'autant plus difficile que d'vn pole à l'autre ce monde là est separé de cetui-cy d'vne mer si large, que les hommes ne l'ont jamais (ce semble) ni peu, ni osé traverser jusques à ces derniers siecles, pour découvrir des nouvelles terres: du moins il n'en est point de mention en tous les livres & memoires qui nous ont esté laissez par l'Antiquité. Les vns se sont servi de quelques Propheties & revelations de l'Ecriture saincte tirées par les cheveux, pour dire les vns que les Hespagnols, les autres que les Iuifs devoient habiter ce nouveau monde. D'autres ont pensé que c'estoit vne race de Cham portée là par punition de Dieu, lors que Iosué cõmença d'entrer en la terre de Chanaan, & en prendre possession, l'Ecriture saincte témoignant que les peuples qui y habitoient furent tellement épouvantez, que le cœur leur faillit à tous: & ainsi pourroit estre avenu que les majeurs & ancestres des Ameriquains & autres de delà ayãs esté chassez par les enfans d'Israël de quelques contrées de ces païs de Chanaan, s'estans mis dans des vaisseaux à la mercy de la mer, auroient esté jettez & seroient abordez en cette terre de l'Amerique. Chose qui semble estre confirmée par ce qui est écrit en la Sapience dite de Salomon, à sçavoir que les Chananéens avant l'entrée des enfans d'Israël en leur terre estoient anthropophages, c'est à dire mangeurs de chair humaine, comme

Premiere opinion.

Abdias ch. 1. vers. 25. & 4. Esd. 13. ver. 45. 46. 47.

Deuxieme opinion.

Sap. 12. vers. 4. 5.

comme ſont pluſieurs en cette grande étenduë de païs. Et pour les ayder encore à dire, j'adjouſteray pour eux que pluſieurs des Ameriquains ſautent par deſſus le feu en faiſant leurs invocations à leurs demons, ainſi que faiſoient les Cananeens. Mais il y a des raiſons encore plus probables que celle-cy : entre leſquelles ie diray que ceux-là ne ſe ſont point éloignez de la verité, qui ont eſtimé que quelques mariniers, marchans, & paſſagers ſurpris de quelque fortunal de vent en mer, à la violence duquel ils n'auroient peu reſiſter, auroient eſté porté en cette terre, & là paraventure auroient fait naufrage, ſi bié que ſe trouvans nuds, ils auroient eſté contraints de vivre de chaſſe & de pecherie, & ſe couvrir des peaux d'animaux qu'ils auroient tués, & ainſi auroient multiplié & rempli cette terre telement quelement (car il n'y a préque que les rives de mer & des grandes rivieres habitees du moins aux premieres terres qui regardent la France & ſont en méme parallele) ſi bien qu'ores qu'au paravant ils euſſent quelque conoiſſance de Dieu, cela peu à peu s'eſt evanouï faute d'inſtructeurs, comme nous voyons qu'il eſt arrivé en tout le monde de deçà peu apres le deluge. Et pluſieurs accidens écheuz de cette façon, tant de la partie de l'Orient, que du Midi, & du Nort, & des païs y interpoſées, peuvent avoir cauſé le peuplement de cette terre Occidentale en toutes parts.

Troiſième opinion.

Ce qui n'eſt point ſans exemple méme qui nous eſt familier. Car en l'an mil cinq cens quatre-vingts ſeze, le ſieur Marquis de la Roche, gentil-homme Breton pretendant habiter la Nouvelle France, & y aſſeoir des colonies Françoiſes, ſuivant la permiſſion qu'il en avoit du Roy, il y mena quelque nombre de gens, leſquels (pour ce qu'il ne cognoiſſoit point encore le païs) il dechargea en l'ile de Sable, qui eſt à vingt lieuës de terre ferme vn peu plus au Su que le Cap-Breton, c'eſt à ſçauoir par les quarante trois degrez. Cependant il s'en alla reconoiſtre & le peuple & le païs, & chercher quelque beau port pour ſe loger. Au retour il fut pris d'vn vent contraire qui le porta ſi avant en mer, que ſe voyant plus prés de la France que de ſes gens, il continua ſa route par deçà, où il fut peu apres priſonnier és mains du Sieur Duc de Mercure, & demeurerent là ſes hommes, l'eſpace de ſept ans vivans du laictage de quelques vaches qui y ſont, de la chair d'icelles & de pourceau, (dont il y a bon nõbre en cette ile qui y ont multiplié depuis long temps, ſans qu'on ſache au vray qui les y a porté) & de poiſſons. En fin le Roy eſtant à Rouën commanda à vn pilote de les aller recueillir lors qu'il iroit à la pecherie des Terres-neuves. Ce qu'il fit, & d'vn nombre quarante ou cinquante, en ramena vne douzaine, qui ſe preſenterent à ſa Majeſté veſtuz de peaux de loup-marins. Voila comme les peuples Sau-

Voyage du ſieur Marquis de la Roche en la Nouvelle France.

vages se sont formés. Et qui eut laissé là perpetuellement ces hommes auec nombre de femmes, ils fussent (ou leurs enfans) devenuz semblables aux peuples de la Nouvelle Frãce, & eussent peu à peu perdu la conoissance de Dieu. Et sur cette consideration ie pourrois m'écrier avec l'Apostre sainct Paul: *O profondeur des richesses, & de la sapience, & de la conoissance de Dieu! que ses iugemens sont incõprehensibles, & ses voyes impossibles à trouver! Car qui est-ce qui a coneu la pẽsée du Seigneur, ou qui a esté son Conseiller?* *Aux Romains 11. vers. 13.*

Or pour revenir à mon propos, i'ay vn autre argument, qui pourroit servir pour dire que ces peuples ont esté portez là de cette façon, c'est à dire, par fortune de mer, & qu'ils sont venuz de quelque rare de gens qui avoiét esté instruits en la loy de Dieu. C'est qu'vn iour cõme le sieur de Poutrincourt discouroit par truchemét à vn Capitaine Sauvage nõmé *Chkoudun*, de nôtre Foy & religion, il répondit sur le propos du deluge qu'il avoit bien oui dire, dés lõg-temps qu'anciénement il y avoit eu des hommes méchans lesquels moururent tous, & y en vint de meilleurs en leurs place. Et cette opinion du deluge n'est pas seulement en la partie de la Nouvelle France, où nous avons demeuré, mais elle est encore entre les peuples du Perou, lesquels (à ce que raconte Ioseph Acosta) parlent fort d'vn deluge avenu en leur païs, auquel tous les hommes furent noiez, & que du grand lac *Titicaca* sortit vn *Viracocha* (qui est le plus grand de *Liu. 1 ch. 25 de son hist. naturele des Indes.*

tous leurs Dieux, lequel ils adorent en regardant au ciel, cõme createur de toutes choses) & ce *Viracocha* s'arreta en *Tiaguanaco*, où l'on voit aujourd'hui des ruïnes & vestiges d'anciens edifices fort étranges: & de là à *Cusco*: Ainsi recommença le genre humain à se multiplier.

Quatriéme opinion.

Ie ne veux pas nier pourtant que ces grãds païs n'aient peu estre peuplez par vne autre voie, sçavoir que les hommes se multiplians sur la terre, & s'étendans toujours, comme ils ont fait par deçà, en fin il y a de l'apparence que de proche en proche ils ont attaint ces grandes provinces, soit par l'Orient, ou par le Nort, ou par tous les deux. Car ie tiens que toutes les parties de la terre ferme sont concatenées ensemble, ou du moins s'il y a quelque détroit, comme ceux d'Anian & de Magellan: c'est chose que les hommes peuvent aisément franchir. La consideration du passage des animaux est ce qui plus nous peut arreter l'esprit en ceci. Mais on peut dire qu'il a esté aisé d'y transporter les petits, & les grãds sont d'eux mesmes capables de passer les détroits de mer, comme il est vray-semblable que les Elans ont passé de la Russie en Labra[illegible]er, en Canada, en la terre des Souriquois par le Nort: car nous sçavons de certaine science qu'ils ne font pas difficulté de passer des bayes de mer, pour accourcir le chemin d'vne terre à vne autre. Et nous lisons au voyage du Capitaine Iacques Quartier,

que les ours passent aisément quatorze lieuës de mer.

Mais quand ie considere que les Sauvages ont de main en main par tradition de leurs peres, vne obscure conoissance du Deluge, il me vient au devant vne autre conjecture du peuplement des Indes Occidentales, qui n'a point encore esté mise en avant. Car quel empechement y a il de croire que Noé ayant vécu trois cens cinquante ans apres le Deluge, n'ait luy-méme eu le soin & pris la peine de peupler, ou plustost repeupler ces païs là? Est-il à croire qu'il soit demeuré vn si long espace de temps sans avoir fait & exploité beaucoup de grandes & hautes entreprises? Luy qui estoit grand ouvrier, & grãd pilote, sçavoit-il point l'art de faire vn autre vaisseau (car le sien estoit demeuré arresté aux montagnes d'Ararat, c'est à dire de la grande Armenie) pour reparer la desolation de la terre? Luy qui avoit la conoissance de cent mille choses que nous n'avons point par la traditive des sciences infuses en nôtre premier pere, duquel il peut auoir veu les enfans, ignoroit-il ces terres Occidentales, où paravẽture il avoit pris naissance? Certes en tout cas il est à presumer qu'ayant l'esprit de Dieu avec luy, & ayant à restablir le monde par vne speciale élection du ciel, il avoit (du moins par renommée) cognoissance de ces terres là, ausquelles il ne luy a point esté plus difficile de faire voile, aiant peuplé l'Italie, que de ve-

Belle conjecture, qui est la cinquieme opinion.

Noë a mené despeuplades en Italie. nir du bout de la mer Mediterranée ſur le Tibre fonder ſon *Ianiculum*, ſi les hiſtoires prophanes ſont veritables, & par mille raiſons y a apparence de le croire. Car en quelque part du monde qu'il ſe trouvaſt, il eſtoit parmi ſes enfans. Il ne luy a, di-ie, point eſté plus difficile d'aller du détroit de Gibraltar en la Nouvelle France, ou du Cap-de-Vert au Breſil, qu'à ſes enfans d'aller en Iava, ou en Iapan, planter leur nom, ou au Roy Salomon de faire des navigations de trois ans: leſquelles quelques vns des plus ſçavans de nôtre ſiecle dernier paſſé, & entre autres François Vatable, diſent avoir eſté au Perou, d'où il faiſoit apporter cette grãde quantité d'or d'Ophir tres-fin & pur tant celebré en la ſaincte Ecriture. *3. Des Rois 10.*

Que ſi (la choſe preſuppoſée de cette ſorte) ceux des Indes Occidentales n'ont conſervé le ſacré depos de la conoiſſance de Dieu, & les beaux enſeignemens qu'il leur peut avoir laiſſé, il faut conſiderer que ceux du monde de deçà n'ont pas mieux fait. Somme cette conjecture me ſemble fondée en auſſi bonne & meilleure raiſon que les autres. Et de telle choſe ayant eu Platon quelque ſourde nouvelle, il en a parlé en ſon Timée comme vn homme de ſon païs, là où il a diſcouru de cette grande ile Atlantique, laquelle comme il ne voioit point, ny perſonne qui y euſt eſté de ſon temps, il a feint que par vn grand deluge elle avoit eſté ſubmergée dans la mer. Et apres lui Ælian au *Ælian.*

troisieme de son histoire des choses diverses, rapporte chose préque semblable,
„ quoy qu'il croye que ce soit fable: & dit
„ selon Theopompus, que jadis il y eut fort
„ grande familiarité entre Mydas Phrygien,
„ & Silenus. Ce Silenus estoit fils d'vne
„ Nymphe, de condition inferieure aux
„ Dieux, mais plus noble que celle des
„ mortels. Apres avoir tenu plusieurs pro-
„ pos ensemble, Silenus adjousta que l'Eu-
„ rope, l'Asie & la Libye (c'est à dire l'Afri-
„ que) estoient iles environnées de l'O-
„ cean, mais qu'il y auoit vne terre ferme
„ par de là ce monde ici de grandeur infinie,
„ nourrissant de grands animaux; & des
„ hommes deux fois aussi grands, & vivans
„ deux fois autant que nous: qu'il y avoit de
„ grandes cités, diverses façons de vivre, &
„ des loix contraires aux nôtres. Par apres il
„ dit encores que cette terre possede grande
„ quantité d'or & d'argent, si bien qu'entre
„ les peuples de là l'or est moins estimé que
„ le fer entre nous. Et passerent autrefois ces
„ peuples par deçà avec vn milion d'hommes
„ remplissans la terre iusques aux monts Hy-
„ perborees, & voyans les peuples voisins de
„ ces montaignes trop grãds obseruateurs de
„ Religion, c'est à dire superstitieux, ilz les
„ mépriserent, iugeans qu'ils estoient mé-
„ chans, & ne voulurent point passer outre.
Qui considerera ces paroles, il trouvera qu'elles ne sont point du tout fabuleuses:

& conclura qu'és premiers siecles les hommes ont eu conoissance de l'Amerique, & autres terres y continentes, & que pour la longueur du chemin les hommes cessans d'y aller cette conoissance est venuë à neant, & n'en est demeuré qu'vne obscure renommée.

Et pour plus ample preuve, j'adjouteray encore ce que les Poëtes anciens ont tant chanté des iles Hesperides, lesquelles ils ont mis au Soleil couchant: ce qui ne peut proprement estre attribué aux iles Fortunees, dites aujourd'hui les Canaries, lesquelles ne sont point au Couchant des Grecs, ny des anciens Latins. Moins encores aux iles Gorgonides, qui sont aujourd'hui les iles du Cap de Vert, à dix degrez plus pres de la ligne æquinoctiale, que les Canaries: iles de sel & infertiles; là où és Hesperides y avoit des iardins delicieux, d'où les arbres estoient chargez de fruitz d'or commis à la garde d'vn dragon. Ie veux donc m'arreter à ce que Pline, sur vne chose pleine d'obscurité, recite qu'vn Statius Sebosus employa quarante jours à naviger depuis les Gorgones iusques aux Hesperides. Or ne faut-il point quarante jours, ains seulement sept ou huit, pour aller des Gorgones aux iles Fortunees, n'y ayant que deux cens lieuës de distance. Surquoy ie conclus que les Hesperides ne sont autre chose que les iles de Cuba, l'Hespagnole, la Iamaïque, & autres voisines, où les Hespagnols ont fort bien fait, & font leurs affaires, s'estans enrichis & s'enrichissans encore des thresors & depouïlles de ces terres.

Pline liv. 6. chap 31. Quelques autres recitent la méme chose de Solin: mais ie ne l'ay peu trouver en ses écrits.

Quant au dragō qu'on disoit garder les pommes d'or, des Hesperides, & aucun n'y entroit; les anciens vouloient signifier qu'on y avoit autrefois esté, mais que plusieurs vaisseaux avoient esté engloutis de la mer (laquelle en tourmente paroit comme feu) & le chemin en estoit perdu. Que si le grand Hercule y a esté, & en a ravi des fruits, ce n'est pas choses éloignée de sa vertu.

Limites de la Nouvelle Frãce: & sommaire du voyage de Iean Verazzano Capitaine Florentin en la Terre-neuve, aujourd'huy dite la Floride: Avec une briëue description de peuples qui demeurent par les quarante degrez. CHAP. IV.

AYANT parlé de l'origine du peuple de la Nouvelle France, il est à propos de dire quelle est l'étenduë & situation de la Province, quel est ce peuple, les meurs, faços & coutumes d'iceluy, & ce qu'il y a de particulier en cette terre, suyvant les memoires que nous ont laissé ceux qui premiers y ont esté, & ce que nous y avōs reconeu & observé durant le temps que nous y avons sejourné. Ce que je feray Dieu aydant, en trois livres, au premier desquels sera décrit ce qui avoisine les deux Tropiques, au deuxieme ce qui est depuis le quarantieme degré jusques au cinquante-cinquieme, & au troisieme les mœurs, façons & coutumes des peuples desquels nous avons à parler.

Etenduë de la Nouvelle Frãce.

Ie comprens donc souz la Nouvelle France tout ce qui est au deçà du Tropique de

Cancer jusques au Nort, laissant la vendication de la Frãce Antarctique à qui la voudra & pourra debattre, & à l'Hespagnol la jouïssance de ce qui est au delà de nôtre-dit Tropique. En quoy ie ne veux m'arreter au partage fait autrefois par le Pape Alexandre sixieme entre les Rois de Portugal & de Castille, lequel ne peut ny doit prejudicier aux droits que noz Rois se sont justement acquis sur les terres de conquéte, telles que sont celles dont nous avons à parler, d'autant que ce qu'il en a fait, a eſté comme arbitre de chose debattuë entre ces Rois, qui ne leur appartenoit non plus qu'à vn autre. Et quand en autre qualité ledit Pape en auroit ainsi ordonné, outre ce que son pouvoir est spirituel, il est à disputer sçavoir s'il pouvoit ou devoit partager les enfans puisnez de l'Eglise, sans y appeller l'ainé, & sans faire mention de lui.

Limites de la Nouvelle Frãce.

Ainsi nôtre Nouvelle France aura pour limites du côté d'Ouest la terre jusques à la mer dite Pacifique, au deça du Tropique de Cãcer: Au Midi les iles & la mer Atlantique du côté de Cuba & l'ile Hespagnole: Au Levant la mer du Nort ores dite la Nouvelle France: & au Septentrion celle terre qui est dite inconuë vers la mer glacée jusques au Pole arctique, De ce côté quelques Portugais & Anglois ont fait des courses jusques à cinquante six & soixante-sept degrez pour trouver passage d'vne mer à l'autre par le Nort, mais apres beaucoup de travail ils ont perdu leurs peines, soit ou pour les trop grandes froidures,

ſoit par defaut des choſes neceſſaires à pourſuivre leur route.

En l'an mil cinq cens vingt-quatre, Iean 1524.
Verazzano Florentin fut envoyé à la découverte des terres par le Roy Tres-Chrétien François premier, & de ſon voyage il fit vn rapport à ſa Majeſté, duquel je repreſenteray les choſes principales ſans m'arreter à ſuivre le fil de ſon diſcours. Voici donc ce qu'il en écrit: Ayans outrepaſſé l'ile de Madere, nous fumes pouſſez d'vne horrible tempéte, qui nous guidant vers le Nort, ou Septentrion, apres que la mer fut accoiſée nous ne laiſſames de courir la meſme route l'eſpace de vingt-cinq jours, faiſans plus de quatre cens lieuës de chemin par les ondes de l'Ocean: où nous découvrimes vne Terre-neuve non jamais (que l'on ſçache) conuë ni découverte par les anciens, ni par les modernes: & d'arrivée elle nous sembla eſtre fort baſſe; mais approchans à vn quart de lieuë, nous coneumes par les grands feuz que l'on faiſoit le long des havres & orées de la mer qu'elle eſtoit habitée, & qu'elle regardoit vers le Midi: & nous mettans en peine de prendre port pour ſurgir & avoir conoiſſance du païs, nous navigames plus de cinquante lieuës en vain: ſi que voyās que toujours la côte tournoit au Midi, nous deliberames de rebrouſſer chemin vers le Nort ſuivant nôtre courſe premiere. En fin voyans qu'il n'y avoit ordre de prendre port, nous ſurgimes en la côte, & envoyames vn

Premiere découverte de la Terre-neuve, depuis appellee la Floride.

Feuz que font les ſauvages és rives de la mer.

esquif vers terre, où furent veuz grand nombre des habitans du païs qui approcherent du bord de la mer ; mais dés qu'ils virent les Chrétiens proches d'eux ils s'enfuirent, non toutefois en telle sorte qu'ils ne regardassent souvent derriere eux, & ne prinssent plaisir avec admiration de voir ce qu'ils n'avoient accoutumé en leur terre: & s'ébahissoient & des habits des nôtres, & de leur blancheur & effigie, leur montrans où plus commodément ils pourroient prendre terre, &c. Puis il adjoute: Ils vont tout nuds, sauf qu'ils couvrent leurs parties honteuses, avec quelques peaux de certains animaux qui se rapportent aux Martes, & ces peaux sont attachées à vne ceinture d'herbe qu'ils font propre à ceci, & fort étroite, & tissue gentilement, & accoutrée avec plusieurs queuës d'autres animaux qui leur environnent le corps, & les couvrent jusques aux genoux : & sur la teste aucuns d'eux portent comme des chapeaux, & guirlandes faites de beaux pennaches. Ce peuple est de couleur vn peu bazanée, comme quelques Mores de la Barbarie qui avoisinent le plus de l'Europe: ont les cheveux noirs, touffus, & non gueres longs, & lesquels ils lient tout vnis & droits sur la teste, tout ainsi faits que si c'estoit vne queuë. Ils sont bien proportionnez de membres, de stature moyenne, vn peu plus grands que nous ne sommes, larges de poitrine, les bras forts & dispos,

Sauvages s'enfuirét à l'abord des Chrétiens.

Descriptiõ des Sauvages de la Terre-neuve.

comme aussi ils ont & pieds & jambes propres à la course, n'ayans rien qui ne soit bien proportionné, sauf qu'ils ont la face large, quoy que non tous, les yeux noirs & grands, le regard prompt & arreté. Ils sont assez foibles de force, mais subtils & aigus d'esprit, agiles & des plus grands & vites coureurs de la terre.

Or quant au plan & sit de cette terre & de l'orée maritime, elle est toute couverte de menu sablon qui va quelques quinze pieds en montant, & s'estend comme de petites collines & côtaux, ayans quelques cinquante pas de large: & navigant plus outre on trouve quelques ruisseaux & bras de mer qui entrent par aucunes fosses & canaux, lesquels arrousent les deux bords. Apres ce on voit la terre large, laquelle surmonte ces havres areneux, ayant de tresbelles campagnes, & plaines qui sont couvertes de bocages & forets tres-touffuës, si plaisantes à voir que c'est merveilles: & les arbres sont pour la pluspart lauriers, palmiers, & hauts cyprés, & d'autres qui sont inconeus à nôtre Europe; & lesquels rendoient vne odeur tres-souëve, qui fit penser aux François que ce païs participant en circonference avec l'Orient, ne peut estre qu'il ne soit aussi abondant en drogues & liqueurs aromatiques, comme encor la terre donne assez d'indices qu'elle n'est sans avoir des mines d'or, & d'argent, & autres metaux. Et est encor cette terre abondante en cerfs, daims, & lievres. Il y a

Situation de la Terre-neuve dite Floride.

Rapport de la Terre-neuve.

des lacs & étangs en grand nombre, & des fleuves & ruiſſeaux d'eau vive, & des oiſeaux de diverſes eſpeces, pour ne laiſſer choſe qui puiſſe ſervir à l'vſage des hommes.

Elevation de la Terre-neuve dite Floride.

Cette terre eſt en elevation de trente-quatre degrez, ayant l'air pur, ſerain, & fort ſain & temperé, entre chaud & froid, & ne ſent-on point que les vents violents & impetueux ſoufflent & reſpirent en cette region, y regnant le vent d'Orient & d'Occident, & ſur tout en eſté, y eſtant le ciel clair & ſans pluie, ſi ce n'eſt que quelquefois le vent Auſtral ſouffle, lequel fait elever quelques nuages & brouillas, mais cela ſe paſſe tout ſoudainement, & revient la premiere clarté. La mer y eſt coye, & ſans violence ni tourbillonnemens de flots, & quoy que la plage ſoit baſſe, & ſans aucun port, ſi n'eſt-elle point facheuſe aux navigans, d'autant qu'il n'y a pas vn eſcueil, & que juſques à rez de terre à cinq ou ſix pas d'icelle, on trouve ſans flux ny reflux vingt pieds d'eau. Quant à la haute mer on y peut facilement ſurgir, bien qu'vne nef fuſt combattuë de la fortune, mais prés de la rade il y fait dangereux. Par cette deſcription peut-on reconoiſtre que ledit Verazzano eſt le premier qui a découvert cette côte qui n'auoit point encore de nom, laquelle il appelle Terre-neuve, & depuis a eſté appellée la Floride par les Heſpagnols, ſoit ou pource qu'ils en eurent la veuë le jour de Paſques flories, ou pource qu'elle eſt toute verte & floriſſante, &

Mer ſans flux ni reflux.

que mesmeles eaux y sont couvertes d'herbes verdoyantes, estant auparavant nommée *Iaquaza* par ceux du païs.

Quant à ce qui est de la nature du peuple de cette contrée, noz François en parlent tout autrement que les Hespagnols, aussi estans naturellement plus humains, doux, & courtois, ils y ont receu meilleur traitement. Car Iean Ponce y estant allé à la découverte, & ayant mis pied à terre: comme il vouloit jetter les fondemens de quelque citadelle ou fort, il y fut si furieusement attaqué par vn soudain choc des habitans du païs, qu'outre la perte d'vn grand nombre de ses soldats, il receut vne playe mortelle, dont il mourut tot apres, ce qui mit son entreprise à neant, & ne reconeurent pour lors les Hespagnols que cet endroit où ils pretendoient se percher.

Nature du peuple de la Floride.

Hespagnols mal traités en la Floride.

Depuis encore Ferdinand Sotto riche des dépouilles du Peru, apres avoir enlevé les thresors d'Atabalippa, desireux d'entreprendre choses grandes, fut envoyé en ces parties-là par Charles V. Empereur avec vne armée en l'an mil cinq cens trente-quatre. Mais comme l'avarice insatiable le poussoit, recherchant les mines d'or premier que de se fortifier, ce pendant qu'il erroit ainsi vagabond, & ne trouvant point ce qu'il cherchoit & esperoit, il mourut de vergongne & de dueil, & ses soldats qui deçà, qui delà furent assommés en grand nombre par les Barbares. Derechef en l'an mil cinq cens quarante-huit furent

envoiez d'autres gens par le mesme Charles V. lesquels furent traitez de mesme, & quelques-vns écorchez, & leurs peaux attachées aux portes de leurs temples.

Nôtre Florentin Verazzano s'estant (comme il est à presumer) comporté plus humainement envers ces peuples, n'en receut que toute courtoisie, & pourtant dit qu'ils sont si gracieux & humains qu'eux (c'est à dire les François) voulans sçavoir quelle estoit la gent qui habitoit le long de cette côte, envoierent vn jeune marinier, lequel sautãt en l'eau (pource qu'ils ne pouvoient prendre terre, à cause des flots & courans) afin de donner quelques petites denrées à ce peuple, & les leur ayant jetté de loin (pour ce qu'il se mefioit d'eux) il fut poussé violemment par les vagues sur la rive. Les Indiens (ainsi les appelle-il tous) le voyans en cet état le prennent & portent bien loin de la marine, au grand étonnement du pauvre matelot, lequel s'attendoit qu'on l'allast sacrifier, & pour ce crioit-il à l'aide, & au secours, comme aussi les barbares crioient de leur part pẽsans l'asseurer. L'ayans mis au pied d'vn côtau à l'objet du Soleil ilz le dépouillerent tout nud, s'ébahissans de la blancheur de sa chair, & allumans vn grand feu, le firent revenir & reprendre sa force : & ce fut lors que tant ce pauvre jeune homme, que ceux qui étoient au batteau, estimoient que ces Indiens le deussent massacrer & immoler, faisans rotir sa chair en ce grand brazier, & puis en prendre leur

Humanité des Floridiens.

leur curée, ainsi que font les Canibales. Mais il en avint tout autrement. Car ayant repris ses esprits, & esté quelque temps avec eux, il leur fit signe qu'il s'en vouloit retourner au navire, où avec grande amitié ilz le reconduirent, l'accollans fort amoureusement. Et pour lui donner plus d'asseurance, ilz lui firent largue entre-eux, & s'arreterent jusques à tant qu'il fut à la mer.

Ayans traversé païs quelque centaine de lieuës en tirãt vers la côte, qui est aujourd'hui appellée Virginia, ils vindrent à vne autre contrée plus belle & plaisante que l'autre, & où les habitans étoient plus blancs, & qui se vetoient de certaines herbes pendantes aux rameaux des arbres, & lesquelles ilz tissent avec cordes de chanvre sauvage, de laquelle ils ont grande abondance. *Descriptiõ d'autres terres & peuples situez plus au Nort. Vétemẽs.*

Ils vivent de legumes, lesquelz ressemblent aux nôtres, & de poissons, & d'oiseaux qu'ils prennent aux rets, & avec leurs arcs, les fleches desquels sont faites de roseaux, & de cannes, & le bout desquelles est armé d'arretes de poisson, ou des os de quelque beste. *Victuailles.*

Ils vsent de canoës & vaisseaux tout d'vne piece, comme les Mexiquains, & y est le païsage & terroir fort plaisant, fertil, & plantureux, bocageux & chargé d'arbres, mais non si odoriferens, à cause que la côte tire plus vers le Septentrion: & par ainsi estant plus froide, les fleurs & fruits n'ont la vehemence en l'odeur que celles des contrées susdites, *Arbres moins odorans que devant.*

Vignes. La terre y porte des vignes & raiſins ſans culture, & ces vignes vont ſe hauſſans ſur les arbres, ainſi qu'on les voit accoutrées en Lombardie, & en pluſieurs endroits de la Gaſcogne: & eſt ce fruit bon, & de méme gouſt que les nôtres, & bien qu'ilz n'en facent point de vin, ſi eſt-ce qu'ils en mangent, & ſ'ilz ne cultivent cet arbriſſeau, à tout le moins otent-ils les fueillages qui lui peuvent nuire & empécher que le fruit ne vienne à maturité.

Fleurs. On y voit auſſi des roſes ſauvages, des lis, des violettes, & d'autres herbes odoriferentes, & qui ſont differentes des nôtres.

Maiſons. Et quant à leurs maiſons, elles ſont faites de bois & ſur les arbres, & en d'aucuns endroits ilz n'ont autre gite que la terre, ni autre couverture que le ciel, & par ainſi ilz ſont treſtous logés à l'enſeigne du Croiſſant, comme auſſi ſont tous ceux qui ſe tiennent le long de ces terres & rives de mer.

Somme, nôtre Verazzano décrit fort amplement toute cette côte, laquelle il a vniverſellement veuë juſques aux Terres-neuves où ſe fait la pecherie des moruës.

Mais d'autant qu'en nôtre navigation derniere ſouz la charge du ſieur de Poutrincourt en l'an mil ſix cens ſix, nous n'avons découvert que juſques au quarantieme degré, afin que le Lecteur ait la piece entiere de toute nôtre Nouvelle France coneuë, je coucheray ici ce que le meſme nous a laiſſé d'vn

païs qu'il décrit, & léquel il fait en mesme elevation qu'est la ville de Rome, à sçavoir à quarante degrez de la ligne, qui est vne partie du païs des Armouchiquois (car il ne donne pas de nom à pas vn des lieux qu'il a veu.) Il dit donc qu'il y vit deux Rois, c'est à dire deux Capitaines, & leur train tous allans nuds, sauf que les parties honteuses sont couvertes de peau soit de cerf ou d'autre sauvagine : hommes & femmes beaux & courtois sur tous autres de cette côte, ne se soucians d'or ni d'argent, comme aussi ilz ne tenoient en admiration ni les miroirs, ni la lueur des armes des Chretiens : seulement s'enqueroient comme on avoit mis ceci en œuvre. Vit leurs logis qui étoient fait comme les chassis d'vn lict soutenus de quatre piliers, & couverts de certaine paille, cõme noz nattes pour les defendre de la pluie : Et s'ils avoient l'industrie de batir comme par deçà il leur seroit fort aisé, à cause de l'abondance de pierres qu'ils ont de toute sorte, les bords de la mer en estãs tous couverts, & de marbre, & de jaspe, & autres especes. Ilz changent de place, & transportent leurs cabanes toutes les fois que bon leur semble, ayans en vn rien dressé vn logis semblable, & chacun pere de famille y demeurant avec les siens, si bien qu'on verra en vne loge vingt & trente personnes. Estans malades ilz se guerissent avec le feu, & meurent plus de grande vieillesse que d'autre chose : Ilz vivent de legumes,

Mœurs des peuples qui sont par les quarante degrez.

Logis.

Guerison de maladies.

Sauvages observent le cours de la lune pour semer.

comme les autres que nous avõs dit, & obſervẽt le cours de la lune lors qu'il faut les ſemer. Ilz ſont auſſi fort pitoyables envers leurs parens lors qu'ilz meurent, ou ſont en adverſité: car ilz les pleurent & plaignent : & eſtans morts ilz chantent je ne ſçay quels vers ramentevans leur vie paſſée.

Opinion ſur la mort de VeraZzano.

Voila en ſomme la ſubſtance de ce que nôtre Capitaine Florentin écrit des peuples qu'il a découvert. Quelqu'vn dit qu'eſtant parvenu au Cap Breton (qui eſt l'entrée pour cingler vers la grande riviere de Canada) il fut pris & devoré des Sauvages. Ce que difficilement puis-je croire, par ce qu'en ces parties-là ilz ne ſont point anthropophages, & ſe contentent d'enlever la teſte de leur ennemi. Bien eſt vray que plus avant vers le Nort il y a quelque nation farouche qui guerryoe perpetuellement noz mariniers, faiſans leur pecherie. Mais j'entens que la querele n'eſt pas ſi vieille, ains eſt depuis vingt-ans ſeulement, que les Maloins tuerent vne femme d'vn Capitaine, & n'en eſt point encor la vengeance aſſouvie. Car tous ces peuples barbares generalement appetent la vengeance, laquelle ilz n'oublient jamais, ains en laiſſent la memoire à leurs enfans. Et la religion Chrétienne a cette perfection entre autres choſes, qu'elle modere ces paſſions effrenées, remettant bien ſouvent l'injure, la juſtice, & l'execution d'icelle au jugement de Dieu.

Voyage du Capitaine Iean Ribaut en la Floride: Les découvertes qu'il y a fait: & la premiere demeure des Chrétiens & François en cette contrée.

CHAP. V.

ENCORES que portez de la marée & du vent tout enſemble nous ayons paſſé les bornes de la Floride, & ſoyons parvenuz juſques au quarantieme degré, toutefois il n'y aura point danger de tourner le Cap en arriere & r'entrer ſur noz briſées, d'autant que ſi nous voulons paſſer outre nous entrerons ſur les battures de Malebarre, terre des Armouchiquois en danger de nous perdre, ſi ce n'eſt que nous voulions tenir la mer: mais ce faiſant nous ne reconoitrons point les peuples ſur le ſujet deſquels nous-nous ſommes mis ſur le grand Ocean. Retournons donc en la Floride, car j'enten que depuis nôtre depart le Roy y a envoyé gens pour y dreſſer des habitations & colonies Françoiſes.

Iaçoit donc que ſelon l'ordre du temps il ſeroit cõvenable de rapporter ici les voyages du Capitaine Iaques Quartier, toutefois il me ſéble meilleur de cõtinuer ici tout d'vne ſuite le diſcours de la Floride, & montrer comme noz François y envoyez de par le Roy l'ont

premiers habitée, & ont traité alliance & amitié avec les Capitaines & Chefs d'icelle.

1562. En l'an mil cinq cens soixante-deux l'Admiral de Chastillon, Seigneur de loüable memoire, mais qui s'enveloppa trop avant aux partialitez de la Religion, desireux de l'honneur de la France fit en sorte envers le jeune Roy Charles IX. porté de lui-mesme à choses hautes, qu'il trouva bon d'envoyer nombre de gens à la Floride pour lors encores inhabitée des Chretiens, afin d'y établir le nom de Dieu souz son authorité. De cette expedition fut ordonné chef Iean Ribaut homme grave & fort experimenté en l'art de la marine, lequel apres avoir receu le cõmandement du Roy se mit en mer le 18. de Février accompagné de deux Roberges qui lui avoient esté fournies, & d'vn bon nombre de gentilhommes, ouvriers & soldats. Ayant donc navigé deux mois il prit port en la Nouvelle France terrissant pres vn Cap, ou promontoire, non relevé de terre, pour-ce que la côte est toute plate (ainsi que nous avons veu ci dessus en la description du voyage de Iean Verazzano) & appella ce Cap *le Cap François* en l'honneur de nôtre France. Ce Cap distant de l'Equateur d'environ trente degrez.

Voyage de Iean Ribaut en la Floride.

Cap François.

De ce lieu laissant la côte de la Floride qui se recourbe directement au Midi vers l'ile de Cuba finissant comme en pointe triangulaire, il cotoya vers le Septentrion, ou plustot Nordest, & dans peu de temps découvrit vne

fort belle & grande riviere, laquelle il voulut reconoitre, & arrivé au bord d'icelle le peuple le receut avec tout bon accueil, lui faisant presens de peaux de chamois: & là non loin de l'emboucheure de ladite riviere, il fit planter dans la riviere mesme vne colomne de pierre de taille sur vn petit côtau de terre sabloneuse en laquelle les armoiries de France étoient empreintes & gravées. Et entrant plus avant pour reconoitre le païs il s'arreta de l'autre côté d'icelle riviere, où ayant mis pied à terre pour prier Dieu & lui rendre graces, ce peuple cuidoit que les François adorassent le Soleil, par-ce qu'en priant ilz dressoient la veuë vers le ciel. Le Capitaine des Indiens de ce côté de la riviere (que l'historien de ce voyage appelle Roy) fit present audit Ribaut d'vn panache d'aigrette, teint en rouge, d'vn panier fait avec des palmites tissu fort artificiellemēt, & d'vne grāde peau figurée par tout de divers animaux sauvages si vivement representés & pourtraits que rien n'y restoit que la vie. Le Capitaine Frāçois en reciproque lui bailla des petis brasseletz d'étain argētez, vne serpe, vn miroir, & des couteaux, dōt il fut fort contēt. Et au contraire contristé du depart des François, lequels à l'adieu ilz chargerent de grande quātité de poissons. De-là traversans la riviere ces peuples se mettoient jusques aux aisselles pour recevoir les nôtres avec presens de mil & meures blanches & rouges, & pour les porter à terre. Là ils allerent voir le Roy

Reception du Capitaine Iean Ribaut.

Armoiries de France plantees dans la riviere de May en la Floride.

Presens des Indiēs aux François.

Presens du Capitaine Ribaut aux Indiens.

(que j'aime mieux nommer Capitaine) de ces Indiés, lequel ilz trouverét assis sur vne ramée de cedres & de lauriers, ayant pres de soy ses deux fils beaux & puissans au possible, & environé d'vne troupe d'Indiés, qui tous avoiét l'arc en main & la trousse pleine de fleches sur le dos merveilleusemét bien en conche. En cette terre il y a grande quãtité de vers à soye, à cause des meuriers. Et pour-ce-que noz gés y arriverent le premier jour de May, la riviere fut nommée du nom de ce mois.

Vers à soye.

De là poursuivans leur route ilz trouverent vne autre riviere laquelle ilz nómerent Seine pour la ressemblance qu'elle a avec nôtre Seine. Et passans outre vers les Nord-est trouverent encor vne autre riviere qu'ilz nómerent Somme, là où il y avoit vn Capitaine non moins affable que les autres. Et plus outre encore vne autre qu'ilz nommerent Loire. Et consequemmét cinq autres ausquelles ilz imposerent les noms de noz rivieres de Cherête, Garonne, & Gironde, & les deux autres ilz les appellerent Belle, & Grande, toutes ces neuf rivieres en l'espace de soixãte lieuës, les noms desquelles les Hespagnols ont chãgé en leurs Tables geographiques: & si quelques-vnes se trouvent où ces noms soient exprimés nous devons cela aux Holandois.

Seine. Somme. Loire. Cherente. Garonne. Gironde. Belle. Grande.

Or d'autant que celui qui est en plein drap choisit où il veut, aussi noz François trouvans toute cette côte inhabitée de Chrétiens ils desirerent se loger à plaisir, & passans outre

toujours vers le Nordeſt trouverent vne plus belle & grande riviere, laquelle ilz penſoient eſtre celle de Iordan, laquelle ils eſtoient deſireux de voir, & paraventure eſt cette ci méme, car elle eſt vne des belles qui ſoit en toute cette vniuerſelle côte. La profondité y eſt telle, nommément quand la mer commence à fluer dedans, que les plus grands vaiſſeaux de France, voire les caraques de Veniſe y pourroient entrer. Ainſi ilz mouïllerent l'ancre à dix braſſes d'eau, & appellerent ce lieu & la riviere méme LE PORT ROYAL. Pour la qualité de la terre il ne ſe peut rien voir de plus beau, car elle eſtoit toute couuerte de hauts cheſnes & cedres en infinité, & au deſſus d'iceux de lentiſques de ſi ſuave odeur, que cela ſeul rendoit le lieu deſirable. Et cheminãs à travers les ramées ilz ne voioiẽt autre choſe que poules d'Inde s'envoler par les forets, & perdris griſes & rouges quelque peu differentes des nôtres, mais principalement en grandeur. Ils entendoient auſſi des cerfs broſſer parmi les bois, des ours, loupcerviers, leopars, & autres eſpeces d'animaux à nous inconus. Quant à la pecherie vn coup de ſaine eſtoit ſuffiſant pour nourrir vn iour entier tout l'equipage. Cette riviere eſt à ſon embouchement large de cap en cap de trois lieuës Françoiſes. Ilz penetrerent fort avant dans cette riuiere, laquelle a pluſieurs bras, & trouverent force Indiens, leſquels du commencement fuioient à leur venuë, mais par apres furent bien-tot apprivoiſez, ſe fai-

Iordan.

Chenes, Cedres.

Poules d'Inde. Perdris.

Cerfs, Ours, Loup-cerviers, Leopars.

ſans des preſens les vns aux autres, & vouloient ces peuples les retenir avec eux, leur promettans merveilles. En vn des bras de cette riviere trouvans lieu propre ilz planterent en vne petite ile vne borne où eſtoient grauéees les armes de France. Au reſte ces peuples là ſont ſi heureux en leur façon de vivre, qu'ilz ne la voudroient pas quitter pour la nôtre, i'entens des hommes aiſés. Et en cela eſt la condition du menu peuple de deça bien miſerable (ie laiſſe à part le point de la religion) qu'ilz n'ont rien qu'auec vne incroyable peine & travail, & ceux-là ont abondance de tout ce qui leur eſt neceſſaire à vivre. Que ſ'ilz ne ſont habillez de velours & de ſatin, la felicité ne git point en cela, ains ie diray que la cupidité de telles choſes, & autres ſuperfluitez que nous voulõs avoir, ſont les bourreaux de nôtre vie. Car pour parvenir à ces choſes, celui qui n'a ſon diſner preſt, a beſoin de merveilleux artifices, eſquels bien ſouvent la conſcience demeure intereſſée. Mais encore chacun n'a-il point ces artifices, tels qu'ilz ſont: tel a envie de travailler qui ne trouve pas à quoy ſ'occuper: & tel travaille à qui ſon labeur eſt ingrat: & de là mille pauvretés entre nous. Et entre ces peuples tous ſont riches ſ'ils avoient la grace de Dieu, car la vraye richeſſe c'eſt d'avoir contentement. La terre & la mer leur dõnent abondãment ce qu'il leur faut, ils en vſent ſans rechercher les façõs de deguiſer les viandes, ni tant de ſaulſes qui bien ſouvent coutent plus que le poiſſon. Et pour les

Armes de France poſées en vne ile.

La condition des peuples de deça plus miſerable que celle des Indiens.

avoir il se faut donner de la peine. Que s'ilz n'ont tant d'appareils que nous, ilz peuvent dire d'autre part que nous n'avons point libre la chasse du cerf comme eux, ni des eturgeons, saumons, & mille autres poissons à foison.

Noz François caresserent fort long temps deux jeunes Indiens pour les ammener en France & les presenter à la Royne, suivant le commandement qu'ils en avoient eu, mais il n'y eut moyen de les retenir, ains se sauverent sans emporter les habits qui leur avoient esté donnés. Au temps de Charles V. Empereur, les Hespagnols habitans de sainct Domingue en attirerent cauteleusement quelques vns de cette côte, iusques au nombre de quarante pour trauailler à leurs mines, mais ils n'en eurent point le fruit qu'ils en attendoient, car ilz se laisserent mourir de faim excepté vn qui fut mené à l'Empereur, lequel il fit peu apres baptiser, & lui donna son nom. Et parce que cet Indien parloit toujours de son Seigneur (ou Roy) *Chiquola*, il fut nommé Charles de *Chiquola*. Ce *Chiquola* estoit vn des plus grãds Capitaines de cette contrée, habitant avant dans les terres en vne ville, ou grand enclos, où il y avoit de fort belles & hautes maisons.

Or le Capitaine Ribaut apres avoir bien recogneu cette riviere, desireux de l'habiter il assembla ses gens ausquels il fit vne longue harangue pour les encourager à se resoudre à cette demeure, leur remontrant combien ce

leur seroit chose honorable à tout jamais d'avoir entrepris vne chose si belle, quoy que difficile. Enquoy il n'oublia à leur proposer les exemples de ceux qui de bas lieu estoient parvenuz à des choses grandes, comme de l'Empereur Ælie Pertinax, lequel estant fils d'vn cordonnier ne dedaigna de publier la bassesse de son extraction, ains pour exciter les hômes de courage, quoy que pauvres, à bien esperer, fit recouvrir la boutique de son pere d'vn marbre bien élaboré. Aussi du vaillant & redouté Agatocles, lequel estant fils d'vn potier de terre, fut depuis Roy de Sicile, & parmi les vaisselles d'or & d'argent se faisoit aussi servir de poterie de terre en memoire de la condition de son pere. De Rusten Bascha, de qui le pere estoit vacher, & toutefois par sa valeur & vertu parvint à tel degré qu'il épousa la fille du Grand Seigneur son Prince. A peine eut-il achevé son propos, que la pluspart des soldats respondirent qu'vn plus grand heur ne leur pourroit avenir, que de faire chose qui d'eust reüssir au contentement du Roy, & à l'accroissement de leur honneur. Supplians le Capitaine avant que partir de ce lieu leur batir vn fort, ou y donner commencement, & leur laisser munitions necessaires pour leur defense. Et ja leur tardoit que cela ne fust fait.

L'Empereur Pertinax fils d'vn cordonnier.

Agatocles.

Rusten Bascha.

Le Capitaine les voyant en si bonne volonté, en fut fort rejouï, & choisit vn lieu au Septentrion de cette riviere le plus propre &

commode, & au contentement de ceux qui y devoient habiter, qu'il fut possible de trouver. Ce fut vne ile qui finit en pointe vers l'embouchure d'icelle riviere, dans laquelle ile entre vne autre petite riviere, laquelle neantmoins est assez profonde pour y retirer galeres & galliotes en assez bon nombre: & poursuivant plus avant au long de cette ile, il trouva vn lieu fort explané joignant le bord d'icelle, auquel il descendit, & y batit la forteresse, laquelle il garnit de vivres & munitions de guerre pour la defense de la place. Puis les ayans accommodé de tout ce qui leur estoit besoin, resolut de prendre congé d'eux. Mais avant que partir, appellāt le Capitaine Albert (lequel il laissoit comme chef en ce lieu) *Premier fort bati en la Nouvelle France.*

„ *Capitaine Albert* (dit-il) *i'ay à vous prier en* „ *presence de tous que vous ayés à vous acquitter si* „ *sagement de vôtre devoir, & si modestement gou-* „ *verner la petite troupe que ie vous laisse* (ilz n'e- „ stoient que quarante) *laquelle de si grande* „ *gaieté demeure souz vôtre obeissance, que iamais ie* „ *n'aye occasion que de vous loüer, & ne taire* (*cōme* „ *i'en ay bonne envie*) *devant le Roy le fidele service* „ *qu'en la presence de nous tous lui promettez faire* „ *en sa Nouvelle France. Et vous compagnons* (dit „ il aux soldats) *ie vous supplie aussi recognoistre le* „ *Capitaine Albert comme si c'estoit moy méme qui* „ *demeurast, luy rendans obeissance telle que le vray* „ *soldat doit faire à son chef & Capitaine, vivans* „ *en fraternité les vns avec les autres, sans aucune* „ *dissension, & ce faisant Dieu vous assistera & be-* „ *nira vos entreprises.* *Exhortation du Capitaine Ribaut.*

Retour du Capitaine Iean Ribaut en France: Confederations des François auec les chefs des Indiens: Festes d'iceux Indiens: Necessité de vivre des François: Courtoisie des Indiens: Diuision des François: Mort du Capitaine Albert.

CHAP. VI.



LE Capitaine Ribaut ayant fini son propos, il imposa au Fort des Frãçois le nom de CHARLE-FORT, en l'honneur du Roy Charles, & à la petite riviere celui de Chenonceau. Et prenant congé de tous il se retira avec sa troupe dans ses vaisseaux. Le lendemain leuant les voiles, il salua les François Floridiens de maintes canonades pour leur dire adieu, eux de leur part ne s'oublierent à rendre la pareille.

Les voila donc à la voile tirans vers le Nordest pour découvrir davantage la côte, & à quinze lieuës du Port Royal trouverent vne riviere, laquelle ayans reconeu n'avoir que demie brasse d'eau en son plus profond, ilz l'appellerent la Riviere basse. Là ilz se trouverent en peine, & ne sçavoient que faire ne trouvans que six, cinq, quatre, & trois brasses d'eau, encores qu'ils fussent six lieuës en

Riviere basse.

Battures.

mer. Mettans doncles voiles bas le Capitaine prit conseil de ce qu'ils auroient à faire, ou de poursuivre la découverte, ou de se mettre en mer par le Levant, attédu qu'il avoit de certain reconeu, méme laissé des Frãçois qui ja possedoient la terre. Les vns lui dirent qu'ils avoient occasion de se contenter veu qu'il ne pouvoit faire davantage luy remettans devant les ïeux qu'il avoit reconeu en six sepmaines plus que les Hespagnols n'avoient fait en deux ans és conquestes de leur Nouvelle Hespagne : & que ce seroit vn grand service au Roy s'il lui portoit nouvelles en si peu de temps de son heureuse decouverte. D'autres lui proposerent la perte & degast de ses vivres, & d'ailleurs l'inconvenient qui pourroit avenir pour le peu d'eau qui se trouvoit de jour le long de la côte Ce que bien debattu il se resolut de quitter cette route, & prendre la partie Orientale pour retourner droit en France, en laquelle il arriva le vingtieme de Iuillet, mil cinq cens soixante deux.

Arrivée en Frãce.

Ce pendant le Capitaine Albert s'étudia de faire des alliances & confederations avec les *Paracoussis* (ou Capitaines) du païs: entre autres avec vn nommé *Audusta*, par lequel il eut la conoissance & amitié de quatre autres, sçavoir *Mayon*, *Hoya*, *Touppa*, & *Stalame*, lesquels il visita & s'honorerent les vns les autres par mutuels presens. La demeure dudit *Stalame* estoit distãte de Charle-fort de quinze grãdes lieuës à la partie Septentrionale de la riviere:

Confederations & alliances.

& pour confirmation d'amitié, il bailla audit Capitaine Albert son arc & ses fleches & quelques peaux de chamois. Pour le regard *d'Audusta* l'amitié estoit si grande entre eux qu'il ne faisoit ny entreprenoit rien de grand sans le conseil de noz François. Mémes il les invitoit aux festes qu'ilz celebrent par certaines saisons. Entre lesquelles y en a vne qu'ils appellent *Toya*, où ilz font des ceremonies étranges. Le peuple s'assemble en la maison (ou cabane) du *Paracousti*, & apres qu'ils se sont peints & emplumez de diverses couleurs ils s'acheminẽt au lieu du Toya, qui est vne grãde place ronde, là où estans arrivez ilz se rangent en ordonnance, puis trois autres surviennent peints d'autre façon, aians chacun vne tabourasse au poing, lesquels entrent au milieu du rond dansans & chantans lamentablement, estans suivis des autres qui leur respondent. Apres trois tournoiemens faits de cette façon ilz se prennent à courir comme chevaux debridez parmi l'epais des forets. Là dessus les femmes commencent à pleurer & cõtinuent tout le long du jour si lamentablement que rien plus: & en telle furie elles empoignent les bras des ieunes filles, lesquelles elles decoupent cruellement avec des ecailles de moules bien aiguës, si bien que le sang en decoule, lequel elles iettent en l'air, s'ecrians: *He Toya* par trois fois. Les trois qui commencent la feste sont nommez *Ioanas*: & sont cõme les Prestres & sacrificateurs des Floridiens, ausquels ils adjoutent

Feste dite Toya.

Ioanas ceux qui sont cõme les Prestres des Floridiẽs.

adjoutent foy & creance, en partie pour autant que de race ilz ſont ordonnez aux ſacrifices, & en partie auſſi pour autant qu'ilz ſont ſi ſubtils magiciens, que toute choſe égarée eſt incontinent recouvrée par leur moyen. Or ne ſont ilz reverez ſeulement pour ces choſes, mais auſſi pour autant que par ie ne ſçay quele ſcience & conoiſſance qu'ils ont des herbes ilz gueriſſent les maladies.

En toute nation du monde la Pretriſe a toujours eſté reverée, & ce d'autant plus que ceux de cette qualité ſont comme les mediateurs d'entre Dieu (ou ce qu'on eſtime eſtre Dieu) & les hommes. Au moyen dequoy ils ont ſouvent poſſedé le peuple & aſſujettis les ames à leur deuotion, & ſouz cette couleur ſe ſont authoriſés en beaucoup de lieux par deſſus la raiſon. Ce qui a émeu pluſieurs Rois & Empereurs d'envier cette dignité, reconoiſſans que cela pouvoit beaucoup ſervir à la manutention de leur état. Celui auſſi qui peut reveler les choſes abſentes pour leſquelles nous ſommes en peine non ſans cauſe eſt honoré de nous, & principalement quand avec ceci il a la conoiſſance des choſes propres à la gueriſon de noz corps, choſe merveilleuſement puiſſante pour acquerir du credit & authorité entre les hommes : ce que l'Eſcriture ſainčte a remarqué quand elle a dit par la bouche du Sage fils de Sirach : *Honore le Medecin de l'honneur qui lui appartient pour le beſoin que tu en as : La ſcience du Medecin* *Eccleſiaſtic. 38.*

lui fait lever la teste, & le rend admirable entre les Princes.

Ces Prêtres donc, ou plustot devins (tels que sont en la Nouvelle France, province des Souriquois où nous avons habité, ceux qu'iceux Souriquois appellent Aoutmoins) qui s'en sont ainsi fuis par les bois retournét deux jours apres: puis estans arrivez, ilz commencent à danser d'vne gaieté de courage tout au beau milieu de la place, & à rejouïr les bons peres Indiens, qui pour leur vieillesse ou indisposition ne sont appellés à la feste: puis se mettent à banqueter, mais c'est d'vne avidité si grande, qu'ils semblent plustot devorer que manger. Or ces *Joanas* durant les deux jours qu'ils sont ainsi par les bois font des invocations à *Toya* (qui est le demon qu'ilz consultent) & par characteres magiques le font venir pour parler à lui, & lui demander plusieurs choses selon que leurs affaires le desirent. A cette feste furent noz François invitez, comme aussi au banquet.

Mais apres s'en estans retournés à Charle-fort, ie ne trouve point à quoy ilz s'occupoient: & j'ose bien croire qu'ilz firent bonne chere tant que leurs vivres durerent sans se soucier du lendemain, ny de cultiver & ensemencer la terre, ce qu'ilz ne devoient obmettre puis que c'estoit l'intention du Roy de faire habiter la province, & qu'ils y estoient demeurez pour cet effect. Le sieur de Poutrincourt en fit tout autrement en nôtre

voyage. Car dés le lendemain que nous fumes arrivés au PORT ROYAL (Port qui ne cede à l'autre, duquel nous avons parlé en tout ce qui peut estre du contentement des yeux) il employa ses ouvriers à cela, cōme nous dirons en son lieu, & print garde aux vivres de telle façon que le pain ni le vin n'a iamais manqué à persone, ains avions dix bariques de farines de reste, & du vin autant qu'il nous falloit; voire encore plus: mais ceux qui nous vindrent querir nous aiderent bien à le boire au lieu de no⁹ apporter du soulagemēt.

Port Royal en la terre du sieur de Poutrincourt.

Noz François doncques de Charle-fort soit faute de prevoyance, ou autrement, au bout de quelque temps se trouverent courts de vivres, & furent contraints d'importuner leurs voisins, lesquels se depouillerent pour eux, se reservans seulement les grains necessaires pour ensemencer leurs champs: ce qu'ils font enuiron le mois de Mars. En quoy ie conjecture que dés le mois de Ianuier ilz n'avoiēt plus rien. C'est pourquoy les Indiens leur donnerent avis de se retirer par les bois & de vivre de glans & de racines, en attendant la moisson. Ilz leur donnerent aussi avis d'aller vers les terres d'vn puissant & redouté Capitaine nommé *Covecxis*, lequel demeuroit plus loin en la partie meridionale abondante en toutes saisons en mil, farines, & féves: disans que par le secours de cetui-ci & de son frere *Ouadé* aussi grand Capitaine, ilz pourroient avoir des vivres pour vn fort long temps, &

Necessité de vivres entre les François.

ſeroient bien aiſes de les voir & prendre conoiſſance à eux. Noz François preſſez jà de neceſſité accepterent l'avis, & avec vne guide ſe mirent en mer, & trouverent *Ouadé* à vingt cinq lieuës de Charle-fort en la riviere Belle, lequel en ſon langage lui temoigna le grand plaiſir qu'il avoit de les voir là venuz, proteſtant leur eſtre ſi loyal amy à l'avenir, que contre tous ceux qui leur voudroient eſtre ennemis il leur ſeroit fidele defenſeur. Sa maiſon eſtoit tapiſſée de plumaſſerie de diverſes couleurs de la hauteur d'vne picque, & le lict dudit *Ouadé* couvert de blanches couvertures tiſſuës en compartimens d'ingenieux artifice, & frangez tout à lentour d'vne frange teinte en couleur d'écarlate. Là ils expoſerent leur neceſſité, à laquelle fut incontinent pourveu par le Capitaine Indien, lequel auſſi leur fit preſent de ſix pieces de ſes tapiſſeries telles que nous avons dites. En recompenſe de quoy les François luy baillerent quelques ſerpes & autres marchandiſes: & ſ'en retournerent. Mais comme ils penſoient eſtre à leur aiſe, voici que de nuit le feu aidé du vent ſe print en leurs maiſons d'vne telle apreté, que tout y fut conſommé fors quelque peu de munitions. En cette extremité les Indiens ayans pitié d'eux les aiderent de courage à rebatir vne autre maiſon, & pour les vivres ils eurent recours vne autre fois au Capitaine *Ouadé*, & encores à ſon frere *Covecxis*, vers leſquels ils allerent & leur raconterent le deſ-

Deſaſtre de feu.

astre qui les avoit ruiné, que pour cette cause ilz les supplioient de leur subvenir en ce besoin. Ilz ne furent trompez de leur attente. Car ces bonnes gens fort liberalement leur departirẽt de ce quils avoient, avec promesse de plus si cela ne suffisoit. Presens aussi ne manquerent d'vne part & d'autre: mais *Ouadé* bailla à noz François nombre de perles belles au possible, de la mine d'argẽt, & deux pierres de fin cristal que ces peuples fouïssent au pied de certaines hautes montaignes, qui sont à dix journées de là. A tant les François se departent de là, & se retirent en leur Fort. Mais le mal-heur voulut que ceux qui n'avoient peu estre domtez par les eaux, ny par le feu, le fussent par eux-mémes. Car la division se mit entre eux à l'occasion de la rudesse ou cruauté de leur Capitaine, lequel pendit lui-méme vn de ses soldats sur vn assez maigre sujet. Et comme il menaçoit les autres de chastiment (qui paraventure ne lui obeissoient, & il est bien à croire) & mettoit quelquefois ses menaces à execution, la mutinerie s'enflamma si avant entre eux, qu'ilz le firent mourir. Et qui leur en donna la principale occasion, ce fut le degradement d'armes qu'il fit à vn autre soldat qu'il avoit envoyé en exil, & lui avoit mãqué de promesse. Car il lui devoit envoyer des vivres de huit en huit jours, ce qu'il ne faisoit pas, mais au contraire disoit qu'il seroit bien aise d'entendre sa mort. Il disoit davantage qu'il en vouloit chastier encore d'autres,

Division entre les François. Cruauté du Capitaine Albert.

& vsoit de langage si mal-sonnant, que l'honnesteté defend de le reciter. Les soldats qui voioient ces furies s'augmenter de jour en jour, & craignans de tomber aux dangers des premiers, se resolurent à ce que nous avons dit, qui est de le faire mourir.

Vn Capitaine qui a la conduite d'vn nombre d'hommes; & principalement volontaires, comme estoient ceux-ci, & en vn païs tant éloigné, doit vser de beaucoup de discretion, & ne point prendre au pied-levé tout ce qui se passe entre soldats, qui d'eux-mémes aiment la gloire & le point d'honneur. Et ne doit point aussi tellement se devétir d'amis, qu'en vne troupe il n'en ait la meilleure partie à son commandement, & sur tout ceux qui sont de mise. Il doit aussi considerer que la conservation de ses gens c'est sa force, & le depeuplement sa ruine. Ie puis dire du sieur de Poutrincourt (& ce sans flatterie) qu'en tout nôtre voyage il n'a jamais frappé pas vn des siens, & si quelqu'vn avoit failly il faisoit tellement semblant de le frapper qu'il lui bailloit loisir d'évader. Et neantmoins la correction est quelquefois necessaire, mais nous ne voiōs point que par la multitude des supplices le monde se soit jamais amendé. C'est pourquoy Seneque disoit que le plus beau & le plus digne ornement d'vn Prince estoit cette corone POVR AVOIR CONSERVÉ LES CITOYENS.

Le sieur de Poutrincourt.

Au livre de la Clemence chap. 24.

Election d'vn Capitaine au lieu du Capitaine Albert. Difficulté de retourner en France faute de navire: Secours des Indiens là dessus: Retour: Etrange & cruele famine: Abord en Angleterre.

CHAP. VII.



E dessein de noz mutins executé ilz retournerent querir le soldat exilé qui estoit en vne petite ile distāte de Charle-fort de trois lieuës, là où ilz le trouverent à demi mort de faim. Or estans de retour ilz s'assemblerēt tous pour élire vn chef sur eux. Ce qu'ils firent: & fut nommé pour Capitaine Nicolas Barré hōme digne de commandement, & qui vequit en bonne concorde avec eux. Ce pendant ilz commencerent à batir vn petit bergantin en esperance de repasser en France, s'il ne leur venoit secours, comme ils attendoient de jour en jour. Et encores qu'il n'y eust homme qui entendit l'art, toutefois la necessité qui apprend toutes choses leur en montra les moyens. Mais c'est peu de chose d'avoir du bois assemblé en cas de vaisseaux de mer. Car il y faut vn si grand attirail, que la structure du bois ne semble qu'vne petite partie. Ilz n'avoient ni cordages, *Election d'vn nouveau Capitaine.*

ni voiles, ni dequoy calfeutrer leur vaisseau, ni moyen d'en recouvrer. Neantmoins en fin Dieu y pourveut. Car comme ils estoient en cette perplexité, voici venir *Audusta* & *Macou* Princes Indiens, accompagnés de deux cens hommes, qui sur la plainte des François promirent de retourner dans deux jours, & apporter si bonne quantité de cordages, qu'il y en auroit suffisamment pour en fournir le bergantin. Ce pendant noz François allerent par les bois recuillir tant qu'ilz peurent de gommes de sapins dont ils brayerent leur vaisseau. Ilz se servirent aussi de mousses d'arbres pour le calage ou calfeutrage. Quant aux voiles ils en firent de leurs chemises & draps de lit. Les Indiens ne manquerét point à leur promesse. Ce qui contenta tant les François qu'ils leur laisserent à l'abandon ce qui leur restoit de marchandises. Le bergátin achevé, ilz se mettent en mer assez mal pourveuz de vivres, & partant inconsiderément, attendu la longueur du voyage & les grands accidens qui peuvent survenir en vne si spatieuse mer. Car aians tant seulement fait le tiers de leur chemin, ilz furent surpris de calmes si ennuieux qu'en trois semaines ilz n'avancerent pas de vingt cinq lieuës. Pendant ce temps les vivres se diminuerent & vindrent à telle petitesse, qu'ilz furent contraints ne manger que chacun douze grains de mil par iour, qui sont environ de la valeur de douze pois: encore tel heur ne leur dura-il gueres: car tout à coup

Honeteté des Indiens.

Partemét des François.

les vivres leur defaillirent, & n'eurent plus asseuré recours qu'aux souliers & colets de cuir qu'ils mangerent. Quant au boire, les vns se servoient de l'eau de la mer, les autres de leur vrine; & demeurerent en telle necessité vn fort long-temps, durant lequel vne partie mourut de faim. D'ailleurs leur vaisseau faisoit eau, & étoient bien empechés à l'étancher, mesmement la mer estant emeuë, comme elle fut beaucoup de fois, si bien que comme desesperés ilz laissoient là tout, & quelquefois reprenoient vn peu de courage. En fin au dernier desepoir quelques-vns d'entre-eux proposerent qu'il estoit plus expedient qu'vn seul mourust, que tant de gens perissent: suivant quoy ils arreterēt que l'vn mourroit pour sustenter les autres. Ce qui fut executé en la personne de *Lachere*, celui qui avoit esté envoyé en exil par le Capitaine Albert, la chair duquel fut departie égalément entre-eux tous, chose si horrible à reciter, que la plume m'en tombe des mains. Apres tant de travaux en fin ils découvrirent la terre, dont ilz furent tellement rejouïs que le plaisir les fit demeurer vn long-temps comme insensez, laissans errer le bergantin çà & là sans conduite. Mais vne petite Roberge Anglesque aborda le vaisseau, en laquelle y avoit vn François qui étoit allé l'an precedent en la Nouvelle France avec le Capitaine Ribaut. Ce François les reconut & parla à eux, puis leur fit donner à manger & boire. Incontinent ilz reprindrent leurs natu-

Etrange necessité de vivres.

Cruelle famine.

Roberge Anglesque abordant les François.

rels esprits, & lui discoururent au long leur navigation. Les Anglois consulterent long-temps de ce qu'ilz devoient faire. En fin ilz resolurent de mettre les plus debiles en terre, & mener le reste devers la Roine d'Angleterre.

De verité ce fut manquer de foy, & vne inhumanité soit au Capitaine Ribaut, soit à celui qui l'avoit envoié, de n'avoir autre soin de ces gens-ci, & les laisser sans secours de vivres, ni de vaisseau pour retourner. C'est chose qu'on doit principalement desirer en voyages si lointains d'avoir vn cheval à l'étable sur lequel on se puisse asseurer, arrivant quelque changement en vn Etat, ou accident en la mer. Vray est que nous n'étions gueres en meilleure condition que ceux-ci au voyage que nous avons fait au deçà de la Floride: mais encore avions nous des barques pour en vn besoin aller chercher les navires François qui font leurs pecheries du long de noz côtes, & leur demander le passage en France en leur payant la voiture. Et neantmoins le sieur de Monts qui n'est point Admiral n'a oncques manqué à sa promesse depuis ses entreprises, ains a continuellement envoié quelque navire pour rechanger ceux qui étoient allez souz son avœu en son gouvernemét de la Nouvelle France. En quoy, comme en autres choses, il est loüable, n'ayant rien épargné à ce qui pouvoit servir à l'établissement d'vne province Chretienne & Françoise.

Quelle asseurance doivent prendre ceux qui se mettent en long voyage.

Le sieur de Monts.

Voyage du Capitaine Laudonniere en la Floride dite Nouvelle France: Son arrivée à l'ile de ſainct Dominique: puis en ladite province de la Floride: Grand âge des Floridiens: Honneſteté d'iceux: Baſtiment de la fortereſſe des François.

CHAP. VIII.



QVAND le Capitaine Iean Ribaut arriva en France il y trouva les guerres civiles allumées, leſquelles furent cauſe en partie que les François ne furent ſecourus ainſi qu'il leur avoit eſté promis, que le Capitaine Albert fut tué, & le païs abandonné. La paix faite, l'Admiral de Châtillon, qui ne s'estoit ſouvenu de ſes gens tandis qu'il faiſoit la guerre à ſon Prince, en parla au Roy au bout de deux ans, lui remóntrant qu'on n'en avoit aucune nouvelle, & que ce ſeroit dommage de les laiſſer perdre. A cauſe dequoi ſa Majeſté lui accorda de faire equipper trois vaiſſeaux, l'vn de ſix vingts tonneaux, l'autre de cent, l'autre de ſoixante pour les aller chercher & ſecourir, mais il en eſtoit bien tard.

Troubles en France.

Trois vaiſſeaux pour le voyage de la Floride.

Le Capitaine Laudonniere eut la charge de ces trois navires, & fit voiles du havre de Grace le vingt-deuxieme Avril mil cinq cens ſoixante quatre, droit vers les iles Fortunées, dites

1564.

maintenant Canaries, en l'vne desquelles appellée *Teneriffé*, autrement le Pic, y a vne chose emerveillable digne d'estre couchée ici par écrit. C'est vne montagne au milieu d'icelle laquelle est si excessivement haute que plusieurs afferment l'avoir veu de cinquante à soixante lieuës loin. Elle est preque semblable à celle *d'Ætna*, jettant des flammes comme le mont Gibel en Sicile, & va droit comme vn pic, & au haut d'icelle on ne peut aller sinon depuis la mi-May jusques à la mi-Aoust à cause de la trop vehemente froidure: chose d'autant plus émerveillable qu'elle n'est distante de l'Equateur que de vingt-sept degrez & demi. Mesme il y a des neges encores au mois de May, à raison dequoy Solin l'a appellée *Nivaria*, comme qui diroit l'ile Negeuse. Quelques-vns pensent que cette montagne soit ce que les anciés ont appellé le mont d'Atlas, d'où la mer Atlantique a pris son nom.

Teneriffé montagne emerveillable.

Delà par vn vent favorable en quinze jours noz François vindrent aux Antilles, puis à sainct Dominique, qui est vne des plus belles iles de l'Occident, fort montagneuse, & d'assez bonne odeur. Sur la côte de cette ile deux Indiens voulans aborder les François, l'vn eut peur & s'enfuit, l'autre fut arreté, & en cette sorte ne sçavoit quel geste tenir tant il estoit epouvanté, cuidant estre entre les mains des Hespaguols, qui autrefois lui avoiét coupé les genitoires, comme il montroit. En

Sainct Dominique.

Cruauté Hespagnole.

fin toutefois il s'asseura, & lui bailla-on vne chemise, & quelques petis joyaux. Ce peuple jaloux ne veut qu'on approche de leurs cabanes, & tuerent vn François pour s'en estre trop approché. La vengeance n'en fut point faite pour trop de considerations, lesquelles les Hespagnols ne pouvans avoir, ont quelquefois esté paraventure induits aux cruautez qu'ils ont commises. Vray est qu'elles ont esté excessives, & d'autant plus abominables qu'elles ont parvenu jusques aux François, qui possedoient vne terre de leur juste & loyal conquest, sans leur faire tort, comme nous dirons à la fin du traité de la Floride. En cette ile de sainct Dominique il y a des serpens enormement grands. Noz Fráçois cherchans par le bois certains fruits excellens appellés *Ananas*, tuerent vn de ces serpens long de neuf grands pieds, & gros comme la jambe.

Ialousie des Indiés.

Grands serpens.

L'arrivée en la Nouvelle France fut le vingt-deuxieme Iuin à trente degrez de l'Equateur, & dix lieuës au dessus du Cap François, & trente lieuës au dessuz de la riviere de May, où noz François mouïllerent l'ancre en vne petite riviere qu'ils nommerent la riviere des Dauphins, où ilz furent receuz fort courtoisement & humainement des peuples du païs, & de leur *Paraousti*, qui veut dire Roy ou Capitaine, au grand regret desquels ils tirerét vers la riviere de May, à laquelle estás arrivez, le *Paraousti* appellé *Satouriona* avec deux siens fils beaux, grands, & puissans, & grand nombre d'Indiens vindrent au devant d'eux, ne

Arrivée en la Floride.

Riviere des Dauphins.

Arrivée à la riviere de May, & joye des Indiés.

sçachans quelle contenance tenir de force de joye qu'ilz avoient. Ilz leur montrerent la borne qu'y avoit planté le Capitaine Ribaut deux ans auparavant, laquelle par honneur ils avoient environnée de lauriers, & au pied y avoient mis force petis paniers de mil qu'ils appellent *tapaga, tapola*. Ilz la baiserent plusieurs fois, & inviterent les François à en faire de méme. En quoy se reconoit combien la la Nature est puissante d'avoir mis vne telle sympathie entre ces peuples-ci & les François, & vne totale antipathie entre-eux & les Hespagnols.

Reverence des Sauvages à la borne mise par les François.

Ie ne vaux m'arréter à toutes les particularités de ce qui s'est passé en ce voyage, craignant d'ennuyer le lecteur en la trop grande curiosité, mais seulement aux choses plus generales, & plus dignes d'estre sçeuës. Noz François donc desireux de reconoitre le païs allerent à-mont la riviere, en laquelle estans entré bien avant & recreuz du chemin, ilz trouverent quelques Indiens, lesquels n'estans asseurés, ilz les appellerent crians *Antipola Bounason*, qui veut dire Frere, ami, comme là où nous avons demeuré *Nigmach*, & en autres endroits *Hirmo*. A cette parole ilz s'approcherent, & reconoissans noz François que le premier estoit suivi de quatre qui tenoient la queuë de son vétement de peau par derriere, ilz se douterent que c'estoit le *Paraousti*, & qu'il falloit aller au devant de lui. Ce *Paraousti* fit

Honneur des Floridiens à leur Capitaine.

vne longue harangue tendant à ce que les nôtres allaſſent en ſa cabane, & en ſigne d'amitié bailla ſa robe ou manteau de chamois au conducteur de la troupe Françoiſe dit le ſieur d'Ottigni. En paſſant quelque marécage, ces Indiens portoient les nôtres ſur leurs épaules. En fin arrivés ilz furent receuz avec beaucoup d'amitié, & virent vn vieillard pere de cinq generations, de l'aáge duquel ſ'eſtans informé ilz trouverent qu'il avoit environ trois cens ans. Au reſte tout decharné, auquel ne paroiſſoient que les os: mais ſon fils ainé avoit mine de pouvoir vivre encore plus de trente ans. Pendant ces choſes le Capitaine Laudonniere viſita quelque montagne où il trouva des Cedres, Palmiers, & Lauriers plus odorans que le baume: item des vignes en telle quantité qu'elles ſuffiroient pour habiter le païs: & outre ce grande quantité d'Eſquine entortillée à l'entour des arbriſſeaux: item des prairies entrecoupées en iles & ilettes du long de la riviere: choſe fort agreable. Cela fait il ſe partit de là pour aller à la riviere de Seine diſtante de la riviere de May d'environ quatre lieuës, puis à la riviere de Somme là où il mit pied à terre, & fut fort humainement receu du *Paraouſti*, homme haut, grave, & bien formé, comme auſſi ſa femme & cinq filles qu'elle avoit d'vne tres-agreable beauté. Cette femme lui fit preſent de cinq boulettes d'argent,

Age d'environ trois cens ans entre les Indiens.

Cedres, Palmiers, Lauriers, Vignes, & Eſquine propre à la gueriſon de la verole.

Seine.

Somme.

Preſents.

& le *Paraousti* lui bailla son arc & ses fleches, qui est vn signe entre-eux de confederation & alliance perpetuelle. Il voulut voir l'effect de nos arquebuses : & comme il vit que cela faisoit vn trop plus grand effort que ses arcs & fleches, il en devint tout pensif, mais il ne voulut point faire semblant que cela l'étonnast.

Apres avoir rodé la côte il fallut en fin penser de se loger. Conseil pris, on voyoit qu'au Cap de la Floride c'est vn païs tout noyé, au Port Royal c'est vn lieu fort agreable, mais non tant commode ni convenable qu'il leur estoit de besoin, voulans plãter vne colonie nouvelle. Partant trouverent meilleur de s'arréter en la riviere de May, où le païs est abondant non seulement en mil (que nous appellons autrement bled Sarrazin, d'Inde, ou de Turquie, ou du Mahis) mais aussi en or & argent. Ainsi le vingt-neufieme de Iuin tournans la prouë s'en allerent vers ladite riviere, dans laquelle ilz choisirent vn lieu le plus agreable qu'ils peurent, où ilz rendirent graces à Dieu, & se mirent à qui mieux mieux à travailler pour dresser vn Fort, & des habitations necessaires pour leurs logemens, aidez du *Paraousti* de cette riviere dit *Satourioua*, lequel employa ses gens à recouvrer des palmites pour couvrir les granges & logis. Chose qui fut faite en diligẽce. Mais est notable qu'en cette contrée on ne peut point batir à hauts étages, à cause des vents impetueux ausquels elle est sujette. Ie croy qu'elle participe

Batiment du Fort des François en la riviere de May.

Païs sujet aux grãds vents.

cipe aucunement de la violence du *Houragan*, duquel nous parlerons en autre endroit. La Forteresse achevée, on lui donna le nom, LA CAROLINE, en l'honneur du Roy Charles.

Navigation dans la riviere de May: Recit des Capitaines & Paraouſtis qui ſont dans les terres: Amour de vengeance: Ceremonies étranges des Indiens pour reduire en memoire la mort de leurs peres.

CHAP. IX.



QVAND le Capitaine Laudonniere partit de la riviere de May, pour tirer vers la riviere de Seine, il voulut ſçavoir d'où procedoit vn lingot d'argent que le *Paraouſti Satouriona* lui avoit donné: & lui fut dit que cela ſe conquétoit à force d'armes, quand les Floridiens alloient à la guerre contre vn certain *Paraouſti*, nommé *Thimogona*, qui demeuroit bien avant dans les terres. Partant la Caroline eſtant achevée le Capitaine Laudonniere ne voulut demeurer oiſif, aîns ſe reſſouvenant dudit *Thimogona* il envoya ſon Lieutenant à-mont la riviere de May avec deux Indiens pour découvrir le païs, & ſçavoir ſa demeure. Ayans cinglé environ vingt lieuës, les Indiens qui regardoient çà & là découvrirent trois *Almadies* (ou batteaux

Decouverte dãs la riviere de May.

legers) & auſſi-tot commencerent à crier *Thimogona*, *Thimogona*, & ne parlerent que de ſ'avancer pour les aller combattre, juſques à ſe vouloir jetter dans l'eau pour cet effect, car le Capitaine Laudonniere avoit promis à *Satourıona* de ruiner ce *Thimogona* ſon ennemi. Le deſſein des François n'eſtant de guerroyer ces peuples, ains pluſtot de les reconcilier les vns avec les autres, le Lieutenant dudit Laudonniere (dit le ſieur d'Ottigni) aſſeura les Indiens qui eſtoient dans leſdites *almadies*, & ſ'approchans il leur demanda ſ'ils avoient or ou argent, à quoy ilz répondirent que non, mais que ſ'il vouloit envoyer quelqu'vn des ſiens avec eux ils le meneroient en lieu où il en pourroient recouvrer. Ce qui fut fait. Et ce-pendant Ottigni ſ'en retourne. Quinze jours apres vn nommé le Capitaine Vaſſeur accompagné d'vn ſoldat fut depeché pour aller ſçavoir des nouvelles de celui que les Indiens avoient mené. Apres avoir cinglé deux jours ils apperceurent deux Indiens joignant le rivage, qui eſtoient au guet pour ſurprendre quelqu'vn de leurs ennemis. Ces Indiens ſe doutans de ce qui eſtoit, dirent à noz François que leur compagnon n'eſtoit point chez eux, ains en la maiſon du *Paraouſti Molona* vaſſal d'vn autre grand *Paraouſti* nommé *Olata Ouae Outina*, où ilz leur donnerent adreſſe. Le *Paraouſti Molona* traita noz François honnétement à ſa mode, & diſcourut de ſes voiſins alliez & amis, entre leſquels il en

Diſcours du Paraouſti Molona.

nomma neuf *Cadecha, Chilili, Eclavou, Evacappe, Calanay, Onachaquara, Omittaqua, Acquera, Moquoso*, tous lesquels & autres avec lui jusques au nombre de plus de quarante il asseura estre vassaux du tres-redouté *Olata Ouae Outina*. Cela fait, il se mit semblablement à discourir des ennemis d'*Ouae Outina*, au nombre desquels il mit comme le premier le *Paroufti Satouriona* Capitaine des confins de la riviere de May, lequel a souz son obeïssance trente *Paraoustis*, dont il y en avoit dix qui tous estoient ses freres. Puis il en nomma trois autres non moins puissans que *Satouriona*. Le premier *Potavou* homme cruel en guerre, mais pitoyable en l'execution de sa furie. Car il prenoit les prisonniers à merci, content de les marquer sur le bras gauche d'vn signe grand comme celui d'vn cachet, lequel il imprime comme comme si le fer chaud y avoit passé, puis les renvoyoit sans leur faire autre mal. Les deux autres estoient nommés *Onatheaqua*, & *Houstaqua*, abondans en richesses, & principalement *Onatheaqua* habitât pres les hautes montagnes fecondes en beaucoup de singularitez. Qui plus est, *Molona* recitoit que ses alliez vassaux du grãd *Olata* s'armoiẽt l'estomac, bras, cuisses, jambes & front avec larges platines d'or & d'argent, & que par ce moyen les fleches ne les pouvoient endommager. Lors le Capitaine Vasseur lui dit que quelque jour les François iroient en ce païs, & se joindroient avec son seigneur *Olata* pour deffaire

Humanité & galantise d'vn Capitaine Indien.

Armures de platines d'or & d'argent.

toutes ces gens-là. Il fut fort réjouï de ce propos, & répondit que le moindre des *Paraoustis* qu'il avoit nommez bailleroit au chef de ce secours la hauteur de deux pieds d'or & d'argent qu'ils avoient ja conquis sur *Onathaqua* & *Houstaqua*. I'ay mis ces discours ici pour montrer que generalement tous ces peuples n'ont autre but, autre pensee, autre souci que la guerre, & ne leur sçauroit-on faire plus grand plaisir que de leur promettre assistance contre leurs ennemis.

Et pour mieux entretenir le desir de la vengeance, ils ont des façons étranges & dures pour en faire garder la memoire à leurs enfans, ainsi que se peut voir par ce qui s'ensuit. Au retour du Capitaine Vasseur, ne pouvant icelui, contrarié du flot, arriver au gite à la Caroline, il se retira chés vn *Paraousti* qui demeuroit à trois lieuës de *Satouriona*, appellé *Molona*, comme l'autre duquel nous avons parlé. Ce *Molona* fut merveilleusement réjouï de la venuë de noz François, cuidant qu'ilz eussent leur barque pleine de testes d'ennemis, & qu'ilz ne fussent allés vers le païs de *Thimogona* que pour le guerroyer. Ce que le Capitaine Vasseur entendant il lui fit à croire que de verité il n'y estoit allé à autre intention, mais que son entreprise ayant esté découverte, *Thimogona* avoit gaigné les bois, & neantmoins que lui & ses compagnon s'en avoient attrappé quelque nombre à la poursuite qui n'en avoient point porté

les nouvelles chés eux. Le *Paraousti* tout ravi de joye pria le Vasseur de lui conter l'affaire tout au long. Et à l'instant vn des compagnons dudit Vasseur tirant son epée il lui monstra par signes ce qu'il ne pouvoit de paroles, c'est qu'au trenchant d'icelle il en avoit fait passer deux qui fuioient par les forets, & que ses compagnons n'en avoient pas fait moins de leur côté. Que si leur entreprise n'eust point esté découverte par *Thimogona* ilz l'eussent enlevé lui-mesme & saccagé tout le reste. A cette rodomontade le *Paraousti* ne sçauoit quelle contenance tenir de joye qu'il avoit. Et sur ce propos vn quidam print vne javeline qui estoit fichée à la natte, & comme furieux marchant à grand pas il alla frapper vn Indien qui estoit assis en vn lieu à l'écart, criant à haute voix *Hyou* ; sans que le pauvre homme se remuast aucunement pour le coup que patiemment il montroit endurer. A peine avoit esté remise la javeline en sō lieu, que le méme la reprenant il en déchargea roidement encore vn autre coup sur celui qu'il avoit ja frappé, s'écriant de mesme que devant *Hyou*, & peu de temps apres le pauvre homme se laissa tomber à la renverse roidissant bras & jambes, comme s'il eust esté prest à rendre le dernier soupir. Et lors les plus jeune des enfans du *Paraousti* se mit aux pieds du renversé pleurant amerement. Peu apres deux autres de ses freres firent de mesme. La mere vint encore avec grands cris & la-

Coutume & ceremonie étrange des Indiēs de la Floride.

mentations pleurer avec ses enfans. Et finalement arriva vne troupe de jeunes filles qui ne cesserent de pleurer vn long espace de temps en la mesme compagnie. Et prindrent l'homme renversé & le porterent avec vn triste geste en vne autre cabane, & pleurerent-là deux heures : pendant quoy le *Paraousti* & ses camarades ne laisserent de boire de la casine, comme ils avoient commencé, mais en grãd silence: Dequoy le Vasseur etonné n'entendant rien à ces ceremonies, il demanda au *Paraousti* que vouloient signifier ces choses, lequel lentement lui répondit, *Thimogona*, *Thimogona*, sans autre propos lui tenir. Faché d'vne si maigre réponse il s'adresse à vn autre qui lui dit de mesme, le suppliant de ne s'enquerir plus avant de ces choses, & qu'il eust patience pour l'heure. A tant noz François sortirent pour aller voir l'homme qu'on avoit transporté, lequel ilz trouverent accompagné du train que nous avons dit, & les jeunes filles chauffans force mousse au lieu de linge dont elles lui frottoient le côté. Sur cela le *Paraousti* fut derechef interrogé comme dessus. Il fit réponse que cela n'estoit qu'vne ceremonie par laquelle ilz remettoient en memoire la mort & persecution de leurs ancestres *Paraoustis*, faite par leur ennemi *Thimogona* : Allegant au surplus que toutes & quantes fois que quelqu'vn d'entre-eux retournoit de ce païs-là sans rapporter les testes de leurs ennemis, ou sans amener

Mousse en lieu de linge.

Ceremonie d'affliction pour se souvenir de la persecution des peres.

quelque prisonnier, il faisoit en perpetuelle memoire de ses predecesseurs, toucher le mieux aimé de tous ses enfans par les mesmes armes dont ils avoient esté tués, afin que renouvellant la playe la mort d'iceux fust derechef pleurée.

Guerre entre les Indiens: Ceremonies avant que d'y aller: Humanité envers les femmes & petis enfans: Leurs triomphes: Laudonniere demandant quelques prisonniers est refusé: Etrange accident de tonnerre: Simplicité des Indiens.

CHAP. X.

APRES ces choses le *Paraousti Satouriona* envoya vers le Capitaine Laudonniere sçavoir s'il vouloit continuer en la promesse qu'il lui avoit fait à son arrivée d'estre ami de ses amis, & ennemi de ses ennemis, & l'aider d'vn bon nombre d'arquebusiers à l'execution d'vne entreprise qu'il faisoit contre *Thimogona*. A quoy ledit Laudonniere fit réponse qu'il ne vouloit pour son amitié encourir l'inimitié de l'autre: & que quand bien il le voudroit, il n'avoit pour lors moyen de le faire, d'autãt qu'il estoit apres à se

munir de vivres & choſes neceſſaires pour la conſervation de ſon Fort: joint que ſes barques n'eſtoient pas prétes, & que ſ'il vouloit attendre deux lunes, il aviſeroit de faire ce qu'il pourroit. Cette réponſe ne lui fut gueres agreable, d'autant qu'il avoit ja ſes vivres appareillés, & dix *Paraouſtis* qui l'eſtoient venuz trouver, ſi bien qu'il ne pouvoit differer. Ainſi il ſ'en alla. Mais avant que ſ'embarquer il commanda que promptement on lui apportaſt de l'eau. Ce fait, jettant la veuë au ciel il ſe mit à diſcourir de pluſieurs choſes en geſtes, ne montrant rien en lui qu'vne ardente colere. Il jettoit ſouvent ſon regard au Soleil, lui requerant victoire de ſes ennemis: puis il verſa avec la main ſur les teſtes des *Paraouſtis* partie de l'eau qu'il tenoit en vn vaiſſeau, & le reſte comme par furie & dépit dans vn feu preparé là tout exprés: & lors il ſ'écria par trois fois, *Hé Thimogona*: voulant ſignifier par telles ceremonies qu'il prioit le Soleil lui faire la grace de répandre le ſang de ſes ennemis, & aux *Paraouſtis* de retourner avec les teſtes d'iceux, qui eſt le ſeul & ſouverain triomphe de leurs victoires. Arrivé ſur les terres ennemies il ordonna avec ſon Conſeil que cinq des *Parouſtis* iroient par la riviere avec la moitié des troupes, & ſe rendroient au point du jour à la porte de ſon ennemi: quant à lui il ſ'achemineroit avec le reſte par les bois & forets le plus ſecretement qu'il pourroit: & qu'eſtans là arrivez

Ceremonie des Indiens avant qu'aller à la guerre.

au point du jour, on donneroit dedans le village, & tueroit-on tout, excepté les femmes & les petits enfans. Ces choses furẽt executées comme elles avoient esté arretées, & enleverent les testes des morts. Quant aux prisonniers ils en prindrent vingt-quatre, lesquels ils emmenerent en leurs *almadies*, chantans des loüanges au soleil, auquel ilz rapportoient l'honneur de leur victoire. Puis ilz mirent les peaux des testes au bout des javelots, & distribuerent les prisonniers à chacun des *Paraoustis*, en sorte que *Satouriona* en eut treze. Devant qu'arriver il envoya annoncer cette bonne nouvelle à ceux qui estoiẽt demeurés en la maison, lesquels incõtinent se prindrent à pleurer, mais la nuit venuë ilz se mirent à danser & faire la feste. Le lendemain *Satouriona* arrivant, fit planter devant sa porte toutes les testes (c'est la peau enlevée avec les cheveux) de ses ennemis, & les fit environner de branchages de lauriers. Incontinent pleurs & gemissemens, lesquels avenant la nuit, furent changés en danses.

Les Indiẽs épargnent le sang des femmes & petits enfans.

Triomphe des Indiens.

Le Capitaine Laudonniere averti de ceci pria le *Paraousti Satouriona*, de lui envoyer deux de ses prisonniers: ce qu'il refusa. Occasion que Laudonniere s'y en alla avec vingt soldats, & estant entré tint vne mine refrongnée sans parler à *Satouriona*. En fin au bout de demie heure il demanda où estoient les prisonniers que lon avoit pris à *Thimogona*, & commanda qu'ilz fussent amenés. Le *Para-*

Laudonniere demandant quelques prisõniers est refusé.

ousti dépité & étonné tout ensemble fut long temps sans repondre. En fin il dit qu'estans épouvantez de la venuë des François ils avoient pris la fuite par les bois. Le Capitaine Laudonniere faisant semblant de ne le point entendre, demanda derechef les prisonniers. Lors *Satouriona* commanda à son fils de les chercher. Ce qu'il fit & les amena vne heure apres. Ces pauvres gens voulans se prosterner devant Laudonniere, il ne le souffrit, & les emmena au Fort. Le *Paraousti* ne fut gueres cõtent de cette bravade, & songeoit les moyens de s'en venger, mais dissimulant son mal-talent ne laissoit point d'envoyer des messages & presens au Capitaine des François, lequel apres l'avoir remercié lui fit sçauoir qu'il desiroit l'appointer avec *Thimogona*, moyennant quoy il auroit passage ouvert pour aller contre *Onathaqua* son ancien ennemi : & que ses forces jointes auec celles *d'Olata Ouaë Outina* haut & puissant *Paraousti*, ilz pourroient ruiner tous leurs ennemis, & passer les confins des plus lointaines rivieres meridionales. Ce que *Satouriona* fit semblant de trouver bon, suppliant le Capitaine Laudonniere y tenir la main, & que de sa part il garderoit tout ce qu'en son nom il passeroit avec *Thimogona*.

Estrange accident de foudre.

Apres ces choses il tomba à demie lieuë du Fort des François vn foudre du ciel tel qu'il n'en a iamais esté veu de pareil, & partant sera bon d'en faire ici le recit pour clorre ce chapitre. Ce fut à la fin du mois d'Aoust, au-

quel temps jaçoit que les prairies fussent toutes vertes & arrousées d'eaux, si est-ce quen vn instant ce foudre en consomma plus de cinq cens arpens, & brula par sa chaleur ardente tous les oiseaux des prairies: chose qui dura trois iours en feu & éclair continuel. Ce qui dõnoit bien à penser à noz François, non moins qu'aux Indiens, lesquels pensans que ces tonnerres fussent coups de canons tirez sur eux par les nôtres, envoyerent au Capitaine Laudonniere des harangueurs pour lui témoigner le desir que le *Paraousti Allicamani* avoit d'entretenir l'alliance qu'il avoit avec lui, & d'estre employé à son service: & pource, qu'il trouvoit fort étrange la canonade qu'il avoit fait tirer vers sa demeure, laquelle avoit fait bruler vne infinité de verd des prairies & consumé iusques dedans l'eau, approché méme si pres de sa maison qu'il pẽsoit qu'elle d'eust bruler: pource le supplioit de cesser, autrement qu'il seroit contraint d'abandonner sa terre. Le Capitaine Laudonniere ayant entendu la folle opinion de cet hõme dissimula ce qu'il en pensoit, & répondit joyeusement qu'il avoit fait tirer ces canonades pour la rebellion faite par *Allicamani*, quand il l'envoya sommer de lui envoyer les prisonniers qu'il detenoit du grand *Olata Ouae Outina*, non qu'il eut envie de lui mal-faire, mais s'estoit contenté de tirer iusques à mi chemin, pour luy faire paroistre sa puissance: l'asseurant au reste que tant qu'il demeureroit en cette vo-

Foudre de trois iours.

Simplicité des Indiens.

lonté de lui rẽdre obeissance il lui seroit loyal defenseur contre tous ses ennemis. Les Indiens contentez de cette réponse retournerent vers leur *Paraousti*, lequel nonobstant l'asseurance s'absenta de sa demeure l'espace de deux mois, & s'en alla à vingt-cinq lieuës de là.

Les trois iours expirez le tonnerre cessa & l'ardeur s'éteignit du tout. Mais és deux jours suivans il survint en l'air vne chaleur si excessive, que la riviere préques en bouilloit, & mourut vne si grande quantité de poissons & de tant d'especes, qu'en l'embouchure de la riviere il s'en trouva de morts pour charger plus de cinquante chariots; dõt s'ensuivit vne si grande putrefaction en l'air qu'elle causa force maladies contagieuses, & extremes maladies aux François, desquels toutesfois, par la grace de Dieu, aucun ne mourut.

Renvoy des prisonniers Indiens à leur Capitaine: Guerre entre deux Capitaines Indiens: Victoire à l'aide des François: Conspiration contre le Capitaine Laudonniere: Retour du Capitaine Bourdet en France.

CHAP. XI.


A fin pour laquelle le Capitaine Laudonniere avoit demandé les prisonniers à *Satouriona* estoit pour les renvoyer à *Ouaé Outina*, & par ce moyen pouvoir

par ſon amitié, plus facilement penetrer dans les terres. Ainſi le dixieme Septembre s'eſtans embarqué le ſieur d'Arlac, le Capitaine Vaſſeur, le Sergent, & dix ſoldats, ilz navigerent iuſques à quatre-vingts lieuës, bien receuz par tout, & en fin rendirent les priſonniers à *Outina*, lequel apres bonne chere pria le Seigneur d'Arlac de l'aſſiſter à faire la guerre à vn de ſes ennemis nommé *Potavou*. Ce qu'il lui accorda, & r'envoya le Vaſſeur auec cinq ſoldats. Or pour ce que c'eſt la coutume des Indiens de guerroyer par ſurpriſes, *Outina* delibera de prendre ſon ennemi à la Diane, & fit marcher ſes gens toute la nuit en nombre de deux cens, leſquels ne furent point ſi mal aviſés qu'ilz ne priaſſent les arquebuſiers François de ſe mettre en teſte, à fin (diſoient-ils) que le bruit de leurs arquebuſes étonnaſt leurs ennemis. Toutesfois ils ne ſceurent aller ſi ſubtilement que *Potavou* n'en fuſt averti, encores qu'il fuſt diſtant de vingt-cinq lieuës de la demeure d'*Outina*. Ilz ſe mirent donc en bon devoir & ſortirent en grande compagnie; mais ſe voyãs chargez d'arquebuſades (qui leur eſtoit choſe nouvelle) & leur Capitaine du premier coup par terre d'vn coup d'arquebuſe qu'il eut au front tiré par le ſieur d'Arlac, ilz quitterent la place: & les Indiens d'*Outina* prindrent hommes, femmes, & enfans priſonniers par le moyen de noz François, ayans toutefois perdu vn homme. Cela fait le ſieur d'Arlac s'en

Renvoy des priſonniers.

Guerre entre deux autres Capitaines Indiens.

Effect des arquebuſades Frãçoiſes.

retourna ayant receu *d'Outina* quelque argent & or, des peaux peintes, & autres hardes, avec mille remercimens: & promit davantage fournir aux François trois cens hommes quand ilz auroient à faire de lui.

Conspiration contre Laudonniere.

Pendant que Laudonniere travailloit ainsi à acquerir des amis, voici des conspirations contre lui. Vn Perigourdin nommé la Roquette debaucha quelques soldats, disant que par sa magie il avoit découuert vne mine d'or ou d'argent à mont la riviere, de laquelle ilz devoiét tous s'enrichir. Auec la Rochette y en avoit encor vn autre nommé le Genre, lequel pour mieux former la rebellion disoit que leur Capitaine les entretenoit au travail pour les frustrer de ce gain, & partant falloit élire vn autre Capitaine, & se depecher de cettui-ci. Le Genre lui méme porta la parole à Laudonniere du sujet de leur plainte. Laudonniere fit réponse qu'ilz ne pouvoient tous aller aux terres de la mine, & qu'avant partir il falloit rendre la Forteresse en defense contre les Indiens. Au reste qu'il trouvoit fort étrãge leur façon de proceder, & que s'il leur sembloit que le Roy n'eut fait la depẽse du voyage à autre fin, que pour les enrichir de pleine arrivée, ilz se trompoient. Sur cette reponse ilz se mirent à travailler portans leurs armes quant & eux en intention de tuer leur Capitaine s'il leur eust tenu quelques propos facheux, mesmes aussi son Lieutenant.

Le Genre (que Laudonniere tenoit pour son

plus fidele) voyant que par voye de fait il ne pouvoir venir à bout de son mechãt dessein, voulut tenter vne autre voye, & pria l'Apothicaire de mettre quelque poison dans certaine medecine que Laudonniere devoit prendre, ou luy bailler de l'arsenic ou du sublimé, & que lui-mesme le mettroit dans son bruvage. Mais l'Apothicaire le renvoya éconduit de sa demande, comme aussi fit le Maistre des artifices. Se voyant frustré de ses mauvais desseins, il resolut avec d'autres de cacher souz le lict dudit Laudonniere vn barillet de poudre à canõ, & (par vne trainée) d'y mettre le feu. Sur ces entreprises vn Gentil-homme qu'icelui Laudonniere avoit ja depeché pour retourner en France, voulant prendre congé de lui, l'avertit que le Genre l'avoit chargé d'vn libelle farci de toutes sortes d'iniures cõtre lui, son Lieutenãt, & tous les principaux de la compagnie. Au moyen dequoy il fit assembler tous ses soldats, & le Gentil-homme nommé le Capitaine Bourdet avec tous les siens (lesquelles dés le quatrieme de Septembre estoient arrivés en la rade de la riviere) & fit lire en leur presence à haute voix le contenu au libelle diffamatoire, à fin de faire cognoistre à tous la mechanceté du Genre, lequel s'estant evadé dans les bois demanda pardon au sieur Laudonniere, confessant par ses lettres qu'il avoit merité la mort, se soumettant à sa misericorde. Cependant le Capitaine Bourdet se met à la

Entreprise pour empoisonner Laudonniere.

Autre entreprise.

Retour du Capitaine Bourdet en France le 10. Novembre.

voile le dixieme de Novembre pour retourner en France, s'estant chargé de remener sept ou huit de ces seditieux, non compris le Genre, lequel il ne voulut, quoy qu'il luy offrit grande somme d'argent pour ce faire.

Autres diverses conspirations contre le Capitaine Laudonniere : & ce qui en avint.

CHAP. XII.



TRois jours apres le depart du Capitaine Bourdet, le Capitaine Laudonniere apres avoir evadé vne cõspiration retõbe en vne autre, voire en deux & en trois: la premiere pratiquée par quelques matelots que ce Capitaine Bourdet lui avoit laissé, lesquels debaucherent ceux dudit Laudonniere sur ce qu'ils leur proposerent d'aller aux *Entilles* butiner quelque chose sur les Hespagnols, & que là il y avoit moyen de se faire riches. Ainsi le Capitaine les ayans envoyé querir de la pierre & de la terre pour faire briques à vne lieuë & demie de Charle-fort, selon qu'ils avoient accoutumé, ilz s'en allerent tout à fait, & prindrent vne barque passagere d'Hespagnols pres l'ile de Cuba, en laquelle ilz trouverent quelque nombre d'or & d'argent qu'ilz saisirent: & avec ce butin tindrent quelque temps la mer, iusques à ce

Seconde conspiration.

à ce que les vivres leur vindrent à faillir; qui fut cause que vaincuz de famine ilz se rendirent à la Havane ville principale de l'ile de Cuba, dont avint l'inconvenient que nous dirons ci apres.

Qui pis est deux charpentiers Flamens que le méme Bourdet avoit laissé, emmenerent vne autre barque qui restoit, de sorte que Laudonniere demeura sans barque ni bateau. Ie laisse à penser s'il estoit à son aise. Là dessus il fait chercher les larrons: il n'en a point de nouvelles. Il fit donc batir deux grandes barques & vn petit bateau en toute diligence, & estoit la besongne ja fort avancée, quand l'avarice & l'ambition, meres de tous maux, s'enracinerent aux cœurs de quatre ou cinq soldats ausquels cet œuvre & travail ne plaisoit point. *Troisieme conspiration.*

Ces maraux commencerent à pratiquer les meilleurs de la troupe leur donnans à entendre que c'estoit chose vile & deshoneste à hommes de maison comme ils estoient de s'occuper ainsi à vn travail abject & mechanique, attendu qu'ilz pouvoient se rendre galans-hommes & riches s'ils vouloient busquer fortune au Perou & aux autres *Antilles*, avec les deux barques qui se batissoient. Que si le fait estoit trouvé mauvais en France ils auroient moyen de se retirer en Italie ou ailleurs, attendant que la colere se passeroit: puis il surviendroit quelque guerre qui feroit tout oublier. Ce mot de richesse sonna si bien aux *Quatrieme conspiration.*

reilles de ces soldats, qu'en fin apres avoir bien consulté l'affaire ilz se trouverẽt iusques au nombre de soixante six, lesquels prindrent pretexte de remontrer à leur Capitaine le peu de vivres qui leur restoit pour se maintenir iusques à ce que les navires vinssent de Frãce. Pour à quoy remedier leur sembloit necessaire d'envoyer à la Nouvelle Hespagne, au Perou, & à toutes les iles circonvoisines, ce qu'ils le suplioient leur vouloir permettre. Le Capitaine qui se doutoit de ce qui estoit, & qui sçavoit le commandement que la Royne lui avoit fait de ne faire tort aux sujets du Roy d'Hespagne, ne chose dont il peût concevoir jalousie, leur fit reponse que les barques achevées il donneroit si bon ordre à tout qu'ils ne manqueroient point de vivres, joint qu'ils en avoient encor pour quatre mois. De cette reponse ilz firent semblant d'estre contens. Mais huit jours apres voyans leur Capitaine malade, oublians tout honneur & devoir, ilz commencent de nouveau à rebattre le fer, & protestent de se saisir du corps de garde & du Fort, voire de violenter leur Capitaine s'il ne vouloit condescendre à leur mechant desir.

Soixante six conspirateurs.

La Royne de France defend à Laudonniere de faire tort aux Hespagnols.

Ainsi les cinq principaux autheurs de la sedition armez de corps de cuirasse, la pistole au poing & le chien abbattu entrerent en sa chambre disans qu'ilz vouloient aller en la Nouvelle Hespagne chercher leur aventure. Le Capitaine leur remonstra qu'ilz regardassent bien à ce qu'ilz vouloient faire. A quoy

Audace de soldats.

ilz respondirent que tout y estoit regardé, & qu'il falloit leur accorder ce point, & ne restoit plus sinon de leur bailler les armes qu'il avoit en son pouvoir, de peur que (si vilainement outragé par eux) il ne s'en aidat à leur desavantage. Ce que ne leur ayant voulu accorder, ilz prindrent tout de force, & l'emporterent hors de sa maison: mémes apres avoir offensé vn gentil-homme qui s'en formalisoit. Puis se saisirent de la persōne de leur Capitaine & l'envoyerent prisonnier en vn navire qui estoit à l'ancre au milieu de la riviere, où il fut quinze jours assisté d'vn hōme seul, sans visite d'aucun: & desarmerent tous ceux qui tenoient son parti. En fin ilz lui envoyerent vn congé pour signer, lequel ayant refusé, ilz lui manderent que s'il ne le signoit ilz lui iroient couper la gorge. Ainsi contraint de signer leur congé, il leur bailla quelques mariniers auec vn pilote nommé Trenchant. Les barques parachevées ilz les armerent des munitions du Roy, de poudres, de balles, & d'artillerie, & contraignirent le Vasseur leur livrer l'enseigne de son navire: puis s'en allerent en intention de faire voile en vn lieu des *Entilles* nommé *Leaugave*, & y prendre terre la nuit de Noel, à fin de faire vn massacre & pillage pendant qu'on diroit la Messe de minuit. Mais comme Dieu n'est point parmi telles gens, ils eurent de la division avant que partir, & se separerent au sortir de la riviere, & ne se veirent point qu'au bout

Le Capitaine Laudonniere prisonnier.

Mechante intention des mutins.

de six semaines: pendant lequel temps l'vne des barques print vn bergantin chargé de quelque nombre de *Cassaua* espece de pain de racines blanc & bon à manger, avec quelque peu de vin: & en cette conquéte perdirent quatre hommes, sçauoir deux tués, & deux prisonniers: toutefois le bergantin leur demeura, & y transporterent vne bonne partie de leurs hardes. De-là ilz resolurent d'aller à *Baracou*, village de l'ile Iamaïque, où estans arrivez ilz trouverent vne caravelle de cinquante à soixante tonneaux, qu'ilz prindrent: & apres avoir fait bonne chere au village cinq ou six jours, ilz s'embarquerent dedans abandonnans leur seconde barque, & tirerent vers le cap de *Thibron*, où ilz rencontrerent vne patache qu'ilz prindrent de force apres avoir longuement combattu. En cette patache fut pris le Gouverneur de la *Iamaïque*, avec beaucoup de richesses tant d'or & d'argent, que de marchandises, desquelles noz seditieux ne se contentans, delibererent en chercher encore en leur caravelle, & tirerent vers la *Iamaïque*. Le Gouverneur fin & accort se voyant conduit au lieu où il demandoit & commandoit, fit tant par ses douces paroles, que ceux qui l'avoient pris lui permirent de mettre dans vne barquette deux petits garçons pris quant & lui, & les envoyer au village vers sa femme, à fin de l'avertir qu'elle eust à faire provisions de vivres pour les lui envoyer. Mais au lieu d'écrire à sa femme il dit secretement aux

garçons qu'elle se mist en tout devoir de faire venir les vaisseaux des ports circonvoisins à son secours. Ce qu'elle fit si dextremẽt, qu'vn matin à la pointe du jour comme les seditieux se tenoient à l'embouchure du port ilz furent pris n'ayans peu découvrir les vaisseaux Hespagnols, tant pour l'obscurité du temps, que pour la longueur du port. Il est vray que les vingt-cinq, ou vingt-six qui estoient au bergantin les découvrirent: mais ce fut quand ilz furent pres, & n'ayans le loisir de lever les ancres, couperent le cable, & s'enfuirent, & vindrent passer à la veuë de la *Havane* en l'ile de Cuba. Or le pilote Trenchant, le trompete & quelques autres mariniers qui avoient esté emmenez par force en ce voyage ne desirans autre chose que s'en retourner vers leur Capitaine Laudonniere, s'accorderent ensemble de passer la traverse du canal de *Bahame*, tandis que les seditieux dormiroient, s'ils voioiẽt le vent à propos: ce qu'ilz firent si bien que le matin au point du jour environ le vingt-cinquieme de Mars, ilz se trouverent à la côte de la Floride, où conoissans le mal par eux commis, ilz se mirent par maniere de mocquerie à cõtrefaire les Iuges (mais ce fût apres vin boire) d'autres contrefaisoient les Advocats, vn autre concluoit disant, Vous ferez voz causes telles que bon vous semblera, mais si estans arrivés au Fort de la Caroline le Capitaine ne vous fait tretous pendre ie ne le tiendray iamais pour homme de bien. Leur *25. de Mars 1565.*

voile ne fut point pluſtot découverte en la côte, qu'vn *Paraouſti* nómé *Patica* en envoya avertir le Capitaine Laudóniere. Sur ce le brigãtin affamé vint ſurgir à l'ébouchure de la riviere de May, & par le cómandement d'icelui Capitaine fut amené devãt le Fort de la Caroline. Trente ſoldats leur furent envoyez pour prendre les quatre principaux autheurs de la ſedition, auſquels on mit les fers aux pieds, & à tous le Capitaine Laudonniere fit vne remontrãce du ſervice qu'ilz devoient au Roy, duquel ilz recevoient gages: de leur trop grãde oubliance: & qu'aians échappé la Iuſtice des hommes il n'avoient peu eviter celle de Dieu. Apres quoy les quatre enferrez furent condamnés à eſtre pendus & etranglés. Et voyans qu'il n'y avoit point d'huis de derriere contre cet arret, ilz ſe mirent en devoir de prier Dieu. Toutefois l'vn des quatre penſant mutiuer les ſoldats leur dit ainſi: Cóment mes freres & compagnons, ſouffrirez-vous que nous mourions ainſi honteuſement? A cela le Capitaine Laudonniere prenant la parole reſpondit qu'ilz n'eſtoient point compagnós de ſeditieux & rebelles au ſervice du Roy. Neantmoins les ſoldats ſupplierent le Capitaine de les faire paſſer par les armes, & que puis apres, ſi bon lui ſembloit les corps ſeroient penduz. Ce qui fut executé. Voila l'iſſuë de leur mutinerie, laquelle ie croy avoir eſté cauſe de la ruine des affaires des François en la Floride, & que les Heſpagnols

Retour d'vne partie des ſeditieux.

Iugement de mort contre les autheurs de la ſeditió.

irritez les allerent par apres forcer, quoy qu'il leur en ait couté la vie. Icy est à considerer qu'en toutes conquestes nouvelles soit en mer, soit en terre les entreprises sont ordinairement troublées, estant les rebellions aisées à se lever, tant par la longue distance du païs, que par l'espoir que les soldats ont de faire leur profit, comme il se voit assez, par les histoires anciennes, & par les hurtades avenues de nostre siecle à *Christophe Colomb*, apres sa premiere découverte, à *Francesco Pezarre*, à *Diego d'Alimagro* au Perou, & à *Fernando de Cortés*.

Ce que fit le Capitaine Laudonniere estant delivré de ses seditieux: Deux Hespagnols reduits à la vie des Sauvages: Les discours qu'ils tindrent tant d'eux-mémes, que des peuples Indiens: Habitans de Serropé, ravisseurs de filles: Indiens dissimulateurs.

CHAP. XIII.

AYANT parlé de ces rebellions, il faut maintenant reprendre nos erres, & aller tirer de prison le Capitaine Laudonniere à l'aide du sieur d'Ottigni son Lieutenant & de son Sergent, qui apres le depart des mutins l'allerent querir & le remenerent au Fort, là

où estant arrivé il assembla ce qui restoit, & leur remontra les fautes commises par ceux qui l'avoient abandonnez, les priant leur en souvenir pour en témoigner vn jour en temps & lieu. Là dessus chacun promet bonne obeissance, à quoy ilz n'ont oncques failly, & travailloient de courage qui aux fortifications, qui aux barques, qui à autre chose. Les Indiens le visitoient souvent lui apportans des presens, comme poissons, cerfs, poules d'Inde, leopars, petits ours, & autres vivres qu'il récompensoit de quelques menuës marchandises. Vn jour il eut avis qu'en la maison d'vn *Paraousti* nommé *Onathaqua* demeurant à quelques cinquante lieuës loin de la Caroline vers le Su, y avoit deux hommes d'autre nation que de la leur: par promesse de recompense il les fit chercher & amener. C'estoient Hespagnols nuds, portans cheveux longs iusques aux jarrets, bref ne differans plus en rien des Sauvages. On leur coupa les cheveux, lesquels ilz ne voulurent perdre, ains les envelopperent dans vn linge, disans qu'ils les vouloient reporter en leur païs, pour temoigner le mal qu'ils avoient enduré aux Indes. Aux cheveux de l'vn fut trouvé quelque peu d'or caché pour environ vingt-cinq escus, dont il fit present au Capitaine. Enquis de leur venuë en ce païs-là, & des lieux où ilz pouvoient avoir esté, ilz répondirent qu'il y avoit dés-ja quinze ans passez que trois

Deux Hespagnols devenuz Sauvages.

nauires, dans l'vn desquels ils estoient, se perdirent au trauers d'vn lieu nommé *Calos* sur des basses que l'on dit *Les Martyres*, & que le *Paraousti* de *Calos* retira la plus grand' part des richesses qui y estoient, mais la pluspart du monde se sauva & plusieurs femmes, entre lesquelles y avoit trois ou quatre Damoiselles mariées demeurantes encor, & leurs enfans aussi, avec ce *Paraousti* de *Calos*, qui estoit puissant & riche, ayant vne fosse de la hauteur d'vn homme & large comme vn tonneau, pleine d'or & d'argent, laquelle il estoit fort aisé d'avoir avec quelque nõbre d'arquebuziers. Disoient aussi que les hommes & femmes és danses portoient à leurs ceintures des platines d'or larges comme vne assiette, la pesanteur desquelles leur faisoit empechement à la danse. Ce qui provenoit la pluspart des navires Hespagnoles qui ordinairement se perdoient en ce detroit. Au reste que ce *Paraousti* pour estre reveré de ses sujets leur faisoit à croire que ses sorts & charmes estoient causes des biens que la terre produisoit: & sacrifioit tous les ans vn homme au temps de la moisson, pris au nombre des Hespagnols qui par fortune s'estoient perduz en ce detroit.

Platines d'or larges cõme vne assiette.

L'vn de ces Hespagnols contoit aussi qu'il avoit long-temps servi de messager à ce *Paraousti* de *Calos*, & avoit de sa part visité vn autre *Paraousti* nommé *Oatchaqua* demeurant à cinq journées loin de *Calos*: mais qu'au mi-

lieu du chemin il y avoit vne ile située dans vn grand lac d'eau douce, appellé *Serropé*, grande environ de cinq lieuës, & fertile principalement en dates qui proviennent des palmes, dont ilz font vn merveilleux trafic, non toutefois si grand que d'vne certaine racine propre à faire du pain, dont quinze lieuës alentour tout le païs est nourri. Ce qui apporte de grandes richesses aux habitans de l'ile; lesquelz d'ailleurs sont fort belliqueux, comme ils ont quelquefois témoigné enlevans la fille *d'Oatchaqua*, & ses compagnes, laquelle sienne fille il envoyoit au *Paraousti* de *Calos* pour la lui donner en mariage. Ce qu'ilz reputent à vne glorieuse victoire, car ils se marient puis apres à ces filles, & les aiment éperduement.

Serropé. Abondance de dates. Racines exquises pour faire du pain.

Davantage comme le *Paraousti Satouriona* sans cesse importunast le Capitaine Laudonniere de se joindre avec lui pour parfaire la guerre à *Ouaé Outina*, disant que sans son respect il l'eust plusieurs fois defait: & en fin eust accordé la paix: les deux Hespagnols qui conoissoient le naturel des Indiens donnerent avis de ne se point fier en eux, pour-ce que quand ilz faisoient bon visage, c'estoit lors qu'ilz machinoient quelque trahison: & estoient les plus grands dissimulateurs du monde. Aussi ne s'y fioient noz François que bien à point.

Indiens dissimulateurs.

Comme le sieur Laudonniere fait prouision de vivres : Découverte d'vn Lac aboutissant à la mer du Su : Montagne de la Mine : Avarice des Sauvages : Guerre : Victoire à l'aide des François.

CHAP. XIV.



E mois de Ianvier venu, le Capitaine n'estoit sans souci à cause des vivres qui tous les jours appetissoient : partant il envoyoit de tous côtez vers les *Paraoustis* ses amis qui le secouroient. Entre autres la véve du *Paraousti Hioacaia* demeurante à douze lieuës du Fort des François lui envoya deux barques pleines de mil & de gland, avec quelques hottées de fueilles de *Casiné*, dequoy ilz font leur bruvage. Cette véve estoit tenuë pour la plus belle de toutes les Indiennes, tant honorée de ses sujets, que la plusspart du temps ilz la portoiét sur leurs épaules, ne voulans qu'elle allast à pied. Il y survint en ce temps-là vne telle manne de ramiers par l'espace d'environ sept semaines, que noz François en tuoient chacun jour plus de deux cens par les bois. Ce qui ne leur venoit mal à point. Et comme il n'est pas bon de tenir vn peuple en oisiveté, le Capitaine employoit ses gens à visiter ses amis, & ce faisant découvrir le dedans des terres, &

Dame Indienne honorée.

acquerir toujours de nouveaux amis. Ainsi envoyant quelques-vns des siens à-mont la riviere, ils allerent si avant qu'ils furent bien trente lieuës au dessus d'vn lieu nommé *Mathiaqua*, & là découvrirent l'entrée d'vn lac, à l'autre côté duquel ne se voyoit aucune terre, sélon le rapport des Indiens, qui méme bien souvent avoient monté sur les plus hauts arbres du païs pour voir la terre, sans la pouvoir découvrir. Et quand je considere ceci, & en fais vn rapport avec ce qu'écrit le sieur Champlain au voyage qu'il fit en la grande riviere de *Canada* en l'an mil six cens trois, d'vn grand lac qui est au commencement de cette riviere & d'où elle sort, lequel lac a trente journées de long, & au bout l'eau y est salée, estant douce au commencement ; je suis induit à croire que c'est ici le mesme lac, & qu'il aboutit à la mer du Su. Toutefois le méme dit au rapport des Sauvages qu'en la riviere des Iroquois (qui se decharge en ladite riviere de *Canada*) il y a deux lacs longs chacun de cinquante lieuës, & que du dernier sort vne riviere qui va descendre en la Floride à cent ou sept vingts lieuës d'iceluì lac. Mais ceci n'estant encore bien averé, je m'arrete aussi-tost à ma premiere conjecture qu'à celle-ci.

Lac aboutissant à la mer du Su.

Noz François ayans borné leur découverte à ce lac, ne pouvans passer outre, revindrent par les villages *Edelano*, *Eneguape*, *Chilili*, *Patica*, & *Coya*, d'où ils allerent visiter le grand *Ouaé Outina*, lequel fit tant qu'il retint six de noz

François, bié aise de les avoir pres de lui. Avec la barque s'en retourna vn qui estoit demeuré là il y avoit plus de six mois, lequel rapporta que jamais il n'avoit veu vn plus beau païs. Entre autres choses, qu'il avoit veu vn lieu nommé *Hostaqua* d'où le *Paraousti* estoit si puissant, qu'il pouvoir mettre trois ou quatre mille Sauvages en campagne, avec lequel si les François se vouloient entendre ils assujettiroient tout le païs en leur obeïssance : & posséderoient la montagne de *Palaßi*, au pied de laquelle sort vn ruisseau, où les Sauvages puisent l'eau avec vne canne de roseau creuse & seche jusques à ce que la canne soit remplie, puis ilz la secoüent, & trouvent que parmi ce sable il y a force grains de cuivre & d'argent.

Paraousti puissant.

En ces quartiers avoit demeuré fort longtemps vn François nommé Pierre Gambie pour apprendre les langues, & trafiquer avec les Indiens: & comme il retournoit à la Caroline conduit dans vn *Canoa* (petit bateau tout d'vne piece) par deux Sauvages ils le tuerent pour avoir quelque quantité d'or & d'argent qu'il avoit amassé.

Avarice des Sauvages.

Quelques jours apres le *Paraousti Outina* demanda des forces aux François pour guerroyer son ennemi *Potavou*, afin d'aller aux montagnes sans empechement. Sur ce conseil pris, le Capitaine lui envoya trente arquebuziers, quoy qu'*Outina* n'en eust demandé que neuf ou dix (car il se faut deffier de ce peuple) lesquels arrivez, on charge de vivres

Expeditiõ de guerre entre Sauvages.

femmes, enfans, & hermaphrodites, dont il y a quantité en ce païs-là. Ne pouvans arriver en vn jour vers *Potavou*, ilz campent dans les bois, & se partissent six à six faisans des feuz alentour du lieu où est couché le *Paraousti*, pour la garde duquel sont ordonnez certains archers, ausquels il se fie le plus. Le jour venu ils arrivent pres d'vn lac, où découvrans quelques pecheurs, ilz ne passent outre (car ilz ne font point la pecherie sans avoir nombre de sentinelles au guet.) En fin pensans les surprendre ilz n'en peurent attraper qu'vn, lequel fut tué à coups de fleches, & tout mort les Sauvages le tirerent à bord, & lui enleverent la peau de la teste, & lui couperent les deux bras, reservans les cheveux pour en faire des triomphes. *Outina* se voyant découvert, consulta son *Iarva*, c'est à dire Magicien, lequel apres avoir fait quelques signes hideux à voir, & prononcé quelques paroles, dit à *Outina* qu'il n'estoit pas bon de passer outre, & que *Potavou* l'attendoit avec deux mille hommes, lesquels estoient tous fournis de cordes pour lier les prisonniers qu'il s'asseuroit de prendre. Cette réponse ouïe, *Outina* ne voulut passer outre. Dequoy le sieur d'Ottigni faché, dit qu'on lui donnast vne guide, & qu'il les vouloit aller attaquer avec sa petite troupe. *Outina* eut honte de ceci, & voyant ce bon courage delibera de tenter la fortune. Aussi ne faillit-il pas de trouver l'ennemi au lieu où le Magicien avoit dit, où

Garde du Paraousti.

Façon d'enlever la peau de la teste aux ennemis.

Courage du sieur d'Ottigni.

ſe fit l'écarmouche, qui dura bien trois groſſes heures: en laquelle veritablement *Outina* eust eſté deffait, n'euſt eſté que les arquebuziers François porterent tout le faix du combat, & tuerent vn grand nombre des ſoldats de *Potavou*, qui fut cauſe de les mettre en route. *Outina* ſe contentant de cela fit retirer ſes gens, au grand mécontentement du ſieur d'Ottigni, qui deſiroit fort de pourſuivre la victoire. Apres qu'il fut arrivé en ſa maiſon il envoya ſes meſſagers à dix-huit ou vingt *Paraouſtis* de ſes vaſſaux, les avertir de ſe trouver aux feſtes & danſes qu'il entendoit celebrer à cauſe de ſa victoire. Cela fait, le ſieur d'Ottigni ſ'en retourne lui laiſſant douze hommes pour ſon aſſeurance.

Ecarmouche.

Retraite.

Grande neceſsité de vivres entre les François accreuë iuſques à vne extreme famine: Guerre pour avoir la vie: Priſe d'Outina: *Combat des François contre les Sauvages: Façon de combattre d'iceux Sauvages.*

CHAP. XV.

NOz François Floridiens avoient eu promeſſe de rafraichiſſement & ſecours dans la fin du mois d'Avril. Cet eſpoir fut cauſe qu'ilz ne ſe donnoient gueres de peine de bien mé-

nager leurs vivres, lesquels le Capitaine leur faisoit distribuer également, autant au plus petit qu'à lui-méme : Et toutefois ilz n'en pouvoient plus recouvrer du païs, par-ce que durant les mois de Ianvier, Février, & Mars, les Indiens quittent leurs maisons, & vont à la chasse par le vague des bois. Cela fut cause que le mois de May venu sans qu'il arrivast rien de France, ilz se trouverent en necessité de vivres jusques à courir aux racines de la terre, & à quelque ozeille qu'ilz trouvoient par les bois & les champs. Car ores que les Sauvages fussent de retour, ayans auparavant troqué leur mil, féves, & fruits, pour de la marchandise, ilz ne donnoient aucun secours que de poisson, sans quoy veritablement les François fussent morts de faim. Cette famine dura six semaines, pendant lequel temps ilz ne pouvoient travailler, & s'en alloient tous les jours sur le haut d'vne montagne en sentinelle, pour voir s'ilz découvriroient point quelque vaisseau François. En fin frustrez de leur esperãce, ilz s'assemblent & prient le Capitaine de donner ordre au retour, & qu'il ne falloit laisser passer la saison. Il n'y avoit point de navire capable de les recevoir tous, si bien qu'il en falloit batir vn. Les charpẽtiers appellés promirẽt qu'en leur fournissant les choses necessaires ilz le rendroient parfait dans le huitieme d'Aoust. Là dessus chacun au travail : il ne restoit plus qu'à trouver des vivres. Ce que le Capitaine entreprit faire avec quel-

Grande necessité de vivres.

Deliberation sur le retour en France.

ques

ques-vns de ses gens & les matelots. Pour quoy accõplir il s'embarque sur la riviere sans aucuns vivres pour en aller chercher, vivant seulement de framboises, d'vne certaine graine petite & ronde, & de racines de palmites qui estoient és côtes de cette riviere, en laquelle apres avoir navigé en vain, il fut contraint de retourner au Fort, où les soldats commençans à s'ennuyer du travail, à cause de l'extreme famine qui les pressoit, proposerent pour le remede de leur vie, de se saisir d'vn des *Paraoustis*. Ce que le Capitaine ne voulut faire du commencement, ains les envoya avertir de leur necessité, & les prier de leur bailler des vivres pour de la marchandise; ce qu'ils firent l'espace de quelques jours qu'ils apporterent du gland & du poisson, mais reconoissans la necessité des François, ilz vendoient si cherement leurs denrées, qu'en moins de rien ilz leur tirerent toute la marchandise qu'ils avoient de reste. Quis pis est craignans d'estre forcez ilz n'approcherent plus du Fort que de la portée d'vne arquebuse. Là les soldats alloient tout extenués & le plus souvent se depouilloient de leurs chemises pour avoir vn poisson. Que si quelquefois ilz remontroient le pris excessif, ces méchans répondoient brusquement: Si tu fais si grand cas de ta marchandise, mange-là, & nous mangerons nôtre poisson; puis ilz s'éclatoient de rire & se mocquoient d'eux: Ce que les soldats ne pouvans souffrir, avoient envie de

Sauvages impitoyables aux necessiteux.

Famine pitoyable.

leur en faire payer la folle enchere, mais le Capitaine les appaisoit au mieux qu'il pouvoit. A la parfin il s'avisa d'envoyer vers *Outina* pour le prier de le secourir de gland & de mil. Ce qu'il fit assez petitement, & en lui baillant deux fois autant que la marchandise valoit. Sur ces entrefaites il se presenta quelque occasion de respirer sur ce qu'*Outina* mā[illegible] qu'il vouloit faire prendre & chatier vn *Paraousti* de ses sujets, lequel avoit des vivres : & que si on le vouloit aider de quelques forces il conduiroit les François au village de cetui-là. Ce que fit le Capitaine Laudonniere; mais arrivés vers *Outina* il les fit marcher contre ses autres ennemis. Ce qui depleut au sieur d'Ottigni conducteur de l'œuvre, & eust mis *Outina* en pieces sans le respect de son Capitaine. Cette mocquerie rapportée au Fort de la Caroline, les soldats r'étrent en leur premiere deliberation de punir l'audace & mechāceté des Sauvages, & prendre vn de leurs *Paraoustis* prisonnier. Le Capitaine Laudonniere cōme forcé à ceci en voulut estre le conducteur, & s'embarquerent cinquante des meilleurs soldats en deux barques cinglans vers le païs d'*Outina*, lequel ilz prindrent prisonnier, ce qui ne fut sans grands cris & lamentations des siens, mais on leur dit que ce n'estoit pour lui faire mal, ains pour recouvrer des vivres par son moyen. Le lendemain cinq ou six cens archers Indiens vindrét annoncer que leur ennemi *Potavou* averti de la capture de leur *Paraousti* estoit entré en leur village, eloigné de six lieuës de la riviere, &

Trōperie d'Outina.

Prise d'Outina.

avoit tout brulé, & partant prioient les François de les secourir. Cependant ils avoient des gens en embuscade en intention de les charger s'ilz fussent descendus à terre. Se voyans découverts ils envoyerent quelque peu de vivres. Et mesurans les François à leur cruauté, qui est de faire mourir tous les prisonniers qu'ilz tiennent, & partant desesperans de la liberté d'*Outina*, ilz procederent à l'election d'vn nouveau *Paraousti*, mais le beau-pere d'*Outina* éleva dessus le siege Royal (pour vser de nôtre mot) l'vn des petis enfans d'icelui *Outina*, & fit tant que par la pluralité des voix l'honneur lui fut rendu d'vn chacun. Ce qui fut presque cause de grands troubles entre eux. Car il y avoit le parent d'vn *Paraousti* voisin delà qui y pretendoit, & avoit beaucoup de voix entre ce peuple. Ce-pendant *Outina* demeuroit prisonnier avec vn sien fils; & entendu par ses sujets le bon traitement qu'on lui faisoit, ils le vindrent visiter avec quelques vivres. Les ennemis d'*Outina* ne dormoient point, & venoiét de toutes parts pour le voir, s'efforçans de persuader à Laudonniere qu'il le fist mourir, & qu'il ne manqueroit de vivres, mesmes *Satourioua*, lequel envoya plusieurs fois des presens de victuailles pour l'avoir en sa puissance, dont se voyant éconduit se desista d'y plus pretendre. La famine cependant pressoit de plus en plus: car il ne se trouvoit ni mil, ni féves par tout, ayant esté employé ce qui restoit aux semailles: & fut si

Election d'vn autre Paraousti.

Extreme famine.

grande la disette qu'on faisoit bouillir & piler dans vn mortier des racines pour en faire du pain: mesmes vn soldat ramassa dans les balieures toutes les arretes de poisson qu'il peut trouver, & les mit secher pour les mieux brisér, & en faire aussi du pain, si bien qu'à la pluspart les os perçoient la peau, méme la riviere estoit en sterilité de poissons: & en cette deffaillance il estoit difficile de se deffendre si les Sauvages eussent fait quelque effort.

En ce desespoir vint vn avis des Indiés voisins, sur le commécement de Iuin, qu'au haut païs de la riviere il y avoit du mil nouveau. Laudonniere y alla avec quelques-vns de siés, & trouva qu'il estoit vray. Mais d'vn bien avint vn mal: Car la plusspart de ses soldat pour en avoir plus mangé que leur estoma n'en pouvoit cuire, en furent fort malades. E de verité il y avoit quatre jours qu'ilz n'avoié mangé que de petis pinocs (fruits verds qu croissent parmi les herbes des rivieres, & son gros cóme cerises) & quelque peu de poisson

Pinocs.

De là il s'achemina pour aller surprendre l Paraousti d'*Edelano*, lequel avoit fait tuer vn d ses hommes, pour avoir son or, mais il en eu le vent, & gaigna aux pieds avec tout se peuple. Les soldats François brulerent le villa ge, mais il n'y avoit pas grand' perte. Arrivé la Caroline, les pauvres soldats & ouvriers a famez ne prindrét le loisir d'egrener le mil q leur fut distribué, ains le mangerent en épi Et est chose étrange qu'il faut garder les châ

Edelano.

en ce païs-là, depuis que les bleds (ou mils) viennent à maturité, non seulement à cause des mulots, mais aussi à cause des larrons, ainsi qu'on fait par deçà les raisins en temps devendange. Ce que ne sçachans deux charpentiers François ilz furent tuez pour en avoir cueilli vn peu. La canne, ou tuyau de ce mil est si douce & sucrée, que les petis animaux de la terre la mangent bien souvent par le pied, comme il m'est avenu en ayant semé en nôtre voyage fait avec le sieur de Poutrincourt.

Deux charpentiers François tuez.

Tuyau de mil sucré.

Ainsi que ces choses se passoient deux des sujets d'*Outina*, & vn hermaphrodite apporterent nouvelles que dés-ja les mils estoiét meurs en leur terroir. Ce qui fut cause qu'*Outina* promit du mil & des féves à foison si on le vouloit remener. Conseil pris, sa requéte lui fut accordée, mais sans fruit, car estans pres de son village, on y envoya, & ne s'y trouva personne, toutefois le beau-pere & la femme d'*Outina* en estans avertis, vindrent aux barques Françoises avec du pain, & entretenans d'esperance le Capitaine tachoient de le surprendre. En fin se voyans découverts, dirent ouvertement que les grains n'estoient encores meurs. De maniere qu'il fallut remener *Outina*, lequel pensa estre tué par les soldats, voyans la méchanceté de ces Indiens.

Quinze jours apres *Outina* pria derechef le Capitaine de le remener, s'asseurant que ses sujets ne feroient difficulté de bailler des vivres, & que le mil estoit meur : & en cas de

refus, qu'on fit de lui tout ce qu'on voudroit. Laudonniere en personne le conduit jusqu'à la petite riviere, qui venoit de son village. On envoye *Outina* avec quelques soldats moyennant otages, qui furent mis à la chene, craignant l'evasion; sur ce divers pourparlers, Ottigni avec sa troupe s'en alla en la grande maison d'*Outina*, où les principaux du païs se trouverent: & pēdant qu'ilz faisoient écouler le temps ils amassoient des hommes, se plaignoient que les François tenoient leurs meches allumées, demandoient qu'elles fussent eteintes, & qu'ils quitteroiēt leurs arcs: ce qui ne leur fut accordé: *Outina* cependant demeuroit clos & couvert, & ne se trouvoit point ès assemblées: Et comme on se plaignoit à lui de tant de longueurs, il rēpōdit qu'il ne pouvoi[t] empécher ses sujets de guerroyer les François qu'il avoit veu par les chemins des fleche[s] plantées, au bout desquelles y avoit des che[-]veux longs, signe certain de guerre denoncé[e] & ouverte: & que pour l'amitié qu'il porto[it] aux François il les avertissoit que ses suje[ts] avoient deliberé de mettre des arbres au tra[-]vers de la petite riviere, pour arréter là leu[rs] barques, & les cōbattre à l'aise. Sur ce on ou[it] la voix d'vn François qui avoit presque tou[-]jours esté parmi les Indiens, lequel crioit po[ur] autant qu'on le vouloit porter dans le bo[is] pour l'égorger, dont il fut secouru & delivr[é]. Toutes ces choses considerées arréta de se r[e-]tirer le 27. de Iuillet. Parquoy il fit mettre [...]

Signal de guerre ouverte.

27 Iuillet.

soldats en ordre, & leur bailla à chacun vn sac de mil: puis s'achemina vers les barques, pensant prevenir l'entreprise des Sauvages. Mais il rencontra au bout d'vne allée d'arbres de deux à trois cens Indiens, lesquels les saluerẽt d'vne infinité de flechades bien furieusemẽt. Cet effort fut vaillãment soutenu par l'enseigne de Laudõniere, si bien que ceux qui tomberent morts rafraichirent vn peu la colere des survivãs. Cela fait, les nôtres hâtent le pas en bon ordre pour gaigner païs. Mais au bout de quatre cens pas il fut rechargé d'vne nouvelle troupe de Sauvages en nombre de trois cens, qui les assaillirent en front, ce-pendant que le reste des precedens leur donnoient en queuë. Ce second assaut fut soutenu avec tant de valeur qu'il est possible par le sieur d'Ottigni. Et bien en fut besoin estant si petit nombre contre tant de Barbares qui n'ont autre étude que la guerre.

Ecarmouche entre les Sauvages & François.

Second escarmouche.

Leur façon de combattre estoit telle, que quand deux cens avoiẽt tiré, ilz se retiroient & faisoient place aux autres qui estoiẽt derriere: & avoient ce-pẽdant le pied & l'œil si prõpts, qu'aussi-tot qu'ils voyoient coucher l'arquebuse en jouë, aussi-tot estoient-ils en terre, & aussi-tot relevés pour répondre de l'arc, & se détourner si d'aventure ilz sentoient que l'on voulust venir aux prises: car il n'y a rien que plus ilz craignent, à cause des dagues & des épées. Ce combat dura depuis neuf heures du matin jusques à ce que la nuit les separa. Et s'eust esté qu'Ottigni s'avisa de faire rompre

Façon de combattre des Sauvages.

les fleches qu'ilz trouvoient par les chemins, il n'y a point de doute qu'il eust eu beaucoup d'affaires: car les fleches par ce moyen defaillirét aux Barbares, & furent cõtraints se retirer. La reveuë faite, se trouva faute de deux hõmes qui avoiét esté tués, & 22. y en avoit de navrés, lesquels à peine peurét estre conduits jusques aux barques. Tout ce qui se trouva de mil ne fut que la charge de deux hommes, qui fut distribuée egalement. Car lors que le combat avoit commencé, chacun fut contraint de quitter son sac pour se deffendre.

Voila cõme pour la vie on est contraint de rõpre les plus étroites amitiés. La pestilence (disoit vn ancien*) est chose heureuse, le carnage d'vne bataille perduë chose heureuse, bref toute sorte de mort est aisée: mais la cruele faim epuise la vie, saisit les entrailles, tourment de l'esprit, dessechement du corps, maitresse de transgression, la plus dure de toutes les necessitez, la plus disforme de tous les maux, la peine la plus intolerable qui soit méme aux enfers. Ce fut vne pauvre providence aux François de porter des vivres si écharcement qu'il n'y en eust que pour vne chetive année. Et puis qu'on vouloit habiter en la province, & qu'on la tenoit pour bõne, & de bon rapport, il falloit tout d'vn coup se pourvoir de vivres pour deux ou trois ans, puis que le Roy embrassoit cette affaire; & s'addonner courageusement à la culture de la terre ayans l'amitié du peuple. Les accidens de mer sont si journaliers, qu'il est difficile

Quintil. en la Declam. 12

d'executer les promesses à point nômé, quâd bien on auroit bonne volôté de les executer. Noz voyages, graces à Dieu, n'ont point esté reduits à cette misere, ny en ont approché. Et en tout cas noz rives de mer sont en tout têps remplies de coquillages, comme de moules, coques, & palourdes, qui ne manquent point au plus long & plus rigoureux hiver.

Provisions de mil: Arrivée de quatre navires Angloises: Reception du Capitaine & general Anglois: Humanité & courtoisie d'iceluy envers les François.

CHAP. XVI.

APRES que Laudonniere eut rendu & fait rêdre graces à Dieu de la delivrâce de ses gens, se voyâs frustré de ce côté, il fit diligence de trouver des vivres d'ailleurs. Et de fait en trouva quantité à l'autre part de la riviere aux villages de *Saranaï* & *d'Emoloa*. Il envoya aussi vers la riviere de Somme, dite par les Sauvages *Ircana*, où le Capitaine Vasseur & son Sergent allerent avec deux barques, & y trouverent vne grande assemblée des *Paraoustis* du païs, entre lesquels estoit *Athore* fils de *Satourioua*, *Apalou*, & *Tacadocorou*, assemblez là pour se rejouïr, pour ce qu'il y a de belles femmes & filles. Noz François leur firêt des presens; en contre-châge dequoy leurs barques furent incontinent chargées de mil. Se voyans honestement pourveuz de vivres ilz diligenterent au parachevement des

Quantité de mil, autremêt Bled Sarrazin, ou de Turquie.

vaiſſeaux, pour retourner en France, & commencerent à ruiner ce qu'avec beaucoup de peines ils avoient bati. Ce-pendant il n'y avoit celuy qui n'euſt vn extreme regret d'abandonner vn païs de verité fort riche & de bel eſpoir, auquel il avoit tant enduré pour découvrir ce que par la propre faute des nôtres il falloit laiſſer. Car ſi en temps & lieu on leur euſt tenu promeſſe, la guerre ne ſe fuſt meuë alencontre *d'Outina*, lequel, & autres, ils avoient entretenus en amitié avec beaucoup de peines, & n'avoient encor perdu leur alliance, nonobſtant ce qui s'eſtoit paſſé.

Comme vn chacun rongeoit ces choſes en ſon eſprit, voici paroitre quatre voiles en mer le troiſieme jour d'Aouſt, dont ilz furēt épris d'vne exceſſive joie melée de crainte tout enſemble. Apres que ces navires eurent mouillé l'ancre ilz découvrirent comme ils envoioiēt vne de leurs barques en terre, veu laquelle Laudonniere fit armer en diligence l'vne des ſiennes pour envoyer au-devant, & ſçavoir quelles gens c'eſtoient. Ce pendant craignant que ce ne fuſſent Heſpagnols il fit mettre ſes ſoldats en ordre, & les tenir prets. La barque retournée, il eut avis que c'eſtoient Anglois, & de fait ils amenerent avec eux vn Diepois, lequel au nom du general Anglois vint prier Laudonniere de permettre qu'ilz prinſent des eaux, dont ils avoiēt grande neceſſité, faiſans entēdre qu'il y avoit plus de quinze jours qu'ilz rodoient du lōg de la côte ſans en pouvoir trouver. Ce Diepois apporta deux ſac-

3. iour d'Aouſt.

Arrivée d'Anglois.

cons de vin auec du pain de froment, qui furent departis à la pluſpart de la compagnie. Chacun peut penſer ſi cela leur apporta de la rejouïſſance. Car le Capitaine méme n'avoit point beu de vin il y avoit plus de ſept mois. La requeſte de l'Anglois accordée il vint trouver le Capitaine Laudonniere dans vne grande barque accompagné de ſes gens honorablement vetuz, toutefois ſans armes: & fit apporter grande quantité de pain & de vin pour en donner à vn chacun. Le Capitaine ne ſ'oublia à lui faire la meilleure chere qu'il pouvoit. Et à cette occaſion fit tuer quelques moutons & poules qu'il avoit iuſques alors ſoigneuſement gardez, eſperant en peupler la terre. Car pour toutes ſortes de maladies & de neceſſités qui lui fuſſent ſurvenuës il n'avoit voulu qu'vn ſeul poulet fuſt tué. Ce qui fut cauſe qu'en peu de temps il en avoit amaſſé plus de cent chefs.

Les François tuent leurs moutons pour feſtoyer l'Anglois.

Or ce pendant que le general Anglois eſtoit là trois jours ſe paſſerent, pendant leſquels les Indiens abordoient de tous côtés pour le voir, demandans à Laudonniere ſi c'eſtoit pas ſon frere, ce qu'il leur accordoit: & adjoutoit qu'il l'eſtoit venu ſecourir avec ſi grande quantité de vivres, que de là en avãt il ſe pourroit bien paſſer de prendre aucune choſe d'eux. Le bruit incontinent en fut épandu par tout la terre, ſi bien que les ambaſſadeurs venoient de tous côtés pour traiter alliance au nom de leurs maiſtres avec lui, & ceux mémes qui par avant avoient envie

Grand abord des Sauvages.

Sauvages amis du temps.

de lui faire la guerre, ſe declarerent ſes amis & ſerviteurs: à quoy ilz furent receuz. Le general coneut incontinent l'envie & la neceſſité qu'avoient les François de retourner en France: & pource il offrit de les paſſer tous. Ce que Laudonniere ne voulut, eſtãt en doute pour quelle raiſon il ſ'offrit ſi liberalement & ne ſçachant en quel eſtat eſtoient les affaires de France avec les Anglois: & craignant encore qu'il ne vouluſt attẽter quelque choſe en la Floride au nom de ſa maitreſſe. Parquoy il fut refuſé tout à plat: dont ſ'eleva vn grand murmure entre les ſoldats, leſquels diſoient que leur Capitaine avoit envie de les faire tous mourir. Ilz vindrent donc trouver le Capitaine en ſa chambre, & lui firent entendre leur deſſein, qui eſtoit de ne refuſer l'occaſion. Laudonniere ayant demandé vne heure de temps pour leur répondre, amaſſa les principaux de ſa cõpagnie, leſquels (apres leur en avoir communiqué) répondirent tous d'vne voix qu'il ne devoit refuſer la commodité qui ſe preſentoit, & qu'eſtans delaiſſez il eſtoit loiſible de ſe ſervir des moyens que Dieu avoit envoyez.

Achapt d'vn navire Anglois.

Humanité du general Anglois.

Ils acheterent donc vn des navires de l'Anglois à pris honeſte pour la ſomme de ſept cens eſcus, & lui baillerent partie de leurs canons & poudres en gage. Ce marché ainſi fait il conſidera la neceſſité des François qui n'avoient pour toute nourriture que du mil & de l'eau: dont émeu de pitié il s'offrit de les aider de vingt bariques de farine, ſix pipes de

feves, vn poinson de sel, & vn quintal de cire pour faire de la chandele. Or pourautant qu'il voioit les pauvres soldats pieds nuds, il offrit encore cinquante paires de souliers. Ce qui fut accepté, & accordé de pris avec lui. Et particulierement encore il fit present au Capitaine d'vne jare d'huile, d'vne jane de vinaigre, d'vn baril d'olives, d'vne assez grande quantité de ris, & d'vn baril de biscuit blãc. Et fit encore plusieurs autres presens aux principaux officiers de la compagnie, selon leurs qualitez: Somme, il ne se peut exprimer au monde plus grande courtoisie que celle de cet Anglois, appellé maistre Iean Havvkins, duquel si i'oubliois le nom, ie penserois avoir contre lui commis ingratitude.

Preparatifs pour faire voile.

Incontinent qu'il fut parti, on fait diligence de se fournir de biscuit, au moyen des farines que les Anglois avoient laissé, on relis les futailles necessaires pour les provisions d'eau. Ce qui fut d'autant plustot expedié que le desir de retourner en Frãce fournissoit à vn chacun de courage. Estans prets de faite voile il fut avisé de mener en Frãce quelques beaux Indiens & Indiennes, à fin que si derechef le voyage s'entreprenoit ilz peussent raconter à leur *Paraoustis* la grandeur de noz Rois, l'excellence de noz Princes, la bõté de nôtre païs, & la façon de vivre des François. A quoy le Capitaine avoit fort bien pourveu, si les affaires ne se fussent ruinées, comme il sera dit aux chapitres prochainement suivans.

Preparation du Capitaine Laudonniere pour retourner en France : Arrivée du Capitaine Iean Ribaut: Calomnies contre Laudonniere: Navires Hespagnoles ennemies: Deliberation sur leur venuë.

CHAP. XVII.



ON n'attendoit plus que le vent & la marée, lesquels se trouverent propres le vingt-huitieme jour du mois d'Aoust, quand (sur le point de sortir) voici que les Capitaine Vasseur & Verdier commencerent à découvrir des voiles en la mer, dont ils avertirent leur general Laudonniere: sur quoy il ordonna de bien armer vne barque pour aller découvrir & reconoitre quelles gens c'estoient, & cependãt fit mettre ses gens en ordre & en tel equipage que si c'eussent esté ennemis: dequoy il y avoit sujet de doute: car sa barque estoit arrivée vers le vaisseau à deux heures apres midi, & n'avoient fait sçavoir aucunes nouvelles de tout le jour. Le lendemain au matin entrerent en la riviere environ sept barques (entre lesquelles estoit celle de Laudonniere) chargées de soldats, tous ayãs l'arquebuze & le morion en teste, lesquels marchoiẽt toutes en bataille le long des côtaux où estoient quelques sen-

Apparition de voiles en mer.

tinelles Françoises, ausquelles ilz ne voulurent donner aucune réponse, nonostant toutes les demandes qu'on leur fit: tellement que l'vne desdites sentinelles fut contraint leur tirer vne arquebuzade, sans toutefois les assener à cause de la trop grande distance. Laudonniere pésant que ce fussent ennemis fit dresser deux pieces de campagnes, qui lui estoit restées: De façon que si approchans du Fort ilz n'eussent crié que c'estoit le Capitaine Ribaut, il n'eust failli à leur faire tirer la volée. La cause pour laquelle le Capitaine Ribaut estoit venu de cette façon, estoit pource qu'on avoit fait des rapports en France que Laudonniere trenchoit du grand, & du Roy, & qu'à grand peine pourroit-il endurer qu'vn autre que lui entrast au Chateau de la Caroline pour y cômander. Ce qui estoit calomnieux. Estant dôc fait certain que c'estoit le Capitaine Ribaut, il sortit du Fort pour aller au devant de lui, & lui rendre tous les honneurs qu'il lui estoit possible. Il le fit salüer par vne gentille sclopeterie de ses arquebuziers, à laquelle il répondit de méme. La rejouïssance fut telle que chacun se peût facilement imaginer. Sur les faux rapports susdits, le Capitaine Ribaut vouloit arrester le Capitaine Laudonniere pour demeurer là avec lui, disant qu'il écriroit en France, & feroit evanouïr tous ces bruits. Laudonniere dit qu'il ne lui seroit point honorable de faire telle chose, d'estre inferieur en vn lieu où il auroit commandé en chef, &

Arrivée du Capitaine Ribaut.

Faux rapports contre Laudonniere.

où il auroit enduré tant de maux. Et que lui méme Ribaut, mettant la main à la conscience, ne lui conseilleroit point cela. Plusieurs autres propos furent tenuz tant avec ledit Ribaut, que d'autres de sa compagnie, & répondu par Laudonniere aux calomnies qu'on lui avoit mis sus en Cour, mémement sur ce qu'õ avoit fait trouver mauvais à Monsieur l'Admiral qu'il avoit mené vne bonne femme pour subvenir aux necessitez du ménage, & des malades, laquelle plusieurs là méme avoient demandé en mariage, & de fait a esté mariée depuis son retour en France à vn de ceux qui la desiroient estans en la Floride. Au reste qu'il est necessaire en telles entreprises se faire reconoistre & obeïr suivant sa charge. de peur que chacun ne vueille estre maistre se sentant éloigné de plus grandes forces. Que si les rapporteurs avoient appellé cela rigueur, cette chose venoit plustot de la desobeissance des complaignans, que de sa nature moins sujette à estre rigoureuse qu'ilz n'estoient à estre rebelles, comme les effectz l'ont montré.

Le lendemain de cette arrivée voici venir Indiens de toutes parts pour sçavoir quelles gens c'estoient. Aucuns reconeurent le Capitaine Ribaut à sa grande barbe, & lui firent des presens, disans qu'en peu de jours ilz le meneroient aux montagnes du *Palaci*, où se trouvoit du cuivre rouge, qu'ilz nomment en leur l'angage *Sieroa pira*, duquel le Capitaine Ribaut ayant fait faire quelque essay par son

Cuivre rouge éprouvé, se trouve estre vray or.

Orfevre,

Orfevre, il lui rapporta que c'estoit vray or.

Pendant ces parlemens comme le Capitaine Ribaut eut fait décharger ses vivres, voici que le quatriéme de Septembre six grandes navires Hespagnoles arriverent en la rade où les quatre plus grandes des François estoient demeurées, lesquelles moüillerent l'ancre en asseurant noz François de bonne amitié. Ilz demanderent comme se portoient les chefs de cette entreprise, & les nommerent tous par noms & surnoms. Mais le lendemain sur le point du jour ilz commencerent à canonner sus les nôtres, lesquels reconoissans leur equipage estre trop petit pour leur faire teste, à raison que la pluspart de leurs gens estoient en terre, ils abandonnerent leurs ancres & se mirent à la voile. Les Hespagnols se voyans découverts leur lacherent encore quelques volées de canons, & les pourchasserét tout le iour; & voyãs les navires Françoises meilleures de voile que les leurs, & aussi qu'ils ne se vouloient point depoüiller de la côte, ilz se retirerent en la riviere des Dauphins, que les Indiens nomment *Seloy*, distante de huit ou dix lieuës de la Caroline. Les nôtres donc se sentans forts de voiles les suivirent pour voir ce qu'ilz feroient : Ce qu'ayans fait ilz revindrent en la riviere de May, là où le Capitaine Ribaut estant allé dans vne barque, on luy fit le recit de ce qui estoit, méme qu'il y estoit entré trois navires Hespagnoles dans la riviere des Dauphins, & les trois autres

4. de Septembre 1565 Six navires Hespagnoles ennemies.

estoient demeurées à la rade : Aussi qu'ils avoient fait descendre leur infanterie, leurs vivres & munitions. Ayant entendu ces nouvelles il revint vers la Forteresse, & en presence des Capitaines & autres Gentil-hommes, il proposa qu'il estoit necessaire pour le service du Roy de s'embarquer avec toutes les forces, & aller trouver les trois navires Hespagnoles qui estoient en la rade; surquoy il demanda avis. Le Capitaine Laudonniere malade au lict, remonstra les perilleux coups de vents qui surviennent en cette côte, & que là où il aviendroit qu'il la dépouïllast, il seroit mal-aisé de la pouvoir reprendre: que ce pendant ceux qui demeureroient au Fort seroient en peine & danger. Les autres Capitaines lui en remontrerent encore davantage, & qu'ilz n'estoient point d'avis que telle entreprise se fist, mais estoit beaucoup meilleur de garder la terre, & faire diligence de se fortifier. Ce nonobstant il se resolut de le faire & persista en son embarquement: print tous les soldats qu'il avoit souz sa charge, & les meilleurs de la compagnie de Laudonniere, avec son Lieutenant, son Enseigne, & son Sergent. Laudonniere lui dit qu'il avisast bien à ce qu'il vouloit faire, puis qu'il estoit chef dedans le païs, de crainte qu'il n'arrivast quelque chose de sinistre. A quoy il répondit qu'il ne pouvoit moins faire que de continuer cette entreprise : & qu'en la lettre qu'il avoit receu de Monsieur l'Admiral il y avoit vne apo-

Deliberation sur la venuë des Hespagnols.

ſtile, laquelle il montra écrite en ces termes: *Capitaine Iean Ribaut en fermant cette lettre i'ay eu certain avis comme* Dom Petro Melandes *ſe part d'Heſpagne pour aller à la côte de la Nouvelle France. Vous regarderez de n'endurer qu'il entreprenne ſur nous, non plus qu'il veut que nous entreprenions ſur eux.* Vous voyez (ce dit-il) la charge que i'ay, & vous laiſſe à juger à vous-méme ſi vous en feriez moins, attendu le certain avertiſſement que nous avons que deſ-ja ilz ſont en terre, & nous veulent courir ſus: A cela Laudonniere ne ſceut que repliquer.

Opiniatreté du Capitaine Ribaut: Priſe du Fort des François: Retour en France: Mort dudit Ribaut & des ſiens: Brief recit de quelques cruautés Heſpagnoles.

CHAP. XVIII.



E Capitaine Ribaut opiniatré en ſa premiere propoſition, s'embarqua le 8. de Septembre, & emmena avec lui trente-huit des gens du Capitaine Laudonniere, enſemble ſon Enſeigne. Ainſi ne lui demeura aucun homme de commandement, car chacun ſuivit ledit Ribaut comme chef, au nom duquel *8. de Septembre 1565.*

depuis ſon arrivée tous les cris & bans ſe faiſoient. Le dixiéme de Septembre ſurvint vne tempete ſi grande en mer que jamais ne ſ'en eſtoit veuë vne pareille. Ce qui fut cauſe que Laudonniere remontra à ce qui lui reſtoit de gens le danger où ils eſtoient d'endurer beaucoup de maux ſi le cas eſtoit écheu qu'il fuſt arrivé inconvenient au Capitaine Ribaut & ceux qui eſtoient avec lui : ayans les Heſpagnols ſi pres d'eux, qui ſe fortifioiẽt. Partant qu'il falloit aviſer à ſe remparer & racoutrer ce qui avoit eſté demoli. Les vivres eſtoient petits ; car méme le Capitaine Ribaut avoit emporté le biſcuit que Laudonniere avoit fait faire des farines Angloiſes : & ne s'eſtoit reſſenti d'aucune courtoiſie dudit Ribaut, lequel luy avoit diſtribué ſon vivre comme à vn ſimple ſoldat. Nonobſtant toute leur diligence ilz ne peurent achever leur cloture. En cette neceſſité donc on fait la reveuë des hommes de defenſe, qui ſe trouverent en bien petit nombre. Car il y avoit plus de quatre-vingtz que de goujats, que femmes, & enfans, & bon nombre de ceux d'icelui Laudonniere encore eſtropiez de la journée qu'ilz eurent contre *Outina*. Cette reveuë faite le Capitaine ordonne les gardes, deſquelles il fit deux eſcoüades pour ſe ſoulager l'vne l'autre.

19. Septembre. La nuit d'entre le dix-neuf & vingtiéme de Septembre vn nommé la Vigne eſtoit de

garde avec son escoüade, là où il fit tout le devoir, encores qu'il pleust incessamment. Quand donc le jour fut venu, & qu'il vit la pluie continuer mieux que devant, il eut pitié des sentinelles ainsi mouïllées : & pensant que les Hespagnols ne d'eussent venir en vn si estrange temps, il les fit retirer, & de fait lui-méme s'en alla en son logis. Ce-pendant quelqu'vn qui avoit à faire hors le Fort, & le trompette qui estoit allé sur le rempart, apperceurent vne troupe d'Hespagnols qui descendoient d'vne montagnette, & commencerent à crier alarmes, & méme le trompette. Ce qu'entendu, le Capitaine sort la rondelle & l'epée au poing, & s'en va au milieu de la place criant apres ses soldats. Aucuns de ceux qui avoient bonne volonté, allerent devers la breche là où estoient les munitions de guerre, où ilz furent forcés & tués. Par ce méme lieu deux enseignes entrerent, lesquelles furent incontinent plantées. Deux autres enseignes aussi entrerent du côté d'Ouest, où il y avoit aussi vne autre breche, à laquelle ceux qui se presenterent furent tués & deffaits. Le Capitaine allant pour secourir vne autre breche trouva en teste vne bonne troupe d'Hespagnols, qui ja estoient entrez, & le repousserent iusques en la place, là où estant il découvrit vn nommé François Iean, l'vn des mariniers qui deroberent les barques dont a esté parlé ci-

Abord des Hespagnols.

Vn marinier Frãçois conducteur des Hespagnols.

deſſus, lequel avoit amené & conduit les Heſpagnols. Et voyant Laudonniere il commença à dire, c'eſt le Capitaine: & lui ruerent quelques coups de picques. Mais voyant la place deſ-ja priſe & les enſeignes plantées ſur les rempars, & n'ayant qu'vn homme aupres de ſoy, il entra en la cour de ſon logis, dedans laquelle il fut pourſuivi; & n'euſt eſté vn pavillon qui eſtoit tendu, il euſt eſté pris: mais les Heſpagnols qui le ſuivoient s'amuſerent à couper les cordes du pavillon, & cependãt il ſe ſauva par la breche du côté de l'Oueſt, & s'en alla dans les bois, là où il trouva vne quantité de ſes hommes qui s'eſtoient ſauvez, du nombre deſquels il y en avoit trois ou quatre fort bleſſez. Alors il leur dit: Enfans, puis que Dieu a voulu que la fortune nous ſoit avenuë, il faut que nous mettions peine de gaigner à travers les marais iuſques aux navires qui ſont à l'embouchure de la riviere. Les vns voulurent aller en vn petit village qui eſtoit dans les bois, les autres le ſuivirent au travers des roſeaux dedans l'eau, là où ne pouvant plus aller pour la maladie qui le tenoit, il envoya deux hommes ſachans bien nager, qui eſtoient aupres de lui, vers les vaiſſeaux, pour les avertir de ce qui eſtoit avenu, & qu'ilz le vinſſent ſecourir. Ilz ne ſceurent pour ce jour là gaigner les vaiſſeaux pour les avertir, & fallut que toute la nuit il demeuraſt

en l'eau iusques aux épaules, avec vn de ses hommes, qui jamais ne le voulut abandonner. Le lendemain pensant mourir là, il se mit en devoir de prier Dieu. Mais ceux des navires ayans sceu où il estoit, ilz le vindrent trouver en piteux estat, & le porterent en la barque. Ils allerent aussi du long de la riviere pour recuillir ceux qui s'estoient sauvés. Le Capitaine aiant changé d'habits, dont on l'accommoda, ne voulut entrer dans les navires, que premierement il n'allast avec la barque le long des roseaux chercher les pauvres gens qui estoient épars, là où il en recuillit dix-huit ou vingt. Estant arrivé aux vaisseaux on lui conta comme le Capitaine Iacques Ribaut neveu de l'autre (qui estoit en son navire distant du Fort de deux arquebuzades) auoit parlementé avec les Hespagnols, & que François Iean estoit allé en son navire, où il avoit long temps esté, dont on s'emerveilla fort, veu que c'estoit celui qui estoit cause de cette entreprise.

Apres s'estre r'assemblés on parlementa de revenir en France, & des moyens de s'accommoder. Ce qu'estant fait le vingt-cinquiéme de Septembre Laudonniere & Iacques Ribaut firent voiles, & environ le vingt-huitieme Octobre découvrirent l'ile de Flors aux Açores, ayans assez heureusement navigué, mais avec telle incommodité de vivres, qu'ilz n'avoient que du biscuit & de l'eau. L'onziéme de Novembre ilz se

La Floride abãdonnée le 25. Septembre 1565.

trouverent à soixante-quinze brasses d'eau, & s'estant trouvé le Capitaine Laudonniere porté sur la côte de l'Angleterre en Galles, il y mit pied à terre, & renvoya le navire en France, attendant qu'il se fust vn petit rafraichi, & peu apres vint trouver le Roy pour lui rendre compte de sa charge.

Voila l'issue des affaires qui ne marchent pas par bonne conduite. Le long d'elay fait en l'embarquement du Capitaine Iean Ribaut : & les quinze jours de temps qu'il employa à côtoyer la Floride avant que d'arriver à la Caroline, ont esté cause de la perte de tout. Car s'il fust arrivé quand il pouvoit, sans s'amuser à aller de riviere en riviere, il eust eu du temps pour décharger ses navires, & se mettre en bonne defense, & les autres fussent revenus paisiblement en France. Aussi lui a-il fort mal pris d'avoir voulu plustôt suivre les conceptions de son esprit, que son devoir. Car il n'eut point plustot laissé le Fort François pour se mettre en mer apres les navires Hespagnoles, que la tempéte le print, laquelle à la fin le contraignit de faire naufrage contre la côte, là où tous ses vaisseaux furent perdus, & lui à peine se peut-il sauver des ondes, pour tomber entre les mains des Hespagnols qui le firent mourir & tous ceux de sa troupe : je dy mourir, mais d'vne façon telle que les Canibales & Lestrygons en auroient horreur. Car apres plusieurs tourmens ilz l'écorche-

Mort de Iean Ribaut.

rent cruellement (contre toutes les loix de guerre qui furent jamais) & envoyerent sa peau en Europe. Exemple indigne d'vn Chrétien, & d'vne nation qui veut que l'on croye qu'elle marche d'vn zele de religion en la conquéte des terres Occidentales, ce que tout homme qui sçait la verité de leurs histoires ne croira jamais. Ie m'en rapporte à ce qu'en a écrit Dom Barthelemi de las Casas, moyne & Evesque Hespagnol, qui a esté present aux horribles massacres, boucheries, cruautés, & inhumanités exercées sur les pauvres peuples qu'ils ont domtés en ces parties-là, entre lesquels il rapporte qu'en quarante-cinq ans ils en ont fait mourir & destruit vingt millions : concluant que les Hespagnols ne vont point és Indes y estans menez de l'honneur de Dieu, & du zele de sa foy, ni pour secourir & avancer le salut à leurs prochains, ni aussi pour servir à leur Roy, dequoy à faulses enseignes ilz se vantent: mais l'avarice & l'ambition les y pousse, afin de perpetuellement dominer sur les Indiens en tyrans & diables. Ce sont les mots de l'autheur; lequel recite qu'on n'avoit (au temps qu'il y a esté) non plus de soin d'endoctriner & mener à salut ces pauvres peuples-là, que s'ils eussent esté des bois, des pierres, des chiens, ou des chats: adjoutant qu'vn Iean Colmenero homme fantastique, ignorant, & sot, à qui estoit donnée vne grande ville en comande, & lequel avoit charge d'a-

Cruautés Hespagnoles.

mes, estant vne fois par lui examiné, ne sçavoit seulement faire le signe de la Croix: & estant enquis quelle chose il enseignoit aux Indiens, il répondit qu'il les donnoit aux diables, & que c'estoit assez qu'il leur disoit: *Per segnun sanctun cruces*. Cet autheur nous a laissé vn Recueil, ou Abbregé intitulé, *Destruction des Indes par les Hespagnols*: meu à ce faire voyant que tous ceux qui en écrivent les histoires, soit pour aggreer, soit par crainte, ou qu'ilz soient pensionnaires, passent souz silence leurs vices, cruautés & tyrãnies, afin qu'on les repute gens de bien. Ie mettray ici seulement ce qu'il recite de ce qu'ils ont fait en l'ile de *Cuba*, qui est la plus proche de la Floride. En l'an mil cinq cens & onze (dit-il) passerent à l'ile de *Cuba*, où il avint choses fort remarquables. Vn *Caçique* (c'est ce que les Floridiens appellent *Paraousti*, Capitaine, ou Prince) grand seigneur nommé *Hathuey*, qui s'estoit transporté de l'ile Hespagnole à celle de *Cuba*, avec beaucoup de ses gens pour fuir les cruautés & actes inhumains des Hespagnols: Comme quelques Indiens lui disoient les nouvelles que les Hespagnols venoient vers *Cuba*, il assembla son peuple, & leur dit: Vous sçavez le bruit qui court que les Hespagnols viennent par deçà, & sçavés aussi par experience comment ils ont traité tels & tels, & les gens de *Hayti* (qui est l'ile Hespagnole voisine de *Cuba*) ils viennent faire le méme ici. Sçavez-vous pourquoy ilz le font? Ilz ré-

ondirent que non, ſinon (diſoient-ils) qu'ilz ont de leur nature cruels & inhumains. Il leur lit: Ilz ne le font point ſeulement pour cela, nais auſſi par-ce qu'ils ont vn Dieu lequel ils dorent, & demãdent avoir beaucoup; & afin l'avoir de nous autres, pour l'adorer, ilz met-ent peine à nous ſubjuguer, & ilz nous tuent. l avoit aupres de ſoy vn coffret plein d'or & e joyaux, & dit: Voici le Dieu des Heſpa-nols. Faiſons lui ſ'il vous ſemble bon *Areytos* qui ſont bals & danſes) & en ce faiſant lui lonnerons contentement, & cõmandera aux Heſpagnols qu'ilz ne nous facent point de léplaiſir. Ilz répondirent tous à claire voix, C'eſt bien dit, c'eſt bien dit. Et ainſi ilz danſe-ent devant lui juſques à ſe laſſer. Et lors le ſei-gneur *Hatuey* dit: Regardez quoy qu'il en ſoit, i nous le garderons afin qu'il nous ſoit oté, car à la fin ilz nous tueront. Parquoy jettons-e en la riviere. A quoy ils ſ'accorderent tous, & ainſi ilz jetterent ce Dieu en vne grande riviere qui eſtoit là tout prés.

Ce ſeigneur & *Cacique* alloit toujours fuiant les Heſpagnols incontinent qu'ils arrivoient à l'ile de *Cuba*, comme celui qui les conoiſſoit trop, & il ſe defendoit quand il les rencõtroit. A la fin il fut pris, & brulé tout vif. Et comme il eſtoit attaché au pal vn Religieux de ſainct François homme ſainct lui dit quelque choſe de nôtre Dieu, & de nôtre Foy, leſquelles il n'avoit jamais ouïes, & ne pouvoient l'inſtrui-re en ſi peu de temps. Le Religieux adjouſta

que s'il vouloit croire à ce qu'il lui disoit il iroit au ciel où y a gloire & repos eternel: & s'il ne le croyoit point, il iroit en enfer pour y estre tourmenté perpetuellement. Le *Cacique* apres y avoir vn peu pensé, demanda si les Hespagnols alloient au ciel, Le Religieux répondit qu'oui, quant aux bons. Le *Cacique* à l'heure sans plus penser dit qu'il ne vouloit point aller au ciel, mais en enfer, afin de ne se trouver en la compagnie de telles gens. Et voici les loüanges que Dieu & nôtre Foy ont receu des Hespagnols qui sont allez aux Indes.

Vne fois (poursuit l'Autheur) les Indiens venoient au devant de nous nous recevoir avec des vivres & viandes delicates, & avec toute autre caresse de dix lieuës loin, & estans arrivés ilz nous donnerent grande quantité de poisson, de pain, & autres viandes. Voila incontinent que le diable se met és Hespagnols, & passent par l'epée en ma presence, sans cause quelconque, plus de trois mille ames, qui estoient assis devant nous, hommes, femmes, & enfans. Ie vis-là si grandes cruautés, que jamais hommes vivans n'en virent, ni n'en verront de semblables.

Vne autrefois & quelques jours apres, j'envoiay des messagers à tous les Seigneurs de la province de *Havana*, les asseurant qu'ilz n'eussent peur (car ils avoient oui de mon credit) & que sans s'absenter ilz nous vinssent voir, & qu'il ne leur seroit fait aucun déplaisir : car

out le païs estoit effrayé des maux & tueries
a ſſées : & fis ceci par l'avis du Capitaine
ıéme. Quand nous fumes venus à la pro-
ince, vingt & vn *Caciques* nous vindrent re-
oir, lesquels le Capitaine print incontinent,
ompant l'asseurance que je leur avoy don-
ée, & les voulut le jour ensuivant bruler
ifs, disant qu'il estoit expedient de faire ainsi:
u'autrement ilz feroient vn jour quelque
ıauvais tour. Ie me trouvay en vne tres-
rande peine pour les sauver du feu: toutefois
la fin ilz échapperent.

Apres que les Indiens de cette ile furent
ıis en la servitude & calamité de ceux de
ile Hespagnole: & qu'ilz virent qu'ilz mou-
oient & perissoient tous sans aucun remede,
s vns commencerent à s'enfuïr aux monta-
nes, les autres tout desesperez se pendirent
ommes & femmes, pendans quant & quant
urs enfans. Et par la cruauté d'vn seul Hespa-
nol que je cognoy, il se pendit plus de deux
ens Indiens, & est mort de cette façon vne
ıfinité de gens.

Il y avoit en cette ile vn officier du Roy, à
ui ilz donnerent pour sa part trois cens In-
iens, dont au bout de trois mois il lui en
stoit mort au travail des minieres deux cens
oixante : Apres ilz lui en donnerent encore
ne fois autant, & plus, & les tua aussi bien: &
utant qu'on lui en donnoit, autant en tuoit-
, jusques à ce qu'il mourut, & que le diable
emporta.

En trois, ou quatre mois, moy estant present, il est mort plus de six mille enfans, pour leur estre otez peres & meres qu'on avoit mis aux minieres. Ie vis aussi d'autres choses épouvantables au depeuplement de cette-ile, laquelle c'est grand' pitié de voir ainsi maintenant desolée.

Ie n'ay voulu mettre que ceci des cruautez des Hespagnols en l'ile de *Cuba*. Car qui voudroit écrire ce qu'ils ont fait en trois mille lieuës de terre, on en pourroit faire vn gros volume, tout de mesme étoffe que ce que dessus. Comme par exemple j'ajousteray ce que le méme dit des cruautez faites és iles de sainct Iean & de *Jamaïca* : Les Hespagnols (dit-il) passerent à l'ile sainct Iean & à celle de *Jamaïca* (qui estoient comme de jardins & ruches d'abeilles) en l'an mil cinq cens neuf, s'estans proposé la mesme fin & but qu'ils avoiét eu en l'ile Hespagnole, faisans & commettans les brigandages & pechez susdits, & y adjoustans davãtage beaucoup de tres-grandes & notables cruautez, tuans, brulans, rotissans, & jettans aux chiens, puis apres aussi opprimans, tourmentans, & vexans en des minieres, & par autres travaux, jusques à consumer & extirper tous ces pauvres innocens, qui estoient en ces deux iles, jusques à six cens milles : voire je croy qu'ils estoient plus d'vn milion : & il n'y a point aujourd'hui en chacune ile deux cens personnes, & tous sont peris sans foy & sans sacremens.

Toutes lesquelles cruautés, & cent mille autres, ce bon Evesque ne pouvant supporter il en fit ses remonstrances & plaintes au Roy d'Hespagne, qui ont esté redigées par écrit, au bout desquelles est la protestation qu'il en a fait, appellant Dieu à témoin, & toutes les hierarchies des Anges, & tous les Saincts de la Cour celeste, & tous les hommes du monde, mémes ceux-là qui vivront ci apres, de la certification qu'il en donne, & de la décharge de sa conscience; en l'ãnée mil cinq cens quarante-deux. Chose certes au recit de laquelle paraventure ceux qui ont l'Hespagne en l'ame ne me croiront point : mais ce que j'ay dit n'est qu'vne petite parcelle du contenu au livre de cet autheur, lequel se vend chez les libraires à qui en a affaire. Et pour mieux confirmer tels scrupuleux je les r'envoye à vn autre qui a décrit l'histoire naturele & morale des Indes tant Orientales qu'Occidentales. Ioseph Acosta, lequel quoy qu'il couvre ces horribles cruautés (comme estant de la nation) toutefois en adoucissant la chose il n'a pas peu se tenir de dire: *Mais nous autres à present ne considerans rien de cela* (il parle de la bõne police, & entendement des Mexiquains) *nous y entrons par l'épee, sans les ouïr ni entendre &c.* Et ailleurs rendant la raison pourquoy les iles qu'on appelle de Barlouënte, c'est à sçavoir l'Hespagnole, Cube, Port-riche, & autres en ces environs, sont aujourd'hui si peu habitées: *Pource*, dit-il, *qu'il y est resté peu d'Indiens naturels*

Ioseph Acosta liv 6. chap. 1.

Livre 3. chap. 22.

par l'inconſideration & deſordre des premiers conquéteurs & peupleurs. Par ces paroles ſe reconoit qu'ilz diſent vne méme choſe, mais l'vn parle par zele, & l'autre comme vn homme qui ne veut point ſcandalizer ſon païs.

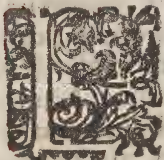
Que ſ'ils ont fait telles choſes aux Indiens: eſtans des-ja accoutumés au carnage, il ne ſe faut étonner de ce qu'ils ont fait au Capitaine Ribaut & aux ſiens: & ſ'ils euſſent tenu Laudonniere, il n'en euſt pas eu meilleur marché. Car les François demeurez avec lui qui tomberent entre leurs mains furent tous pendus, avec cet écriteau: *Je ne fay ceci comme à François, mais comme à Lutheriens.* Ie ne veux point defendre les Lutheriens: mais je diray que ce n'eſtoit aux Heſpagnols de conoitre de la Religion des ſujets du Roy, mémement n'eſtans point ſur les terres d'eux Heſpagnols, mais ſur ce qui appartenoit au Roy de ſon propre conqueſt. Et puis que les François ſ'eſtoient abſtenuz de les troubler (car la rebellion de laquelle nous avons parlé ci deſſus ne vient point ici en conſideration) ilz devoient tout de méme laiſſer les François en leurs limites, & ne point empécher l'avancement du nom Chrétien. Car quoy qu'il y euſt des heretiques, il y avoit auſſi des Catholiques, & y en euſt eu plus abondâment avec le temps: là où maintenant ces pauvres peuples-là ſont encore en leur ignorance premiere. Quelques hommes ſots & trop ſcrupleux diront qu'il vaut mieux les laiſſer tels qu'ilz ſont, que

de leur

le leur donner vne mauvaiſe teinture: mais je
repliqueray que l'Apoſtre ſainct Paul ſe re- *Aux Phi-lip. 1.*
ouïſſoit de ce que (quoy que par envie & cō-
ention, & non purement) en quelque ma-
iere que ce fuſt, ou par feintiſe, ou en verité,
Christ eſtoit annoncé. Il eſt difficile, voire
mpoſſible aux mortels d'amener tous les
ommes à vne meſme opinion, & principale-
ment où il y va des choſes qui peuvent eſtre
ujettes à interpretation. C'euſt eſté beaucoup
ait d'avoir donné à ce peuple quelque co-
oiſſance de Dieu, & par ſa bonté & l'aſſiſtāce
e sō ſainct Eſprit il euſt fait le reſte. L'Admi-
l de Colligni n'a pas toujours duré; vn autre
uſt fait des colonies purement Catholiques,
euſt revoqué les autres: & ne trouve point
uant à moy que les Heſpagnols ſoient plus
xcuſables en leurs cruautés, que les Luthe-
ens en leur religion. Au reſte les Terres-
euves & Occidentales eſtans d'vne ſi grande
endue que toute l'Europe ne ſuffiroit à peu-
er ce qui y eſt de vague, c'eſt vne envie bien
audite, vne ambition damnable, & vne ava-
ce cruelle aux Heſpagnols de ne pouvoir
uffrir que perſonne y aborde pour y habi-
r; & vne folie de ſe dire ſeuls ſeigneurs de
dequoy perſonne y ayant droit ne les a fait
ritiers. Or cette cruauté barbareſque exer-
e alencontre des François fut vengée deux
s apres par le gentil courage du Capitaine
ourgues, comme ſera veu au chapitre ſui-
nt.

Entreprise haute & genereuse du Capitaine Gourgues pour relever l'hõneur des François en la Floride: Renouvellement d'alliance avec les Sauvages: Prise des deux plus petis Forts des Hespagnols.

CHAP. XIX.



1567. L'An mil cinq cens soixante-sep le Capitaine Gourgues Gentil hõme Bourdelois poussé d'vn courage vrayement François & du desir de relever l'honneu de sa nation, fit vn emprunt à ses amis, & vẽdi vne partie de ses biens pour dresser & fourni de tout le besoin trois moyens navires portans cent cinquãte soldats, avec quatre-vingt mariniers choisis souz le Capitaine Cazenov son Lieutenant, & Frãçois Bourdelois maistr sur les matelots. Puis partit le vingt-deuxie

22. d'Aoust 1567. me d'Aoust an susdit, & apres avoir quelqu temps combattu les vents & tempétes contraires, en fin arriva & territ à l'ile de *Cuba*. D là fut au Cap sainct Antoine au bout de l'il de *Cuba* eloignée de la Floride environ deu cẽs lieuës, où ledit Gourgues declara à ses gẽ son dessein qu'il leur avoit toujours celé, le priant & admonestant de ne l'abandonner pres de l'ennemi, si bien pourveus, & pou vne telle occasion. Ce qu'ilz lui jureren

tous, & ce de si bon courage qu'ilz ne pouvoient attendre la pleine lune à passer le détroit de *Baham*; ains découvrirent la Floride assez tot; du Fort de laquelle les Hespagnols les saluerent de deux canonades, estimans qu'ils fussent de leur nation, & Gourgues leur fit pareille salutation pour les entretenir en cet erreur, afin de les surprendre avec plus d'avantage, passant outre neantmoins, & feignant aller ailleurs, jusques à ce qu'il eut perdu le lieu de veuë: si que la nuit venuë il descend à quinze lieuës du Fort devant la riviere *Satatacourou*, que les François ont nommée Seine, pour-ce qu'elle leur sembla telle que celle de France. Puis ayant découvert la rive toute bordée de Sauvages pourveuz d'arcs & fleches, leur envoya son trompette pour les asseurer (outre le signe de paix & d'amitié qu'il leur faisoit faire des navires) qu'ilz n'estoient là venus que pour renoüer l'amitié & confederation des François avec eux. Ce que le Trompette executa si bien (pour y avoir demeuré souz Laudonniere) qu'il rapporta du *Paraousti Satouriona* vn chevreuil & autres viandes pour rafraichissement: puis se retirerent les Sauvages dansans en signe de joye, pour avertir tous les *Paraoustis* d'y retourner le lendemain. A quoy ilz ne manquerent: entre-autres y estoient le grand *Satouriona*, *Tacadocorou*, *Halmacanir*, *Athore*, *Harpaha*, *Helmacapé*, *Helycopile*, *Molona*, & autres avec leurs armes accoutumées, lesquelles recipro-

Bon courage des soldats François.

Abord des François à la riviere de Seine.

Nouvelle alliance avec les Sauvages Indiens.

quement ilz laisserent pour conferer ensemble avec plus d'asseurance. *Satouriona* estant allé trouver le Capitaine Gourgues sur la rive, le fit seoir à son côté droit : & comme Gourgues voulut parler, *Satouriona* l'interrompit, & commença à lui deduire les maux incroyables & continuelles indignitez que tous les Sauvages, leurs femmes & enfans avoient receu des Hespagnols depuis leur venuë, & le bon desir qu'il avoit de s'en venger pourveu qu'on le voulust aider. A quoy Gourgues prestant le serment, & la confederation entre-eux jurée, il leur donna quelques dagues, couteaux, miroirs, haches, & autres marchandises à eux propres. Ce qu'ayant fait ilz demanderent encore chacun vne chemise pour vétir en leurs jours solennels, & estre enterrées avec eux à leur mort. Eux en recompense firent des presens au Capitaine Gourgues de ce qu'ils avoient, & se retirerent dansans fort joyeux avec promesse de tenir le tout secret, & d'amener au méme lieu bonnes troupes de leurs sujets tous embatonez pour se bien venger des Hespagnols. Ce-pendant Gourgues ayant interrogé Pierre de Bré natif du Havre de Grace, autrefois échappé jeune enfant du Fort à travers les bois, tandis que les Hespagnols tuoient les autres François, & depuis nourri par *Satouriona*, qui le donna audit Gourgues, il se servit fort de ses avis, sur lesquels il envoya reconoitre le Fort & l'état des ennemis par quel

Plainte des Sauvages contre les Hespagnols.

ques-vns des siens conduits par *Olotaraca* neveu de *Satouriona*.

La demarche concluë, & le rendez-vous onné aux Sauvages au delà la riviere *Salinaini*, autrement Somme, ilz beurent tous en rande solennité leur breuvage dit *Caßiné* fait e jus de certaines herbes, lequel ils ont acoutumé de prendre quand ilz vont en lieu azardeux, par-ce qu'il leur ote la soif & la im par vingt-quatre heures : & fallut que ourgues fist semblant d'en boire : puis levent les mains, & jurerent tous de ne l'abanonner jamais. Ils eurent des difficultez granes pour les pluies & lieux pleins d'eau qu'il llut passer avec du retardement qui leur acoissoit la faim. Or avoient-ilz sçeu que les espagnols estoient quatre cens hommes de efense repartis en trois forts dressez & flanez, & bien accommodez sur la riviere de ay. Car outre la Caroline, ils en avoient core fait deux autres plus bas vers l'embucheure de la riviere, aux deux côtez d'ille. Estant donc arrivé assez pres, Gourgues libere d'assaillir le Fort à la diane du matin vant: ce qu'il ne peut faire pour l'injure du l & obscurité de la nuict. Le *Paraousti licopile* le voyant faché d'y avoir failli l'asure de le conduire par vn plus aisé, bien e plus long, chemin: si que le guidant par bois il le meine en veuë du Fort, où il reneut vn quartier qui n'avoit que certains

Resolution; & le rendez-vous donné.

Caßine qu'est-ce.

400. Hespagnols à la Caroline.

commencemens de fossez : si bien qu'apres avoir fait sonder la petite riviere qui se rend là, ilz la passerent, & aussi tot s'appreterent au combat la veille de Quasimodo en Avril mil cinq cens soixante-huit. Tellement que Gourgues pour employer ce feu de bonne volonté, donne vingt arquebuziers à son Lieutenant Cazenove, avec dix mariniers chargez de pots & grenades à feu pour bruler la porte : puis attaque le Fort par autre endroit, apres avoir vn peu harangué ses gens sur l'étrange trahison que ces Hespagnols avoient joué à leurs compagnons. Mais apperceuz venans à teste baissée, à deux cens pas du Fort, le canonier monté sur la terrasse d'icelui, ayãt crié Arme, Arme, ce sont Frãçois, leur envoya deux coups d'vne coulevrine portant les armes de France prinse sur Laudonniere. Et comme il vouloit recharger pour le troisieme coup, *Olotocara* transporté de passion sortant de son rang, monta sur vne plate-forme, & lui passa sa picque à travers le corps. Surquoy Gourgues s'avançant, & ayant oüi crier par Cazenove que les Hespagnols sortis armez au cri de l'alarme, s'enfuioient, tire cette part, & les enferme de sorte entre lui & son Lieutenant, que de soixante il n'en rechappa que quinze reservés à méme peine qu'ils avoient fait porter aux François. Les Hespagnols de l'autre Fort ce-pendant ne cessent de tirer des ca

Fort des Hespagnols ataqué par les François.

nonades, qui incommodoient beaucoup les nôtres. Surquoy Gourgues se jette (suivi de quatre-vingts arquebuziers) dans vne barque qui se trouva là bien à point pour passer dans le bois joignant le Fort, duquel il jugeoit que les assiegez sortiroient pour se sauver à la faveur dudit bois dedans le grand Fort, qui n'en estoit eloigné que d'vne lieuë d'autre-part. Les Sauvages impatiens d'attendre le retour de la barque se jettent tous en l'eau tenans leurs arcs & fleches elevées en vne main, & nageans de l'autre: en sorte que les Hespagnols voyans les deux rives couvertes de si grand nombre d'hommes penserent fuir vers les bois, mais tirez par les François, puis repoussez par les Sauvages, vers lesquels ils se vouloient ranger, on leur otoit la vie plustot qu'ilz ne l'avoient demandé: Somme que tous y finirent leurs jours hors-mis les quinze qu'on reservoit à punition exemplaire. Et fit le Capitaine Gourgues transporter tout ce qu'il trouva du deuxieme Fort au premier où il vouloit se fermer pour prendre resolution contre le grand Fort, duquel il ne sçavoit l'état.

Assaut de l'autre petit Fort des Hespagnols.

Hespagnol desguisé en Sauvage : Grande resolution d'vn Indien : Approches & prise du grand Fort : Demolition d'icelui, & des deux autres: Execution des Hespagnols prisonniers : Regret des Sauvages au partir des François : Retour de Gourgues en France : Et ce qui lui avint depuis.

CHAP. XX.



E n'estoit peu avancé d'avoir fait l'execution que nous avons dit en la prise des deux petits Forts, mais il en restoit encore vne bien importante & plus difficile que les deux autres ensemble, qui estoit de gaigner le grand Fort nommé la Caroline par les François, où il y avoit trois cens hommes bien munis, sous vn brave Gouverneur, qui estoit homme pour se faire bien battre en attendant secours. Gourgues donc ayant eu le plan, la hauteur, les fortifications & avenuës dudit Fort par vn Sergent de bande Hespagnol son prisonnier, il fait dresser huit bonnes écheles, & soulever tout le païs contre l'Hespagnol, & delibere sortir sans lui donner loisir de débaucher les peuples voisins pour le venir secourir. Ce-pendant le Gouverneur envoie vn Hespagnol deguisé en Sauvage pour reconoitre l'état des François.

Hespagnol espion deguisé en Sauvage.

Et bien que découvert par *Olotocara* il ſubtiliza tout ce qu'il peut pour faire croire qu'il eſtoit du ſecond Fort, duquel échappé, & ne voyāt que Sauvages de toutes parts, il s'eſtoit ainſi deguiſé pour mieux parvenir aux François, de la miſericorde deſquels il eſperoit plus que de ces barbares. Confronté toutefois avec le Sergent de bādes, & cōveincu étre du grād Fort, il fut de la reſerve, apres qu'il eut aſſeuré Gourgues qu'ō le diſoit accōpagné de deux milles François, crainte deſquels ce qui reſtoit d'Heſpagnols au grand Fort, eſtoiét aſſés étōnez. Surquoy Gourgues reſolu de les preſſer en telle épouvéte, & laiſſant ſon Enſeigne avec quinze arquebuziers pour la garde du Fort, & de l'entrée de la riuiere, fait de nuit partir les Sauuages pour s'embuſquer dans les bois deçà & delà la riviere: puis part au matin, menāt liéz le Sergét & l'eſpiō pour lui mōtrer à l'œil ce qu'ilz n'avoient fait entendre qu'en peinture. S'eſtans acheminez, *Olotocara* determiné Sauvage, qui n'abandonnoit iamais le Capitaine, lui dit qu'il l'avoit bien ſervi, & fait toute qu'il lui avoit commandé: qu'il s'aſſeuroit de mourir au combat du grand Fort. Partant le prioit de donner à ſa femme apres ſa mort ce qu'il lui donneroit s'il ne mouroit point, à fin qu'elle l'éterre avec lui, pour eſtre mieux venu au village des eſprits. Le Capitaine Gourgues apres l'avoir loué de ſa fidele vaillance, amour conjugal, & ſoin généreux

Belle reſolution, & amour conjugal d'un Sauvage.

Sauvages enterrent les biens des morts avec eux.

Opinion des Sauvages de l'eſtat des ames apres la mort.

d'vn honneur immortel, répond qu'il l'aimoit mieux honorer vif que mort, & que Dieu aidant il le rameneroit victorieux.

Approches du grand Fort.

Dés la découverte du Fort, les Hespagnols ne furent chiches de canonades, mémement de deux doubles coulevrines, lesquelles montées sur vn boulevert commandoient le long de la riviere. Ce qui fit retirer le Capitaine Gourgues dans le bois, où estant il eut assez de couverture pour s'approcher du Fort sans offense: Et avoit bien deliberé de demeurer là iusques au matin qu'il estoit resolu d'assaillir les Hespagnols par escalade du côté du mont où le fossé ne lui sembloit assez flanqué pour la defense de ses courtines; mais le Gouverneur avança son desastre, faisant sortir soixante arquebuziers, lesquels coulez le long des fossez s'avancerent pour découvrir le nombre & valeur des François : vingt desquels François se mettans souz Cazenove entre le Fort & eux ja sortis, leur coupent la retraite, pendant que Gourgues commande au reste de les charger en teste, mais ne tirer que de prés & coups qui portassent, pour puis apres les sagmenter plus aisément à coups d'epée. Ce qui fut fait, mais tournans le dos aussi-tot que chargez, & resserrez d'ailleurs par Cazenove, tous y demeurerent. Dont le reste des assiegez furent si effrayez qu'ilz ne sçeurent prendre autre resolution pour garentir leur vie, que par la fuite dans les bois

Defaite des Hespagnols.

prochains, où neantmoins rencontrez par les fleches des Sauvages qui les y attendoient, furent aucuns contraints de tourner teste, aimãs mieux mourir par les mains des François qui les pourfuivoient, s'asseurans de ne pouvoir trouver lieu de misericorde en l'vne ni en l'autre nation qu'ils avoient également & si fort outragée.

Le Fort pris fut trouvé bien pourveu de toute chose necessaire, nommement de cinq doubles coulevrines, & quatre moyennes, avec plusieurs autres petites de toutes sortes: & dix-huit gros caques de poudre, & toutes sortes d'armes, que Gourgues fit soudain charger en la barque, non les poudres & autres meubles, d'autant que le feu emporta tout par l'inadvertence d'vn Sauvage, lequel faisant cuire du poisson, mit le feu à vne trainée de poudre faite & cachée par les Hespagnols pour fétoyer les François au premier assaut.

Munitiõs trouvées dans le grand Fort.

Les restes des Hespagnols menez avec les autres, apres que Gourgues leur eut remontré l'injure qu'ils avoient fait sans occasion à toute la nation Françoise, furent tous pendus aux branches des mémes arbres qu'avoient esté les François, cinq desquels avoient esté estranglés par vn Hespagnol, qui se trouvant à tel desastre, confessa la faute, & la juste punition que Dieu lui faisoit souffrir. Et comme ils avoient mis des écriteaux aux François, on leur en mit tout de

Executiõ des Hespagnols prisonniers.

méme en ces mots: *Ie ne fay ceci comme à Hespagnols, ni comme à mariniers, mais comme à traitres, voleurs, & meurtriers.* Puis se voyant foible de gens pour garder ces Forts, moins encor pour les peupler, de crainte aussi que l'Hespagnol n'y retournast, à l'aide des Sauvages les mit to⁹ rez pieds rez terre en vn jour. Cela fait il r'envoye l'artillerie par eau à la rivierere de Seine où estoient ses vaisseaux: & quant à lui retourne à pied accompagné de quatre-vingts arquebuziers armez sur le dos & meches allumees, suiviz de quarante mariniers portans picques, pour le peu d'asseurance de tant de Sauvages, toujours marchans en bataille, & trouvans le chemin tout couvert d'Indiens, qui le venoiét honorer de presens & loüages, comme au liberateur de tous les païs voisins. Vne vieille entre autres lui dit qu'elle ne se soucioit plus de mourir, puis que les Hespagnols chassez elle avoit vne autrefois veu les François en la Floride. En fin arrivé & trouvāt ses navires prets à faire voile, il conseilla les *Paraoustis* de persister en l'amitié & confederation ancienne qu'ils ont eu avec les Rois de France, qui les defendra contre toutes natiōs. Ce que tous lui promirent, fondans en larmes pour son depart, & sur tous *Olotocara.* Pour lesquels appaiser il leur promit estre de retour dans douze lunes (ainsi cōtent-ils leurs années) & que son Roy leur envoyeroit armée, & force presens de couteaux, haches, & toutes autres choses de besoin. Cela fait il ré-

Demolition des trois Forts

Grande amitié d'vne femme envers les François.

Regret des Sauvages au depart des François.

dit graces à Dieu, avec tous les siens, faisant lever les ancres le troisieme iour de May mil cinq cens soixante huit, & cinglerent si heureusement qu'en dix-sept jours ilz firent vnze cens lieuës, d'où continuans le sixieme Iuin arriverent à la Rochelle. Apres les caresses qu'il receut des Rochelois il fit voile vers Bourdeaux : mais il l'échappa belle. Car le jour mesme qu'il partit de la Rochelle arriverent dix-huit pataches & vne roberge de deux cens tonneaux chargées d'Hespagnols, lesquels asseurez du desastre de la Floride, venoient pour l'enlever, & lui faire vne merveilleuse feste, & le suivirent iusques à Blaye, mais il estoit ja rendu à Bourdeaux.

Les ancres levées le 3. May 1568.

Arrivée en France le 6. Iuin.

Depuis le Roy d'Hespagne averti qu'on ne l'avoit sceu attraper, ordonna vne grande somme de deniers à qui lui pourroit apporter sa teste: priant en outre le Roy Charles d'en faire iustice, comme d'vn infracteur de leur bonne alliance & confederation, sans faire mention que les siens premierement avoient esté infracteurs de cette confederation. Tellement que Gourgues venu à Paris pour se presenter au Roy, & luy faire entendre avec le succez de son voyage le moyen de remettre tout ce païs en son obeissance, à quoy il protestoit d'employer sa vie & ses moyens, il eut vn recueil & réponse tant diverse, qu'il fut en fin forcé de se celer long-temps en la ville de Rouën environ l'an mil cinq cens soixante dix: & sans l'assistence de ses amis il eust esté

Plainte du Roy d'Hespagne au Roy Charles.

Gourgues malreceu.

Diverses fortunes de Dominique de Gourgues.

en danger. Ce qui le facha merveilleusement, considerant les services par lui rendus tant au Roy Charles, qu'à ses predecesseurs Rois de France. Car il avoit esté en toutes les armées qui s'estoient levées l'espace de vingt-cinq à trente ans, esquelles il avoit rendu service à noz Rois, & avec trente soldats avoit soutenu en qualité de Capitaine les efforts d'vne partie de l'armée Hespagnole en vne place prés Siene, en laquelle ses gens furent taillés en pieces, & lui mis en galere pour témoignage de bonne guerre & bien rare faveur Hespagnole. En fin pris du Turc, & depuis par le Commandeur de Malte, il retourna en sa maison, où il ne demeura oisif; mais il dressa vn voyage au Bresil, & en la mer du Su, & depuis en la Floride: si que la Royne d'Angleterre desira l'avoir pour le merite de ses vertus. Somme qu'en l'an quatre-vingts deux il fut choisi par Dom Antoine pour conduire en tiltre d'Admiral la flote qu'il deliberoit envoyer contre le Roy d'Hespagne lors qu'il s'empara du Royaume de Portugal. Mais arrivé à Tours il fut saisi d'vne maladie qui l'enleva de ce monde au grand regret de ceux qui le conoissoient.

Mort du Capitaine Gourgues.



LA FRANCE ANTARCTIQVE.

Avant-propos ſur le voyage fait en la France Antarctique par le Sieur de Villegagnon.

TROIS choſes volontiers induiſent les hommes à rechercher les païs lointains, & quitter leurs habitations natureles & le lieu de leur naiſſance. La premiere eſt l'eſpoir de mieux : La ſeconde quand vne province eſt tellement inondée de peuple, qu'il faut qu'elle déborde, & envoye ce qu'elle ne peut plus contenir ſur les regions ou voiſines, ou eloignées : ainſi qu'apres le deluge les hommes ſe diſperſerent ſelon leurs langues & familles iuſques aux dernieres parties du monde, comme en Iava, en Iapan & autres lieux en l'Orient, & en Italie & és Gaulles en l'Occident : & les parties Septentrionales ſe repandirent par tout l'Empire Romain, iuſques en Afrique au temps des Empereurs Honorius, & Theodoſe le jeune, Gen. 10

& autres de leur siecle. Les Hespagnols qui ne sont si abondans en generation, ont eu d'autres sujets qui les ont tiré hors de leurs provinces pour courir la mer: ç'a esté la pauureté, n'estant leur terre d'assez ample rapport pour leur fournir les necessitez de la vie. La Frãce n'est pas de méme. Chacun est d'accord que c'est l'œil de l'Europe; laquelle n'emprunte rien d'autrui si elle ne veut. Sa fertilité se reconoit en la proximité des villes & villages, qui se regardent de tous côtés: ce qu'ayant quelquefois observé, i'ay pris plaisir estant en Picardie, à compter dix-huit & vingt villages à lentour de moy, lesquels reçoivent leur nourriture en vn petit pourpris comme de de deux ou trois lieuës Françoises détenduë de toutes parts. Noz Rois saoulez de cette felicité, & à leur exemple leurs vassaux & sujets qui avoient moyen de faire quelque belle entreprise, pensans qu'ilz ne pouvoient trouver mieux qu'en leur païs, ne se sont autrement souciés des voyages d'outre l'Ocean, ny de la conquéte des Nouvelles terres. Ioinct que (comme a esté dit ailleurs) depuis la découverte des Indes Occidentales la France a toujours esté travaillée de guerres intestines & externes, qui en ont retenu plusieurs de tenter la méme fortune qu'ont fait les Hespagnols.

*La troisieme chose qui fait sortir les peu-
ples hors de leurs païs & s'y déplaire, c'est la
ivision, les quereles, les procés; sujet qui fit
adis sortir les Gaullois de leurs terres, & les
bandonner pour en aller chercher d'autres en
talie (à ce que dit Iustin l'historien) là où ilz
hasserent les Toscans hors de leur païs, & ba-
rent les villes de Milan, Come, Bresse, Ve-
one, Bergome, Trente, Vicence, & autres.*

Iustin livre 20.

*Quoy que ce soit qui ait poussé quelques
rançois à traverser l'Ocean, leurs entrepri-
s n'ont encore bien reüßi. Vray est qu'ils
nt excusables en ce qu'ayans rendu des te-
oignages de leur bonne volonté & courage,
z n'ont point esté virilement soutenus, &
i-on marché en ces affaires ici, que comme
r maniere d'acquit. Nous en avons veu des
emples és deux voyages de la Floride; &
is que nous sommes si avăt, passons du Tro-
que de Cancer à celui du Capricorne, &
yons s'il est mieux arrivé au Chevalier de
llegagnon en la France Antarctique du
esil: puis nous viendrons visiter le Capi-
ne Iacques Quartier, lequel est dés y a long
nps à la découverte des Terres neuves vers
grande riviere de Canada.*

*Entreprise du Sieur de Villegagnō pour aller au Bre-
sil: Discours de tout son voyage iusques à son arri-
vée en ce païs là: Fiévre pestilente à cause des eaux
puantes: Maladies des François, & mort d
quelques vns: Zone Torride temperée: Multitud
de Poissons: Ile de l'Ascension: Arrivée au Bre-
sil: Riviere de Ganabara: Fort des François.*

CHAP. XXI.

EN l'an mil cinq cens cinquante cinq l
sieur de Villegagnō Chevalier de Malt
se fachāt en France, & méme ayant (à ce qu'
dit) receu quelque mécontentement en Br
tagne, où il se tenoit lors, fit sçavoir en plu
sieurs endroits le desir qu'il avoit de se retire
de la France, & habiter en quelque lieu à l'é
cart, eloigné des soucis qui rongent ordina
rement la vie à ceux qui se trouvent envelo
pés aux affaires du mōde de deça. Partāt il je
te l'œil & son desir sur les terres du Bresil, q
n'estoient encores occvpées par aucuns Chr
tiens, en intention d'y mener des coloni
Françoises, sans troubler l'Hespagnol en c
qu'il avoit découvert & possedoit. Et d'au
tant que telle entreprise ne se pouvoit bonn
ment faire sans l'avœu, entremise, consent
ment & authorité de l'Admiral, qui esto
pour lors Messire Gaspar de Colligni imbe
des opinions de la Religion pretenduë refor
mée, il fit entendre (soit par feinte ou autre
ment) audit sieur Admiral, & à plusieurs gen
tilhōmes & autres soy disans reformés, qu
dés long-temps il avoit non seulement v

desir extreme de se renger en quelque païs lointain où il peust librement & purement servir à Dieu selon la reformation de l'Evangile: mais aussi qu'il desiroit y preparer lieu à tous ceux qui s'y voudroient retirer pour eviter les persecutions: lesquelles de fait estoient telles en ce temps-là cõtre les heretiques, que plusieurs d'entre-eux, & de tout sexe & qualité, estoient en tout lieu du Royaume de France, par Edits du Roy, & par Arrests de la Cour de Parlement, brulez vifs, & leurs biens confisquez. L'Admiral ayant entẽdu cette resolutiõ en parla au Roy Henry II. lors regnãt, auprés duquel il estoit bien venu, & lui discourut de la consequence de l'affaire, & combien cela pourroit à l'avenir estre vtile à la France si Villegagnon hõme entẽdu en beaucoup de choses, estant en cette volõté, entreprenoit le voyage. Le Roy facile à persuader, mesmement en ce qui estoit de son seruice, accorda volontiers ce que l'Admiral luy proposa, & fit donner à Villegagnon deux beaux navires equippez & fournis d'artillerie, & dix mille francs pour faire son voyage. Duquel j'avois omis les particularitez pour n'en avoir peu recouvrer les memoires, mais sur le poinct que l'Imprimeur achevoit ce qui est de la Floride vn de mes amis m'en a fourni de bien amples, lesquels en ce temps-là ont esté envoyez par deça de la France Antarctique par vn des gens dudit sieur de Villegagnon, dont voici la teneur.

L'an du Seigneur mil cinq cens cinquante cinq le douziéme iour de Iuillet, Monsieur de Villegagnon ayant mis ordre, & appareillé tout ce qu'il lui sembloit estre convenable à son entreprinse: accompagné de plusieurs gentils-hommes, manouvries & mariniers, equippa en guerre & marchandise deux beaux vaisseaux, lesquels le Roy Henry second de ce nom luy avoit fait delivrer, du port chacun de deux cens tonneaux, muniz & garniz d'artillerie, tant pour la defense desdits vaisseaux, que pour en delaisser en terre: avec vn hourquin de cent tonneaux, lequel portoit les vivres, & autres choses necessaires en telle faction. Ces choses ainsi bien ordonnées, commanda qu'on fist voile ledit iour sur les trois heures apres midi, de la ville du Havre de Grace: auquel lieu s'estoit fait son embarquement. Pour lors la mer estoit belle, afflorée du vent Northest, qui est Grec levant, lequel (s'il eust duré) estoit propre pour nótre navigation, & d'icelui eussions gaigné la terre Occidentale. Mais le lendemain & jours suivans il se changea au Suroest, auquel avions droitement affaire: & tellement nous tourmenta, que fumes contraints relacher à la côte d'Angleterre nommée le Blanquet, auquel lieu mouillames les ancres, ayans esperance que la fureur de cetui vent cesseroit, mais ce fut pour rien, car il nous convint icelles lever en la plus grande diligence qu'on sçauroit dire, pour relacher & retourner en France au lieu de Dieppe. Avec laquelle tourmente

Le Roy fournit de deux vaisseaux avec vn hourquin.

North ou Northest, est Aquilo vent de Bize, qui vient d'entre Septentrion & Orient.

Suroest, est Auster ou Aphricus, vent d'entre Midy & Occident.

Le Blanquet.

l survint au vaisseau auquel s'estoit embarqué ledit seigneur de Villegagnon, vn tel ıchement d'eau, qu'en moins de demie heue lon tiroit par des sentines le nombre de uit à neuf cens batonnées d'eau, qui revient quatre cens seaux. Qui estoit chose étrange ɛ encore non ouïe à navire qui sort d'vn ort. Pour toutes ces choses nous entrames ans le havre de Dieppe, à grande difficulté, ar ce que ledit havre n'a que trois brassées 'eau, & noz vaisseaux tiroient deux brassées ɛ demie. Avec cela il y avoit grande levée our le vent qui ventoit, mais les Dieppois selon leur coutume louable & honnete) se ouverent en si grand nombre pour haller les nmares & cables, que nous entrames par ur moyen le dix-septieme jour dudit mois.)e celle venuë plusieurs de noz gentilsommes se contenterent d'avoir veu la mer, ccomplissans le proverbe, *Mare vidit & fut*. Aussi plusieurs soldats, manouvriers & arsans furent dégoutez & se retirerent. Nous emouramés là l'espace de trois semaines, tāt our attendre le vent bon, & second, que our le radoubement desdites navires. Puis pres le vent retourna au Northest, duquel ous-nous mimes encor en mer, esperans ujours sortir hors les côtes & prendre la ute mer. Ce que ne peumes, ains nous connt relacher au Havre d'où nous estions pars, par la violence du vent qui nous fut autant ntraire qu'auparavant. Et là demourames isques à la vigile nôtre Dame de la my

Huit ou neuf cens batõnées d'eaue vallent quatre cẽs seaux.

Le havre de Dieppe a seulement trois brasses d'eau.

Dieppois secourables.

Second embarquement.

Aoust. Entre lequel chacun s'efforça de prendre nouveaux rafrechissemens pour r'entrer encor, & pour la troisieme fois, en mer. Auquel jour nous apparut la clemence & benignité de nótre bõ Dieu: car il appaisa le courroux de la mer, & le ciel furieux contre nous, & les changea selon que nous lui avions demandé par noz prieres. Quoy voyans, & que le vẽt pourroit durer de la bẽde d'où il estoit, de-rechef avec plus grand espoir que n'aviõs encor eu, pour la troisieme fois nous-nous embarquames, & feimes voiles ledit jour quatorzieme d'Aoust. Celui vent nous favorisa tant, qu'il fit passer la Manche, qui est vn detroit entre l'Angleterre & Bretagne, le gouffre de Guyenne & de Biscaye, Hespagne, Portugal, le Cap de sainct Vincent, le detroit de Gibralthar appellé les Colomnes de Hercules, les iles de Madere, & les sept iles Fortunées, dites les Canaries. L'vne desquelles reconumes, appelée le Pic Tanariffé, des anciẽs le Mont d'Atlas: & de cetui selon les Cosmographes, est dite la mer Atlãtique. Cetui Mõt est merveilleusement haut: il se peut voir de vingt-cinq lieuës. Nous en approchames à la portée du canon le Dimẽche vingtieme jour de nôtre troisieme embarquement. Du Havre de Grace iusques audit lieu il y a quinze cens lieuës. Cetuy est par les vingt-&-huit degrez au Nort de la ligne Torride. Il y croit, à ce que ie puis entẽdre, des succres en grand quantité, & de bons vins. Cette ile est habitée

Troisieme embarquement le Mecredy 14. d'Aoust 1555.

Le detroict de la Mãche.

Le detroict de Gibraltar sont les Colomnes de Hercules.

Le Pic Tanariffe selon les anciens, le mont Athlas.

Ce Dimenche estoit le 1. de Septembre.

Sucre en grand nõbre & de bons vins en l'ile Tanariffe qui est habitée des Hespagnols.

des Heſpagnols, comme nous ſceumes : car comme nous penſions mouïller l'ancre pour demander de l'eau douce & des rafrechiſſemẽs d'vne belle forteresſe ſituée au pied d'vne mõtagne, ilz deploierent vne enſeigne rouge, nous tirãs deux ou trois coups de coulevrine, l'vn deſquels perça le Vic'admiral de nôtre cõpagnie: c'eſtoit ſur l'heure de vnze ou douze du jour, qu'il faiſoit vne chaleur merveilleuſe, ſans aucun vent. Ainſi il nous convint ſoutenir leurs coups. Mais auſſi de nôtre part nous les canonames tant qu'il y eut pluſieurs maiſons rõpuës & briſées : & les femmes & enfans fuioient par les chãps. Si noz barques & bateaux euſsẽt eſté hors les navires, ie croy que nous euſſions fait le Breſil en cette belle île. Il n'y eut qu'vn de noz canonniers qui ſe bleſſa en tirant d'vn cardinac, dont il mourut dix jours apres. A la fin l'on vit que nous ne pouvions rien pratiquer là que des coups : & pour ce nous-nous retirames en mer, approchans la côte de Barbarie, qui eſt vne partie d'Affrique. Nôtre vent ſecond nous cõtinua & paſſames la riviere de Loyre en Barbarie, le Promontoire blanc, qui eſt ſouz le Tropique de Cancer: & vimmes le huitiéme jour dudit mois en la hauteur du Promontoire d'Æthiopie, où nous cõmençames à ſentir la chaleur. De l'ile qu'avions reconuë, iuſques audit Promõtoire, il y a trois cens lieuës. Cette chaleur extreme cauſa vne fiévre peſtilentieuſe dans le vaiſſeau où eſtoit ledit ſeigneur, pour raiſon

Le Vic'admiral percé d'vn coup de coulevrine par les Heſpagnols.

Canonnier bleſſé par ſoy-méme, tirant d'vn cardinac, dont il mourut dix iours apres.

La riviere de Loyre en Barbarie.

Le Promõtoire blanc.

que les eaux estoient puantes & tant infectes
que c'estoit pitié, & les gens dudit navire ne se
Fiéures pestilentieuses à cause des eaux infectées.
pouvoient garder d'en boire. Celle fiévre fut
tant contagieuse & pernicieuse, que de cent
personnes elle n'en épargna que dix, qui ne
fussent malades : & des nonante qui estoient
malades, cinq moururent, qui estoit chose pi-
toiable & pleine de pleurs. Ledit seigneur de
Villegagnon fut contraint soy retirer dedans
le Vic'admiral, où il m'avoit fait embarquer,
dans lequel nous estions tous dispos & fraiz,
Le Promontoire d'Æthiopie.
bien fachez toutefois de l'accident qui estoi
dans nôtre compagnon. Ce Promontoire es
quatorze degrez pres de la Zone Torride : &
est la terre habitée des Mores. Là nous failli
nôtre bon vent, & fumes persecutez six jour
Tourbillõs de vens impetueux & pluies puantes.
entiers de bonasses & calmes, & les soirs su
le soleil couchant, des tourbillons de vens le
plus impetueux & furieux, ioints avec plui
tant puante, que ceux qui estoiét moüillez d
ladite pluie, soudain estoient couvers de gros
ses pustules, de ces vens tant furieux. Nou
n'osions partir, que bien peu, de la grãd' voil
Papefust.
du Papefust : toutefois le Seigneur nous se
courut: car il nous envoya le vent Suroest, cõ
traire neãtmoins, mais nous estiõs trop Occi
La Guinée.
détaux. Ce vẽt fut toujours fraiz, qui nous r
La Zone Torride est tẽperée contre l'opinion des anciens.
crea merveilleusemẽt l'esprit & le corps, & d'
celui nous cotoiames la Guinée, approchar
peu à peu de la Zone Torride: laquelle trouva
mes tellemẽt tẽperée (cõtre l'opinion des an
ciens) que celui qui estoit vétu n'avoit besoi

le se dépoüiller pour la chaleur, ne celui qui estoit devétu, se vétir pour la froideur. Nous passames ledit cētre du monde le 10. Octobre pres les iles sainct Thomas, qui sont droict souz l'Equinoctial, prochaines de la terre de Manicongo. Combien que ce chemin ne nous estoit propre, si est-ce qu'il convenoit faire cette route-là, obeïssans au vent qui nous estoit contraire: & tellement y obeïmes que pour trois cens lieuës qu'avions seulement à faire de droict chemin, nous en fimes mille ou quatorze cens. Voire que si nous eussions voulu aller au Promontoire de Bonne esperance, qui est trente-sept degrez deçà la ligne en l'Inde Orientale, nous y eussions plustot esté qu'au Bresil, cinq degrez North dudit Equateur, & cinq degrez Suroest du méme Equateur. Nous trouvames si grand nombre de poissons & de diverses especes, que quelquefois nous pensions estre asechez sur lesdits poissons. Les especes sont Marsoüins, Dauphins, Baleines, Stadins, Dorades, Albacorins, Pelamides, & le poisson volant, que nous voyons voler en troupe comme les etourneaux en nôtre païs. Là nous faillirent nos eaux, sauf celle des ruisseaux, laquelle estoit tant puante & infecte, que nulle infection n'est à y comparer. Quand nous en buvions il nous falloit boucher les yeux, & étouper le nez. Estans en ces grandes perplexitez & presque hors d'espoir de venir au Bresil, pour le long chemin qui nous restoit,

Les iles sainct Thomas. Manicongo.

Erreur de mille ou 1400. lieuës, pour en devoir faire trois cens.

Le Promontoire de Bonne esperance.

Poissons de diverses sortes & especes.

Poissons volans en l'air comme étourneaux.

Defaut d'eaue douce à mille ou neuf cens lieues du Bresil.

qui estoit de neuf cens à mille lieuës, le Seigneur Dieu nous envoya le vent au Suroüest, dont nous convint mettre la Prore à l'Oüest, qui estoit le lieu où nous avions affaire. Et tant fumes portez de ce bon vent, qu'vn Dimenche matin vingtieme d'Octobre eumes conoissance d'vne belle ile, appellée dans la Charte marine, l'Ascension. Nous fumes tous rejouïs de la voir, car elle nous montroit où nous estions, & quelle distance y pouvoit avoir jusques à la terre de l'Amerique. Elle est elevée de huit degrez & demi. Nous n'en peumes approcher plus pres que d'vne grande lieuë. C'est vne chose merveilleuse que de voir cette ile loin de la terre ferme de cinq cens lieuës. Nous poursuivimes nôtre chemin avec ce vent second, & fimes tant par jour & par nuict que le troisieme jour de Novembre, vn Dimenche matin, nous eumes conoissance de l'Inde Occidentale, quarte partie du monde, dite Amerique, du nom de celui qui la découvrit l'an mil quatre cens nonante-trois. Il ne faut demander si nous eumes grande joye, & si chacun rendoit graces au Seigneur, veu la pauvreté, & le long-temps qu'il y avoit que nous estions partis. Ce lieu que nous découvrimes est par vingt degrez, appellé des Sauvages *Pararbe*. Il est habité des Portugais, & d'vne nation qui ont guerre mortelle avec ceux auquels nous avõs alliance. De ce lieu nous avons encor trois degrez jusques au Tropique de Capricorne,

Ile de l'Ascension.

L'Amerique decouverte, l'an 1493. par Americus Vesputius.

Arrivée en icelle.

Pararbe.

ui valent octante lieuës. Nous arrivames le
xieme deNovẽbre en la riviere de *Ganabara*.
lle eſt droitement ſouz le Tropique de Ca-
ricorne. Là nous mimes pied en terre, chan-
ns loüanges & action de graces au Sei-
neur. Nous y trouvames de cinq à ſix cens
auvages tous nuds, avec leus arcs & fleches,
ous ſignifians en leur langage que nous
tiõns les bien venus, nous offrans de leurs
iens, & faiſans les feuz de joye dont nous
tions venuz pour les defendre contre les
ortugais & autres leurs ennemis mortels
capitaux. Le lieu eſt naturellement beau &
cile à garder, à raiſon que l'entrée en eſt
roite, cloſe des deux côtez de deux hauts
nonts. Au milieu de ladite entrée (qui eſt,
oſſible de demie lieuë de large) y a vne ro-
nelonge de cent piez, & large de ſoixante,
ur laquelle Monſieur de Villegagnon a fait
n Fort de bois, y mettant vne partie de ſon
rtillerie, pour empécher que les ennemis ne
iennent les endommager. Cette riviere eſt
ant ſpacieuſe, que toutes les navires du mon-
e y ſeroient ſeurement. Elle eſt ſemée de
reaux & iles fort belles, garnies de bois tou-
ours verd: à l'vn deſquels (eſtant à la portée
u canon de celui qu'il a fortifié) il a mis le
eſte de ſon artillerie & tous ſes gens, crai-
nãt que ſ'il ſe fuſt mis en terre ferme, les Sau-
ages ne nous euſſent ſaccagez pour avoir ſa
narchandiſe.

Fort des François au Breſil.
R de Ganabara.
Bois touiours verdoyant.

Voila le diſcours du premiere voyage fait

en la terre du Bresil; où je reconois vn grand defaut, soit au Chevalier de Villegagnon, soit en ceux qui l'avoient envoyé. Car que sert de prendre tant de peine pour aller à vne terre de conquéte, si ce n'est pour la posseder entierement? Et pour la posseder il faut se cãper en la terre ferme & la bien cultiver: car en vain habitera-on vn païs s'il n'y a dequoy vivre. Que si on n'est assez fort pour s'en faire à croire, & commander aux peuples qui occupent le païs, c'est folie d'entreprendre, & s'exposer à tant de dangers. Il y a assez de prisons par tout sans en aller rechercher si loin.

Quant à ce qui est des mœurs & coutumes des Bresiliens, & du rapport de la terre, nous recueillerons au dernier livre tant ce que l'autheur du Memoire sus-écrit en a dit, que ce que d'autres nous en ont laissé.

Renvoy de l'vn des navires en France: Expedition des Genevois pour envoyer au Bresil: Coniuration contre Villegagnon: Decouverte d'icelle: Punition de quelques-vns: Description du lieu & retraite des François: Partement de l'escoüade Genevoise.

CHAP. XXII.

APRES que le sieur de Villegagnon eut dechargé ses vaisseaux, il pensa d'en renvoyer l'vn en France, & quant & quant don-

er avis au Roy, à Monſieur l'Admiral & au-
res, de tout ſon voiage, & de l'eſperance qu'il
voit de faire là quelque choſe de bon, qui
euſſiroit à l'honneur de Dieu, au ſervice du
Roy, & au ſoulagement de pluſieurs de ſes
ujets. Et pour ne manquer de ſecours & ra-
raichiſſement l'an ſuivant, & ne demeurer là
omme degradé (ainſi que ceux qui eſtoient
nciennement relegués en des iles par manie-
e de punition) cognoiſſant qu'il ne pouvoit
ien faire ſans ledit Admiral, & qu'il ſe falloit
onformer à ſon humeur, ou quitter l'entre-
priſe, il écrivit auſſi particulierement à l'Egli-
e de Geneve & aux Miniſtres dudit lieu, les
equerant de l'aider autant qu'il leur ſeroit
poſſible à l'avancement de ſon deſſein, & à
cette fin qu'on lui envoyat des Miniſtres &
autres perſonnes bien inſtruites en la Reli-
gion Chrétienne pour endoctriner les Sau-
vages, & les attirer à la conoiſſance de leur
ſalut.

Les lettres receuës & leuës, les Genevois *Reiouiſſance de ceux de Geneve.*
deſireux de l'amplification de leur Religion
(comme chacun naturellement eſt porté à ce
qui eſt de ſa secte) rendirent ſolennellement
graces à Dieu de ce qu'ils voyoient le che-
min preparé pour établir par delà leur doctri-
ne, & faire reluire la lumiere de l'Evangile
parmi ces peuples Barbares ſans Dieu, ſans
Loy, ſans Religion. Ledit ſieur Admiral ſol-
licita par lettres Philippe de Corguilleray dit
le ſieur du Pont ſon voiſin en la terre de Cha-

tillon sur Loin, (lequel avoit quitté sa maison pour aller demeurer aupres de Geneve) d'entreprendre le voyage pour conduire ceux qui se voudroient acheminer au Bresil vers Villegagnon. L'Eglise de Geneve aussi l'en pria, & les Ministres encor: si bien que, quoy que vieil & caduc, porté neantmoins de zele & affection, il postposa le soin de sa femme & de ses enfans à cette entreprise, pour laquelle il accepta ce dont il estoit requis.

On lui trouva nombre de jeunes hommes ayans bien estudié à leur mode, lesquels furent par l'examen trouvez capables de pouvoir instruire ces peuples en la Religion Chrétienne. On lui fournit aussi d'artisans & ouvriers, selon que Villegagnon avoit mandé, lesquels sans apprehender la dure façon de vivre qui leur estoit proposée en ce païs-là par les lettres dudit Villegagnon (car il n'y avoit ni pain, ni vin, mais au lieu de pain il falloit vser de certaine farine faite d'vne racine blanche de laquelle vsent les Bresiliens comme sera dit en ce méme chapitre) de gayeté de cœur suivirent ledit sieur du Pont en nombre de quatorze, sans les manouvriers. D'autres apprehendans la façon de vivre de delà aimerent mieux flairer l'odeur des cuisines Françoises ou de Geneve, que le boucan du Bresil: & conoitre ce païs-là par theorique plustot que par pratique. Mais avant que les laisser mettre en chemin, il est besoin de dire

Dureté de vie au Bresil.

ce qui se faisoit & brassoit en la France Antarctique du Bresil parmi la troupe que Villegagnon y avoit menée. Ce que je feray suivant le memoire d'vne secōde lettre envoyée en France au mois de May l'an mil cinq cens cinquante-six, conceuë en ces mots:

Mes freres & meilleurs amis, &c. Deux iours apres le partement des navires (qui fut le quatrieme jour de Février mil cinq cens cinquante-six) nous découvrimes vne coniuration faite par tous les artisans & manouvriers qu'avions amenez, qui estoient au nombre d'vne trentaine: contre Monsieur de Villegagnon, & tous nous autres qui estions avec lui, qui n'estions que huict de defense. Nous avons sçeu que ce avoit esté conduit par vn truchement, lequel avoit esté donné audit seigneur par vn Gentilhomme Normand, qui avoit accompagné ledit seigneur jusques en ce lieu. Ce truchement estoit marié avec vne femme Sauvage, laquelle il ne vouloit ni laisser, ne la tenir pour femme. Or ledit seigneur de Villegagnon, en son commencement regla sa maison en homme de bien, & craignant Dieu: defendant que nul homme n'eust affaire à ces chiennes Sauvages, si l'on ne les prenoit pour femmes, & sur peine de la mort. Ce truchement avoit vécu (comme tous les autres vivent) en la plus grande abomination & vie Epicurienne qu'il est possible de raconter: sans Dieu, sans Foy, ne Loy, l'espace de sept ans. Pourtant lui fai-

Coniuration contre Villegagnon.

Paillardise avec les femmes Sauvages.

ſoit mal de laiſſer ſa putain, & vie ſuperieure, pour vivre en homme de bien, & en compagnée de Chrétiens. Premierement il propoſa d'empoiſonner Monſieur de Villegagnon, & nous auſſi: mais vn de ſes compagnons l'en détourna. Puis ſ'adreſſa à ceux des artiſans & manouvriers, leſquels il conoiſſoit vivre en regret, en grand travail, & à peu de nourriture. Car par ce que l'on n'avoit apporté vivres de France, pour vivre en terre, il convint du premier jour laiſſer le cidre, & au lieu boire de l'eau cruë. Et pour le biſcuit ſ'accommoder à vne certaine farine du païs faite de racines d'arbres, qui ont la fueille comme le *Pæonidmas*: & croit plus haut en hauteur qu'vn homme. Laquelle ſoudaine & repentine mutation fut trouvée étrange, mémement des artiſans, qui n'eſtoient venuz que pour la lucrative & profit particulier. Ioint les eaux difficiles, les lieux âpres & deſerts, & labeur incroyable qu'on leur donnoit, pour la neceſſité de ſe loger où nous eſtions: parquoy aiſément les ſeduit, leur propoſant la grande liberté qu'ils auroient, & les richeſſes auſſi par apres, deſquelles ils en donneroient aux Sauvages en abandon, pour vivre à leur deſir. Leſquels volontairement ſ'accorderét, & à la chaude voulurent mettre le feu aux poudres, qui avoient eſté miſes dans vn cellier fait legerement, ſur lequel nous couchions tous: mais aucuns ne le trouverent pas bon, par-ce que toute la marchandiſe, meubles & joyaux

On n'avoit porté vivres de France que pour le paſſage de la mer.

Quelles ſont les racines dont on fait la farine.

que nous avions euſſent eſté perdus, & n'y
uſſent rien gaigné. Ilz conclurent donc
ntre-eux de nous venir ſaccager, & couper
a gorge, durant que nous ſerions en nôtre
remier ſomme. Toutefois ils y trouverent
ne difficulté, pour trois Ecoſſois qu'avoit
edit ſeigneur pour ſa garde: leſquels ilz ſ'ef-
orcerẽt pareillemẽt à ſeduire. Mais eux, apres
voir coneu leur mauvais vouloir, & la choſe
tre certaine, m'en vindrent avertir, & dece-
rent tout le fait. Ce que ſoudainement je
eclaray audit ſeigneur, & à mes compagnõs,
our y remedier. Nous y remediames ſoudai-
ement, en prenant quatre des principaux,
ui furent mis à la chaine & aux fers devant
ous: l'autheur n'y eſtoit pas. Le lendemain,
n de ceux qui eſtoit aux fers, ſe ſentant con-
incu, ſe traina pres de l'eau, & ſe noya miſe-
blement: vn autre fut étranglé. Les autres
vent ores comme eſclaves: le reſte vit ſans
urmure, travaillant beaucoup plus diligem-
ent qu'au paravant. L'autheur truchement
ar-ce qu'il n'y eſtoit pas) fut averti que
n affaire avoit eſté découverte. Il n'eſt re-
urné du depuis à nous: il ſe tient mainte-
nt avec les Sauvages: lequel a debauché
us les autres truchements de ladite terre,
i ſont au nombre de vingt ou vingt-cinq:
ſquels font & diſent tout du pis qu'ils peu-
nt, pour nous étonner, & nous faire retirer
France. Et par-ce qu'il eſt avenu que les
uvages ont eſté perſecutez d'vne fiévre

Conſpiration découverte.

Remede.

Vingt ou vingtcinq truchemẽs revoltés.

Fiévre pestilentieuse entre les Sauvages.

pestilentieuse depuis que nous sommes en terre, dont il en est mort plus de huit cens: ilz leur ont persuadé que c'estoit Monsieur de Villegagnon qui les faisoit mourir: parquoy ilz conçoivent vne opinion contre nous en telle sorte qu'ilz nous voudroient faire la guerre, si nous estions en terre continente: mais le lieu où nous sommes les retiét.

Description de la demeure des François.

Ce lieu est vne ilette de six cens pas de long, & de cent de large, environnée de tous côtez de la mer, large & long d'vn côté & d'autre de la portée d'vne coulevrine, qui est cause qu'eux n'y peuvent approcher, quand leur frenesie les prent. Le lieu est fort naturellement, & par art nous l'avons flanqué & remparé tellement que quand ilz nous viennent voir dans leurs auges & *almadas*, ilz tremblent de crainte. Il est vray qu'il y a vne incommodité d'eau douce, mais nous y faisons vne

Cisterne.

cisterne, qui pourra garder & contenir de l'eau, au nombre que nous sommes, pour six mois. Nous avons du depuis perdu vn grand bateau, & vne barque, contre les roches: qui nous ont fait grande faute, pour-ce que ne

Grande incommodité.

sçaurions recouvrer ni eau, ni bois, ni vivres que par bateaux. Avec ce, vn maitre Charpentier & deux autres manouvriers se sont allez rendre aux Sauvages, pour vivre plus à leur liberté. Nonobstant Dieu nous a fait la grace de resister constamment à toutes ces entreprises, ne nous defians de sa misericorde. Lesquelles choses il nous a voulu envoyer

pour montrer que la parole de Dieu prent dif-
ficilement racine en vn lieu, afin que la gloire
lui en soit rapportée : mais aussi quand elle est
enracinée elle dure à jamais. Ces troubles
m'ont empeché, que n'ay peu reconoitre le
païs, s'il y avoit mineraux, ou autres choses
singulieres: qui sera pour vne autre fois. L'on
nous menace fort que les Portugais nous vien-
dront assieger, mais la bõté divine nous en gar-
dera. Ie vous supplie tous deux de m'écrire
amplemẽt de voz nouvelles, &c. De la riviere
de *Ganabara*, au païs du Bresil en la France An-
tarctique, souz le Tropique de Capricorne,
le vingt-cinquiéme jour de May, mil cinq
cens cinquante-six. Vôtre bon amy N. B.

Or pour revenir aux termes de ce que nous avions commencé à dire touchant le voyage du sieur du Pont, les volontaires qui se rangerent de sa troupe partirent de Geneve le dixiéme de Septembre mil cinq cens cinquante-six, & allerent trouver ledit sieur Admiral en sa maison de Chatillon sur Loin, où il les encouragea à poursuivre leur entreprise, avec promesse de les assister pour le fait de la marine. Delà ils vindrent à Paris, où durant vn mois qu'ils y sejournerent, plusieurs Gentilzhommes & autres avertis de leur voyage se joignirent avec eux. Puis s'en allerent à Honfleur où ils attendirent que leurs navires fussent prets & appareillez pour faire voiles.

Partemẽt de Geneve le 10. Septemb. 1556.

Arrivée à Honfleur.

Seconde navigation faite au Bresil aux dé-pens du Roy : Accident d'vne vague d[...] mer : Discours des iles de Canaries : Bar-barie païs fort bas : Poissons volans, & autres pris en mer : Tortuës merveilleuses

CHAP. XXIII.



ANDIS que les Genevois di[...] posoient les choses comm[...] nous avons dit, le sieur de Boi[...] le-Comte neveu du sieur [...] Villegagnon preparoit les vai[...] seaux à Honfleur, lesquels il fit equipper [...] guerre au nombre de trois, aux dépens [...] Roy. Fournis qu'ilz furent de vivres & autr[...] choses necessaires, les ancres furent levées, [...] se mirent en mer le dix-neufiéme Novemb[...] Ledit sieur de Bois-le-Comte eleu Vi[...] Admiral de cette flotte avoit quatre-vin[...] personnes tant soldats que matelots da[...] son vaisseau : dans le second y en avoit [...] vingts : dans le troisiéme il y en avoit [...] viron quatre-vingts dix personnes, comp[...] six jeunes garçons qu'on y menoit pour [...] prendre le langage du païs : & cinq jeu[...] filles & vne femme pour les gouverner, [...] de commencer à faire multiplier la race [...] François par delà.

Le Roy fournit de trois navires.

19. Novembre 1556.

Au partir les canonades ne manquer[...] point, ni l'éclat des trompettes, ni le son[...]

ıbours & fifres, ſelon la coutume des navires
e guerre qui vont en voyage. Au bout de
uelques jours ils arriverenr de bon vent aux
es Fortunées, dites Canaries, où quelques
ıatelots penſerent mettre pied à terre pour
utiner quelque choſe, mais ilz furent re-
ouſſez par les Heſpagnols qui les avoient
ıpperceuz de loin. Le ſeziéme Decembre 16. Decembre 1556.
z furent pris d'vne forte tempéte qui mit à
ınds vne barque attachée à vn navire, en
quelle y avoit deux matelots pour la garde
icelle, qui penſerent boire à tous leurs
nis pour vne derniere fois. Car il eſt bien
fficile en tel accident de ſauver vn homme
ırmi les fortes vagues de la mer. Neant-
oins apres beaucoup de peine ilz furent
uvez avec les cordages qu'on leur jetta.
ı cette tempéte arriva vn hazard fort re-
arquable, & que je mettray volontiers ici
quoy que je ne me vueille arréter à toutes
s particularitez qu'a écrit Iean de Lery
theur de l'hiſtoire de ce voyage.) C'eſt
ıe comme le cuiſinier euſt mis vn matin
ſſaller dans vn cuvier de bois du lard pour
repas, vn coup de mer ſautant impetueu-
ment ſur le pont du navire, l'emporta plus
la longueur d'vne pique hors le bord (c'eſt
dire hors le navire) & vne autre vague
nant à l'oppoſite, ſans renverſer ledit cu-
er, de grande roideur le rejetta au méme
u dont il eſtoit parti, avec ce qui eſtoit de-
ns. Le méme autheur rapporte à propos

Valere liv. I. chap. 8. vn exemple de Valere le Grand, que j'ay dé y a long-temps admiré; ſçavoir d'vn matelo qui vuidant l'eau de la baſſe partie d'vn navi re, avec la pompe (comme il faut preſumer fut jetté en mer par vn coup de vague, & in continent repouſſé dedans par vne autre va gue contraire.

Iles Canaries pourquoy ainſi appellées. Le dix-huitiéme dudit mois de Decembr noz François découvrirent la grand' Canari ainſi appellée (je croy) à cauſe des Cann de ſucre qu'elle produit en abondance, & non point pour-ce qu'elle produit grand *Solin. ch. 70.* quantité de chiens, ainſi que dit Solin. A cett ile eſt voiſine celle qui eſt aujourd'hui appe lée *Teneriffé*, de laquelle nous avons parlé a *Iles Canaries pourquoy dites Fortunées.* huitiéme chapitre. Et puis que nous ſom mes ſur le propos des iles Canaries, il n a point danger de nous y arréter vn peti mémement veu que la poſſeſſion qu'en o aujourd'hui les Heſpagnols, ilz la doive aux François: Elles ſont ſept en nomb diſtantes de quarante & cinquante lieuës l vnes dés autres, appellées par les anciens d' mot general Fortunées, à cauſe de leur bea té, & pour la temperature de l'air, n'y aya jamais ni de froid, ni de chaut exceſſif: do ne faut ſ'étonner ſi pluſieurs les ont pris po les Heſperides, deſquelles les Poëtes o chanté tant de fables. De ces ſept il y er *Noms des iles Canaries.* quatre Chrétiennes, à ſçavoir Lanzaret Forteventure, la Gomere, & l'ile du F Les trois autres ſont peuplées d'idolatr

ui sont appellées la grand' Canarie, Tenerif-
:, & la Palme, non encore domtées par les
:hrétiens, que je sçache. Ces peuples sont
arbares, toujours en guerre, & se tuent l'vn
ıutre comme bestes, & qui est le plus fort,
t celui qui emporte la seigneurie & domi-
ation d'entre-eux. Ilz vont tous nuds com-
ıe ceux de la Nouvelle France, ne souffrent
ıcun approcher de leurs iles. Neantmoins
omme les Chrétiens se mettent quelque-
ois aux aguets pour les attraper, & les en-
oyer vendre en Hespagne, il avient souvent
u'eux-mesmes sont pris: mais les Barbares
nt cette humanité qu'ilz ne tuent point
urs prisonniers, ains leur font faire le plus
il exercice qu'ils estiment estre possible,
ui est d'écorcher leurs chevres, & les de-
ecer ainsi que font les bouchers, jusques à
: qu'ils aient payé leur rançon: & lors ilz
nt delivrés; & par le moyen de ces prison-
ers on sçait ce qui est en leurs iles, & leurs
outumes & façons de vivre, que je n'ay
ıtrepris de representer en ce lieu, pour
: m'égarer de mon sujet. Mais je repeteray
: que j'ay dés-ja dit, que les Hespagnols
oivent aux François la possession qu'ils
ıt de ces iles, suivant le rapport qu'en
it Pierre Martyr, celui qui a écrit l'histoi-
: des Indes Occidentales, lequel en parle en
cette sorte: Ces iles (dit-il) bien qu'elles fus-
sent venuës à la conoissance des anciens,

Barbares & Sauvages Canariens plus humains que les Hespagnols.

Bouchers métier vil.

Les Hespagnols tiennent des François les Canaries.

„ si est-ce que la memoire en estoit effacée:
„ & en l'an mil quatre cens cinq il y eut vn
„ François de nation nommé Guillaume de
„ Bentachor, lequel ayant congé d'vne Roine
„ de Castille de découvrir nouvelles terres,
„ trouva les deux Canaries, qui ores se nom-
„ ment Lancelotte, & Forteventure, lesquel-
„ les apres sa mort ses heritiers vendirent aux
„ Hespagnols, &c. Quant à la situation de ces iles tous sont aujourd'hui d'accord qu'elles gisent par les vingt-sept degrez & demi au deçà de l'Equateur. Et partant les Geographes & historiens qui ont situé lesdites iles par les dix-sept degrés, ou environ, en se trompant en ont trompé beaucoup d'autres s'estans en cela arretés au calcul de Ptolomée lequel a marqué les iles Fortunées au Promontoire Arsinarie, qui sont les iles du Cap de Verd. Mais il y a lieu d'excuser Ptolomée en cet endroit, & dire que ceux qui ont transcrit ses livres ne pouvans discerner les nombres des Grecs, ont esté causes de l'erreur qui se trouve en cet autheur. Car il n'est point à croire qu'vn homme tel que lui qui ne marche qu'avec vne grande solidité & doctrine, eust si lourdement choppé en ceci.

En quel degré sont les iles Canaries.

Noz François donc ayans passé les Canaries cotoyerent la Barbarie habitée des Mores qui est vn païs fort bas, si bien qu'à perte de veuë ilz découvroient des campagnes

Barbarie païs fort bas.

mmenſes, & leur ſembloit qu'ilz deuſſent
ıller fondre là deſſus. Et comme ordinai-
rement où eſt la force là eſt l'inſolènce, noz
gens ſe ſentans forts d'hommes & d'armes,
ne faiſoient difficulté d'attaquer quelque na-
vire, ou caravelle ſi elle ſe rencontroit à leur
chemin, & prendre ce que bon leur ſem-
bloit. En quoy ie ne les veux louër; & va-
oit mieux faire des amis en s'établiſſant pai-
ſiblement, que de proceder par ces voyes.
Auſſi Dieu n'a-il point beni leurs entrepriſes.
Es derniers voyages faits en la Nouuelle
France, on y eſt allé honetement equippé,
& y a eu moyen quelquefois (méme de ma
conoiſſance) de prendre le deſſus du vent, &
faire ammener les voiles à pluſieurs navires
qui ſe ſont rencontrez, mais on n'a iamais
mis en avant de leur faire tort. Auſſi n'eſt-ce
pas le deſſein de ceux qui en ce dernier temps
veulent habiter la Nouvelle-France, leſquels
ne recherchent que ce que la mer & la terre
par vn juſte exercice leur acquerront, ſans
envier la fortune d'autrui.



Passage de la Zone Torride: où navigation difficile: & pourquoy: Et surce, Refutatiõ des raisons de quelques autheurs: Route des Hespagnols au Perou: De l'origine du flot de la mer: Vent Oriẽtal perpetuel souz la ligne æquinoctiale: Origine & causes d'icelui, & des vens d'abas, & de midi: Pluies puantes souz la Zone Torride: Effects d'icelle: Ligne æquinoctiale pourquoy ainsi dite: Pourquoy sous icelle ne se voit ne l'vn ne l'autre Pole.

CHAP. XXIV.



NOZ François estans en ces parties de la Zone Torride à trois ou quatre degrez au deçà de l'Æquateur, ilz trouverẽt la navigation fort difficile pour l'inconstance de plusieurs vens qui s'assemblent là, & transportent les vaisseaux diversement, à l'Est, au Nort, à l'Oüest, selon qu'ilz se rencontrent. Iean de Lery cherchant la raisõ de cela, presuppose que la ligne æquinoctiale tirant de l'Orient à l'Occident soit comme le dos & l'échine du monde à ceux qui voyagent du Nort au Su, c'est à dire du Septentrion au Midi: tellement que pour y aborder d'vne part ou d'autre il faut comme

Pourquoy la navigation est difficile souz la Zone Torride.

monter à cette ſommité du monde, ce qui eſt difficile. Il adjoute vne ſeconde raiſon, c'eſt que là eſt la ſource des vens qui ſoufflans oppoſitement l'vn à l'autre aſſaillēt les vaiſſeaux de toutes pars. Et pour vn troiſieme il dit que les Courans de la mer prenans là leur commencement en rendent les approches difficiles. Or jaçoit que ces raiſons ſoient ſtudieuſement recherchées, ſi eſt-ce que ie ne puis bonnement m'y accorder. Car quant à la premiere il eſt certain que la terre & la mer faiſans vn globe rond il n'y a point d'aſcendāt plus difficile aupres de la ligne æquinoctiale, qu'au vingtiéme, quarātiéme, & ſoixantiéme degrés. Quant à la ſeconde, il eſt certain que le Nort ne prent point là ſa ſource : & l'experience journaliere fait conoitre que ſouz la ligne & dedans la Torride, les vens de Levant y regnent toujours ſoufflans cōtinuellement, ſans permettre leurs contraires y avoir aucun accés, ni vent d'Oueſt, ni de Midi, qu'on appelle vens d'abas. Et c'eſt l'occaſiō pourquoy les Heſpagnols qui vont au Perou ont ordinairement plus de peine à gaigner les Canaries, qu'en tout le reſte du voyage, mais paſſé icelles, ilz cinglent aiſément iuſques à entrer en la Torride, où ilz trouvent incontinent ce vent Oriental qui les chaſſe en poupe de telle ſorte, qu'à peine eſt-il plus beſoin en tout le voyage de toucher aux voiles. Pour cette raiſon ils appellent ce grand Golphe, le Golphe des Dames, pour ſa douceur & ſerenité.

Refutation des raiſons de Iean de Lery.

Route des Heſpagnols au Perou.

Et en fin arrivent aux iles de la Dominique, Guadelupe, Desirée, Marigualante, & les autres qui sont en cette part comme les faux-bourgs des Indes. Mais au retour ilz prennent vn autre chemin, & viennent à la Havane chercher leur hauteur hors le Tropique de Cancer, là où regnent les vens d'abas, ainsi qu'entre les Tropiques le vent de Levant: lesquels vens d'abas leur servent iusques à la veuë des Açores ou Tierceres, & de là à Seville. Et pour le regard de la troisieme raison; ie di qu'en la grande & pleine mer il n'y a point de Courans, ains les Courans se font quand la mer resserrée entre deux terres ne trouve point son passage libre pour cõtinuer son flus, de maniere qu'elle est contrainte de roidir son cours ainsi qu'vn fleuve qui passe par vn canal. Mais posons le cas que son flus prenne là son origine ; estant lent en cette haute & spacieuse étenduë il ne fait pas grand empeschement aux navires d'aborder l'Æquateur : & puis s'il y a six heures de flus contre les navigans, il y en a autant pour eux au retour de la mer, sans comprendre le chemin qu'ils avancent d'eux mémes sans l'aide du flot. Or ne suis-ie point d'accord que le principe du flot de la mer soit souz la ligne æquinoctiale, car il y a plus d'apparence de croire qu'elle n'a qu'vn flus qui va d'vn pole à l'autre, en sorte que quand il est Ebe au pole Arctique il est flot au pole Antarctique, que de lui donner double flus: ce qu'il faudra faire

Principe de flot de la mer.

si on en met le principe souz ladite ligne: si ce n'est qu'on vueille dire que le flux de la mer est comme le bouïllon d'vn pot, lequel s'étend de toutes pars, & tout à la fois. De dire qu'il y a grandz calmes, c'est chose qui n'est point souz ladite ligne æquinoctiale, ni pres d'icelle, attendu ce que i'ay dit que le vent y est perpetuel d'Orient en Occident. Et si on veut sçavoir la cause de ce vent Oriental qui est perpetuel souz cette ligne, qui fait la ceinture du monde, ie m'en arreteray volontiers au jugement du docte naturaliste Ioseph Acosta, lequel attribue ceci au premier mobile, dont le mouvement circulaire est si rapide qu'il meine à la danse non seulement tous les autres cieux, mais aussi les elemens plus legers, le feu & l'air, lesquels tournent aussi quant & lui de l'Orient en l'Occident en vingt-quatre heures; la terre & l'eau demeurans par leur trop grande pesanteur au centre du monde. Or ce mouvement est d'autant plus grand, vehement & puissant, qu'il s'approche de la ligne æquinoctiale, où est la plus grande circumference du tournoyement du ciel, & diminue cette vehemence à mesure qu'on s'approche de l'vn & de l'autre Tropique: si bien qu'és environs d'iceux, par ie ne sçay quele repercussion du cours & mouvement de la Zone, les vapeurs que l'air attire quant & soy (d'où procedent les vens qui courent d'Orient en Occident) sont contraintes de retourner quasi au contraire; & de

Souz la ligne n'y a point de calmes.

Livre 3. de son histoire naturele des Indes chap. 6.

Pourquoy souz la ligne y a toujours vent Oriental.

Vens d'abas & de Midi d'où viennent.

là viennent les vens d'abas & & Suroest commũs & ordinaires hors les Tropiques. Ie di dõc que la plus vray-semblable cause de la difficulté qu'ont eu noz François de parvenir à la ligne æquinoctiale, a esté qu'ilz n'estoient pas encore eloignez de terre (témoins les pluies puantes, qui ne venoient d'autre part que des vapeurs terrestres, qui sont grossieres & mal-faisantes) & ainsi se trouvoient enveloppez de certains vens terrestres, d'autant plus divers que la terre est inegale, à-cause des montagnes & vallées, rivieres, lacs, & situations de païs, & de quelques vens maritimes, lesquels r'encontrans ce vent fort & Oriental conduit par le mouvement du premier mobile, ne pouvoient passer outre, du moins qu'avec vn grand combat, qui arrestoit leurs vaisseaux, & les dispersoit deça & delà.

Pluies puantes vers la ligne æquinoctiale.

Quant aux pluies puantes desquelles ie viens de parler, cela est tout commun au long de la côte de la Guinée souz la Zone Torride voisine de la terre: voire est tellement contagieuse, que si elle tombe sur la chair il s'y levera des pustules & grosses vessies, voire méme imprime la tache de sa puanteur és habillemens. D'ailleurs l'eau douce leur faillit, du moins elle se corrompit tellement par les ardentes chaleurs du climat, qu'elle estoit remplie de vers, & falloit en la beuvant tenir la tasse d'vne main, & se boucher le nez de l'autre, pour l'extreme puanteur qui en sortoit. Le biscuit en fut de méme;

Eau & biscuit gaté & pleins de vers.

Car les longues pluies ayans penetré iusques dans la Soute, le gaterent entierement : si bien qu'il falloit manger autant de vers que de pain. Ce qui eut esté aucunement tolerable si estans en ce mauvais passage ilz en fussent bien tot sortis, mais ilz furent environ cinq semaines à tournoyer sans pouvoir approcher de cette ligne æquinoctiale, à laquelle en fin ils arriverent avec vn vent de Nort-nord'Est le quatrieme jour de Fevrier mille cinq cens cinquante sept. Ici il est bon de dire pour les moins sçavans que cette partie du monde est dite estre souz la ligne equinoctiale (autrement souz l'Æquateur) pour ce que le Soleil venant à cette partie du ciel qui fait le milieu entre les deux poles (ce qui arrive deux fois l'année, sçavoir l'onzieme de Mars, quand il s'approche de nous; & le trezieme de Septembre, quand il se recule pour porter l'Esté aux terres Antarctiques) les jours & les nuits sont égaux par tout le monde. Et comme le Soleil ayant passé cette ligne noz iours racourcissent, aussi venant au deça de la méme ligne ilz diminuent aux regions Antarctiques. Or cette ligne n'est qu'vne chose imaginaire, mais il est necessaire vser de ce mot pour entendre la chose, & en sçavoir discourir. Et au surplus est à remarquer que les peuples qui habitent souz cette ligne imaginaire ont en tout téps les nuits & les jours égaux, pour raisõ de quoy aussi elle pourroit bië estre dite æquinoctiale.

4. Fevrier 1557.

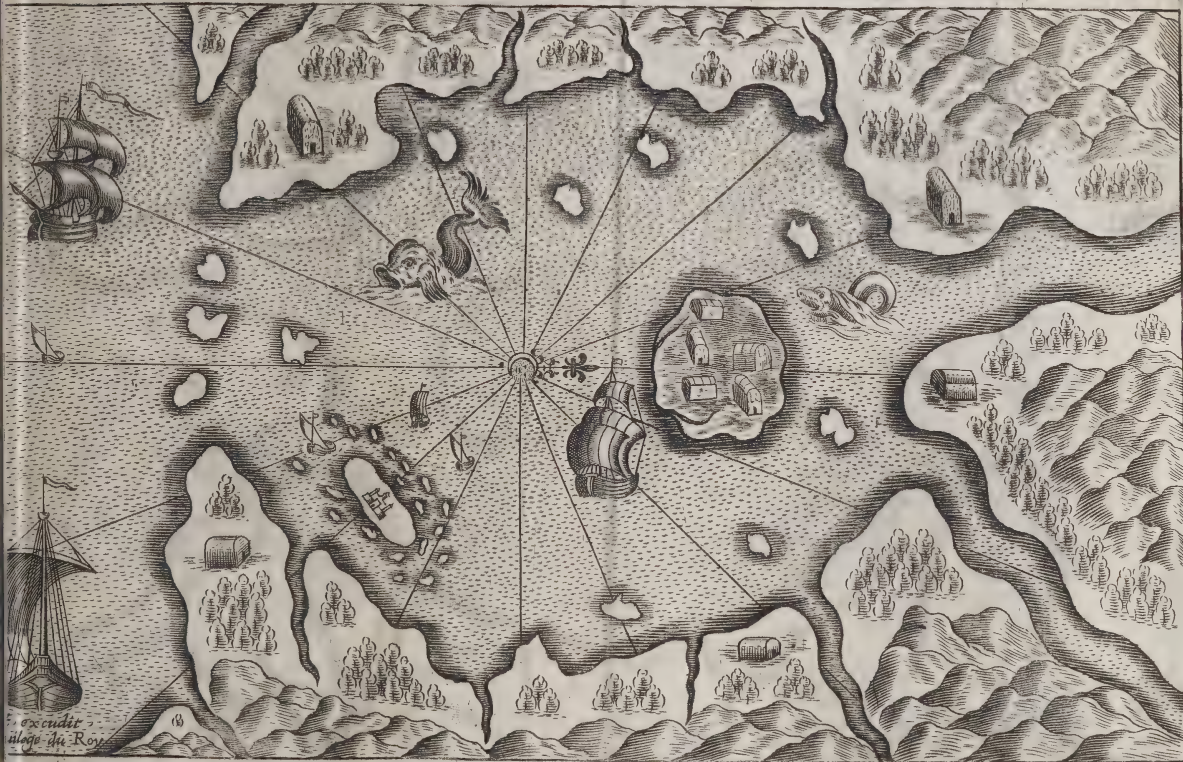
Ligne æquinoctiale pourquoy ainsi dite.

Ceremonies des matelots venans souz la ligne æquinoctiale.

Or comme en beaucoup de choses on fait des ceremonies pour la resouvenance, aussi c'est la coutume des matelots (qui se rejouïssent volontiers) de faire la guerre à ceux qui n'ont point encores passé la ligne æquinoctiale, quand ils y arrivent. Ainsi ilz les plongent dans l'eau, ou leur donnent la bacule, ou les attachent au grand mast pour resouvenance. Toutefois il y a moyen de se racheter de cette condemnation en payant le vin des compagnons.

Que les poles ne se peuvent point voir de dessouz la ligne æquinoctiale.

Aidez de ce vent de Nort-nord'Est (cõme nous avons dit) ilz franchirent quatre degrés au delà de l'Æquateur, d'où ilz commencerẽt à découvrir le pole Antarctique, ayans demeuré long temps sans voir ni l'vn ni l'autre, tant à cause des calmes, que des vens divers qui se rencontrent environ le milieu du monde que ie prens souz ladite ligne æquinoctiale. Et neantmoins encores qu'on eust le vent à propos, si est-ce qu'estant au milieu d'vne si grande circumference qu'est celle du ciel, il n'est pas possible de voir l'vn ou l'autre pole, moins les deux ensemble, si-tot qu'on est venu souz ladite ligne, ains faut s'approcher de quelques degrez de l'vn ou de l'autre: d'autant que les poles sont comme deux points imaginaires & immobiles, ainsi que le point milieu d'vne rouë à lentour duquel se fait le mouvement d'icelle, ou comme les deux points invisibles qu'on se peut imaginer aux deux côtez d'vne boule roulante,



irent la veuë de la terre du Bresil le vingt- *du Bresil*
xiéme de Fevrier mil cinq cens cinquante- *26. Feb.*
pt, au grand contentement de tous, comme *1557.*

M

quel ſe fait le mouvement d'icelle, ou comme les deux points inviſibles qu'on ſe peut imaginer aux deux côtez d'vne boule roulante,

lante, pour lesquels voir tout ensemble il faudroit estre au centre de ladite boule; aussi pour voir les deux poles ou essieux du monde, il faudroit estre au centre de la terre. Mais y ayant grande distance de ce centre à la superficie d'icelle, ou de la mer; de-là vient que nonobstant la rondeur de ces deux plus bas elemens on ne peut pas si tot appercevoir le pole quand on est parvenu à la ligne æquinoctiale.

Découverte de la terre du Bresil : Margajas *quels peuples* : *Façon de troquer avec les* Ou-etacas *peuple le plus barbare de tous les autres*: *Haute roche appellée l'Emeraude de* Mak-hé: *Cap de Frie*: *Arrivée des Frãçois à la riviere de* Ganabara, *où estoit le sieur de Villegagnon*.

CHAP. XXV.

LE treziéme de Fevrier les maistres de noz navires Francoises ayans pris hauteur à l'astrolabe, se trouverent avoir le soleil droit pour zenith : & apres quelques tourmentes & calmes, par vn bon vent d'Ouest qui dura quelques jours, ils eurent la veuë de la terre du Bresil le vingtsixieme de Fevrier mil cinq cens cinquante-sept, au grand contentement de tous, comme *Découverte de la terre du Bresil 26. Feb. 1557.*

on peut penſer, apres avoir demeuré pres de quatre mois ſur la mer ſans prendre port en aucun lieu.

La premiere terre qu'ilz découvrirent eſt montueuſe, & ſ'appelle *Huvaſſou* par les Sauvages de ce païs-là, à l'abord de laquelle (ſelon la coutume) ilz tirerẽt quelques coups de canons pour avertir les habitans, qui ne manquerent de ſe trouver en grande troupe ſur la rive. Mais les François ayans reconeu que c'eſtoient *Margajas* alliez des Portugais, & par conſequent leurs ennemis, ilz ne deſcendirent point à terre, ſinon quelques matelots qui dans vne barque allerent pres du rivage à la portée de leurs fleches, leur montrans des couteaux, miroirs, peignes, & autres bagatelles, pour leſquelles ilz leur demanderent des vivres. Ce que les Sauvages firent en diligence, & apporterent de leur farine de racines, des jambons, & de la chair d'vne certaine eſpece de ſanglier qu'ils ont, avec autres victuailles, & fruits tels que le païs le porte: car en cette ſaiſon-là, quoy que ce fuſt le mois de Fevrier les arbres eſtoiẽt auſſi verds qu'ilz ſont ici en Iuin. Les Sauvages ne furent point tant ſcrupuleux d'aborder les navires François. Car il y en vint ſix avec vne femme entierement nuds, peints, & noircis par tout le corps, ayans les levres de deſſouz percées, & en chaque trou vne pierre verte, bien polie, & proprement appliquée, de la largeur d'vn teſton, pour eſtre plus coints & jolis. Mais

Margajas.

quand la pierre est levée, ilz sont effroiablement hideux, ayans comme deux bouches au dessous du nez. La femme avoit les oreilles de méme si hideusement percées, que le doigt y pourroit entrer, ausquelles elle portoit des pendans d'os blancs, qui lui battoient sur les épaules. Ces Sauvages eussent fort desiré qu'on se fust là arreté, mais on ne s'y voulut pas fier, ioint qu'il falloit tendre ailleurs. A neuf ou dix lieuës de là les François se trouverent à lendroit d'vn Fort des Portugais dit par eux *Spiritus Sanctus*, & par les Sauvages *Moab*, qui est par les vingt degrez audelà de l'Æquateur. Les gardes de ce Fort reconoissans à l'equipage que ce n'estoient pas de leurs gens, tirerent trois coups de canon sur les Frãçois, lesquels firent de méme envers eux, mais l'vn & l'autre en vain. De là passerent auprés d'vn lieu nommé *Tapemiri*, & plus avant vindrent cotoyans les *Paraïbes*: outre lesquels tirant vers le Cap de Frie il y a des basses & esueils entremelez de pointes de rochers qu'il faut soigneusement eviter. Et à cet endroit a vne terre plaine d'environ quinze lieuës de longueur habitée par vn certain peuple farouche & étrange nommé *Ou-etacas* dispos à pied autant & plus que les cerfs & biches, lesquels ilz prennent à la course: portent les cheveux longs iusques aux fesses, contre la coutume des autres Bresiliens qui les tonnent par derriere: mangent la chair cruë: ont langage particulier: n'ont aucun trafic avec

Peuple particulier au Bresil etrangement farouche.

les nations de deça, d'autant qu'ilz ne veulent point que leur païs soit coneu : semblables aux Hespagnols de l'Amerique, qui ne souffrent aucune nation étrãgere vivre parmi eux. Toutefois quand les voisins de ces *Ou-etacas* ont quelques marchãdises dont ilz les veulẽt accommoder, voici leur façon & maniere de permuter. Le *Margaja*, *Caraja*, ou *Tououpinambaoult* (qui sont les peuples voisins d'iceux) ou autres Sauvages de ce païs là, sans se fier, ni approcher de l'*Ou-etacas*, lui montrant de loin ce qu'il aura, soit serpe, couteau, pigne, miroir, ou autre chose, il lui fera entendre par signes s'il veut changer quelque chose à cela. Que si l'*Ou-etacas* s'y accorde, lui montrant au reciproque de la plumasserie, des pierres vertes, pour servir d'ornemẽt à la levre d'embas, ou autre chose provenant de leur terre, le premier mettra sa marchandise sur vne pierre, ou piece de bois, & se retirera : & lors l'*Ouetacas* apportera ce qu'il aura & le lairra à la place, puis se retirant, permettra que le *Margajas*, ou autre, le vienne querir: & iusques là se tiennẽt promesse l'vn à l'autre. Mais chacun ayant son change, si tot que chacun est retourné en ses limites d'où il avoit parlementé, les treves rompues, c'est à qui pourra attrapper son cõpagnon : ainsi que noz soldats és dernieres guerres sortans de quelque ville neutre, telle qu'estoit la petite ville de Vervin en Tierache, lieu de ma naissance, appartenant à la tres illustre maison de Couci. Apres avoir laiss

Maniere de trafiquer avec les Ou-etacas.

derriere ces Espiegles d'*Ouetacas*, ilz passerent à la veuë d'vn autre païs voisin nommé *Mak-hé*, d'où certes les habitans n'ont besoin de toujours dormir ayans de tels reveilles-matin aupres d'eux. En cette terre, & sur le bord de la mer se voit vne grosse roche faite en forme d'vne tour, laquelle au rayons du soleil reluit & brille si fort, qu'aucuns pensent que ce soit vne sorte d'Emeraude. Et de fait les mariniers tant Portugais que François l'appellent l'Emeraude de *Mak-hé*. Mais le lieu est inaccessible estant environné de mille pointes de rochers qui se jettent fort avant en mer.

Mak-hé.

L'Emeraude de Mak-hé.

Là pres il y a trois petites iles dites les iles de *Mak-hé*, où ayans mouïllé l'ancre, vne tempéte de nuit se leva si furieuse que le cable d'vn des navires fut rompu, tellement que porté à la merci des vagues contre terre il vint jusques à deux brasses d'eau. Ce que voyans le Maistre & le Pilote, comme au desespoir ilz crierent deux ou trois fois nous sommes perdus. Toutefois en ce besoin les matelots ayans fait diligence de jetter vne autre ancre, Dieu voulut qu'elle tint, & par ce moyen furent sauvés. C'est chose rude qu'vne tempéte en pleine mer où l'on ne voit que montaignes d'eau, & profondes vallées; mais encore n'est-ce que jeu au pris du peril où est reduit vn vaisseau qui est sur vne côte en perpetuel danger de s'aller échoüer sur la rive, ou briser contre les rochers. Mais en pleine mer on ne craint point tout cela, quãd on a fait diligence

Ammener mot de marine, signifie baisser. d'ammener les voiles à temps. Vray est qu'on est balotté de merveilleuse façon, en telle occasion, mais le peril en est dehors, i'étens en vn bon vaisseau : car vn coup de mer emportera quelquefois vn quartier d'vn mauvais navire, comme i'ay ouï reciter n'a pas long temps d'vn Capitaine qui fut emporté estant dans sa chambre vers le gouvernail.

Cap de Frie. La tempéte passée le vent vint à souhait pour gaigner le Cap de la Frie, port & havre des plus renommés en ce païs là pour la navigation des François. Là apres avoir mouïllé l'ancre & tiré quelques coups de canons, ceux qui se mirent à terre trouverent d'abordée grand nombre de Sauvages nommez *Tououpinambaouls* alliés & confederez de nôtre nation, lesquels outre la caresse & bonne reception dirent à noz François des nouvelles de *Paycolas* (ainsi nommoient-ils le sieur de Villegagnon). En ce lieu ils virent nombre de *Perroquets.* perroquets, qui volent par troupes, & fort haut, & volontiers s'accouplent comme les tourterelles. Partis de-là ayans vent à propos ils arriverent au bras de mer & riviere nommée *Ganabara.* *Ganabara* par les Sauvages, & Genevre par les Portugais le septiéme de Mars mil cinq cens cinquante-sept, où environ vn quart de lieuë *Arrivée au Fort de Colligni le 7. Mars 1557.* loin ilz saluerent ledit sieur de Villegagnon à force de canonnades, & lui leur rendit la pareille en grande rejouïssance.

Comme le Sieur du Pont exposa au Sieur de Villegagnon la cause de sa venuë & de ses compagnons: Reponse dudit sieur de Villegagnon: Et ce qui fut fait au Fort de Colligni apres l'arrivée des François.

CHAP. XXVI.



STANS descendus à terre en l'ile où le sieur de Villegagnon s'estoit logé, la troupe rendit graces à Dieu, puis alla trouver ledit sieur de Villegagnon qui les attendoit en vne place, où il les receut avec beaucoup de demonstration de ioye & contentement. Apres les accollades faites le sieur du Pont conducteur de la troupe Genevoise commence à parler & lui exposer les causes de leur voyage fait avec tant de perils, peines, & difficultés, qui estoient en vn mot pour dresser vne Eglise qu'il appelloit reformée selon la parole de Dieu en ce païs-là, suivant ce qu'il avoit écrit à ceux qui les avoient envoyé. A quoy il répondit (ce dit l'Autheur) qu'aiant voirement dés long tẽps & de tout son cœur desiré telle chose il les recevoit volõtiers à ces cõditions: méme par ce qu'il vouloit leur Eglise estre la mieux reformée pardessus toutes les autres, il declara qu'il entẽdoit dés lors que les vices fussent reprimez, la sumptuosité des ac-

Exposition de la venuë de ceux de Geneve.

Reponse du sieur de Villegagnon.

coutremés reformée (ie ne puis croire qu'il en fust si tot de besoin) & en somme tout ce qui pourroit apporter de l'épechemẽt au pur service de Dieu. Puis levãt les yeux au ciel & joignãt les mains: Seigneur Dieu (dit-il) ie te rẽd graces de ce que tu m'as envoyé ce que dés si long temps ie t'ay si ardemment demandé. Et derechef s'addressant à eux, dit: Mes enfans (car ie veux estre vôtre pere) comme Iesus-Christ estant en ce monde n'a rien fait pour lui, ains tout ce qu'il a fait a esté pour nous: aussi ayant cette esperance que Dieu me preservera en vie iusques à ce que nous soions fortifiés en ce païs, & que vous-vous puissiés passer de moy, tout ce que ie pretens faire ici, est tant pour vous, que pour tous ceux qui y viendront à méme fin que vous estes venus. Car ie delibere d'y faire vne retraite aux pauvres fideles qui serõt persecutez en France, en Hespagne, & ailleurs outre mer, à fin que sans crainte ni du Roy, ni de l'Empereur, ou d'autres Potentats ils y puissent purement servir à Dieu selon sa volonté.

Apres cet accueil la compagnie entre dans vne petite salle qui estoit au milieu de l'ile, & chanterent le Psalme cinquiéme, qui commence selon la traduction de Marot, *Aux paroles que ie veux dire*, &c. lequel fut suivi d'vn preche, où le Ministre Richer print pour texte ces versets du Psalme 26. & entre les Hebrieux 27. *I'ay demandé vne chose au Seigneur, laquelle ie requerray encore,*

Preche fait au Fort de Colligni.

C'est que j'habite en la maison du Seigneur tous les iours de ma vie : durant l'exposition desquels Villegagnon ne cessoit de joindre les mains, lever les yeux au ciel, faire des souspirs, & autres semblables contenances, si bien que chacun s'en emerveilloit. Apres les prieres chacun se retira hors-mis les nouveaux venus, esquels dinerent en la méme salle, mais ce fut vn diner de Philosophe, sans excés. Car pour toutes viandes ilz n'eurent que de la farine de racines, à la façon des Sauvages, du poisson boucané, c'est à dire roti, & de quelques autres sortes de racines cuites aux cendres. Et pour bruvage (par-ce qu'en cette ile il n'y a point d'eau douce) ilz beurent de l'eau des égouts de l'ile, lesquels on faisoit venir dans vn certain reservoir, ou cisterne ; en façõ de ces fossés où barbottẽt les grenoïlles. Vray est qu'elle valoit mieux que celle qu'il falloit boire sur la mer. Mais il n'est pas besoin d'etre toujours en souffrance. C'est vne des principales parties d'vne habitation d'avoir les eaux douces à commandement. La vie depend delà, & la conservation du lieu qu'on habite, lequel ayant ce defaut ne peut soutenir vn long siege. Le sieur de Monts, ces années dernieres s'estant logé en vne ile semblable, fut incommodé pour les eaux, mais vis à vis en la terre ferme il y avoit de beaux ruisseaux gazouïllans à travers les bois, où ses gens alloient faire la lescive & autres necessitez du ménage. Ce qui me fait dire que puis

Festin du sieur de Villegagnon.

qu'il faut batir en vne ile & s'y fortifier, il vaut beaucoup mieux employer ce travail sur la rive d'vne riviere qui servira toujours de rempar en son endroit. Car ayant la terre ferme libre, on y peut labourer & avoir les commoditez du païs plus à l'aise, soit pour se fortifier, soit pour preparer les moyens de vivre.

Ie trouve vn autre defaut en ceux qui ont fait tất les voyages du Bresil que de la Floride, c'est de n'avoir porté grande quantité de blés & farines, & chairs salées pour vivre au moins vn an ou deux, puis que le Roy fournissoit hõnétement aux frais de l'equipage, sans s'en aller par delà pour y mourir de faim, par maniere de dire. Ce qui estoit fort aisé à faire, veu la fecondité de la France en toutes ces choses qui lui sont propres, & ne les emprunte point ailleurs.

Exercice des François.

Le sieur de Villegagnon donc ayant ainsi traité ses nouveaux hôtes, il s'avisa de les embesogner à quelque chose, de peur que l'oisiveté ne leur engourdit les membres. Il les employa donc à porter des pierres & de la terre pour le Fort commun qu'ils avoient nommé Colligni. En quoy ils eurent assés à souffrir, attendu le travail de la mer, duquel ilz se ressentoient encor, le mauvais logement, la chaleur du païs, & l'écharse nourriture, qui estoit en somme par chacun jour deux gobelets de farine dure faite de racines, d'vne partie de laquelle ilz faisoient de la bouillie, avec de l'eau que nous avons dit des égouts de l'ile,

Toutefois le desir qu'ils avoient de s'établir & faire quelque chose de bon en ce païs-là leur faisoit prendre le travail en patience, & en oublier la peine. Méme le Ministre Richer pour les encourager davantage, disoit qu'ils avoient trouvé vn second sainct Paul en la personne dudit sieur de Villegagnon, comme de fait tous lui donnent cette loüange de n'avoir jamais ouï mieux parler de la Religion & reformation Chrétienne qu'à lui. Ce qui leur augmentoit la force & le courage parmi la debilité où ilz se trouvoient.

Ordre pour le fait de la Religion : Prieres de Villegagnon : Pourquoy Villegagnon a dißimulé sa Religion : Sauvages amenez en France: Mariages celebrés en la France Antarctique : Débats pour la Religion: Conspirations contre Villegagnon : Rigueur d'icelui : Les Genevois se retirent d'avec lui : Question touchant la celebration de la Cene à faute de pain & de vin.

CHAP. XXVII.

D'AVTANT que la Religion est le lien qui maintient le peuple en concorde, & est cõme le pivot de l'Etat, dés la premiere semaine que les François furent arrivés aupres de lui, il établit vn ordre

Ordre pour le fait de la Religion.

Prieres publiques au soir.

pour le service de Dieu, qu'outre les prieres publiques qui se faisoient tous les soirs apres qu'on avoit laissé la besogne (où l'on chantoit l'Oraison Dominicale en rhimes Françoises) les Ministres precheroient deux fois le Dimanche, & tous les jours ouvriers vne heure durant: declarant aussi par exprez, qu'il vouloit & entendoit que sans aucune addition humaine les Sacremens fussent administrez selon la pure parole de Dieu, & qu'au reste la discipline Ecclesiastique fust pratiquée contre les defaillans. Suivant quoy le Dimenche vingt-vnieme de Mars ilz firent la celebration de leur Cene, apres avoir catechizé tous ceux qui y devoient communier. Et ce faisant firent sortir les matelots & autres Catholiques, disans qu'ils n'estoient pas capables d'vn tel mystere. Et lors Villegagnon s'estant mis à genoux sur vn carreau de velours, lequel son page portoit ordinairement apres lui, tant pour dedier son Fort à Dieu, que pour faire confession de sa Foy en la face de leur Eglise, prononça à haute voix deux oraisons, que Iean de Lery fait état d'avoir fidelement rapportées, & les coucheray d'autant plus volontiers ici, qu'elles servent aussi à la presente histoire, & pour montrer que ledit sieur de Villegagnon estoit homme bien-disant, & ayant la parole fort à commandement.

Oraison du sieur de Villegagnon avant que se presenter à la Cene.

MOn Dieu ouvre les yeux & la bouche de mon entendement, addresse-les à te faire confession, prieres, & actions de graces des biens excellens que tu nous as fait! Dieu tout-puissant, vivant & immortel, Pere Eternel de ton Fils Iesus-Christ nôtre Seigneur, qui par ta providence avec ton Fils gouvernes toutes choses au ciel & en terre, ainsi que par ta bonté infinie tu as fait entendre à tes eleuz depuis la creation du monde, specialement par ton Fils, que tu nous as envoyé en terre, par lequel tu te manifestes, ayant dit à haute voix, Ecoutez-le: & apres son Ascension par ton sainct Esprit épandu sur les Apôtres: je reconoy à ta saincte Majesté (en presence de ton Eglise, plantée par ta grace en ce païs) de cœur, que je n'ay jamais trouvé par la preuve que j'ay faite, & par l'essay de mes forces & prudence, sinon que tout le mien qui en peut sortir sont pures œuvres de tenebres, sapience de chair, polluë en zele de vanité, tendant au seul but & vtilité de mon corps. Au moyen dequoy je proteste & confesse franchement, que sans la lumiere de ton sainct Esprit je ne suis idoine sinon à pecher: par ainsi me dépouïllant de toute gloire je veux qu'on sçache de moy que s'il y a lumiere ou scintille de vertu en l'œuvre prinse que tu as fait par moy, je la confesse à toy seul,

Oraison de Villegagnon avantque se presenter à la Cene.

source de tout bien. En cette foy doncques, mon Dieu je te rends graces de tout mon cœur, qu'il ta pleu m'evoquer des affaires du monde, entre lesquels je vivois par appetit d'ambition, t'ayant pleu par l'inspiration de ton sainct Esprit me mettre au lieu, où en toute liberté je puisse te servir de toutes mes forces & augmentation de ton sainct regne. Et ce faisant, appréter lieu & demeurance paisible à ceux qui sont privez de pouvoir invoquer publiquement ton nom, pour te sanctifier & adorer en esprit & verité, reconoitre ton Fils nostre Seigneur Iesus, estre l'vnique Mediateur, nôtre vie & adresse, & le seul merite de nôtre salut. Davantage, je te remercie, ô Dieu de toute bonté, que m'ayant conduit en ce païs entre ignorans de ton nom & de ta grandeur, mais possedez de Satan, comme son heritage, tu m'ayes preservé de leur malice, combien que je fusse destitué des forces humaines: mais leur as donné terreur de nous, tellement qu'à la seule mention de nous ilz tremblent de peur, & les as disposez pour nous nourrir de leurs labeurs. Et pour refrener leur brutale impetuosité, les as affligez de tres-cruelles maladies, nous en preservant: tu as oté de la terre ceux qui nous estoient les plus dangereux, & reduit les autres en telle foiblesse qu'ilz n'osent rien entreprendre sur nous. Au moyen dequoy ayons loisir de prendre racine en ce lieu, & pour la compagnie qu'il t'a pleu y amener sans détourbier,

Il disoit ceci par-ce que les Sauvages extraordinairemẽt furent cette méme année affligez d'une fiévre pestilentiale, qui en emporta beaucoup & des plus mauvais garçons.

tu y as établi le regime d'vne Eglise pour nous entretenir en vnité & crainte de ton sainct nom, afin de nous adresser à la vie eternelle.

Or Seigneur, puis qu'il ta pleu établir en nous ton Royaume, je te supplie par ton Fils Iesus-Christ, lequel tu as voulu qu'il fust hostie pour nous confirmer en ta dilection, augmente tes graces & nôtre foy, nous sanctifiât & illuminât par tõ sainct Esprit & nous dedier tellement à ton service, que tout nôtre étude soit employé à ta gloire: Plaise toy aussi nôtre Seigneur & pere étendre ta benediction sur ce lieu de Colligni, & païs de la France Antarctique, pour estre inexpugnable retraite à ceux qui à bon escient, & sans hypocrisie y auront recours, pour se dedier avec nous à l'exaltation de ta gloire, & que sans trouble les heretiques, te puissions invoquer en verité: fay aussi que ton Evangile regne en ce lieu, fortifiant tes serviteurs, de peur qu'ilz ne trebuchent en l'erreur des Epicuriens, & autres apostats: mais soient constans à perseverer en la vraye adoration de ta Divinité selon ta saincte Parole.

Qu'il te plaise aussi ô Dieu de toute bonté, estre protecteur du Roy nôtre souverain seigneur selon la chair, de sa femme, de sa lignée & son conseil: Messire Gaspard de Colligni, sa femme & sa lignée, les conservant en volonté de maintenir & favoriser cette tiéne Eglise: & vueille à moy ton tres-humble esclave dõner prudence de me conduire, de sorte que je ne

fourvoie point du droit chemin, & que je puiſſe reſiſter à tous les empechemens que Satan me pourroit faire ſans ton aide: que te conoiſſions perpetuellement pour nôtre Dieu miſericordieux, juſte Iuge & cõſervateur de toute choſe avec ton Fils Ieſus-Chriſt, regnant avec toy & ton ſainct Eſprit, épandu ſur les Apôtres. Crée donc vn cœur droit en nous, mortifie nous à peché: nous regenerant en homme interieur pour vivre à juſtice, en aſſujettiſſant nôtre chair pour la rendre idoine aux actions de l'ame inſpirée par toy, & que faiſions ta volonté en terre, comme les Anges au ciel. Mais de peur que l'indigẽce de chercher noz neceſſitez, ne nous face trébucher en peché par defiance de ta bonté, plaiſe toy pourvoir à nôtre vie, & nous entretenir en ſanté. Et ainſi que la viande terreſtre par la chaleur de l'eſtomac ſe convertit en ſang & nourriture du corps: vueille nourrir & ſuſtenter nos ames de la chair & du ſang de ton Fils, juſques à le former en nous, & nous en lui: chaſſant toute malice (pature de Satan) y ſubrogeant au lieu d'icelle, charité & foy, afin que ſoyons conceus de toy pour tes enfans: & quand nous t'aurons offenſé, plaiſe toy Seigneur de miſericorde, laver noz pechés au ſang de ton Fils, ayant ſouvenance que nous ſommes conceus en iniquité, & que naturellement par la deſobeïſſance d'Adam, peché eſt en nous. Au ſurplus, conoy que nôtre ame ne peut excuter le ſainct deſir de t'obeïr, par l'organe du corps imparfait

imparfait & rebelle. Par ainsi plaise toy par le merite de tō Fils Iesus, ne nous imputer point noz fautes, mais nous imputant le sacrifice de sa mort & passion, que par foy avons souffert avec lui, ayans esté entez en lui par la percepti ō de son corps au mystere de l'Eucharistie. Semblablemēt fay nous la grace qu'à l'exēple de tō Fils qui a prié pour ceux qui l'ont persecuté, nous pardonnions à ceux qui nous ont offensé, & au lieu de vengeance procurions leur bien comme s'ils estoient nos amis. Et quand nous serions sollicitez de la memoire des biens, splendeurs, pompes, & honneurs de ce monde, estans au contraire abatus de pauvreté & de pesanteur de la Croix de ton Fils, esquels il te plaise nous exercer pour nous rendre obeïssans: de peur qu'engraissez en felicité mōdaine, ne nous rebellions contre toi, soutien nous & adouci l'aigreur des aflictiōs, afin qu'elles ne suffoquent la semence que tu as mise en noz cœurs. Nous te prios aussi Pere celeste, nous garder des entreprinses de Satan, par lesquelles il cherche à nous dévoyer: preserve nous de ses Ministres & des Sauvages insensez, au milieu desquels il te plait nous contenir & entretenir, * & des apostats de la Religion Chrétienne épars parmi eux: mais plaise toy les r'appeller à ton obeïssance, afin qu'ils se convertissent, & que ton Evāgile soit publié par toute la terre, & qu'en toute nation ton salut soit annoncé. Qui vis & regnes avec ton Fils & le sainct Esprit és siecles des siecles. Amen.

** C'estoiēt truchemēs de Normandie, qui estans épars parmi les Sauvages avantque Villegagnon allast en ce païs là, ne voulurent se ranger souz lui à son arrivée.*

Autre Oraison à nostre Seigneur Iesus-Christ, que ledit Villegagnon profera tout d'vne suite.

IESVS-CHRIST Fils de Dieu vivant eternel, & consubstantiel, splendeur de la gloire de Dieu, sa vive image, par lequel toutes choses ont esté faites, qui ayant veu le genre humain condamné par l'infaillible jugement de Dieu ton Pere, par la transgression d'Adam, lequel homme pour jouïr de la vie du Royaume Eternel, ayant esté fait de Dieu, d'vne terre non polluë de seméce virile, dont il peût tirer necessité de pecher, doüé de toute vertu, en liberté de franc arbitre de se conserver en sa perfection : ce neantmoins alleché par la sensualité de sa chair, solicité & émeu par les dars enflammez de Satan, se laissa veincre, au moyen dequoy il encourut l'ire de Dieu, dont s'ensuivoit l'infaillible perdition des humains, sans toy nôtre Seigneur, qui meu de ton immense & indicible charité, t'es presenté à Dieu ton Pere, t'estant tant humilié de daigner te substituer au lieu d'Adam pour endurer tous les flots de la mer de l'indignation de Dieu ton Pere, pour nôtre purgation. Et ainsi qu'Adam avoit esté fait de terre non corrompuë, sans semence virile, as esté conceu du sainct Esprit en vne Vierge, pour estre fait & formé en vraye chair comme celle d'Adam sujette à tentation, & continuelle-

ment exercé par dessus tous humains, sans peché: & finalement ayant voulu enter en ton corps par toy, celui Adam & toute sa posterité, nourrissant leurs ames de ta chair & de ton sang, tu as voulu souffrir mort, afin que comme membre de ton corps ilz se nourrissent en toy, & plaisent à Dieu ton Pere, offrant ta mort en satisfaction de leurs offenses, comme si c'estoient leur propre corps. Et ainsi que le peché d'Adam estoit derivé en sa posterité, & par le peché, la mort, tu as voulu & impetré de Dieu ton Pere, que ta justice fust imputée aux croyans, lesquels par la mãducation de ta chair & de ton sang, tu as fait vns avec toy, & transformez en toy comme nourris de ta chair & substance, leur vray pain, pour vivre eternellement comme enfans de justice, & non plus d'ire. Or puis qu'il t'a pleu nous faire tant de bien, & qu'estant assis à la dextre de Dieu ton Pere, là eternellement és ordonné nôtre intercesseur, & souverain Prestre, selon l'ordre de Melchisedec, aye pitié de nous, conserve nous, fortifie & augmente nôtre foy, offre à Dieu ton Pere la confession que je fay de cœur & de bouche, en presence de ton Eglise, me sanctifiant par ton Esprit, comme tu as promis, disant: Ie ne vous lairray point orphelins. Avance ton Esprit en ce lieu, de sorte qu'en toute paix tu y sois adoré purement. Qui vis & regnes avec lui & le sainct Esprit, és siecles des siecles eternellement, Amen.

Ces deux prieres finies Villegagnon se presenta le premier à la Cene, & receut à genoux le pain & le vin de la main du Ministre. Et neantmoins on tient qu'il y avoit de la simulation en son fait. Car quoy que lui & vn certain Maistre Iean Cointa (qu'on dit avoir esté Docteur de la Sorbone) eussent abjuré publiquement l'Eglise Catholique-Romaine, si est-ce qu'ilz ne demeurerent gueres à émouvoir des disputes touchant la doctrine, & principalement sur le point de la Cene. Voire méme il y a apparence que Villegagnon ne fut jamais autre que Catholique, en ce qu'il avoit ordinairement en main les œuvres du subtil l'Escot pour se tenir pret à la defense contre les Calvinistes sur toutes les disputes susdites. Mais il lui sembloit estre necessaire de faire ainsi, ne pouvant venir à chef d'vne telle entreprise s'il n'eust eu apparence d'estre des pretẽdus reformez, du côté desquels d'ailleurs s'il se fust voulu maintenir, il estoit en danger d'estre accusé envers le Roy (qui le tenoit pour Catholique) par les Catholiques qui estoient avec lui, & de perdre vne pension de quelques milles de livres que sa Majesté lui bailloit. Toutefois faisant toujours bonne mine, & protestant ne desirer rien plus que d'estre droitement enseigné, il r'envoya en France le Ministre Chartier, dans l'vn des navires, lequel (apres qu'il fut chargé de Bresil, & autres marchandises du païs) partit le quatriéme de Iuin pour s'en revenir, afin que sur ce different

Villegagnon simulateur en Religion, & pourquoy.

Navire retournãt en France le 4. de Iuin.

Vn autre s'en estoit retourné dés le 1. Avril.

le la Cene il rapportast les opinions des Do-
cteurs de sa secte. Dans ce navire furent ap-
portés en France dix jeunes garçons Bresiliés,
âgez de neuf à dix ans, & au dessous, lesquels
ayans esté pris en guerre par les Sauvages amis
des François, avoient esté venduz pour escla-
ves au sieur de Villegagnon. Le Ministre Ri-
her leur imposa les mains, & prieres furent
faites pour eux avant que partir, à ce qu'il
pleust à Dieu en faire des gens de bien. Ilz
furent presentés au Roy Henry second, lequel
en fit present à plusieurs grands seigneurs de
la Cour.

Au surplus le 3. d'Avril precedent se firẽt les premiers mariages de Frãçois qui aient jamais esté faits en ce païs-là; ce fut de deux jeunes hõmes domestics de Villegagnon avec deux de ces jeunes filles que nous avons dit avoir esté menées au Bresil. Il y avoit des Sauvages presens à telles solẽnitez, lesquels estoiẽt tout estonnez de voir des femmes Frãçoises vétuës & parées au jour des nopces. Le dix-septiéme de May ensuivant se maria semblablement Maistre Iean Cointa, (que l'on nõmoit Monsieur Hector) à vne autre de ces jeunes filles. Comme le feu fut mis aux étouppes les deux autres filles qui restoient ne demeurerent gueres à estre mariées, & s'il y en eust eu davantage elles l'eussent aussi esté. Car il y avoit là force gens deliberez qui ne demandoient pas mieux que d'aider à remplir cette nouvelle terre. Et de prendre en mariage des femmes

Premiers mariages faits en la France Antarctique.

Exod. 24. Deut. 7. Nomb. 25. infideles il n'estoit pas juste, la loy de Dieu estant rigoureuse alencontre de ceux qui font telle chose, laquelle méme en la loy Evangelique, est aussi defenduë par l'Apôtre sainct Paul, quand il dit: *Ne vous accouplez point avec les infideles*, là où jaçoit qu'il discoure de la profession de la Foy, toutefois cela se peut fort commodément rapporter au fait des mariages. Et en l'ancien Testament il estoit defendu d'accoupler à la charruë deux animaux de diverses especes.

En la 2. aux Corinth. ch. 6. ver. 14.

Deut. 22 ver. 10.

Ce sujet de conjonction charnelle avec le[s] femmes infideles fut cause que sur l'avi[s] qu'eut Villegagnon que certains Norman[ds] s'estás autrefois dés y avoit long-temps sauve[z] du naufrage, & devenus comme Sauvages paillardoient avec les femmes & filles, & e[n] avoient des enfans; pour obvier à ce que nu[l] des siens n'en abusat de cette façon, par l'avi[s] du Conseil fit defenses à peine de la vie qu[e] nul ayant titre de Chrétien n'habitat avec le[s] femmes & filles des Sauvages, sinon qu'elle[s] fussent instruites en la conoissance de Dieu & baptizées. Ce qui n'arriva point en tous le[s] voyages des Fráçois par delà, car ce peuple e[st] si peu susceptible de la Religion Chrétienne qu'il n'a point esté possible en trois ans d'e[n] donner aucun asseuré fondement au cœu[r] de pas vn d'eux. Ce qui n'est pas en nôtre NOU-velle France. Car toutes & quantes fois qu'o[n] voudra ilz seront Chrétiens, & sans difficult[é] recevrót la doctrine de salut. Ie le dy, pour-c[e]

Paillardise avec les femmes & filles Sauvages defenduë.

que je le sçay, & en ay fait des plaintes en mon Adieu à la Nouvelle France.

Nouveaux debats pour le fait de la Religion.

Or pour revenir au different de la Cene, la Pentecoste venuë, nouveau debat s'éleve encore tant pour ce sujet qu'autres points. Car jaçoit que Villegagnon eust au cõmencement declaré qu'il vouloit bannir de la Religion toutes inventions humaines, toutefois il mit en avant qu'il falloit mettre de l'eau au vin de ladite Cene, & vouloit que cela se fist, disãt que sainct Cypriẽ & sainct Clement l'avoiẽt écrit: qu'il faloit meler l'vsage du sel & de l'huile avec l'eau du baptéme: qu'vn Ministre ne se pouvoit marier en secõdes nopces; amenant pour preuve le passage de sainct Paul à Timothée: Que l'Evesque soit mary d'vne seule femme. Somme il s'en fit à croire; & fit faire des leçons publiques de Theologie à Maistre Iean Cointa, lequel se mit à interpreter l'Evangile selon sainct Iean, qui est la Theologie la plus sublime & relevée. Le feu de division ainsi allumé entre ce petit peuple; Villegagnon, sans attendre la resolution que le Ministre Chartier devoit apporter, dit ouvertement qu'il avoit changé l'opinion qu'il disoit autrefois avoir eu de Calvin, & que c'estoit vn heretique devoyé de la Foy. On tient que le Cardinal de Lorraine par quelques lettres l'avoit fort áprement repris de ce qu'il avoit quitté la Religion Catholique-Romaine, & que cela lui donna sujet de faire ce qu'il fit, mais cõme j'ay désja dit il ne ne pouvoit bonnement en-

1. à Timothée. 3.

Villegagnon renonce la secte de Calvin.

treprẽdre les voyages du Bresil sans le support de l'Admiral, pour à quoy parvenir il fallut faire du reformé. Dés lors il cõmença à devenir chagrin, & menacer par le corps de sainct Iacques (c'estoit son serment ordinaire) qu'il romproit bras & jambes au premier qui le facheroit. Ces rudesses, avec le mauvais traitement, firent cõspirer quelques-vns contre lui, lesquels ayant découvert, il en fit jetter vne partie en l'eau, & chatia le reste. Eutre autres vn nõmé François la Roche, lequel il tenoit à la cadene: l'ayãt fait venir il le fit coucher tout à plat contre terre, & par vn de ses satellites lui fit battre le ventre à coups de batons, à la mode des Turcs, & au bout de là il falloit aller travailler. Ce que quelques-vns ne pouvans supporter, s'allerẽt rendre parmi les Sauvages. Iean de Lery qui n'aime gueres la memoire de Villegagnon rapporte d'autres actes de sa severité: & remarque que par ses habits (qu'il prenoit à rechange tous les jours, & de toutes couleurs) on jugeoit dés le matin s'il seroit de bonne humeur, ou non, & quand on voyoit le jaune, ou le vert en païs, on se pouvoit asseurer qu'il n'y faisoit pas beau: mais sur tout quand il estoit paré d'vne robe de camelot jaune bendée de velours noir: ressemblant (ce disoient aucuns) son enfant sans souci.

Chatimẽt de quelques conspirateurs.

Pronostication par les habits de Villegagnon.

Finalement les Genevois se voyans frustrez de leur attente, lui firent dire par leur Capitaine le sieur du Pont, que puis qu'il avoit rejetté l'Evangile ilz n'estoient plus à son service, & ne vouloient plus travailler au Fort

Genevois se retirent de l'obeïssance de Villegagnon.

Là dessus on leur retranche les deux gobelets de farine de racine qu'on avoit accoutumé de leur bailler par jour : dequoy ilz ne se tourmenterent gueres: car ils en avoient plus pour vne serpe, ou deux ou trois couteaux qu'ils échangeoient aux Sauvages, qu'on ne leur en eust sceu bailler en demi an. Ainsi furent bien aises d'estre delivrés de sa sujetion. Et neantmoins cela n'aggreoit pas beaucoup à Villegagnon, lequel avoit bien envie de les domter, s'il eut peu, & comme il est bien à presumer: mais il n'estoit pas le plus fort. Et pour en faire preuve, certains d'entre-eux ayans pris congé du Lieutenant de Villegagnon, sortirent vne fois de l'ile pour aller parmi les Sauvages, où ilz demeurerent quinze jours. Villegagnon feignant ne rien sçavoir dudit congé, & par ainsi pretendant qu'ils eussent enfraint son ordonnance, portant defense de sortir de ladite ile sans licence, leur voulut mettre les fers aux pieds, mais se sentans supportez d'vn bon nombre de leurs compagnõs mal-contens & bien vnis avec eux, lui dirent tout à plat qu'ilz ne souffriroient pas cela, & qu'ils estoient affranchis de son obeissance, puis qu'il ne les vouloit maintenir en l'exercice & liberté de leur religion. Cette audace fit que Villegagnon appaisa sa colere. Neantmoins sur cette occasiõ il y en avoit plusieurs & des principaux de ses gens (pretenduz reformez) qui desiroient fort d'en voir vne fin, & le jetter en l'eau, à fin (disoient-ilz) que sa

Haine contre Villegagnon.

chair & ses grosses épaules servissent de nourriture aux poissons. Mais le respect de Monsieur l'Admiral (lequel souz l'authorité du Roy l'avoit envoyé) les retint. Aussi qu'ilz ne laissoient de faire leur preche sans lui, horsmis que pour obvier à trouble ilz faisoient leur Cene de nuit, & sans son sceu. Sur laquelle Cene comme le vin porté de France vint à defaillir & n'y en avoit plus qu'vn verre, il y eut question entre-eux, sçavoir si à faute de vin ilz se pourroient servir d'autres bruvages communs au païs où ils estoient. Cette questiō ne fut point resoluë entre-eux, mais elle fut en balance, les vns disans qu'il ne falloit point changer la substance du Sacrement, & plustot que de ce faire qu'il vaudroit mieux s'en abstenir : Les autres au contraire disans que lors que Iesus-Christ institua sa Cene, il avoit vsé du bruvage ordinaire en la province où il estoit: & que s'il eust esté en la terre du Bresil il est vray-semblable qu'il eust vsé de leur farine de racine en lieu de pain, & de leur bruvage au lieu de vin. Et partāt qu'au defaut de nôtre pain & vin, ilz ne feroient point difficulté de s'accommoder à ce qui tient lieu de pain & de vin. Et de ma part, quand ie considere la varieté du monde, & que la terre en tout endroit ne produit pas mémes fruits & semences, ains que les païs Meridionaux en rapportent d'vne sorte, & les Septentrionaux d'vne autre, ie trouve que la question n'est pas petite, & eust bien

Question touchant le pain & le vin de la Cene.

nerité que sainct Thomas d'Aquin en eust
lit quelque chose. Car de reduire ceci telle-
nent à l'étroit qu'il ne soit loisible de com-
nuniquer la saincte Eucharistie que souz l'es-
pece de pain de pur froment, sous ombre
qu'il est écrit *Cibavit eos ex adipe frumenti*, cela
est bien dur : & faut considerer qu'il y a plus
des deux pars du mõde qui n'vsent pas de nô-
re froment, & toutefois à faute de cela ne
levroient pas estre exclus du Sacrement, s'ilz
e trouvoient disposés à le recevoir digne-
nent, ayans du pain de quelque autre sorte de
grain, comme de mahis, ou autre. Car és païs
chauds nôtre froment (qui veut estre hiver-
né) ne profite point bien : & és Indes Occi-
lentales il n'y en avoit point avant que nos
Europeans y en eussent porté : bien avoient-
lz du mahis (que nous appellons blé Sarra-
zin, ou de Turquie) en certaines provinces,
lequoy on fait de fort bon pain : & paraven-
ure estoit-ce de ce blé-là duquel nôtre Sei-
gneur vsa au pain de sa saincte Cene, car il
n'est pas dit que ce fust du nôtre. Mais d'ail-
eurs le passage susdit du Psalme 81. ne donne
point loy en cet endroit, d'autant que là, nô-
re Dieu dit à son peuple que s'il eust écouté
sa voix, & cheminé en ses voyes, il lui eust
fait des biens exprimez audit lieu du Psalme,
& l'eust repeu de la graisse de froment, &
saoulé du miel tiré de la roche. En somme l'E-
glise qui sçait dispenser de beaucoup de cho-
es selon les temps, & lieux, & personnes,

comme elle a diſpensé les laics de l'vſage du Calice, & en certaines Egliſes du pain ſans levain; auſſi pourroit-elle bien diſpenſer là deſſus, eſtant vne méme choſe: car elle ne veut point que ſes enfans meurent de faim nõ plus ſouz le Pole qu'és autres lieux. Si quelqu'vn dit qu'on y en peut porter des païs lointains, ie lui repliqueray qu'il y a pluſieurs peuples qui n'ont dequoy fournir à la depenſe d'vne navigation: & on ne va point en païs étranger (nommément au Nort) pour plaiſir, ains pour quelque profit. Ioint à ceci que les navigations ſur l'Ocean ſont, par maniere de dire, encore recentes, & eſtoit bien difficile auparavant l'invention de l'aiguille marine, de trouver le chemin à de ſi lointaines terres. Ceci ſoit dit ſouz la correction des plus ſages que moy.

Or en fin Villegagnon ſe voulant depetrer des pretenduz reformez, deteſtant publiquement leur doctrine, leur dit qu'il ne vouloit plus les ſouffrir en sõ Fort ni en ſon ile, & partant qu'ils en ſortiſſent. Ce qu'ils firent (quoy qu'ils euſſent peu remuer du menage) apres y avoir demeuré environ huit mois, ſe retirerent en la terre ferme, attendans qu'vn navire du Havre de Grace là venu pour charcher du breſil fuſt pret à partir, où par l'eſpace de deux mois ils eurent des frequentes viſites des Sauvages circonvoiſins.

Description de la Riviere, ou Fort de Ganabara: *Ensemble de l'ile où est le Fort de Colligni. Ville-Henry de Thevet: Baleine dans le Port de* Ganabara: *Baleine échouée.*

CHAP. XXVIII.

DEVANT que ramener noz Genevois en France, apres avoir veu leurs comportemens au Bresil, & ceux du sieur de Villegagnon, il est à propos de contenter les plus curieux en décrivant vn peu plus amplement qu'il n'a esté fait ci devant, le lieu où ils avoient jetté les premiers fondemens de la France Antarctique. Car quant aux meurs du peuple, animaux quadrupedes, volatiles, reptiles, & aquatiques, bois, herbes, fruits de ce païs là, selon qu'il viendra à propos nous les toucherons en parlant de ce qui est en nôtre Nouvelle France Arctique, & Occidentale.

Nous avons dit que le sieur de Villegagnon arrivant au Bresil, ancra en la riviere dite par les Sauvages *Ganabara*, & Genevre par les Portugais, par ce qu'ilz la découvrirent le premier jour de Ianvier qu'ilz nomment ainsi. Cette riviere demeure par les vingt-trois degrez au delà de la ligne æqui-

Port de Ganabara.

noctiale, & droit ſouz le Tropique de Capricorne. Le port en eſt beau & de facile defenſe, cõme ſe peut voir par le pourtrait que i'en ay icy repreſenté, & d'vne étenduë cõme d'vne mer. Car il ſ'avance environ de douze lieuës dans les terres en longueur, & en quelques endroits il a ſept ou huit lieuës de large. Et quant au reſte il eſt environné de montagnes de toutes parts, ſi bien qu'il ne reſſembleroit pas mal au lac de Geneve, ou de Lemã, ſi les montagnes des environs eſtoient auſſi hautes. Son embouchure eſt aſſez difficile, à-cauſe que pour y entrer il faut cotoyer trois petites iles inhabitables, contre leſquelles les navires ſont en danger de hurter & ſe briſer ſi elles ne ſont bien conduites. Apres cela il faut paſſer par vn détroit, lequel n'ayant pas demi quart de lieuë de large eſt limité du côté gauche en y entrant) d'vne mõtagne & roche pyramidale, laquelle n'eſt pas ſeulement d'emerveillable & exceſſive hauteur, mais auſſi à la voir de loin on diroit qu'elle eſt artificiele: Et de fait par ce qu'elle eſt ronde, & ſemblable à vne groſſe tour, noz François l'appelloiẽt le pot de beurre. Vn peu plus avant dans la riviere il y a vn rocher aſſez plat, qui peut avoir cẽt ou ſix-vingtz pas de tour, ſur lequel Villegagnon à ſon arrivée ayãt premieremẽt déchargé ſes meubles & ſon artillerie, ſ'y pẽſa fortifier, mais le flus & reflus de la mer l'en chaſſa. Vne lieuë plus outre eſt l'ile ou demeuroient les François ayant ſeulement vne

Demeure des François.

petite demie lieuë de circuit, & estant beaucoup plus longue que large, environnée de petits rochers à fleur d'eau, qui empeche que les vaisseaux n'en peuvent approcher plus prés que la portée du canon, ce qui la rend merveilleusement forte. Et de fait il n'y a moyen d'y aborder, méme avec les petites barques, sinon du côté du Port, lequel est encore à l'opposite de l'avenue de la grand'mer. Or cette ile estant rehaussée de deux montagnes aux deux bouts, Villegagnon fit faire sur chacune d'icelles vne maisonnette, comme aussi sur vn rocher de cinquante ou soixante pieds de haut qui est au milieu de l'ile il avoit fait batir sa maison. De côté & d'autre de ce rocher on avoit applani des petites places, esquelles estoit batie tant la salle où on s'assembloit pour faire les prieres publiques & pour manger, qu'autres logis, esquels (compris les gens de Villegagnon) environ quatre-vingts persones qu'estoiét noz François faisoiét leur retraite. Mais faut noter que (excepté la maison qui est sur la roche, où il y a vn peu de charpenterie, & quelques boulevers mal batis, sur lesquels l'artillerie estoit placée) tous ces logis ne sont pas des Louvres, mais des loges faites de la main des Sauvages, couvertes d'herbes & gazons, à leur mode. Voila l'état du Fort que Villegagnon pour aggreer à l'Admiral (sans lequel il ne pouvoit rien en faire) nomma Colligni en la France Antarctique, nom de triste augure (dit vn certain *Fort de Colligni.*

historien) duquel faute de bonne garde il s'est laissé chasser par les Portugais, au grand deshonneur de lui & du nom François, apres tant de frais, de peines, & de difficultés. Il vaudroit beaucoup mieux demeurer en sa maison, que d'entreprendre pour estre mocqué par apres, principalement quand on a des-ja vn pied bié ferme en la terre qu'on veut habiter. Ie ne sçay quand nous serons bien resolus en nos irresolutions, mais il me séble que c'est trop prophaner le nom François & la Majesté de noz Rois de parler tât de la Nouvelle France, & de la France Antarctique, pour avoir seulement vn nom en l'air, vne possession imaginaire en la main d'autrui, sans faire aucun effort de se redresser apres vne cheute. Dieu doint meilleur succés aux entreprises qui se renouvellêt aujourd'hui pour le méme sujet, lesquelles sont vrayement sainctes, & sans autre ambition que d'accroitre le royaume celeste. Ie ne veux pas dire pourtant que les autres eussent vn autre desir & but que cetui-ci, mais on peut dire que leur zele n'estoit point accompagné de science.

Es chartes geographiques qu'André Thevet fit imprimer au retour de ce païs là, il y a à côté gauche de ce Port de *Ganabara* sur la terre ferme vne ville depeinte, qu'il a nômée VILLE-HENRI en l'hôneur du Roy Henri II. Ce que quelques vns blament, attendu qu'il n'y eut iamais de ville en ce lieu. Mais soit qu'il y ait ville, ou non, ie n'y trouve

Ville-Henri.

point

point sujet de blame si on a égard au temps que les François possedoient cette terre, ayãt fait cela, à fin d'inviter le Roy à avancer cette entreprise.

Pour continuer donc ce qui reste à décrire tant de la riviere de *Ganabara*, que de ce qui est situé en icelle, quoy que nous en ayons touché quelque chose ci-devant en la relation du premier voyage, toutefois nous adjouterons encore que quatre ou cinq lieuës plus avant que le Fort de Colligni, il y a vne autre île belle & fertile contenant environ six lieuës de tour, fort habitée de Sauvages nommez *Tououpinambaoults* alliez des François. Davantage il y a beaucoup d'autres petites ilettes inhabitées, esquelles il se trouve de bonnes & grosses huitres. Quant aux autres poissons il n'en manque point en ce port, ni en la riviere, comme mulets, requiens, rayes, marsoins, & autres. Mais principalement est admirable d'y voir des horribles & épouventables baleines montrans iournellement leurs grandes nageoires comme ailes de moulins-à-vent hors de l'eau, s'égaians dans le profond de ce port, & s'approchans souvent si pres de l'île, qu'à coups d'arquebuze on les pouvoit tirer: ce qu'on faisoit quelquefois par plaisir, mais cela ne les offensoit gueres, ou point du tout. Il y en eut vne qui se vint échoüer à quelques lieuës loin de ce Port en tirant vers le Cap de Frie (qui est à la partie Orientale) mais nul *Baleines dans le Port de Ganabara.* *Baleine échoüée.*

n'en osa approcher tant quelle fût morte d'elle méme, tant elle estoit effroyable. Car en se debattant (à faute d'eau) elle faisoit trembler la terre tout autour d'elle, & en oyoit-on le briut & étonnement à plus de deux lieuës loin. On la mit en pieces, & tant les François que grand nombre de Sauvages en prindrent ce qu'ilz voulurent, & neantmoins il y en demeura plus des deux tiers. La chair n'en est gueres bonne, mais du lart on en fait de l'huile en grande quantité. La langue fut mise en des barils, & envoyée au sieur Admiral, comme la meilleur piece.

A l'extremité & au cul du sac de ce Port il y a deux fleuves d'eau douce, sur lesquels nos François alloient souvent se rejouïr en decouvrant païs.

A vingt-huit ou trentre lieuës plus outre en tirant vers la Plate, ou le détroit de Magellan, il y a vn autre grand bras de mer appellé par les François *La riviere des vases*, en laquelle ceux qui vont pardelà prennent Port, comme ilz font encore au havre du Cap de Frie qui est de l'autre côté vers l'Orient.



Que la diuision est mauuaise, principalement en Religion: Retour des Geneuois en France: Diuers perils en leur voyage: Mer herbuë.

CHAP. XXIX.

COMME la Religion est le plus solide fondement d'vn Etat, côtenant en soy la Iustice, & consequemment toutes les vertus; Aussi faut-il bien prendre garde qu'elle soit vniforme, s'il est possible, & n'y ait point de varieté en ce que chacun doit croire soit de Dieu, soit de ce qu'il a ordonné. Plusieurs au moyen de la Religion vraye ou faulse ont domté des peuples farouches, & les ont maintenu en concorde, là où ce point venant à estre debattu, les esprits alterés ont fait des bendes à part, & ont causé la ruine & desolation des royaumes & republiques. Car il n'y a rien qui touche les hommes de si pres que ce qui regarde l'ame & le salut d'icelle. Et si les grandes assemblées des hommes qui sont fondées de longue main, sont bien souvent ruinées par cette division, que pourra faire vne petite poignée de gens foible & imbecille de soy qui ne se peut à-peine soutenir? Certes elle deviendra en proye au premier qui la viendra attaquer, ainsi qu'il est

Diuision mauuaise en la Religion.

arrivé à cette petite troupe de François, qui avec tant de peines & perils s'estoit transportée au Bresil, & comme nous avons rapporté de ceux qui s'estoient divisés en la Floride, encores qu'ilz ne fussent en discord pour la Religion.

Congé aux Genevois pour s'en retourner en France.

Doncques tandis que noz Genevois estoient logez en quelques cabanes dressées en la terre ferme du port de *Ganabara*, & qu'vn navire François estoit à l'ancre dans ledit port, attendant qu'il eust sa charge parfaite, le sieur de Villegagnon envoya ausdits Genevois vn congé écrit de sa main, & écrivit vne lettre au Maitre dudit navire par laquelle il luy mandoit (car le marinier n'eust rien osé faire sans la volonté dudit Villegagnon, lequel estoit comme Vice-Roy en ce païs là) qu'il ne fist difficulté de les repasser en France pour son égard; disant que comme il avoit esté bien aise de leur venuë pensant avoir trouvé ce qu'il cherchoit, aussi que puis qu'ilz ne s'accordoient pas avec lui il estoit content qu'ilz s'en retournassent. Mais on se plaint que souz ces beaux mots il leur avoit brassé vne étrange tragedie, ayant donné à ce maitre de navire vn petit coffret enveloppé de toile cirée (à la façon de la mer) plein de lettres qu'il envoyoit pardeça à plusieurs personnes, parmi lesquelles y avoit aussi vn procés qu'il avoit fait contre eux à leur desceu, avec mandement exprés au premier juge auquel on le bailleroit en France, qu'en vertu d'icelui il les

etinst & fist bruler comme heretiques : mais
l en avint autrement, comme nous di-
ons apres que nous les aurons ramenez en
France.

Ce navire donc estant chargé de bresil,
poivre Indic, cotons, guenons, sagoins, per-
roquets, & autres choses, le quatrieme de 4. Ianvier 1558.
Ianvier mille cinq cens cinquante-huit ilz
s'embarquerent pour le retour quinze en
nombre, sans l'equipage du navire, non sans
quelque apprehension, attendu les difficultez
qu'ilz avoient eu en venant. Et se fussent vo-
lontiers quelques vns resolus de demeurer là
perpetuelemēt, sans la revolte (ainsi l'appellét-
ils) de Villegagnon, reconoissans les traverses
qu'il faut souffrir pardeça durant la vie, la-
quelle ilz treuvoient aisée pardela apres vn
bon etablissement, lequel estoit d'autant plus
asseuré, que sans cette division sept ou huit
cēs persones avoient deliberé d'y passer cette
méme année dans des grandes hourques de
Flandre, pour commencer à peupler l'en-
viron du port de *Ganabara*, & n'eussent man-
qué les nouvelles peuplades és années ensui-
vantes, lesquelles à present seroient accreuës
infiniment, & auroient là planté le nom
François souz l'obeissance du Roy, si bien
qu'aujourd'hui nôtre nation y auroit vn facile
accés, & y seroient les voyages journaliers;
pour la commodité & retraite de plusieurs
pauvres gens dont la France n'abonde que
trop, lesquels pressez ici de necessité ou au-

trement, s'en fussent allé cultiver cette terre plustot que d'aller chercher leur vie en Hespagne (comme font plusieurs) & ailleurs hors le Royaume,

Grand danger.

Or (pour revenir à nôtre propos) le commencement de cette navigation ne fut sans difficulté : car il falloit doubler des grandes basses, c'est à dire des sables & rochers entremelez, qui se jettent environ trente lieuës en mer (ce qui est fort à craindre) & ayans vent mal propre, ilz furent long-temps à louvie[r] sans gueres avancer: & parmi ceci vn inconvenient arrive qui les pensa tretous perdre. Car environ la minuit les matelots tirans à l[a] pompe pour vuider l'eau selon la coutume (c[e] qu'ilz font par chacun quart) ilz ne la peuren[t] epuiser. Ce que voyãs le Contremaitre il descendit en bas, & vit que non seulemẽt le vaisseau estoit entr'ouvert en bas, mais aussi déj[à] si plein d'eau, que de la pesãteur il ne gouver[-]noit plus, & se laissoit aller à fonds. S'il y e[n] auoit des étonnez ie le laisse à penser: car si e[n] vn vaisseau bien entier on est (comme on di[t]) à deux doigts pres de la mort, ie croy qu[e] ceux-ci n'en estoient point éloignés de dem[i] doigt. Toutefois apres que les matelots fu[-]rent harassez, quelques vns prindrẽt tel cou[-]rage, qu'ilz soutindrẽt le travail de deux pom[-]pes iusques à midi, vuidãs l'eau, qui estoit aus[si] rouge que sang à cause du bois de bresil du[-]quel elle avoit pris la teinture. Ce pendant le[s] charpentiers & mariniers aians trouvé les plu[s]

Louvier c'est comme qui diroit Tourner çà & là.

grandes ouvertures ilz les etouperent, telle-
nent que n'en pouvans plus ils eurent vn peu
le relache, & découurirent la terre, vers la-
quelle ilz tournerent le cap. Et sur ce fut dit
ar lesdits charpentiers que le vaisseau estoit
rop vieil & tout mangé de vers, & ne pour-
oit retourner en France. Partãt valoit mieux
n faire vn neuf, ou attendre qu'il y en vinst
uelqu'vn de France. Cela fut bien debattu.
Neantmoins le maitre mettant en avant que
il retournoit en terre ses matelots le quitte-
oient, & qu'il aimoit mieux hazarder sa vie,
ue de perdre son vaisseau & sa marchandise,
conclut, à tout peril de poursuivre sa route.
t pource que les vivres estoient courts, & la
avigation se prevoioit devoir estre longue,
n en mit cinq dans vne barque, lesquels à la
al-heure on renvoya à terre, car ilz n'y firent
is de vieux os.

Retour de quelques vns vers Villegagnon.

Ainsi se mit derechef le vaisseau en mer
assant avec grand hazard par dessus lesdites
sses, quoy qu'il fust petit, & ayans eloigné la
rre d'environ deux cens lieuës ilz découvri-
nt vne ile inhabitée ronde cõme vne tour,
demie lieuë de circuit, fort agreable à voir
ause des arbres y verdoyans en nôtre plus
oide saison. Plusieurs oiseaux en sortoient
i se venoient reposer sur les mastz du navi-
& se laissoient prendre à la main. Ils estoiẽt
os en apparẽce, mais le plumage oté ce n'e-
iẽt quasi que passereaux. En cinq mois que
ra le voyage, on ne découvrit autre terre

Voyage du Bresil de cinq mois.

que cette ile, & autres petites à l'environ, lesquelles n'estoiét marquées sur la carte marine.

Sur la fin de Fevrier n'estãs encore qu'à trois degrez de la ligne æquinoctiale (qui n'estoit pas la troisieme partie de leur route (voyans que leurs vivres defailloient ils furent en deliberation de relacher au Cap sainct Roch (qui est par les cinq degrez en la terre du Bresil.) pour y avoir quelques rafraichissemens: toutefois la pluspart fut d'avis qu'il valoit mieux passer outre, & en vn besoin manger les guenons & perroquets qu'ils portoiét. Et arrivez qu'ilz furent vers ladite ligne ilz n'eurét moins d'empechemét que devãt, & furét lõg téps à tournoyer sans pouvoir franchir ce pas. I'en ay rédu la raisó ci dessus au chapitre xxiv. où i'ay aussi dit que les vapeurs qui s'eleuent de la mer és environs de l'Æquinoxe, attirées par l'air & trainées quant & lui en la course qu'il fait suivant le mouvemét du premier mobile, venans à rencontrer le cours & mouvement de la Zone, sont cõtraintes par la repercussion de retourner quasi au cõtraire, d'où viennent les vens d'abas, c'est à dire du Ponant, & du Suroest: aussi fut-ce vn vét de Suroest qui tira noz Frãçois hors de difficulté & les porta outre l'Æquinoxe, lequel passé, peu apres ilz cõmencerent à découvrir nôtre pole arctique.

Or comme il y a souvent de la jalousie entre mariniers & conducteurs de navires, il avint ici vne querelle entre le Pilote & le Contremaitre, qui pensa les perdre tous. Car en dépit l'vn de l'autre ne faisans pas ce qui estoit de

leurs charges, vn grain de vent s'éleva la nuit, à quoy le Pilote ne preveut point, lequel s'enveloppa tellement dans les voiles, que le vaisseau fut presque renversé la quille en haut: & n'eut-on plus beau que de couper en grande diligence les écoutes de la grand' voile: & en cet accident tomberent & furent perduz dans l'eau les cables, cages d'oiseaux, & toutes autres hardes qui n'estoient pas bien attachées.

Peril le 26. Mars.

Apres r'entrans en nouveau danger, quelques jours apres vn charpentier cherchant au fond du vaisseau les fentes par ou l'eau y entroit, il s'éleva pres la quille (or la quille est le fondement du navire, comme l'eschine à l'homme & és animaux, sur laquelle sont entées & arrengées les côtes) vne piece de bois large d'vn pied en quarré, laquelle fit ouverture à l'eau en si grande abondance, que les matelots qui assistoient ledit charpentier montans en haut tout éperduz ne sçeurent dire autre chose, Nous sommes perdus, nous sommes perdus. Sur quoy les Maitre & Pilote voyans le peril evident firent jetter en mer grande quantité de bois de Bresil, & les panneaux qui couvroient le navire, pour tirer la barque dehors, dans laquelle ilz se vouloiét sauver: Et craignans qu'elle ne fust trop chargée (par-ce que chacun y vouloit entrer) le Pilote se tint dedans l'epée à la main, disant qu'il couperoit les bras au premier qui feroit semblant d'y entrer: de maniere qu'il se falloit

Autre peril.

Quille d'vn navire qu'est ce.

refoudre à la mort, comme quelques-vns faifoient. En fin toutefois le charpentier petit homme courageux n'ayant point abandonné la place avoit bouché le trou avec fon caban ou cappot de mer, foutenant tant qu'il pouvoit la violence de l'eau qui par fois l'emportoit: & apres qu'on lui eut fourni de plufieurs hardes & licts de coton, à l'aide d'aucuns il racoutra la piece qui avoit efté levée, & ainfi evaderent ce danger, l'ayans echappée belle. Mais il en falloit encore bien endurer d'autres, eftans à plus de mille lieuës du port où ilz pretendoient aller.

Mer herbue.

Apres ce danger ilz trouverent force vents contraires, ce qui fut caufe que le Pilote (qui n'eftoit pas des mieux entendus en fon métier) perdit fa route, & navigerent en incertitude jufques au Tropique de Cancer. Pendant lequel temps ilz rencontrerent vne mer fi epeffement herbuë qu'il falloit trencher les herbes avec vne coignée, & comme ilz penfoient eftre entre des marais ilz jetterent la fonde & ne trouverent point de fond. Auffi ces herbes n'avoient point de racines, ains f'entretenoient l'vne l'autre par longs filamés comme lierre terreftre, ayans les fueilles affez femblables à celles de ruë de jardins, la graine ronde, & non plus groffe que celle de genevre. Es navigations de Chriftophe Colomb fe trouve qu'au premier voyage qu'il fit à la découverte des Indes (qui fut l'an mille quatre cens nonante-deux) ayant paffé les iles Cana-

ries, apres plusieurs journées il rencontra tant d'herbes qu'il sembloit que ce fust vn pré. Ce qui lui donna de la peur, encores qu'il n'y eust point de danger.

Famine extreme, & les effects d'icelle: Pourquoy on dit Rage de faim: Decouverte de la terre de Bretagne: Recepte pour r'affermir le ventre: Procez contre les Genevois envoyé en France: Retour de Villegagnon.

CHAP. XXX.

LE Tropique passé, & estans encore à plus de cinq cens lieuës de Frãce, il fallut retrencher les vivres de moitié, s'estãt la provisiõ cõsommée par la lõgueur du voyage causée par les vẽts contraires, & le defaut de bonne conduite. Car (comme nous avons dit) le Pilote ignorãt avoit perdu la conoissance de sa route: si bien que pensant estre vers le Cap de Fine-terre en Hespagne, il n'estoit qu'à la hauteur des Açores, qui en sont à plus de trois cens lieuës. Cet erreur fut cause qu'à la fin d'Avril dépourveuz de tous vivres il se fallut mettre à balayer & nettoyer la Soute (qui est le lieu où se met la provision du biscuit) en laquelle ayans trouvé plus de vers & de crottes de rats que de miettes de pain; neãtmoins cela se partissoit avec des culieres,

& en faisoient de la bouillie : & sur cela on fit apprendre aux guenons & perroquets des gambades & langages qu'ilz ne sçavoient pas: car ilz servirent de pature à leurs maitres. Bref dés le commencement de May que tous vivres ordinaires estoient faillis, deux mariniers moururent de male-rage de faim, & furent ensevelis dans les eaux. Outre-plus durant cette famine la tourmente continuant jour & nuict l'espace de trois semaines, ilz ne furent pas seulement contraints de plier les voiles & amarrer (*attacher*) le gouvernail, mais aussi durant trois semaines que dura cette tourmente ilz ne peurent pas pecher vn seul poisson: qui est chose pitoyable, & sur toutes autres deplorable. Somme les voila à la famine jusques aux dents (comme on dit) assaillis d'vn impitoyable element & par dedans & par dehors.

Famine extreme.

Or estans ja si maigres & affoiblis qu'à peine se pouvoient-ilz tenir debout pour faire les manœuvres du navire, quelques-vns s'aviserent de couper en pieces certaines rondelles faites de peaux, lesquelles ils firent bouïllir pour les manger, mais elles ne furent trouvées bonnes ainsi, à-cause dequoy quelques-vns les firent rotir en forme de carbonnades: & estoit heureux celui-là qui en pouvoit avoir. Apres ces rondelles succederent les colets de cuir, souliers, & cornes de lanternes, lesquels ne furent point epargnés. Et nonobstant, sur peine de couler à fond, il falloit

perpetuellement estre à la pompe pour vuider l'eau.

En ces extremitez le douziéme May, mourut encores de rage de faim le canonnier, duquel le métier ne pouvoit gueres servir alors, car quand ils eussent fait rencontre de quelques pyrates, ce leur eust esté grand plaisir de se donner à eux: mais cela n'avint point: & en tout le voyage ilz ne virent qu'vn vaisseau, duquel à-cause de leur trop grande foiblesse ilz ne peurent approcher.

Tant qu'on eut des cuirs on ne s'avisa point de faire la guerre aux rats, qui sont ordinairement beaux & potelez dans les navires: mais se ressentans de cette famine, & trottans continuellement pour chercher à vivre, ilz donnerent avis qu'ilz pourroient bien servir de viande à qui en pourroit avoir. Ainsi chacun va à la chasse, & dresse-on tant de pieges, qu'on en prent quelques-vns. Ils estoient à si haut pris qu'vn fut vendu quatre escus. Vn autre fit promesse d'vn habit de pied en cap à qui lui en voudroit bailler vn. Et comme le Contre-maistre en eust appreté vn pour le faire cuire, ayant coupé & jetté sur le tillac les quatre pattes blanches, elles furent soigneusement recuillies, & grillées sur les charbons, disant celui qui les mangea n'avoir jamais trouvé ailes de perdris si bonnes. Mais cette necessité n'estoit seulement des viandes, ains aussi de toute sorte de boisson: car il n'y avoit vin, ni eau douce. Seulement restoit vn peu

de cidre, duquel chacun n'avoit qu'vn petit verre par jour. A la fin fallut ronger du bresil pour en tirer quelque substance : ce que fit le sieur du Pont, lequel desiroit avoir donné bonne quittance d'vne partie de quatre mille francs qui lui estoient deuz, & avoir vn pain d'vn sol, & vn verre de vin. Que si cetui-ci estoit tellement pressé, il faut estimer que la misere estoit venuë au-dessus de tout ce que la langue, & la plume peuvent exprimer. Aussi y mourut-il encores deux mariniers le quinziéme & seziéme de May, de cette miserable pauvreté, laquelle non sans cause est appellée rage, d'autant que la nature defaillant, les corps estans attenuez, les sens alienez, & les esprits dissipez, cela rend leurs personnes non seulement farouches, mais aussi engendre vne colere telle qu'on ne se peut regarder l'vn l'autre qu'avec vne mauvaise intention, comme faisoient ceux-ci. Cette famine & miserable necessité estant si étrange, je n'ay que faire de m'amuser à rapporter les exemples des sieges des villes, où l'on trouve toujours quelque suc, ni de ceux qu'on rapporte estre morts en passant les déserts de l'Afrique: car il n'y auroit jamais de fin. Cet exemple seul est suffisant pour faire étonner le monde. Et quoy que ceux-ci ne soient point venus jusques à se tuer l'vn l'autre pour se repaitre de chair humaine, comme firent ceux qui retournerent du premier voyage de la Floride (ainsi que nous avons veu au chapitre septié-

Pourquoy on dit Rage de faim.

me) toutefois ilz ſont venus juſques en pareille, voire plus grande neceſſité: car ceux-là n'attendirent point vne ſi extreme faim que d'en mourir: & ne fait point mention l'hiſtoire qu'ils aient rongé le bois de breſil, ou grillé les cornes de lanternes.

Or à la parfin Dieu eut pitié de ces pauvres affligés, & les amena à la veuë de la baſſe Bretagne le vingt-quatriéme jour de May, mille cinq cens cinquante-huit, eſtans tellement abbatus, qu'ils giſoient ſur le tillac ſans pouvoir remuer ni bras, ni jambes. Toutefois parce que pluſieurs fois ils avoient eſté trompés cuidans voir terre là où ce n'eſtoient que des nuées, ilz penſoient que ce fuſt illuſion; & quoy que le matelot qui eſtoit à la hune criaſt par pluſieurs fois Terre, terre, encore ne le pouvoient-ils croire; mais ayans vent propice, & mis le cap droit deſſus, tot apres ilz ſ'en aſſeurerent, & en rendirent graces à Dieu. Apres quoy le Maiſtre du navire dit tout haut que pour certain ſ'ilz fuſſent demeurez encor vingt-quatre heures en cet état, il avoit deliberé & reſolu de tuer quelqu'vn ſans dire mot, pour ſervir de pature aux autres. *Veue de la terre le 24. May 1558.*

Approchez qu'ils furent de terre ils mouillerent l'ancre, & dans vne chalouppe quelques-vns ſ'en allerent au lieu plus proche dit Hodierne, acheter des vivres: mais il y en eut qui ayans pris de l'argent de leurs compagnons, ne retournerent point au navire, & laiſſerent là leurs coffres & hardes, proteſtans

de jamais n'y retourner, tant ils avoiēt peur de r'entrer au païs de famine. Tandis il y eut quelques pécheurs qui s'estans approché du navire, comme on leur demandoit des vivres ilz se voulurent reculer, pensans que ce fust mocquerie, & que souz ce pretexte on leur voulust faire tort: mais nos affamez se saisirent d'eux, & se jetterent si impetueusement dans leur barque (que j'appelle chalouppe) que les pauvres pécheurs pensoient tous estre saccagez: toutefois on ne prit rien d'eux que de gré à gré: & y eut vn vilain qui print deux reales d'vn quartier de pain bis qui ne valoit pas vn liart au païs.

Or ceux qui estoient descendus à terre estans retournés avec pain, vin, & viandes, il faut croire qu'on ne les laissa point moisir, ni aigrir. Ilz leverent donc l'ancre pour aller à la Rochelle, mais avertis qu'il y avoit des pyrates qui rodoient la côte, ilz cinglerent droit au grand, beau, & spacieux havre de Blavet païs de Bretagne, là où pour lors arrivoient grand nombre de vaisseaux de guerre tirans force coups d'artillerie, & faisans les bravades accoutumées en entrant victorieux dans vn port de mer. Il y avoit des spectateurs en grand nombre, dont quelques-vns vindrent à propos pour soutenir noz Bresiliens par dessous les bras, n'ayans aucune force pour se porter. Ils eurent avis de se garder de trop manger, mais d'vser peu à peu de bouïllons pour le commẽcement, de vieilles poullailles

Abord à Blavet.

bien

bien consommées, de lait de chevre, & autres choses propres pour leur elargir les boyaux, lesquels par le long jeune estoient tout retirez. Ce qu'ilz firent: mais quant aux matelots la pluspart gens goulus & indiscrets, il en mourut plus de la moitié, qui furent crevez subitement pour s'estre voulu remplir le ventre du premier coup. Apres cette famine s'ensuivit vn degoutement si grand, que plusieurs abhorroient toutes viandes, & méme le vin, lequel sentans ilz tomboient en defaillance: outre ce la pluspart devindrent enflez depuis la plante des pieds jusques au sommet de la teste, d'autres tant seulement depuis la ceinture en bas. Davantage il survint à tous vn cours de ventre & tel devoyement d'estomach qu'ilz ne pouvoient rien retenir dans le corps. Mais on leur enseigna vne recepte: à sçavoir du jus de lierre terrestre, du ris bien cuit, lequel oté de dessus le feu il faut faire étouffer dans le pot, avec force vieux drappeaux à l'entour, puis prendre des moieux d'œufs, & meler le tout ensemble dans vn plat sur vn rechaut. Ayant di-je mangé cela avec des culieres en forme de bouillie, ilz furent soudain r'affermis.

Degoutement & autres accidens apres la famine.

Recepte pour r'affermir le ventre.

Or ce ne fut ici tout, ni la fin des perils. Car apres tant de maux, ces gens ici ausquels les flots enragés, & l'horrible famine avoit pardonné, portoient quant & eux les outils de leur mort, si la chose fust arrivée au desir de Villegagnon. Nous avons dit au chapitre pre-

cedent qu'icelui Villegagnon avoit baillé au Maitre de navire vn coffret plein de lettres qu'il envoyoit à diverses persones, parmi lesquelles y avoit aussi vn procez par lui fait contre-eux à leur desceu, avec mandement au premier Iuge auquel on le bailleroit en France qu'en vertu d'icelui il les retinst & les fist bruler cõme heretiques. Avint que le sieur du Pont chef de la troupe Genevoise, ayãt eu conoissance à quelques gẽs de justice de ce païs-là lesquels avoiẽt sentiment de la Religion de Geneve, le coffret avec les lettres & le procé leur fut baillé & delivré, lequel ayans veu tãt s'en faut qu'ilz leur fissent aucun mal, ni injure, qu'au contraire ilz leur firent la meilleur chere qui leur fut possible, offrans de l'argent à ceux qui en avoient à faire: ce qui fut accepté par quelques-vns, ausquels ilz baillerent ce qui leur fut necessaire.

Procez contre les Genevois envoyé en France.

Autre effects de la famine.

Ils vindrent puis apres à Nantes là où comme si leurs sens eussent esté entieremenr renversez, ilz furent environ huit jours oyans dur & ayans la veuë si offusquée qu'ilz pensoient devenir sourds & aveugles; ceci causé à mon avis, par la perception des nouvelles viandes, de qui la force s'étendant pat les veines & conduits du corps chassoit les mauvaises vapeurs, lesquelles cherchans vne sortie par les yeux, où les oreilles, & n'en trouvans point estoient contraintes de s'arréter là. Ilz furent visitez par le soin de quelques doctes Medecins qui apporterent envers eux ce q

estoit de leur art & science : puis chacun prit parti où il avoit à faire.

Quant aux cinq lesquels comme au partir du Bresil le temps fust fort contraire & le vaisseau mauvais & caduque, furent r'envoyés à terre vers Villegagnon, icelui Villegagnon en fit noyer trois comme seditieux & heretiques, lesquels ceux de Geneve ont mis au catalogue de leurs martyrs.

Trois noyés.

Pour le regard dudit Villegagnon Iean de Lery dit qu'il abãdonna quelque temps apres le Fort de Colligni pour revenir en France, y laissant quelques gens pour la garde, lesquels malconduits, & foibles, soit de vivres, soit de nombre, furent surpris par les Portugais, qui en firent cruelle boucherie. I'ose croire que les cõportemens de Villegagnon envers ceux de la Religion pretenduë reformée le disgracierent du sieur Admiral, & n'ayant plus le rafraichissement & secours ordinaire il jugea qu'il ne faisoit plus bon là pour lui, & valoit mieux s'en retirer. En quoy faisant il eust mieux fait de r'amener son petit peuple, estant bien certain que les Portugais ne les lairroient gueres en repos, & de vivre toujours en apprehension, c'est perpetuellement mourir. Et davãtage si vn homme d'authorité ha assez de peine à se faire obeïr, méme en vn païs eloigné de secours: beaucoup moins obeïra-on à vn Lieutenant, de qui la crainte n'est point si bien enracinée és cœurs des sujets qu'est celle d'vn Gouverneur en chef. Telles choses

Retour de Villegagnon en France.

considerées, ne se faut emerveiller si cette entreprise a si mal reüssi. Mais elle n'avoit garde de bien reüssir, veu que Villegagnon n'avoit point envie de resider là. Qu'il n'en ait point eu d'envie je le conjecture, par-ce qu'il ne s'est point addonné à la culture de la terre. Ce qu'il falloit faire dés l'entrée, & ayant païs découvert semer abondamment, & avoir des grains de reste sans en attendre de France. Ce qu'il a peu & deu faire en quatre ans ou environ qu'il y a esté, puis que c'estoit pour posseder la terre. Ce qui lui a esté d'autant plus facile, que cette terre produit en toute saison. Et puis qu'il s'estoit voulu meler de dissimuler il devoit attendre qu'il fust bien fondé pour découvrir son intétion & en cela git la prudence. Il n'appartient pas à tout le monde de conduire des peuplades & colonies. Qui veut faire cela il faut qu'il soit populaire & de tous metiers, & qu'il ne se dedaigne de rien: & sur tout qu'il soit doux & affable, & éloigné de cruauté.





SECOND LIVRE DE L'HISTOIRE DE LA NOVVELLE-FRANCE CONTENANT les navigations & découvertes des François faites souz l'authorité & aux dépens de noz Rois tres-Chrétiens en ladite province depuis le quarantiéme degré jusques au cinquante-deuxiéme.

AVANT-PROPOS.

L'HISTOIRE *bien décrite est chose qui donne beaucoup de contentement à celui qui prent plaisir à la lecture d'icelle, mais principalement cela avient quand l'imagination qu'il a conceuë des choses deduites, est aidée par la representation de la peinture: C'est pourquoy en lisant les écrits des Cosmographes il est difficile d'y avoir de delectation ou de l'utilité sans les Tables*

geographiques. Or ayant en ce livre ici à re-cuillir les voyages faits en la Terre-neuve & grande riviere de Canada *tant par le Capitaine Iacques Quartier, que de freche memoire par le sieur Champlein (qui est une méme chose) & les découvertes & naviga-tions faites souz le gouvernement de Mon-sieur de Monts : considerant que les descri-ptions desdits Capitaine Quartier & Cham-plein sont des iles, ports, caps, rivieres, & lieux qu'ils ont veu, lesquels estans en grand nombre apporteroient plustot un degout au lecteur, qu'un appetit de lire, ayãt moy-méme quelquefois en semblable sujet passé par dessus les descriptions des provinces que Pline fait és livres troisieme, quatrieme, cinquieme & sixieme de son Histoire Naturele : ce que je n'eusse fait, si i'eusse eu la Charte geographi-que presente : I'ay pensé estre à propos de re-presenter avec le discours, le pourtrait tant desdites Terres-neuves, que de ladite rivier de* Canada *iusques à son premier saut, qui sont cinq cens lieues de païs, avec les noms des lieux plus remarquables, afin qu'en lisant le lecteur voye la route suivie par noz François en leurs découvertes. Ce que i'ay fait au mieux qu'il m'a esté possible, ayant rapporté chacun*

lieu à sa propre elevation & hauteur: en quoy se sont equivoqué tous ceux qui s'en sont melez iusques à present.

Quant à ce qui est de l'Histoire i'avois eu volonté de l'abbreger, mais i'ay consideré que ce seroit faire tort aux plus curieux, voire méme aux mariniers, qui par le discours entier peuvent reconoitre les lieux dangereux, & se prendre garde de toucher. Ioint que Pline & autres geographes n'estiment point estre hors de leur sujet d'écrire de cette façon, iusques à particulariser les distances des lieux & provinces. Ainsi i'ay laissé en leur entier les deux voyages dudit Capitaine Iacques Quartier: le premier desquels estoit imprimé: mais le second ie l'ay pris sur l'original presenté au Roy écrit à la main, couvert en satin bleu. Et en ces deux ie trouve de la discordance en une chose, c'est qu'au premier voyage il est mentionné que ledit Quartier ne passa point plus de quinze lieues par delà le cap de Montmorenci: & en la relation du second il dit qu'il remena en la terre de Canada qui est au Nort de l'ile d'Orleans (à plus de huit vingts lieues dudit cap de Montmorenci) les deux Sauvages qu'il y avoit pris l'an precedent. I'ay donc mis au front de ce deuxieme

livre la Charte de ladite grande riviere, &
du Golfe de ſainct Laurent tout environné
de terres & iles, ſur leſquelles le lecteur ſemblera eſtre porté quand il verra les lieux deſignez par leurs noms. Au regard de la côte de dehors qui va à la Floride, il s'en faut cent ou ſix vingts lieuës que nôtre navigation entiere y ſoit. Ce que i'euſſe bien deſiré repreſenter ici, mais la choſe eſtant de trop grande haleine, le graveur a beaucoup fait de m'avoir fourny ce peu de tableaux qui ſont ici depeints. Si ce livre retourne ſouz la preſſe il y aura moyen de ſatisfaire à ce defaut. Et ce-pendant les eſprits curieux jouiront de ceci, & le prendront s'il leur plait, de bonne part.

Au ſurplus ayant trouvé en téte du premier voyage du Capitaine Iacques Quartier quelques vers François, ie n'en ay voulu fruſtrer l'autheur, duquel i'euſſe mis le nom s'il ſe fuſt donné à conoitre.

SVR LE VOYAGE DE CANADA.

QVOY? serons-nous toujours esclaves des fureurs?
Gemirons-nous sans fin nos eternels mal-heurs?
Le Soleil a roulé quarante entiers voyages,
aisāt sourdre pour nous moins de iours que d'orages:
D'un desastre mourant un autre pire est né!
t n'appercevons pas le destin obstiné:
Chetifs) qui noz conseils ravage, comme l'onde
Qui és humides mois culbutant vagabonde
u negeux Pyrenée, ou des Alpes fourchus,
ntreine les rochers, & les chenes branchus:
u comme puissamment une tempéte brise
a fragile chalouppe en l'Ocean surprise.
edons, sages, cedons au ciel qui dépité
ontre nôtre terroir, profane, ensanglanté
e meurtres fraternels, & tout puant de crimes,
rimes qui font horreur aux infernaux abymes,
ous chasse à coups de foüet à des bords pl⁹ heureux:
fin de r'aviuer aux actes valeureux
es renommez François la race abatardie:
omme on voit la vigueur d'une plante engourdie,
u changement de place, alaigre s'eveiller,
de plus riches fleurs le parterre émailler.
insi France Alemande en Gaule replantée:

Ainsi l'antique Saxe en l'Angleterre entée.
Bref, les peuples ainsi nouveaux sieges traçans,
Ont redoublé gaillars leurs sceptres florissans:
Faisans voir que la mer qui les astres menace,
Et les plus aspres mons à la vertu font place.
Sus sus donc compagnons qui boüillez d'un beau sang,
Et ausquels la vertu esperonne le flanc,
Allons où le bon-heur & le ciel nous appelle,
Et provignons au loin une France plus belle.
Quittons aux faineans, à ces masses sans cœur,
A la peste, à la faim, aux ébats du vainqueur,
Au vice, au desespoir, cette campagne usee,
Haine des gens de bien, du monde la risee.
C'est pour vous que reluit cette riche toison
Deuë aux braves exploits de ce François Iason,
Auquel le Dieu marin favorable fait féte,
D'un rude Cameçon arrestant la tempéte.
Les filles de Nerée attendent vos vaisseaux;
Ià caressent leur prouë, & balient les eaux
De leurs paumes d'yvoire, en double rang fenduës,
Comme percent les airs les voyageres Grues
Quand la saison severe & la gaye à son tour,
Les convie à changer en troupes de sejour.
C'est pour vous que de laict gazouillent les rivieres:
Que maçonnent és troncs les mouches menageres:
Que le champ volontaire en drus epics iaunit:
Que le fidele sep sans peine se fournit
D'un fruit qui sous le miel ne couve la tristesse,
Ains enclot innocent la vermeille liesse.
La marâtre n'y sçait l'aconite tremper:
Ny la fievre alterée és entrailles camper.

Le favorable trait de Proserpine envoye
Aux champs Elysiens l'ame soule de ioye:
Et mille autres souhaits que vous irez cueillans,
Que reserve le ciel aux estomachs vaillans.
Mais tous au demarer fermons cette promesse:
Disons plustot la terre vsurpe la vitesse
Des flambeaux immortels: les immortels flambeaux
Echangent leur lumiere aux ombres des tombeaux:
Les prez hument plustot les montagnes fondues:
Sans montagnes les vaux foulent les basses nues:
L'Aigle soit veu nageant dans la glace de l'air:
Dans les flots allumez la Baleine voler
Plustot qu'en nótre esprit le retour se figure:
Et si nous parjurons, la mer nous soit parjure.
O quels rempars ie voy! quelles tours se lever!
Quels fleuves à fons d'or de nouveaux murs laver!
Quels Royaumes s'enfler d'honorables conquétes!
Quels lauriers ombrager de genereuses tétes!
Quelle ardeur me souleve! Ouvrez-vous larges airs,
Faites voye à mon aile: és hors de l'Vnivers,
De mon cor haut-sonnant les victoires i'entonne
D'vn essaim belliqueux, dont la terre frissonne.





AV LECTEVR

AMY Lecteur n'ayant peu bonnement arrenger en peu d'espace tant de ports, iles, caps, golfes ou bayes, détroits, & rivieres, desquels est fait mention és voyages que i'ay d'orenauant à te representer en ce deuxieme livre, i'ay estimé meilleur & estre plus commode de te les indiquer par chiffres, ayant seulemẽt chargé la Charte que ie te donne des noms les plus celebres qui soient en la Terre-neuve & grande riviere de Canada.

Lieux de la Terre-neuve.

1 *Cap de Bonne-veuë* premier abord du Capitaine Iacques Quartier.

2 *Port de Saincte Catherine*

3 *Ile aux oyseaux.* En cette ile y a telle quantité d'oiseaux, que tous les navires de France s'en pourroient charger sans qu'õ s'en apperceut: ce dit le capitaine Iacques Quartier. Et ie le croy biẽ pour en avoir veu présque de semblables.

4 *Golfe des Chateaux*

5 *Port de Carpunt*

6 *Cap Razé*

7 *Cap & Port de Degrad*

8 *Ile saincte Catherine*, & là mesme le *Port des Chateaux.*
9 *Port des Gouttes*
10 *Port des Balances*
11 *Port de Blanc sablon*
12 *Ile de Brest*
13 *Port des ilettes*
14 *Port de Brest*
15 *Port sainct Antoine*
16 *Port sainct Servain*
17 *Fleuve sainct Iacques, & Port de Iacques Quartier*
18 *Cap Tiennot*
19 *Port sainct Nicolas*
20 *Cap de Rabast*
21 *Baye de sainct Laurent*
22 *Iles sainct Guillaume*
23 *Ile saincte Marthe*
24 *Ile sainct Germain*
25 *Les sept iles*
26 *Riviere dite Chischedec*, où il y a grande quantité de chevaux aquatiques dits Hippopotames.
27 *Ile de l'Assumption*, autrement dite *Anticosti*, laquelle a environ trente lieuës de longueur: & est à l'entrée de la grande riviere de *Canada*.
28 *Détroit sainct Pierre*

Ayant indiqué les lieux de la Terre-neuve qui regardent à l'Est, & ceux qui sont le long de la tetre ferme du Nort: retournons à ladite Terre-neuve, & faisons le tour entier. Mais

faut sçavoir qu'il y a deux passages principaux
pour entrer au grand Golfe de sainct Laurent
Iacques Quartier en ses deux voyages alla par
le passage du Nort. Aujourd'hui pour eviter
les glaces & pour le plus court plusieurs prennent
celui du Su par le détroit qui est entre le
Cap Breton & le Cap de Raye. Et cette route
ayant esté suivie par le sieur Champlein, la
premiere terre découverte en son voyage fut

29 *Le Cap saincte Marie*
30 *Iles sainct Pierre*
31 *Port du sainct Esprit*
32 *Cap de Lorraine*
33 *Cap sainct Paul*
34 *Cap de Raye*, que ie pense estre le *Cap pointu* de Iacques Quartier.
35 *Les Monts des Cabanes*
36 *Cap double*

Maintenant passons à l'autre terre vers le Cap sainct Laurent, laquelle i'appellerois volontiers l'ile de *Bacaillos*, c'est à dire de Moruës (ainsi qu'à peu pres l'a marquee Postel) pour lui dőner vn propre nom, quoy que tout l'environ du Golfe sainct Laurent se puisse ainsi nommer: car jusques à *Gachepé*, tous les ports sont propres à la pecherie desdits poissons, voire méme encore les ports qui sont au dehors & regardent vers le Su, c'est à dire le Midi, cőme le Port aux Anglois, de *Campseau*, & de Savalet. Or en cőmençant au détroit d'entre le Cap de Raye & le Cap sainct Laurent (lequel a dix-huit lieuës de large) on trouve

37 *Les iles sainct Paul*
38 *Cap sainct Laurent*
39 *Cap sainct Pierre*
40 *Cap Dauphin*
41 *Cap sainct Iean*
42 *Cap Royal*
43 *Golfe sainct Iulien*
44 *Passage*, ou *Détroit* de la baye de *Câpseau*, qui separe l'ile de *Bacaillos* de la terre ferme.

Depuis tant d'années ce détroit n'est point à peine reconu, & toutefois il sert de beaucoup pour abbreger chemin (ou du moins servira à l'avenir, quand la Nouvelle-France sera habitée) pour aller à la grande riviere de *Canada*. Nous le vimes l'année passée estans au port de *Campseau*, allans chercher quelque ruisseau pour nous pourvoir d'eau douce avant que lever les ancres pour nous en revenir. Nous en trouvames vn petit que i'ay marqué vers le fond de la baye dudit *Campseau*, auquel lieu se fait grande pecherie de Morues. Or quand ie considere la route de Iacques Quartier en son premier voyage, ie la trouve si obscure que rié plus, faute d'avoir remarqué ce passage. Car noz mariniers se servent le plus souvent des noms de l'imposition des Sauvages, comme *Tadoussac*, *Anticosti*, *Gachepé*, *Tregate*, *Misamichis*, *Campseau*, *Kebec*, *Batiscan*, *Sagnay*, *Chischedec*, *Mantanne*, & autres. En cette obscurité i'ay pensé que ce qu'il appelle les Iles Columbaires sont les iles

dites Ramées qui ſont pluſieurs en nombre, ayant dit en ſon diſcours qu'vne tempéte les avoit portez du Cap pointu à trente-ſept lieuës loin : car il eſtoit ja paſſé de la bende du Nort vers le Su.

45 *Iles Colombaires*, aliàs *Iles Ramees.*

46 *Iles des Margaux.* Il y a trois iles remplies de ces oiſeaux comme vn pré d'herbes, ainſi que dit Iacques Quartier.

47 *Ile de Brion*, où y a des Hippopotames, ou Chevaux marins.

48 *Ile d'Alezay*

De là il dit qu'ilz firent quelques quarante lieuës, & trouverent.

49 *Le Cap d'Orleans*

50 *Fleuve des Barques*, que ie prens pour *Meſamichis.*

51 *Cap des Sauvages*

52 *Golfe ſainct Lunaire*, que ie prens pour *Tregate.*

53 *Cap d'Eſperance*

54 *Baye*, ou *Golfe de Chaleur*, auquel Iacques Quartier dit qu'il fait plus chaut qu'en Heſpagne : En quoy ie ne le croiray point volontiers iuſques à ce qu'il y ait fait vn autre voyage, attendu le climat. Mais il ſe peut faire que par accident il y faiſoit fort chaud quād il y fut, qui eſtoit au mois de Iuillet.

55 *Cap du Pré*

56 *Sainct Martin*

57 *Baye des Moruës*

58 *Cap ſainct Louïs*
59 *Cap de Montmorenci*
60 *Gachepé*
61 *Ile percée*
62 *Ile de Bonn'aventure*

Entrons maintenant en la grande riviere de *Canada*, en laquelle nous trouverons peu de ports en l'eſpace de plus trois cens cinquante lieuës: car elle eſt fort pleine de rochers & battures. A la bende du Su paſſé *Gachepé* il y a

63 *Le Cap à l'Evéque*
64 *Riviere de Mantanne*
65 *Les ileaux ſainct Iean*, que ie prens pour *Le Pic*
66 *Riviere des Iroquois.*

A la bende du Nort, apres *Chiſchedec* mis ci deſſus au numero 27.

7 *Riviere ſaincte Marguerite*
8 *Port de Leſquemin*, où les Baſques vont à la pecherie des Baleines
9 *Port de Tadouſſac*, à l'embouchure de la riviere de *Saguenay*, où ſe fait le plus grand trafiq de pelleterie qui ſoit en tout le païs
0 *Riviere de Saguenay* à cent lieuës de l'embouchure de la riviere de *Canada*. Cette riviere eſt ſi creuſe qu'on n'en trouve quaſi point le fond. Ici la grãde riviere de *Canada* n'a plus que ſept lieuës de large.
1 *Ile du Liévre*
2 *Ile aux Coudres*. Ces deux iles ainſi appellées par Iacques Quartier

73 *Ile d'Orleans*, laquelle Iacques Quartier nomma *l'ile de Bacchus*, à-cauſe de la grãde quantité de vignes qui y ſont. Ici l'eau de la grande riviere eſt douce, & monte le flot plus de quarante lieuës par dela.

74 *Kebec*. C'eſt vn détroit de la grande riviere de Canada, où le Sieur De Monts a fait vn Fort & habitation de François, aupres duquel lieu y a vne riviere qui tombe d'vn rocher fort haut & droit.

75 *Port de ſainčte Croix* où hiverna le Capitaine Iacques Quartier, & dit le ſieur Chãplein qu'il ne paſſa point plus outre, mais il ſe trompe: & faut conſerver la memoire de ceux qui ont bien fait.

76 *Riviere de Batiſcan*

77 *Ile ſainčt Eloy*

78 *La riviere de Foix*, nõmée par Champlein *Les trois rivieres*

79 *Hochelaga*, ville des Sauvages, du nom de laquelle Iacques Quartier a appellé la grande riviere que nous diſons *Canada*.

80 *Mont Royal*, montagne voiſine de *Hochelaga*, d'où on découvre la grande riviere de *Canada* à perte de veuë au deſſus du grand Saut.

81 *Saut* de la grande riviere de *Canada*, qui dure vne lieuë, tombant icelle riviere des rochers en bas avec vn bruit étrange.

82 *La grande Riviere de Canada*, de laquelle on ne sçait encore l'origine, & ha plus de huit cens lieuës de conoissance, soit pour avoir veu, soit par le rapport des Sauvages. Ie trouve au second voyage de Iacques Quartier qu'elle a trente lieuës de large à son entree, & plus de deux cens brasses de profond. Cette riviere a esté appellée par le méme Iacques Quartier *Hochelaga*, du nom du peuple qui de son temps habitoit vers le Saut d'icelle.

Sommaire de deux voyages faits par le Capitaine Iacques Quartier en la Terre-neuve: Golfe de sainct Laurent: & de la grande riviere de Canada: Eclaircissement des noms de Terre-neuve, Bacalos, Canada, & Labrador: Erreur du sieur de Belle-forest.

CHAP. I.



EN l'année mil cinq cens 1533.
trente-trois Iacques Quartier excellent pilote Maloin desireux de perpetuer son nom par quelque action signalée, fit sçavoir à Monsieur l'Admiral (qui estoit pour lors Messire Philippe Chabot Comte de

Burenſais, & de Chargni Seigneur de Brion) la bonne volonté qu'il avoit de découvrir des terres ainſi que les Heſpagnols auoient fait aux Indes Occidentales, & méme neuf ans auparavant Iean Verazzano ſouz l'avœu du Roy François I. lequel Verazzano prevenu de mort n'avoit conduit aucunes colonies és terres qu'il avoit decouvertes, ains avoit ſeulement remarqué la côte depuis environ le trentiéme degré de la Terre-neuve qu'on appelle aujourd'hui La Floride iuſques au quarantieme. Pour lequel deſſein continuer il offroit ce qui eſtoit de ſon induſtrie ſ'il plaiſoit au Roy lui fournir les moyens à ce neceſſaires. Ledit Sieur Admiral ayant pris de bonne part ces paroles, il les repreſenta à ſa Majeſté, & fit en ſorte que ledit Quartier eut la charge de deux vaiſſeaux de chacun ſoixante tonneaux garnis de ſoixante & vn hommes pour l'execution de ce qu'il avoit propoſé. Et moyennant ce il fit vn voyage à la Terre-neuve du Nort, là où il découvrit les iles de ladite Terre-neuve, qui ſont comme vn Archipelague, en nombre infini, & les côtes iuſques à l'embouchure de la grande riviere de *Canada* au Golfe dit de ſainct Laurent tant à la bende du Nort, que du Su, & ne ceſſa de rechercher les ports & havres deſdites terres, & reconoitre leur aſſiette, vtilité, & nature, iuſques à ce que la ſaiſon ſe paſſant, & les vents contraires à la route de France venant à ſ'élever, il print avis de re-

Deux vaiſſeaux & ſoixãte vn hommes.

tourner, & attendre à vne autre année à faire plus ample découverte, comme il fit incontinent apres, & penetra en ſon ſecond voyage iuſques au grand ſaut de ladite riviere de *Canada*, en laquelle il avoit deliberé de donner commencement à vne habitation Françoiſe au lieu dit ſaincte Croix d'écrit en la relation qu'il a fait de ſon ſecond voyage: auquel lieu il hiverna, & y a encore preſentement des meules à moulin qu'il y avoit porté comme inſtrumens principalement neceſſaires à la nourriture d'vn peuple. Mais comme les plantes portées hors de leur province, & en leur propre province ſouvent tranſplantées ne profitent point tant qu'en leur lieu naturel. Et comme il y a des païs en la France méme où pluſieurs forains & étrangers ne peuvent vivre (du moins en bonne ſanté) comme à Narbone en Languedoc, & à Yeres en Provence, d'où i'entens que les habitans ſont contraints de rebatir leur ville en vn autre endroit, pource qu'ils n'y peuvent devenir vieux: Et pour l'effect de ce ont preſenté requéte au Roy: ſur quoy il y a des oppſitions par les Marſeillois & les habitans de Tolon. Ainſi durant cet hiver pluſieurs des gens dudit Quartier n'ayans la diſpoſition du corps bien ſympathizante avéc le temperament de l'air de cé païs là, furent ſaiſis de maladies inconeuës qui en emporterent vn bon nombre, & euſſent pis fait ſans le ſecours du re- *Maladies inconnuës.*

mede que Dieu leur envoya, duquel nous rapporterons en son lieu ce que ledit Quartier en a écrit.

Apres que l'hiver fut passé les gens dudit Quartier se facherent de cette demeure & voulurent retourner en France, mémes d'autant que les vivres commençoient à leur defaillir: de maniere que retournés pardeça sur l'épouvantement qu'ilz donnerent de cette étrange maladie nul ne se presenta pour continuer les voyages dudit Quartier, lequel se trouvant enveloppé de quelques affaires n'eut moyen de retourner si tót, & là dessus alla faire vn plus loin-tain voyage au village des esprits, comme disent les Floridiens, & ce non mal à propos: car nous appellons bien le Paradis celeste *la cité saincte*, qui nous est representée par la Ierusalem visible.

C'est ainsi que de tout temps nous avons fait des levées de bouclier, que nous-nous sommes portés avec ardeur à des grandes entreprises, que nous avons projetté des beaux commencemens, & puis nous avons tout quitté, & nous sommes contentés d'avoir veu le païs, rendans ce nom de Nouvelle-France plus illusoire qu'vne Chimere. De verité pour faire telles entreprises il faut de l'aide & du support, mais aussi faut-il des hommes de resolution, qui ne reculent point en arriere, & qui ayent ce point d'honneur devant les yeux VEINCRE OV MOVRIR.

estant vne belle & glorieuse mort celle qui arrive en executant vn beau dessein, comme pour jetter les fondemens d'vn Royaume nouveau, & établir la Foy Chrétienne parmi des peuples entre lesquels Dieu n'est point coneu. Vn soldat qui s'étonne des arquebuzades, & de l'éclat de ses ennemis, ne fera iamais bonne guerre. Le méme accident de maladies estant arrivé en la troupe du sieur De Monts on n'a pas quité l'entreprise pour cela: bien est vray qu'on a changé de lieu, & on s'en est bien trouvé. Car les abris des vens, & aspects des astres servent de beaucoup au gouuernement de la santé des hommes. Ie ne veux pourtant blamer le Capitaine Iacques Quartier, lequel ie reconois avoir fait tout ce qu'vn homme peut faire, mais i'ose croire qu'il n'a pas esté secondé; & vne si lourde pierre ne se peut pas remuer par vn seul: & vne année, ni deux, ni à peine trois, ne sont pas suffisantes pour decouvrir vne terre inconuë, y chercher des ports, & lieux propres pour demeurer, y faire des batimens, s'y fortifier, y cultiver & ensemencer la terre.

Or ayans d'orenavant à parler des païs de Terre-neuve, de *Bacalos*, & de *Canada*, il est bon avant qu'y entrer d'éclaircir le lecteur de ces trois mots, desquels tous les Geographes ne conviennent point entre-eux. Quant au premier il est certain que tout ce païs que

Terre-neuve. nous avons dit se peut appeller Terre-neuve, & le mot n'en est pas nouveau : car de toute memoire & dés plusieurs siecles noz Diepois, Maloins, & autres mariniers du Havre de Grace, de Honfleur, & autres lieux, ont les voyages ordinaires en ces païs là pour la pecherie des Moruës dont ilz nourrissent préque toute l'Europe, & pourvoient tous vaisseaux de mer. Et quoy que tout païs de nouveau decouvert se puisse appeller Terre-neuve comme nous avons rapporté au quatrieme chapitre du premier livre que Iean Verazzano appella la Floride Terre-neuve, pource qu'avant lui aucun n'y avoit encore mis le pied, & n'avoit point ce nom de Floride: toutefois ce mot est particulier aux terres plus voisines de la France és Indes Occidentales, lesquelles sont par les quarante-sept, quarante-huit, quarante-neuf, & cinquãte degrez en tirant au Nort. Et par vn mot plus general on peut appeller Terre-neuve tout ce qui environne le Golfe de sainct Laurent, où les Terre-neuviers indifferemment vont tous les ans faire leur pecherie : ce que i'ay dit estre de plusieurs siecles; & partant ne faut qu'aucune autre nation se glorifie d'en avoir fait la decouverte. Outre ce que cela est tres-certain entre noz mariniers Normans, Bretons, & Basques, lesquelles avoient imposé nom à plusieurs ports de ces terres avant que le Capitaine Iacques Quartier y allast

e mettray encore ici le témoignage de Poiel que j'ay extrait de sa Charte geographique en ces mots: *Terra hæc ob lucrosissimam piscationis utilitatem summa literarum memoria à Gallis adiri solita, & ante mille sexcentos annos frequentari solita est: sed eò quòd sit urbibus inculta & vasta, spreta est.* De maniere que nôtre Terreneuve estant du continent de l'Amerique, c'est aux François qu'appartient l'honneur de la premiere découverte des Indes Occidentales, & non aux Hespagnols.

Les François depuis 1600. ans vont aux Terres-neuves.

Les François ont premiers découvert les Indes Occidentales, que les Hespagnols.

Quant au nom de *Bacalos* il est de l'imposition de noz Basques, lesquels appellent vne Moruë *Bacaillos*, & à leur imitation noz peuples de la Nouvelle-France ont appris à nommer aussi la Moruë *Bacaillos*, quoy qu'en leur langage le nom propre de la Moruë soit *Apegé*. Et ont dés si long-temps la frequentation desdits Basques, que le langage des premieres terres est à moitié de Basque. Or d'autant que toute la pecherie des Moruës (passé le Banc) se fait au Golfe de sainct Laurent, ou en la côte y adjacente qui est au Su hors ledit Golfe, és Ports des Anglois, & de *Campseau*: pour cette cause toute cette premiere terre que nous avons dite Terre-neuve en general, se peut dire Terre de *Bacaillos*, c'est à dire Terre de Moruës.

Bacalos.

Et pour le regard du nom de *Canada* tant celebré en l'Europe, c'est proprement l'appellation d'vne certaine province qui est au Nort de cette grande riviere à laquelle on a donné

Canada.

le nom de *Canada*, comme au fleuue d'Inde l
nom du peuple & de la province qu'il arrou
se. D'autres ont appellé cette riviere *Hoche*
laga du nom d'vne autre terre que cett
riviere baigne au dessus de saincte Croix, o
Iacques Quartier hiverna. Or jaçoit que *Ca*
nada soit cette region qui est environnée a
Septentrion des hautes montagnes de *Sague*
nay, du Golfe de sainct Laurent au Levant, d
la terre de *Hochelaga* au Ponant, & de ladit
grande riviere au Midi, toutefois j'ay appr
du sieur François Addenain domestique d
Monsieur de Monts, qui va tous les ans en c
païs-là, que les peuples de *Gachepé*, & de l
baye de Chaleur qui sont environ le quarar
te-huictieme degré de latitude au Su de ladit
grande riviere, se disent *Canadoquoa* (ilz pro
noncent ainsi) c'est à dire Canadaquois, com
me nous disons Souriquois, & Iroquois, a
tres peuples de cette terre. Cette diversité
fait que les Geographes ont varié en l'assiett
de la province de *Canada*, les vns l'ayant situé
par les cinquante, les autres par les soixant
degrez. Cela presupposé, je dy que l'vn &
l'autre côté de ladite riviere est *Canada*, & pa
ainsi justement icelle riviere en porte le nom
plustot que de *Hochelaga*, ou de sainct Lau
rent.

Riviere de Canada.

I'ay dit que *Canada* est proprement le non
d'vne province. Et pource je ne me puis ac
corder avec le sieur de Belle-forest, lequel d
qu'il signifie Terre; ni à peine avec le Capita

Du mot de Canada.

e Iacques Quartier, lequel écrit que *Canada* gnifie Ville. Ie croy que l'vn & l'autre s'est oușé, & est venuë la deception de ce que comme il falloit parler par signes avec ces euples) quelqu'vn des François interrogeant es Sauvages comment s'appelloit leur païs, ui montrans leurs villages & cabannes, ou vn ircuit de terre, ils ont répondu que c'estoit *anada*, non pour signifier que leurs villages u la terre s'appellassent ainsi, mais toute l'étenduë de la province.

Le méme Belleforest parlant des peuples ui habitent environ la baye (ou Golfe) de Chaleur, les appelle peuples de *Labrador*, con- e tous les Geographes vniverselement. En uoy il s'est equivoqué, veu que le païs de *abrador* est par les soixante degrés, & ledit iolfe de Chaleur n'est que par les quarante- uit & demi. Ie ne sçay quel est son autheur, Iais quant au Capitaine Iacques Quartier ne fait nulle mention de *Labrador* en ses Retions. Et vaudroit mieux que ledit sieur de elleforest eust situé le païs de *Bacalos* là où il a nis *Labrador*, que de l'avoir mis par les soiante degrez. Car de verité la plus grande echerie des Moruës (que nous avons dit stre appellées *Bacaillos*) se fait és environs de baye de Chaleur, comme à *Tregate*, *Misamini*, & la Baye qu'on appelle des Moruës.

Erreur du sieur de Bellefo- rest.

Relation du premier voyage fait par le Cap-taine Iacques Quartier en la Terre-neuv du Nort jusques à l'embouchure de la gran de riviere de Canada. *Et premieremen l'état de son equippage, avec les découver tes du mois de May.*

CHAP. II.



PRES que Messire Charl de Moüy, sieur de la Meill raye, & Vic'admiral de Fran ce eut fait jurer les Capita nes, Maistres & compagnon des navires, de bien & fidel ment se comporter au service du Roy Tre Chrétien, souz la charge du Capitaine Iac ques Quartier; Nous partimes le vingtiém d'Avril en l'an mil cinq cens trente-quatre d port de sainct Malo avec deux navires d charge chacun d'environ soixante tonneau & armé de soixante & vn hommes: Et nav games avec tel heur que le dixiéme de Ma nous arrivames à la Terre-neuve, en laquell nous entrames par le *Cap de Bonne-veuë*, lequ est au quarante-huitiéme degré & demi d latitude. Mais pour la grande quantité d glaces qui estoit le long de cette terre, il no fut besoin d'entrer en vn port que nous nom

Partement de France le 20. Avril 1534.

Arrivée à la Terre neuve.

Cap de Bonne veuë.

ıames de *saincte Catherine* distant cinq lieuës u port susdit vers le Su-Suest, là nous y arre- ımes dix jours attendans la commodité du emps, & ce-pédant nous equippames & ap- areillames noz barques.

Port de saincte Catherine.

Le vingtvniéme de May fimes voile ayans ent d'Oüest, & tirames vers le Nort depuis : *Cap de Bonne-veuë* jusques à *l'Ile des Oyseaux*, quelle estoit entierement environnée de lace, qui toutefois estoit rompuë & divisée ı pieces, mais nonobstant cette glace noz arques ne laisserent d'y aller pour avoir des yseaux, desquels y a si grand nombre que est chose incroyable à qui ne le void, par-ce ue combien que cette Ile (laquelle peut voir vne lieuë de circuit) en soit si pleine ı'il semble qu'ils y soient expressément ap- ɔrtez & presque comme semez : Neant- oins il y a cent fois plus à l'entour d'icelle, & ıl'air que dedans, desquels les vns sont grãds ɔmme Pies, noirs & blancs, ayans le bec de orbeau: ilz sont toujours en mer, & ne peu- ent voler haut, d'autant que leurs ailes sont tites, point plus grandes que la moitié de la ain, avec lesquelles toutefois ils volent de le vitesse à fleur d'eau, que les autres oy- ıux en l'air. Ilz sont excéssivement gras, & oient appellez par ceux du païs *Apponath*, squels noz deux barques se chargerent en oins de demi heure, comme l'on auroit peu re de cailloux, de sorte qu'en chaque navire us en fimes saler quatre ou cinq tonneaux,

Ile aux oyseaux.

Merveilleuse abõdãce d'oyseaux.

ſans ceux que nous mangeames frais.

En outre il y a vne autre eſpece d'oyſeau qui volent haut en l'air, & à fleur d'eau, leſ quels ſont plus petits que les autres, & ſon appellez *Godets*. Ilz ſ'aſſemblent ordinaire ment en cette Ile, & ſe cachent ſouz les aile des grands. Il y en a auſſi d'vne autre ſort (mais plus grands & blancs) ſeparez des au tres en vn canton de l'Ile, & ſont tres-difficile à prendre, par-ce qu'ilz mordent comm chiens, & les appelloient *Margaux* : Et bie que cette Ile ſoit diſtante quatorze lieuës d la grande terre, neantmoins les Ours y vien nent à nage, pour y manger de ces oyſeaux, & les nôtres y en trouverent vn grand comm vne Vache, blanc comme vn Cygne, lequ ſauta en mer devant eux, & le lendemain d Paſques qui eſtoit en May, voyageans vers l terre, nous le trouvames à moitié chemin na geant vers icelle, auſſi vite que nous qui a lions à la voile; mais l'ayans apperceu luy don names la chaſſe par le moyen de noz barque & le primmes par force. Sa chair eſtoit auſ bonne & delicate à manger que celle d'v bouveau. Le Mercredy enſuivant qui eſto le vingt-ſeptiéme dudit mois de May, nou arrivames à bouche du *Golfe des Chateaux*, ma pour la contrarieté du temps, & à cauſe de grande quantité de glaces il nous fallut entr en vn port qui eſtoit aux environs de cet embouchure, nommé *Carpunt*, auquel no demeurames ſans pouvoir ſortir, juſques a

Godets.

Margaux.

Ours traverſans 14 lieues de mer.

Golfe des Chateaux

Carpunt.

euſiéme de Iuin, que nous partimes de là
our paſſer outre ce lieu de *Carpunt*, lequel eſt
a cinquante-vniéme degré de latitude.

La terre depuis le *Cap Raſé* juſques à celui
e *Degrad* fait la pointe de l'entrée de ce Golfe
ui regarde de Cap à Cap vers l'Eſt, Nort, &
u. Toute cette partie de terre eſt faite d'Iles
tuées l'vne aupres de l'autre, ſi qu'entre icel-
s n'y a que comme petis fleuves, par leſquels
on peut aller & paſſer avec petis bateaux, &
y a beaucoup de bons ports, entre leſquels
nt ceux de *Carpunt*, & *Degrad*. En l'vne de ces
es la plus haute de toutes, l'on peut eſtant
ebout clairement voir les deux Iles baſſes
es le *Cap Raſe*, duquel lieu l'on conte vingt-
nq lieuës juſques au port de *Carpunt*, & là y a
ux entrées l'vne du côté d'Eſt, l'autre du Su,
ais il faut prendre garde du côté d'Eſt, parce
l'on n'y void que bancs & eaux baſſes, &
ut aller à l'entour de l'Ile vers Oüeſt, la lon-
eur d'vn demi cable ou peu moins qui veut,
is tirer vers le Su, pour aller au ſuſdit *Car-
nt*, & auſſi l'on ſe doit garder de trois bancs
i ſont ſous l'eau, & dans le canal, & vers
e du côté d'Eſt, y a fond au canal de trois
quatre braſſes, l'autre entrée regarde
t, & vers l'Oüeſt l'on peut mettre pied à
re.

Cap Raſé. *Cap de Degrad.*

Carpunt & Degrad bons ports.

25. lieuës du Cap Raſé à Carpunt.

Quittant la pointe de *Degrad*, à l'entrée du
lfe ſuſdit, à la volte d'Oüeſt, l'on doute de
x Iles qui reſte au côté droit, deſquelles
e eſt diſtãte trois lieuës de la pointe ſuſdite,

& l'autre sept, ou plus ou moins, de la premie-
re, laquelle est vne terre plate & basse, & sem-
ble qu'elle soit de la grande terre. I'appella
Ile saincte Catherine. cette Ile du nom de *saincte Catherine* en laquel-
le vers Est, y a vn païs sec & mauvais terroi-
environ vn quart de lieuë, pour-ce est-il be-
soin faire vn peu de circuit. En cette Ile est l-
Port des chateaux. *port des Chateaux* qui regarde vers le Nord
Nordest & le Su-Suroüest, & y a distance d-
l'vn à l'autre environ quinze lieuës. Du susd-
Port des Gouttes. port des Chateaux, jusques au *port des Goutte-*
qui est la terre du Nord du Golfe susdit qui r-
garde l'Est-Nordest, & l'Oüest-Suroüest, y
distance de douze lieuës & demie, & est
Port des Balances. deux lieuës du *port des Balances*, & se trouv-
qu'en la tierce partie du travers de ce Golfe
a trente brasses de fond à plomb. Et de ce *po-*
des Balances jusques au *Blanc-sablon* y a ving-
cinq lieuës vers l'Oüest-Suroüest. Et faut r-
marquer que du côté du Suroüest de *Blan-*
Banc. *sablon* l'on void par trois lieuës vn banc q-
paroit dessus l'eau ressemblant à vn bateau.

Blanc-sablon est vn lieu où n'y a auc-
Blanc-sablon. abry, du Su ni du Suest, mais vers le Su-Su-
oüest de ce lieu, y a deux iles, l'vne desquel-
Ile de Brest. est appellée *l'Ile de Brest*, & l'autre *l'Ile des O-*
seaux, en laquelle y a grande quantité de *God-*
Ile des Oyseaux. Godets. Corbeaux & *Corbeaux* qui ont le bec & les pieds roug-
& font leurs nids en des trous souz terre co-
me connils. Passé vn Cap de terre distant v-
Port des Ilettes. lieuë de Blanc-sablon, l'on trouve vn port
passage appellé les Ilettes, qui est le meill-

lieu de Blanc-ſablon, & où la pecherie eſt fort grande. De ce lieu des ilettes juſques au *Port de Breſt* y a dix-huit lieuës de circuit: & ce port eſt au cinquante-vniéme degré cinquante-cinq minutes de latitude. Depuis les Ilettes juſques à ce lieu y a pluſieurs Iles, & le *Port de Breſt* eſt mémes entre les Iles, leſquelles l'environnent de plus de trois lieuës, & les Iles ſont baſſes, tellement que l'on peut voir par deſſus celles les terres ſuſdites.

Port de Breſt.

Les navigations & decouvertes du mois de Iuin.

CHAP. III.

LE dixiéme du ſuſdit mois de Iuin, entrames dans le *Port de Breſt* pour avoir de l'eau & du bois, & pour nous appréter de paſſer outre ce Golfe: Le jour de ſainct Barnabé apres avoir oüi la Meſſe, nous tirames outre ce port vers Oüeſt, pour découvrir les ports qui y pouvoient eſtre: nous paſſames par le milieu des Iles, leſquelles ſont en ſi grand nombre qu'il n'eſt poſſible de les conter, parce qu'elle continuent dix lieuës outre ce port: Nous demeurames en une d'icelles pour y paſſer la nuict, & y trouvames grande quantité d'œufs de Canes, & autres oyſeaux qui y font leurs nids, & les

Port de Breſt.

Iles en grand nombre.

Quantité d'œufs.

appellames toutes en general, *les Iles.*

Le lendemain nous passames outre ces Iles, & au bout d'icelles trouvames vn bon port, que nous appellames de *sainct Antoine*, & vne ou deux lieuës plus outre découvrimes vn petit fleuve fort profond vers le Suroüest, lequel est entre deux autres terres, & y a là vn bon port. Nous y plantames vne croix, & l'appellames le *Port sainct Servain*: & du côté du Suroüest de ce port & fleuve se trouve à environ vne lieuë vne petite Ile ronde cõme vn fourneau, environnée de beaucoup d'autres petites, lesquelles donnent la conoissance de ces ports. Plus outre à deux lieuës, y a vn autre bon fleuve plus grand, auquel nous pechames beaucoup de Saumons, & l'appellames *le fleuve de sainct Iacques*. Estans en ce fleuve nous avisames vne grande nave qui estoit de la Rochelle, laquelle avoit la nuict precedente passé outre le port de Brest, où ilz pensoient aller pour pécher, mais les mariniers ne sçavoient où estoit le lieu. Nous nous accostames d'eux & nous mimes ensemble en vn autre port, qui est plus vers Oüest, environ vne lieuë plus outre que le susdit fleuve de sainct Iacques, lequel j'estime estre vn des meilleurs ports du monde, & fût appellé *le port de Iacques Quartier*. Si la terre correspondoit à la bonté des ports ce seroit vn grand bien, mais on ne la doit point appeller terre, ains plustot cailloux & rochers sauvages, & lieux propres aux bestes farouches: D'autant qu'en toute la terre de

Port de sainct Antoine.

Port de sainct Servain.

Fleuve & port de sainct Iacques, dit de Iacques Quartier.

Terre de cailloux.

vers le Nort, je n'y vis pas tant de terre, qu'il en pourroit en vn benneau : & là toutefois je descendi en plusieurs lieux : & en l'Ile de Blanc-sablon n'y a autre chose que mousse, & petites épines & buissons çà & là sechez & demi morts. Et en somme je pense que cette terre est celle que Dieu donna à Cain. Là on y void des hommes de belle taille & grandeur, nais indomtez & sauvages. Ilz portent les heveux liés au sommet de la teste, & étreins omme vne poignée de foin, y mettans au ravers vn petit bois, ou autre chose au lieu de lou : & y tient ensemble quelques plumes l'oyseaux. Ils vont vétus de peaux d'animaux, ussi bien les hommes que les femmes, lesuelles sont toutefois percluses & renfermées n leurs habits, & ceintes par le milieu du orps, ce que ne sont pas les hommes : ilz se eindent avec certaines couleurs rouges. Ils nt leurs barques faites d'écorce d'arbre de oul, qui est vn arbre ainsi appellé au pays, mblable à noz chenes, avec lesquelles ilz chent grande quantité de Loups-marins : depuis mon retour, j'ay entendu, qu'ilz ne isoient pas là leur demeure, mais qu'ils y ennent de païs plus chauds par terre, pour endre de ces Loups, & autres choses pour vre.

Païs sterile vers le Nort.

Beaux hommes, & leurs façons.

Vétemés.

Barques, ou Carois des Sauvages.

Le treziéme jour dudit mois, nous retourmes à noz navires, pour faire voile, pource e le téps estoit beau, & le Dimanche fimes e la Messe : Le Lundy suivant qui estoit le

vingt-cinquiéme partimes outre le port de *Brest*, & primmes nôtre chemin vers le Su, pour avoir conoissance des terres que nous avions apperceuës, qui sembloient faire deux Iles. Mais quand nous fumes environ le milieu du Golfe, conumes que c'estoit terre ferme, où estoit vn gros Cap double l'vn dessus l'autre, & à cette occasion l'appellames *Cap-double*. Au cõmencement du Golfe nous sondames aussi le fõd, & le trouvames de cent brasses de tous côtez. De Brest au Cap-double y a distance d'environ vingt lieües, & à cinq lieües delà nous sondames aussi le fond, & le trouvames de quarante brasses. Cette terre regarde le Nordest-Suroüest. Le jour ensuivant qui estoit le seiziéme de ce mois, nous navigames le long de la côte par Suroüest & quart du Su, environ trente-cinq lieües loin du Cap-double, & trouvames des montagnes tres-hautes & sauvages, entre lesquelles l'on voyoit je ne sçay quelles petites cabannes, & pour ce les appellames *Les montagnes des Cabannes*: les autres terres & montagnes sont taillées, rompues, & entre-coupées, & entre icelles & la mer, y en a d'autres basses. Le jour precedent pour le grãd broüillas & obscurité du temps nous ne peumes avoir conoissance d'aucune terre, mais le soir il nous apparut vne ouverture de terre ressemblante à vne embouchure de riviere, qui estoit entre ces monts des Cabannes. Et y avoit là vn Cap vers Suroüest eloigné de nous envirõ trois lieües, & ce Ca-

Traverse du Nort au Su.

Cap-double.

Les montagnes des Cabãnes.

en son sommet est sans pointe tout à l'entour, & en bas vers la mer il finit en pointe, & pour ce il fut appellé le *Cap pointu*. Du côté du Nort de ce Cap, y a vne Ile plate. Et d'autant que nous desirions avoir conoissance de cette embouchure pour voir s'il y avoit quelque bon port, nous mimes la voile bas pour y passer la nuit. Le jour suivāt qui estoit le dix-septiéme dudit mois, nous courumes fortune à cause du vent de Nordest, & fumes contraints mettre la cauque souris & la cappe, & cheminames vers Suroüest jusques au Ieudy matin, & fimes environ trente-sept lieues: & nous nous trouvames au travers de plusieurs Iles rondes comme Colombiers, & pource leur donnames le nom de *Colombaires*. *Cap pointu.* *Iles Colombaires.*

Le *Golfe sainct Iulien* est distāt sept lieues d'vn Cap nōmé *Royal*, qui reste vers Su & vn quart de Suroüest. Et vers l'Oüest - Suroüest de ce Cap, y en a vn autre, lequel au dessous est tout entre-rompu, & est rond au dessus. Du côté du Nort y a vne Ile basse à environ demilieuë: & ce Cap fut appellé *le Cap de Laict*. Entre ces deux Caps y a de certaines terres basses, sur lesquelles y en a encores d'autres, qui demontre bien qu'il y doit avoir des fleuves. A deux lieües du Cap Royal, l'on y trouve fond de vingt brasses, & y a la plus grande pecherie de grosses Morües qu'il est possible de voir, desquelles nous en primmes plus de cent en moins d'vne heure, en attendans la compagnie. *Cap Royal.* *Golfe sainct Iulien.* *Cap de Laict.* *Grande pecherie de Morües.*

Le lendemain qui estoit le dix-huitiéme du mois le vent devint contraire & fort impetueux, en sorte qu'il nous fallut retourner vers le Cap-Royal, pensans y trouver port: & avec noz barques allames découvrir ce qui estoit entre le Cap Royal, & le Cap de Laict: & trouvames que sur les terres basses y a vn grand Golfe tres-profond, dans lequel y a quelques Iles, & ce Golfe est clos & fermé du côté du Su. Ces terres basses font vn des côtez de l'entrée, & le Cap-Royal est de l'autre côté, & s'avancent lesdites terres basses plus de demie lieuë dans la mer. Le païs est plat, & consiste en mauvaise terre: & par le milieu de l'entrée y a vne Ile: & en ce jour nous ne trouvames point de port: & pource la nuict nous retirames en mer, aprés avoir tourné le Cap à l'Oüest.

Depuis ledit jour jusques au vingt-quatriéme du mois qui estoit la féte de sainct Iean, fumes battus de la tempéte & du vent contraire: & survint telle obscurité que nous ne peumes avoir conoissance d'aucune terre jusques audit jour sainct Iean, que nous découvrimes vn Cap qui restoit vers Suroüest, distant du Cap-Royal environ trente-cinq lieuës: mais en ce jour le brouïllas fut si épais, & le temps si mauvais, que nous ne peumes approcher de terre. Et d'autant qu'en ce jour l'on celebroit la feste de sainct Iean Baptiste, nous le nommames *Cap de sainct Iean*.

Cap de sainct Iean.

Le lendemain qui estoit le vingt-cinquiém[e] le temps fut encores facheux, obscur, & ven[t]

teux, & navigames vne partie du jour vers Oüest, & Nortoüest, & le soir nous primmes le travers jusques au second quart que nous partimes de là, & pour lors nous coneumes par le moyen de nôtre quadran que nous estiõs vers Nortoüest, & vn quart d'Oüest, eloignez de sept lieues & demie du Cap sainct Iean, & cõme nous voulumes faire voile, le vent cõmença à souffler de Nortoüest, & pource tirames vers Suest quinze lieuës, & approchames de trois Iles, desquelles y en avoit deux petites droites cõme vn mur, en sorte qu'il estoit impossible d'y monter dessus, & entre icelles y a vn petit escueil. Ces Iles estoiẽt plus remplies d'oiseaux que ne seroit vn pré d'herbe, lesquels faisoient là leurs nids, & en la plus grande de ces Iles y en avoit vn mõde de ceux que nous appellions *Margaux* qui sont blancs & plus grands qu'oysons, & estoient separez en vn canton, & en l'autre part y avoit des *Godets*, mais sur le rivage y avoit de ces Godets & grans *Apponats* semblables à ceux de cette Ile dons nous avõs fait mention. Nous descendimes au plus bas de la plus petite, & tuames plus de mille Godets & Apponats, & en mimes tant que voulumes en noz barques, & en eussiõs peu en moins d'vne heure rẽplir trente semblables barques. Ces Iles furent appellées du nom de *Margaux*. A cinq lieües de ces Iles y avoit vne autre Ile du côté d'Oüest qui a environ deux lieües de lõgueur & autãt de largeur, là nous passames la nuict pour avoir de l'eau & du bois. Cette Ile est environnée de sablon,

Oiseaux en merveilleuse abondance.

Margaux.

Godets.

Apponats.

Nompareille abõdance d'oiseaux.

Iles des Margaux.

Ile de Brion.

Bonne terre. & autour d'icelle y a vne bonne source de six ou sept brasses de fond. Ces Iles sont de meilleure terre que nous eussions oncques veuë, en sorte qu'vn champ d'icelles vaut plus que toute la Terre-Neuve. Nous la trouvames *Pois naturels & beaux.* pleine de grands arbres, de prairies, de campagnes pleines de froment sauvage, & de pois qui estoient fleuris aussi épais & beaux cóme l'on eust peu voir en Bretagne, qui sembloient *Raisins. Fraises. Roses. Persil.* avoir esté semés par des laboureurs. L'on y voyoit aussi grande quantité de raisins ayãs la fleur blanche dessus, des fraises, roses incarnates, persil, & d'autres herbes de bõne & forte *Beufs marins à dẽts d'Elephãt.* odeur. A l'entour de cette Ile y a plusieurs grãdes bestes comme grands bœufs, qui ont deux dents en la bouche comme d'vn Elephant, & vivent mémes en la mer. Nous en vimes vne qui dormoit sur le rivage, & allames vers elle avec noz barques pẽsans la prẽdre, mais aussi-tot qu'elle nous ouït elle se jetta en mer. Nous *Ours, Loups.* y vimes semblablemẽt des Ours & des Loups. *Ile de Brion.* Cette Ile fut appellée l'Ile de Brion. En son contour y a de grands marais vers Suest & *Ce passage est aujourd'hui ordinaire, & y a 20 lieues de mer entre l'vne & l'autre terre.* Noroüest. Ie croy par ce que j'ay peu cõprendre, qu'il y ait quelque passage entre la terre Neuve & la terre de Briõ. S'il estoit ainsi ce seroit pour racourcir le tẽps & le chemin, pour veu que l'õ peust trouver quelque perfection en ce voyage. A quatre lieües de cette Ile est la terre ferme vers Oüest-Suroüest, laquelle semble estre comme vne Ile environnée d'Ilettes *Cap Dauphin.* de sable noir. Là y a vn beau Cap que nous appellames *le Cap-Dauphin*, pource que là est l

ommencement des bonnes terres.

Le vingt-ſeptieme de Iuin nous circui-
nes ces terres qui regardent vers Oueſt-Sur-
ueſt, & paroiſſent de loin comme collines
u montagnes de ſablon, bien que ce ſoient
erres baſſes & de peu de fond. Nous n'y
eumes aller, & moins y deſcendre, d'autant
ue le vent nous eſtoit contraire; & ce iour
ous fimes quinze lieuës.

Le lendemain allames le long deſdites ter-
es environ dix lieuës iuſques à vn Cap de
erre rouge qui eſt roide & coupé comme vn
oc, dans lequel on void vn entre-deux qui
ſt vers le Nort, & eſt vn païs fort bas, & y a
uſſi comme vne petite plaine entre la mer &
x vn eſtang, & de ce Cap de terre & eſtang,
uſques à vn autre Cap qui paroiſſoit, y a en-
iron quatorze lieuës, & la terre ſe fait en fa-
on d'vn demy cercle tout environné de ſa-
lon comme vne foſſe ſur laquelle l'on void
es marais & eſtangs auſſi loin que ſe peut
tendre l'œil. Et avant qu'arriver au premier
Cap l'on trouve deux petites Iles aſſez pres
e terre. A cinq lieuës du ſecond Cap y a vne
le vers Surouëſt, qui eſt treſ-haute & poin-
ue laquelle fut nommee Alezay, le premier
ap fut appellé *de ſainct Pierre*, parce que nous
arrivames au jour & feſte dudit Sainct.

Ile d'Alezay.
Cap ſainct Pierre.

Depuis l'*Ile de Brion* iuſques en ce lieu y a
on fond de ſablon, & ayans ſondé egale-
ent vers Suroueſt iuſques à en approcher de
inq lieües de terre nous trouvames vingt-

cinq brasses, & à vne lieuë pres, douze brasses, & pres du bord six plus que moins, & bon fond. Mais parce que nous voulions avoir plus grãde conoissance de ces fonds pierreux pleins de roches, mimes les voiles bas & de travers. Et le lendemain penultiéme du mois le vent vint de Su & quart de Surouest, allames vers Ouest iusques au Mardi matin dernier jour du mois, sans conoitre, & moins découvrir aucune terre, excepté que vers le soir nous apperçeumes vne terre qui sembloit faire deux Iles qui demeuroit derriere nous vers Ouest & Surouest à environ neuf ou dix lieuës. Et ce jour allames vers Ouest jusques au lendemain lever du Soleil quelques quarante lieuës: Et faisant ce chemin coneumes que cette terre qui nous estoit apparue comme deux Iles estoit la terre ferme située au Surouest & Nort-Nortouest iusques à vn tres-beau Cap de terre nommé *le Cap d'Orleans*. Toute cette terre est basse & plate, & la plus belle qu'il est possible de voir, pleine de beaux arbres & prairies, il est vray que nous n'y peumes trouver de port, parce qu'elle est entierement pleine de bancs & sables. Nous descendimes en plusieurs lieux avec noz barques, & entre autres nous entrames dans vn beau fleuve de peu de fond, & pource fut appellé le *Fleuve des barques*: d'autant que nous vimes quelques barques d'hommes sauvages qui traversoient le fleuve, & n'eumes autre conoissance de ces sauvages, parce que

Gap d'Orleans.

Fleuve des barques.

Or faut noter que

vent venoit de mer & chargeoit la côte, si ces barques ne sont autre chose que les Canots des Sauvages faits d'écorces d'arbres.
en qu'il nous fallut retirer vers noz navires.
ous allames vers Nordest iusques au lever
ı Soleil du lendemain premier de Iuillet,
ıquel temps s'eleva vn broüillas & tem-
ête, à-cause dequoy nous abbaissames les
oiles, iusques à environ deux heures avant
idi, que le temps se fit clair, & que nous
perçeumes le Cap d'Orleans, avec vn autre
ui en estoit éloigné de sept lieuës vers le
ort vn quart de Nordest, qui fut appellé
ıp des Sauvages : du côté du Nordest de ce Cap des Sauvages.
ap à environ demi-lieuë, y a vn banc de
erre tres-perilleux. Pendant que nous
tions pres de ce Cap, nous apperceumes
n homme qui couroit derriere noz barques
ui alloit le long de la côte, & nous fai-
it plusieurs signes que devions retourner
ers ce Cap. Nous voyans tels signes com-
ençames à tirer vers luy, mais nous voyant
enir, se mit à fuir. Estans descendus en terre
imes devant luy vn couteau, & vne ceinture
e laine sur vn baton. Ce fait nous retourna-
es à noz navires. Ce jour nous allames
urnoyans cette terre neuf ou dix lieuës
uidans trouver quelque bon port, ce qui
e fut possible, d'autāt que comme i'ay des-ja
t toute cette terre est basse, & est vn païs
ıvironné de bancs & sablons. Neantmoins
ous descendimes ce jour en quatre lieux
our voir les arbres qui y estoient tres-
eaux, & de grande odeur, & trouvames Arbres de grande odeur.

que c'estoient Cedres, Yfs, Pins, Or-
meaux, Frenes, Saulx, & plusieurs autres à
nous inconeus, tous neantmoins sans fruit.
Les terres où il n'y a point de bois sont tres-
belles & toutes pleines de pois, de raisin blã
& rouge ayant la fleur blanche dessus, de frai-
zes, meures, froment sauvage, comme segl
qui semble y avoir esté semé & labouré, &
cette terre est de meilleure tẽperature qu'au-
cune qui se puisse voir & de grande chaleur
l'on y voit vne infinité de Grives, Ramiers, &
autres oiseaux, en somme il n'y a faute d'autr
chose que de bons ports.

Quantité de pois, Raisins, Fraizes, meures, froment.

Les navigations & découvertes du mois d
Iuillet.

CHAP. IV.



E lendemain second de Iuille
nous découvrimes & appe
çeumes la terre du côté d
Nort à nôtre opposite, l
quelle se ioignoit avec celle-
devant dite. Apres que nous l'eumes circui
tout autour, trouvames qu'elle contenoit e
rondeur * de profond & autant de diametr
Nous l'appellames *Le golfe sainct Lunaire*, & a
lames au Cap avec noz barques vers le No
& trouvames le païs si bas, que par l'espa

Golfe sainct Lunaire.

vne lieüe il n'y avoit qu'vne brasse d'eau.
ucôté vers Nordest du Cap susdit environ
pt ou huit lieues y avoit vn autre Cap de
erre,au milieu desquels est vn golfe en forme
e triangle qui a tresgrand fond de tant que
ouvions estendre la veue d'iceluy : il restoit
ers Nordest. Ce golfe est environné de sa-
lons & lieux bas par dix lieües, & n'y a plus
e deux brasses de fond. Depuis ce Cap ius-
ues à la rive de l'autre Cap de terre y a quin-
e lieües. Estans au travers de ces Caps, dé-
ouvrimes vne autre terre & Cap qui restoit
u Nort vn quart de Nordest pour tant que
ous pouvions voir. Toute la nuit le temps
ut fort mauvais & venteux, si bien qu'il nous
ut besoin mettre la Cappe de la voile iusques
u l'endemain matin troisieme de Iuillet que
e vent vint d'Ouest, & fumes portez vers le
Nort pour conoitre cette terre qui nous re-
oit du côté du Nort & Nordest sur les terres
asses, entre lesquelles basses & hautes terres,
stoit vn grand golfe & ouverture de cin-
uãte cinq brasses de fond en quelques lieux,
& large envirõ quinze lieues. Pour la grande
rofondité & largeur & changement des ter-
es eumes esperance de pouvoir trouver pas-
age comme le passage des Chateaux. Ce gol-
e regarde vers l'Est-Nordest, Ouest-Surouest.
Le terroir qui est du côté du Su de ce golfe,
est aussi bon & beau à cultiver & plein de
belles campagnes & prairies que nous ayons
veu, tout plat comme seroit vn lac, & celui

Golfe sainct Lunaire large de 15. lieues.

Grand golfe. Baye de Chaleur large de 15. lieues.

qui est vers le Nort est vn païs haut avec montagnes hautes pleine de forets, & de bois tres-hauts & gros de diverses sortes. Entre autres y a de tresbeaux Cedres & Sapins autant qu'il est possible de voir, & bons à faire mats de navires de plus de trois cens tonneaux, & ne vimes aucun lieu qui ne fut plein de ces bois, excepté en deux places que le païs estoit bas, plein de prairies, avec deux tresbeaux lacs. Le mitan de ce golfe est au quarante-huitiéme degré & demi de latitude.

Cedres Sapins.

Le Cap de cette terre du Su fut appellée *Cap d'Esperance*, pour l'esperance que nous avions d'y trouver passage. Le quatriéme jour de Iuillet allames le long de cette terre du côté du Nort pour trouver port, & entrames en vn petit port & lieu tout ouvert vers le Su, où n'y a aucun abry pour ce vent, & trouvames bon d'appeller le lieu *Sainct Martin*, & demeurames là depuis le quatriéme de Iuillet iusques au douziéme. Et pendant le temps que nous estions en ce lieu, allames le Lundi sixiéme de ce mois apres avoir ouy la Messe avec vne de noz barques pour découvrir vn Cap & pointe de terre, qui en estoit éloigné sept ou huit lieuës du côté d'Ouest, pour voir de quel côté se tournoit cette terre, & estans à demi-lieuë de la pointe apperceumes deux bandes de barques d'hommes sauvages qui passoient d'vne terre à l'autre, & estoient plus de quarante ou cinquante barques desquelles vne partie approcha de cette

Cap d'Esperance.

Sainct Martin.

ointe, & ſauta en terre vn grand nombre de es gens faiſans grand bruit, & nous faiſoient gne qu'allaſſions à terre, mōtrans des peaux ır quelques bois, mais d'autant que n'avions u'vne ſeule barque nous n'y voulumes aller ; navigames vers l'autre bande qui eſtoit en ıer. Eux nous voyans fuir, ordonnerēt deux e leurs barques les plus grandes pour nous ıivre, avec leſquelles ſe ioignirent enſemble cinq autres de celles qui venoient du côté e mer, & tous s'approcherent de nôtre barue ſautans & faiſans ſignes d'allegreſſe & de ouloir amitié, diſans en leur langue, *Napeu on damen aſſur tah*, & autres paroles que nous 'entendions. Mais parce que comme nous vons dit, nous n'avions qu'vne ſeule barque, ous ne voulumes nous fier en leurs ſignes, & ıur donames à entendre qu'ils ſe retiraſſent, e qu'ils ne voulurent faire, ains venoiēt avec grande furie vers nous, qu'auſſi-tot ils enironnerent nótre barque avec les ſept qu'ils voient. Et parce que pour ſignes que nous ſſions ils ne ſe vouloient retirer, lachames eux paſſe-volans ſur eux, dont eſpouvantez ɛtournerēt vers la ſuſdite pointe faiſans treſrand bruit, & demeurez là quelque peu, cōıencerēt derechef à venir vers nous comme evant, en ſorte qu'eſtans approchez de la arque, decochames deux de noz dars au mieu d'eux, ce qui les epouvāta tellemēt, qu'ils ommencerent à fuir en grand' hate, & n'y oulurent onc plus revenir.

Belle-foreſt interprete ceci: Nous voulons avoir vôtre amitié. Ie ne ſçay d'où il l'a appris, mais aujourd'huy ilz ne parlent plus ainſi.

Le lendemain partie de ces Sauvages vin-
drent avec neuf de leur barques à la pointe &
entrée du lieu d'où noz navires estoient par-
tis. Et estans avertis de leur venue, allame[s]
avec noz barques à la pointe où ils estoient
mais si tot qu'ils nous virent ils se mirent e[n]
fuite, faisans signe qu'ils estoient venus pou[r]
trafiquer avec nous, montrans des peaux d[e]
peu de valeur, dont ils se vétent. Semblable-
ment nous leur faisions signe que ne leur vou-
lions point de mal, & en signe de ce, deux de[s]
nôtres descendirent en terre pour aller ve[rs]
eux, & leur porter couteaux & autres ferre-
mens avec vn chappeau rouge pour donner à
leur Capitaine. Quoy voyans descendiren[t]
aussi à terre portans de ces peaux, & com-
mencerent à trafiquer avec nous, montran[s]
vne grande & merveilleuse allegresse d'avoi[r]
de ces ferremens & autres choses, dansan[s]
toujours, & faisans plusieurs ceremonies, &
entre autres ils se jettoient de l'eau de mer su[r]
leur teste avec les mains: Si bien qu'ils nou[s]
donnerent tout ce qu'ils avoient, ne retenan[s]
rien; de sorte qu'il leur fallut s'en retourne[r]
tous nuds, & nous firent signe qu'ils retour-
neroient le lendemain & qu'ils apporteroien[t]
d'autres peaux.

Trafic des Sauvages avec les Chrétiẽs.

Le Ieudi huitiéme du mois parce que l[e]
vent n'estoit bon pour sortir hors avec no[z]
navires, appareillames noz barques pour alle[r]
découvrir ce golfe, & courumes en ce jou[r]
ving-cinq lieuës dans icelui. Le lendemain

ayan[s]

/ans bon temps navigames iusques à midy,
uquel temps nous eumes conoissance d'vne
:ande partie de ce golfe, & comme sur les
rres basses il y avoit d'autres terres avec hau-
s montagnes. Mais voyans qu'il n'y auoit
oint de passage commençames à retourner
isans nótre chemin le long de cette côte, &
.vigans vimes des Sauvages qui estoient sur
bord d'vn lac qui est sur les terres basses, les-
uels sauvages faisoient plusieurs feuz. Nous
ames là & trouvames qu'il y avoit vn canal
mer qui entroit en ce lac, & mimes noz
rques en l'vn des bords de ce canal. Les Sau-
ges s'approcherent de nous avec vne de
urs barques & nous apporterent des pieces
Loups-marins cuites, lesquelles ils mirent
des boises, & puis se retirerent nous don-
ns à entendre qu'ils nous les donnoient.
ous envoyames des hommes en terre avec
s mitaines, couteaux, chapelets, & autres
archādises, desquelles choses ils se rejouïrēt
finiment, & aussi-tot vindrent tout à coup
rivage où nous estions, avec leurs barques
portās peaux & autres choses qu'ils avoyēt
ur avoir de noz marchandises, & estoient
s de trois cens tant hommes que femmes
enfans. Et voyons vne partie des femmes
i ne passerent, lesquelles estoient iusques
genoux dans la mer, sautans & chantans.
s autres qui avoient passé là où nous estiōs
noient privément à nous frottās leurs bras
c leurs mains, & apres les haussoient vers

Trafic avec les Sauvages.

le ciel ſautans & rendans pluſieurs ſignes d
rejouïſſance, & tellement s'aſſeurerent ave
nous qu'en fin ils trafiquoient de main à mai
de tout ce qu'ils avoient, en ſorte qu'il ne leu
reſta autre choſe que le corps tout nud, par c
qu'ilz donnerent tout ce qu'ilz avoient qu
eſtoit choſe de peu de valeur. Nous coneu
mes que cette gent ſe pourroit aiſément con
vertir à nótre Foy. Ils vont de lieu en autre
vivans de la peche. Leur païs eſt plus chau
que n'eſt l'Heſpagne, & le plus beau qu'il e
poſſible de voir, tout égal & vni, & n'y a lie
ſi petit où il n'y ait des arbres, combien qu
ce ſoient ſablons, & où il n'y ait du fromen
ſauvage, qui a l'épic cõme le ſegle, & le grai
comme de l'avoine, & des pois auſſi épa
comme s'ils y avoient eſté ſemez & cultive
du raiſin blanc & rouge avec la fleur blanch
deſſus, des fraiſes, meures, roſes rouges
blanches, & autres fleurs de plaiſante dou
& agreable odeur. Auſſi il y-a là beaucoup
belles prairies, & bonnes herbes & lacs où
y a grande abondance de Saumons. Ils ape
lent vne mittaine en leur langüe *Cochi*, & v
couteau *Bacon*. Nous appellames ce golf
Golfe de la chaleur.

l'Autheur s'eſt ici equivoque, ou a voulu faire vne regle perpetuele d'vn accident de chaleur, car ce Golfe eſtant au 48. degré & demi, ne peut eſtre ſi chaud, mémement en ce païs là.

Golfe de Chaleur.

Eſtans certains qu'il n'y avoit aucun pa
ſage par ce golfe fimes voile, & partimes c
ce lieu de Sainct Martin le Dimenche do
ziéme de Iuillet pour découvrir outre
golfe, & allames vers Eſt le lõg de cette có
envirõ dix-huit lieuës iuſques au Cap du Pr

ù nous trouvames le flot tres-grand & fort
eu de fond, la mer courroucée & tempe-
ıeuse, & pource il nous fallut retirer à terre
ntre le Cap susdit & vne Ile vers Est à envi-
on vne lieuë de ce Cap, & là nous mouilla-
nes l'ancre pour icelle nuit. Le lendemain
natin fimes voile en intētion de circuir cette
ôte, laquelle est située vers le Nort & Nor-
est, mais vn vent survint si contraire & im-
etueux qu'il nous fut necessaire retourner au
eu d'où nous estions partis, & là y demeura-
ıes tout ce jour iusques au lendemain que
ous fimes voile, & vimmes au milieu d'vn
euue éloigné cinq ou six lieuës du *Cap du* *Cap du Pré.*
é, & estans au travers du fleuve eumes dere-
ıef le vent cōtraire avec vn grand brouïllas
obscurité, tellement qu'il nous fallut en-
er en ce fleuve le Mardi quatorziéme du
ois, & nous y arretames à l'entrée iusques au
ziéme attendans le bon temps pour poü-
oir sortir. Mais en ce seziéme jour qui estoit
Ieudy, le vent creut en telle sorte qu'vne de
oz navires perdit vne ancre, & pource nous
t besoin passer plus outre en ce fleuve quel-
ıe sept ou huit lieuës pour gaigner vn bon
ort où il y eust bon fond, lequel nous avions
é découvrir avec noz barques, & pour le
auvais temps, tempéte & obscurité qu'il fit
meurames en ce port iusques au vingt-
nquiéme sās peuvoir sortir. Ce pendāt nous
mes vne grande multitude d'hōmes sauva-
s qui pechoiēt des tōbes, desquels y a grāds

quantité; ils estoient environ quelques qua
rante barques, & tant en hommes, femmes
qu'enfans, plus de deux cens, lesquels apre
qu'ils eurent quelque peu conversé en terr
avec nous, venoient privément au bord d
noz navires avec leurs barques. Nours leu
donnions des couteaux, chappelets de verre
peignes, & autres choses de peu de valeur dō
ilz se rejoüissoient infinimēt levans les main
au ciel, chātans & dansans dans leurs barques
Ceux-ci peuvent estre vrayement appelle
sauvages, d'autant qu'il ne se peut trouve
gens plus pauvres au monde, & croy que tou
ensemble n'eussent peu avoir la valeur d
cinq sols excepté leurs barques & rets. I
n'ont qu'vne petite peau pour tout veste
ment, avec laquelle ils couvrent les partie
honteuses du corps avec quelques autre
vieilles peaux dont ilz se vétent à la mo
des Ægyptiens. Ils n'ont ni la nature ni
langage des premiers que nous avions trou
vez. Ilz portent la teste entierement ra
horsmis vn floquet de cheveux au plus hau
de la téte, lequel ils laissent croitre lon
comme vne queuë de cheval qu'ilz lient s
la téte avec des éguillettes de cuir. Ilz n'o
autre demeure que dessous ces barques, le
quelles ilz renversent, & s'estendent so
icelles sur la terre sans aucune couverture. I
mangent la chair préque cruë & la chauffe
seulement le moins du monde sur les cha
bons, le méme est du poisson. Nous allam

Diversité de meurs & langage entre les Sauvages de la Terre-neuve & de ceux de la baye de Chaleur & de Gachepé.

Sauvages logeans souz leurs barques ou canoas.

: jour de la Magdeleine avec noz barques au
eu où ils estoient sur le bord du fleuve, &
escendimes librement au milieu d'eux, dont
z se réjouïrent beaucoup, & tous les hõmes
: mirent à chanter & danser en deux ou trois
ındes, & faisans grands signes de ioye pour
ôtre venuë. Ils avoient fait fuir les ieunes
mmes dans le bois hors-mis deux ou trois
ıi estoient restées avec eux, à chacune des-
ıelles donnames vn peigne, & clochette
étain, dõt elles se réjouïrent beaucoup, re- *Signes de*
ercians le Capitaine & luy frottans les bras *remerciement &*
la poitrine avec leurs propres mains. Les *congratulation.*
ɔmmes voyans que nous avions fait quel-
ıes presens à celles qui estoient restées, fi-
ıt venir celles qui s'estoient refugiées au
ɔis, à fin qu'elles eussent quelque chose cõ-
e les autres; elles estoient environ vingt
nmes lesquelles toutes en vn monceau se
rent sur ce Capitaine, le touchans & frot-
ıs avec les mains selon leur coutume de *Coutumes*
ɛesser, & donna à chacune d'icelles vne clo- *de caresser des Sauvages.*
ette d'étain de peu de valeur, & inconti-
ıt commencerent à danser ensemble di-
s plusieurs chansons. Nous trouvames là
nde quantité de tombes qu'ils avoient
ses sur le rivage avec certains rets faits ex-
z pour pecher, d'vn fil de chãvre qui croit *Chanvre.*
ce païs où ils font leur demeure ordinaire,
ırce qu'ilz ne se mettent en mer qu'au
ıps qui est bon pour pécher, comme i'ay
endu. Semblablemẽt croit aussi en ce païs

Mil, ou mahis. du mil gros comme pois, pareil à celuy qu croit au Bresil dont ils mangent au lieu d pain, & en avoient abondance, & l'appellen en leur langue *Kapaige*; Ils ont aussi des pru *Prunes.* nes qu'ilz sechent comme nous faisor *Figues.* *Noix,* pour l'Hiver, & les appellent *Honesta*, mé *Pommes.* mes ont des figues, noix, pommes, & autre *Feves.* fruits, & des féves qu'ilz nomment *Sahi* Les noix *Cahehya*, Les figues, * Le *Le langagé de ces peuples a chãgé, car aujourd'hui ilz ne parlent point ainsi.* pommes * Si on leur montroit que que chose qu'ilz n'ont point & qu'ils ne po voyent sçavoir que c'estoit, branlans la tét ilz disoient *Nohda*, qui est à dire qu'ils n'e ont point, & ne sçavent que c'est. Ilz no montroient par signes le moyen d'accoutr les choses qu'ils ont, & comme elles ont co tume de croitre. Ilz ne mãgent aucune cho qui soit salée, & sont grands larrons, & d robent tout ce qu'ilz peuvent.

S'ensuivent les navigations & découver du mois d'Aoust, & le retour en France

CHAP. V.

Croix plantée.



LE premier jour d'Aoust no fimes faire vne croix haute trente piés, & fut faite en presence de plusieurs d'ice sur la pointe de l'entrée ce port, au milieu de laquelle mimes

cusson relevé avec trois fleurs-de-Lis, & dessus estoit ecrit en grosses lettres entrailles en u bois, VIVE LE ROY DE FRANCE. n apres la plantames en leur prensence sur laite pointe, & la regardoyent fort, tant lors u'on la faisoit que quand on la plantoit. Et ayans levée en haut, nous nous agenoüilliõs ous ayans les mains iointes, l'adorans à leur eüe, & leur faisions signe, regardans & monans le ciel, que d'icelle dependoit nostre reemption: de laquelle chose ils s'esmerveilerent beaucoup, se tournans entr'eux, puis egardans cette croix. Mais estans retournez n noz navires, leur Capitaine vint avec vne arque à no⁹, vestu d'vne vieille peau d'Ours oir, avec ses trois fils & vn sien frere, lesquels e s'approcherent si pres du bord comme ils voient accoutumé, & y fit vne longue haangue montrant cette croix, & faisans le sine d'icelle avec deux doigts. Puis il monoit toute la terre des environs, comme s'il ust voulu dire qu'elle estoit toute à luy, & ue nous n'y devions planter cette croix sans on congé. Sa harengue finie nous luy monames vne mitaine feignans de luy vouloir onner en échange de sa peau, à quoy il prit arde, & ainsi peu à peu s'accosta du ord de noz navires: mais vn de noz compagnons qui estoit dans le bateau, mit la ain sur sa barque, & à l'instant sauta dedans avec deux ou trois, & le contraignirent ussi-tot d'entrer en noz Navires, dont

Vn Capitaine Sauvage se scãdalize de ce qu'õ entreprẽt sur sa terre.

ilz furent tous étonnez. Mais le Capitaine les asseura qu'ils n'auroient aucun mal, leur monstrant grand signe d'amitié, les faisans boire & manger avec bon accueil. En apres leur donna-on à entendre par signes, que cette croix estoit là plantée, pour donner quelque marque & conoissance pour pouvoir entrer en ce port, & que nous y voulions retourner en bref, & qu'apporterions des ferremens & autres choses, & que desirions mener avec nous deux de ses fils, & qu'en apres nous retournerions en ce port. Et ainsi nous fimes vétir à ses fils à chacun vne chemise, vn sayon de couleur, & vne toque rouge, leur mettant aussi à chacun vne chaine de laiton au co[l] dont ilz se contenterent fort, & donnerent leurs vieux habits à ceux qui s'en retournoient. Puis fimes present d'vne mitaine à chacun des trois que nous renvoyames & de quelques couteaux; ce qui leur apporta grād ioye. Iceux estans retournez à terre, & ayant raconté les nouvelles aux autres environ sur le midy vindrent à noz navires six de leurs barques ayans chacune cinq ou six hommes qui venoient dire Adieu à ceux que nous avions retenus, & leur apporterét du poisson & leur tenoient plusieurs paroles que nous n'entendions point, faisans signe qu'ils n'o[s]teroient point cette croix.

Deux enfans donnez au Capitaine Quartier.

Le l'endemain se leva vn bon vent & nous mimes hors du port. Estans hors du fleuve susdit tirames vers Est-Nordest, d'autant qu[e]

pres de l'embouchure de ce fleuve, la terre fait vn circuit, & fait vn Golfe en forme d'vn demi cercle, en ſorte que de noz navires nous voyons toute la côte, derriere laquelle nous cheminames, & nous mimes à chercher la terre ſituée vers Oüeſt & Noroüeſt, & y avoit vn autre pareil Golfe diſtant vingt lieuës dudit fleuve.

Nous allames donc le long de cette terre qui eſt comme nous avons dit ſituée au Sueſt & Noroüeſt, & deux jours apres nous vimes vn autre Cap où la terre commence à ſe tourner vers l'Eſt, & allames le long d'icelle quelque ſeize lieuës, & de là cette terre commence à tourner vers le Nort, & à trois lieues de ce Cap y a fond de vingt-quatre braſſes de plõb. Ces terres ſont plates, & les plus découvertes de bois que nous ayons encores peu voir. Il y a de belles prairies & campagnes tres-vertes. Ce *Cap* fut nommé *de ſainct Louys*, pource qu'en ce jour l'on celebroit ſa feſte, & eſt au quarante-neufiéme degré & demi de latitude & de longitude. * Ce jour au matin, nous eſtions vers l'Eſt de ce Cap, & allames vers Noroüeſt pour approcher de cette terre, eſtant préque nuict, & trouvames qu'elle regardoit le Nort & le Su. Depuis ce Cap de ſainct Louys juſques à vn autre nõmé *le Cap de Mtõmorency* y a quelques quinze lieuës, la terre commence à tourner vers Noroüeſt. Nous voulumes ſonder le fond à trois lieuës pres de ce Cap : mais nous ne le peumes trouver avec

Cap ſainct Louys au 49 degré, & demi.

Cap de Montmorency.

cent cinquante brasses, & pource allames le long de cette terre environ dix lieuës jusques à la latitude de cinquante degrez.

Le Samedy ensuivant au lever du Soleil conumes & vimes d'autres terres qui nous restoient du côté du Nort & Nordest, lesquelles estoient tres-hautes & coupées, & sembloient estre montagnes, entre lesquelles y avoit d'autres terres basses ayans bois & rivieres. Nous passames autour de ces terres tant d'vn côté que d'autre tirans vers Nort-oüest, pour voir s'il y avoit quelque Golfe ou bien quelque passage. D'vne terre à l'autre il y a environ quinze lieuës, & le mitan est au cinquante & vn tiers degré de latitude, & nous fut tres-difficile de pouvoir faire plus de cinq lieuës à cause de la marée qui nous estoit contraire & des grands vents qui y sont ordinairement. Nous ne passames outre les cinq lieuës d'où l'on voyoit aisément la terre de part en part, laquelle commence là à s'elargir. Mais d'autant que nous ne faisions autre chose qu'aller & venir selon le vent, nous tirames pour cette raison vers la terre pour tacher de gaigner vn Cap vers le Su, qui estoit le plus loin & le plus avancé en mer que nous peussions découvrir, & estoit distant de nous environ quinze lieuës: Mais estans proches de là trouvames que c'estoient rochers, pierres & escueils, ce que nous n'avions encores point trouvé aux lieux où nous avions esté auparavant vers le Su, depuis le Cap de sainct Iean,

Le dedans de la grande riviere de Canada large de 15 lieues, & son milieu au 51. degré & vn tiers.

Cap sainct Iean mentionné ci dessus.

& pourlors estoit la marée qui nous portoit contre le vent vers l'Oüest : De maniere que navigans le long de cette côte vne de noz barques heurta contre vn escueil & ne laissa de passer outre, mais il nous fallut tous sortir hors pour la mettre à la marée.

Ayans navigé le long de cette côte environ deux heures, la marée survint avec telle impetuosité qu'il ne nous fut jamais possible de passer avec treize avirons outre la longueur d'vn jet de pierre. Si bien qu'il nous fallut quitter les barques & y laisser partie de noz gens pour la garde, & marcher par terre quelque dix ou douze hommes jusques à ce Cap, où nous trouvames que cette terre commence là à s'abbaisser vers Suroüest. Ce qu'ayans veu & estans retournez à noz barques, revimmes à noz navires qui estoient ja à la voile qui pensoient toujours pouvoir passer outre: mais ils estoient avallez à-cause du vent de plus de quatre lieuës du lieu où nous les avions laissez, où estans arrivez fimes assembler tous les Capitaines, mariniers, maitres & compagnons pour avoir l'avis & conseil de ce qui estoit le plus expedient à faire. Mais apres qu'vn chacun eut parlé, l'on considera que les grands vents d'Est cõmençoient à regner & devenir violens, & que le flot estoit si grand que nous ne faisions plus que ravaller, & qu'il n'estoit possible pour lors de gaigner aucune chose : mémes que les tempétes commençoient à s'elever en cette saison en

Deliberation pour le retour.

la Terre-neuve, que nous estions de lointain
païs, & ne sçavions les hazars & dangers du
retour, & pource qu'il estoit temps de se re-
tirer, ou bien s'arréter là pour tout le reste de
l'année. Outre cela nous discourions en cette
sorte, que si vn changement de vent de Nort
nous surprenoit qu'il ne seroit possible de
partir. Lesquels avis ouïs & bien considerez
nous firent entrer en deliberation certaine de
nous en retourner. Et pource que le jour de la
féte de sainct Pierre, nous entrames en ce dé-
troit, nous l'appellames à cette occasion *Dé-
troit de sainct Pierre*, où ayans jetté la sonde en
plusieurs lieux, trouvames en aucuns cent
cinquante brasses, autres cent, & pres de terre
soixante avec bon fond. Depuis ce jour jus-
ques au Mercredy nous eumes vent à souhait
& circuimes ladite terre du côté du Nort, Est-
Suest, Oüest, & Noroüest: car telle est son as-
siette, horsmis la longueur d'vn Cap de terres
basses qui est plus tourné vers Suest, eloigné à
environ vingt-cinq lieuës dudit détroit. En ce
lieu nous vimes de la fumée qui estoit faite
par les gens de ce païs au dessus de ce Cap,
mais pource que le vent ne cingloit vers la
côte nous ne les accostames point, & eux
voyans que nous n'approchions d'eux, douze
de leurs hommes vindrent à nous avec deux
barques, lesquels s'accosterent aussi librement
de nous comme si ce fussent esté François, &
nous donnerent à entendre qu'ils venoient du
grand Golfe, & que leur Capitaine estoit vn

Détroit de sainct Pierre.

Traversement de la grande riviere de Canada.

Privauté des Sauvages.

nommé Tiennot, lequel estoit sur ce Cap, faisant signe qu'ils se retiroient en leur païs, d'où nous estions partis, & estoient chargez de poissō, nous appellames ce Cap *Cap de Tiennot.* Passé ce Cap toute la terre est posée vers l'Est-Suest, Oüest, Nortoüest, & toutes ces terres sōt basses, belles, & environées de sablōs, pres de mer, & y a plusieurs marais & bans par l'espace de vingt lieuës, & en apres la terre commence à se tourner d'Oüest à l'Est, & Nordest, & est entierement environné d'Iles eloignées de terre deux ou trois lieuës. Et ainsi comme il nous semble y a plusieurs bancs perilleux plus de quatre ou cinq lieuës loin de la terre.

Cap de Tiennot.

Bancs à 4. ou 5. lieuës en mer.

Depuis le Mercredy susdit jusques au Samedy nous eumes vn grand vent de Surouest qui nous fit tirer vers l'Est-Nordest, & arrivames ce jour-là à la terre d'Est en la Terre-neuve entre les Cabannes & le Cap-double. Ici commença le vent d'Est avec tempéte & grande impetuosité ; & pource nous tournames le Cap au Norouest & au Nort, pour aller voir le côté du Nort, qui est comme nous avons dit entierement environné d'Iles, & estans pres d'icelles, le vent se changea & vint du Su, lequel nous conduit dans le Golfe, si bien que par la grace de Dieu nout entrames le lendemain qui estoit le neufiéme d'Aoust dans Blanc-sablon, & voila tout ce que nous avons découvert.

En apres le quinziéme Aoust jour de l'Assumption de nôtre Dame nous partimes de

Blanc-ſablon apres avoir ouï la Meſſe, & vimmes heureuſement juſques au mitan de la mer qui eſt entre la Terre-neuve & la Bretagne, auquel lieu nous courumes grande fortune pour les vents d'Eſt, laquelle nous ſupportames par l'aide de Dieu, & du depuis eumes fort bon temps, en ſorte que le cinquiéme jour de Septembre de l'année ſuſdite nous arrivames au port de ſainct Malo d'où nous eſtions partis.

Que la conoiſſance des voyages du Capitaine Iacques Quartier eſt neceſſaire principalement aux Terre-neuviers qui vont à la pecherie: Quelle route il a priſe en cette ſeconde navigation: Voyage du ſieur Champlein juſques à l'entrée de la grande riviere de Canada: *Epitre preſentée au Roy par ledit Capitaine Iacques Quartier ſur la relation de ſon deuxiéme voyage.*

CHAP. VI.

PLVSIEVRS ſedentaires, & autres gés qui ont leur vie arretée és villes, trouverõt paraventure cette curioſité ſuperfluë de mettre ici tant d'Iles, paſſages, ports, bancs, & autres particularitez, cõme ſi la côte d'vne terre git Eſt-Nordeſt, & Oueſt-Suroueſt, ou autrement. Ce que j'avois promis d'abbre-

ger au commencement du premier livre de cette histoire. Mais ayant depuis consideré que ce seroit frustrer les mariniers & Terre-neuviers de ce qui leur est plus necessaire, le voyage des Terres-neuves estant en la Relation precedente & en celle-ci, si bien décrit, & par vn grand Pilote, qu'ilz ne sçauroient faillir de se bien conduire souz cette guide: j'ay pensé qu'il valoit mieux en cet endroit changer d'avis, & renouveller entierement la memoire de ce personnage, duquel aussi j'ay voulu mettre l'Epitre liminaire qu'il addresse au Roy avant sadite Relation, laquelle je croy n'avoir point encore esté mise au jour, puis qu'elle est écrite à la main au livre d'où je l'ay prise, comme aussi tout le discours de cette seconde navigation, lequel a esté extrait par le sieur de Belleforest, mais non entierement, ni avec la grace & naïveté que je trouve au propre écrit de l'Autheur : & s'est quelquefois equivoqué, en voulant apporter son jugement sur des choses particulieres ici recitées, esquelles nous remarquerons comme il viendra à propos. Et d'autant que le voyage du sieur Champlein fait depuis six ans est vne méme chose avec cetui-ci, je les conjoindray ensemble tant qu'il me sera possible, pour ne remplir inutilement le papier de vaines repetitions. Et neantmoins le lecteur sera averti qu'au tẽps du Capitaine Iacques Quartier les Terres-neuves n'estãt pas si bien découvertes cõme elles sõt aujourd'hui, il prit sa route plus

Que le voyage de Iacques Quartier est necessaire aux Terre-neuviers.

au Nort que ne fôt à present les Terreneuviers, pour entrer au Golfe de sainct Laurent, qui est comme l'entrée de la grande riviere de *Canada*, ne sçachant pas au vray qu'il y eust passage par le Cap Breton, comme nous avons veu au troisiéme chapitre de ce livre, là où il dit que s'il y avoit passage entre la Terre-neuve & celle de Brion ce seroit pour racourcir & le tẽps & le chemin. Ainsi en ce second voyage il prit sa route droit au passage qui est entre la Terre-neuve & la terre ferme du Nort par les cinquante-vn degrez. Vray est qu'au retour je trouve qu'il passa entre lesdites Terre-neuve & de Brion, qui est aujourd'hui le passage plus ordinaire de noz mariniers, d'autant que prenant cette route en l'elevation de quarante-quatre, 45. & 46. degrez, ilz ne rencontrent point tant de grands bancs de glaces (où quelquefois les navires s'ahurtent à leur ruine) comme font ceux qui tirent plus au Nort. C'est pourquoy ledit sieur Champlein en la description de son voyage, dit qu'apres vne tourmente de dix-sept jours, durant laquelle ils eurent plus de dechet que d'avancement, ilz rencontrerent des bans de glaces de huit lieuës de long, & autres moindres, haut elevez, ce qui les fit aller plus au Su chercher passage hors ces glaces par les quarante-quatre degrez, & en fin découvrirent le *Cap saincte Marie* en la Terre-neuve, puis trois jours apres eurent conoissance des *Iles sainct Pierre*; & derechef apres autres trois jours vindrent

Bancs de glaces. *Cap sainte Marie.* *Iles sainct Pierre.*

vindrent au Cap de Raye (où il y avoit encor des bancs de glaces de six & huit lieuës de long) & delà aux Iles sainct Paul & Cap sainct Laurent, lequel il dit estre en la terre ferme du Su, & toutefois tout le trait de terre jusques à la baye de *Campseau* est vne Ile, d'autant qu'au fonds de ladite baye il y a vn passage (que Iacques Quartier n'a point conneu, ni beaucoup d'autres apres lui) par où on va au Golfe de sainct Laurent, *aliàs* de *Canada*. Deux jours apres ilz découvrirent vne Ile de vingt-cinq à trente lieuës de longueur, qui est l'entrée de la grande riviere de *Canada*. Cette Ile est appellée par les Sauvages du païs *Anticosti*, qui est celle que Iacques Quartier a nommée Ile de l'Assumption, parce qu'il y arriva le quinziéme d'Aoust jour de l'Assumption nôtre Dame, comme nous verrons quand il nous aura conduit jusques là, qui est à peu prés la borne du premier voyage representé cy-dessus.

Cap de Raye. *Iles sainct Paul.* *Cap sainct Laurent.* *Golfe de sainct Laurent aliàs de Canada.* *Anticosti, aliàs Ile de l'Assumption.*

Voici donc l'inscription du recit qu'il presenta au Roy de sa seconde navigation & découvertes en la Terre-neuve & riviere de *Canada*, autrement par lui dite *Hochelaga* du nom du païs qui est au Nort vers le Saut de ladite riviere.

Seconde navigation faite par le commandement & vouloir du Tres-Chrétien Roy François premier de ce nom au parachevement de la découverture des terres Occidentales estantes souz le climat & paralleles des terres & Royaume dudit Seigneur,

& par lui preced ntement ja commencées à fair. découvrir: icelle navigaoion faite par Iacques Quartier natif de sainct Malo de l'Ile en Bretagne, pilote dudit Seigneur en l'an mille cinq cẽs trente-cinq

AV ROY TRES-CHRETIEN.

„ Considerant, ô mon tres-redouté Prince „ les grands biens & dons de grace qu'il a plei „ à Dieu le Createur faire à ses creatures, & „ entre les autres de mettre & asseoir le Soleil „ qui est la vie & conoissance de toutes icel- „ les, & sans lequel nul ne peut fructifier n „ generer en lieu & place là où il a son mou „ vement & declinaison contraire, & no „ semblable aux autres planetes, par lesque „ mouvement & declinaison toutes creature „ estantes sur la terre en quelque lieu & plac „ qu'elles puissent estre en ont ou en peuver „ avoir en l'ã dudit Soleil, qui est trois cẽs so „ xante-cinq tours & six heures autãt de veu „ oculaire les vns que les autres par ses rais & „ reverberations, ni la division des jours & „ nuits en pareille egalité, mais suffit qu'il e „ de telle sorte & tant temperamment, qu „ toute la terre est, ou peut estre habitée e „ quelque zone, climat, ou parallele que „ soit; & icelle avec les eaux, arbres, herbes, „ toutes autres creatures de quelque genre o „ espece qu'elles soient, par l'influence d'ice „ lui Soleil donner fruits & generations selo „ leurs natures pour la vie & nourriture d „ creatures humaines. Et si aucuns vouloie „ dire le contraire de ce que dessus en alleg

„ le dit des Sages Philoſophes du temps paſſé,
„ qui ont écrit & fait diviſion de la terre par
„ cinq zones, dont ils ont dit & affermé trois
„ inhabitables; c'eſt à ſçavoir la zone Torride,
„ qui eſt entre les deux Tropiques, ou ſolſti-
„ ces, pour la grande chaleur & reverberation
„ du Soleil, qui paſſe par le zenit de ladite zo-
„ ne; & les deux zones Arctique & Antarcti-
„ que, pour la grande froideur qui eſt en icel-
„ les, à-cauſe du peu d'elevation qu'elles ont
„ dudit Soleil, & autres raiſons: je confeſſe
„ qu'ils ont écrit à la maniere, & croy ferme-
„ ment qu'ilz le penſoient ainſi, & qu'ilz le
„ le trouvoient par aucunes raiſons natureles,
„ là où ilz prenoient leur fondement, & d'i-
„ celles ſe contentoient ſeulement, ſans aven-
„ turer, ni mettre leurs perſonnes aux dangers
„ eſquels ils euſſent peu enchoir à chercher
„ l'experience de leur dire. Mais je diray pour
„ ma replique que le Prince d'iceux Philoſo-
„ phes a laiſſé parmi ſes écritures vn bref mot
„ de grande conſequence, qui dit que *Expe-*
„ *rientia eſt rerum magiſtra*: par l'enſeignement
„ duquel j'ay oſé entreprendre d'addreiſſer à
„ la veuë de vôtre Majeſté Royale cetui pro-
„ pos & maniere de prologue de ce mien petit
„ labeur. Car ſuivãt vôtre Royal cõmãdemẽt
„ les ſimples mariniers de preſent non ayãs eu
„ tãt de crainte d'eux mettre en l'aventure d'i-
„ ceux perils & dãgers qu'ils ont eu, & ont de-
„ ſir de vous faire treshũble ſervice à l'augmẽ-
„ tation de la treſſaincte foy Chrétienne, ont

Les Philoſophes deſcourent du monde en leurs chambres, ſans ſe hazarder pour conoitre la verité.

„ coneu contraire de cette opinió desdits Phi-
„ losophes par vraye experience. I'ay allegué
„ ce que devantp,ource que je regarde que le
„ Soleil qui chacun jour se leve à l'Orient &
„ se reconse à l'Occident, faisant le tour &
„ circuit de la terre, donnant lumiere & cha-
„ leur à tout le monde en vingt-quatre heu-
„ res, qui est vn jour naturel. A l'exemple de-
„ quoy je pése en mon simple entendement,
„ & sans autre raison y alleguer, qu'il pleust à
„ Dieu par sa divine bonté que toutes hu-
„ maines creatures estantes & habitantes su
„ le globe de la terre, ainsi qu'elles ont veue
„ & conoissance d'icelui Soleil, aient eu, &
„ aient pour le temps à-venir conoissance &
„ creance de nôtre saincte Foy. Car premie
„ rement icelle nôtre tres-saincte Foy a este
„ semée & plantée en la Terre-saincte qui es
„ en l'Asie à l'Orient de nôtre Europe: & de
„ puis par succession de temps apportée &
„ divulguée jusques à nous. Et finalement en
„ l'Occident de nôtre-dite Europe à l'exem
„ ple dudit Soleil portant sa clarté & chaleu
„ d'Orient en Occident, comme dit est. E
„ maintenant le temps semble se preparer, au
„ quel nous la verrons portée de vôtre Franc
„ Orientale en l'Occidentale d'outre-mer. A
„ l'effect dequoy a esté faite la presente navi
„ gation par vôtre Royal commandement e
„ terres non auparavant à nous coneuës, pa
„ le recit de laquelle pourrez voir & sçavoi
„ la bonté & fertilité d'icelles, l'innumerabl

, quantité des peuples y habitans, la bonté &
, paisibleté d'iceux, & pareillement la fecon-
, dité du grãd fleuve qui decourt & arrouse le
, parmi d'icelles voz terres, qui est le plus
, grand sans comparaison, qu'on sçache ja-
, mais avoir veu. Quelles choses donnent à
, ceux qui les ont veuës certaine esperance de
l'augmentation future de nôtre tres-saincte
Foy, de voz seigneuries & nom tres-Chré-
tien, ainsi qu'il vous plaira voir par ce pre-
sent petit livre, auquel sont amplement con-
tenuës toutes les choses dignes de memoire
qu'avons veuës, & qui nous sont avenuës
tant en faisant ladite navigation, qu'estans
& faisans sejour en vosdits païs & terres, les
routes, dangers, & gisemens d'icelles terres.

C'est la grande riviere de Canada.

---

reparation du Capitaine Iacques Quartier & des siens au voyage de la Terre-neuve: Embarquement: Ile aux oiseaux: Découverte d'icelui jusques au commencement de la grande riviere de Canada, *par lui dite* Hochelaga: *Largeur & profondeur nompareille d'icelle: Son commencement inconu.*

CHAP. VII.

LE Dimanche jour & féte de Pentecôte sezième de May audit an mille cinq cens trente-cinq, du commandement Capitaine, & bon vouloir de tous, chacun

16. May 1535.

ſe confeſſa, & receumes tous enſemblement nôtre Createur en l'Egliſe cathedrale dudit ſainct Malo : apres lequel avoir receu, fumes nous preſenter au chœur de ladite Egliſe devant reverend pere en Dieu Monſieur de ſainct Malo, lequel en ſon état Epiſcopal nous donna ſa benediction.

19. May. Et le Mercredi enſuivant dix-neufiéme jour de May le vent vint bon & convenable, & appareillames avec leſdits trois navires, ſçavoir *La grande Hermine* du port d'environ à cent ou ſix vingts tonneaux, où eſtoit ledit Capitaine general, & pour Maitre Thomas Froment, Claude du Pont-briant fils du ſieur de Mont-real, & Eſchãſon de Monſeigneur le Dauphin, Charles de la Pommeraye, & autres Gentils-hommes. Au ſecond navire nommé *La petite Hermine* du port d'environ ſoixante tonneaux eſtoit Capitaine ſous ledit Quartier Macé Ialobert, & Maitre Guillaume le Marié. Et au tiers navire & plus petit nõmé *l'Emerillo* du port d'environ quarãte tonneaux, en eſtoit Capitaine Guillaume le Breton, & Maitre Iacques Maingart. Et navigames avec bon temps juſques au vingt-ſixiéme dudit mois de May que le temps ſe trouva en ire & tourmente, qui nous a duré en vents contraires & ſerraiſons autant que jamais navires qui paſſaſſent ladite mer euſſent ſans aucun amendement. Tellement que le vingt cinquiéme jour de Iuin par ledit mauvais temps & ſerraiſon nous entreperdimes tous trois, ſans que nou

Appareil.

Les noms des Capitaines & Maitres de navires.

Tourmente.

avons eu nouvelles les vns des autres jusques à la Terre-neuve, là où nous avions limité nous trouver ensemble.

Et depuis nous estre entreperdus avons esté avec la nef generale par la mer de tous vents contraires jusques au septiéme jour de Iuillet que nous arrivames à ladite Terre-neuve, & primmes terre à l'Ile des Oiseaux. Laquelle est à quatorze lieuës de la grande terre, & si trespleine d'oiseaux, que tous les navires de France y pourroient facilement charger sans qu'on s'apperceut qu'on en eut tiré ; & là en primmes deux barquées pour parties de noz victuailles. Icelle Ile est en l'elevation du pole en quarante-neuf degrez quarante minutes.

Arrivée à la Terre-neuve le 7. Iuillet.

Iles des oyseaux.

Incroyable multitude d'oiseaux.

Et le huitiéme jour dudit mois nous appareillames de ladite Ile, & avec bon temps vimmes au hable (l'Autheur écrit ainsi ce que nous disons havre) de Blanc-sablon estant en la baye des Chateaux, le quinziéme jour dudit mois, qui est le lieu où nous devions rendre: auquel lieu fumes attẽdans noz cõpagnõs jusques au vingtsixiéme jour dudit mois qu'ils arrivérent tous deux ensemble: & là nous accoutrames & primmes eaux, bois, & autres choses necessaires: & appareillames & fimes voiles pour passer outre le 26. jour dudit mois à l'aube du jour: & fimes porter le long de la côte du Nort gisant Est-nordest, & Oüest-Suroüest jusques environ les huit heures du soir que mimes les voiles bas le travers de deux

Havre de Blanc sablon en la baye des chateaux.

Iles sainct Guillaume. Iles que nous nommames Les Iles sainct Guillaume, lesquelles sont environ vingt lieuës outre le hable de Brest. Le tout de ladite côte depuis les Chateaux jusques ici git Est-Nordest, & Oüest-Suroüest, rangée de plusieurs Iles & terres toute hachées & *Terre toute hachée & pierreuse.* & pierreuses, sans aucunes terres, ni bois, fors en aucunes vallées.

Le lendemain penultiéme jour dudit mois nous fimes courir à Oüest pour avoir conoissance d'autres Iles qui nous demouroient environ douze lieuës & demie: entre lesquelles Iles se fait vne couche vers le Nort, toute à Iles & grandes bayes apparoissantes y avoir plusieurs bons hables. *Iles saincte Marte.* Nous les nommames Les Iles saincte Marte, hors lesquelles environ vne lieuë & demie à la mer y a vne basse bien dangereuse, où il y a quatre ou cinq tétes qui demeurent le travers desdites bayes en la route d'Est & Oüest desdites Iles sainct Guillaume, & autres Iles qui demeurent à Oüest-Suroüest des Iles saincte Marte environ sept lieuës: lesquelles Iles nous vimmes querir ledit jour environ vne heure apres midi. Et depuis ledit jour jusques à l'orloge virante fimes courir environ quinze lieuës jusques le travers d'vn Cap d'Iles basses que nous nommames Les Iles sainct Germain: *Iles sainct Germain.* Au Suest duquel Cap environ trois lieuës y a vne autre basse fort dangereuse: & pareillement entre lesdits Cap sainct Germain

c saincte Marte y a vn banc hors desdites iles
nviron deux lieuës, sur lequel n'y a que qua-
re brasses : & pour le danger de ladite côte
nimes les voiles bas, & ne fimes porter ladite
uit.

Le lendemain dernier jour de Iuillet fi-
nes courir le long de ladite côté, qui git Est
x Ouest quart de Suest, laquelle est toute
angées d'iles & basses, & côte fort dange-
euse: laquelle côtient dempuis ledit Cap des
es sainct Germain jusques à la fin des iles
nvirõ dix-sept lieuës & demie: & à la fin des-
ites iles y a vne moult belle terre basse pleine
le grãds arbres & hauts: & est icelle côte toute
angée de sablons sans y avoir aucune appa- *Cap Tiennot.*
oissance de hable jusques au Cap de Tien-
ot, qui se rabbat au Nor-Oüest, qui est à en-
iron sept lieuës desdites iles: lequel Cap co-
oissions du voyage precedent: & pource fi-
nes porter toute la nuit à Ouëst-Noroüest
usques au jour que le vent vint contraire, &
lames chercher vn havre où mimes noz na-
ires, qui est vn bon petit havre outre ledit
Cap Tiennot environ sept lieuës & demie, &
t entre quatre iles sortãtes à la mer. Nous le *Havre sainct Nicolas.*
õmames *Le havre sainct Nicolas*: & sur la plus
rochaine ile plantames vne grande Croix de *Croix plantée.*
ois pour merche (*il veut dire*, marque) Il faut
mener ladite Croix au Nordest, puis l'aller
uerir & la laisser de tribort (*Mot de marine si-
nifiant* à droite) & trouverez de profond six
rasses, posez dedans ledit hable à quatre

brasses: & se faut donner de garde de quatre basses qui demeurent des deux côtez à demie lieuë hors. Toute cette-dite côte est fort dangereuse, & pleine de basses. Nonobstant qu'il semble y avoir plusieurs hables, n'y a que basses & plateis. Nous fumes audit hable dempuis ledit jour iusques au Dimenche huitiéme jour d'Aoust, auquel nous appareillames, & vimmes querir la terre du Su vers le

Cap de Rabast.

Cap de Rabast, qui est distant dudit hable environ vingt lieuës, gisant Nor-nordest, & Su-Suroüest. Et le lendemain le vét vint contraire : & pource que ne trouvames nuls hables à ladite terre du Su, fimes porter vers le Nor[d] outre le precedent hable d'environ dix lieuës,

Description de la baye sainct Laurent.

où trouvames vne fort belle & grande bay[e] pleine d'iles & bonnes entrées & posage d[e] tous les temps qu'il pourroit faire, & pour co[n]noissance d'icelle baye y a vne grande ile cóme vn cap de terre qui s'avance dehors plu[s] que les autres, & sur la terre environ deu[x] lieuës y a vne montagne faite comme vn ta[s] de blé. Nous nommames ladite baye *La bay[e] sainct Laurent.*

Le quatorziéme dudit mois nous partimes de ladite baye sainct Laurent, & fime[s] porter à Ouest, & vimmes querir vn cap d[e]

Traverse vers l'ile de l'Assumption

terre devers le Su qui git environ l'Ouest v[n] quart de Suroüest dudit hable sainct Lauren[t] environ vingt-cinq lieuës. Et par les deu[x] Sauvages qu'avions prins le premier voyag[e] nous fut dit que c'estoit de la terre de vers l[a]

u, & que c'estoit vne ile, & que par le Su
'icelle estoit le chemin à aller de *Honguedo*,
ù nous les avions pris le premier voyage à
'*anada*: & qu'à deux journées de là dudit Cap
: ile commençoit le Royaume de *Saguenay*
la terre de vers le Nort allant vers ledit *Ca-*
ada. Le travers dudit Cap envirō trois lieuës
a de profond cent brasses & plus, & n'est
nemoire de jamais avoir veu tant de bailla- *Baillames*
nes, que nous vimes celle journée le travers
udit Cap.

Le lendemain jour nôtre Dame d'Aoust *C'est le*
uinziéme dudit mois nous passames le dé- *Détroit*
roit: la nuit devant, & le l'endemain eumes *sainct*
onoissance des terres qui nous demouroient *Pierre.*
ers le Su, qui est vne terre à hautes monta-
nes à merveilles, dont le Cap susdit de ladite
e que nous avons nommée *l'Ile de l'As-* *Ile de*
umption, & vn Cap desdites hautes terres *l'Assum-*
isent Est-nordest, & Ouest-suroüest: & y *ption.*
entre-eux vingt-cinq lieuës, & voit-on
es terres du Nort encore plus hautes que
elles du Su à plus de trente lieuës. Nous
angeames lesdites terres du Su dempuis
edit iour jusques au Mardi midi que le
ent vint Ouest, & mimes le Cap au Nort *Retour*
pour aller querir lesdites hautes terres *vers la*
que voyons: & nous estans là trouva- *bende du*
nes lesdites terres vnies & basses vers la *Nort.*
ner & les montagnes de devers le Nort
arsus lesdites basses terres, gisantes

icelles Est & Ouest vn quart de Suroüest : &
par les Sauvages qu'avions nous a esté dit qu
c'estoit le cõmencement du *Saguenay*, & terr
habitée, & que de là venoit le cuivre rouge
qu'ils appellent *CaquetdaZé*. Il y a entre les ter
res du Su & celles du Nort environ trent
lieues, & plus de deux cẽs brasses de parfond
Et nous ont lesdits Sauvages certifié estre l
chemin & commencement du grand fleuv
de *Hochelaga* & chemin de *Canada*, lequel al
loit toujours en étroississant jusques à *Ca*
nada: & puis, que l'on trouve l'eau douce au
dit fleuve, qui va si long que iamais homm
n'avoit esté au bout, qu'ils eussent ouï, &
qu'autre passage n'y avoit que par bateaux
Et voyans leur dire, & qu'ilz affermoient n'y
avoir autre passage, ne voulut ledit Capitain
passer outre iusques à avoir veu la reste & cô
te de vers le Nort, qu'il avoit obmis à voi
depuis la baye sainct Laurent pour aller voi
la terre du Su, pour voir s'il y avoit aucun
passage.

Commencement du Saguenay & de terre habitée.

Cuivre.

Entrée de la riviere de Canada large de trente lieuës.

Fleuve merveilleux duquel on ne sçait l'origine.



etour du Capitaine Iacques Quartier vers la Baye sainct Laurent: Hippopotames: Continuation du voyage dans la grande riviere de Canada, *iusques à la riviere de* Saguenay, *qui sont cent lieuës.*

CHAP. VIII.

LE Mercredi dixhuitiéme jour d'Aoust ledit Capitaine fit retourner les navires en arriere, & mettre le Cap à l'autre bord, & rangeames ladite côte du Nort, *Retour vers la bende du Nort.* ui git Nordest & Suroüest, faisant vn demi c, qui est vne terre fort haute, non tant come celle du Su, & arrivames le Ieudi à sept ɛs moult hautes, que nous nommames *Les s rondes*, qui sont à environ quarante lieuës *Les 7. iles rondes.* ɛs terres du Su, & s'avancent hors à la mer ɔis ou quatre lieuës: le travers desquelles y vn commencement de basses terres pleines : beaux arbres, lesquelles terres nous rangames le Vendredi avec noz barques: le trars desquelles y a plusieurs bancs de sablon us de deux lieuës à la mer fort dangereux, squels demeurent de basse mer: & au bout celles basses terres (qui contiennent envin dix lieuës) y a vne riviere d'eau douce sor- *Riviere de Chischedec.* nte à la mer, tellement qu'à plus d'vne lieuë

de terre elle eſt auſſi douce qu'eau de fon taine. Nous entrames en ladite riviere ave noz barques, & ne trouvames à l'entrée qu brasse & demie. Il y a dedans ladite rivier plusieurs poiſſons qui ont forme de chevaux lesquels vont à la terre de nuit, & de jour à l mer ainſi qu'il nous fut dit par noz deux Sau vages: & de cesdits poiſſons vimes grād nom bre dedans ladite riviere [*laquelle eſt appellée au iourd'huy Chiſchedec d'vn nom de l'impoſition de Sauvages.*]

Hippopotames, au Cheuaux de riviere.

Le lendemain vingt-vniéme jour dudi mois au matin à l'aube du jour fimes voile, & porter le long de ladite côte tant que nous eu mes conoiſſance de la reſte d'icelle côte d Nort que n'avions veu, & de l'ile de l'Aſſum ption que nous avions eſté querir au partir d ladite terre : & lors que nons fumes certair que ladite côte eſtoit rangée, & qu'il n'y avo nul paſſage, retournames à noz navires q eſtoient esdites ſept iles, où il y a bonne rade à dix-huit & à vingt braſſes, & ſablon: auqu lieu avōs eſté ſans pouvoir ſortir, ni faire vo les pour la cauſe des bruines & vens cōtraire iuſques au vingt-quatrieme dudit mois, qu nous appareillames, & avons eſté par la m chemin faiſans iuſques au vingt-neufiéme d dit mois, que ſommes arrivez à vn hable de côte du Su, qui eſt environ quatre-ving lieuës deſdites ſept iles, lequel eſt le travers d trois iles petites, qui ſont par le parmi d fleuve, & environ le mi-chemin deſdites ile

& ledit hable, devers le Nort, y a vne fort grande riviere, qui est entre les hautes & basses terres, laquelle fait plusieurs bancs à la mer à plus de trois lieuës, qui est vn païs fort dangereux, & sonne de deux brasses & moins, & a la choiste d'iceux bancs trouverés vingt-cinq & trente brasses bort à bort. Toute cette côte du Nort git Nor-nordest, & Su-suroüest.

Cette riviere est appellée Mãtanne au discours du sieur Châplein.

Le hable devant-dit où posames, qui est à la terre du Su est hable de marée, & de peu de valeur. Nous les nõmames *Les ileaux sainct Iean*, par-ce que nous y entrames le iour de la Decollation dudit sainct. Et auparavant quatrier audit hable y a vne ile à l'Est d'iceluy environ cinq lieuës; où il n'y a point de passage entre terre & elle que par bateaux. Ledit hable des Ileaux sainct Iean asseche toutes les marées, & y marine l'eau de deux brasses. Le meilleur lieu à mettre navires est vers le Su d'vn petit ilot qui est au parmi dudit hable bort audit ilot.

Les ileaux sainct Iean.

Nous appareillames dudit hable le premier iour de Septembre pour aller vers *Canada*. Et environ quinze lieuës dudit hable à l'Ouest-Suroüest y a trois iles au parmi dudit fleuve, le travers desquelles y a vne riviere fort profonde & courante, qui est la riviere & chemin du royaume & terre du *Saguenay*, ainsi que nous a esté dit par nos hommes du païs de *Canada*: & est icelle riviere entre hautes montagnes de pierre nue,

Riviere de Saguenay.

Voyez le chapitre suivant & le 22.

Beaux arbres sur rochers.

ſans y avoir que peu de terre, & nonobſtant croit grande quantité d'arbres, & de pluſieur ſortes, qui croiſſent ſur ladite pierre nue, comme ſur bonne terre. De ſorte que nous y avō veu telle arbre ſuffiſant à maſter navire d trente tonneaux auſſi vert qu'il eſt poſſible lequel eſtoit ſus vn roc, ſans y avoir aucun ſaveur de terre.

Ces barques ſont petits canots, ou navicules faits décorce.

A l'entrée d'icelle riviere trouvames quatre barques de *Canada*, qui eſtoient là venue pour faire pecheries de loups-marins, & autres poiſſons. Et nous eſtans poſez dedans ladite riviere, vindrent deux deſdites barque vers noz navires, leſquelles venoient en vne peur & crainte, de ſorte qu'il en reſſortit vne & l'autre approcha ſi pres, qu'ilz peurent entendre l'vn de noz Sauvages, qui ſe nomma & fit ſa conoiſſance, & les fit venir ſeurement à bord.

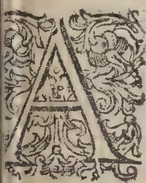
A bord, c'eſt à dire dans le navire.

Or maintenant laiſſons le Capitaine Iacques Quartier deviſer avec ſes Sauvages au Port de la riviere de *Saguenay*, qui eſt *Tadouſſa* & allons au devant du ſieur Champlein, lequel nous avons ci deſſus laiſſé à *Anticoſti* (qui eſt l'ile de l'Aſſumption) car il nous décrira le dit Port de *Tadouſſac*, & la riviere de *Saguenay* ſelon le raport des hommes du païs, au par deſſus de ce qu'il a veu : voire encore nous dira-il la reception que leur aurōt fait les Sauvages à leur arrivée. Voici donc comme i continue le diſcours que nous avons laiſſé au chapitre ſixieme.

Voyage

Voyage du sieur Champlein depuis Anticosti, *jusques à* Tadoussac: *Description de Gachepé, riviere de* Mantanne, *port de* Tadoussac, *baye des Moruës, Ile percée, Baye de Chaleur: Remarques des lieux, iles, ports, bayes, sables, rochers, & rivieres qui sont à la bende du Nort en allant à la riviere de* Saguenay: *Description du Port de* Tadoussac, *& de ladite riviere de* Saguenay.

CHAP. IX.



PRES avoir decouvert *Anticosti*, le lendemain nous eumes conoissance de *Gachepé* terre fort haute. C'est vne baye du côté du Su, laquelle contient quelques sept ou it lieuës de long, & à son entrée qua- lieuës de large. Là y a vne riviere qui va elques trente lieuës dans les terres. Ici est ommencement de la grande riviere de *Ca-a*, sur laquelle à la bende du Su il y a la rire *Mantanne*, laquelle va quelques dix-t lieuës dans les terres. Elle est petite & a xante lieuës dudit *Gachepé*. Mais les Sauva- estans au bout d'icelle portẽt leurs canots i sont petitz bateaux d'écorce) environ lieuë par terre, & se viennent rendre en la e de Chaleur; par où ilz font de grands

C'est l'ile de l'Assumptiõ.

Mãtanne.

voyages. De ladite riviere de *Mantanne* o
Le Pic. vient vers le Pic où il y a vingt lieuës : & de l
en traversant la riviere on viēt à *Tadoussac*, d'o
Tadoussac il y a quinze lieuës. C'est le chemin que nou
suivimes en allant. Mais comme nous eume
là sejourné quelque temps, & apres que nou
fumes allé au Saut de ladite grande riviere d
Canada, nous retournames quelque nombr
de *Tadoussac* à *Gachepé*, & de là nous allames
Bayes des Moruës. la *Baye des Moruës*, laquelle peut tenir quel
ques trois lieües de long, & autant de large
Ile percée. son entrée : Puis vimmes à l'*Ile percée*, qui e
comme vn rocher fort haut élevé des deu
cótez, où il y a vn trou par où les chaloupes &
bateaux peuvent passer de haute mer, & d
basse mer on peut aller de la grand' terre à la
dite ile, qui n'en est qu'à quatre ou cinq cen
pas. Et à l'environ d'icelle y a vne autre ile dit
Ile de Bonavēture. l'*Ile de Bonaventure*, & peut tenir de long de
mie-lieüe : En tous tous lesquels lieux se fa
grande pecherie de poisson sec & verd. E
passé ladite Ile percée on vient à ladite Bay
Baye de Chaleur. de Chaleur, qui va comme à l'Ouest-Suroüe
quelques quatre-vingtz lieües dans les terre
contenant de large en son entrée quelque
quinze lieües. Et disent les Sauvages qu'e
icelle Baye il y a vne riviere qui va quelque
vingt-lieües dans les terres, au bout dequo
est vn lac qui peut tenir quelques vingt lieües
auquel il y a fort peu d'eau, & qu'en eté il asse
che: auquel ilz trouvent (environ vn pié dan
la terre) vne maniere de metal, qui ressembl

l'argent, & qu'en vn autre lieu proche dudit
ıc il y a vne mine de cuivre. Ayant trouvé
eux que nous cherchions à l'Ile percée, nous
etournames derechef à *Tadoussac*. Mais côme
ous fumes à quelques trois lieües du Cap
Evéque nous fumes côtrariez d'vne tour- *Tourmête*
nête laquelle dura deux iours, qui nous fit re-
cher dedans vne grande ance en attendant
beau temps. Le lendemain nous en parti-
es & fumes encores contrariez d'vne autre *Autre tourmête.*
urmente: Ne voulans relacher, & pensans
igner chemin nous fumes à la côte du
ort le vingt-huitiéme jour de Iuillet mouïl- *Côte du Nort où nous relachames.*
l'ancre à vne ance qui est fort mauvaise, à-
use des bãcs de rochers qu'il y a. Cette ance
par les cinquãte-vniéme degré & quelques
inutes. Le lẽdemain nous vimmes mouïller
cre proche d'vne riviere qui s'appelle *sainte*
arguerite, où il y a de pleine mer quelque *De la riviere sainte Marguerite.*
ois brasses d'eau, & brasse & demie de basse
er; elle va assez avant. A ce que i'ay veu dãs
re du côté de l'Est, il y a vn saut d'eau qui
tre dans ladite riviere, & vient de quelque
quante ou soixante brasses de haut, d'où
ocedé la plus grand' part de l'eau qui des-
nd dedans: A son entrée il y a vn banc de
le, où il peut avoir de basse eau demie
isse. Toute la côte du côté de l'Est est sa- *Côte sablõneuse.*
mouvant, où il y a vne pointe à quel-
e demie lieuë de ladite riviere, qui
nce vne demie lieuë en la mer: & du
é de l'Ouest, il y a vne petite ile: cedit

Terres mauuaises. lieu & par les cinquante degrez. Toute ces terres sont tres-mauvaises remplies d sapins : la terre est quelque peu haute, mai non tant que celle du Su. A quelques troi *Riviere.* lieuës de là nous passames proche d'vne autr riviere laquelle sembloit estre fort grand barrée neantmoins la pluspart de rochers : *D'vne pointe qui avance à la mer.* quelques huit lieuës de là il y a vne point qui avance vne lieuë & demie à la mer, où n'y a que brasse & demie d'eau : Passé cett pointe il s'en trouve vne autre à quelque qu *D'vne autre painte.* tre lieuës où il y a assez d'eau : Toute cette cô te est terre basse & sablonneuse. A quelqu *D'vne bõne ance où il peut quantité de vaisseaux.* quatre lieuës de là il y a vne ance où entre vr riviere, il y peut aller beaucoup de vaisseau du coté de l'Ovest, c'est vne pointe bas qui avance environ d'vne lieuë en la mer. faut renger la terre de l'Est comme de tro cens pas pour pouuoir entrer dedans : Voila meilleur port qui est en toute la côte du No mais il y fait fort dangereux y aller pour l basses, & bancs de sable qu'il y a en la pluspa de la côte pres de deux lieuës à la mer. C trouve à quelque six lieuës de là vne baye, *Baye.* il y a vne ile de sable. Toute ladite baye est fo baturiere, si ce n'est du côté de l'Est, où il pe avoir quelque quatre brasses d'eau : dans le c nal qui entre dans ladite baye à quelque qu tre lieuës de là, il y a vne belle ance où ent *Ance.* vne riviere : Toute cette côte est basse & *Côte sablõneuse.* blonneuse, il y descend vn saut d'eau qui grand. A quelques cinq lieuës de là il y a v

pointe qui avance environ demie lieüe en la
ner où il y a vne ance, & d'vne pointe à l'au-
:re y a trois lieües; mais ce n'est que battures
où il y a peu d'eau. A quelques deux lieües il y
ı vne plage où il y a vn bon port, & vne pe-
ite riviere, où il y a trois iles, & où des vais-
eaux se pourroiēt mettre à l'abry. A quelques
rois lieües de là il y a vne pointe de sable qui
dvance environ vne lieuë, où au bout il y a
n petit ilet. Puis allāt à Lesquemin vous ren- *De deux*
ontrez deux petites iles basses, & vn petit *iles.*
ocher à terre. Cesdites iles sont environ à de-
nie lieuë de Lesquemin, qui est vn fort mau- *Port de*
ais port, entourné de rochers, & asseche de *Lesque-*
asse mer, & faut variser pour entrer dedans *min.*
u derriere d'vne petite pointe de rocher, où
n'y peut qu'vn vaisseau: Vn peu plus haut, il
a vne riviere qui va quelque peu dans les *Riviere.*
:rres: c'est le lieu où les Basques font la peche
es baleines. Pour dire verité le port ne vaut
ı tout rien. Nous vimmes de là audit port *Arrivée à*
: *Tadoussac*. Toutes cesdites terres ci dessus *Tadoussac*
nt basses à la côte, & dans les terres fort
utes. Elles ne sont si plaisantes ny fertiles
ıe celles du Su, bien qu'elles soient plus
ısses.

Ayans mouïllé l'ancre devant le port de
dou∬ac à nôtre premiere arrivée, nous entra-
es dedans ledit port le vingt-sixiéme jour
: May. Il est fait comme vne ance, gisant à *Riviere*
ntrée de la riviere de *Saguenay*, en laquelle *de Sa-*
y a vn courant d'eau & marée fort étrange, *guenay.*

pour sa vitesse & profondité, où quelquefois il vient des vẽts impetueux, lesquels amenent avec eux de grandes froidures. L'on tient que ladite riviere a quelques quarante cinq ou cinquante lieuës jusques au premier saut, & viẽt du côté du Nort-noroüest. Ledit port de *Tadoussac* est petit, où il ne pourroit que dix ou douze vaisseaux: mais il y a de l'eau assez à Est à l'abry de ladite riviere de *Saguenay* le long d'vne petite mõtagne qui est préque coupée de la mer: le reste ce sont montagnes hautes élevées, où il y a peu de terre, sinon rochers & sables remplis de bois de pins, ciprez, sapins, boulles, & quelques manieres d'arbres de peu: il y a vn petit étang proche dudit port renfermé de montagnes couverte de bois. A l'entrée dudit port il y a deux pointes, l'vne du côté d'Ouest contenant vne lieuë en mer, qui s'appelle la pointe de sainct Matthieu; & l'autre du côté de Suest, contenãt vn quart de lieuë, qui s'appelle la pointe de tous les diables, les vens du Su & Su-suest & Su-suroüest, frappent dedans ledit port. Mais de la pointe de sainct Matthieu jusques à ladite pointe de tous les diables, il y a pres d'vne lieuë: l'vne & l'autre pointe asseche de basse mer.

Riviere des Saguenay. Voyez ci dessous au chap. 22. le rapport d'Iacques Quartier.

Quant à la riviere de Saguenay elle est tresbelle, & a vne profondeur incroyable. Elle procede selon que i'ay entendu d'vn lieu fort haut, d'où d'escend vn torrent d'eau d'vne grande impetuosité; mais l'eau qui en vient n'est point capable de faire vn tel fleuve cõme cestui-là, & faut qu'il y ait d'autres rivieres qu

'y dechargent: & y a depuis le premier ſaut,
uſques au port de Tadouſſac (qui eſt l'entrée
e ladite riviere du Saguenay) quelques qua-
ante ou cinquante lieuës, & vne bonne lieuë
& demie de large au plus, & vn quart au plus
troit, qui fait qu'il y a grand courand d'eau:
oute la terre que i'ay veu, ce ne ſont que mõ-
agnes de rochers la plus part, couvertes de
ois de ſapins, cyprez, & boulles, terre fort
mal-plaiſante, où ie n'ay point trouué vne
lieuë de terre plaine, tant d'vn côté que d'au-
tre. Il y a quelques montagnes de ſable & iles
n ladite riviere, qui ſont hautes élevées. En
n ce ſont de vrais deſerts habitables tant ſeu-
ment aux animaux & oyſeaux; car ie vous
ſeure qu'allant chaſſer par les lieux qui me
mbloient les plus plaiſans, ie ne trou-
ay rien qui ſoit, ſinon de petits oyſeaux qui
nt comme roſſignols, & hirondelles, leſ-
uels y viennent en été: car autrement ie croy
u'il n'y en a point, à-cauſe de l'exceſſif froid
u'il y fait, cette riviere venant de devers le
oroueſt. Les Sauvages me firent rapport,
u'ayant paſſé le premier ſaut, d'où vient ce
rrent d'eau, ilz paſſent huit autres ſauts, &
is vont vne journée ſans en trouver aucun,
is paſſent autres dix ſauts, & viennent de-
ns vn lac, où ilz ſont deux iours à rapaſſer:
en chaque jour ilz peuuent faire à leur aiſe
elques douze à quinze lieuës. Audit bout
lac il y a des peuples qui ſont cabãnez: puis
entre dans trois autres rivieres, quelques

Terres de mõtagnes de rochers mal plaiſantes.

Rapport que l'on m'a fait du commencemẽt de la riviere de Saguenay

trois ou quatre journées dans chacune, où au bout desdites rivieres,il y a deux ou trois manieres de lacs, d'où prend sa source le *Saguenay*, de laquelle source jusques audit port de *Tadoussac*, il y a dix journées de leurs Canots. Au bord desdites rivieres il y a quantité de cabannes,où il vient d'autres nations du côté du Nort, troquer avec les Montagnés des peaux de castor & martre, avec autres marchandises que donnent les vaisseaux François ausdits Mõtagnez. Lesdits Sauvages du Nort disent,qu'ils voient vne mer qui est salée.

Bonne reception faite aux François par le grand Sagamo des Sauvages de Canada: Leurs festins & dãses; La guerre qu'ils ont avec les Iroquois; La façõ & dequoy sont faits leurs Canots & Cabannes: Avec la descriptiõ de la pointe de sainct Matthieu.

CHAP. X.


LE vingt-septiéme d'Auril nous fumes trouver les Sauvages à la pointe de sainct Matthieu qui est à vne lieüe de *Tadoussac*, avec les deux Sauvages que mena le sieur du Pont de Honfleur, pour faire le rapport de ce qu'ils avoient veu en France, & de la bonne reception que leur avoit fait le Roy. Ayans mis pié à terres nous fumes

à la cabanne de leur grand *Sagamo* , qui s'appelle *Anadabiyou*, où nous le trouvames avec quelques quatre-vingts ou cent de ses cōpagnons qui faisoient *Tabagie* (qui veut dire festin) lequel nous receut fort bien selon la coutume du païs, & nous fit assoir apres lui, & tous les Sauvages arāgez les vns aupres des autres des deux côtez de ladite cabanne. L'vn des Sauvages que nous avions amené commença à faire sa harangue, de la bonne reception que leur avoit fait le Roy, & le bon traitement qu'ils avoient receu en France, & qu'ils s'asseurassent que sadite Majesté leur vouloient du bien, & desiroit peupler leur terre, & faire paix avec leurs ennemis (qui sont les Iroquois) ou leur envoyer des forces pour les veincre : en leur contant aussi les beaux chateaux, palais, maisons, & peuples qu'ils avoient veu, & nôtre façon de vivre. Il fut entendu avec vn silence si grand, qu'il ne se peut dire de plus. Or apres qu'il eut achevé sa harangue, ledit grand *Sagamo Anadabiyou*, l'ayant attentivement ouï, il commença à prendre du petun, & en donner audit sieur du Pont, & à moy, & à quelques autres *Sagamos* qui estoient aupres de lui. Ayant bien petuné, il commença à faire sa harangue à tous, parlant posément, s'arrétant quelquefois vn peu, & puis reprenant sa parole, en leur disant : Que veritablement ils devoient estre fort contens d'avoir sadite Majesté pour grād ami. Ilz répondirent tous d'vne voix, *ho, ho, ho*,

François bien receus par les Sauvages.

Harāgue de l'vn des Sauvages que nous avions amenez.

Harāgue du grand Sagamo.

qui eſt à dire, *ouï, ouï*. Lui continuant toujours ſadite harangue, dit : Qu'il eſtoit fort aiſe que ſadite Majeſté peuplat leur terre, & fit la guerre à leurs ennemis, qu'il n'y avoit nation au monde à qui ils vouluſſent plus de bien qu'aux François. En fin il leur fit entendre à tous le bien & vtilité qu'ilz pourroient recevoir de ſadite Majeſté. Apres qu'il eut achevé ſa harangue, nous ſortimes de ſa Cabanne, & eux commencerent à faire leur *Tabagie*, ou feſtin, qu'ilz font avec des chairs d'Orignac, qui eſt comme Bœuf, d'Ours, de Loup-marins & Caſtors, qui ſont les viandes les plus ordinaires qu'ils ont, & du gibier en quantité. Ils avoient huit ou dix chaudieres pleines de viandes au milieu de ladite Cabanne, & eſtoient eloignées les vnes des autres quelque ſix pas, & chacune ha ſon feu. Ilz ſont aſſis des deux côtez (comme j'ay dit ci deſſus) avec chacun ſon écuelle d'écorce d'arbre : & lors que la viande eſt cuite, il y en a vn qui fait les partages à chacun dans leſdites écuelles, où ilz mangent fort ſallement : car quand ils ont les mains graſſes, ils les frottent à leurs cheveux faute de ſerviettes, ou bien au poil de leurs chiens, dont ils ont quantité pour la chaſſe. Premier que leur viande fut cuite, il y en eut vn qui ſe leva, & print vn chien, & ſ'en alla ſauter autour deſdites chaudieres d'vn bout de la Cabanne à l'autre : Eſtant devant le grand *Sagamo*, il jetta ſon chien à terre de force, & puis tous d'vne voix ſ'écrierent *ho*,

Feſtin des Sauvages.

Comme ils font cuire leurs viandes.

Mangent fort ſallement.

Sauvages danſent autour des chaudieres.

,*ho:* ce qu'ayant fait, ſ'en alla aſſeoir à ſa pla-
:. En méme inſtant, vn autre ſe leva, & fit le
mblable, continuant toujours, juſques à ce
ue la viande fut cuite. Or apres avoir ache-
é leur *Tabagie*, ilz commencerent à dançer,
n prenant les tétes de leurs ennemis, qui leur
endoiét par derriere. En ſigne de rejouïſſan-
:,il y en a vn ou deux qui chantent en accor-
ant leur voix par la meſure de leurs mains
u'ils frappent ſur leurs genoux, puis ils ſ'arré-
nt quelquefois, en ſ'eſcrians, *ho, ho, ho*, & re-
ommencent à dançer en ſoufflant comme
n homme qui eſt hors d'haleine. Ilz faiſoient
ette rejouïſſance pour la victoire par eux ob-
enuë ſur les Iroquois, dont ils en avoient tué
uelque cent, auſquels ilz couperent les tétes,
u'ils avoient avec eux pour leur ceremonie.
s eſtoient trois nations quand ils furent à la
uerre, les Etechemins, Algoumequins, &
Iontagnés, au nombre de mille, qui allerent
ire la guerre auſdits Iroquois qu'ils rencon-
erent à l'entrée de la riviere deſdits Iroquois,
: en aſsómerent vne cétaine. La guerre qu'ils
ont, n'eſt que par ſurpriſes, car autrement ils
uroient peur, & craignent trop leſdits Iro-
uois, qui ſont en plus grand nombre que leſ-
its Montagnés, Etechemins, & Algoume-
uins. Le vingt-huitiéme jour dudit mois ils
vindrent cabanner audit port de *Tadouſſac*,
ù eſtoit nôtre vaiſſeau. A la pointe du jour,
urdit grand *Sagamo* ſortit de ſa Cabanne,
lant autour de toutes les autres Cabannes,

Victoire obtenue ſur les Iroquois.

Trois nations de Sauvages, Etechemins, Algoumequins, & Montagnés.

Délogement des Sauvages de la pointe

en criant à haute voix, qu'ilz eussent à déloger pour aller à Tadoussac, où estoient leurs bons amis. Tout aussi-tot vn chacun d'eux deffit sa cabanne, en moins d'vn rien, & ledit grand Capitaine le premier commença à prendre son Canot, & le porter à la mer, où il embarqua sa femme & ses enfans, & quantité de fourrures, & se mirent ainsi pres de deux cens Canots, qui vont étrangement: car encore que nôtre Chaloupe fut bien armée, si alloient-ilz plus vite que nous. Il n'y a que deux personnes qui travaillent à la nage, l'homme & la femme: Leurs Canots ont quelques huit ou neuf pas de long, & large comme d'vn pas, ou pas & demi par le milieu, & vont tousjours en amoindrissant par les deux bouts. Ilz sont fort sujets à tourner si on ne les sçait bien gouverner, car ilz sont faits d'écorce d'arbre appellé Boule, renforcez par le dedans de petis cercles de bois bien & proprement faits: & sont si legers, qu'vn homme en porte vn aisément; & chacun Canot peut porter la pesanteur d'vne pipe: Quand ils veulent traverser la terre pour aller à quelque riviere où ils ont affaire, ilz les portent avec eux. Leurs Cabannes sont basses, faites comme des tentes couvertes de ladite écorce d'arbre, & laissent tout le haut découvert comme d'vn pied, d'où le jour vient, & font plusieurs feux droit au milieu de leur Cabanne, où ilz sont quelquefois dix ménages ensemble. Ilz couchent sur des peaux les vns parmi les autres, les chiens avec

de (aincts) Matth. pour venir à Tadoussac voir les François.

Que c'est, & comment sont faits les Canots des Sauvages.

Cabãnes des Sauvages, de quoy, & comment sont faites.

ux. Ils estoient au nombre de mille person-
es, tant hommes que femmes & enfans. Le
ieu de la pointe sainct Matthieu, où ils
stoient premierement cabannez, est assez
laisant, ils estoient au bas d'vn petit côtau
lein d'arbres de sapins & cyprés. A ladite
ointe il y a vne petite place vnie qui décou-
re de fort loin; & au dessus dudit côtau est
ne terre vnie, cōtenant vne lieuë de long, &
lemie de large, couverte d'arbres. La terre est
ort sablonneuse, où il y a de bons paturages.
Tout le reste ce ne sont que montagnes de
ochers fort mauvais: la mer bat autour dudit
ôtau qui asseche pres d'vne grande demie
ieuë de basse eau.

Descriptiō de la pointe de sainct Matthieu.

La rejouïssance que font les Sauvages apres qu'ils ont eu victoire sur leurs ennemis; Leurs humeurs: Endurent la faim: Sont malicieux; Leur croyance & faulses opinions. Que leurs devins parlent visiblement aux diables.

CHAP. XI.

LE dix-neufiéme jour de Iuin les Sauvages commencerent à se rejouïr tous ensemble & faire leur *Tabagie*, comme ay dit ci dessus, & danser, pour ladite victoire u'ils avoient obtenuë contre leurs ennemis. Or apres avoir fait bonne chere, les Algou-

Rejouissance que les Sauvages firent de la victoire qu'ils avoient obtenuë sur leurs ennemis les Yroquois.

mequins, vne des trois nations, sortirent de leurs Cabannes, & se retirerent à-part dans vne place publique, firent arranger toutes leurs femmes & filles les vnes pres des autres, & eux se mirent derriere chantans tous d'vne voix comme j'ay dit ci devant. Aussi-tot toutes les femmes & filles commencerent à quitter leurs robbes de peaux, & se mirent toutes nuës montrans leur nature, neantmoins parée de Matachia, qui sont patenôtres & cordons entre-lassez faits de poil de Porc-épic, qu'ils teindent de diverses couleurs. Apres avoir achevé leurs chants, ilz dirent tous d'vne voix, *ho, ho, ho*. A méme instant toutes les femmes & filles se couvrirent de leurs robbes (car elles les jettent à leurs piés) & s'arrétérét quelque peu: & puis aussi-tot recommençans à chanter elles laisserent aller leurs robbes cóme auparavant. Ilz ne bougent d'vn lieu en dançant, & font quelques gestes & mouvemens du corps, levans vn pied, & puis l'autre, en frappant contre terre. Or en faisant cette danse, le *Sagamo* des Algoumequins qui s'appelle *Besoüat*, estoit assis devant lesdites femmes & filles, au milieu de deux batons, où estoient les tétes de leurs ennemis penduës: quelquefois il se levoit & s'en alloit haráguant & disant aux Montagnés & Etechemins, voyez comme nous-nous rejouïssons de la victoire que nous avons obtenuë de nos ennemis, il faut que vous en faciés autant, afin que nous soyons contens: puis tous ensemble

Danses & chansons des femmes Sauvages

Sagamo des Algoumequins

disoient, *ho, ho, ho.* Retourné qu'il fut en sa place, le grand *Sagamo* avec tous ses compagnons dépouillerent leurs robbes estans tous nuds (hors-mis leur nature qui est couverte d'vne petite peau) & prindrent chacun ce que bon leur sembla, comme matachia, haches, espées, chauderons, graisses, chair d'Orignac, Loup-marin: bref chacun avoit vn present qu'ils allerent donner aux Algoumequins. Apres toutes ces ceremonies la danse cessa, & lesdits Algoumequins hommes & femmes emporterent leurs presens à leurs Cabannes. Ilz firent encores mettre deux hommes de chacune nation des plus dispos qu'ilz firent courir & celui qui fut le plus vite à la course eut vn present.

Present des Montagnés & Etechemins.

Tous ces peuples sont tous d'vne humeur assez joyeuse, ils rient le plus souvent, toutefois ils sont quelque peu Saturniens; Ilz parlent fort posément, comme se voulans bien faire entendre, & s'arrétent aussi-tot en songeant vne grande espace de temps, puis reprennent leur parole. Ils vsent bien souvent de cette façon de faire parmi leurs harangues au conseil, où il n'y a que les plus principaux, qui sont les anciens. Les femmes & enfans n'y assistent point.

Humeurs des Sauvages.

Tous ces peuples patissent tant quelquefois, qu'ilz sont préque contraints de se manger les vns les autres pour les grādes froidures & neiges: car les animaux & gibier dequoy

Les Sauvages endurent la faim.

ilz vivent se retirent aux païs plus chauts. Ie tiens que qui leur montreroit à vivre & ensei- gner le labourage des terres, & autres choses, ilz l'apprendroient fort bien; car je vous asseu- re qu'il s'en trouve assez qui ont bon juge- ment, & répondent assez bien à propos sur ce que l'on leur pourroit demander. Ils ont vne méchanceté en eux, qui est, vser de vengeance & estre grands menteurs, gens en qui il ne fait pas trop bon s'asseurer, sinon qu'avec raison & la force à la main; promettent assez & tien- nent peu.

Malice des Sauvages.

Ce sont la plusspart gens qui n'ont point de loy, selon que j'ay peu voir & m'informer au- dit grand *Sagamo*, lequel me dit: Qu'ils croy- oient veritablement qu'il y a vn Dieu qui a creé toutes choses. Et lors je lui dis, Puis qu'ils croient à vn seul Dieu: Comment est-ce qu'il les avoit mis au monde, & d'où ils estoient venus? Il me répondit, Apres que Dieu eut fait toutes choses, il print quantité de fleches, & les mit en terre, d'où sortit hommes & fem- mes, qui ont multiplié au monde jusques à present, & sont venus de cette façon. Ie lui répondis que ce qu'il disoit estoit faux: mais que veritablement il y avoit vn seul Dieu, qui avoit crée toutes choses, en la terre, & aux cieux. Voyant toutes ces choses si parfaites, sans qu'il eust personne qui gouvernat en ce monde, il print du limon de la terre, & en crea Adam nôtre premier pere: & comme il sommeilloit, Dieu print vne de ses cottes, & en form

Croyance des Sauvages & leur foy.

en forma Eve, qu'il lui dōna pour compagne, & que c'estoit la verité qu'eux & nous estions venus de cette façon, & non de fleches comme ilz croyent. Il ne me dit rien, sinon: Qu'il voüoit plustot ce que je lui disois, que ce qu'il me disoit. Ie lui demanday aussi, s'il ne croyoit point qu'il y eust vn autre qu'vn seul Dieu, il me dit, que leur croyance estoit: Qu'il y avoit vn seul Dieu, vn Fils, vne Mere, & le Soleil, qui estoient quatre. Neantmoins que Dieu estoit par dessus tous; mais que le Fils estoit bon & le Soleil, à-cause du bien qu'ilz recevoient: Mais la Mere ne valoit rien, & les mangeoit; & que le Pere n'estoit pas trop bon. Ie lui remontray son erreur selon nôtre Foy, enquoy il adjouta quelque peu de creance. Ie lui demanday s'ils n'avoient point veu, ni ouï dire à leurs ancestres que Dieu fust venu au monde: il me dit, Qu'il ne l'avoit point veu: mais qu'anciennement il y eut cinq hommes qui s'en allerent vers le Soleil couchant, lesquels rencontrerent Dieu, qui leur demanda, Où allez-vous? Ilz dirent, Nous allons chercher nôtre vie: Dieu leur répondit, Vous la trouverez ici. Ilz passerent plus outre, sans faire état de ce que Dieu leur avoit dit, lequel print vne pierre, & en toucha deux, qui furent transmuez en pierre: Et dit derechef aux trois autres, Où allez-vous? & ilz respondirent comme à la premiere fois: & Dieu leur dit derechef, Ne passez plus outre, vous la trouverez ici: Et voyans qu'il ne leur

Croyent vn Dieu, vn Fils, vne Mere, & le Soleil.

De cinq hommes que les Sauvages croyēt avoir veu Dieu.

venoit rien, ilz passerent outre ; & Dieu pri
deux batons & il en toucha les deux premier
qui furent transmuez en batons, & le cinqui
me s'arréta, ne voulant passer plus outre : l
Dieu lui demanda derechef, Où vas-tu ?
vois chercher ma vie, Demeure, & tu la tro
veras : Il demeura sans passer plus outre,
Dieu lui donna de la viande, & en mange
Apres avoir fait bonne chere, il retourna av
les autres Sauvages, & leur raconta tout
que dessus. Il me dit aussi, Qu'vne autrefoi
y avoit vn homme qui avoit quantité de *T*
bac (qui est vne herbe dequoy ilz prennent
fumée) & que Dieu vint à cet homme, &
demanda où estoit son petunoir, l'hom
print son petunoir, & le donna à Dieu, qui
tuna beaucoup. Apres avoir bien petuné, DI
rompit ledit petunoir en plusieurs pieces,
l'homme lui demãda, Pourquoy as-tu rom
mon petunoir, & tu vois bien que je n'en
point d'autre? Et Dieu en print vn qu'il avo
& le lui donna, lui disant : en voila vn que
te donne, porte-le à ton grand *Sagamo*, qu'il
garde, & s'il le garde bien, il ne mãquera po
de chose quelconque, ni tous ses compagn
ledit homme print le petunoir, qu'il donn
son grand *Sagamo*, lequel tandis qu'il l'eut,
Sauvages ne manquerent de rien du mon
Mais que du depuis ledit *Sagamo* avoit per
ce petunoir, qui est l'occasion de la grande
mine qu'ils ont quelquefois parmi eux. Je
demãdai s'il croioit tout cela, Il me dit qu'o

D'vn autre hõme que les Sauvages croient avoir parlé à Dieu.

& que c'estoit verité. Or je croy que voila pourquoy ilz disent que Dieu n'est pas trop bon. Mais je lui repliquay & lui dis, Que Dieu estoit tout bon, & que sans doute c'estoit le diable qui s'estoit montré à ces hommes-là, & que s'ilz croioient comme nous en Dieu, ilz ne manqueroient de ce qu'ils auroient besoin. Que le Soleil qu'ils voyoient, la Lune & les Etoilles avoient esté creés de ce grand Dieu, qui a fait le ciel & la terre, & n'ont nulle puissance que celle que Dieu leur a donnée: Que nous croyons en ce grand Dieu, qui par sa bonté nous avoit envoyé son cher Fils, lequel conceu du sainct Esprit, print chair humaine dans le ventre virginal de la Vierge Marie, ayant esté trente-trois ans en terre, faisant vne infinité de miracles, ressuscitant les morts, guerissant les malades, chassant les diables, illuminant les aveugles, enseignant aux hommes la volonté de Dieu son Pere, pour le servir, honorer & adorer, a épandu son sang, & souffert mort & passion pour nous & pour noz pechez, & rachetté le genre humain, estant enseveli & ressuscité, descendu aux enfers, & monté au ciel, où il est assis à la dextre de Dieu son Pere, que c'estoit là la croiãce de tous les Chrétiẽs, qui croyent au Pere, au Fils, & au sainct Esprit, qui ne sont pourtãt trois Dieux, ains vn méme, & vn seul Dieu, & vne Trinité, en laquelle il n'y a point de plustot, où d'apres, rien de plus grãd ne plus petit. Que la Vierge Marie mere du

Ie ne croy point que cette Theologie se puisse expliquer à ces peuples: quād même on sçauroit parfaitement leur langue.

Fils de Dieu, & tous les hommes & femmes qui ont vécu en ce monde, faisans les commandemens de Dieu, & enduré martyre pour son nom, & qui par la permission de Dieu ont fait des miracles, & sont saincts au ciel en son Paradis, prient tous pour nous cette grande Majesté divine, de nous pardonner noz fautes & noz pechez que nous faisons contre sa loy & ses commandemens: Et ainsi par les prieres des saincts au ciel, & par noz prieres que nous faisons à sa divine Majesté, il nous donne ce que nous avons besoin, & le diable n'a nulle puissance sur nous: & ne nous peut faire de mal. Que s'ils avoient cette croyance ilz seroient comme nous, que le diable ne leur pourroit plus faire de mal, & ne mãqueroient de ce qu'ils auroient besoin. Alors ledit *Sagamo* me dit, qu'il avoüoit ce que je disois. Ie lui demanday de quelle ceremonie ils vsoient à prier leur Dieu: Il me dit, Qu'ilz n'vsoient point autrement de ceremonies, sinon qu'vn chacun prioit en son cœur comme il vouloit. Voila pourquoy je croy qu'il n'y a aucune loy parmi eux, ne sçavent que c'est d'adorer & prier Dieu, & vivent la pluspart comme bétes brutes, & croy que promptement ils seroient reduits bons Chrétiens si l'on habitoit leurs terres, ce qu'ilz desiroient la pluspart. Ils ont parmi eux quelques Sauvages qu'ils appellent *Pilotoua*, qui parlent au diable visiblement, & leur dit ce qu'il faut qu'ilz facent, tant pour la guerre que pour autres

Quels Sauvages parlent au diable.

choses, & que s'il leur commandoit qu'ils allassent mettre en execution quelque entreprise, ou tuer vn François, ou vn autre de leur nation, ils obeïroient aussi-tot à son commandement. Aussi ilz croient que tous les songes qu'ilz font sont veritables; & de fait, il en a beaucoup qui disent avoir veu & songé choses qui aviennent ou aviendront: Mais pour en parler avec verité, ce sont visions du diable, qui les trompe & seduit. *Sauvages croyent fermement aux songes.*

Comme le Capitaine Iacques Quartier part de la riviere de Saguenay *pour chercher vn port, & s'arréte à saincte Croix: Poissons inconeus: Grandes Tortuës: Ile aux Coudres: Ile d'Orleans: Rapport de la terre du païs: Accueil des François par les Sauvages: Harangue des Capitaines Sauvages.*

CHAP. XII.

LAISSONS maintenant le sieur Châplein faire la *Tabagie*, c'est à dire bâquet, & discourir de la Theologie avec les *Sagamos Anadabijou*, & *BeZoüat*, & allôs prendre le Capitaine Iacques Quartier, lequel nous veut mener à-mont la riviere de *Canada* jusques à saincte Croix lieu de sa retraite, où nous verrons quelle chere on lui fit, & ce qui lui avint parmi ces peuples nou-

veaux (j'enten nouveaux, parce qu'avant lui jamais aucun n'estoit entré seulement en cette riviere) Voici donc comme il poursuit.

Comme Iacques Quartier part de la riviere de Saguenay Iles dangereuses.

Le deuxiéme jour de Septembre nous sortimes hors de ladite riviere pour faire le chemin vers *Canada*, & trouvames la marée fort courante & dangereuse, pource que devers le Su de ladite riviere y a deux iles à l'entour desquelles à plus de trois lieuës n'y a que deux ou trois brasses semées de groz perrons comme tonneaux & pipes, & les marées decevantes par entre lesdites iles: de sorte que cuidames y perdre nôtre gallion, sinon le secours de noz barques, & à la choiste desdits plateis (*c'est à dire, à la cheute desdits rochers*) y a de profond trente brasses & plus. Passé ladite riviere de *Saguenay*, & lesdites iles environ cinq lieuës vers le Suroüest y a vne autre ile vers le Nort, aux côtez de laquelle y a de moult hautes terres, le travers desquelles cuidames poser l'ancre pour estaller l'Ebe, & n'y peumes trouver le fond à six-vingts brasses à vn trait d'arc de terre: (*chose étrange, car là l'eau commence à estre douce à six vingts lieues de l'entrée de la riviere*) de sorte que fumes contraints de retourner vers ladite ile, où posames à trente-cinq brasses & beau fond.

Ebe est quand la mer pert & se retire.

Estaller l'Ebe est ietter l'ancre, attendant que la mer soit basse.

Merveilleuse profondeur de riviere.

Le lendemain au matin fimes voiles, & appareillames pour passer outre, & eumes conoissance d'vne sorte de poissons, desquels il n'est memoire d'homme avoir veu, ni ouï. Lesdits poissons sont aussi gros comme

Poissons inconeus.

Moroux, ſans avoir aucun eſtoc, & ſont aſſez faits par le corps & téte de la façon d'vn levrier, auſſi blancs comme neige, ſans aucune tache, & y en a moult grand nombre dedans ledit fleuve, qui vivent entre la mer & l'eau douce. Les gens du païs les nomment *Adhothuis*, & nous ont dit qu'ilz ſont fort bons à manger, & ſi nous ont affermé n'y en avoir en tout ledit fleuve ni païs qu'en cet endroit.

Adhothuis poiſſon.

Le ſixiéme jour dudit mois avec bon vent fimes courir à-mont ledit fleuve environ quinze lieuës, & vimmes poſer à vne ile qui eſt bort à la terre du Nort, laquelle fait vne petite baye & couche de terre, à laquelle y a vn nombre ineſtimable de grandes tortuës, qui ſont les environs d'icelle ile. Pareillement par ceux du païs ſe fait és environs d'icelle ile grande pecherie des *Adhothuis* ci devant écrits. Il y a auſſi grand courant és environs de ladite ile, comme devant Bourdeaux, de flot & ebe. Icelle ile contient environ trois lieuës de long, & deux de large, & eſt vne fort bonne terre & graſſe, pleine de beaux & grands arbres de pluſieurs ſortes: & entre autres y a pluſieurs Coudres franches que trouvames fort chargez de noizilles auſſi groſſes & de meilleure ſaveur que les nôtres, mais vn peu plus dures. Et par ce la nommames *l'Ile és Coudres.*

Nombre ineſtimable de grandes tortues.

Flot, c'eſt quand la mer vient & remõte en deſſus, Ebe quãd elle ſe retire.

L'ile és Coudres.

Le ſeptiéme jour dudit mois jour de nôtre Dame, apres avoir ouï la Meſſe, nous partimes

de ladite ile pour aller à-mont ledit fleuve, & vimmes à quatorze iles qui estoiēt distātes de ladite ile és Coudres de sept à huit lieuës, qui est le cōmencement de la terre & province de *Canada*: desquelles y en a vne grande environ dix lieuës de long, & cinq de large, où il y a gens demourans qui font grande pecherie de tous les poissons qui sont dans ledit fleuve selon les saisons, dequoy sera fait ci-apres mention. Nous estans posez & à l'ancre entre icelle grande ile & la terre du Nort, fumes à terre & portames les deux hommes que nous aviōs prins le precedent voyage (*sur ce ie m'étonne comme le precedent voyage finit vn peu plus loin que le Cap de Montmorenci, & n'est fait mention de ceci*) & trouvames plusieurs gens du païs, lesquels commencerent à fuïr, & ne voulurent approcher jusques à ce que lesdits deux hommes commencerent à parler & leur dire qu'ils estoient *Taiguragni* & *Domagaya*: & lors qu'ils eurent conoissance d'eux, cōmencerent à faire grand' chere dansans & faisans plusieurs cerimonies, & vindrēt partie des principaux à noz bateaux, lesquels nous apporterent force anguilles, & autres poissons, avec deux ou trois charges de gros mil, qui est le pain duquel ils vivent en ladite terre, & plusieurs gros melōs. Et icelle journée vindrent à noz navires plusieurs barques dudit païs, chargées de gens tāt hommes que femmes pour faire chere à noz deux hōmes, lesquels furent tous bien receuz par ledit Capitaine qui les fétoya de ce qu'il

Commencement de la terre de Canada.

Cette ile est ores dite l'ile d'Orleans.

Pain des Canadiēs.

Mil.

Melons.

peut. Et pour faire ſa conoiſſance leur donna aucuns petits preſens de peu de valeur, deſquels ſe contenterent fort.

Le lendemain le Seigneur de *Canada* nommé *Donnacona* en nom, & l'appellant pour Seigneur *Agouhanna*, vint avec deux barques acompagné de pluſieurs gens devant noz naires, puis en fit retirer en arriere dix, & vint eulement avec deux à bord deſdites navires ccompagné de ſeze hommes: & cõmença edit *Agohanna* le travers de plus petit de noz nauires à faire vne predication & prechement leur mode en demenant ſon corps & memres d'vne merveilleuſe ſorte, qui eſt vne ceimonie de joye & aſſeurance. Et lors qu'il fut rrivé à la nef generale où eſtoient leſditz *Taiuragny*, & *Domagaya*, parla ledit ſeigneur à ux, & eux à lui, & lui commencerent à coner ce qu'ils avoient veu en France, & le bon aitement qui leur avoit eſté fait, dequoy fut dit ſeigneur fort joyeux, & pria le Capitaine e luy bailler ſes bras pour les baiſer & accolr, qui eſt leur mode de faire chere en ladite rre. Et lors ledit Capitaine entra dedans la arque dudit *Agouhanna*, & commanda qu'õ pportaſt pain & vin pour faire boire & maner ledit Seigneur & ſa bende. Ce qui fut fait. equoy furent fort contens: & pour lors ne t autre preſent fait audit eigneur, attendant eu & temps. Apres leſquelles choſes faites ſe epartirent les vns des autres, & prindrent ongé, & ſe retira ledit *Agouhanna* à ſes bar-

Agouhãna nom de Seigneur, ou Capitaine

Harãgue du Agouhanna de Canada.

Baiſers des bras, & accollemens.

ques, pour soy retirer & aller en son lieu. Et pareillement ledit Capitaine fit appreter noz barques pour passer outre, & aller à-mont ledit fleuve avec le flot pour chercher hable & lieu de sauveté, pour mettre les navires, & fumes outre ledit fleuve environ dix lieuës cottoyans ladite ile, & au bout d'icelle trouvames vn affourc d'eaux fort beau & plaisant, auquel lieu y a vne petite riviere, & hable de basre marinant de deux à trois brasses, que trouvames lieu à nous propice pour mettre nosdites navires à sauveté. Nous nommames ledit lieu SAINCTE CROIX, par ce que ledit jour y arrivames. Aupres d'iceluy lieu y a vn peuple dont est Seigneur ledit *Donnacona*, & y est sa demeurance, lequel se nomme *Stadaconé*, qui est aussi bonne terre qu'il soit possible de voir & bien fructiferante, pleine de moult beaux arbres de la nature & sorte de France, comme Chenes, Ormes, Fraines, Noyers, Pruniers, Ifs, Cedres, Vignes, Aubépines, qui portent fruit aussi gros que prunes de Damas, & autres arbres, souz lesquels croit d'aussi bon Chanvre que celui de France, lequel vient sans semēce ni labour. Apres avoir visité ledit lieu, & trouvé estre convenable se retira ledit Capitaine & les autres dedans les barques pour retourner aux navires. Et ainsi que sortimes hors ladite riviere, trouvames au devant de nous l'vn des seigneurs dudit peuple de *Stadaconé* accompagné de plusieurs gens tant hommes que femmes, lequel

Hable de barre &c. c'est à dire Havre qui asseche de basse mer, & y a de deux à trois brasses d'eau de haute mer.

Saincte Croix, où hiverna Iacques Quartier.

Arbres de de la terre de saincte Croix.

Chanvre.

seigneur commença à faire vn prechement à la façon & mode du païs, qui est est de joye & asseurance, & les femmes dansoient & chantoient sans cesse estans en l'eau jusques és genoux. Le Capitaine voyant leur bonne amour & bon vouloir, fit approcher la barque où il estoit, & leur donna des couteaux & petites patenotres de verre, dequoy menerent vne merveilleuse joye : de sorte que nous estans departis d'avec eux, distans d'vne lieuë ou environ, les oyons chanter, danser, & mener féte de nótre venuë.

Harãgue d'vn autre Capitaine Canadois.

Retour du Capitaine Iacques Quartier à l'ile d'Orleans, par lui nommée l'Ile de Bacchus, *& ce qu'il y trouva : Balizes fichées au port saincte Croix : Forme d'alliance : Navire mis à sec pour hiverner : Sauvages ne trouvent bon que le Capitaine aille en* Hochelaga : *Etonnement d'iceux au bourdonnement des Canons.*

CHAP. XIII.

LA saison s'avançoit des-ja fort & pressoit le Capitaine Iacques Quartier de chercher vne retraite avant l'hiver, ce qui le faisoit háter, se trouvant en païs inconeu, où jamais aucun Chrétien n'avoit esté : puis il vouloit voir vne fin

à la découverte de cette grande riviere de *Canada*, dans laquelle jamais noz mariniers n'estoient entrez, cuidans (à-cause de son incroyable largeur) que ce fust vn golfe: & pour ce ledit Capitaine Quartier ne s'arréta gueres ni en la riviere de *Saguenay*, ni és iles aux Coudres & d'Orleans (ainsi s'appelle aujourd'huy celle où il mit à terre les deux Sauvages qu'il avoit r'amené de France) Il passa donc chemin sans perdre temps, & ayant rencontré vn lieu assez commode pour loger ses navires (ainsi que nous avons n'a gueres veu) il delibera de s'y arreter. Et ayant laissé sesditz navires en ladite ile d'Orleans il les retourna querir, comme nous verrons par la suite de son histoire, laquelle il continue ainsi:

Aprés que nous fumes arrivez avec les barques ausditz navires, & retournez de la riviere Saincte Croix, le Capitaine commanda appréter lesdites barques pour aller à terre à ladite ile voir les arbres (qui sembloient à voir fort beaux) & la nature de la terre d'icelle. Ce qui fut fait. Et estant à ladite ile, la trouvames pleine de fort beaux arbres, cóme Chenes, Ormes, Pins, Cedres, & autres bois de la sorte des nôtres, & pareillement y trouvames force vignes, ce que n'avions veu par ci devant en toute la terre. Et pource la nommames *l'Ile de Bacchus*: Icelle ile tient de longueur environ douze lieuës: & est moult belle terre & vnie, pleine de bois, sans y avoir aucun labourage, fors qu'il y a petites maisons,

Arbres de l'Ile d'Orleans.

Ile d'Orleans dite par Iacques Quartier l'Ile de Bacchus.

où ilz font pecherie, comme par ci devant est fait mention.

Le lendemain partimes auec nosdits navires pour les mener audit lieu de saincte Croix, & y arrivames le lendemain quatorzieme dudit mois; & vindrent au devant de nous lesditz *Donnacona*, *Taguragni*, & *Domagaya*, avec vingt-cinq barques chargées de gens, lesquels venoient du lieu d'où estions partis, & alloiét audit *Stadaconé* où est leur demeurance: & vindrent tous à noz navires faisans plusieurs signes de joye, fors les deux hommes qu'aviōs apporté, sçavoir *Taguragni* & *Domagaya*, lesquels estoient tout changez de propos & de courage, & ne voulurent entrer dans nosdits navires, nonobstant qu'ils en fussent plusieurs fois priez: dequoy eumes aucune deffiance. Le Capitaine leur demanda s'ilz vouloient aller (comme ilz luy avoient promis) auec luy à *Hochelaga*: & ilz répondirent qu'ouy, & qu'ils estoient deliberez d'y aller: & alors chacun se retira.

Et le lendemain quinzieme dudit mois le Capitaine accompagné de plusieurs de ses gens fut à terre pour faire planter balises & merches, pour plus seurement mettre les navires à seureté. Auquel lieu trouvames & se tendirent au devant de nous grand nombre des gens du païs: & entre autres lesditz *Donnacona*, noz deux hommes, & leur bende, lesquelz se tindrent à-part sous vne pointe de terre, qui est sur le bort dudit fleuve, sans

Esportes de mer où n'y a gueres de profondeur. plante des balises & remarques pour la cōduite des vaisseaux.

qu'aucun d'eux vintenviron nous, comme les autres qui n'estoient de leur bende faisoient. Et apres que ledit Capitaine fut averti qu'ils y estoient, commanda à partie de ses gens aller avec lui, & furent vers eux sous ladite pointe, & trouverent ledit *Donnacona*, *Taiguragni*, *Domagaya*, & autres. Et apres s'estre entre-saluez, s'avança ledit *Taiguragni* de parler, & dit au Capitaine que ledit seigneur *Donnacona* estoit marri dont ledit Capitaine & ses gens, portoient tant de batons de guerre, parce que de leur part n'en portoient nulz. A quoy répondit le Capitaine que pour sa marrisson ne laisseroit à les porter, & que c'estoit la coutume de France, & qu'il le sçavoit bien. Mais pour toutes les paroles ne laisserent lesditz Capitaine & *Donnacona* de faire grand' chere ensemble. Et lors apperceumes que tout ce que disoit ledit *Taiguragni* ne venoit que de lui & son compagnon. Car avant departir dudit lieu firent vne asseurance ledit Capitaine & seigneur de sorte merveilleuse. Car tout le peuple dudit *Donnacona* ensemblement jetterent & firẽt trois cris à pleine voix, que c'estoit chose horrible à ouïr. Et à tant prindrent congé les vns des autres, & nous retirames à bord pour icelui jour.

Sauvages fachez de ce que les François portent armes.

Alliance avec vn Capitaine Sauvage.

Le lendemain sezieme dudit mois nous mimes noz deux plus grandes navires dedans ledit hable & riviere, où il y a de pleine mer trois brasses, & de basse eau demie brasse, & fut laissé le gallion dedans la rade pour me-

Cheval mis en l'étable pour reposer l'hiver.

ner à *Hochelaga*. Et tout incontinent que lesditz navires furent audit hable & à sec, se trouvérent devant lesditz navires lesditz *Donnacona*, *Taiguragni*, & *Domagaya*, auec plus de cinq cés persõnes tant hõmes, femmes, qu'enfans. Et entra ledit seigneur auec dix ou douze autres des plus grandz personnages, lesquelz furent par ledit Capitaine, & autres, fétoyez & receuz selon leur état, & leur furent donnez aucuns petitz presens : & fut par *Taiguragni* dit audit Capitaine que ledit seigneur estoit marri dont il alloit à *Hochelaga*, & que ledit seigneur ne vouloit point que lui qui parloit allat avec lui, comme il avoit promis, parce que la riviere ne valoit rien (*c'est une façon de parler des Sauvages, pour dire qu'elle est dangereuse, comme de verité elle est, passé le lieu de saincte Croix*) A quoy fit réponse ledit Capitaine, que pour tout ce ne laisseroit y aller s'il lui estoit possible, parce qu'il avoit commandement du Roy son maistre d'aller au plus avant qu'il lui seroit possible : mais si ledit *Taiguragni* y vouloit aller, cõme il avoit promis qu'on luy feroit present dequoy il seroit content, & grand' chere, & qu'ilz ne feroient seulement qu'aller voir *Hochelaga*, puis retourner. A quoy répondit ledit *Taiguragni* qu'il n'iroit point. Lors se retirerent en leurs maisons.

Hochelaga est le païs au Nord de la grande riviere à l'endroit du Saut.

Le lendemain dixseptiéme dudit mois ledit *Donnacona*, & les autres revindrent cõme devant, & apporterẽt force anguilles & autres

poiſſons, duquel ſe fait grande pecherie audit fleuve, comme ſera ci apres dit. Et lors qu'ilz furent arrivez devant noſditz navires, ilz cõmencerent à danſer & chanter comme ils avoient de coutume. Et apres qu'ils eurent ce fait, fit ledit *Donnacona* mettre tous ſes gens d'vn côté, & fit vn cerne ſur le ſablon, & y fit mettre ledit Capitaine, & ſes gens, puis commença vne grande harangue tenant vne fille d'environ de l'aage de dix ans en l'vne de ſes mains, puis la vint preſenter audit Capitaine, & lors toutes les gens dudit ſeigneur ſe prindrent à faire trois cris en ſigne de joye & alliance, puis derechef preſenta deux petits garçons de moindre aage l'vn apres l'autre, deſquelz firent tels cris & cerimonies que que devant. Duquel preſent fut ledit ſeigneur par ledit Capitaine remercié. Et lors *Taiguragni* dit audit Capitaine que la fille eſtoit la propre fille de la ſœur dudit ſeigneur, & l'vn des garçons frere de luy qui parloit: & qu'on les luy donnoit ſur l'intention qu'il n'allat point à *Hochelaga*. Lequel Capitaine répondit que ſi on les luy avoit donné ſur cette intention, qu'on les reprint, & que pour rien il ne laiſſeroit à aller audit *Hochelaga*, par-ce qu'il avoit commandement de ce faire. Sur leſquelles paroles *Domagaya* compagnon dudit *Taiguragni* dit audit Capitaine que ledit ſieur luy avoit donné leſdits enfans pour bon amour, & en ſigne d'aſſeurance, & qu'il eſtoit content d'aller avec ledit Capitaine à *Hochelaga*: dequoy eurent

Harãgue d'vn Capitaine Sauvage, & forme d'alliance avec les François.

urent grosses paroles lesditz *Taiguragni* & *Do-*
magaya. Dont apperceumes que ledit *Taigura-*
ni ne valoit riens, & qu'il ne songeoit que
rahison, tant par ce, qu'autres mauvais tours
ue lui avions veu faire. Et sur ce ledit Capi-
ine fit mettre lesdits enfans dedans les navi-
es, & apporter deux epées, vn grand bassin
airain, plain, & vn ouvré à laver les mains,
en fit present audit *Donnacona*, qui fort s'en
ontenta, & remercia ledit Capitaine, & cõ-
anda à tous ses gens chanter & danser : &
ia le Capitaine faire tirer vne piece d'artille-
e, parce que *Taiguragni*, & *Domagaya* lui en
oient fait féte, & aussi que jamais n'en
oient veu ni ouï. Lequel Capitaine répon-
t qu'il en estoit content, & commanda tirer
e douzaine de barges avec leurs boulets le
vers du bois qui estoit joignant lesditz na-
es & hommes Sauvages; dequoy furent
as si étonnez qu'ilz pensoient que le ciel
t cheu sur eux, & se prindrent à hurler &
cher si tresfort, qu'il sembloit qu'enfer y
t vüidé. Et auparavant qu'ilz se retirassent
it *Taiguragni* fit dire par interposées per-
nes que les compagnons du gallion, les-
els estoient en la rade, avoient tué deux de
rs gens de coups d'artillerie, dont se retire-
nt tous si à grand háte qu'il sembloit que les
ulussions tuer. Ce qui ne se trouva verité:
durant ledit jour ne fut dudit gallion tirée
llerie.

Sauvage malicieux.

Chanter & danser façon de remercier entre les Sauvages.

Etonnement des Sauvages aux coups de Canós, ou Barges.

Ruse inepte des Sauvages pour détourner Capitaine Iacques Quartier du voyage Hochelaga: Cõme ilz figurent le diabl Depart du sieur Champlein de Tadouss pour aller à Saincte Croix : Nature rapport du païs : Ile d'Orleans : Kebe *Diamans audit* Kebec: *Riviere de* B tiscan.

CHAP. XIV.



IE ne trouve point en tout discours le sujet pourquoy Sauvages de *Canada* habitu prés saincte Croix ne voulo point que le Capitaine Qu tier allat en *Hochelaga* qui est vers le Saut d grande riviere. Neantmoins ie pense que stoient leurs ennemis, & pour-ce n'avoi point ce voyage aggreable : ou bien ilz c gnoient que ledit Capitaine ne les abandõn & allat demeurer en *Hochelaga.* Et pour voyãs que pour leurs beaux yeux icelui Ca taine ne vouloit point differer son entrepr ilz s'aviserét d'vne ruse grossiere (de verité) vers nous, qui sommes armez du bouclier la Foy, mais qui n'est point impertinente en eux & leurs semblables. Voici donc ce l'Autheur en dit.

Le dix-huictiéme jour dudit mois de Septembre pour nous cuider toujours empécher d'aller à *Hochelaga*, songerent vne grãde finesse, qui fut telle: Ilz firent habiller trois hommes en la façon de trois diables, lesquels estoient vétuz de peaux de chiens noirs & blancs, & avoient cornes aussi longues que le bras, & estoient peints par le visage de noir cõme charbon: & les firent mettre dãs vne de eurs barques à nótre non sceu. Puis vindrent vec leur bende, cõme avoient de coutume, upres de noz navires, & se tindrent dedans bois sans apparoitre environ deux heures tendãs que l'heure & marée fut venuë pour rrivée de ladite barque: à laquelle heure rtirent tous, & se presenterent devant nos-tz navires, sans eux approcher ainsi qu'ilz uloient faire. Et commença *Taiguragni* à sa-er le Capitaine, lequel lui demanda s'il vou-it avoir le bateau. A quoy lui répondit ledit *iguragni* que non pour l'heure, mais que ntot il entreroit dedans lesditz navires. Et continent arriva ladite barque, où estoient ditz trois hommes apparoissans estre trois bles, ayans de grãdes cornes sur leurs tétes, faisoit celui du milieu, en venant, vn mer-illeux sermõ, & passerent le long de noz na-es avec leurdite barque, sans aucunement rner leur veuë vers nous, & allerẽt assener dõner en terre auec leurdite barque, & tout ontinẽt ledit *Dõnacona* & ses gẽs prindrẽt la- barque & lesditz hõmes lesquels s'estoiẽt

Ruses des Sauvages pour empecher le voyage en Hochelaga.

Sauvages figurent le diable comme on fait par deça.

laiſſé cheoir au fond d'icelle, comme gen
morts, & porterent le tout enſemble dans l
bois, qui eſtoit diſtant deſditz navires d'v
jet de pierre, & ne demeura vne ſeule perſon
que tous ne ſe retiraſſent dedans ledit bois. E
eux eſtans retirez commencerent vne predi
cation & prechement que nous oyons de no
navires, qui dura environ demie heure. Apr
laquelle ſortirent ledit *Taiguragni* & *Domaga*
dudit bois marchans vers nous ayãs les mai
jointes & leurs chapeaux ſouz leurs coude
faiſans vne grande admiration. Et commé
ledit *Taiguragni* à dire & proferer par trois fo
Ieſus, Ieſus, Ieſus, levant les yeux vers le ci
Il avoit appris cette façõ de parler en Frãce. Puis *Domagaya* cõmença à dire, Ieſus Mar
Iacques Quartier, regardant le ciel cõme l'a
tre. Et le Capitaine voyant leurs mines & c
rimonies leur commença à demander qu'i
avoit, & que c'eſtoit qui eſtoit ſurvenu
nouveau; leſquels rẽpõdirent qu'il y avoit
piteuſes nouvelles, en diſant, Nenni eſt-il b
[c'eſt à dire qu'elle ne ſont point bõnes] E
Capitaine leur demãda derechef que c'eſt
Dieu des Canadẽs Et ilz lui dirent que leur dieu nommé *Cud-agni* avoit parlé à *Hochelaga*, & que les tr
hommes devant-dits eſtoient venus de pa
leur annoncer les nouvelles, & qu'il y av
tant de glaces, & neges, qu'ilz mourroi
tous. Deſquelles paroles nous primmes to
rire, & leur dire que *Cudouagni* n'eſtoit q
ſot, & qu'il ne ſçavoit qu'il diſoit, & qu'il
diſſent à ſes meſſagers, & que Ieſus les ga

oit bien de froid s'ilz lui vouloient croire. Et ors ledit *Taiguragni* & ſon compagnon demanderent audit Capitaine ſ'il avoit parlé à eſus. Et il répondit que ſes Pretres y avoient arlé, & qu'il feroit beau temps. Dequoy remercierent fort ledit Capitaine, & ſ'en retourerent dedans le bois dire les nouvelles aux itres, leſquels ſortirẽt dudit bois tout inconnent feignans eſtre joyeux deſdites paroles. t pour mõtrer qu'ils en eſtoient ioyeux, tout icõtinent qu'ilz furent devãt les navires cõencerent d'vne commune voix à faire trois is & hurlemens, qui eſt leur ſigne de ioye, & prindrent à danſer & chãter cõme avoient e coutume. Mais par reſolution leſdits *Taiguragni* & *Domagaya* dirent audit Capitaine que dit *Donnacona* ne vouloit point que nul d'eux lât à *Hochelaga* auec lui ſ'il ne bailloit plege ui demourât à terre avec ledit *Donnacona*. A uoy leur répondit le Capitaine que ſ'ilz n'eoient deliberez y aller de bõ courage, qu'ilz emouraſſent, & que pour eux ne lairroient ettre peine à y aller.

Cris de ioye entre les Sauvages.

Sauvages demandẽt plege.

Or devant que nôtre Capitaine Iacques Quartier ſ'embarque pour faire ſon voyage, lons querir le ſieur Champlein, lequel nous vons laiſſé à *Tadouſſac* entretenant les Sauvaes de diſcours Theologiques. Nous le lairrõs n garniſon à Sainĉte Croix, tandis que ledit apitaine fera la decouverte de la grande riere juſques au Saut & à *Hochelaga*: & en veant paraventure remarquerõs-nous avec lui

quelques particularités que nous n'avons pas veuës. Car ie n'estime point qu'il ait peu fait d'avoir remarqué, & comme pontillé jusques aux petites roches & battures qui sont dans la riviere pour la seureté des navigans, & à fin qu'en moins de temps ilz puissent penetrer par tout, marchans souz cette conduite comme sur vn chemin tout fraye. Il dit donc:

Le Mercredi dixhuitiéme jour de Iuin nous partimes de *Tadoussac* pour aller au Saut. Nous passames prés d'vne ile qui s'appelle l'ile du Liévre qui peut estre à deux lieuës de la terre & bende du Nort, à quelques sept lieuës dudit Tadoussac, & à cinq lieuës de la terre du Su. De l'ile au Liévre nous rengeames la côte du Nort, environ demie lieuë, jusques à vne pointe qui avance à la mer, où il faut prendre plus au large: Ladite pointe est à vne lieuë d'vne ile qui s'appelle l'ile au Coudre qui peut tenir environ deux lieuës de large, & de ladite ile à la terre du Nort, il y a vne lieuë. Cette ile est quelque peu vnie, venant en amoindrissant par les deux bouts. Au bout de l'Oüest il y a des prairies & pointes de rochers qui avancent quelque peu dans la riviere. Elle est quelque peu aggreable pour les bois qui l'environnent. Il y a force ardoise, & y est la terre quelque peu graveleuse; au bout de laquelle il y a vn rocher qui avance à la mer environ demie lieuë. Nous passames au Nort de ladite ile, distante de l'ile au Lievre de douze lieuës.

L'ile au Coudre.

Le Ieudy ensuiuant nous en partimes, & vimmes mouïller l'ancre à vne ance dangereuse du côté du Nort, où il y a quelques prairies, & vne petite riviere, où les Sauvages abannent quelque-fois. Cedit iour rengeans oujours ladite côte du Nort, jusques à vn lieu où nous relachames pour les vens qui nous stoient contraires, où il y avoit force rochers & lieux fort dãgereux, nous fumes trois jours n attendant le beau temps. Toute cette côte n'est que montagnes tant du côté du Su, que du côté du Nort, la plus part ressemblant à celle du Saguenay,

Ance dãgereuse.

Côte dangereuse.

Le Dimanche vingt-deuxiéme jour dudit mois nous en partimes pour aller à l'ile d'Orleans, où il y a quantité d'iles à la bande du Su, lesquelles sont basses & couvertes d'arbres, semblans estre fort agreables, contenans (selon que i'ay peu iuger) les vnes deux lieuës, & vne liéuë, & autres demie: Autour de ces iles ce ne sont que ro... s & basses, fort dangereux à passer, & ... nt éloignez quelques deux lieuës de la grand' terre du Su. Et de là vimmes renger à l'ile d'Orleans du côté du Su. Elle est à vne lieuë de la terre du Nort, fort plaisante & vnie, contenant de long huit lieuës. Le côté de la terre du Su est terre basse, quelques deux lieuës avant en terre; lesdites terres commencent à estre basses à l'endroit de ladite ile, qui peut estre à deux lieuës de la terre du Su. A passer du côté du Nort, il y fait fort

Iles belles & dangereuses.

Ile d'Orleans.

dãgereux pour les bãcs de sable& rochers qu
sont entre ladite ile & la grand' terre, & asse
che préque toute de basse mer. Au bout de
ladite ile ie vis vn torrent d'eau qui débordoit
de dessus vne grande montagne de ladite ri-
viere de Canada, & dessus ladite mõtagne e
terre vnie & plaisante à voir, bien que dedan
lesdites terres l'on voit de hautes montagne
qui peuvent estre à quelques vingt ou vingt
cinq lieuës dans les terres, qui sont proche
du premier Saut du *Saguenay*. Nous vimme
mouïller l'ancre à *Kebec* qui est vn détroi
de ladite riviere de Canada, qui a quelqu
trois cés pas de large. Il y a à ce détroit du cô-
té du Nort vne montagne assez haute qui va
en abbaissant des deux côtez. Tout le reste e
païs vni & beau, où il y a de bõnes terres ple-
nes d'arbres comme chenes, cyprés, boulle
sapins, & trembles, & autres arbres fruitier
sauvages, & vignes: qui fait qu'à mon opinio
si elles estoient cultivées elles seroient bõ
comme les nôtres. Il y a le long de la côte du
dit *Kebec* des diamans dans des rochers d'a
doise, qui sont meilleurs que ceux d'Alençon
Dudit *Kebec* iusques à l'ile au Coudre il y
vingt-neuf lieuës.

Torrent d'eau.

Mõtagnes que l'on void estre loing.

Descriptiõ de Kebec.

Des diamans que lõ trouve à Kebec.

Le Lundi vingt-troisiéme dudit mois nou
partimes de *Kebec* où la riviere commence
s'élargir quelque-fois d'vne lieuë, puis d
lieuë & demie, ou deux lieuës au plus. Le pai
va de plus en plus en embellissant. Ce sõt tou
tes terres basses, sans rochers, que fort peu. L

Du païs qui est entre Kebec & saincte Croix.

ôté du Nort est rempli de rochers & bācs de
ble, il faut prēdre celui du Su, cōme d'vne de
ie lieuë loin de terre. Il y a quelques petites
vieres qui ne sont point navigables, si ce
est pour les Canots des Sauvages, ausquel-
s y a grande quantité de sauts. Nous vimmes
iouïller l'ancre jusques à saincte Croix, di- *Pointe de saincte Croix.*
ante de *Kebec* de quinze lieuës. C'est vne
ointe basse qui va en haussant des deux cô-
z: Le païs est beau & vni, & les terres meil-
ures qu'en lieu que j'eusse veu, avec quanti-
de bois: mais fort peu de sapins & cyprez.
s'y trouve en quantité de vignes, poires, *Fruits.*
oisettes, cerizes, grozelles rouges & vertes,
de certaines petites racines de la grosseur
vne petite noix, ressemblant au gout com-
e treffes, qui sont tres-bonnes roties &
ouïllies; Toute cette terre est noire, sans au-
ins rochers, sinon qu'il y a grande quantité
ırdoise: elle est fort tendre, & si elle estoit
en cultivée, elle seroit de bon rapport. Du
té du Nort il y a vne riviere qui s'appelle *Riviere qui s'appelle Batiscan.*
tiscan, qui va fort avant en terre, par où quel-
iefois les Algoumequins viennent: & vne
tre du méme côté à trois lieuës dudit sain-
e Croix sur le chemin de *Kebec*, qui est celle
fut Iacques Quartier au commencement
la découverture qu'il en fit, & ne passa
int plus outre.

Voyage du Capitaine Iacques Quartier *a* Hochelaga: *Nature & fruits du pays: Reception des François par les Sauvages: Abondance de vignes & raisins: Grand lac: Rats musquez: Arrivée en* Hochelaga: *Merveilleuse rejouyssance desdits Sauvages.*

CHAP. XV.

Horace en son art Poetique.



N Poëte Latin parlant des langues & dictions qui perissent bien souvent, & se remettent sus selon les humeurs & vsages des temps, dit fort bien

Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque

Ainsi est-il des faits de plusieurs personnages, desquels la memoire se pert bien souvent avec les hommes, & sont frustrez de la loüange qui leur appartient. Et pour n'aller chercher des exemples externes, le voyage de nôtre Capitaine Iacques Quartier depuis saincte Croix jusques au Saut de la grande riviere, estoit inconeu en ce temps ici, les ans & les hommes (car Belleforest n'en parle point) lui en avoient ravi la loüange, si bien que le sieur Chãplein pensoit estre le premier qui en avoit gaigné le pris. Mais il faut rendre à chacun ce qui lui appartient, & suivãt ce, dire que ledit Champlein a ignoré l'histoire du voyage dudit Iacques Quartier : Et neantmoins n

ſſe point d'eſtre loüable en ce qu'il a fait. aisje m'étonne que le ſieur du Pont Capiine hantant dés long-tẽps les Terres-neuves conducteur de la navigation dudit Chamein, lequel a eſté habitant de ſainct Malo, ait noré cela. Or pour ne nous amuſer, voici la ſcription du voyage dudit Quartier au ſſus du port de ſaincte Croix.

Debarquement de ſaincte Croix pour aller en Hochelaga.

Beauté du païs.

Vignes en abondance.

Le dixneufiéme jour de Septembre nous pareillames & fimes voile avec le gallion les deux barques pour aller avec la marée nont ledit fleuve, où trouvames à voir des ux côtez d'icelui les plus belles & meilleus terres qu'il ſoit poſſible de voir, auſſi vnies e l'eau, pleines des plus beaux arbres du onde, & tant de vignes chargées de raiſins long du fleuve, qu'il ſemble mieux qu'elles ayent eſté plantées de main d'hõme, qu'autement. Mais parce qu'elles ne ſont cultivées taillées, ne ſont leſdits raiſins ſi doux, ne ſi os comme les nôtres. Pareillement nous ouvames grand nombre de maiſons ſur la ve dudit fleuve, leſquelles ſont habitées de ns qui font grande pecherie de tous bons iſſons ſelon les ſaiſons. Et venoient en noz vires en auſſi grãd amour & privauté que ſi iſſions eſté du païs, nous apportans force iſſon, & de ce qu'ils avoient, pour avoir de ôtre marchandiſe, tendans les mains au ciel, iſans pluſieurs ceremonies & ſignes de joye. nous eſtans poſés environ à vingt-cinq uës de *Canada* à vn lieu nommé *Achelaci*,

Grande pecherie.

Careſſes du peuple Sauvage faites aux François.

qui est vn détroit dudit fleuve fort courant & dangereux tant de pierres, que d'autres choses. Là vindrent plusieurs barques à bord, & entre autres y vint vn grand seigneur du païs, lequel fit vn grand sermon en venant & arrivant à bord, montrant par signes evidens avec les mains & autres cerimonies, que ledit fleuve estoit vn peu pl'a-mőt fort dãgereux, nous avertissant de nous en donner garde. Et presenta celui seigneur au Capitaine deux de ses enfans à don, lequel print vne fille de l'âge d'environ huit à neuf ans, & refusa vn petit garçon de deux ou trois ans, parce qu'il estoit trop petit. Ledit Capitaine festiva ledit seigneur & sa bende de ce qu'il peut, & lui donna aucun petit present, duquel remercia ledit seigneur le Capitaine, puis s'en allerent à terre. Dempuis sont venuz celui seigneur & sa femme voir leur fille jusques à *Canada*, & apporter aucun petit present au Capitaine.

Abord: façon de parler signifiant dans le navire.

Dempuis le dit jour dix-neufiéme jusques au vingt-huitiéme dudit mois nous avons esté navigans à-mont ledit fleuve sans perdre heure ni jour, durant lequel temps avons veu & trouvé aussi beaucoup de païs & terres aussi vnies que l'on sçauroit desirer, pleines des plus beaux arbres du monde, sçavoir chenes, ormes, noyers, pins, cedres, pruches, fraines, bouls, sauls, oziers, & force vignes (qui est le meilleur) lesquels avoient si grande abondance de raisins, que les cõpagnons (*c'est à dire les matelots*) en venoient tout chargez à bord.

Abres du païs en allant à Hochelaga.

Quantité de vignes.

y a pareillement force gruës, cignes, outar-es, oyes, cannes, aloüettes, faisans, perdris, merles, mauvis, toutres, chardonnerets, se-ns, linottes, rossignols, & autres oiseaux, comme en France, & en grande abondance. *Oiseaux.*

Ledit vingt-huitiéme de Septembre nous arrivames à vn grand lac & plaine dudit fleu-e large d'environ cinq ou six lieuës, & dou-e de long. Et navigames ce jour à-mont ledit lac sãs trouver par tout icelui que deux brasses de parfond également sans hausser ni baisser. Et nous arrivans à l'vn des bouts dudit lac ne nous apparoissoit aucun passage, ni sortie, ains nous sembloit icelui estre tout clos, sans aucune riviere, & ne trouvames audit bout que brasse & demie, dont nous convint poser & mettre l'ancre hors, & aller chercher passa-ge avec noz barques, & trouvames qu'il y a quatre ou cinq rivieres toutes sortantes dudit fleuve en icelui lac, & venantes dudit *Hoche-laga.* Mais en icelles ainsi sortantes y a barres & traverses faites par le cours de l'eau où il n'y avoit pour lors qu'vne brasse de parfond, & lesdites barres passées y a quatre & cinq bras-ses, qui estoit le temps des plus petites eaux de l'année, ainsi que vimes par les flots desdites eaux qu'elles croissent de plus de deux brasses de pic. *Grand lac décrit par Chãplein ci dessous chap. 18.*

Toutes icelles rivieres circuissent & envi-ronnent cinq ou six belles iles qui font le bout d'icelui lac, puis se r'assemblent environ quinze lieuës à-mont toutes en vne. Celui *Cinq ou six iles au bout du lac.*

jour nous fumes à l'vne d'icelles, où trouvames cinq hommes qui prenoient des bétes sauvages, lesquels vindrent aussi privement à noz barques, que s'ils nous eussent veu toute leur vie, sans en avoir peur ni crainte. Et nosdites barques arrivées à terre, l'vn d'iceux hommes print ledit Capitaine entre ses bras, & le porta à terre ainsi qu'il eust fait vn enfant de six ans, tant estoit icelui homme fort & grād. Nous leur trouvames vn grād monceau de Rats sauvages qui vont en l'eau, & sont gros comme connils, & bons à merveilles à manger; desquels firent present audit Capitaine, qui leur donna des couteaux & patenôtres pour recompense. Nous leur demandames par signes si c'estoit le chemin de *Hochelaga*; & ilz nous montrerent qu'ouï: & qu'il y avoit encore trois journées à y aller.

Privauté de Sauvages.

Rats de riviere, dont les genitôires sont musquées cōme celles du Castor.

Le lendemain vingt-neufiéme de Septembre le Capitaine voyant qu'il n'estoit possible de pouvoir pour lors passer ledit gallion, fit avictuailler & accoutrer les barques, & mettre victuailles pour le plus de tēps qu'il fut possible, & que lesdites barques en peurent acuillir & se partant avec icelles accōpagné de partie des Gentils-hōmes, sçavoir de Claude du Pont-briand Echanson de Monseigneur le Dauphin, Charles de la Pommeraye, Iean Gouyon, & vingt-huit mariniers, y compris Macé Ialouber, & Guillaume le Breton, ayant la charge souz ledit Quartier des deux autres navires, pour aller à-mont ledit fleuve au plus

Vn gaillon ne peut aller avāt sortant du lac.

Nombre de ceux qui allerent en Hochelaga.

oin qu'il nous seroit possible. Et navigames le temps à gré jusques au deuxiéme jour l'Octobre, que nous arrivames à *Hochelaga*, qui est distant du lieu où estoit demeuré le gallion d'environ quarante-cinq lieuës.

Arrivée en Hochelaga.

Durant lequel temps, & chemin faisans, rouvames plusieurs gens du païs qui nous pportoient du poisson & autres victuailles, lansans & menans grand' joye de nôtre veuë. Et pour les attraire & tenir en amitié avec ous leur donnoit ledit Capitaine pour recompense des couteaux, patenôtres, & autres nenuës hardes, dequoy se contentoient fort. t nous arrivez audit *Hochelaga*, se rendirent u devant de nous plus de mille personnes ant hommes, femmes, qu'enfans, lesquels ous firent aussi bon recueil que jamais pere t à enfant, menans vne joye merveilleuse. Car les hommes en vne bende dançoient, & s femmes de leur part, & leurs enfans d'aue, lesquels nous apportoient force poisson, : de leur pain fait de gros mil, lequel ilz jetoient dedans nosdites barques, en sorte qu'il embloit qu'il tôbât de l'air. Voyât ce le Capiaine descēdant à terre accōpagné de plusieurs e ses gens, & si-tot qu'il fut descēdu, s'assemlerent tous sur lui, & sur les autres, en faisant ne chere inestimable : & apportoient les mmes leurs enfans à brassées pour les faire oucher audit Capitaine, & és autres qui toient en sa compagnie en faisant vne féte ui dura plus de demie heure. Et voyant

Grande retouyssance des Sauvages.

Pain des Sauvages.

ledit Capitaine leur largesse, & bon vouloir fit asseoir & ranger toutes les femmes, & leu donna certaines patenôtres d'étain, & autre menuës besongnes; & à partie des homme des couteaux. Puis se retira à bord desdite barques pour souper & passer la nuit: duran laquelle demeura icelui peuple sur le bor dudit fleuve, au plus prés desdites barques faisans toute nuit plusieurs feuz & danses, e disant à toutes heures *Aguiazé*, qui est leu dire de salut & joye.

Mot de salutation.

Comment le Capitaine & les Gentils-hommes de sa compagnie, avec ses mariniers bien armés & en bon ordre allerent à la ville de Hochelaga. *Situation du lieu: Fruits du païs: Batimens: & maniere de vivre des Sauvages.*

CHAP. XVI.



E lendemain au plus matin l Capitaine s'accoutra, & f mettre ses gens en ordre pou aller voir la ville & demou rance dudit peuple, & vn montagne qui est jacente à ladite ville, où a lerent avec ledit Capitaine les Gentils-hom mes, & vingt mariniers, & laissa le par su pour la garde des barques, & print tro homme

ommes de ladite ville de *Hochelaga* pour les
ıener & conduire audit lieu. Et nous estans *Chemin*
n chemin, le trouvames aussi battu qu'il *battu.*
ɔit possible de voir en la plus belle terre &
ıeilleure plaine : des chenes aussi beaux qu'il *Beaux*
ait en forest de France, souz lesquels estoit *chenes*
ɔute la terre couverte de glans. Et nous *porte-*
'ans fait environ lieuë & demie trouvames *glans.*
r le chemin l'vn des principaux seigneurs de
dite ville de *Hochelaga*, avec plusieurs per- *Seigneur*
nnes, lequel nous fit signe qu'il se falloit re- *ici, c'est*
ɔser audit lieu pres vn feu qu'ils avoient fait *Capitai-*
dit chemin. Et lors commença ledit sei- *ne.*
ıeur a faire vn sermon & prechement, *Harãguë*
mme ci devant est dit estre leur coutume *du Capi-*
faire joye & conoissance, en faisãt celui sei- *taine Sau-*
eur chere audit Capitaine & sa cõpagnie, le- *vage.*
el Capitaine lui dõna vne couple de haches
vne couple de couteaux, avec vne Croix &
nébrance du Crucifix qu'il lui fit baiser, &
ui pẽdit au col. Dequoy il rendit graces au-
Capitaine. Ce fait marchames plus outre,
environ demie lieuë de là cõmençames à
uver les terres labourées, & belles grandes *Campa-*
npagnes pleines de blé de leurs terres, qui *gnes la-*
comme mil de Bresil, aussi gros ou plus *bourées,*
: pois, duquel ils vivent ainsi que nous *& ense-*
ons de froment. Et au parmi d'icelles cam- *mencées.*
nes est située & assise ladite ville de *Ho-* *Ville de*
aga, prés & joignant vne montagne qui *Hochela-*
al'entour d'icelle, bien labourée & fort *ga.*
ile, de dessus laquelle on voit fort loin.

Mōt Royal pres Hochelaga. Nous nommames icelle montagne *le Mo[nt] Royal.* Ladite ville est toute ronde, & clo[se] de bois à trois rangs, en façon d'vne pyr[a]mide croisée par le haut, ayant la rengée d[e] parmi en façon de ligne perpendicula[ire,] puis rangée de bois couchez de long bi[en] joints & cousus à leur mode, & est de [la] hauteur d'environ deux lances. Et n'y a e[n] icelle ville qu'vne porte & entrée, qui ferm[e] à barres, sur laquelle & en plusieurs endroi[ts] de ladite closture y a manieres de galleries [&] echelles à y monter, lesquelles sont garni[es] de rochers & cailloux pour la garde & de[f]fense d'icelle. Il y a dans icelle ville envir[on] cinquante maisons longues d'environ ci[n]quante pas ou plus chacune, & douze o[u] quinze pas de large, toutes faites de bo[is] couvertes & garnies de grandes écorces [&] pelures desdits bois, aussi larges que tabl[es] bien cousuës artificiellement selon leur m[o]de: & par dedans icelles y a plusieurs ai[res] & chambres: & au milieu d'icelles maiso[ns] y a vne grande salle par terre où font leur f[eu] & vivent en communauté, puis se retire[nt] en leursdites chambres les hommes av[ec] leurs femmes & enfans, & pareillement o[nt] greniers au haut de leurs maisons où mette[nt] leur blé, duquel ilz font leur pain qu'ils a[p]pellent *Caraconni*, & le font en la manie[re] cy-apres. Ils ont des piles de bois, comm[e à] piler chanvre, & battent avec pilons de bo[is] ledit blé en poudre, puis l'amassent en pâ[te]

Etat de la ville de Hochelaga.

Maisons.

Communauté de vie.

Maniere de faire & cuire le pain entre les Sauvages.

& en font des tourteaux, qu'ilz mettent sur vne pierre chaude, puis le cœuvrent de cailloux chauds, & ainsi cuisent leur pain en lieu le four. Ilz font pareillement force potages dudit blé & de féves & pois, desquels ils ont assez : & aussi de gros concombres, & autres fruits. Ils ont aussi de grands vaisseaux comme tonnes en leurs maisons, où ilz mettent leur poisson, sçavoir anguilles & autres qui sechent à la fumée durant l'Eté, & en vivent en Hyver, & de e font vn grand amas, comme avons veu par experience. Tout leur vivre est sans ucun gout de sel, & couchent sur écorces le bois étenduës sur la terre, avec méhantes couvertures de peaux, dequoy ont leurs vétemens, sçavoir Loires, Biéres, Martres, Renars, Chats sauvages, Daims, Cerfs, & autres sauvagines; mais a plus grande part d'eux sont quasi tout uds.

Blé, féves, pois, concombres.

Provision pour l'Hyver.

Vétemēt.

La plus precieuse chose qu'ils ayent en ce monde est *Esurgni*, lequel est blanc, & le rennent audit fleuve en Cornibots en la naniere qui ensuit. Quand vn homme a desservi mort ou qu'ils ont prins aucuns nnemis à la guerre, ilz le tuent, puis l'inisent par les fesses & cuisses, & par les mbes, bras, & épaules à grandes taillades. Puis és lieux où est ledit *Esurgni* vallent ledit corps au fond de l'eau,

Esurgni. *Voyez au livre troisiéme, où est parlé des ornemens des Sauvages, qu'ils appellent Matachia.*

& le laissent dix ou douze heures, puis le retirent à-mont, & treuvent dedans lesdites tail-lades & incisions lesdits Cornibots, desquel ilz font des patenôtres, & de ce vsent comme nous faisons d'or & d'argent, & le tiennent la plus precieuse chose du monde. Il a la vertu d'étancher le sang des nazilles : car nous l'a-vons experimenté. Cedit peuple ne s'addon-ne qu'à labourage & pecherie pour vivre Car des biens de ce monde ne font compte par ce qu'ilz n'en ont conoissance, & qu'il ne bougent de leur pays, & ne sont ambula-toires comme ceux de *Canada* & du *Saguena* nonobstant que lesdits Canadiens leur soien sujets, avec huit ou neuf autres peuples qu sont sur ledit fleuve.

Peuples arretez, ambulatoires.

Arrivée du Capitaine Quartier à Hoche-laga : *Accueil & caresses à lui faite Malades lui sont apportez pour les tou-cher : Mont-Royal : Saut de la grande ri-viere de* Canada : *Etat de ladite rivie outre ledit Saut : Mines : Armures de bo duquel vsent certains peuples : Regret sa departie.*

CHAP. XVII.



INSI comme fumes arrivez aupr d'icelle ville se rendirent au devant nous grand nombre des habitans d'icelle, l

uels à leur façon de faire nous firent bon
ecueil, & par noz guides & conducteurs
umes menez au milieu d'icelle ville où il y a
ne place entre les maisons spacieuse d'vn jet
e pierre en quarré, ou environ, lesquels nous
rent signe que nous arretassions audit lieu:
e que fimes, & tout soudain s'assemblerent
outes les femmes & filles de ladite ville, dont
vne partie estoient chargées d'enfans entre
urs bras, qui nous vindrent baiser le visage,
as, & autres endroits de dessus le corps où
z pouvoient toucher, pleurans de joye de
ous voir, nous faisans la meilleure chere
u'il leur estoit possible en nous faisans
gnes qu'il nous pleust toucher leursdits
fans. Apres ces choses faites les hom-
es firent retirer les femmes, & s'assirent
r la terre à-l'entour de nous comme si
ussions voulu jouër vn mystere. Et tout
continent revindrent plusieurs femmes
ui apporterent chacune vne natte quarrée
façon de tapisserie, & les étendirent sur
terre au milieu de ladite place, & nous
ent mettre sus icelles. Apres lesquelles
oses ainsi faites, fut apporté par neuf
 dix hommes le Roy & seigneur du païs,
u'ils appellent en leur langue *Agohanna*,
quel estoit assis sus vne grande peau de
rf, & le vindrent poser dans ladite place
 lesdites nates prés du Capitaine, en fai-
ns signe que c'estoit leur seigneur. Celui

Arrivée à Hochelaga.

Extrême ioye des Hochelagiens, & caresses d'iceux.

Roy & seigneur des Sauvages apporté vers le Capitaine Quartier.

Agohanna estoit de l'âge d'environ cinquante ans, & n'estoit point mieux accoutré que les autres, fors qu'il avoit à-l'entour de sa téte vne maniere de liziere rouge pour sa Corone, faite de poil d'herissons, & estoit celui seigneur tout perclus & malade de ses membres. Apres qu'il eut fait son signe de salut audit Capitaine & à ses gens, en leur faisant signes evidens qu'ilz fussent les bien venus, il montra ses bras & jambes audit Capitaine, le priant les vouloir toucher, comme s'il lui eust demandé guerison & santé. Et lors le Capitaine commença à lui frotter les bras & jambes avec les mains: & print ledit *Agohanna* la liziere & Corone qu'il avoit sur sa téte, & la donna audit Capitaine. Et tout incontinent furent amenés audit Capitaine plusieurs malades, comme aveugles, borgnes, boiteux, impotens, & gens si tres-vieux que les paupieres des yeux leur pendoient sur les joües: & seoient & couchoient pres ledit Capitaine pour les toucher: tellement qu'il sembloit que Dieu fust là descendu pour les guerir. Ledit Capitaine voyant la pitié & foy de cedit peuple, dit l'Evangile sainct Iean sçavoir l'*In principio*, faisant le signe de la Croix sur les pauvres malades, priant Dieu qu'il leur donnat conoissance de nôtre sainct Foy, & de la Passion de nôtre Sauveur, & grace de recouvrer Chrétienté & Baptéme. Puis print ledit Capitaine vne paire d'heures

Corone du Roy, ou Capitaine de Hochelaga.

Malades & impotens amenés au Cap. Iac. Quartier pour estre touchés de lui.

c tout hautement leut de mot à mot la Paſſ- *Lecture*
on de nôtre Seigneur, ſi que tous les aſſiſtans *de la*
upeurent ouïr, où tout ce pauvre peuple fit *Paſſion*
ne grande ſilence, & furent merveilleuſe- *devant*
ient bien entendibles, regardâs le ciel & fai- *les Sauvages.*
ns pareilles ceremonies qu'il nous voyoient
ire. Apres laquelle fit ledit Capitaine ran-
er tous les hommes d'vn côté, les femmes
vn autre, & les enfans d'autre, & donna
s principaux & autres des couteaux & des *Largeſſe*
achots: & és femmes des patenôtres, & *de Iacques Quartier.*
itres menuës choſes: puis jetta parmi la
lace entre leſdits enfans des petites ba-
ues, & *Agnus Dei* d'étain, dequoy me-
erent vne merveilleuſe joye. Ce fait, le
apitaine commanda ſonner les trompet-
s & autres inſtrumens de Muſique, de-
uoy ledit peuple fut fort réjouï. Apres
ſquelles choſes nous primmes congé d'eux,
: nous retirames. Voyans ce, les femmes
mirent au devant de nous pour nous
rêter, & nous apporterent de leurs vi- *Vivres*
es, leſquels ilz nous avoient apprêtez, *des Sauvages.*
avoir poiſſon, potages, féves, pain, &
itres choſes, pour nous cuider faire repai-
e, & diner audit lieu. Et pour-ce que
ſdits vivres n'eſtoient à nôtre gout, &
u'il n'y avoit gout de ſel, les remercia-
es, leur faiſans ſigne que n'avions beſoin
e repaître.

Apres que nous fumes ſortis de ladite

ville, fumes conduits par plusieurs hommes & femmes d'icelle sur la montagne devant dite, qui est par nous nommée Mont Royal, distant dudit lieu d'vn quart de lieuë. Et nous estans sur ladite montagne eumes veuë & conoissance de plus de trente lieuës à l'environ d'icelle, dont il y a vers le Nort vne rangée de montagnes, qui sont Est & Oüest gisantes, & autant vers le Su : entre lesquelles montagnes est la terre la plus belle qu'il soit possible de voir, laboura ble, vnie, & plaine : & par le milieu desdites terres voyons ledit fleuve outre le lieu où estoient demeurées noz barques, où i y a vn Saut d'eau le plus impetueux qu'i soit possible de voir, lequel ne nous fu possible de passer, & voyons ledit fleuv tant que l'on pouvoit regarder grand, lar ge, & spacieux, qui alloit au Suroüest & passoit par aupres de trois belles mon tagnes rondes ques nous voyons, & esti mions qu'elles estoient à environ quinz lieuës de nous : & nous fut dit & montr par signes par les trois hommes qui nou avoient conduit, qu'il y avoit trois itieu Sauts d'eau audit fleuve, comme celui o estoient nosdites barques : mais nous ne peu mes entendre quelle distance il y avoit en tre l'vn & l'autre. Puis nous montroient qu lesdits Sauts passez l'on pouvoit naviger plu de trois lunes (*c'est à dire trois mois*) par led

Mõt Royal pres Hochelaga, d'où on voit bien loin la riviere de Canada par dessus le Saut.

Belles terres outre le Saut.

Saut de la grande riviere non passable.

Ladite riviere grãde & spacieuse au dessus du Saut, à plus de trois cens lieues de son embouchure.

leuve. Et là dessus me souvient que *Donnacona* eigneur des Canadiens nous a dit quelque-ois avoir esté à vne terre, où ilz sont vne lune aller avec leurs barques depuis *Canada* jus-ques à ladite terre, en laquelle il y croit force anelle & girofle. Et appellent ladite canelle *Adotathui*, le girofle *Canonotha*. Et outre nous nontroient que le long desdites montagnes stant vers le Nort y a vne grande riviere qui escend de l'Occident comme ledit fleuve, Nous estimons que c'est la riviere qui passe ar le royaume & province du *Saguenay*. Et ans que leur fissions aucune demande & si-ne, prindrent la chaine du fifflet du Capi-aine qui est d'argent, & vn manche de poi-nard qui estoit de laiton jaune comme or, equel estoit au côté de l'vn de noz mariniers, montrerent que cela venoit d'amont le-it fleuve, & qu'il y avoit des *Agojuda*, qui est dire mauvaises gens, qui estoient armez usques sur les doigts, nous montrans la fa-on de leurs armures, qui sont de cordes & ois lassez & tissus ensemble; nous donnans entendre que les lesdits *Agojuda* menoient a guerre continuelle les vns és autres: mais ar defaut de langue ne peumes avoir conois-ance combien il y avoit jusques audit païs. Ledit Capitaine leur mõtra du cuivre rouge, u'ils appellent *Caiguedazé*, leur montrant ers ledit lieu, & demandant par signe s'il ve-oit de là. Ilz commencerent à secoüer la

Les Sauvages peuvent aller par la grande riviere, au païs où croit la canelle, &c.

Riviere de Saguenay descend de l'Occidẽt.

Mines d'or: Voy ci apres, chap.

Armures des peuples qui sont Occidentaux aux habitans de Hochelaga.

téte disans que non, & montrans qu'il venoit du *Saguenay*, qui est au contraire du precedent. Apres lesquelles choses ainsi veuës & entenduës nous retirames à noz barques, qui ne fut sans avoir conduite de grand nôbre dudit peuple, dont partie d'eux quand venoient noz gens las les chargeoient sur eux comme sur chevaux, & les portoient. Et nous arrivés à noz barques fimes voiles pour retourner à nótre gallion pour doute qu'il n'eut aucun encombrier. Lequel partement ne fut sans grand regret dudit peuple. Car tant qu'ilz nous peurent suivir à-val ledit fleuve, ilz nous suivirent. Et tant fumes, que nous arrivames à nótredit gallion le Lundi quatriéme jour d'Octobre.

Partement de Iacques Quartier, & regret du peuple.

Retour de Iacques Quartier au Port de Saincte Croix, apres avoir esté à Hochelaga: *Sauvages gardent les tétes de leurs ennemis: Les* Toudamas *ennemis des* Canadiens.

CHAP. XVIII.


LE Mardi cinquiéme jour dudit mois d'Octobre nous fimes voiles, & appareillames avec nótredit gallion & barques pour retourner à la province de *Canada*, au port de Saincte Croix où estoient demeu-

z nosditz navires: & le septiéme jour nous mmes poser le travers d'vne riviere, qui ent devers le Nort sortant audit fleuve, à ntour de laquelle y a quatre petites iles, & eines d'arbres. Nous nommames icelle riere *La riviere de Foüez* (*ie pense qu'il veut dire ix.*) Et pour ce que l'vne dicelles iles s'avan- audit fleuve, & la voit-on de loin, ledit Cataine fit plâter vne belle Croix sur la pointe icelle, & commanda appreter les barques our aller avec marée dedans icelle riviere, our voir le parfond & nature d'icelle. Et narent celui jour à-mont ledit fleuve. Mais ir ce qu'elle fut trouvée de nulle experiéce, profonde, retournerent, & apparcillames our aller à-val.

Riviere de Foix, laquelle Châplein appelle Les trois rivieres. Croix plantée.

Le Lundi vnziéme jour d'Octobre nous arvames au hable de Saincte Croix où estoiét oz navires, & trouuames que les Maitres & ariniers qui estoient demeurez avoient fait 1 Fort devant lesditz navires tout clos de rosses pieces de bois plantées de bout joinant les vnes aux autres, & tout à l'entour irni d'artillerie, & bien en ordre pour se dendre contre tout le païs. Et tout incontinét ue le Seigneur du païs fut averti de nótre veuë, vint le lendemain accompagné de *Taiwagni*, *Domagaya*, & plusieurs autres pour oir ledit Capitaine, & lui firent vne mereilleuse féte, feignans avoir grand'joye de venuë, lequel pareillement leur fit asz bon recueil, toutefois qu'ilz ne l'avoient

Arrivée à Saincte Croix. Et dura le voyage 23. iours.

pas desservi. Le Seigneur *Donnacona* pria le Capitaine de l'aller le lendemain voir à *Canada*. Ce que lui promit ledit Capitaine. Et le lendemain trezieme dudit mois ledit Capitaine accompagné des Gentil-hommes & de cinquante compagnons bien en ordre, allerent voir ledit *Donnacona* & son peuple, qui est distant du lieu où estoient noz navires de demie lieuë & se nomme leur demeurance *Stadaconé*. Et nous arriués audit lieu, vindrent les habitans au devant de nous loin de leurs maisons d'vn jet de pierre, ou mieux, & là se rangerent & assirent à leur mode & façon de faire, les hommes d'vne part, & les femmes de l'autre debout chantans & dansans sans cesse. Et apres qu'ilz s'entrefurẽt saluez & fait chere les vns aux autres, le Capitaine donna és hommes des couteaux, & autres choses de peu de valeur, & fit passer toutes les femmes & filles par devant lui, & leur dõna à chacune vne bague d'étain, dequoy ils remercierent ledit Capitaine, qui fut par ledit *Donnacona* & *Taiguragni* mené voir leurs maisons, lesquelles estoiẽ bien étorées de vivres selon leur sorte pou passer leur hiver. Et fut par ledit *Donnacona* montré audit Capitaine les peaux de cinq têtes d'hommes étenduës sur des bois, comme peaux de parchemin: & nous dit que c'estoit des *Toudamans* de devers le Su, qui leur menoient continuellement la guerre. Outre nous fut dit qu'il y a deux ans passez que lesdits *Toudamans* les vindrent assaillir jusque

Stadaconé nom de la demeure des Canadiens.

Comme Iacques Quartier va voir les Sauvages.

Tétes des ennemis gardées par les Sauvages.

Toudamans ennemis des Canadiẽs.

:dans ledit fleuve à vne ile qui est le trauers
ı *Saguenay*, où ils estoient à passer la nuit ten-
ns aller à *Hongnedo* leur mener guerre avec
viron deux cens persones tant hommes,
mmes, qu'enfans, lesquelz furent surpris en
rmant dedans vn Fort qu'ils avoient fait:
ı mirent lesditz *Toudamans* le feu tout à len-
ur, & comme ilz sortoient les tuerent tous, *Grande perte des Canadiens.*
servez cinq, qui échapperent. De laquelle
étrousse se plaignent encore fort, nous mon-
ans qu'ilz en auroient vengeance. Apres les-
uelles choses veuës nous retirames en noz
ıvires.

---

oyage du Sieur Chãplein depuis le Port de Saincte Croix jusques au Saut de la grande riviere, où sont remarquées les rivieres, iles, & autres choses qu'il a découvertes audit voyage: & particulierement la riviere, & le peuple, & le païs des Iroquois.

CHAP. XIX.

PAR le rapport des quatre derniers chapitres nous avons veu que (contre l'opinion du sieur Champlein) le Capitaine Iacques Quartier à penetré dans la grande riviere jusques où il t possible d'aller. Car de gaigner le dessus du ıut, qui dure vne lieuë, tombant toujours

ladite riviere en precipices & parmi les ro-
chers, il n'y a pas de moyen avec batteaux.
Aussi le méme Champlein ne l'a point fait;
& ne recite point de plus grandes merveilles
de cette riviere que ce que nous avõs entẽdu
par le recit dudit Quartier. Mais il ne nous faut
pas pourtant negliger ce qu'il nous en a laissé
par écrit. Car on pourroit paravẽture accuser
icelui Quartier d'avoir fait à croire ce qu'il
auroit voulu, & par le temoignage & rap-
port d'vn qui ne sçavoit point la verité de ses
découvertes la chose sera mieux confirmée.
Car *En la bouche de deux ou trois témoins toute
parole sera resoluë & arretée.* Ioint qu'en vn
voyage de quelques deux cens lieuës qu'il y
a depuis Saincte Croix jusques audit Saut,
ledit Champlein a remarqué des choses à
quoy ledit Quartier n'a pas pris garde.
Oyons donc ce qu'il dit en la relation de son
voyage.

Deut. 19. vers. 15.

Le Mercredy vingt-quatriéme jour du
mois de Iuin, nous partimes dudit Saincte
Croix, où nous retardames vne marée & de-
mie, pour le lendemain pouvoir passer de
jour, à-cause de la grande quantité de rochers
qui sont au travers de ladite riviere (chose
étrange à voir) qui asseche préque tout
de basse mer: Mais à demi flot, l'on peut
commencer à passer librement, toutes-fois il
faut y prendre bien garde auec la sonde à la
main. La mer y croit pres de trois brasses &
demie. Plus nous allions en avant & plus l

Rochers dange-reux.

païs est beau: nous fumes à quelques cinq lieuës & demie mouiller lancre à la bende du Nort. Le Mercredi ensuivant nous partimes de cedit lieu, qui est païs plus plat que celui de devant, plein de grande quantité d'arbres comme à Saincte Croix: Nous passames pres d'vne petite ile qui estoit remplie de vignes, & vimmes mouiller l'ancre à la bende du Su, pres d'vn petit côtau, mais estant dessus, ce sont terres vnies. Il y a vne autre petite ile à trois lieuës de Saincte Croix, proche de la terre du Su. Nous partimes le Ieudi ensuivant dudit côtau, & passames pres d'vne petite ile, qui est proche de la bende du Nort, où ie fus à quelques six petites rivieres, dont il y en a deux qui peuvent porter batteaux assez avât, & vne autre qui a quelque trois cens pas de large: à son entrée il y a quelques iles, & va fort avant dans terre. C'est la plus creuse de toutes les autres, lesquelles sont fort plaisantes à voir, les terres estant pleines d'arbres qui ressemblent à des noyers, & en ont la méme odeur, mais ie n'y ay point veu de fruit, ce qui me met en doute. Les Sauvages m'ont dit, qu'il porte son fruit comme les nóyes. Passant plus outre, nous rencontrames vne ile, qui s'appelle *Sainct Eloy*, & vne autre petite ile, laquelle est tout proche de la terre du Nort. Nous passames entre ladite ile & ladite terre du Nort, où il y a de l'vne à l'autre quelques cent cinquante pas, de ladite ile jusques à la bande du Su vne

Ile rêplie de vignes.

Autre petite ile.

De deux rivieres avec d'autres petites.

Arbres semblans à noyers.

Ile saincte Eloy.

lieuë & demie passames proche d'vne riviere, où peuvent aller les Canots. Toute cette côte du Nort est assez bonne. L'on y peut aller librement, neantmoins la sonde à la main, pour eviter certaines pointes. Toute cette côte que nous rengeames est sable mouuant, mais entrant quelque peu dans les bois, la terre est bonne: Le Vendredi ensuivant nous partimes de cette ile, côtoyans toujours la bende du Nort tout proche terre, qui est basse, & pleine de tous bons arbres & en quantité jusques aux trois rivieres, où il cômence d'y avoir temperature de temps, quelque peu dissemblable à celuy de saincte Croix, d'autant que les arbres y sont plus avancez qu'en aucun lieu que i'eusse encore veu. Des trois rivieres jusques à saincte Croix il y a quinze lieuës. En cette riviere il y a six iles, trois desquelles sont fort petites, & les autres de quelque cinq à six cens pas de long, fort plaisantes & fertiles, pour le peu qu'elles contiennent. Il y en a vne au milieu de ladite riviere qui regarde le passage de celle de *Canada*, & commande aux autres éloignées de la terre, tant d'vn côté que d'autre de quatre à cinq cens pas. Elle est élevée du côté du Su, & va quelque peu en baissant du côté du Nort: Ce seroit à mon iugement vn lieu propre pour habiter, & pourroit-on le fortifier promptement, car sa situation est forte de soy, & proche d'vn grand lac qui n'en est qu'à quelques quatre lieuës, lequel préque joint la riviere de

D'vne autre petite riviere.

Côte sablonneuse.

Des trois rivieres, lesquelles Iacques Quartier a nommé la riviere de Foix.

D'vne ile qui est propre à habiter.

Saguena

guenay, selon le rapport des Sauvages qui
ont pres de cent lieuës au Nort, & passent
ombre de Sauts, puis võt par terre quelques
nq ou six lieuës, & entrent dedans vn lac,
où ledit *Saguenay* prend la meilleure part de
source, & lesdits Sauvages viennent dudit
c à *Tadoussac*. Aussi que l'habitation des trois
vieres seroit vn bien pour la liberté de quel-
ues natiõs qui n'osẽt venir par là, à cause, des-
s *Iroquois*, leurs ennemis, qui tiennent toute
lite riviere de *Canada* bordée: mais estant
bité, on pourroit rẽdre lesdit *Iroquois* & au-
es Sauvages amis, ou à tout le moins souz
faveur de ladite habituation, lesdits Sauva-
s viendroient librement sans crainte & dan-
r: d'autant que ledit lieu des trois rivieres
vn passage. Toute la terre que ie veis à la
re du Nort est sablonneuse. Nous entrames
viron vne lieuë dans ladite riviere, & ne
umes passer plus outre, à-cause du grand
urant d'eau. Avec vn esquif nous fumes
ur voir plus avant, mais nous ne fimes pas
us d'vne lieuë, que nous rencontrames vn
ut d'eau fort étroit, comme de douze pas,
qui fut occasion que nous ne peumes pas-
plus outre. Toute la terre que ie vis aux
rds de ladite riviere va en haussant de plus
plus, qui est remplie de quantité de sa-
is, & cyprez, & fort peu d'autres arbres.

Le bien que pourroit apporter l'habituation des trois rivieres.

Grand cours d'eau.

D'vn petit saut d'eau.

Terre allant en haussant.

Le Samedi ensuivant nous partimes des
is rivieres & vimmes mouïller l'ancre à vn

lac où il y a quatre lieuës. Tout ce païs depu
les trois rivieres jusques à l'entrée dudit lac, e
terre à fleur d'eau, & du côté du Su quelq
peu plus haute. Ladite terre est tres-bonne
la plus plaisante que nous eussions enco
veuë, les bois y sont assez clairs, qui fait q
l'on y pourroit traverser aisément. Le len
main vingt-neufieme de Iuin nous entran
dans le lac, qui a quelque quinze lieuës
long, & quelque sept ou huit lieuës de lar
A son entrée du côté du Su environ vne lie
il y a vne riviere qui est assez grande, & va
les terres quelques soixante ou quatre-vin
lieuës, & continuant du méme côté il y a
autre petite riviere qui entre environ d
lieuës en terre, & sort de dedans vn autre p
lac qui peut contenir quelques trois ou qu
lieuës. Du côté du Nort, où la terre y pa
fort haute, on voit jusques à quelques v
lieuës, mais peu à peu les mõtagnes vien
en diminuant vers l'Ouest comme païs
les Sauvages disent que la pluspart de ces
tagnes sont mauvaises terres. Ledit lac a
ques trois brasses d'eau par où nous passa
qui fut préque au milieu. La lõgueur git
& Ouest, & la largeur du Nort au Su. Ie
qu'il ne laisseroit d'y avoir de bons poi
comme les especes que nous avons par
Nous le traversames en ce méme jo
vimmes moüiller l'ancre environ deux
dans la riviere qui va au haut, à l'entrée

Cela est décrit par Iacques Quartier ci dessus chap. 15.

Terres qui paroissent fort hautes.

Iacques Quartier n'en met que deux & demie, mais c'estoit en Octobre.

ellcil y a trente petites iles; selon ce que *Trente petites iles à la sortie du lac. Ainsi Iacques Quartier.*
y peu voir, les vnes sõt de deux lieuës, d'au-
s de lieuë & demie & quelques vnes moin-
es, lesquelles sont remplies de quantité de
oyers, qui ne sont gueres differens des nô-
s, & croy que les noix en sont bonnes en
ır saison. I'en vis en quantité souz les arbres,
i estoient de deux façõs, les vnes petites, &
autres longues, comme d'vn pouce, mais
es estoient pourries. Il y a aussi quantité de
gnes sur le bord desdites iles; mais quand les *Vignes.*
ıx sont grandes, la plus part d'icelles sont
uvertes d'eau: & ce païs est encores meil- *Bonnes terres.*
ır qu'aucun autre que i'eusse veu. Le der-
er de Iuin nous en partimes, & vimmes pas-
à l'ẽtrée de la riviere des *Iroquois*, où estoiẽt *Sauvages cabãnez, fortifiez à l'entrée de la riviere des Iroquois.*
bannez & fortifiez les Sauvages qui leur al-
iẽt faire la guerre. Leur forteresse est faite de
ıantité de batons fort pressez les vns contre
autres, laquelle vient ioindre d'vn côté sur
bord de la grãd'riviere: & l'autre sur le bord
la riviere des *Iroquois*, & leurs canots arren-
z les vns contre les autres sur le bord, pour
ouvoir prõptement fuïr, si d'aventure ils sõt
ırprins des *Iroquois*: car leur forteresse est cou-
rte décorce de chenes, & ne leur sert que
our avoir le temps de s'embarquer. Nous fu- *Riviere des Iroquois.*
es dans la riviere des *Iroquois* quelques cinq
ı six lieuës, & ne peumes passer plus outre
ec nôtre barque, à-cause du grand cours
eau qui descẽd, & aussi que l'on ne peut aller
ır terre & tirer la barque pour la quantité

d'arbres qui sont sur le bord. Voyans ne pou-
voir avancer davantage, nous primmes nô-
tre esquif, pour voir si le courant estoit plu-
addoucy, mais allant à quelques deux lieuës
estoit encores plus fort, & ne peumes avan-
cer plus avant. Ne pouvans faire autre cho-
nous-nous en retournames en nôtre barqu-
Toute cette riviere est large de quelques tro-
à quatre cés pas, fort saine. Nous y vimes cin-
Iles. iles, distantes les vnes des autres d'vn quart o-
de demie lieuë, ou d'vne lieuë au plus: vn
desquelles contient vne lieuë, qui est la plu-
proche; & les autres sont fort petites. Tout-
Terres basses. ces terres sont couvertes d'arbres, & terr-
basses, comme celles que j'avois veu aupar-
vãt, mais il y a plus de sapins & cyprez qu'au-
autres lieux. La terre ne laisse d'y estre bonn-
bien qu'elle soit quelque peu sablonneus-
Cette riviere va comme au Suroüest. Les Sa-
Rapport des Sauvages de la riviere des Iroquois. vages disent, qu'à quelques quinze lieuës d'-
nous avons esté, il y a vn Saut qui vient
fort haut, où ils portent leurs canots pour
passer environ vn quart de lieuë, & entre-
Lac. dedans vn lac, où à l'entrée il y a trois iles;
estans dedans, ils en rencõtrent encores qu-
ques-vnes. Il peut cõtenir quelques quaran-
ou cinquante lieuës de long, & de large qu-
ques vingt-cinq lieuës, dans lequel descen-
quantité de rivieres, jusques au nombre
dix, lesquelles portent canots assez avan-
Puis venat à la fin dudit lac, il y a vn autre sa-
& rentrent dedans vn autre lac, qui est de

andeur dudit premier, au bout duquel sont
bannez les *Iroquois*. Ils disent aussi qu'il y a
ıe riviere qui va rendre à la côte de la Flori-
, d'où il y peut avoir dudit dernier lac, quel-
ıes cent ou cent quarante lieuës. Tout le
ïs des *Iroquois* est quelque peu montagneux,
antmoins tresbon, temperé, sans beaucoup
ıiver, que fort peu.

Quel est le païs des Iroquois.

'rrivée au Saut: Sa description, & ce qui s'y void de remarquable: Avec le rapport des Sauvages touchant la fin, ou plustot l'origine de la grande riviere.

CHAP. XX.

AV partir de la riviere des *Iroquois*, nous fumes moüiller l'ancre à trois lieuës de là, à la bende du Nort. Tout ce païs est vne terre basse, remplie de toutes les sortes d'ar-
es que i'ay dit ci dessus. Le premier iour de
llet nous cotoyames la bende du Nort où
ɔois y est fort clair, plus qu'en aucun lieu
e nous eussions encores veu auparavant,
toute bonne terre pour cultiver. Ie me mis
ıs vn canot à la bende du Su, où ie veis
antité d'iles, lesquelles sont fort fertiles en
its, comme vignes, noix, noizettes, & vne
niere de fruit qui semble à des chataignes,
ises, chenes, tremble, pible, houblon, frene,

Terres basses.

Iles en quantité fertiles.

erable, hetre, cyprez, fort peu de pins & ſa
pins: il y a auſſi d'autres arbres que ie ne co
nois point, leſquels ſont fort aggreables. Il s'
trouve quantité de fraizes, framboiſes, gro
zelles rouges, vertes & bleuës, avec forc
petits fruits qui y croiſſent parmi grande qua
Des bétes ſauvages.
tité d'herbages. Il y a auſſi pluſieurs bétes Sau
vages, comme orignacs, cerfs, biches, daim
ours, porc-epics, lapins, renards, caſtors, lo
tres, rats muſquets, & quelques autres ſort
d'animaux que ie ne conois point, leſqu
ſont bons à manger, & dequoy vivẽt les Sa
Ile aggreable.
vages. Nous paſſames contre vne ile qui
fort aggreable, & contient quelques qua
lieuës de long, & environ demie de large.
Montagnes qui paroiſſent dans les terres
vis à la bende du Su deux hautes montagn
qui paroiſſoiẽt cõme à quelques vingt lieu
dans les terres. Les Sauvages me dirent, q
c'eſtoit le premier ſaut de ladite riviere des
Iroquois. Le Mercredi enſuivant nous partiſ
de ce lieu, & fimes quelques cinq ou ſix lieu
Iles en quantité.
nous vimes quantité d'iles. La terre y eſt
baſſe, & ſõt couvertes de bois, ainſi que ce
de la riviere des *Iroquois*. Le jour enſuiv
nous fimes quelques lieuës, & paſſames a
par quantité d'autres iles qui ſont treſ-bon
& plaiſantes, pour la quãtité des prairies
y a, tant du coſté de terre ferme, que des
Bois fort petits.
tres iles: & tous les bois y ſont fort petits
regard de ceux que nous avions paſſé. E
nous arrivames cedit jour à l'entrée du
Entrée du lac.
avec vent en poupe, & rencontrames

qui est préque au milieu de ladite entrée. quelle contient vn quart de lieuë de long, passames à la bende du Su de ladite ile, il n'y avoit que de trois à quatre ou cinq eds d'eau, & aucunes-fois vne brasse ou ux, & puis tout à vn coup n'en trouons que trois ou quatre pieds. Il y a force roers, & petites iles, où il n'y a point de bois, font à fleur d'eau. Du commencement la susdite ile, qui est au milieu de ladite trée, l'eau commence à venir de grande rce: bien que nous eussions le vent fort on, si ne peumes nous en toutes nostre puisnce beaucoup avancer; toutefois nous pasnes ladite ile qui est à l'entrée dudit saut. oyans que nous ne pouvions avancer, nous mmes mouïller l'ancre à la bende du Nort, ntre vne petite ile qui est fertile en la ıs-part des fruits que i'ay dit ci dessus: Nous pareillames aussi-tot nótre esquif, que l'on oit fait faire expres pour passer ledit ıt: dans lequel nous entrames ledit sieur Pont & moy; avec quelques autres Sauges que nous avions menez pour nous ontrer le chemin. Partans de notre barıe, nous ne fumes pas à trois cens pas, 'il nous falut descendre, & quelques atelots se mettre à l'eau pour passer nóe esquif. Le canot des Sauvages passoit ément. Nous rencontrames vne infini- de petits rochers qui estoient à fleur eau, où nous touchions souventefois,

Iles.

Grand courant d'eau.

Ile où nous mouïllames l'ancre.

Pass ge mauvais.

Rochers.

& des iles en grand nombre grandes & petites, voire si grand, qu'on ne les peut à peine conter, lesquelles passées il y a vne maniere

Maniere de lac.

de lac, où sont toutes ces iles, lequel peut contenir quelques cinq lieuës de long, & préque autant de large, où il y a quantité de petites iles qui sont rochers. Il y a proche dudit saut

Montagne proche du saut, nommée Mont Royal par Iacques Quartier.

vne montagne qui découvre assez loin dans lesdites terres, & vne petite riviere qui vient de ladite montagne tomber dans le lac. L'on voit du côté du Su quelques trois ou quatre montagnes qui paroissent comme à quelques quinze ou seize lieuës dans les terres. Il y a

Riviere dedans le lac qui va aux Iroquois.

aussi deux rivieres, l'vne qui va au premier lac de la riviere des *Iroquois*, par où quelquefois les *Algoumequins* leur vont faire la guerre, & l'autre qui est proche du saut qui va quelque peu dans les terres.

Arrivée au saut avec l'esquif.

Venans à approcher dudit sau avec nôtre petit esquif, & le canot, ie vou asseure que jamais ie ne vis vn torrent d'ea

Torrent d'eau au saut.

déborder avec vne telle impetuosité comm il fait, bien qu'il ne soit pas beaucoup haut

Hauteur du saut.

n'estant en d'aucuns lieux que d'vne brasse o de deux, & au plus de trois: il descéd comm de degré en degré, & en chasque lieu où il a quelque peu de hauteur il s'y fait vn ébouillonnement étrange de la force & roideur qu

Rochers dans le saut.

va l'eau en traversant ledit saut, qui peut contenir vne lieuë: il y a force rochers de large, environ le milieu il y a des iles qui sont fo

Iles.

étroites & fort longues, où il y a saut tant côté desdites iles qui sont au Su, comme

cóté du Nort, où il fait ſi dangereux, qu'il eſt hors de la puiſſance d'hommes d'y paſſer vn bateau, pour petit qu'il ſoit. Nous fumes par terre dans les bois pour en voir la fin, où il y a vne lieuë, & où l'on ne voit plus de rochers ni de ſauts, mais l'eau y va ſi vite qu'il eſt impoſſible de plus; & ce courant contient quelques trois ou quatre lieuës; de façon que c'eſt en vain de s'imaginer que l'on peût faire paſſer aucuns bateaux par leſdits ſauts. Mais qui les voudroit paſſer il ſe faudroit accommoder des canots des Sauvages, qu'vn homme peut porter aiſément: car de porter bateaux, c'eſt choſe laquelle ne ſe peut faire en ſi bref tẽps comme il le faudroit pour pouvoir ſ'en retourner en Frãce, ſi l'on n'y hivernoit.

Impoßible de paſſer le ſaut par bateau.

Traverſe que nous fimes par terre pour voir la fin du ſaut.

Cours d'eau au deſſus du ſaut.

Et outre ce ſaut premier, il y en a dix autres, la pluſpart difficiles à paſſer: de façon que ce ſeroit de grandes peines & travaux pour pouvoir voir, & faire ce que l'on pourroit ſe promettre par bateau, ſi ce n'eſtoit à grands frais & dépens, & encores en danger de travailler en vain: mais avec les canots des Sauvages l'õn peut aller librement & prõptement en toutes les terres, tant aux petites rivieres comme aux grandes: Si bien qu'en ſe gouvernant par le moyen deſdits Sauvages & de leurs canots, l'on pourra voir tout ce qui ſe peut, bon & mauuais, dans vn an ou deux.

Iacques Quartier n'en met que trois.

Tout ce peu de païs du cóté dudit ſaut que nous traverſames par terre, eſt bois fort clair, où l'on peut aller aiſémẽt, auec armes, ſans beaucoup de peine

Bonnes terres & bois fort clair.

Ledit saut est par les 45 degrez, & quelques minutes.

l'air y est plus doux & téperé, & de meilleure terre qu'en lieu que i'eusse veu, où il y a quantité de bois & fruits, comme en tous les autres lieux ci dessus, & est par les quarante-cinq degrez & quelques minutes. Voyans que nous ne pouvions faire davantage, nous en retournames en nótre barque, où nous interrogeames les Sauvages que nous avions, de la fin de la riviere, que ie leur fis figurer de la main, & de quelle partie procedoit sa source. Ilz nous dirent que passé le premier saut que nous avions veu, ilz faisoient quelques dix ou quinze lieües auec leurs canots dedans la riviere, où il y a vne riviere qui va en la demeure des *Algoumequins*, qui sont à quelques soixante lieües éloignez de la grande riviere; & puis ils venoient a passer cinq sauts, lesquels peuvent contenir du premier au dernier huit lieües, desquels il y en a deux où ilz portent leurs canots pour les passer: chaque saut peut tenir quelque demi quart de lieüe, ou vn quart au plus. Et puis ils viennent dedans vn lac, qui peut tenir quelques quinze ou seize lieües de long. De-là ilz rentrent dedans vne riviere, qui peut contenir vne lieüe de large, & font quelques deux lieües dedans, & puis rentrent dans vn autre lac de quelque quatre ou cinq lieües de long; venant au bout duquel ilz passent cinq autres sauts, distans du premier au dernier quelques vingt-cinq ou trente lieües, dont il y en a trois où ilz portent leurs canots pour les passer, & les autres deux ilz ne les

Sauvages que nous interrogeames, où est la fin de la grande riviere.

Algoumequins où situez.

Cinq sauts.

Lac.

Lac.

Cinq sauts.

font que trainer dedans l'eau, d'autant que le cours n'y est si fort ne mauvais comme aux autres. De tous ces sauts aucun n'est si difficile à passer comme celui que nous avons veu. Et puis ils viennent dedans vn lac qui peut tenir quelques quatre-vingts lieuës de long, où il y a quantité d'iles, & qu'au bout d'icelui l'eau y est salubre, & l'hiver doux. A la fin dudit lac ilz passent vn saut, qui est quelque peu élevé, où il y a peu d'eau, laquelle descend: là ilz portent leurs canots par terre environ vn quart de lieuë pour passer ce saut. De là entrent dans vn autre lac qui peut tenir quelques soixante lieuës de long, & que l'eau en est fort salubre: estans à la fin ils viennent à vn détroit qui contient deux lieuës de large, & va assez avant dans les terres: qu'ilz n'avoient point passé plus outre, & n'avoient veu la fin d'vn lac qui est à quelques quinze ou seize lieuës d'où ils ont esté, ni que ceux qui leur avoient dit eussent veu homme qui l'eust veu, d'autant qu'il est si grand, qu'ilz ne se hazarderont pas de se mettre au large, de peur que quelque tourmente, ou coup de vent, ne les surprint: disent qu'en été le Soleil se couche au Nort dudit lac, & en l'hiver il se couche comme au milieu: que l'eau y est tres-mauvaise, comme celle de cette mer. Ie leur demanday, si depuis cedit lac dernier qu'ils avoient veu, l'eau descendoit toujours dans la riviere venant à Gachepé: ilz me dirent que non,

Lac. *Saut.* *Lac.* *Détroit* *Lac infini.*

Merveille d'un lac faisāt des rivieres opposites. que depuis le troisiéme lac, elle descendoit seulement venant audit *Gachepé*, mais que depuis le dernier saut, qui est quelque peu haut, comme i'ay dit que l'eau estoit préque pacifique, & que ledit lac pouvoit prendre cours par autres rivieres, lesquelles vont dedans les terres, soit au Su, ou au Nort, dont il y en a quantité qui y refluent, & dont ilz ne voyent point la fin.

Retour du Saut à Tadoussac, *avec la confrontation du rapport de plusieurs Sauvages, touchant la longueur, & commencement de la grande riviere de* Canada: *Du nombre des sauts & lacs qu'elle traverse.*

CHAP. XXI.



OVS partimes dudit saut le Vendredi quatriéme jour de Iuin, & revimmes cedit jour à la riviere des *Iroquois*. Le Dimanche sixiéme jour de Iuin nous en partimes, & vimmes mouiller l'ancre au lac. Le Lundi ensuivant nous fumes mouiller l'ancre aux trois rivieres. Cedit jour nous fimes quelques quatre lieuës par delà lesdites trois rivieres. Le Mardi ensuivant nous vimmes à *Kebec*, & le lendemain nous fumes au bout de l'ile d'Orleans, où les Sauvages vindrent à nous, qui

estoient cabannez à la grand' terre du Nort. Nous interrogeames deux ou trois *Algoumequins*, pour sçavoir s'ils se cõformeroient avec ceux que nous avions interrogez, touchant la fin & le commencement de ladite riviere de *Canada*. Ilz dirent, comme ilz l'ont figuré, que passé le saut que nous avions veu, environ deux ou trois lieuës, il y a vne riviere en leur demeure, qui est à la bande du Nort; continuant le chemin dans ladite grande riviere, ilz passent vn saut, où ilz portent leurs canots, & viennent à passer cinq autres sauts, lesquelz peuvent contenir du premier au dernier quelques neuf ou dix lieuës, & que lesdits sauts ne sont point difficiles à passer; & ne font que trainer leurs canots en la pluspart desdits sauts horsmis à deux où ilz les portent. De là viennent à entrer dedans vne riviere, qui est cõme vne maniere de lac, laquelle peut contenir quelques six ou sept lieuës; & puis passét cinq autres sauts, où ilz trainent leurs canots cõme ausditz premiers, horsmis à deux, où ilz les portent comme aux premiers, & que du premier au dernier il y a quelque vingt ou vingt-cinq lieuës: puis viennent dedans vn lac qui contient quelques cent cinquante lieuës de long, & quelques quatre ou cinq lieuës à l'entrée dudit lac, il y a vne riviere qui va aux *Algoumequins* vers le Nort: Et vne autre qui va aux *Iroquois*, par où lesdits *Algoumequins* & *Iroquois* se font la guerre. Et vn peu plus haut à la béde du Su dudit lac, il y a vne autre riviere

Autre rapport des Sauvages Algoumequins.

Demeure des Algoumequins au dessus du Saut.

Cinq sauts.

Lac.

Cinq sauts.

Lac.

Riviere des Algoumequins vers le Nort.

Riviere venant des Iroquois. *Saut.* *Grand lac & infini.*

qui va au *Iroquois*: puis venant à la fin dudit lac, ilz rencontrent vn autre saut où, ilz portent leurs canots: de là ils entrent dedans vn autre tres-grand lac, qui peut contenir autant comme le premier. Ilz n'ont esté que fort peu dãs ce dernier, & ont ouy dire qu'à la fin dudit lac il y a vne mer, dõt ilz n'õt veu la fin, ne ouy dire qu'aucun l'ait veuë. Mais que là où ils ont esté, l'eau n'est point mauvaise, d'autãt qu'ilz n'ont point avancé plus haut; & que le cours de l'eau vient du côté du Soleil couchant venant à l'Orient, & ne sçavent si passé ledit lac qu'ils ont veu, il y a autre cours d'eau qui aille du côté de l'Occident: que le Soleil se couche à main droite dudit lac, qui est selon mon iugement au Noroüest, peu plus ou moins, & qu'au premier lac l'eau ne gele point, ce qui fait iuger que le temps y est temperé, & que toutes les terres des *Algoumequins* est terre basse, remplie de fort peu de bois, & du côté des *Iroquois* est terre montagneuse, neantmoins elles sont tres-bonnes & fertiles, & meilleures qu'en aucũ endroit qu'ils ayent veu. Lesdits *Iroquois* se tiennent à quelques cinquante ou soixante lieuës dudit grand lac. Voilà au certain ce qu'ilz m'ont dit avoir veu, qui ne differe que bien peu au rapport des premiers.

Cedit jour nous fumes proches de l'ile au Coudre, comme environ trois lieuës. Le Ieudi dixiéme dudit mois, nous vimmes à quelque lieuë & demie de l'ile au Liévre, du

côté du Nort, où il vint d'autres Sauvages en nôtre barque, entre lesquels il y avoit vn ieune homme *Algoumequin*, qui avoit fort voyagé dedans ledit grand lac. Nous l'interrogeames fort particulierement comme nous avions fait les autres Sauvages. Il nous dit, que passé ledit saut que nous avions veu, à quelques deux ou trois lieuës, il y a vne riviere qui va ausdits *Algoumequins*, où ilz sont cabannez, & qu'allant en ladite grand' riviere il y a cinq sauts, qui peuvent contenir du premier au dernier quelques huit ou neuf lieuës, dont il y en a trois où ilz portent leurs canots, & deux autres où ils les trainent: que chacun desdits sauts peut tenir vn quart de lieuë de long, puis viennent dedans vn lac qui peut contenir quelques quinze lieuës. Puis ilz passent cinq autres sauts, qui peuvent contenir du premier au dernier quelques vingt à vingt cinq lieuës, où il n'y a que deux desdicts sauts qu'ils passēt auec leurs canots, aux autres trois ils ne les font que trainer. De là ils entrent dedans vn grandissime lac, qui peut contenir quelques trois cēts lieuës de long. Avançant quelques cent lieües dedans ledict lac, ils rencontrent vne île qui est fort grande, où au delà de ladicte ile, l'eau est salubre; mais que pasāt quelques cēts lieües plus auant, l'eau est encore plus mauvaise: Arrivant à la fin dudit lac, l'eau est du tout salée: Qu'il y a vn saut qui peut contenir vne lieüe de large, d'où il descend vn grandissime courant d'eau dans ledit lac.

Rapport d'vn ieune hōme Sauvage Algoumequin.

Riviere des Algoumequins au saut du dessus cinq sauts.

Lac.

Cinq Sauts.

Grandissime lac de trois cētslieuës.

Saut.

Que passé ce saut, on ne voit plus de terre, ny d'vn côté ne d'autre, sinō vne mer si grāde qu'ils n'en ont point veu la fin, ni ouï dire qu'aucun l'ait veuë: Que le Soleil se couche à main droite dudit lac, & qu'à son entree il y a vne riviere qui va aux *Algoumequins* & l'autre aux *Iroquois*, par où ilz se font la guerre. Que la terre des *Iroquois* est quelque peu mōtagneuse, neantmoins fort fertile, où il y a quantité de bled d'Inde, & autres fruits qu'ils n'ont point en leur terre. Que la terre des *Algoumequins* est basse & fertile. Ie leur demanday s'ils n'avoient point conoissance de quelque mines. Ils nous dirent, qu'il y a vne nation, qu'on appelle les bons *Iroquois*, qui viennent pour troquer des marchandises, que les vaisseaux François donnent aux *Algoumequins*, lesquels disent qu'il y a à la partie du Nort vne mine de franc cuivre, dont ilz nous en ont montré quelques brasselets qu'ilz avoient eu desdits bons *Iroquois*: Que si l'on y vouloit aller, ils y meneroient ceux qui seroient deputez pour cet effect. Voilà tout ce que i'ay peu apprendre des vns & des autres, ne se differans que bien peu, sinon que les seconds qui furent interrogez, dirent n'avoir point beu de l'eau salée, aussi ilz n'ont pas esté si loin dans ledit lac comme les autres: & different quelque peu du chemin, les vns le faisans plus court, & les autres plus long: De façon que selon leur rapport, du saut où nous avons esté, il y a jusques à la mer salée, qui peut

Riviere des Algoumequins au grand lac.

Bons Iroquois.

Cuivre. Voy le méme en la relation de Iacques Quartier.

Peu de difference entre le rapport des Sauvages.

peut eſtre celle du Su, quelques quatre cens lieuës. Le Vendredi dixiéme dudit mois nous fumes de retour à *Tadouſſac* où eſtoit nôtre vaiſſeau.

Retour à Tadouſſac le ſezième iour d'apres la departie.

Deſcription de la grande riviere de Canada, *& autres qui s'y dechargent: Des peuples qui habitent le long d'icelle: Des fruits de la terre: Des bétes & oiſeaux: & particulierement d'une béte à deux piez: Des poiſſons abondans en ladite grande riviere.*

CHAP. XXII.

APRES avoir parcouru la grande riviere de *Canada* juſques au premier & grand ſaut, & r'amené noz voyageurs vn chacun en ſon lieu, ſçavoir le Capitaine Iacques Quartier au port Saincte Croix, & le ſieur Champlein à *Tadouſſac*, il eſt beſoin, vtile, & neceſſaire de ſçavoir le comportemẽt de noz François, ce qui leur arriva, & leurs diverſes fortunes, durant vn hiver & le printemps enſuivant qu'ilz paſſerent audit port ſaincte Croix. Et quant audit Champlein nous-nous contenterons de le ramener de *Tadouſſac* en la France (par ce qu'il n'a point hiverné en ladite riviere de *Canada*) apres que nous aurons

combattu le *Gougou*, & dissipé les Chimere des Armouchiquois.

Mais avant que ce faire, nous reciteron ce que ledit Capitaine Quartier rapporte e general des merveilles du grand fleuve de *Ca nada*: ensemble de la riviere de *Saguenay*, & d' celle des Iroquois, à fin de confronter le di cours qu'il en fait avec ce qu'en a écrit led Champlein, duquel nous avons rapporté l paroles ci-dessus.

Commẽcement (ou plustost fin) de la riviere de Canada. Ledit fleuve donc (ce dit-il) cõmence pa sée l'ile de l'Assumption le travers des haut montagnes de *Hongnedo* & des sept iles: & y de distance en travers trente-cinq ou quarã lieuës, & y a au parmi plus de deux cens br ses de parfond. Le plus parfond, & le plus se à naviger est du couté devers le Su, & dev le Nort, sçavoir esdites sept iles y a d'vn cou & d'autre environ sept lieuës loin desdi iles des grosses rivieres, qui descendent monts du *Saguenay*, lesquelles font plusie bancs à la mer fort dangereux. A l'entrée d dites rivieres avons veu grand nombre e Baillames & Chevaux de mer.

Deux grosses rivieres en la bende du Nort.

Baillames Hippopotames.

Le travers desdites iles y a vne petite riv re qui va trois ou quatre lieuës en la terre p dessus des marais, en laquelle y a vn merv leux nombre de tous oiseaux de riviere. D puis le commencement dudit fleuve jusq à *Hochelaga* y a trois cent lieuës & plus: à le commencement d'icelui à la riviere qui v du *Saguenay*, laquelle sort d'entre ha e

Grande quantité d'oiseaux.

Longueur de la grã de riviere

Riviere de Saguenay.

montagnes, & entre dedãs ledit fleuve auparavant qu'arriver à la province de *Canada* de la bende devers le Nort. Et est icelle riviere fort parfonde, étroite, & dangereuse à naviger.

Canada. *Ile d'Orleans.* *Vignes.*

Apres ladite riviere est la province de *Canada*, où il y a plusieurs peuples par villages non cloz. Il y a aussi és environs dudit *Canada* dedans ledit fleuve plusieurs iles tant grandes que petites. Et entre autres y en a vne qui contient plus de dix lieuës de long, laquelle est pleine de beaux & grands arbres, & force vignes. Il y a passage des deux côtez d'icelle. Le meilleur & le plus seur est du côté devers le Su. Et au bout d'icelle ile vers l'Oüest y a vn affourq d'eau bel & delectable pour mettre navires, auquel il y a vn détroit dudit fleuve fort courant & profond, mais il n'a de large qu'environ vn tiers de lieuë: le travers duquel y a vne terre double de bonne hauteur toute labourée, aussi bonne terre qu'il soit possible de voir. Et là est la ville & demeurance du seigneur *Donnacona* & de nos hommes qu'avions pris le premier voyage: laquelle demeurance se nomme *Stadaconé*. Et auparavant qu'arriver audit lieu y a quatre peuples & demeurances, sçavoir *Ajoaslé*, *Starnatam*, *Tailla*, qui est sur vne montagne, & *Scitadin*. Puis ledit lieu de *Stadaconé*, souz laquelle haute terre vers le Nort est la riviere & hable de saincte Croix: auquel lieu avons esté

Ajoaslé *Starnatã* *Tailla* *Stadaconé* *Saincte Croix.*

depuis le quinziéme jour de Septembre jusques au sixiéme jour de May mil cinq cens trente six: auquel lieu les navires demeurerẽt à sec, comme ci-devant est dit. Passé ledit lieu est la demeurance du peuple de *Tequenouday*, & de *Hochelay*: lequel *Tequenouday* est sur vne montagne, & l'autre en vn plain païs.

Tequenouday. *Hochelay.*

Toute la terre des deux côtez dudit fleuve jusques à *Hochelaga*, & outre, est aussi belle & vnie que jamais homme regarda. Il y a aucunes montagnes assez loin dudit fleuve qu'on voit par sus lesdites terres, desquelles il descend plusieurs rivieres qui entrent dans ledit fleuve. Toute cette-dite terre est couverte & pleine de bois de plusieurs sortes, & force vignes, excepté à l'entour des peuples, laquelle ils ont desertée pour faire leur demeurance & labeur. Il y a grand nombre de grands cerfs, daims, ours, & autres bétes. Nous y avons veu les pas d'vne béte, qui n'a que deux piez, laquelle nous avons suivie longuement par dessus le sable & vaze, laquelle ha les piez en cette façon, grans d'vne paume & plus. Il y a force Louëres, Biévres, Martres, Renars, Chats sauvages, Liévres, Connins, Ecurieux, Rats, lesquels sont gros à merveilles, & autres sauvagines. Ilz s'accoutrent des peaux d'icelles bétes, parce qu'ilz n'ont nuls autres accoutremens. Il y a grand nombre d'oiseaux: sçavoir Grues, Outardes, Cygnes, Oyes sauvages blanches & grises, Cannes, Cannars, Merles, Mauvis, Tourtres, Ramiers, Chardo

Terre vineuse.

Béte à deux piez.

Animaus du païs de Canada

Oiseaux & gibier.

nerets, Tarins, Serins, Linottes, Roſſignols, Paſſes ſolitaires, & autres oiſeaux comme en France.

Auſſi, comme par ci devant eſt faite mention és chapitres precedens, cedit fleuve eſt le plus abondant de toutes ſortes de poiſſons qu'il ſoit memoire d'hõme d'avoir iamais veu ni ouï. Car depuis le cõmencement juſques à la fin y trouverez ſelon les ſaiſons la pluſpart des ſortes & eſpeces de poiſſon de la mer & eau douce. Vous trouverez juſques audit *Canada* force Baillames, Marſoins, Chevaux de mer, *Adhothuys*, qui eſt vne ſorte de poiſſon duquel nous n'avions jamais veu, ni ouï parler. Ilz ſont blancs comme negé, & grans cõme Marſoins, & ont le corps & la téte cõme liévres, leſquels ſe tiennent entre la mer & l'eau douce qui commence entre la riviere du *Saguenay* & *Canada*. Item y trouverez en Iuin, Iuillet, & Aouſt force Maquereaux, Mulets, Bars, Sartres, groſſes Anguilles, & autres poiſſons. Ayant leur ſaiſon paſſée y trouverez l'éplan auſſi bon qu'en la riviere de Seine. Puis au renouveau y a force Lamproyes & Saumons. Paſſé ledit *Canada* y a force Brochets, Truites, Carpes, Brames, & autres poiſſons d'eau douce, & de toutes ces ſortes de poiſſons fait ledit peuple de chacun ſelon leur ſaiſon groſſe pecherie pour leur ſubſtance & victuaille.

Abondance du fleuve de Canada.

Poiſſons.

De la riviere du Saguenay ; *Des peuples qui habitent vers son origine: Autre riviere venant dudit* Saguenay *au dessus du Saut de la grãde riviere: De la riviere des* Iroquois *venant de vers la Floride, païs sans neges ni glaces: Singularités d'icelui païs: Soupçon sur les Sauvages de* Canada: *Guet nocturne: Reddition d'une fille échappée: Reconciliation des Sauvages avec les François.*

CHAP. XXIII.



EPUIS estre arrivez de *Hochelaga* avec le gallion & le barques avons conversé, allé & venu avec les peuples le plus prochains de noz navire en douceur & amitié, fors qu par fois avons eu aucũs differens avec aucun mauvais garçons, dont les autres estoient for marris & courroucez. Et avons entendu pa le Seigneur *Donnacona*, *Taiguragni*, & *Domagay* & autres, que la riviere devant dite, & nom mée la riviere du *Saguenay* va jusques audit *Saguenay*, qui est loin du commencement d plus d'une lune de chemin vers l'Oüest Noroüest: & que passé huit ou neuf journée elle n'est plus parfonde que par bateaux: ma le droit & bon chemin & plus seur est par l dit fleuve jusques au dessus de *Hochelaga* à vi riviere qui descend dudit *Saguenay*, & ent

Recit de la riviere du Saguenay.

Voyez ci-dessus les chap. 8. & 9.

udit fleuve (ce qu'avons veu) & que de là ſont ne lune à y aller. Et nous ont fait entendre u'audit lieu les gens ſont habillés de draps omme nous, & y a force villes & peuples, & onnes gens, & qu'ils ont grande quantité 'or & cuivre rouge. Et nous ont dit que le out de la terre dempuis ladite premiere ri-iere juſques audit *Hochelaga* & *Saguenay* eſt ne ile, laquelle eſt circuite & environnée de ivieres & dudit fleuve : & que paſſé ledit *Sa-uenay* va ladite riviere entrant en deux ou rois grandz lacs d'eau fort larges : puis que on trouve vne mer douce, de laquelle n'eſt nention avoir veu le bout ainſi qu'ils ont ouï ar ceux du *Saguenay*: car ilz nous ont dit n'y voir eſté. Outre nous ont donné à enten-re qu'au lieu où avions laiſſé nôtre gallion uand fumes à *Hochelaga* y a vne riviere qui a vers le Suroüeſt, où ſemblablement ſont ne lune à aller avec leurs barques depuis ainćte Croix juſques à vne terre où il n'y a amais glaces ni neges, mais qu'en cette-dite erre y a guerres continuelles les vns contre es autres, & qu'en icelle y a Orenges, Aman-es, Noix, Prunes, & autres ſortes de fruits, & n grande abondance, & font de l'huile qu'ilz irent des arbres tres-bonne à la gueriſon des layes. Et nous ont dit les hommes & habi-ans d'icelle terre eſtre vétus & accoutrez de eaux comme eux. Apres leur avoir demandé il y a de l'or & du cuivre, no⁹ ont dit que nō.

Peuples vétus de draps cōme nous.

Voy ce qu'en dit le ſieur Châplein ci-deſſus chap. 8. & 9.

Rivière des Iroquois.

Païs ſans hiver.

Fruits d'icelui.

Huile, ou baume tiré des arbres.

Ie ſtime à leur dire, ledit lieu eſtre vers la Terre-neuve où fut le Capitaine Iean Verazzan à ce qu'ilz montrent par leurs ſignes & merches.

Et dempuis de jour en autre venoit ledit peuple à noz navires, & apportoient force Auguilles & autres poiſſons pour avoir de nôtre marchandiſe, dequoy leur eſtoient baillez couteaux, alenes, patenôtres, & autres mémes choſes, dont ſe contentoient fort. Mais nous apperceumes que les deux mechans qu'aviōs apporté leur diſoient & donnoient à entendre que ce que nous leur baillions ne valoit riens, & qu'ils auroient auſſi-tot des hachots cōme des couteaux pour ce qu'ilz nous bailloient, nonobſtant que le Capitaine leur eu[t] fait beaucoup de preſens, & ſi ne ceſſoient à toutes heures de demander audit Capitaine: lequel fut averti par vn Seigneur de la ville d[e] *Hagouchouda* qu'il ſe donnat garde de *Donnacona* & deſditz deux méchans, & qu'ils eſtoie[nt] *Agojuda*, qui eſt à dire traitres, & auſſi en fu[t] averti par aucuns dudit *Canada*, & auſſi qu[e] nous apperceumes de leur malice, par ce qu'il[s] vouloient retirer les trois enfans que ledi[t] *Donnacona* avoit donné audit Capitaine. Et d[e] fait firent fuir la plus grande des filles du navire. Apres laquelle ainſi fuie, fit le Capitain[e] prendre garde és autres: & par l'avertiſſemen[t] deſditz *Taiguragni* & *Domagaya* ſe abſtindren[t] & deporterent de venir avec nous quatre o[u] cinq jours, ſinō aucuns qui venoient en gra[n] de peur & crainte.

Méchanceté de Taiguragni & Domagaya.

N'eſt bon d'amener les Sauvages en France.

Hagouchouda.

Avis de ſe donner de garde.

Mais voyant la malice d'eux, doutans qu'ilz ne songeassent aucune trahison, & venir avec vn vn amas de gens sur nous, le Capitaine fit renforcer le Fort tout à lentour de gros fossez, larges, & parfons, avec porte à pôt-levis & renfort de paux de bois au contraire des premiers. Et fut ordonné pour le guet de la nuit pour le temps à venir cinquante hommes à quatre quarts, & à chacun changement desdits quarts les trompettes sonantes. Ce qui fut fait selon ladite ordonnance. Et lesdits *Donnacona*, *Taiguragni* & *Domagaya* estans avertis dudit renfort, & de la bonne garde & guet que l'on faisoit furent courroucez d'estre en la male-grace du Capitaine: & envoyerent par plusieurs fois de leurs gens, feignans qu'ilz fussent d'ailleurs, pour voir si on leur feroit déplaisir, desquels on ne tint conte, & n'en fut fait ni montré aucun semblant. Et y vindrent lesdits *Donnacona*, *Taiguragni*, *Domagaya*, & autres plusieurs fois parler audit Capitaine, vne riviere entre-deux, lui demandans s'il estoit marri, & pourquoy il n'alloit les voir. Et le Capitaine leur répondit qu'ilz n'estoient que traitres, & méchans, ainsi qu'on lui avoit rapporté: & aussi qu'il l'avoit apperceu en plusieurs sortes, comme de n'avoir tins promesse d'aller à *Hochelaga*, & d'avoir retiré la fille qu'on lui avoit donnée, & autres mauvais tours qu'il leur nomma. Mais pour tout ce, que s'ilz vouloient estre gens de bien, & oublier leur male volonté, il leur par-

Renforcement du Fort.

Pôt-levis.

Guet ordóné pour la nuit.

Trõpette sonante à chacun quart.

Reproches fait aux Sauvages.

donnoit, & qu'ils vinſſent ſeurement à bord faire bonne chere comme pardevant. Deſquelles paroles remercierent ledit Capitaine, & lui promirent qu'ilz lui rendroient la fille qui ſ'en eſtoit fuie, dans trois jours. Et le quatrieme jour de Novembre *Domagaya* accompagné de ſix autres hommes vindrent à noz navires pour dire au Capitaine que le ſeigneur *Donnacona* eſtoit allé par le païs chercher ladite fille, & que le lendemain elle lui ſeroit par lui menée. Et outre dit que *Taiguragni* eſtoit fort malade, & qu'il prioit le Capitaine lui envoyer vn peu de ſel & de pain. Ce que fit ledit Capitaine, lequel lui manda que c'eſtoit Ieſus qui eſtoit marri contre lui pour les mauvais tours qu'il avoit cuidé jouër.

Et le lendemain ledit *Donnacona*, *Taiguragni*, *Domagaya*, & pluſieurs autres vindrent & amenerent ladite fille, la repreſentent audit Capitaine, lequel n'en tint conte, & dit qu'il n'en vouloit point, & qu'ilz la remenaſsét. Aquoy répondirent faiſans leur excuſe, qu'ilz ne lui avoient pas conſeillé ſ'en aller, ains qu'elle s'é eſtoit allée, par ce que les pagés l'avoient battuë, ainſi qu'elle leur avoit dit: & prierent derechef ledit Capitaine de la reprendre, & eux-mémes la menerét juſques aux navires. Apres leſquelles choſes le Capitaine commanda apporter pain & vin, & les fétoya. Puis prindrét congé les vns des autres. Et depuis ſont allé & venu à noz navires, & nous à leur demeurance en auſſi grand' amour que par devant.

Reconciliation des Sauvages avec le Capitaine Quartier.

Mortalité entre les Sauvages: Maladie étrange & inconuë entre les François: Devotions & vœux: Ouverture d'un corps mort: Dißimulation envers les Sauvages, sur lesdites maladies & mortalité: Guerison merveilleuse d'icelle maladie.

CHAP. XXIV.

AV mois de Decembre fumes avertis que la mortalité s'estoit mise audit peuple de *Stadaconé*, tellement que ja en estoient mortz par leur confession plus de cinquante. Au moyen dequoy leur fimes defenses de non venir à nótre Fort, ni entour nous. Mais nonobstant les avoir chassé commença la mortalité entour nous d'vne merveilleuse sorte, & la plus inconuë. Car les vns perdoient la soutenuë, & leur devenoient les jambes grosses & enflées, & les nerfs retirez, & noirciz comme charbons, & aucunes toutes semées de gouttes de sang, comme pourpre. Puis montoit ladite maladie aux hanches, cuisses, épaules, aux bras, & au col. Et à tous venoit la bouche si infecte & pourrie par les gencives, que toute la chair en tomboit jusques à la racine des dens, lesquelles tomboient préque toutes. Et tellement s'éprint ladite maladie

Mortalité entre les Sauvages

Maladies inconuës entre les François.

en noz trois navires, qu'à la mi-Fevrier de cent dix hommes que nous estions il n'y en avoit pas dix sains, tellement que l'vn ne pouvoit secourir l'autre. Qui estoit chose piteuse à voir, consideré le lieu où nous estions. Car les gens du païs venoient tous les jours devant nôtre Fort, qui peu de gens voyoient debout, & ja y en avoit huit de morts, & plus de cinquante où on n'esperoit plus de vie. Nôtre Capitaine voyant la pitié & maladie ainsi emeuë fait mettre le monde en prieres & oraisons, & fit porter vne image & remembrance de la vierge Marie contre vn arbre distant de nôtre Fort d'vn trait d'arc le travers les neges & glaces, & ordonna que le Dimanche ensuivant l'on diroit audit lieu la Messe, & que tous ceux qui pourroient cheminer tant sains que malades, iroient à la procession chantans les sept Pseaumes de David, avec la Litanie en priant ladite Vierge qu'il lui pleust prier son cher enfant qu'il eust pitié de nous. Et la Messe dite & chantée devant ladite image, se fit le Capitaine pelerin a nôtre Dame qui se fait de prier à Roquemadou [*ou pour mieux dire, Roque amadou, c'est à dire des amans C'est vn bourg en Querci, où il y va force pelerins*] promettant y aller si Dieu lui donnoit grace de retourner en France. Celui jour trepassa Philippe Rougemõt natif d'Amboise, de l'aage d'environ vingt ans.

Cent dix hommes en l'equipage de Iacques Quartier.

Devotiõs contre la maladie.

Vœu à nôtre Dame de Roquemadou.

Et pour ce que ladite maladie estoit inconuë fit le Capitaine ouvrir le corps pour

voir si aurions aucune conoissance dicelle, pour preserver si possible estoit le parsus. Et fut trouvé qu'il avoit le cœur tout blanc, & flaitri, environé de plus d'vn pot d'eau, rousse comme datte. Le foye beau, mais avoit le poulmõ tout noirci & mortifié, & s'estoit retiré tout son sang au dessus de son cœur. Car quand il fut ouvert sortit au dessus du cœur vne grande abõdance de sang noir & infect. Pareillement avoit la rate vers l'échine vn peu entamée environ deux doigtz (comme si elle eust esté frottée sus vne pierre rude. Apres cela veu lui fut ouvert & incisé vne cuisse, laquelle estoit fort noire par dehors, mais par dedans la chair fut treuvée assez belle. Ce fait fut inhumé au moins mal que l'on peut. Dieu par sa saincte grace pardoint à son ame, & à tous trépassez, Amen.

Ouverture d'vn corps mort de la maladie inconnë.

Et depuis, de jour en autre s'est tellement continuée ladite maladie, que telle heure à esté que par tout lesdits trois navires n'y avoit pas trois hommes sains. De sorte qu'en l'vn desditz navires n'y avoit homme qui eust peu descendre souz le tillac pour tirer à boire tant pour lui que pour les autres. Et pour l'heure y en avoit ja plusieurs de morts, lesquels il nous convint mettre par foiblesse souz les neges. Car il ne nous estoit possible de pouvoir pour lors ouvrir la terre qui estoit gelée, tant estiõs foibles, & avions peu de puissance. Et si estiõs en vne crainte merveilleuse des gens du païs qu'ilz ne s'apperceussent de nótre pitié & foi-

Grande debilité.

Morts mis souz la neige.

blesse. Et pour couvrir ladite maladie, lors qu'ils venoient pres de nôtre Fort, nôtre Capitaine, que Dieu a toujours preserué debout, sortoit au devant d'eux avec deux ou trois hommes tant sains, que malades, lesquels il faisoit sortir apres lui. Et lors qu'il les voyoit hors du parc, faisoit semblant les vouloir battre, & crians, & leur jettant batons apres eux, les envoyant à bord, montrant par signes esdits Sauvages qu'il faisoit besongner ses gens dedans les navires: les vns à gallifester, les autres à faire du pain & autres besongnes, & qu'i n'estoit pas bon qu'ilz vinssent chommer dehors ce qu'ilz croyoient. Et faisoit ledit Capitaine battre & mener bruit esditz malades dedans les navires avec batons & caillous feignans gallifester: Et pour lors estions si éprins de ladite maladie qu'avions quasi perdu l'esperance de jamais retourner en France, si Dieu par sa bonté infinie & misericorde ne nous eust regardé en pitié, & donné conoissance d'vn remede cōtre toutes maladies le plus excellēt qui fut jamais veu ni trouvé sur la terre ainsi que nous dirons maintenant. Mais premierement faut entendre que depuis la mi Novembre jusques au dix-huitiéme iour d'Avril avons esté continuellement enfermez dedans les glaces, lesquelles avoient plus de deux brasses d'epesseur: & dessus la terre y avoit la hauteur de quatre piez de neges & plus: tellement qu'elle estoit plus haute que les bords de noz navires, lesquelles ont dur

Dissimulation de la maladie des François.

Remede merveilleux.

Glaces epesses de deux brasses.

jusques audit temps: en sorte que noz bruvages estoient tout gelez dedans les futailles, & par dedans lesditz navires tant bas que haut estoit la glace contre les bois à quatre doigtz d'epesseur: & estoit tout ledit fleuve par autant que l'eau douce en contient jusques au dessus de *Hochelaga*, gelé. Auquel temps nous deceda jusques au nombre de de vingt-cinq persones des principaux & bons compagnons qu'eussions, lesquels moururent de la maladie susdite: & pour l'heure y en avoit plus de quarante en qui on n'esperoit plus de vie, & le parsus tous malades, que nul n'en estoit exempté, excepté trois ou quatre. Mais Dieu par sa saincte grace nous regarda en pitié, & nous envoya conoissance & remede de nôtre guerison & santé de la sorte & maniere que nous allons dire.

Vingt-cinq persones decedées de la maladie susdite.

Vn jour nôtre Capitaine voyant la maladie si émue & ses gens si fort éprins d'icelle, estant sorti hors du Fort, & soy promenant sur la glace, apperceut venir vne bende de gens de *Stadaconé*, en laquelle estoit *Domagaya*, lequel le Capitaine avoit veu depuis dix ou douze jours fort malade de la propre maladie qu'avoient ses gens: car il avoit l'vne de ses jambes aussi grosse qu'vn enfant de deux ans, & tous les nerfz d'icelle retirez, les dentz perduës & gatées, & les gencives pourries & infectes. Le Capitaine voyant ledit *Domagaya* sain & gueri fut fort ioyeux esperant par

Stadaconé, c'est le village des Canadiens.

Sauvage ayant la méme maladie.

lui sçavoir comme il s'estoit gueri, à fin de donner aide & secours à ses gens. Et lors qu'ilz furent arrivez pres le Fort le Capitaine lui demanda comme il s'estoit gueri de sa maladie: lequel *Domagaya* répondit qu'avec le jus des fueilles d'vn arbre & le marq il s'estoit gueri, & que c'estoit le singulier remede pour cette maladie. Lors le Capitaine demanda s'il y en avoit point là entour, & qu'il lui en montrat pour guerir sõ serviteur qui avoit prins ladite maladie en la maison du seigneur *Dõnacona*, ne lui voulut declarer le nombre des cõpagnons qui estoient malades. Lors ledit *Domagaya* envoya deux femmes avec nôtre Capitaine pour en querir, lesquelles en apporterent neuf ou dix rameaux, & nous montrerent qu'il falloit piler l'écorce & les fueilles dudit bois, & mettre le tout bouillir en eau, puis boire de ladite eau de deux jours l'vn, & mettre le marq sur les jambes enflées & malades, & que de toutes maladies ledit arbre guerissoit. Et s'appelle ledit arbre en leur langage *Annedda*.

Remede contre la maladie susdite.

Tot-apres le Capitaine fit faire du bruvage pour faire boire és malades, desquelz n'y avoit nul d'eux qui voulust icelui essayer, sinon vn ou deux qui se mirent en aventure d'icelui essayer. Tot-apres qu'ilz en eurent beu ils eurent l'avantage, qui se trouva estre vn vray & evident miracle. Car de toutes maladies dequoy ils estoient entachés, apres en avoir beu deux ou trois fois, recouvrerent santé & guerison; tellement que tel des compagnons qui avo

Miracle de guerison.

voit la verole puis cinq ou six ans aupara-ant la maladie, a esté par icelle medecine cu-é nettement. Apres ce avoir veu y a eu telle resse qu'on se vouloit tuer sur ladite mede-ine à qui premier en auroit: de sorte qu'vn rbre aussi gros & aussi grand que ie vis ja-nais arbre, a esté employé en moins de huit ours; lequel a fait telle operation, que si tous s Medecins de Louvain & Mont-pellier y ussent esté avec toutes les drogues d'Alexan-rie, ilz n'en eussent pas tant fait en vn an, ue ledit arbre a fait en huit jours. Car il nous tellement proufité, que tous ceux qui en nt voulu vser ont recouvert santé & gueri-n, la grace à Dieu. *Guerison de verole.*

---

oupçon sur la longue absence du Capitaine des Sauvages: Retour d'icelui avec multitude de gens: Debilité des François: Navire delaissé pour n'avoir la force de le remener: Recit des richesses du Saguenay, *& autres choses merveilleuses.*

CHAP. XXV.

DVRANT le temps que la maladie & mortalité regnoit en noz navires, se partirent *Dõnacona, Taiguragni*, & plusieurs autres feignans aller prendre des rfz & autres bétes, lesquels ilz nomment leur langage *Ajonnesta* & *Asquenoudo*, par

ce que les neges estoient grandes, & que le
glaces estoient ja rompuës dedans le cours du
fleuve: tellement qu'ilz pourroient navige
par icelui: Et nous fut par *Domagaya* & autre
dit, qu'ilz ne seroient que quinze jours: c
que croyons: mais ilz furent deux mois sar
retourner. Au moyen dequoy eùmes suspe
ction qu'ilz ne se fussent allé amasser gran
nombre de gens pour nous faire déplaisir, p
ce qu'ilz nous voyoient si affoiblis. Nonol
stant qu'avions mis se bon ordre en nôt
fait, que si toute la puissance de leur terr
eust esté, ilz n'eussent sçeu faire autre cho
que nous regarder. Et pendant le temps qu'i
estoient dehors venoient tous les jours for
gens à noz navires, comme ils avoient
coutume, nous apportans de la chair fréc
de cerfs, daims, & poissons frais de toutes so
tes qu'ilz nous vẽdoient assez cher, ou mie
l'aimoient r'emporter, par ce qu'ils avoie
necessité de vivres pour lors, à-cause de l'I
ver qui avoit esté long, & qu'ils avoie
mangé leurs vivres & estouremens.

Soupçon sur les Sauvages

Et le vingt-vniéme jour du mois d'A
vril *Domagaya* vint à bord de noz navi
accompagné de plusieurs gens, lesqu
estoient beaux & puissans, & n'avions acco
tumé de les voir, qui nous dirent que le
gneur *Donnacona* seroit le lendemain venu
qu'il apporteroit force chair de cerf, & a
tre venaison. Et le lendemain arriva le
Donnacona, lequel amena en sa compag

and nombre de gens audit *Stadaconé*. Ne avions à quelle occasion, ni pourquoy. ais, comme on dit en vn proverbe, qui tout se garde & d'aucuns échappe. Ce que us estoit de necessité : car nous estions si foiblis, tant de maladies, que de noz gens orts qu'il nous a fallu laisser vn de noz navis audit lieu de Saincte-Croix.

Grande assemblée de Sauvages.

Vn navire laissé, pour n'avoir eu la force de le r'amener.

Le Capitaine estant averti de leur venuë, qu'ils avoient amené tant de peuple, & aussi e *Domagaya* le vint dire audit Capitaine, is vouloir passer la riviere qui estoit entre us & ledit *Stadaconé*, ains fit difficulté de sser. Ce que n'avoit accoutumé de faire, au oyen dequoy eumes suspectiō de trahison. oyant ce ledit Capitaine envoya son servir nōmé Charles Guyot, lequel estoit plus e nul autre aimé du peuple de tout le païs, ur voir qui estoit audit lieu, & ce qu'ilz faient, ledit serviteur feignant estre allé voir it seigneur *Donnacona*, par-ce qu'il avoit deuré long temps avec lui, lequel lui porta un present. Et lors que ledit *Donnacona* fut rti de sa venuë, fit le malade, & se coucha, nt audit serviteur qu'il estoit fort malade. res alla ledit serviteur en la maison de *Taiagni* pour le voir, où par tout il trouva les isons si pleines de gens qu'on ne se pouvoit rner, lesquels on n'avoit accoutumé de r : & ne voulut permettre ledit *Taiguragni* e ledit serviteur allát és autres maisons, ains ōvoya vers les navires envirō la moitié du

chemin: & lui dit que si le Capitaine lui vou-
loit faire plaisir de prẽdre vn seigneur du pai
nommé *Agona*, lequel luy avoit fait déplaisir,
& l'emmener en France, il feroit tout ce qu
voudroit ledit Capitaine, & qu'il retournat l
lendemain dire la réponse.

Quand le Capitaine fut averti du gran
nombre de gens qui estoient audit *Stadacon*
ne sachant à quelle fin, se delibera leur jou
vne finesse, & prendre leur seigneur, *Taigurag*
Domagaya, & des principaux : & aussi qu
estoit bien deliberé de mener ledit seigne
Donnacona en France, pour conter & dire
Roy ce qu'il avoit veu és païs Occidenta
des merveilles du monde. Car il nous a cer
fié avoir esté à la terre du *Saguenay*, où il y a
fini Or, Rubis, & autres richesses : & y s
les hommes blancs comme en France, &
coutrez de draps de laine. Plus dit avoir v
autre païs où les gens ne mangent point,
n'ont point de fondement, & ne diger
point, ains font seulement eau par la ver
Plus dit avoir esté en autre païs de *Picqueni*
& autres païs où les gens n'ont qu'vne jam
& autres merveilles longues à raconter.
dit seigneur est homme ancien, & ne cessa
mais d'aller par païs depuis sa conoissance
par fleuves, rivieres, que par terre.

Richesses du païs de Saguenay

Recit merveilleux du Sauvage Donnacona.

Apres que ledit serviteur eut fait
message, & dit à son maitre ce que ledit
guragni lui mandoit, renvoya le Capit
sondit serviteur le lendemain dire audit

uragni qu'il le vint voir, & lui dire ce qu'il
oudroit, & qu'il lui feroit bonne-chere, &
artie de ſon vouloir. Ledit *Taiguragni* lui mã-
a qu'il viendroit le lendemain, & qu'il me-
eroit *Donnacona*, & ledit homme qui lui avoit
it déplaiſir. Ce que ne fit; ains fut deux jours
ns venir, pendant lequel temps ne vint per-
nne és navires, dudit *Stadaconé*, cõme avoient
e coutume, mais nous fuioient comme ſi les
uſſions voulu tuer. Lors apperceumes leur
auvaitié. Et pour-ce qu'ilz furẽt avertis que
eux de *Stadin* alloient & venoient entour
ous, & que leur avions abandonné le fond
u navire que laiſſions pour avoir les vieux
ous, vindrent tous le tiers jour dudit *Stada-
né* de l'autre bord de la riviere, & paſſerent
plus grand' partie d'eux en petits bateaux
ns difficulté. Mais ledit *Donnacona* n'y vou-
t paſſer; & furent *Taiguragni*, & *Domagaya*
us d'vne heure à parlementer enſemble avãt
e vouloir paſſer : mais en fin paſſerent &
ndrent parler audit Capitaine. Et pria ledit
iguragni le Capitaine vouloir prendre &
mener ledit homme en France. Ce que re-
ſa ledit Capitaine, diſant que le Roy ſon
aitre lui avoit defendu de non amener hõ-
e ni femme en France, mais bien deux ou
ois petits garçons, pour apprendre le langa-
. Mais que volontiers l'emmeneroit en
erre-neuve, & qu'il le mettroit en vne ile.
s paroles diſoit le Capitaine pour les aſſeu-
, & à celle fin d'amener ledit *Donnacona*,

lequel estoit demeuré dela l'eau. Desquelles paroles fut fort joyeux ledit *Taiguragni*, esperant ne retourner jamais en France. Et promit audit Capitaine de retourner le lendemain, qui estoit le jour de Saincte Croix, & amener ledit Seigneur *Donnacona*, & tout le peuple dudit *Stadaconé*.

Croix plantée par les François : Capture des principaux Sauvages, pour les amener en France & faire recit au Roy des merveilles du Saguenay : Lamentations des Sauvages : Presens reciproques du Capitaine Quartier, & d'iceux Sauvages.

CHAP. XXVI.

Croix plantée.



E troisiéme jour de May jo & féte Saincte Croix, pour solennité & féte le Capitai fit planter vne belle Croix la hauteur d'environ tren cinq piez de longueur, souz croizillon de laquelle y avoit vn écusson bosse des armes de France: & sur icelui est écrit en lettre Attique FRANCISCVS PRIMVS DEI GRATIA FRANCORVM REX REGNAT. Et celui jour environ mi vindrent plusieurs gens de *Stadaconé* tant hommes, femmes, qu'enfans qui nous dirent que leur Seigneur *Donnacona Taiguragni, Domag*

Ie croy qu'il veut dire Antique.

autres qui estoient en sa compagnie, ve-
oient; dequoy fumes joyeux, esperans nous
n saisir, lesquels vindrent environ deux heu-
es apres midi. Et lors qu'ilz furent arrivez de-
ant noz navires nôtre Capitaine alla saluër le
eigneur *Donnacona*, lequel pareillement lui fit
ād' chere, mais toutefois avoit l'œil au bois,
vne crainte merveilleuse. Tot-apres arriva
aiguragni, lequel dit audit seigneur *Donnacona*
u'il n'entrát point dedans le Fort. Et lors fut
ar l'vn de leurs gens apporté du feu hors du-
it Fort, & allumé pour ledit seigneur. Nôtre
apitaine le pria de venir boire & manger
edans les navires, comme avoient de coutu-
e, & semblablement ledit *Taiguragni*, lequel
it que tantôt ils iroient. Ce qu'ilz firent, &
ntrerent dedans ledit Fort. Mais auparavant
voit esté nôtre Capitaine averti par *Domagaya*
ue ledit *Taiguragni* avoit mal parlé, & qu'il
voit dit au seigneur *Donnacona* qu'il n'entrát
oint dedans les navires. Et nôtre Capitaine
oyāt ce sortit hors du parc, où il estoit, & vit
ue les femmes s'en fuioient par l'avertisse-
ient dudit *Taiguragni*, & qu'il ne demeuroit
ue les hommes, lesquels estoient en grand
ombre. Et commanda le Capitaine à ses gens
rendre ledit seigneur *Donnacona*, *Taiguragni*,
omagaya, & deux autres des principaux qu'il
ontra; puis qu'on fist retirer les autres. Tot-
pres ledit Seigneur entra dedans auec ledit
apitaine. Mais tout soudain ledit *Taiguragni*
int pour le faire sortir. Nôtre Capitaine voiāt

Prise des principaux d'entre les Sauvages.

qu'il n'y avoit autre ordre se print à crier qu'ô les print. Auquel cri sortirent les gens dudit Capitaine, lesquels prindrent ledit seigneur, & ceux qu'on avoit deliberé prendre. Lesdits Canadiens voyans ladite prise, commencerent à fuir & courir comme brebis devant le loup, les vns le travers la riviere, les autres parmi les bois, cherchant chacun son avantage. Ladite prise ainsi faite des dessusdits, & que les autres se furent tous retirez, furent mis en seure garde ledit seigneur, & ses compagnons.

Lamentatiōs des Sauvages

La nuit venuë vindrent devant noz navires (la riviere entre-deux) grand nombre de peuple dudit *Donnacona* huchans, & hurlans toute la nuit comme loups, crians sans cesse *Agohanna, Agohanna*, pensans parler à lui. Ce que ne permit ledit Capitaine pour l'heure, ni le matin jusques environ midi. Parquoy nous faisoient signe que les avions tué & perdu. Et environ l'heure de midi retournerent derechef, & aussi grand nombre qu'avions veu de nôtre voyage pour vn coup, eux tenans cachez dedans le bois, fors aucuns d'eux qui crioient & appelloient à haute voix ledit *Donnacona*. Et lors commanda le Capitaine faire monter ledit *Donnacona* haut pour parler à eux. Et lui dit ledit Capitaine qu'il fist bõne chere, & qu'apres avoir parlé au Roy de France son maitre, & conté ce qu'il avoit veu au *Saguenay* & autres lieux, il reviendroit dans dix ou douze lunes, & que le Roy lui

Donnacona Capitaine des Canadiēs pris pour estre presenté au Roy, & faire recit des merveilles du Saguenay

feroit vn grand prefent. Dequoy fut fort joyeux ledit *Donnacona*, lequel le dit és autres en parlant à eux, lefquels en firent trois merveilleux cris en figne de joye. Et à l'heure firent lefditz peuples & *Donnacona* entre eux plufieurs predications & ceremonies, lefquelles il n'eft poffible d'écrire par faute de l'entendre. Nôtre Capitaine dit audit *Donnacona* qu'ilz vinffent feurement de l'autre bord pour mieux parler enfemble, & qu'il les affeuroit. Ce que leur dit ledit *Donnacona*. Et fur ce vindrent vne barque des principaux à bord defditz navires, lefquels derechef commencerent à faire plufieurs prechemens en donnant louange à nôtre Capitaine, & lui firent prefent de vingt-quatre colliers *d'Efurgni*, qui eft la plus grande richeffe qu'ils ayent en ce monde. Car ilz l'eftiment mieux qu'or ni argent.

Harãgue de Donnacona aux Sauvages.

Autres harãgues des Sauvages.

Prefens des Sauvages au Capitaine Quartier.

Apres qu'ils eurent affez parlementé, & devifé les vns avec les autres, & qu'il n'y avoit remede audit feigneur d'échapper, & qu'il falloit qu'il vinft en France, il leur commanda qu'on lui apportat vivres pour manger par la mer, & qu'on les lui apportat le lendemain. Nôtre Capitaine fit prefent audit *Donnacona* de deux pailles d'airain, & de huit hachots & autres menuës befongnes, cõme couteaux & patenótres: dequoy fut fort joyeux, à fon femblant, & les envoya à fes femmes & enfans. Pareillement donna ledit Capitaine à ceux qui eftoient venuz parler audit *Donnacona*

Prefens faits par le Capitaine Iacques Quartier.

aucuns petits presens, desquelz remercierent fort ledit Capitaine. A tant se retirerent, & s'en allerent à leurs logis.

Le Lendemain cinquiéme jour dudit mois au plus matin ledit peuple retourna en grand nombre pour parler à leur seigneur, & envoyerent vne barque qu'ils appellent *Casurni*, en laquelle y estoient quatre femmes, sans y avoir aucuns hommes, pour le doute qu'ils avoient qu'on ne les retint, lesquelles apporterent force vivres, sçavoir gros mil, qui est le blé duquel ils vivent, chair, poisson, & autres provisions à leur mode : esquelles apres estre arrivées és navires fit le Capitaine bon recueil. Et pria *Donnacona* le Capitaine qu'il leur dist que dedans douze lunes il retourneroit, & qu'il ameneroit ledit *Donnacona* à *Canada*: & ce disoit pour les contenter. Ce que fit ledit Capitaine: dont lesdites femmes firent vn grand semblant de joye, & montrans par signes & paroles audit Capitaine que mais qu'il retournât & amenât ledit *Donnacona*, & autres, ilz lui feroient plusieurs presens. Et lors chacune d'elles donna audit Capitaine vn collier d'*Esurgni*, puis s'en allerent de l'autre bord de la riviere, où estoit tout le peuple dudit *Stadaconé*: puis se retirerent, & prindrent congé dudit seigneur *Donnacona*.

Vivres apportés à Donnacona pour passer en France.

Echarpes d'Esurgni données au Capitaine Iacques Quartier.

Retour du Capitaine Iacques Quartier en France: Rencontre de certains Sauvages qui avoient des couteaux de cuivre: Presens reciproques entre lesdits Sauvages & ledit Capitaine: Descriptions des lieux où la route s'est addressée.

CHAP. XXVII.

LE Samedi sixiéme jour de May nous appareillames du havre Saincte Croix, & vimmes poser au bas de l'ile d'Orleans environ douze lieuës dudit Saincte Croix. Et le Dimanches vimmes à l'ile és Coudres, où avons esté jusques au lundi seziéme jour dudit mois laissans amortir les eaux, lesquelles estoient trop courātes & dangereuses pour avaller ledit fleuve. Pendant lequel tēps vindrent plusieurs barques des peuples sujets de *Donnacona*, lesquels venoient de la riviere du *Saguenay*. Et lors que par *Domagaya* furent avertis de la prinse d'eux, & la façon & maniere, comme on menoit ledit *Donnacona* en France, furent bien étonnez. Mais ne laisserent à venir le long des navires parler audit *Donnacona*, qui leur dit que dans douze lunes il retourneroit, & qu'il avoit bon traitement avec le Capitaine & compagnons. Dequoy tous à vne voix remercierent ledit Capitaine, & donnerent audit *Donnacona* trois pacquets de peaux de Biévres,

Retour en France.

Ile d'Orleans.

Ile ès Coudres.

Rencōtre des Sauvages.

Donnacona témoigne qu'il a bon traitement.

Couteau de cuivre.

& loups-marins, avec vn grand couteau de cuivre rouge, qui vient dudit *Saguenay*, & autres choses. Ilz donnerent aussi au Capitaine vn collier *d'Esurgni*. Pour lesquels presens leur fit le Capitaine dõner dix ou douze hachotz, desquels furent fort contens & joyeux, remercians ledit Capitaine: puis s'en retournerent.

Presens mutuels.

Dequel côté faut passer à l'ile aux Coudres.

Le passage est plus seur & meilleur entre le Nort & ladite ile, que vers le Su, pour le grand nombre des basses, bancs, & rochers qui y sont, & aussi qu'il y a petit fond.

Le lendemain seziéme de May nous appareillames de ladite *ile és Coudres*, & vimmes poser à vne ile qui est à environ quinze lieuës d'icelle *ile és Coudres*, laquelle est grande d'environ cinq lieuës de long: & là posames celui jour pour passer la nuit, esperãs le lendemain passer les dangers du *Saguenay*, lesquelz sont fort grans. Le soir fumes à ladite ile, où trouvames grãd nombre de liévres, desquelz nous eumes quantité. Et pource la nommames *l'Ile és Liévres*. Et la nuit le vent vint contraire, & en tourmente, tellement qu'il nous fallut relacher à l'ile és Coudres d'où estions partis, parce qu'il n'y a autre passage entre lesdites iles, & y fumes jusques au [illegible] jour dudit mois, que le vent vint bon, & tant fimes par noz journées que nous passames jusques à *Hongnedo* entre *l'ile de l'Assumption* & ledit *Hongnedo*: lequel passage n'avoit pardevãt esté découvert: & fimes courir jusques le travers du *Cap de Prato*, qui est le cõmencement de la

Dangers du Saguenay.

Ile és Liévres.

Hongnedo

Baye de Chaleur. Et par ce que le vent estoit convenable & bon à plaisir, fimes porter le jour & la nuit. Et le lendemain vimmes querir au corps *l'ile de Brion*, ce que voulions faire pour la barge de nôtre chemin, gisantes les deux terres Suest & Noroüest vn quart de l'Est & de l'Oüest: & y a entre eux cinquante lieuës. Ladite ile est en quarante sept degrez & demi de latitude.

Le Ieudi vingt-cinquiéme jour dudit mois jour & féte de l'Ascension nótre seigneur nous trouvames à vne terre & sillon de basses arenes, qui demeurent au Suroüest de ladite *ile de Brion* environ huit lieuës, par sus lesquelles y a de grosses terres pleines d'arbres, & y a vne mer enclose, dont n'avons veu aucune entrée ni ouverture par où entre icelle mer.

Et le Vendredi vingt-sixiéme, par ce que le vent chargeoit à la cóte retournames à ladite *ile de Brion*, où fumes jusques au premier jour de Iuin, & vimmes querir vne terre haute qui demeure au Suest de ladite ile, qui nous aparoissoit estre vne ile, & la rengeames environ vingt-deux lieuës & demie; faisans lequel chemin eumes conoissance de trois autres iles qui demeuroient vers les araines: & pareillement lesdites araines estre ile; & ladite terre, qui est terre haute & vnie estre terre certaine se rabattant au Noroüest. Apres lesquelles choses conuës retournames au Cap de ladite terre qui se fait à deux ou trois caps hauts à

Chose dãgereuse quand le vent chasse où l'on ne veut point aller.

merveilles, & grand profond d'eau, & la marée si courante, qu'il n'est possible de plus. Nous nommames celui Cap *Le Cap de Lorraine*, qui est en quarante six degrez & demi : au Su duquel Cap y a vne basse terre, & semblant d'entrée de riviere : mais il n'y a hable qui vaille, parsus lesquelles vers le Su demeure vn Cap que nous nommames *Le Cap Sainct Paul*, qui est en quarãte sept degrez vn quart.

Cap de Lorraine.

Cap de sainct Paul.

Le Dimanche troisiéme jour dudit mois jour & féte de la Pentecôte eumes conoissance de la côte d'Est-Suest de Terre-neuve, estant à environ vingt-deux lieuës dudit Cap. Et pour ce que le vent estoit contraire, fumes à vn hable que nous nommames *Le hable du sainct Esprit*, iusques au mardy qu'appareillámes dudit hable & reconumes ladite côte jusques aux *Iles de sainct Pierre*. Lequel chemin faisans tournames le long de ladite côte plusieurs iles & basses fort dangereuses estans en la route d'Est-Suest, & Ouest Noroüest à deux, trois, & quatre lieuës à la mer. Nous fumes ausdites *Iles sainct Pierre*, & trouvames plusieurs navires tant de France, que de Bretagne.

Hable du sainct Esprit.

Iles saint Pierre.

Temoignage certain que long tẽps devant Iacques Quartier les François hantoient les Terres-neuves.

Depuis le jour sainct Barnabé vnziéme de Iuin jusques au seziéme dudit mois qu'appareillames desdites *Iles sainct Pierre*, & vimmes au *Cap de Razé*, & entrames dedans vn hable nommé *Rongnousi*, où primmes eau & bois pour traverser la mer : & là laissames vne de noz barques : & appareillames dudit hable le Lundi dix-neufiéme jour dudit mois : & avec

Cap de Razé.

Hable de Rõgnousi.

bon temps avons navigé par la mer: tellement que le seziéme jour de Iuillet sommes arrivez au hable de sainct Malo, la grace au Createur: le priant faisant fin à nôtre navigation nous donner sa grace, & Paradis à la fin. Amen.

Rencontre des Mōtagnés (Sauvages de Tadoussac) *& Iroquois: Privilege de celui qui est blessé à la guerre: Cerimonies des Sauvages devant qu'aller à la guerre: Contes fabuleux de la monstruosité des Armouchiquois: De la Mine reluisante au Soleil: & du* Gougou: *Arrivée au Havre de Grace.*

CHAP. XXVIII.

AYANS r'amené le Capitaine Iacques Quartier en France, il nous faut retourner querir le sieur Champlein, lequel nous avons laissé à *Tadoussac*, à fin qu'il nous dise quelques nouvelles de ce qu'il aura veu & ouï parmi les Sauvages depuis que nous l'avons quitté. Et à fin qu'il ait vn plus beau chāp pour rejouïr ses auditeurs, ie voy le sieur Prevert de Sainct Malo qui l'attent à *l'Ile percée* en intention de lui en bailler d'vne: & s'il ne se contente de cela, lui bailler encore avec la fable des Armouchiquois la plaisante histoire du *Gougou* qui fait peur aux petits enfans, à fin que par apres Monsieur Cayet soit aussi de la partie, en prenant cette monnoye pour bon aloy. Voici donc ce que ledit Sieur Champlein rapporte en la conclusion de son voayge.

Sauvages que nous trouvasmes revenans de la guerre, lesquels nous avions rencontrez à la riviere des Iroquois.

Sauvages couppent la téte à leurs ennemis.

Estans arrivés à Tadoussac nous trouvamez les Sauvages que nous avions rencontrez en la riviere des Iroquois, qui avoient fait rencontre au premier lac de trois canots Iroquois, lesquels ilz battirent & apporterent les tétes des Iroquois à Tadoussac, & n'y eut qu'vn Montaignez blessé au bras d'vn coup de fléche, lequel songeant quelque chose, il falloit que tous les dix autres le missét en execution pour le rendre content, croyant aussi que sa playe s'en doit mieux porter. Si cedit Sauvage meurt, ses parens vengeront sa mort, soit sur leur nation, ou sur d'autres, ou bien il faut que les Capitaines facent des presens aux parens du deffunct, àfin qu'ilz soient contens, ou autrement, comme i'ay dit, ils vseroient de vengeange: qui est vne grande méchanceté entre eux. Premier que lesdits Montagnez partissent pour aller à la guerre, ils s'assemblerēt tous, avec leurs plus riches habits de fourrures, castors, & autres peaux, parez de patenôtres & cordons de diverses couleurs, & s'assemblerent dedans vne grand' place publique, où il y avoit au devant d'eux vn *Sagamo* qui s'appelloit *Begourat* qui les menoit à la guerre, & estoient les vns derriere les autres, avec leurs arcs & fléches, massuës, & rondelles, dequoy ilz se parent pour se battre: & alloiēt sautans les vns apres les autres, en faisans plusieurs gestes de leurs corps, ilz faisoiēt maints tours de limaçon: apres ilz commencerent à danser à la façon accoutumée, cōme i'ay dit

iy dit cy dessus, puis ilz firent leur Tabagie,
: apres l'avoir fait, les femmes se despouillé-
:nt toutes nuës, parées de leurs plus beaux
Matachias,& se meirent dedans leurs canots
nsi nuës en dansant,& puis elles se vindrent
iettres à l'eau en se battant à coups de leurs
virons,se iettans quantité d'eau les vnes sur
s autres: toutesfois elles ne se faisoient point
e mal, car elles se paroient des coups qu'elles
entre-ruoient. Apres avoir fait toutes ces ce-
:monies, elles se retirerent en leurs cabânes,
: les Sauvages s'en allerent à la guerre contre
s Iroquois. Le seziéme jour d'Aoust, nous *Partement de Tadoussac.*
artimes de *Tadoussac*, & le dix-huitiéme du-
t mois arrivames à l'Ile perçée, où nous
ouvames le sieur Prevert de sainct Malo,
ui venoit de la mine où il avoit esté avec
eaucoup de peine pour la crainte que les
uvages avoient de faire rencontre de leurs
nemis, qui sont les Armouchiquois, les- *Conte fribuleux des Sauvages Armouchiquois.*
uels sont hommes sauvages du tout mon-
rueux, pour la forme qu'ils ont: car leur téte
t petite, & le corps court, les bras menus
omme d'vn schelet, & les cuisses semblable-
ent: les jambes grosses & longues, qui sont
outes d'vne venuë, & quand ilz sont assis sur
urs talons, les genoux leur passent plus d'vn
emi-pied par dessus la téte, qui est chose
range, & semblent estre hors de nature: Ilz
nt neantmoins fort dispos, & determinez:
: sont aux meilleures terres de toute la côte
e la Cadie: Aussi les Souriquois les craignent

Discours que m'a fait le sieur Prevert de sainct Malo, sur la décou-verture de la côte de la Cadie.

Verd de gris en quantité.

fort. Mais avec l'asseurance que ledit sieur d Prevert leur donna, il les mena jusques à la dite mine, où les Sauvages le guiderent. C'es vne fort haute montagne, avançant quelque peu sur la mer, qui est fort reluisante au So leil, où il y a quantité de verd de gris qui pro cede de ladite mine de cuivre. Au pié de ladit montaigne, il dit, que de basse mer y avoit e quantité de morceaux de cuivre, comme i nous a esté montré, lequel tombe du haut d la montagne. Cedit lieu où est la mine gi par les quarante-cinq degrez & quelques mi nutes.

Monstre épouven-table.

Il y a encore vne chose étrange digne d reciter que plusieurs Sauvages m'ont asseur estre vray; C'est que proche de la baye de Cha leur tirant au Su, est vne ile, où fait residenc vn monstre épouventable, que les Sauvag appellent *Gougou*, & m'ont dit qu'il avoit l forme d'vne femme: mais fort effroyable, & d'vne telle grandeur, qu'ilz me disoient qu le bout des mats de nôtre vaisseau ne lui fu pas venu jusques à la ceinture, tant ilz le pe gnent grand: & que souvent il a devoré & devore, beaucoup de Sauvages, lesquels il m dedans vne grande poche quand il les peut a trapper & puis les mange: & disoient ceu qui avoient evité le peril de cette mal-heu reuse béte, que sa poche estoit si grande, qu y eust peu mettre nôtre vaisseau. Ce monst fait des bruits horribles dedans cette île, qu les Sauvages appellent le *Gougou*: & quand i

en parlent, ce n'est qu'avec vne peur si étrange qu'il ne se peut dire de plus, & m'ont asseuré plusieurs l'avoit veu: Méme ledit Sieur Prevert de sainct Malo en allant à la découverture des mines (ainsi que nous avons dit au chapitre precedent) m'a dit avoir passé si proche de la demeure de cette effroyable béte, que lui & tous ceux de son vaisseau entendoient des sifflemens étranges du bruit qu'elle faisoit: & que les Sauvages qu'il avoit avec lui, lui dirent, que c'estoit la méme béte, & avoient vne telle peur, qu'ilz se cachoient de toutes parts, craignans qu'elle fust venuë à eux pour les emporter: & qui me fait croire ce qu'ilz disent, c'est que tous les Sauvages en general la craignent & en parlent si étrangement, que si ie mettois tout ce qu'ils en disent, l'on le tiendroit pour fables: mais ie tiens que ce soit la residence de quelque diable qui les tourmente de la façon. Voilà ce que i'ay apprins de ce *Gougou*.

Le vingt-quatriéme jour d'Aoust, nous partimes de *Gachepé*. Le deuxiéme jour de Septembre, nous faisions état d'estre aussi avãt que le Cap de *Razé*. Le cinquiéme jour dudit mois nous entrames sur le Banc où se fait la pecherie du poisson. Le seziéme dudit mois nous estions à la sonde, qui peut estre à quelques cinquantes lieuës d'Oüessant. Le vingtiéme dudit mois nous arrivames par la grace de Dieu avec contentement d'vn chacun & toujours le vent favorable au port du Havre de Grace.

Discours sur le Chapitre precedent: Credulité legere: Armouchiquois quels: Sauvages toujours en crainte: Causes des terreurs Panniques, fausses visions, & imaginations; Gougou *proprement que c'est: Autheur d'iceluy: Mine de cuivre: Hanno Carthaginois: Censures sur certains autheurs qui ont écrit de la Nouvelle-France.*

CHAP. XXIX.



R pour revenir aux Armouchiquois, & à la male-béte du *Gougou*, il est arrivé en cet endroit au sieur Champlein ce qu'écrit Pline de Cornelius Nepos, lequel il dit avoir creu tres-avidemẽt (c'est à dire comme s'y portant de soy-méme) les prodigieux mensonges des Grecs, quand il a parlé de la ville de Larah (ou *Lissa*) laquelle (souz la foy & parole d'autrui) il a écrit estre forte, & beaucoup plus grande que la grande Carthage, & autres choses de méme étoffe. Ainsi ledit sieur Champlein s'estant fié au recit du sieur Prevert de sainct Malo qui se donnoit carriere, a écrit ce que nous venons de rapporter touchant les Armouchiquois, & le *Gougou* comme semblablement ce qui est de la lueur de la mine de cuivre. Toutes lesquelles choses ledit Champlein a depuis re-

Pline liv. 5. chap 1. Cornelius Nepos taxé de legere croyance.

Le Sieur Prevert.

conu estre fabuleuses. Car quant aux Armouchiquois ilz sont aussi beaux hommes (souz ce mot ie comprens aussi les femmes) que nous, bien composés & dispos, comme nous verrons ci apres. Et pour le regard du *Gougou*, ie laisse à penser à chacun quelle apparence il y a, encores que quelques Sauvages en parlent, & en ayent de l'apprehension, mais c'est à la façon qu'entre nous plusieurs esprits foibles craignent le Moine bouru. Et d'ailleurs ces peuples qui vivent en perpetuelle guerre, & ne sont iamais en asseurance (portans avec eux cette malediction pour ce qu'ilz sont delaissez de Dieu) ont souvent des songes & vaines persuasions que l'ennemi est à leur porte, & ce qui les rend ainsi pleins d'apprehésions, est par ce qu'ilz n'ont point de villes fermées; au moyen dequoy ilz se trouvent quelquefois & le plus souvent surpris & deffaits: ce qu'estant ne se faut émerveiller s'ils ont aucunefois des terreurs Panniques, & des imaginations semblables à celles des hipochondriaques, leur estant avis qu'ilz voyent & oyent des choses qui ne sont point: comme i'ay memoire d'avoir veu certains hommes bien resolus, & qui le cas avenant fussent allez courageusement à vne breche, neantmoins par vne ie ne sçay quelle debilité d'esprit bien beuvans & bien mangeans, estoient tourmentez de l'apprehésion continuelle qu'ils avoiét qu'vn mauvais dæmon les suivoit incessamment & les frappoit & se reposoit dessus eux.

Armouchiquois quels hommes.

Sauvages toujours en apprehension.

Ainsi en voyons-nous qui s'imaginent des loups-garous. Ainsi plusieurs grands & petits ont peur des Esprits (quand ilz sont seulets) au mouvement d'vne souris. Ainsi les malades ayãs l'imaginatiõ troublée disent quelquefois qu'ils voyent tantot vne vierge Marie, tantot vn diable, & autres fantasies qui leur viennent au devant: ceci causé par le defaut de nourriture, ce qui fait que le cerveau se rẽplit devapeurs melancholiques, qui apportẽt ces imaginations. Et ne sçay si ie doy point mettre en ce rang plusieurs anciens qui par des longs ieunes (lesquelz sainct Basile n'approuve point) avoient des visions qu'ilz nous ont dõné pour chose certaine, & y en a des livres pleins. Mais telle chose peut aussi arriver à ceux qui sont sains de corps, comme nous avõs dit. Et les causes en sont partie exterieures, partie interieures. Les exterieures sont les facheries & ennuis; les interieures sont l'vsage des viandes melancholiques & corrompues, d'où s'elevent des vapeurs malignes & pernicieuses au cerveau, qui pervertissent les sens, troublent la memoire, & égarent l'entendement: item ces causes interieures proviennent d'vn sang melancholic & brulé, cõtenu dans vn cerveau trop chaud, ou dispersé par toutes les veines, & toute l'habitude du corps, ou qui abõde dans les hippochondres dans la rate, & mesentere: d'où sont suscitées des fumées & noires exhalaisõs, qui rẽdent le cerveau obscur, tenebreux, offusqué, & le noircissent & couvrent ni plus ni moins que l

Causes des fausses visions & imaginations.

tenebres font la face du ciel: d'où s'ensuit immediatement que ces noires fumées ne peuvent apporter aux hommes qui en sont couvers, que frayeur & crainte. Or selon la diversité de ces exhalaisons provenantes d'vne diversité & varieté de sang, duquel sont produites ces fumées & suyes, il y a diverses sortes d'apprehensions & melancholies, qui attaquent diversement, & depravent sur tout les functions de la faculté imaginatrice. Car comme la varieté du sang diversifie l'entendement, ainsi l'action de l'ame changée, change les humeurs du corps.

De cette mutation & dépravation d'humeurs, mémement aux temperamens melancholiques surviennent des bigearres & étranges imaginations causées par ces fumées ou suyes noires engeance de cette humeur melancholique.

Telle est la nature & l'humeur de quelques Sauvages, de qui toute la vie souïllée de meurtres qu'ilz cõmettent les vns sur les autres, & particulierement sur leur ennemis, ils ont des apprehensions grandes, & s'imaginẽt vn *Gougou*, qui est le bourreau de leurs consciences: ainsi que Cain apres le massacre de son frere Abel avoit l'ire de Dieu qui le talõnoit, & n'avoit en nulle part asseurance, pésant toujours avoir ce *Gougou* devãt les ïeux: de sorte qu'il fut le premier qui domta le cheval pour prendre la fuite, & qui se renferma de murailles dãs la ville qu'il batit: Et encores ainsi qu'Orestes

Gougou proprement c'est le remord de conscience.
Cain.
Orestes.

lequel on dit avoir esté agité des Furies pour le parricide par lui commis en la personne de sa mere. Et n'est pas incroyable que le diable possedant ces peuples ne leur donne beaucoup d'illusions. Mais proprement, & à dire la verité, ce qui a fortifié l'opinion du *Gougou* a esté le rapport dudit sieur Prevert, lequel contoit vn jour au sieur de Poutrincourt vne fable de méme aloy, disant qu'il avoit veu vn Sauvage jouër à la croce contre vn diable, & qu'il voyoit bien la croce du diable jouër, mais quant à Mõsieur le diable il ne le voyoit point. Le sieur de Poutrincourt qui prenoit plaisir à l'entendre, faisoit semblãt de le croire pour lui en faire dire d'autres.

Contes du sieur Prevert autheur du Gougou.

La Mine de cuivre.

Et quant à la mine de cuivre reluisante au soleil, il s'en faut beaucoup qu'elle soit cõme l'Emeraude de *Makhé*, de laquelle nous avons parlé au discours du second voyage fait au Bresil. Car on n'y voit que de la roche, au bas de laquelle se trouve des morceaux de franc cuivre, tels que nous avons rapporté en Frãce & parmi ladite roche y a quelquefois du cuivre, mais il n'est pas si luisant qu'il éblouïsse les ïeux.

Or si ledit sieur Champlein a esté credule vn sçavant persoṅage que i'honore beaucoup pour sa grande literature, est encore en plus grand' faute, ayant mis en sa Chronologie septenaire de l'histoire de la paix imprimée l'an mil six cens cinq, tout le discours dudit sieur Champlein, sans nommer son autheur, & ayã

aillé les fables des Armouchiquois & du ougou pour bonne monnoye. Ie croy que le conte du diable jouāt àla croce euſt auſſi ſtéimprimé il l'euſt creu, & mis par écrit, omme le reſte.

Pline recite que Hanno Capitaine Carhaginois ayant eu la commiſſion pour déouvrir toute l'Afrique, & le circuit d'icelle, voit laiſſé des amples commentaires de ſes oyages;mais ils eſtoient trop amples, car ilz ontenoient plus que la verité: & eſtoient raiment commentaires,par ce qu'ils eſtoient ccompagnés de mēteries. Pluſieurs Grecs & Latins l'ayans ſuivi, & s'aſſeurans ſur iceux, en nt fait à-croire àbeaucoup de gens par apres, e dit l'autheur. Il faut croire, mais non pas outes choſes. Et faut conſiderer premierement ſi cela eſt vray-ſemblable, ou non. Du noins quand on a cotté ſon autheur on eſt iors de reproche. *Pline. liu. 5 chap. 1. Hanno pere des menteurs*

Il y en a qui ſont touchez de cette maladie & peut eſtre moy-méme en cette endroit qui n'ay eu le loiſir de relire ce que i'ecris) que e Poëte Iuvenal appelle *inſanabile ſcribendi cacoethes*, leſquels écrivent beaucoup ſans rien digerer; dequoy en cet endroit i'accuſerois aucunement le ſieur de Belle-foreſt, n'eſtoit la reverence que porte à ſa memoire. Car ayant eu des avis des voyages du Capitaine Iacques Quartier, & paraventure ayant extrait par lambeaux ceux que i'ay rapporté ci deſſus, il n'a pas quelquefois bien pris les choſes, eſtant *Precipitation d'écrire du ſieur de Belle-foreſt.*

precipité d'écrire: comme quand au premier desdits voyages il dit que les iles de la Terre-neuve sont separées par petits fleuves: Que la riviere des Barques est par les cinquante degrez de latitude: Quand il appelle *Labrador* le païs de la Baye de Chaleur, laquelle il a premierement mise en la terre de Norumbega, là où il dit qu'il fait plus chaut qu'en Hespagne, & toutefois on sçait que *Labrador* est par les soixante degrez. Item quand en la relation du second voyage dudit Quartier, il dit par conjecture que les Canadiens sacrifient des hommes, parce qu'icelui Quartier allant voir vn Capitaine Sauvage (que Belle-forest appelle Roy) il vit des tétes de ses ennemis étenduës sur du bois comme des peaux de parchemin. Item que les Canadiens (qui ont quantité de vignes, & au païs desquels est assise l'ile d'Orleans, autremẽt dite de Bacchus) sont à l'egal du païs de Dannemark & Norvege: Que le petun duquel ils vsent ordinairement tient du poivre & gingembre, & n'est point petun: Quilz mangent leurs viandes cruës. Et là dessus ie diray, qu'ores qu'ilz le fissent (ce qui peut peut arriver quelques fois) ce n'est chose eloignée de nous: car i'ay veu maintesfois noz matelots prendre vne moruë seche, & mordre dedans de bon appetit. Item quand il met en vne ile le village *Stadaconé*, où il dit qu'est la maison Royale (notez que ce n'estoient que cabannes couvertes d'écorce) du seigneur Canadien: Item quand il met la

rre de *Bacalos* (c'est à dire de Moruës) vis-à-vis
Saincte Croix, où l'eau est douce: & *Labra-*
r au Nort de la grande riviere, lequel païs
paravant il avoit assis au Su d'icelle : Item
uand il dit que la riviere de *Saguenay* fait des
es où il y a quantité de vignes: ce que son au-
eur n'a point dit. Item que les Sauvages de
riviere de *Saguenay* s'approcherẽt familiere-
ent des François, & leur monstrerẽt le che-
in à *Hochelaga*: Item que les Canadiens esti-
oient les François fils du Soleil : Item est
laisant quãd au village de *Hochelaga* il figure
inquante palais , outre la maison Royale,
vec trois étages. Item que les Chrestiens ap-
ellerent la ville de *Hochelaga* mont-Royal :
tem que le village *Hochelay* est à la pointe &
mbouchure de la riviere de *Saguenay*, & par
es degrez de cinquante cinq à soixante: Item
uand il dit que les Sauvages adorẽt vn Dieu
u'ils appellens *Cudouagny* : car de verité, ilz
e font aucune adoration : Item quand il re-
resente que dix hommes apporterent par
onneur le Roy de *Hochelaga* dans vne peau
evant le Capitaine François, sans dire qu'il
stoit paralytique. Item qu'il se faisoit enten-
lre par truchement, & Iacques Quartier dit
e contraire, c'est à dire qu'à faute de truche-
nẽt il ne pouvoit entendre ceux de *Hochelaga*.
Itẽ que le Roy de *Hochelaga* pria ledit Capitai-
ne de lui bailler secours cõtre ses ennemis. &c.
Or quãd ie cõsidere ces precipitatiõs estre ar-
ivées en vn personage tel que le S^r. de Belle-

forest homme de grand iugement & literature, ie ne m'étonne pas s'il y en a quelquefois és anciens autheurs, & s'il s'y trouve des choses desquelles on n'a encore eu nulle experience. Il me semble qu'on se doit contenter de faillir apres les autheurs originaires, lesquels on est contraint de suivre, sans s'extravaguer à des choses qui ne sont point, & sortir hors les limites de ce qu'iceux autheurs ont écrit: principalement quand cela est sans dessein, & ne revient à aucune vtilité.

Choses incroyables écrites par Iacques Quartier & defense pour iceux.

Quelqu'vn pourroit accuser le Capitaine Iacques Quartier d'avoir fait des contes de Pline, quand il a dit que tous les navires de France pourroient se charger d'oiseaux en l'ile qu'il a nommée Des oiseaux: & de verité ie croy que cela est vn peu hyperbolique. Mais il est certain qu'en cette ile il y en a tant que c'est chose incroyable. Nous en avons veu de semblables en nôtre voyage où il ne falloit qu'assommer, recuillir, & charger nôtre vaisseau. Item quand il a raconté avoir poursuivi vne béte à deux piez, & qu'és païs du *Saguenay* il y a des hommes accoutrez de draps de laine comme nous, d'autres qui ne mangent point, & n'ont point de fondement, d'autres qui n'ōt qu'vne jambe: Item qu'il y a pardela vn païs de Pygmées, & vne mer douce. Quant à la béte à deux piez ie ne sçay que i'en doy croire, car il y a des merveilles plus étranges en la Nature que cela: puis ces terres là ne sont point si biē découvertes qu'ō puisse

ivoir tout ce qui y eſt. Mais pour le reſte il a
autheur qui lui en a fait le recit, hōme vieil-
t, lequel avoit couru des grandes contrées
ute ſa vie. Et cet autheur il l'amena par force
Roy pour lui faire recit de ces choſes par
propre bouche, à fin qu'on y adjoutât telle
y qu'on voudroit. Quant à la mer douce
eſt le grand lac qui eſt au bout de la grande
viere de *Canada*, duquel nul des Sauvages de
çà n'a veu l'extremité Occidentale, & avōs
u par le rapport fait au ſieur Champlein
i'il a trente journées de long, qui ſont trois
ns lieuës à dix lieuës par jour. Cela peut bien
tre appellé mer par ces peuples, prenant la
er pour vne infinie étenduë d'eaux. Pour le
gard des Pygmées. ie ſçay par le rapport que
uſieurs m'ont fait, que les Sauvages de la-
te grande riviere diſent qu'és montaignes
es Iroquois il y a des petits hommes fort
illans, leſquels les Sauvages plus Orientaux
doutent & ne leur oſent faire la guerre.
Quant aux hommes armez juſques au bout
es doigts, les mémes m'ont recité avoir veu
es armures ſemblables à celle que d'écrit
acques Quartier, leſquelles reſiſtent aux
oups de fleches. Tout ce que ie doute en
hiſtoire des voyages de Iacques Quartier, eſt
uand il parle de la Baye de Chaleur, & dit
u'il y fait plus chaud qu'en Heſpagne. A
uoy ie répons que *Vna hirundo non facit ver.*
Auſſi quand il dit qu'il y a des aſſemblées, &
omme des colleges où les filles ſont proſti-

ſtituées, juſques à ce qu'elles ſoient mariée
& que les fémes veuves ne ſe remarient poin
ce que nous avons reſervé à dire en ſon lie
au livre ſuivant. Mais pour retourner au ſieu
Champlein, ie voudrois qu'avec le *Gougou*
n'euſt point mis par écrit que les Sauvag
de la Nouv. France preſſez quelquefois c
faim ſe mágent l'vn l'autre: ni tant de diſcou
de nôtre ſaincte Foy, leſquels ne ſe peuve
exprimer en lãgue de Sauvages ni par truch
ment, ni autrement. Car ilz n'ont point c
mots qui puiſſent repreſenter les myſteres c
nôtre Religion: & ſeroit impoſſible de tr
duire ſeulemẽt l'Oraiſon Dominicale en le
langue, ſinon par periphraſes. Car entre eu
ilz ne ſçavent que c'eſt de ſanctification, de r
gne celeſte, de pain ſuperſubſtantiel (que no
diſons quotidien) ni d'induire en tentatio
Les mots de gloire, vertu, raiſon, beatitud
Trinité, Sainct Eſprit, Anges, Archanges, R
ſurrection, Paradis, Enfer, Egliſe, Baptém
Foy, Eſperance, Charité, & autres infinis r
ſont point en vſage chés eux. De ſorte qu
n'y ſera pas beſoin de grans Docteurs pour
commencement. Car par neceſſité il faud
qu'ils apprennẽt la langue des peuples qui l
voudront reduire à la Foy Chrétienne: &
prier en nôtre langue vulgaire, ſans leur pe
ſer impoſer le dur fardeau des lãgue inconu
Ce qu'eſtant de coutume & de droit poſit
& non d'aucune loy divine, ce ſera de la pr
dence des Paſteurs de les enſeigner vtileme

Le ſieur Champlein.

Les myſteres de nôtre Foy ne ſe peuvent exprimer par les lãgues des Sauvages

& non par fantasies: & chercher le chemin le plus court pour parvenir à leur conversion. Dieu vueille en donner les moyens à ceux qui en ont la volonté.

Entreprise du sieur Marquis de la Roche pour la conquéte de la Nouvelle France: Les Commißions à lui delivrées, & son pouvoir: Avec mention du Sieur de Rober-val, lequel eut Cõmißion pour les Terres-neuves peu apres Iacques Quartier.

CHAP. XXX.

DEPVIS le Capitaine Iacques Quartier, il ne s'est fait aucune entreprise és Terres-neuves les plus voisines de la France, qui merite qu'on en face cas, jusques à ces derniers temps que Monsieur de Monts ayant suppleé au defaut du sieur Marquis de la Roche, duquel no⁹ avons parlé au troisieme chapitre du premier livre, a entrepris vigoureusement, & aux dépens tãt de lui, que de quelques associés, cette affaire, & l'a continuée jusques à present tant que ses forces l'ont peu porter, comme nous dirons plus amplement ci apres. Mais puis que nous avons parlé du sieur Marquis de la Roche, duquel nous n'avõs point de memoires qu'il ait rien fait, sinon d'avoir déchargé quelques 40. hõmes à l'ile de Sable, lesquels

il a laissé là l'espace de cinq ans sans secours, s'en estant retourné en France, comme nous avons dit au chapitre sus allegué, ie veux du moins coucher ici sa Commission, à fin de bailler à noz François vne histoire entiere, & pour montrer qu'à bon droit on le pourroit qualifier *Qui nihil fecit*, ainsi que jadis on a fait vn de noz Rois: ce que ie ne veux interpreter Faineant, comme l'antique ignorance a fait: car c'est beaucoup d'avoir esté jusques là, & d'en estre revenu: mais il falloit avoir soin des siens, & ne les laisser entretuer, & mourir pauvrement (comme il fit) en vne ile découverte & sans abri, sterile & sans commodité autre que de quelques vaches & pourceaux qu'ils y trouverent en grand nombre à leur arrivée, vivans de leur chair, de quelques poissons, & de laictages; ce qui leur vint bien à point. En fin, côme nous avons dit ailleurs le Roy estant à Rouën commanda à vn pilote de les aller recueillir au premier voyage qu'il feroit és Terres-nevves. Ce qu'il fit. Mais (à ce que i'entens) sçachant qu'ils avoient bon nombre de cuirs des vaches qu'ils avoiét tué comme de quatre à cinq cens, & des peaux de Loups-marins en grande quantité, il leur fit promettre de les lui bailler pour les recôduire en France. Ce qu'ilz furent contraints d'accorder. Et neantmoins en ont depuis plaidé au Parlement de Rouën. Ie veux croire qu'on leur a fait justice.

Ile de Sable.

Fraude d'vn Pilote.

O

Or par ladite Commission se reconoit que quatre ans apres le Capitaine Iacques Quarier le méme Roy François premier donna pouvoir à Iean François de la Roque sieur de Rober-val Gentil-homme du païs de Vimeu n Picardie, pour la conquéte des terres & rovinces de la Nouvelle-France. Mais (comne le Roy témoigne lui méme par sa Comnission) cette entreprise ne fut mise à fin our les grandes affaires qui seroient survenuës en ce Royaume, ausquelles sa Majesté voit besoin de ses hômes vaillans & de couage (au premier rang desquels ie mets ceux ui suivent la marine) tel qu'estoit ce Roberal, lequel apres avoir commencé quelque atiment au Cap-Breton fut arreté à son retour en France pour le service de son Prince : de sa patrie, à ce d'autât plustot induit qu'il onsideroit qu'il valoit mieux conserver ce ui estoit acquis & certain, que de le laisser erdre en cherchant vne chose incertaine, & e difficile execution, suivant ce que dit vn oëte Latin,

Le sieur de Rober-val, apres Iacques Quartier eut la Cōmission de la Nouvelle Frāce.

Non minor est virtus quàm quærere parta tueri.

oint que ces entreprises sont œuvres de Roy: le Roy avoit assés à quoy employer son arent aux frais des guerres qu'il avoit à soutenr, ausquelles ce Rober-val acquit tant de edit entre la Noblesse de son païs, que le oy l'appelloit Le petit Roy de Vimeu, à ce ue i'ay entendu du sieur De la Roque à preint Prevôt de Vimeu, qui se dit de la parêté

dudit ſieur de Rober-val. Il avoit vn frere nommé Pierre de la Roque, lequel pour ſa valeur eut auſſi vn ſoubriquet honorable, eſtant appellé par le méme Roy le gendarme d'Annibal. Ie croy qu'il n'eſtoit pas loin de l'autre en l'expedition de la Nouvelle-France. Apres que les guerres eurent pris quelque *interim* par deça, ces deux champions, qui ne pouvoient demeurer en repos, equipperent quelque navire pour continuer l'entrepriſe, & ſont encore à revenir. Ie croy qu'ilz ſe perdirent contre quelques bancs de glaces, ainſi qu'il arrive quelquefois. Car depuis on n'en a point eu de nouvelles.

Ce deſaſtre fut cauſe que nul ne ſ'avança pour continuer ce deſſein, lequel eſt demeuré enſeveli juſques à ce que ledit ſieur Marquis de la Roche l'a reveillé, & penſant faire quelque exploit, obtint la Commiſſion dont nous avons parlé, avec amples pouvoirs, ainſi qu'il ſe peut voir par la teneur d'icelle telle qui ſ'enſuit.

Edit du Roy contenant le pouvoir & Commiſſion dõnée par ſa Majeſté au Marquis de Cottenmel & de la Roche, pour la conquête des terres de Canada, Labrador, Ile de Sable, Norembergue, & païs adjacens.

HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, A tous ceux qui ces preſentes lettres verront, Salut. Le feu Ro

rançois premier, sur les avis qui lui auroient
sté donnez, que aux iles & païs de Canada,
e de Sable, Terres-neuves, & autres adjacen-
es, païs tres-fertiles & abondans en toutes
ortes de commoditez, il y avoit plusieurs
ortes de peuple bien formez de corps & de
membres, & bien disposez d'esprit & d'enten-
ement, qui vivent sans aucune conoissance
e Dieu: auroit (pour en avoit plus ample co-
oissance) iceux païs fait découvrir par aucuns
ons pilotes & gens à ce conoissans. Ce qu'-
ant reconu veritable, il auroit (poussé d'vn
ele & affection de l'exaltation du nom Chré-
on) dés le quinzieme Ianvier mil cinq cens
uarante, donné pouvoir à Iean François de
Roche, sieur de Rober-val, pour la con-
uéte desdits païs. Ce que n'ayant esté execu-
dés lors, pour les grãdes affaires qui seroiẽt
rvenuës à cette Couronne: Nous avons re-
lu pour perfection d'vn si bel œuvre & de si
ncte & loüable entreprise, au lieu dudit feu
ur de Rober-val: de donner la charge de
tte conquéte à quelque vaillant & experi-
enté persnage, dõt la fidelité & affection à
tre service nous soit conuë, avec les mémes
uvoirs, authoritez, prerogatives, & preemi-
nces qui estoient accordées audit feu sieur
Rober-val par lesdites lettres patentes du
feu Roy François premier.

Le sieur de Rober-val.

CAVOIR FAISONS, que pour la
ne & entiere confiance que nous vons
la persone de nótre amé & feal roillus

du Mesgoüets, Chevalier de nôtre Ordre, Conseiller en nôtre Conseil d'Etat, & Capitaine de cinquante hommes d'armes de nos ordonnances, Le sieur de la Roche, Marquis deCottenmeal, Baron de Las, Viconte de Carenten & sainct Lo en Normandie, Viconte de Trevallot, sieur de la Roche, Gommard & Quermoalec, de Gornac, Bontéguigno, & Liscuit, & de ses loüables vertus qualitez & merites ; aussi de l'entiere affection qu'il a au bien de nôtre service & avancement de nos affaires. Iceluy pour ces causes & autres à ce nous mouvans, Nous avons conformément à la volonté du feu Roy dernier decedé nôtre tres-honoré Sieur & frere qui jà avoit fait election de sa persone pour l'execution de ladite entreprise, iceluy fait, faisons, creons, ordonnons, établissons par ces presentes signées de nôtre main, nôtre Lieutenant general esdits païs de *Canada*, *Hochelaga*, Terre-nevfuës, *Labrador*, riviere de la grand Baye de Norembergue & terres adiacentes desdites Provinces & rivieres ; lesquelles estans de grande longueur & estenduë de païs, sans icelles estre habitées par subjets de nul Prince Chrétien, & pour cette sainte œuvre & agrandissement de la foy Catholique, establissons pour conducteur, chef, Gouverneur & Capitaine de ladite entreprise : Ensemble de tous les navires, vaisseaux de mer, & pareillement de toutes persones, tant gens de guerre, mer, que autres par nous ordonnez & qui seront

Le sieur de la Roche.

C'est la riviere de Canada.

Le Roy ne veut entreprendre sur les terres ja habitées.

par lui choisis pour ladite entreprise & execution: avec pouvoir & mandement special d'élire, choisir les Capitaines, Maitres de navires & Pilotes: commander, ordonner & disposer souz nôtre authorité: prendre, emmener & faire partir des Ports & Havres de nôtre Royaume les nefs, vaisseaux mis en appareil, equippez & munis du gens, vivres & artilleries & autres choses necessaires pour ladite entreprise, avec pouvoir en vertu de noz Cómissions de faire la levée de gens de guerre qui seront necessaires pour ladite entreprise, & iceux faire conduire par ses Capitaines au lieu de son embarquement, & aller, venir, passer & repasser esdits ports étrangers, descendre & entrer en iceux & mettre en nôtre main tant par voyes d'amitié ou amiable composition si faire se peut, que par force d'armes, main forte, & toutes autres voyes d'hostilité, assaillir villes, chateaux, forts & habitations, Iceux mettre en nôtre obeïssance, en constituer & edifier d'autres, faire loix, statuts & ordonnances politicques, iceux faire garder observer & entretenir, faire punir les delinquans, leur pardonner & remettre selon qu'il verra bon estre, pourveu toutesfois que ce ne soient païs occupez ou estans souz la sujectiō & obeïssance d'aucuns Princes & potentats nos amis, alliez & confederez. Et à fin d'augmenter & accroistre le bon vouloir, courage & affection de ceux qui serviront à l'execution & expedition de ladite entreprise, &

Pouvoir du sieur de la Roche.

mémes de ceux qui demeureront esdites terres, nous lui avons donné pouvoir d'icelles terres qu'il nous pourroit avoir acquises audit voyage, faire bail pour en iouïr par ceux à qui elles seront affectées & leurs successeurs en tous droits de proprieté. A sçavoir aux gentils-hommes & ceux qu'il iugera gens de merite, en Fiefs, Seigneuries, Chastelenies, Comtez, Vicomtez, Baronnies & autres dignitez relevans de nous, telles qu'il iugera convenir à leurs services: à la charge qu'ilz serviront à la tuition & defense desdits païs. Et aux autres de moindre condition, à telles charges & redevances annuelles qu'il avisera, dont nous consentons qu'ils en demeurent quites pour les six premieres années ou tel autre temps que nôtredit Lieutenant avisera bon estre & conoitra leur estre necessaire : excepté toutefois du devoir & service pour la guerre. Aussi qu'au retour de nôtredit Lieutenant il puisse departir à ceux qui auront fait le voyage avec lui les gaignages & profits mobiliaires provenus de ladite entreprise, & avantager du tiers ceux qui auront fait ledit voyage: retenir vn autre tiers pour lui pour ses fraiz & dépens, & l'autre tiers pour estre employé aux œuvres communes fortifications du païs & fraiz de guerre. Et à fin que nôtredit Lieutenant soit mieux assisté & accompagné en ladite entreprise, nous lui avons donné pouvoir de se faire assister en ladite armée de tous Gentils-hommes Mar-

Distribution des terres en quelle qualité.

Distribution des profits.

chans, & autres noz sujets qui voudront aller ou envoyer audit voyage, payer gens & équipages & munir nefs à leurs dépens. Ce que nous leurs defendons tres-expressement faire ny traffiquer, sans le sçeu & consentement de nôtredit Lieutenant, sur peine à ceux qui seront trouvez, de perdition de tous leurs vaisseaux & marchandises. Prions aussi & requerons tous Potentats, Princes nos alliez & cõfederez, leurs Lieutenans & sujets, en cas que nôtredit Lieutenant ait quelque besoin ou necessité, lui donner aide, secours & confort, favoriser son entreprise. Enjoignons & commandons à tous noz sujets en cas de rencontre par mer ou par terre, de lui estre en ce secourables & se joindre avec lui, revocquant dés à present tous pouvoirs qui pourroient avoir esté donnez, tant par noz predecesseurs Roys, que nous, à quelques persones & pour quelque cause & occasion que ce soit, au preiudice dudit Marquis nôtredit Lieutenant general. Et d'autant que pour l'effet dudit voyage il sera besoin passer plusieurs contracts & lettres, nous les avons dés à present validez & approuvons, ensemble les seings & seaux de nôtredit Lieutenant & d'autres par lui commis pour ce regard. Et d'autant qu'il pourroit survenir à nôtredit Lieutenant quelque inconvenient de maladie, ou arriver faute d'icelui, aussi qu'à son retour il sera besoin laisser vn ou plusieurs Lieutenans: Voulons & entendons qu'il en puisse nommer & constituer par testament & autrement comme

Prieres du Roy aux Princes alliez.

Commãdement aux sujets.

Contracts validez souz le seau du Lieutenant.

Pouvoir de substituer Lieutenans.

bon lui semblera, avec pareil pouvoir ou partie d'icelui que lui avons donné. Et à fin que nôtredit Lieutenant puisse plus facilement mettre ensemble le nombre de gens qui lui est necessaire pour ledit voyage & entreprise, tant de l'vn que de l'autre sexe : Nous lui avōs donné pouvoir de prendre, élire & choisir, & lever telles persones en nôtredit Royaume, païs, terres & Seigneuries qu'il conoistra estre propres, vtiles & necessaires pour ladite entreprise, qui conviendront avec lui aller, lesquels il fera conduire & acheminer des lieux où ilz seront par lui levez jusques au lieu de l'embarquemēt. Et pour ce que nous ne pouvons avoir particuliere conoissance desdits païs & gens étrangers pour plus avant specifier le pouvoir qu'entendons donner à nôtredit Lieutenant general, voulons & nous plait qu'il ait le méme pouvoir, puissance & authorité qu'il estoit accordé par ledit feu Roy François audit sieur de Rober-val, encores qu'il n'y soit cy particulierement specifié : & qu'il puisse en cette charge, faire, disposer, & ordonner de toutes choses opinées & inopinées concernans ladite entreprise, comme il iugera à propos pour nôtre service & les affaires & ne cessitez le requerir, & tout ainsi & comme nous mémes ferions, & faire pourrions si presens en persone y estiōs, jaçoit que le cas requit mandement plus special : validans dés à present comme pour lors tout ce que par nôtredit Lieutenant sera fait, dit, cōstitué,

Pouvoir de lever les gens necessaires.

ordonué & établi, contracté, chevi & composé, tant par armes, amitié, confederation & autrement en quelque sorte & maniere que ce soit ou puisse estre pour raison de ladite entreprise, tant par mer que par terre: Et avons le tout approuvé, agreé & ratifié, agreons, approuvons & ratifions par ces presentes & l'avoüons & tenons, & voulõs estre tenu bon & valable, comme s'il avoit esté par nous fait.

SI DONNONS en mandement à nôtre amé & feal le sieur Comte de Chiverny Chancellier de France, & à nos amez & feaux Conseillers, les gens tenans noz Cours de Parlement, grand Conseil, Baillifs, Seneschaux, Prevosts, Iuges ou leurs Lieutenans & tous autres nos Iusticiers & Officiers chacun endroit soy, comme il appartiendra que nôtredit Lieutenant duquel nous avons ce jourd'huy prins & receu le serment en tel cas accoutumé, ilz facent & laissent, souffrent iouïr & vser pleinement & paisiblement, à icelui obeïr & entendre, & à tous ceux qu'il appartiendra és choses touchans & concernans nôtredite Lieutenance.

MANDONS en outre à tous noz Lieutenans generaux, Gouverneurs de noz provinces, Admiraux, Visadmiraux, Maitres des ports, havres & passages, lui bailler chacũ en l'étenduë de son pouvoir, aide, confort, passage, secours & assistence, & à ses gens avoüez de lui, dont il aura besoin. Et d'autant

que de ces presentes l'on pourra avoir affaire en plusieurs & divers lieux : Nous voulons qu'au *Vidimus* d'icelles deuëment collationné par vn de nos amez & feaux Conseillers, Notaires ou Secretaires, ou fait pardevant Notaires Royaux, foy soit adjoutée comme au present original : Car tel est nôtre plaisir. En témoin dequoy nous avons fait mettre nôtre seel esdites presentes. Donné à Paris le douziéme jour de Ianvier l'an de grace mil cinq cens quatre-vingts dix-huit. Et de nôtre regne le neufiéme.

Signé, HENRY.

Mandement à la Cour de Parlement de Rouën.

HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers, les gens tenans nôtre Cour de Parlement de Rouën, Salut. Ayans depuis peu de jours, à l'imitation du feu Roy François premier nôtre predecesseur, pour l'augmentation de nôtre saincte Foy Chrétienne, & pour plusieurs autres considerations à ce nous mouvans, resolu de mettre à execution l'entreprinse commencée dés le temps du feu Roy François, pour la conquéte des Iles de Sable, de Norembergue, Terres-neuves de *Canada*, & autres païs adjacens: & donné la charge d'icelle conquéte, à nôtre amé & feal Troillus de Mesgouet, Chevalier de nôtre ordre, Conseiller en nôtre Conseil d'Estat, & Capitaine de cinquante hommes d'armes de nos ordonnances, Sieur & Marquis de la Ro-

che, que nous avons fait & constititué nótre Lieutenant general en ladite entreprise. Et voulans donner moyen à nótredit Lieutenant de nous y servir (cóme il en a la volonté) Et fournir entieremét les armées que nous y envoyerós pour cet effet, de gés duits à la guerre, & en tous autres arts & metiers. Mémes d'aucun populaire tant de l'vn que de l'autre sexe, pour peupler & faire sa demeure audit païs. Et d'autant que pour la longue distance desdits païs, & la crainte des naufrages & fortunes maritimes, aussi que pour le regret que plusieurs ont de laisser leurs biens, parens & amis, ilz craignent de faire ledit voyage, où l'ayans fait volótairement feroient difficulté de demeurer ausdits païs, apres le retour de nótredit Lieutenant, au moyen dequoy à faute d'avoir nombre suffisant de gens de service, & autres volontaires pour peupler lesdits païs, l'entreprise dudit voyage, ne pourroit estre accomplie si tost que nous le desirons: A quoy voulans pourvoir, nous avons avisé de faire bailler & delivrer à nótredit Lieutenant ses cómis & deputez, jusques à tel nombre qu'il avisera de criminels & mal-faiteurs, tant de l'vn que de l'autre sexe, soient detenus és prisons & Conciergeries de noz Parlemens, grand Conseil, & de toutes autres nos iurisdictions telz que bon semblera à lui, à sesdits commis & deputez, & qu'ils iugeront propres, vtiles & necessaires pour mener esdits païs, desquels les procez auront esté faits &

Ce n'estoit l'intention du Marquis d'habiter la terre.

Permission d'enlever les criminels.

parfaits, & les jugemens de mort contre eux donnez ausquels ils voudront acquiescer: & en cas d'appel, apres que les sentences auront esté confirmées par noz Cours souveraines, excepté toutefois les criminels emprisonnez, ausquelz n'avons accoutumé donner grace, ains iceux delivrer à noz nouvelles entrées, Ensemble lui avons affecté & destiné lesdits mal-faiteurs qui, ainsi que dit est, auront esté bannis à perpetuité, ou condamnez aux galleres perpetuelles. A la charge toutefois, que tous lesdits Criminels seront tenus fournir aux frais & dépenses de leurs vivres & autres choses à eux necessaires, les deux premieres années, & du noblage des nefs, qui les porteront esdits païs transmarins, mémes pour les faire mener en seureté jusques aux ports & lieux desquels nos armées partiront, dont ilz pourront traiter avec nôtredit Lieutenant ou ses commis, leur faisant à cette occasion main-levée, & delivrance de leurs biens prins & saisis, pour raison des crimes & cas par eux commis, reservé toutefois les interests des parties civiles, & amendes qui nous seront adjugées, sans neantmoins differer la delivrance de leurs persones, entre les mains de nôtredit Lieutenant, ses commis ou deputez: à condition aussi, que où lesdits prisonniers s'en retourneront dudit voyage, sans permission expresse de nous, ilz seront executez de la peine en laquelle ils auront esté condamnez, sans esperance de grace: reseruant toutefois la leur

Limitation.

Bannis.

Condition pour lesdits criminels.

faire selon les services qu'ilz nous rendront audit voyage, par le rapport qui nous en sera fait par nótredit Lieutenant, lesquels Criminels voulons estre coneus & receus par noz Commissaires ordonnez ou à ordonner, pour recevoir le serment de ceux qui iront audit voyage. Et à fin que nôtredit Lieutenant, sesdits commis & deputez, puissent faire choix & élection des prisonniers, de quelque état qualité ou condition qu'ilz soient: Voulons, & nous plait que par les Greffiers de chacune élection & iurisdiction, Geolliers desdites Conciergeries & autres qu'il appartiendra, les registres desdits prisonniers & causes de leur emprisonnement, leur soient representez sans aucun refus, delay, ou retardement.

SI VOVS MANDONS, ordonnons & enjoignons, que lesdits prisonniers, de quelque état, qualité ou condition qu'ilz soient, ainsi que dessus est dit, cōdamnez, vous faites à nótredit Lieutenant, sesdits commis & deputez delivrer, & le contenu ci dessus faire observer, garder & entretenir de poinct en poinct, cessans, & faisans cesser tous troubles & empéchemens au contraire, imposans sur ce silence perpetuelle à noz Procureurs generaux, leurs substituts, & tous autres. Le tout nonobstant oppositions ou appellations quelconques, pour lesquelles & sans preiudice dicelles, ne voulons estre differé, & quelconques ordonnāces, mandemens, deffenses & lettres à ce contraires, ausquelles pour ce

regard, nous avons dérogé & dérogeons. Et pour ce que de ces presentes, nótredit Lieutenant, sesdits commis & deputez, pourroient avoir affaire en plusieurs & divers lieux. Nous voulons qu'au *Vidimus* d'icelles deuëment collationnées, foy soit adjoutée comme à l'original: Car tel est nótre plaisir. Donné à Paris le douziéme jour de Ianvier, l'an de grace mil cinq cens quatre-vingts dix-huit. Et de nótre regne le neufiéme. Signé, HENRY.

Extraict des registres de la Cour de Parlement.

Homologation des lettres patentes sus écrites.

VEU par la Cour, les Chambres assemblées, les lettres patentes données à Paris, le douziéme Ianvier, & autres lettres & declarations du Roy du méme jour, par lesquelles ledit Seigneur ayant à l'imitation du feu Roy François premier, pour l'augmentation de la saincte Foy Chrétienne. Et pour plusieurs autres considerations, resolu de mettre à execution l'entreprise encommencée dés le temps dudit feu Roy François, pour les conquétes des iles de Sable, Norembergue, Terres-neuves de Canada, & autres païs adjacens, & donné la charge d'icelle conquéte à Messire Troillus de Mesgoüet Chevalier de l'ordre du Roy, Conseiller en son Conseil d'Etat, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, Sieur & Marquis de la Roche, lequel ledit Seigneur, a fait & constitué son Lieutenant general, en ladite en-

treprise. Et voulant pourvoir au moyen de faire ladite entreprise, & peupler lesdits païs, auroit entre autres choses ledit Seigneur Roy avisé de faire bailler & delivrer à sondit Lieutenant ses commis & deputez, jusques à tel nombre qu'il avisera, de criminels & malfaiteurs, tant de l'vn que de l'autre sexe, detenus és prisons & Conciergeries des Parlemens, grād Conseil, de toutes autres iurisdictions tels que bon semblera à lui & à sesdits commis & deputez, & qu'ils iugeront propres & necessaires pour mener esdits païs, desquels les procez auront jà esté faits & parfaits, & les iugemens de mort contre eux donnez, ausquels ils voudront acquiescer, & en cas d'appel, apres que les sentences auront esté confirmées par les Cours souveraines, exceptez toutefois les criminels emprisonnez, ausquels ledit Seigneur Roy n'a accoutumé donner grace, ains iceux delivrer sur nouvelles entrees, ensemble lui a affecté & destiné lesdits mal-faiteurs, qui ainsi que dit est, auront esté bannis à perpetuité, ou cōdamnez aux galleres perpetuelles. A la charge & condition que ou lesdits prisonniers s'en retourneroient dudit voyage sans permission expresse dudit Seigneur Roy, ilz serōt executez de la peine en laquelle ils auroient esté condamnez, sans espoir de grace, laquelle icelui Seigneur se reserve leur faire selon les services qu'ilz lui rendront audit voyage, & autres charges & conditions, & ainsi

qu'il eſt plus amplement contenu auſdites lettres: Concluſion du Procureur general du Roy, tout conſideré.

LADITE COVR, les Chambres aſſemblees a ordonné & ordonne que leſdites lettres patentes ſeront enregiſtrées aux regiſtres d'icelle, pour eſtre executées, & en iouïr par ledit Meſgoüet, Marquis de la Roche, ſelon leur forme & teneur. Et pour avoir lieu juſques à la fin de l'année mil cinq cens quatre-vingts dix-neuf ſeulement pour le regard de la delivrãce des priſonniers criminels & mal-faiteurs, qui pendant ledit temps seront detenus aux priſons de la Conciergerie de ladite Cour, & autres priſons de ce reſſort, leſquels ſeront delivrez audit Marquis de la Roche ou ſes commis, pour les enlever ou faire enlever des priſons, & iceux faire embarquer, huit jours aprés qu'ilz ſeront ſortis des priſons, fors & excepté les priſonniers qui ſeront detenus pour cas & crime de leze Majeſté au premier chef, fauſſe monnoye, & les cõdamnez aux galleres. Parce toutefois que ſi leſdits condamnez aux galleres à perpetuité, ne ſont enlevez par les Commiſſaires deſdi tes galleres, dans les trois mois enſuivant de leur condamnation, ilz ſeront pareillemẽt de livrez audit Marquis de la Roche, ou ſes com mis, & ſauf pour les autres crimes à pourvoi par ladite Cour ſur les cas particuliers, & n pourront les Iuges inferieurs faire aucune de livrance deſdits priſonniers pour crimes ca

pitaux

ricaux, qu'au prealable ilz n'ayent envoyé en
adite Cour leurs procez, charges & informa-
ions pour en estre par icelle deliberé & ordõ-
é ce que de raison. Et à la charge que la deli-
rance desdits prisonniers, ne se fera audit
Marquis de la Roche, ses commis & deputez,
qu'en la presence & à ce appellez les officiers
u Roy sur les lieux, & faisant au prealable,
pparoir par sesdits cõmis, du pouvoir qu'ils
uront dudit de Mesgoüet, Marquis de la Ro-
he. Et laissant tant aux greffes qu'aux gardes
& Geolliers desdites prisons, respectivement,
ertifications des prisonniers qu'ils y auront
rins. A la charge aussi de bailler certificat, &
ttestation ausdits Iuges ordinaires des lieux
où lesdits prisonniers seront embarquez, ou
utres Commissaires à ce deputez, les noms
& surnoms desdits prisonniers, desquels les-
its Iuges seront tenus faire roolle, & icelui
mettre aux greffes de leurs sieges & iurisdi-
tions, pour y avoir recours quand besoin se-
a, & à cette fin seront les *vidimus* desdites
ettres, ensemble le present Arrest, envoyez
ux Baillifs de ce ressort, ou leurs Lieutenans,
our tenir la main à l'execution d'iceux, &
onner assistance, confort & aide audit Mar-
uis de la Roche, ses commis & preposez, en
e que leur sera besoin & necessaire, pour l'ac-
omplissement desdites lettres & volonté du
Roy, lequel sera supplié vouloir faire fonds
e deniers pour faire mener & conduire au-
it voyage, & demeurer audit païs quelque

nombre de pauvres valides, tant hommes que femmes Fait à Rouën en ladite Cour de Parlement le deuxiéme jour de Mars, mille cinq cens quatre-vingtz dix-huit.

Sommaire recapitulation de certaines choses ci dessus deduites, pour venir aux voyages du Sieur de Monts de present Lieutenant general pour le Roy en la Nouvelle-France: Et les pouvoirs & Commißions d'iceluy.

CHAP. XXXI.



VSQVES ici nous avons amplement veu les Terres-neuves du Nort, & les ports, iles, caps, rivieres, & détours qui y sont; nous avons veu le Golfe saint Laurent, qui est l'entrée de la plus grande riviere du monde: c'est la riviere de *Canada* laquelle aussi nous avons veu & visitée par deux voyages, où nous avons remarqué les singularitez d'icelle jusqu'au lieu où elle tombe à gros bouillons parmi les rochers, & arréte les efforts de ceux qui veulent aller trop avant rechercher ses merveilles: voire nous avons eu des nouvelles de plus de cinq cens lieuës par dessus le saut, si nous voulons comprendre le grand lac d'où elle sort: nous avons aussi appris ce qui est du païs de *Saguenay*, vers Noroüest, & quelque chose du païs des Iroquois au Suroüest pl

Riviere de Canada.

loin que le ſaut de ladite grande riviere, païs temperé tirant vers la Floride, & rapportant les fruits qui ſont en nôtre Provence, d'autant qu'il participe de la chaleur des terres découvertes éloignées de cette grande mer qui envoye les glaces du Nort vers ladite Terre-neuve, leſquelles refroidiſſent ces regions, qui ne ſont couvertes d'vn lõ trait de terres cõme ſont les orées maritimes de nôtre Europe. Maintenant retournons ſur noz pas, & voyõs la côte qui tire du Cap Breton vers la Virginie & la Floride, à fin d'avoir la conoiſſance entiere de ce qui reſte à découvrir és Indes Occidentales de la Nouvelle-France. Pour quoy faire il nous convient embarquer avec Monſieur de Monts, lequel vient à bon eſciét employer ſes biens & ſa vie pour donner commencement à vne habitation de François en la France Occidentale, & non ſe contenter de voir le païs: pourveu que le Roy, qui ne veut rien debourſer, lui vueille permettre de tirer de la province méme les moyens neceſſaires à l'établiſſement de ladite habitation.

Desſein de Monſieur de Monts.

Ayant donc eu avis (ledit ſieur de Mõts) qu'il ſe pourroit tirer quelque profit de la pelleterie qu'on traite tous les ans avec les peuples de la grande riviere de *Canada*, golfe ſainct Laurent, & autres lieux de la Nouvelle Frãce, ſi lui ſeul jouïſſoit du privilege de troquer avec leſditz peuples, & qu'à tous ſujets du Roy la traite deſdites pelleteries & fourrures, ſçavoir de Castors, Loutres, Martres, & autres, fuſt interdite:

pour donner des ailes à ſon entrepriſe, laquelle avoit beſoin d'vn grand fonds, il ſ'aſſocia quelques gens d'honneur, marchans, & autres de divers endroits, & obtint du Roy en l'an mille ſix cens trois les Commiſſions & defenſes qui ſ'enſuivent.

Commiſsions du Roy & de Monſieur l'Admiral au ſieur de Monts, pour l'habitation és terres de la Cadie, Canada, & autres endroits en la Nouvelle-France.

Enſemble les defenſes à tous autres de trafiquer avec les Sauvages deſdites terres.

HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, A nôtre cher & bien amé le ſieur de Monts, Gentil-homme ordinaire de nôtre Chambre, Salut. Comme nôtre plus grand ſoin & travail ſoit & ait toujours eſté, depuis nôtre avenement à cette Couronne, de la maintenir & conſerver en ſon ancienne dignité, grandeur & ſplendeur, d'étendte & amplifier autant que legitimement ſe peut faire, les bornes & limites d'icelle. Nous eſtans dés long temps a, informez de la ſituation & condition dés païs & territoires de la Cadie, Meuz ſur toutes choſes d'vn zele ſingulier & d'vne devote & ferme reſolution que nous avons prinſe, avec l'aide & aſſiſtance de Dieu, autheur, diſtributeur & protecteur de tous Royaumes & états, d

faire convertir, amener & instruire les peuples qui habitent en cette contrée, de present gens barbares, athees sans foy ne religion, au Christianisme, & en la creance & profession de nôtre foy & religion: & les retirer de l'ignorance & infidelité où ilz sont. Ayans aussi dés long temps reconeu sur le rapport des Capitaines de navires, pilotes, marchans & autres qui de longue main ont hanté, frequenté, & trafiqué avec ce qui se trouve de peuples esdits lieux, combien peut estre fructueuse, commode & vtile à nous, à nos états & sujets, la demeure, possession & habitation d'iceux pour le grand & apparent profit qui se retirera par la grande frequentation & habitude que l'on aura avec les peuples qui s'y trouvent, & le trafic & commerce qui se pourra par ce moyen seurement traiter & negotier. NOVS pour ces causes à plein confians de vôtre grãde prudence, & en la conoissance & experience que vous avez de la qualité, condition & situation dudit païs de la Cadie: pour les diverses navigations, voyages & frequentatiõs que vous avez faits en ces terres, & autres proches & circonvoisines: Nous asseurans que cette nôtre resolution & intention, vous estant commise, vous la sçaurez attentivemẽt, diligemment & non moins courageusement, & valeureusement executer & conduire à la perfection que nous desirons. VOVS avons expressement commis & établi, & par ces presentes signées de nôtre main, Vous com-

mettons ordonnons, faiſons, conſtituons & établiſſons, nôtre Lieutenant general, pour repreſenter nôtre perſone, aux païs, territoires, côtes & confins de la Cadie: A commencer dés le quarantiéme degré, juſques au quarãteſixiéme. Et en icelle étẽdue, ou partie d'icelle, tant & ſi avant que faire ſe pourra, établir, étendre & faire conoitre nôtre nom, puiſſance & authorité. Et à icelle aſſujettir, ſubmettre & faire obeïr tous les peuples de ladite terre, & les circonvoiſins: Et par le moyen d'icelles & toutes autres voyes licites, les appeller, faire inſtruire, provoquer & émouvoir à la conoiſſance de Dieu, & à la lumiere de la Foy & religion Chrétienne: la y établir: & en l'exercice & profeſſion d'icelle maintenir, garder, & conſerver leſdits peuples, & tous autres habituez eſdits lieux, & en paix, repos & tranquillité y commander tant par mer que par terre: Ordonner, decider, & faire executer tout ce que vous iugerez ſe devoir & pouvoir faire, pour maintenir, garder & conſerver leſdits lieux ſouz nôtre puiſſance & authorité, par les formes voyes & moyens preſcrits par nos ordonnances. Et pour y avoir égard avec vous, commettre, établir & cõſtituer tous officiers, tant és affaires de la guerre, que de iuſtice & police pour la premiere fois, & de là en avant nous les nommer & preſenter: pour en eſtre par nous diſpoſé & donner les lettres, tiltres & proviſions tels qu'ilz ſeront neceſſaires. Et ſelon les occurrẽces des affaires, vous-mémes

avec l'avis de gens prudens & capables, prescrire souz nôtre bon plaisir, des loix, statuts & ordonnances autant qu'il se pourra conformes aux nótres, notamment és choses & matieres, ausquelles n'est pourveu par icelles: traiter & contracter à méme effet paix, alliance & confederation, bonne amitié, correspondance & communication avec lesdits peuples & leurs Princes, ou autres ayans pouvoir & commandement sur eux: Entretenir, garder & soigneusement observer, les traittez & alliances dont vous conviendrez avec eux: pourveu qu'ils y satisfacent de leur part. Et à ce defaut, leur faire guerre ouverte, pour les contraindre & amener à telle raison, que vous iugerez necessaire, pour l'honneur, obeïssance & service de Dieu, & l'établissement, manutention & conservation de nôtredite authorité parmi eux: du moins pour hanter & frequenter par vous, & tous noz sujets avec eux, en toute asseurance, liberté, frequentation & communication, y negotier & trafiquer amiablement & paisiblement. Leur donner & octroyer graces & privileges, charges & honneurs. Lequel entier pouvoir susdit, Voulons aussi & ordonnons; Que vous ayez sur tous nosdits sujets & autres qui se transporteront & voudront s'habituer, trafiquer, negotier & resider esdits lieux, retenir, prendre, reserver, & vous approprier ce que vous voudrez & verrez vous estre plus commode & propre à vótre charge, qualité & vsage desdites

terres, en departir telles parts & portions, leur donner & attribuer tels tiltres, honneurs, droits, pouvoirs & facultez que vous verrez besoin estre, selon les qualitez, conditions & merites des persones du païs ou autres. Sur tout peupler, cultiver & faire habituer lesdites terres le plus promptement, soigneusement & dextrement, que le temps, les lieux & commoditez le pourront permettre: en faire ou faire faire à cette fin la découverture & reconoissance en l'étenduë des côtes maritimes & autres contrées de la terre ferme, que vous ordonnerez & prescrirez en l'espace susdite du quarantiéme degré jusques aux quarante-sixiéme, ou autrement tant & si avant qu'il se pourra le long desdites côtes, & en la terre ferme. Faire soigneusement rechercher & reconoitre toutes sortes de mines d'or & d'argent, cuivre & autres metaux & mineraux, les faire foüiller, tirer, purger & affiner, pour estre cõvertis en vsage, disposer suivant que nous avons prescrit par les Edits & reglemens que nous avons faits en ce Royaume du profit & emolument d'icelles, par vous ou ceux que vous aurez établis à cet effet, nous reservans seulement le dixiéme denier de ce qui proviendra de celles d'or, d'argent & cuivre, vous affectans ce que nous pourrions prendre ausdits autres metaux & mineraux, pour vous ayder & soulager aux grandes dépenses que la charge susdite vous pourra apporter: Voulans cependant; que pour vôtre seureté & com-

nodité, & de tous ceux de noz ſujets, qui s'é
ront, habituéront & trafiqueront eſdites ter-
es: comme generallement de tous autres qui
'y accommoderont ſouz nôtre puiſſance &
uthorité, Vous puiſſiez faire batir & con-
truire vn ou pluſieurs forts, places, villes, &
outes autres maiſons, demeures & habita-
ions, ports, havres, retraites & logemens que
ous conoitrez propres, vtiles & neceſſaires à
'execution de ladite entrepriſe. Etablir garni-
ōs & gens de guerre à la garde d'iceux. Vous
ider & prevaloir aux effets ſuſdits des vaga-
bōs, perſones oiſeuſes & ſans aveu, tāt és villes
qu'aux champs: & des condamnez à baniſſe-
mens perpetuels, ou à trois ans au moins hors
nôtre Royaume, pourveu que ce ſoit par avis
& conſentement & de l'authorité de nos offi-
ciers. Outre ce que deſſus, & qui vous eſt d'ail-
leurs preſcrit, mandé & ordonné par les com-
miſſions & pouvoirs, que vous a donnez
nôtre treſ-cher couſin le ſieur d'Ampville Ad-
miral de France, pource qui concerne le fait
& la charge de l'Admirauté, en l'exploit, ex-
pedition & execution des choſes ſuſdites, faire
generalement pour la conquéte, peuplement,
habituation & conſervation de ladite terre
de la Cadie, & des côtes, territoires circonvoi-
ſines & de leurs appartenāces & dependances
ſouz nôtre nom & authorité, ce que nous-
mémes ferions & faire pourrions ſi preſens en
perſone y eſtions, iaçoit que le cas requit
mandement plus ſpecial, que nous ne le vous

prefcrivons par cefdites prefentes : au contenu defquelles, Mandons, ordonnons & tres-expreffement enjoignons à tous nos iufticiers, officiers & fujets, de fe conformer: Et à vous obeïr & entendre en toutes & chacunes les chofes fufdites, leurs circonftances & dependances. Vous donner auffi en l'execution d'icelles tout ayde & confort, main-forte & affiftance dont vous aurez befoin, & feront par vous requis, le tout à peine de rebellion & defobeïffance. Et à fin que perfone ne pretende caufe d'ignorance de cette nôtre intention, & fe vueille immifcer en tout ou partie, de la charge, dignité & authorité que nous vous donnons par ces prefentes: Nous avons de noz certaine fcience, pleine puiffance & authorité Royale, revoqué, fupprimé & declaré nuls & de nul effet ci apres & des à prefent, tous autres pouvoirs & Commiffiós, Lettres & expeditions donnez & delivrez à quelque perfone que ce foit, pour découvrir, conquerir, peupler & habiter en l'étendue fufdite defdites terres fituées depuis ledit quarantiéme degré, iufques au quarantefixiéme, quelles qu'elles foient. Et outre ce mãdons & ordonnõs à tous nofdits Officiers de quelque qualité & condition qu'ils foient, que ces prefentes, ou *Vidimus* deuëment collationné d'icelles par l'vn de nos amez & feaux Confeillers, Notaires & Secretaires, ou autre Notaire Royal, ilz facent à vôtre requéte, pourfuite & diligence, ou de noz Procureurs, lire, pu-

er & registrer és registres de leurs iurisdi-
ons, pouvoirs & détroits, cessans en tant
'à eux appartiendra, tous troubles & em-
chemens à ce contraires. Car tel est nótre
aisir. Donné à Fontaine-bleau le huitiéme
ur de Novembre; l'an de grace mil six cens
ois: Et de nótre regne le quinziéme. Signé,
ENRY, Et plus bas, Par le Roy, POTIER.
seellé sur simple queuë de cire iaune.

Commißion de Monsieur l'Admiral.

CHRLES de Mont-morancy seigneur
e Dampville & de Meru, Comte d'Escondi-
ni, Vicomte de Meleun, Baron de Chasteau-
euf, Gonnord, Mesles & Savoisi, Cheva-
er des ordres du Roy, Conseiller és Conseil
'Etat & priué de sa Majesté, Capitaine de cét
ommes d'armes de ses ordonnances, Admi-
al de France & de Bretagne: A tous ceux qui
es presentes lettres verront, Salut. Le sieur
e Monts nous a fait entendre; que poussé du
ngulier desir & devotion qu'il a toujours
uë au service du Roy, & recherchant toutes
ccasiõs d'ẽ pouvoir de nouveau rẽdre quel-
ue fidele preuve à sa Majesté: Il auroit iugé
e lui en pouvoir donner vn plus certain té-
noignage à present qu'il à pleu à Dieu pour-
oir son Royaume d'vne bonne & heureuse
aix, que de s'appliquer à la navigation, cõme
a des-ja fait cy devant, à découvrir quelques

côtes & terres lointaines dépourveuës de peuples, ou habitées par gens encor Sauvages, Barbares, & dénuez de toute religion, loix & civilité, pour s'y loger & fortifier, & tacher d'en amener les nations à quelque profession de la Foy Chrétienne, civilization de mœurs, reglement de leur vie, pratique & intelligence avec les François pour l'vsage de leur commerce. Et en fin à leur reconoissance & submission à l'authorité & domination de cette Couronne de France; & specialement pour la découverture & habitation des côtes & contrées de la Cadie, tant pour la temperature des lieux, bonté des terres, commodité de la situation de ladite province, communication & amitié ja encommencée avec aucuns des peuples qui se trouvent en icelle. Que sur l'avis & rapport nagueres fait par les Capitaines qui en sont derniers retournez du nombre & quantité de bonnes mines qui y sont, lesquelles estant ouvertes pourront apporter beaucoup de profit & commodité. Surquoy considerant combien ce vertueux & loüable dessein dudit sieur de Monts est digne & recommandable, & combien l'heureuse issuë qui en peut proceder souz la conduite d'vn personage de telle valeur & merite, & poussé d'vne si bonne affection, pourra vn jour estre commode & vtile au bien du service de sa Majesté, profit de ses sujets, & honneur de la France. Et outre ce ayant receu divers avis, qu'aucuns étrangers designent

ller dresser des peuplemés & demeures vers
dites contrées de la Cadie, si comme elles
it esté jusque icy, elles restent encore quel-
ıe temps desertes & abandonnées. POVR
s causes & estans bien & deüement infor-
ez du vouloir & intétion de sa Majesté, qui
r la remonstrance par nous à elle de ce faite,
donné vn tres-prompt & favorable consen-
ment à l'effect de cette entreprise: & con-
dé audit sieur de Monts, la découverte &
uplement de toutes lesdites côtes & con-
ées maritimes de la Cadie, depuis le quaran-
éme degré, jusques au quarantesixiéme, & de
ut ce qu'il pourra avant dans les terres; & ce
mme nôtre Vic'-Admiral & Lieutenant
nt general tant en mer qu'en terre en tous
sdits païs. Nous en vertu de nótre pouvoir
authorité d'Admiral, tant suivans les Edits
ciens & modernes de la marine, & sur le re-
ement ce jourd'huy sur ce pris au Conseil
Etat de sadite Majesté, Avons commis, or-
nné & deputé, commettons, ordonnons &
eputons par ces presentes iceluy sieur de
onts, pour nótre Vic'-Admiral & Lieute-
ant general en toutes les mers, côtes, iles,
ddes & contrées maritimes qui se trouve-
nt vers ladite province & region de la Ca-
ie, depuis les quarantiéme degrez, jusques au
uarantesixiéme, & si avant dans les terres
u'il pourra découvrir & habiter: Avec pou-
oir d'assembler par lui, tant cette premiere
née que les suivantes, tels Capitaines & Pi-

lotes, mariniers & artisans, & tel nombre de vaisseaux pourveuz, & telle quantité d'armes, agrets, vivres & munitions qu'il iugera necessaire, pour les mener & conduire par toutes lesdites côtes, mers, iles, rades, & contrées, ainsi qu'il trouvera estre plus expedient, pour l'accomplissement de ladite entreprise. Et selon les occasiôs, distribuer, departir ou laisser les vaisseaux és endroits que le besoin pourra requerir: Soit pour la reconoissance des lieux découverte de mines, garde des places & avenues, ou pour la traite avec les Sauvages, vers la baye sainct Cler, riviere de Canada, ou autres païs: Construire des forts & forteresses, ainsi & en tels endroits qu'il verra estre plus commode: Comme aussi dresser des ports, havres & autres choses necessaires pour la seure retraite des vaisseaux François contre tous desseins d'ennemis & incursions de pirates: Etablir és places susdites tels Capitaines & Lieutenans que besoin sera: Ensemble des Capitaines & gardes des côtes, iles, havre & avenuës: & pareillement commettre de officiers pour la distribution de la iustice & entretien de la police, reglemens & ordonnances: Et en somme gerer & negotier, & s comporter par icelui sieur de Monts en la fonction de ladite charge de nôtre Vic-Admiral & Lieutenant general, pour tout ce qu' iugera estre de l'avancement desdites re veuës, conquétes & peuplement: & pour l bien du service de sa Majesté & établissemen

le son authorité vers lesdites mers, provinces & regions: Avec méme pouvoir, puissance & authorité que nous ferions si nous y estions en persone, & comme si le tout estoit ici & par expres & plus particulierement specifié & declaré. De ce faire lui avons donné & donnons par ces presentes toute charge, pouvoir, commission & mandement special. Et pource l'avons substitué & subrogé en nótre lieu & place, à la charge de faire aussi soigneusement observer par ceux qui seront souz sa charge & authorité en toute l'execution de cette entreprise, les Edits & ordonnances de la marine. Et faire prendre noz congez particuliers par tous les Capitaines des vaisseaux qu'il voudra mener avec luy tant au dessein de la découverture de ladite côte & contrée de la Cadie, que de ceux qu'il voudra envoyer pour la traite de la Pelleterie à lui permise par sa Majesté pour dix ans vers la Baye de sainct Cler & riviere de Canada. Et nous faire faire bon & fidele rapport à toutes occasions, de tout ce qui aura esté fait & exploité au susdit dessein; pour en rendre par nous prompte raison à sadite Majesté. Et y apporter par nous ce qui pourra estre requis ou d'ordre ou de remede. Si prions & requerons tous Princes & Potentats & seigneurs étrangers, leurs Lieutenans generaux, Admiraux, Gouverneurs de leurs provinces, chefs & conducteurs de leurs gens de guerre tant par mer que par terre, Capitaines de leurs villes & forts

maritimes, ports, côtes, havres & détroits. Mandons & ordõnons à nos autres Vic'-Admiraux, Lieutenans generaux & particuliers, & autres officiers de nôtre Admirauté, Capitaines des côtes & de la marine & autres estás souz nôtre pouvoir & authorité chacun endroit soy, & sicomme à lui appartiendra: dõner audit sieur de Monts pour le plein & entier effect, execution & accomplissement de ces presentes, tout support, secours, assistance, retraite, main-forte, faveur & aide si besoin en a, & en ce qu'ils en pourront par lui estre requis. En témoin de ce, Nous avons à cesdites presentes, signées de nôtre main, fait mettre le seel de nos armes. A Fontaine-bleau le dernier jour d'Octobre, l'an de grace mil six cens trois. Signé, CHARLES DE MONTMORANCY. Et sur le reply, Par Monseigneur l'Admiral, signé, de Gennes, & seellé du seel des armes dudit Seigneur.

Defenses du Roy à tous ses sujets, autres que le sieur de Monts & ses associez, de trafiquer de Pelleteries & autres choses avec les Sauvages de l'étenduë du pouvoir par luy donné audit sieur de Mõts & ses associez: Sur grandes peines.

HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre. A nos amez & feaux Conseillers, les officiers de nôtre Admirauté de Normãdie, Bretagne, Picardie & Guyenne & à chacun d'eux endroit soy, & en l'étenduë de leur

de leurs ressorts & iurisdictions, Salut. Nous avons pour beaucoup d'importantes occasions, ordonné, commis & établi le sieur de Monts Gentil-homme ordinaire de nôtre chambre, nôtre Lieutenãt general, pour peupler & habituer les terres, côtes, & païs de la Cadie, & autres circonvoisins, en l'étenduë du quarantiéme degré jusques au quarante-sixiéme: & là établir nôtre authorité, & autremẽt s'y loger & asseurer: en sorte que noz sujets dés-or-mais y puissent estre receuz, y hanter, resider & trafiquer avec les Sauvages habitãs lesdits lieux: comme plus expressement nous avons declaré par noz lettres patentes expediées & delivrées pour cet effet audit sieur de Monts le huitiéme jour de Novembre dernier: & suivant les conditions & articles. Moyennant lesquelles il s'est chargé de la cõduite & execution de cette entreprise. Pour faciliter laquelle, & à ceux qui s'y sont joints avec lui: & leur donner quelque moyen & commodité d'en supporter la dépense: Nous avons eu agreable de leur permettre, & asseurer; Qu'il ne seroit permis à aucuns autres nos sujets, qu'à ceux qui entreroient en association avec lui, pour faire ladite dépense, de trafiquer de pelleterie, & autres marchandises, durant dix années, és terres, païs, ports, rivieres & avenuës de l'étenduë de sa charge. Ce que nous voulons avoir lieu. NOVS pour ces causes, & autres considerations à ce nous mouvans, Vous mandons & ordõnons: Que

vous ayez chacun de vous en l'étenduë de voz pouvoirs, iurisdictions & détroits à faire de nôtre part, comme de nôtre pleine puissance & authorité Royal, nous faisons, tres-expresses inhibitions & defenses, à tous marchans, maitres, & Capitaines de navires, matelots, & autres noz sujets de quelque état, qualité & condition qu'ilz soient, autres neantmoins, & fors à ceux qui sont entrez en association avec ledit sieur de Monts, pour ladite entreprise; selon les articles & conventions d'icelles, par nous arretez ainsi que di[t] est: D'equipper aucuns vaisseaux, & en iceu[x] aller ou envoyer, faire traficq & troque de pel[-]leterie, & autres choses avec les Sauvages: Fre[-]quenter, negocier, & communiquer duran[t] ledit temps de dix ans, depuis le Cap de Raze[,] jusques au quarantiéme degré, comprenan[t] toute la côte de la Cadie, terre & Cap Breton[,] Bayes de sainct Cler, de Chaleur, Ile percée[,] Gachepé, Chichedec, Mesamichi, Lesque[-]min, Tadoussac, & la riviere de Canada, tan[t] d'vn côté que d'autre, & toutes les Bayes & ri[-]vieres qui entrent au dedans desdites côte[s:] A peine de desobeïssance, & confiscation en[-]tiere de leurs vaisseaux, vivres, armes & ma[r]chandises, au profit dudit sieur de Monts & de ses associez, & de trente mille livres d'a[-]méde. Pour l'asseurance & acquit de laquell[e] & de la coërtion & punition de leur d'eso[-]beïssance: Vous permettrez comme nou[s] avons aussi permis & permettons audit sieu[r]

e Monts & ses associez, de saisir, apprehen-
er, & arreter tous les contrevenans à nôtre
resente defense & ordonnance, & leurs vais-
aux, marchãdises, armes, & victuailles, pour
s amener & remettre és mains de la Iustice,
estre procedé tant contre les persones, que
ontre les biens desdits desobeïssans, ainsi
u'il appartiendra. Ce que nous voulons &
ous mandons & ordonnons de faire incon-
nent publier & lire par tous les lieux & en-
roits publics de vosdits pouvoirs & iurisdi-
ions, où vous iugerez besoin estre: à ce que
ucun de nosdits sujets n'en puisse pretendre
use d'ignorance: Ains que chacun obeïsse
se conforme surce à nôtre volonté. De ce
re nous vous avons donné, & donnons
uvoir & commission & mandement spe-
l. Car tel est nôtre plaisir. Donné à Paris
dix-huitiéme Decembre, l'an de grace mil
cens trois. Et de nôtre regne le quinziéme.
nsi signé, HENRY. Et plus bas, Par le
oy, POTIER. Et scellé du grand seel de
e iaune.

Ces lettres ont esté confirmées par autres
ondes defenses du vingt-deuxiéme Ianvier
six cens cinq.

Et quant aux marchandises venans de la
uvelle-France, voici la teneur des lettres
entes du Roy portãtes exemption de sub-
es pour icelles.

Declaration du Roy.

HENRY par la grace de Dieu Roy de

France & de Navarre, A nos amez & feaux Conseillers, les gens tenans nôtre Cour des Aides à Rouën, Maitres de noz ports, Lieutenans, Iuges & Officiers de nôtre Admirauté, & de noz traittes foraines établis en nôtre province de Normandie, & chacun de vous endroit soy, Salut. Nous avons cy devant par noz lettres patẽtes, du huitiéme jou de Novembre mille six cens trois, dont copi est cy jointe, souz le contreseel de nôtre Chãcellerie, ordonné & établi nôtre cher & bien amé le sieur de Monts nôtre Lieutenan general representant nôtre persone és côte terres & confins de la Cadie, Canada, & au tres endroits en la Nouvelle France, pour habiter lesdites terres: Et par ce moyen amen à la conoissance de Dieu, les peuples y estan & là établir nôtre authorité. Et pour subv nir aux fraiz qu'il conviendroit faire, par n autres lettres patentes du dix-huitiéme D cembre ensuivant nous aurions donné, pe mis & accordé audit sieur de Monts, & à ce qui s'associeroient avec lui en cette entrep se, la traite des pelleteries & autres choses c se troquent avec les Sauvages desdites ter à plein specifiées par lesdites patentes: ay par le moyen de ce que dit est assez donn entendre que lesdits païs estoient par nous conuz de nôtre obeïssance, & les tenir avoüer comme dependances de nôtre R aume & Couronne de France. Neantmo nos Officiers des traites foraines, ignor

Aveu du Roy pour la Nouvelle-France.

peut eſtre juſques à cette heure nôtre volonté, veulent au preiudice d'icelle cõtraindre ledit ſieur de Monts & ſes aſſociez de payer les mémes droits d'entrée des marchandiſes venans deſdits païs, qui ſont deuz par celles qui viennẽt d'Heſpagne, & autres contrées étrangeres, ne ſe contentans que pour icelles l'on ait paié noz droits d'entrée deuz aux lieux où elles ont eſté déchargées, & aux autres endroits où elles ont depuis paſſé par nôtre Royaume, que doivent les marchandiſes y venans de nos autres provinces & terres de nôtre obeïſſance eſtans du cru d'icelles. Et de fait vn nommé François le Buffe, l'vn des gardes à cheval du bureau de noz traites foraines à Caen, auroit arreté ſouz ce pretexte dés le onziéme jour de Novembre dernier au lieu de Condé ſur Narreau, vingt-deux balles de caſtors, appartenans audit ſieur de Monts & ſes aſſociez, venans deſdites terres de la Cadie & Canada, pretendant pour le fermier general deſdites traites foraines de Normandie, nôtre Procureur joint, la confiſcation deſdites marchandiſes. Ce qui eſt & ſeroit grandement preiudiciable audit ſieur de Mõts & ſes aſſociez, fruſtrez de l'eſperãce qu'ils avoiẽt de faire prõptement argent d'icelles marchandiſes, pour ſubvenir & emploier à l'achapt des vivres & munitions & autres choſes neceſſaires qu'il convient envoyer cette année avec nombre d'hommes pour l'executiõ de ladite entrepriſe. L'effet de laquelle demeurant par

Arreſt des marchandiſes du ſieur de Monts.

ce moyen traversé & interrompu au preiudice de nôtre service, Et voulans y remedier & sur ce faire conoitre à chacun nôtre intention, à fin que l'on n'en puisse pretendre à l'avenir cause d'ignorance. POVR CES CAVSES, & pour la consideration & merite particulier de cet affaire, du bon succez duquel par la prudente conduite dudit sieur de Monts, nous esperons vn grand bien devoir reussir à la gloire de Dieu, salut des Barbares, honneur & grandeur de nos états & seigneuries. Nous avons declaré & declarons par ces presentes, Que toutes marchandises qui à l'avenir viendrõt desdits païs de la Cadie, Canada, & autres endroits qui sont de l'étenduë du pouvoir par nous donné audit sieur de Mõts & specifiez par nosdites lettres, des huitiéme Novembre & dix-huitiéme Decembre mil six cens trois, lesquelles ledit sieur de Monts & sesdits associez ferõt amener desdits lieux en nôtre Royaume, suivant la permission qu'ils en ont, ou autres de leur gré, congé & expres consentement, ne payeront autres ne plus grands subsides, que les droits d'entrée, & ceux qui se payent d'ordinaire pour les marchãdises, qui passent de l'vne de noz provinces en l'autre, & qui sont du cru d'icelles. Et pour le regard des vingt-deux balles de castors saisis & arretez, comme dit est, par ledit François le Buffe audit lieu de Condé sur Narreau, Pour les mesmes raisons & considerations susdites: Nous avons fait & faisons audit sieur de Monts &

Exemptiõ de subsides autres qu'ordinaires, pour les marchandises de la N. Fr.

es associez pleine & entiere main-levée d'i- *Main-levée.*
elles vingt deux balles de castors. Voulons
& nous plait prompte & entiere restitution
& delivrance leur en estre faite, en payant
outefois pour icelles, les droits d'entrée en
ôtre province de Normandie, que doivent
esdites marchandises, selon qu'ilz se payent
u bureau étably au lieu de la Barre, entre les
nains de nôtre fermier general desdites trai-
es foraines, ou son commis audit Bureau
e Caen, sans autres fraiz ny dépens. Et en
e faisant, voulons & ordonnons, que cha-
un de vous endroit soy, vous faites, souf-
rez, & laissez iouïr ledit sieur de Monts &
esdits associez, pleinement & paisiblement
e l'entier & prompt effet de nôtre presente
eclaration, vouloir & intention. SI VOVS
IANDONS publier, lire & registrer ces pre-
entes, chacun en l'étenduë de voz ressorts
ue besoin sera, à la diligence dudit sieur de
Ionts & de sesdits associez. Cessans & faisans
esser tous troubles & empechemens à ce
ontraires: Contraignans & faisans contrain-
e à ce faire, souffrir, & y obeïr to⁹ ceux qu'il
ppartiendra, mémes ledit le Buffe, ensemble
ôtredit fermier du bureau de Caen & ses
ommis, à la delivrance & restitution desdites
ngt-deux balles de castors, & de mémes à
décharge des pleiges & cautions, si au-
ıns sont baillez pour asseurance desdits ca-
ors, & generalement tous autres, qui pource

feront à cōtraindre par toutes voyes deuës & raisonnables, Nonobstant oppositions ou appellatiōs quelconques, pour lesquelles, & sans preiudice d'icelles, ne sera par vous differé. De ce faire vous avons dōné & dōnons pouvoir, authorité, cōmission & mandement special. Et parce que de ces presentes, l'on aura affaire en plusieurs lieux, Nous voulons qu'au *Vidimus* d'icelles deuëment collationné par l'vn de nos amez & feaux Conseillers, Notaires & Secretaires, ou autre Notaire Royal, foy soit adjoutée comme au present original. Car tel est nôtre plaisir. Donné à Paris le huitiéme jour de Fevrier, l'an de grace mil six cens cinq, Et de nôtre regne le seziéme. Ainsi signé, HENRY. Et plus bas, Par le Roy, POTIER. Et seellé en simple queuë du grand sceau de cire iaune.

Lesdites lettres patentes du dix-huitiéme Novembre, & dix-huitiéme Decēbre mille six cens trois, & autres du dix-neufiéme Ianvier mille six cens cinq, ont esté verifiées en la Cour de Parlement de Paris le seziéme Mars mille six cens cinq.

oyage du sieur de Monts en la Nouvelle France Des accidens survenus audit voyage : Causes des bancs de glaces en la Terre-Neuve : Impositions de noms à certains ports : Perplexité pour le retardement de l'autre navire.

CHAP. XXXII.

LE sieur de Monts ayant fait publier les Commissions & defenses susdites par la France & particulierement par les villes maritimes de ce Royaume, il fit equipper deux navires, l'vn souz la conduite du Capitaine Timothée du Havre de Grace, l'autre du Capitaine Morel de Honfleur. Dans le premier il se mit avec bon nombre de gens de qualité tant gentils-hommes , qu'autres. Et d'autant que le sieur de Poutrincourt estoit desireux dés y avoit long temps, de voir ces terres de la Nouvelle-France , & y choisir quelque lieu propre pour s'y retirer, avec sa famille, femme, & enfans , pour n'estre des derniers qui courront & participeront à la gloire d'une si belle & genereuse entreprise : il lui print aussi envie d'y aller. Et de fait il s'embarqua avec ledit sieur de Monts, & quant & lui fit porter quantité d'armes & munitions de guerre: & leverent les ancres du Havre de Grace *Equipage*

Partemēt duHavre de Grace. le feptiéme jour de Mars l'an mil fix cen quatre. Mais eftans partis de bonne-heure avant que l'hiver euft encor quitté fa robbe fourrée, ilz ne manquerent point de trouve des bancs de glaces, contre lesquels ilz penfe rent hurter & fe perdre : mais Dieu qui juf *Peril.* ques à prefent a favorifé la navigation de ces voyages, les preferva.

On fe pourroit étonner, & non fans caufe pourquoy en méme parallele il y a plus de glaces en cette mer qu'en celle de France *Caufes des bancs de glaces vers la Terre neuve.* A quoy je répond que les glaces que l'on ren contre en cette-dite mer ne font pas originai res du climat, mais viennent des parties Sep tentrionales pouffeés fans empechement par mi les plaines de cette grande mer par les on dées, bourrafques & flots impetueux que le vents d'Eft & du Nort élevent en hiver & a printeps, & les chaffent vers le Su, & l'Oueft Mais la mer de France eft couverte de l'Ecoffe Angleterre & Irlãde: qui eft caufe que les gla ces ne f'y peuvẽt décharger. Il y pourroit auf avoir vne autre raifon prife du mouvement d la mer, lequel fe porte davantage vers cés par ties là, à-caufe de la courfe plus grande qu'il à faire vers l'Amerique que vers les terres d deça. Or le peril de ce voyage ne fut feulemẽ *Tempéte perilleufe* à la rencõtre defdits bãcs de glaces, mais auf aux tempétes qu'ils eurẽt à fouffrir, dont y e eut vne qui rõpit les galleries du navire. Et e ces affaires y eut vn menuifier qui d'un cou de vague fut porté au chemin de perdition hors le bord, mais il fe retint à vn cordage q

par cas d'avéture pendoit hors icelui navire.

Ce voyage fut long à-cause des vens contraires: ce qui arrive peu souvent à ceux qui partent en Mars pour aller aux Terres-neuves, lesquels sont ordinairement poussez de vent d'Est ou de Nort propres à la route d'icelles terres. Et ayans pris leur brisée au Su de l'ile de Sable pour eviter les glaces susdites, ilz penserent tomber de Carybde en Scylle, & s'aller échouër vers ladite ile durant les brumes épesses qui sont ordinaires en cette mer.

En fin le sixiéme de May ilz terrirét à vn certain port, où ilz trouverent le Capitaine Rossignol du Havre de Grace, lequel troquoit en pelleterie avec les Sauvages, contre les defenses du Roy. Occasió qu'on lui cófisqua son navire, & fut appellé ce port *Le port du Roßignol*: ayát eu en ce desastre vn bié, qu'vn port bó & cómode en ces côtes là est appellé de só nom. *Port du Roßignol.*

De là côtoyans & découvrans les terres ils arriverent à vn autre port, qui est tres-beau, lequel ils appellerent *Le port du Mouton*, à l'occasion d'vn mouton qui s'estant noyé revint à bord, & fut mangé de bóne guerre. C'est ainsi que beaucoup de noms anciennemét ont esté donnez brusquement, & sans gráde deliberatió. Ainsi le Capitole de Rome eut son nom, parce qu'en y fouïssant on trouva vne téte de mort. Ainsi la ville de Milan a esté appellée *Mediolanũ*, c'est à dire demi-laine, par ce que les Gaulois jettans les fondemens d'icelle, trouverent vne truye qui estoit à moitié couverte de laine: & ainsi de plusieurs autres. *Port du Mouton.* *Capitole.* *Milan.*

Estans au Port du Mouton ils se cabannerent là à la mode des Sauvages, attendans des nouvelles de l'autre navire, dans lequel on avoit mis les vivres, & autres choses necessaires pour la nourriture & entretenement de ceux qui estoient de la reserve pour hiverner, en nombre d'environ cent hommes. En ce Port ils attendirent vn mois en grāde perplexité, de crainte qu'ils avoient que quelque sinistre accident ne fust arrivé à l'autre navire, parti dés le dixiéme de Mars, où estoient le sieur du Pont de Honfleur, & ledit Capitaine Morel. Et ceci estoit d'autant plus important, que de la venuë de ce navire dependoit tout le succez de l'affaire. Car méme sur cette longue attente il fut mis en deliberation sçavoir si on retourneroit en France, ou non. Le sieur de Poutrincourt fut d'avis qu'il valoit mieux là mourir. A quoy se conforma ledit sieur de Monts. Cependāt plusieurs alloiēt à la chasse, & plusieurs à la pecherie pour faire valoir la cuisine. Pres ledit Port du Mouton il y a vn endroit si rempli de lapins, qu'on ne māgeoit préque autre chose. Cependant on envoya le sieur Champlein avec vne chaloupe plus avāt chercher vn lieu propre pour la retraite, & tant demeura en cette expedition, que sur la deliberation du retour on le pensa abandonner : car il n'y avoit plus de vivres ; & se servoit-on de ceux qu'on avoit trouvé au navire de Rossignol, sans lesquels il eust fallu s'en revenir en France, & rompre vne belle entre-

Deliberation sur le retour en Frāce.

Quantité de lapins.

prise à sa naissance, ou mourir là de faim apres avoir fait la chasse aux lapins, qui n'eussent toujours duré. Or ce qui causa ce retardement de la venuë desdits sieurs du Pont & Capitaine Morel, furent deux occasions, l'vne que manquans de batteau, ilz s'amuserent à en batir vn en la terre où ils arriverent premierement, qui fut le *Port aux Anglois*: l'autre qu'estans venus au *Port de Campseau* ils y trouverent quatre navires de Basques qui troquoient avec les Sauvages contre les defenses susdites, lesquels ilz depouïllerent, & en amenerent les Maitres audit sieur de Monts, qui les traita fort humainement.

Port aux Anglois.

Port de Câpseau.

Trois semaines passées icelui sieur de Monts n'ayant aucunes nouvelles dudit navire qu'il attendoit, delibera d'envoyer le long de la côte les chercher, & pour cet effect depecha quelques Sauvages, ausquels il bailla vn Frãçois pour les accompagner avec lettres. Lesdits Sauvages promirẽt de revenir à point-nommé dans huit jours: à quoy ilz ne manquerent point. Mais comme la societé de l'homme avec la femme bien d'accors ensemble est vne chose puïssante, ces Sauvages devant que partir eurent soin de leurs femmes & enfans, & demanderent qu'on leur baillât des vivres pour eux. Ce qui fut fait. Et s'estans mis à la voile, trouverẽt au bout de quelques jours ceux qu'ilz cherchoient en vn lieu dit *La baye des iles*, lesquels n'estoient moins en peine dudit sieur de Monts, que lui d'eux.

La baye des iles.

n'ayans en leur voyage trouvé les marques & enseignes qui avoient esté dites, c'est que le sieur de Monts passant à *Campseau* devoit laisser quelque Croix à vn arbre, ou missive y attachée. Ce qu'il ne fit point, ayant outre-passé ledit lieu de *Campseau* de beaucoup pour avoir pris sa route trop au Su à-cause des bâcs de glaces, comme nous avons dit. Ainsi apres avoir leu les lettres, lesdits sieur du Pont & Capitaine Morel se dechargerent des vivres qu'ils avoient apporté pour la provision de ceux qui devoient hiverner, & s'en retournerent en arriere vers la grande riviere de *Canada* pour la traite des Pelleteries.

Debarquement du Port au Mouton : Accident d'vn homme perdu seze jours dans les bois: Baye Françoise: Port Royal: Riviere de l'Equille : Mine de cuivre : Mal-heur des mines d'or : Diamans: Turquoises.

CHAP. XXXIII.



TOVTE la Nouvelle-France en fin assemblée en deux vaisseaux, on leve les ancres du *Port au Mouton* pour employer le téps, & découvrir les terres tant qu'ō pourroit avant l'hiver. On va gaigner le *Cap de Sable*, & de là on fait voile à la *Baye saincte Marie*, où noz gens furent quinze jours à l'ancre,

Cap de Sable. Baye saincte Marie.

tandis qu'on reconoissoit les terres & passages de mer & de rivieres. Cette Baye est vn fort beau lieu pour habiter d'autant qu'on est là tout porté à la mer, sans varier. Il y a de la mine de fer & d'argent: mais elle n'est point abôdante selon l'épreuve qu'on en a fait par delà & en France. Apres avoir là sejourné douze ou treze jours, il arriva vn accident étrange tel que je vay dire. Il avoit pris envie à vn certain homme d'Eglise Parisien de bonne famille, de faire le voyage avec le sieur de Monts, & ce contre le gré de ses parens, lesquels envoyerent expres à Honfleur pour le divertir & r'amener à Paris. Or les navires estans à l'ancre en ladite Baye Saincte Marie, il se mit en la troupe de quelques vns qui s'alloient egayer par les bois. Avint que s'étant arreté pour boire à vn ruisseau il y oublia son epée, & poursuivoit son chemin avec les autres quand il s'en apperceut. Lors il retourna en arriere pour l'aller chercher: mais l'ayãt trouvée, oublieux de la part d'où il estoit venu, sans regarder s'il falloit aller vers le Levant, ou le Ponant, ou autrement (car il n'y avoit point de sentier) il prent sa voye à contrepas, tournant le dos à ceux qu'il avoit laissé, & tant fait par ses allées & venuës qu'il se trouve au rivage de la mer, là où ne voyant point de vaisseaux (car ils estoient en l'autre part d'vne langue de terre qui s'avance à la mer) il s'imagina qu'on l'avoit delaissé, & se mit à lamenter sa fortune sur vn roc.

Accident d'vn hôme perdu 16. jours dans les bois.

La nuit venuë, chacun estant retiré, on le trouve manquer: on le demande à ceux qui avoient esté és bois, ilz disent en quelle façon il estoit parti d'avec eux, & que depuis ilz n'en avoient point eu de nouvelles. Déja on accusoit vn certain de la religion pretẽduë reformée de l'avoir tué, pour ce qu'ilz se picquoient quelquefois de propos pour le fait de ladite religiõ. Somme on fait sonner la trompette parmi la forest, on tire le canõ plusieurs fois. Mais en vain. Car le bruit de la mer plus fort que tout cela rechassoit en arriere le son desdits canons & trompettes. Deux, trois, & quatre jours se passent. Il ne comparoit point. Ce pendant le temps pressoit de partir, de maniere qu'apres avoir attendu jusques à ce qu'on le tenoit pour mort, on leva les ancres pour aller plus loin, & voir le fond d'vne Baye qui a quelques quarante lieuës de longueur & quatorze, voire dix-huit de largeur, laquelle a esté appellée *la Baye Françoise*.

Baye Frãçoise. En cette Baye est le passage pour entrer en vn port, auquel entrerent noz gens, & y firent quelque sejour, durant lequel ils eurent le plaisir de chasser vn Ellan, lequel traversa à nage vn grand lac de mer qui fait ce Port, sans se forcer. Cedit Port est environné de montagnes du côté du Nort: vers le Su ce sont coutaux, lesquels (avec lesdites montagnes) versent mille ruisseaux, qui rendent le lieu agreable plus que nul autre du monde, & y a de fort belles cheutes pour faire des moulins de

tout

)utes sortes. A l'Est est vne riviere entre les-
tz côtaux & montagnes, dans laquelle les
vires peuvent faire voile jusques à quinze
cuës ou plus: & durant cet espace ce ne sont
ue prairies d'vne part & d'autre de ladite ri-
ere, laquelle fut appellée *l'Equille*, par ce que
: premier poisson qu'on y print fut vne
quille. Mais ledit Port pour sa beauté fut
)pellé LE PORT ROYAL. Le sieur de
outrincourt ayant trouvé ce lieu à son gré, il
demanda, avec les terres y continentes, au
eur de Monts, auquel le Roy avoit par la
ommission inserée ci dessus baillé la distri-
ıtion des terres de la Nouvelle-France de-
ıis le quarantiéme degré jusques au qua-
nte-sixiéme. Ce qui lui fut octroyé, & de-
ıis en a pris lettres de confirmation de sa
lajesté, en intention de s'y retirer avec sa fa-
ille, pour y établir le nom Chrétien & Frã-
)is tant que son pouvoir s'étendra, & Dieu
i en doint le moyen. Ledit Port à huit lieuës
: circuit sans comprendre la riviere de l'E-
uille. Il y a deux iles dedans fort belles &
rcables; l'vne à l'entrée de ladite riviere, que
fay de la grandeur de la ville de Beauvais:
utre à côté de l'embouchure d'vne autre ri-
ere large cõme la riviere d'Oise, ou Marne,
ıtrant dans ledit Port: ladite ile préque de la
andeur de l'autre: & toutes deux fore-
eres. C'est en ce Port & vis à vis de la pre-
iere ile, que nous avons demeuré trois ans

Riviere de l'Equille.

Le Port Royal.

apres ce voyage. Nous en parlerons plus am-
plement en autre lieu ci-apres.

Mine de cuivre. Au partir du Port Royal ilz firent voile à l
mine de cuivre de laquelle nous avõs parlé ci
dessus és chapitres 28. & 29. C'est vn haut ro
cher entre deux bayes de mer où le cuivre e
enchassé dãs la pierre fort beau & fort pur, t
que celui qu'õ dit cuivre de rozette. Plusieu
orfévres en ont veu en France, lesquels dise
qu'au dessous du cuivre il y pourroit avoir d
la mine d'or. Ce qui est biẽ croyable. Car si c
excremens que la Nature pousse au deho
sont si purs, mémement des morceaux qui
trouvent sur le gravier au pied de la roche lo
que la mer est basse, il n'y a point de dou
que le metal qui est au vẽtre de la terre ne s
beaucoup plus parfait. Mais c'est vn œuv
de loisir. La premiere mine c'est d'avoir
pain, & du vin, & du bestial, comme nous
sions au commencemẽt de cette histoire. N
tre felicité ne git point és mines, principal
ment d'or & d'argent, lesquelles ne serve
point au labourage de la terre, ni à l'vsa
des métiers. Au contraire l'abondance
celles n'est qu'vne sarcine, vn fardeau, qui t
l'homme en perpetuelle inquietude, & t
plus il en a, moins a-il de repos, & mo
lui est sa vie asseurée.

Avant les voyages du Perou on pouv
serrer beaucoup de richesses en peu de pla
au lieu qu'aujourd'hui l'or & l'argent est

villis par l'abondance, il faut des grandz cof-
:es pour retirer ce qui se pouvoit mettre en
ne petite bouge. On pouvoit faire vn long
rait de chemin avec vne bourse dans la man-
hé, au lieu qu'aujourd'hui il faut vne valize,
: vn cheval exprés. Et pouvons à bon droit
naudire l'heure quād jamais l'avarice a porté
Hespagnol en l'Occidēt, pour les mal-heurs
ui s'en sont ensuivis. Car quand ie considere
uè par son avarice il a allumé & entretenu
guerre en toute la Chrétienté, & s'est estu-
ié à ruiner ses voisins, & non point le Turc,
ne puis penser qu'autre que le diable ait
té autheur de leurs voyages. Et ne faut
oint m'alleguer ici le pretexte de la Reli-
ion. Car (comme nous avons dit ailleurs) ils
nt tout tuez les originaires du païs avec des
applices les plus inhumains que le diable
peu excogiter. Et par leurs cruautés ont ren-
u le nom de Dieu vn nom de scandale à ces
:s pauvres peuples, & l'ont blasphemé con-
nuellement par chacun jour au milieu des
entils, ainsi que le Prophete le reproche *Esai. 52. vers. 5.*
peuple d'Israël. Temoin celui qui aima *Ci dessus*
ieux estre damné que d'aller au paradis des *liv. 1. cha.*
espagnols. 18.

Les Romains (de qui l'avarice a tou-
urs esté insatiable) ont bien guerroyé
: nations de la terre pour avoir leurs
chesses ; mais les cruautés Hespagnoles
: se trouvent point dans leurs histoires.
: se sont contentés de dépouiller les

Petronius Arbiter. peuples qu'ils ont veincu, ſans leur oter la vie. Vn ancien autheur Payen faiſant vn eſſay de ſa veine Poëtique, ne trouve poin plus grand crime en eux, ſinon que ſ'ilz dé couvroient quelque peuple qui euſt de l'or, i eſtoit leur ennemi. Les vers de cet Autheu ont ſi bonne grace que ie ne me puis tenir d les coucher ici, quoy que ce ne ſoit pas mo intention d'alleguer gueres de Latin:

Orbem jam totum Romanus victor habebat,
Quà mare, quà terra, quà ſidus currit vtrumqu
Nec ſatiatus erat: gravidis freta pulſa carinis
Iam peragrabantur: ſi quis ſinus abditus vltra,
Si qua foret tellus quæ fulvum mitteret aurum
Hoſtis erat: fatiſque in triſtia bella paratis
Quærebantur opes. ------ ------

Mais la doctrine du Sage fils de Sirach, no enſeigne toute autre choſe. Car reconoiſſa que les richeſſes qu'on fouille juſques aux a tres de Pluton ſont ce que quelqu'vn a di
Ecclesiaſt. 31. verſ. 8. 9.10. *irritamenta malorum*, il a prononcé celui-là *he reux qui n'a point couru apres l'or, & n'a point m ſon eſperance en argent & threſors*, adjoutant qu *doit eſtre eſtimé avoir fait choſes merveilleuſes en tous ceux de ſon peuple, & eſtre l'exemple de gloi lequel a eſté tenté par l'or & eſt demeuré parf* Et par vn ſens contraire celui-là malheure qui fait autrement.

Or pour revenir à noz mines, parmi ces r ches de cuivre ſe trouvent quelquefois
Diamans. petits rochers couverts de Diamãs y attach Ie ne veux aſſeurer qu'ils ſoient fins, mais c

t agreable à voir. Il y a aussi de certaines erres bleuës transparentes, lesquelles ne ılent moins que les Turquoises. Le sieur de hamp-doré nótre conducteur és navigaons de ce païs-là, ayant taillé dans le roc ıe de ces pierres, au retour de la Noulle-France il la rompit en deux, & en bailla ne au sieur de Monts, l'autre au sieur de outrincourt, lesquelles ilz firent mettre en uvre, & furent trouvées dignes d'estre esentées, l'vne au Roy par ledit sieur de outrincourt, l'autre à la Royne par ledit sieur Monts, & furent fort bien receuës. I'ay emoire qu'vn orfévre offrit quinze escus sieur de Poutrincourt de celle qu'il presenà sa Majesté. Il y a beaucoup d'autres crets & belles choses dans les terres, deselles la conoissance n'est point encore veë jusques à nous, & se decouvriront à mee que la province s'habitera. *Turquoises.*

---

scription de la riviere sainct Iean: & de l'ile saincte Croix: Homme perdu dans les bois trouvé le seziéme jour: Exemples de quelques abstinences étranges: Differens des Sauvages remis au jugement du sieur de Monts: Authorité paternele entre lesdits Sauvages: Quels marits choisissent à leurs filles.

CHAP. XXXIV.

APRES avoir reconu ladite mine, la troupe passa de l'autre côté de la Baye nçoise, & allerent vers le profond d'icelle:

Riviere Sainct Iean. puis en tournant le Cap vindrent à la *riviere*
sainct Iean, ainsi appellée (à mon avis) pour c
qu'ils y arriverent le vingt-quatriéme Iuin
qui est le jour & féte de sainct Iean Baptiste
Là il y a vn beau port, mais l'entrée en est dan
gereuse à qui n'en sçait les addresses, par c
que hors icelle entrée il y a vn long banc d
rochers qui se découvrent seulement de bass
mer, lesquelz servent comme de rempar à c
port, dans lequel quand on a esté vne lieuë, o
Saut de riviere. trouve vn saut impetueux de ladite rivier
laquelle se precipite en bas des rochers, lor
que la mer baisse, avec vn bruit merveilleux
car estans quelquefois à l'ancre en mer nou
l'avons ouï de plus de deux lieuës loin. Ma
la mer estant haute on y peut passer avec d
grandz vaisseaux. Cette riviere est vne d
plus belles qu'on puisse voir, ayant quanti
d'iles, & fourmillant en poissons. Cette a
née derniere mille six cens huit ledit Sie
de Champ-doré avec vn des gens dudit sie
de Monts, a esté quelques cinquante lieu
à-mont icelle: & témoignent qu'il y a gra
Vignes. de quantité de vignes le long du rivag
mais les raisins n'en sont si gros qu'au païs d
Armouchiquois: il y a aussi des oignons,
beaucoup d'autres sortes de bonnes herb
Quant aux arbres ce sont les plus beaux qu
est possible de voir. Lors que nous y estio
Abondance de poissons. nous y reconumes des Cedres en grand no
bre. Au regard des poissons ledit Cham
doré nous a rapporté qu'en mettant la ch

iere sur le feu ils en avoient pris suffisamment pour eux diner avant que l'eau fust haude. Au reste cette riviere s'etendant vant dans les terres les Sauvages abbregent merveilleusement de grands voyages par le moyen d'icelle. Car en six jours ilz vont à *achepê* gaignans la baye ou golfe de Chaleur uand ilz sont au bout, en portant leurs caots par quelques lieuës. Et par la méme riiere en huit jours ilz vont à *Tadoussac* par vn ras d'icelle qui vient de vers le Noroüest. De sorte qu'au Port Royal on peut avoir en uinze ou dix-huit jours des nouvelles des rançois habituez en la grande riviere de *Canada* par telles voyes : ce qui ne se pourroit faire par mer en vn mois, ny sans azard.

Commodité de voyager par la riviere.

Quittans la riviere de sainct Iean, ilz indrent suivans la côte à vingt lieuës de là n vne grande riviere (qui est proprement mer) où ilz se camperent en vne petite ile ze au milieu de cette riviere que ledit sieur Champlein avoit esté reconoitre. Et la voyãs rte de nature, & de facile garde, joint que la aison commençoit à se passer, & partant lloit penser de se loger, sans plus courir, ilz resolurent de s'y arréter. Ie ne veux point rechercher curieusement les raisons des vns & es autres sur la resolution de cette demeure: mais ie seray toujours d'avis que quiconque a en vn païs pour posseder la terre, ne s'arrete point aux iles pour y estre prisonnier.

Ile de saincte Croix.

Qui veut posseder la terre doit se camper en terre ferme.

Car avant toutes choses il faut se proposer la culture d'icelle terre. Et ie demanderois volontiers comme on la cultivera s'il faut à toute heure, matin, midi & soir passer avec grand peine vn large trajet d'eau pour aller aux choses qu'on requiert de la terre ferme? Et si on craint l'ennemi, comment se sauvera celui qui sera au labourage ou ailleurs en affaire necessaire, estant poursuivi? car on ne trouve point toujours de batteau à point nommé, ni deux hommes pour le conduire. Dailleurs nôtre vie ayant besoin de plusieurs commodités vne ile n'est pas propre pour commencer l'établissement d'vne colonie s'il n'y a des courans d'eau douce pour le boire, & le menage: ce qui n'est point en des petites iles. Il faut du bois pour le chauffage: ce qui n'y est point semblablement. Mais sur tout il faut avoir les abris des mauvais vents, & des froidures: ce qui est difficile de trouver en vn petit espace environné d'eau de toutes parts. Neantmoins la compagnie s'arreta là au milieu d'vne riviere large où le vent de Nort & Noroüest bat à plaisir. Et d'autant qu'à deux lieuës au dessus il y a des ruisseaux qui viennent comme en croix se décharger dans ce large bras de mer, l'ile de la retraite des François fut appellée SAINCTE CROIX, à vingt-cinq lieuës plus loin que le Port Royal. Or ce pendant qu'on commencera à couper & abattre les Cedres & autres arbres de ladite ile pour faire les batimens necessaires, retournons cherche

Maitre Nicolas Aubri perdu dans les bois, lequel on tient pour mort il y a long temps.

Comme on commença à deserter l'ile, le sieur de Champ-doré (duquel nous ferons d'orenavant mention pour avoir demeuré quatre ans par dela cōduisant les voyages qui s'y sont faits) fut r'envoyé à la Baye saincte Marie avec vn maitre de mines qu'on y avoit mené, pour tirer de la mine d'argent & de fer: ce qu'ilz firent. Et comme ils eurent traversé la Baye Françoise, ils entrerent en ladite Baye saincte Marie par vn passage étroit qui est entre la terre du Port Royal, & vne ile dite *L'Ile longue* : là où apres quelque sejour, allans pécher, ledit Aubri les apperceut, & commença d'vne voix foible à crier le plus hautement qu'il peut. Et pour seconder sa voix il s'avisa de faire ainsi que iadis Ariadné à Thesée.

Retour à la Baye saincte Marie, où l'homme perdu fut trouvé.

Ile longue.

Candidaque imposui longæ velamina virgæ,
Scilicet oblitos admonitura mei.

Car il mit son mouchoir & son chapeau au bout d'vn baton. Ce qui le donna mieux à conoitre. Car comme quelqu'vn eut ouï la voix, & dit à la cōpagnie, si ce pourroit point estre Monsieur Aubri, on s'en mocquoit. Mais quand on eut veu le mouvemēt du drappeau & du chapeau, on creut qu'il en pouvoit estre quelque chose. Et estans prés ilz reconurent parfaitement que c'estoit lui-méme, & le recuillirent dans leur barque avec grande joye & contentement, le seziéme jour apres son égaremēt. Plusieurs en ces derniers temps ont

Le sieur Aubri trouvé le 16. iour apres son égarement.

farci leurs livres & histoires de maints mira-
cles où il n'y a pas si grand sujet d'admiration
qu'ici. Car durant ces seze jours il ne vequit
que de ie ne sçay quels petitz fruits sembla-
bles à des cerises, sans noyau (non toutefois si
delicats) qui se trouvent assez rarement dans
ces bois. Et de verité en ces derniers voyages
s'est reconuë vne speciale grace & faveur de
Dieu en plusieurs occurrẽces, lesquelles nous
remarquerons selon que l'occasion se presen-
tera. Le pauvre Aubri (ie l'appelle ainsi à cause
de son affliction) estoit merveilleusement ex-
tenué, comme on peut penser. On lui bailla à
manger par mesure, & le remena-on à la
troupe à l'ile Sainɛte Croix, dont chacun re-
ceut vne incroyable joye & cõsolation, & par-
ticulierement Monsieur de Monts, à qui cela
touchoit plus qu'à tout autre. Il ne faut point
ici m'alleguer les histoires de la fille de Con-
folans en Poitou, qui fut deux ans sans man-
ger, il y a environ six ans: ni d'vne autre d'au-
pres de Berne en Suisse, laquelle perdit l'appe-
tit pour toute sa vie, il n'y a pas dix ans, & au-
tres semblables. Car ce sont accidens avenus
par vn debauchement de la Nature. Et quant
Plin liv. 7. chap. 2. à ce que recite Pline qu'aux dernieres extre-
mitez de l'Indie, és parties basses de l'Orient,
autour de la fonteine & source du Gange, il y
a vne nation d'Astomes, c'est à dire sans bou-
che, qui ne vit que de la seule odeur & exha-
lation de certaines racines, fleurs, & fruits
qu'ilz tirent par le nez ; ie ne l'en voudroy

point aiſément croire, & penſeroy pluſtot qu'en flairant ilz pourroient bien mordre dās leſdites racines & fruits : comme auſſi ceux que recite Iacques Quartier n'avoir point auſſi de bouche,& ne manger point, par le rapport du Sauvage *Donnacona*, lequel il amena en France pour en faire recit au Roy, avec d'autres choſes éloignées de commune croyance. Mais quand bien cela ſeroit, telles gens ont la nature diſpoſée à cette façon de vivre. Et ici ce n'eſt pas de méme. Car ledit Aubri ne manquoit d'appetit, & a vécu ſeze jours nourri en partie de quelque force nutritive qui eſt en l'air de ce païs-là, & en partie de ces petitz fruits que i'ay dit: Dieu lui aiant donné la force de ſoutenir cette longue diſette de vivres ſans franchir le pas de la mort. Ce que ie trouve étrange, & l'eſt vrayement: mais és hiſtoires de nôtre temps ſe trouvent choſes dignes de plus grand étonnement. Entre autres d'vn Henri de Haſſeld marchant traffiquant des païs bas à Berg en Norvvege : lequel aiant oui vn gourmand de Precheur parler mal des jeunes miraculeux,comme s'il n'eſtoit plus en la puiſſance de Dieu de faire ce qu'il a fait par le paſſé,indigné de cela, eſſaya de jeuner,& ſ'abſtint par trois jours: au bout deſquels preſſé de faim il print vn morceau de pain en intention de l'avaller avec vn verre de bierre: mais tout cela lui demeura tellement en la gorge qu'il fut quarante jours & quarante nuits ſans boire ni mãger. Au bout de ce

Ieã Vvier au Traité De ieiuniis cõmentitiis.

temps il rejetta par la bouche la viande & le bruvage qui lui estoiét demeurez en la gorge. Vne si longue abstinence l'affoiblit de telle sorte, qu'il fallut le sustenter & remettre avec du laict. Le Gouverneur du païs aiãt entendu cette merveille, le fit venir, & s'enquit de la verité du fait: à quoy ne pouvant adjouter de foy, il en voulut faire vn nouvel essay, & l'aiãt fait soigneusement garder en vne chambre, trouva la chose veritable. Cet homme est recommãdé de grande pieté, principalement envers les pauvres. Quelque téps apres estant venu pour ses affaires à Bruxelles en Brabant, vn sien debiteur pour gaigner ce qu'il lui devoit l'accusa d'heresie, & le fit bruler en l'an mil cinq cens quarante cinq.

Là méme. Et depuis encores vn Chanoine de Liege voulant faire essay de ses forces à jeuner, ayant continué jusques au dix-septiéme jour, se sentit tellement abbatu, que si soudain on ne l'eust soutenu d'vn bon restaurent, il defailloit du tout.

Là méme. Vne jeune fille de Buchold au territoire de Munstre en Vvestphalie affligée de tristesse, & & ne voulant bouger de la maison, fut battuë à-cause de cela par sa mere. Ce qui redoubla tellement son angoisse, qu'ayant perdu le repos elle fut quatre mois sans boire ni manger, fors que par fois elle machoit quelque pomme cuite, & se lavoit la bouche avec vn peu de ptisane.

Les histoires Eccléſiaſtiques entre vn grand nombre de jeuneurs, font mention de trois ſaincts hermites nommez Simeon, leſquels vivoient en auſterité étrange, & longs jeunes, comme de huit & quinze jours, voire plus: n'ayans pour toute demeure qu'vne colomne où ilz habitoient & paſſoient leur vie: à-raiſon dequoy ilz furent ſurnommez Stelites, c'eſt à dire Colomnaires, comme habitans en des Colomnes.

Evagrius liv.1.de l'Hiſt. Eccleſia. chap.13. Baronius ſur le Martyrol. Rom. 9. Ianv.

Mais tous ces gens ici ſ'eſtoient partie reſolus à tels jeunes, partie s'y eſtoient peu à peu accoutumés, & ne leur eſtoit plus étrange de tant jeuner. Ce qui n'a pas eſté en celuy duquel nous parlons. Et pource ſon jeune eſt d'autant plus admirable, qu'il ne s'y eſtoit nullement diſpoſé, & n'avoit accoutumé ces longues auſterités.

Or apres qu'on l'eut fétoyé, & ſejourné encore par quelque temps à ordonner les affaires, & reconoitre la terre des environs l'ile Saincte Croix, on parla de r'envoyer les navires en France avant l'hiver, & à tant ſe diſpoſerent au retour ceux qui n'eſtoient allez là pour hiverner. Ce pendant les Sauvages de tous les environs venoient pour voir le train des François, & ſe rãgeoiẽt volontiers aupres d'eux: mémes en certains differens faiſoient le ſieur de Monts juge de leur debats, qui eſt vn commencement de ſujetion volontaire, d'où on peut concevoir vne eſperance que ces peuples ſe rangeront bien-tot à nôtre

Differens des Sauvages remis au iugement du Sieur de Mõts.

façon de viure.

Entre autres choses survenuës avant le partement desdits navires, avint vn jour qu'vn Sauvage nommé *Bituani* trouvant bonne la cuisine dudit sieur de Monts, s'y estoit arreté, & y rendoit quelque service: & neantmoins faisoit l'amour à vne fille pour l'avoir en mariage laquelle ne pouvant avoir de gré & du consentement du pere, il la ravit, & la print pour femme. Là dessus grosse querele. Et enfin la fille lui est enlevée, & retourne avec son pere. Vn grand debat se preparoit, n'eust esté que *Bituani* s'estant plaint de cette injure audit sieur de Monts, les autres vindrent defendre leur cause, disans, à sçavoir le pere assisté de ses amis, qu'il ne vouloit point bailler sa fille à vn homme qui n'eust quelque industrie pour nourrir elle & les enfans qui provien droient du mariage: Que quant à luy il ne voyoit point qu'il sceut rien faire: Qu'il s'amusoit à la cuisine de lui sieur de Monts, & & ne s'exerçoit point à chasser. Somme qu'il n'auroit point la fille, & devoit se contenter de ce qui s'estoit passé. Ledit sieur de Monts les ayant ouïs il leur remontra qu'il ne le detenoit point, & qu'il estoit gentil-garson, & qu'il iroit à la chasse pour donner preuve de ce qu'il sçavoit faire. Mais pour tout cela si ne voulurent ilz point lui rendre la fille qu'il n'eust montré par effect ce que ledit sieur de Monts promettoit. Bref il va à la

Authorité des peres és mariages.

Cause de Sauvages plaidée pardevãt le sieur de Monts.

chaſſe (du poiſſon) prent force ſaumons: La fille lui eſt renduë, & le lendemain il vient revétu d'vne belle robbe de Caſtors toute neuve bien ornée de *Matachiaz*, au Fort qu'on commençoit à batir pour les François, amenant ſa femme quant & lui, comme triomphant & victorieux, l'ayant gagnée de bonne guerre: laquelle il a toujours depuis fort aimée par deſſus la coutume des autres Sauvages: donnant à entendre que ce qu'on acquiert avec peine on le doit bien cherir.

Par cet acte nous reconoiſſons les deux points les plus conſiderables en affaire de mariage eſtre obſervez entre ces peuples conduits ſeulement par la loy de Nature: c'eſt à-ſçavoir l'Authorité paternele, & l'Induſtrie du mary. Choſe que i'ay pluſieurs fois admirée, voyant qu'en nôtre Egliſe Chrétienne, par ie ne ſçay quel abus, on a vécu pluſieurs ſiecles, durant leſquels l'authorité paternelle a eſté baffoüée & vilipendée, juſques à ce que les aſſemblées Eccleſiaſtiques ont debendé les yeux, & reconneu que cela eſtoit contre la Nature méme: & que noz Rois par Edits ont remiſe en ſon entier cette paternelle authorité: laquelle neantmoins és mariages ſpirituels & vœux de Religion n'eſt point encore r'entrée en ſon luſtre. & n'a en ce regard ſon appui que ſur les Arrets des

Les Sauvages obſervent les deux choſes plus conſiderables au mariage.

Parlemens, lesquelz souventefois ont contraint les detenteurs des enfans, de les rendre à leurs peres.

Description de l'ile Saincte-Croix : Entreprise du sieur de Monts difficile, & genereuse : & persecutée d'envies : Retour du Sieur de Poutrincourt en France : Perils du voyage.

CHAP. XXXV.



DEVANT que parler du retour des navires en France, il nous faut dire que l'ile de Saincte Croix est difficile à trouver à qui n'y a esté. Car il y a tant d'iles & de grandes bayes à passer devant qu'on y soit, que ie m'étonne comme on avoit penetré si avant pour l'aller trouver. Il y a trois ou quatre montagnes eminentes par dessus les autres aux côtez : mais de la part du Nort d'où descend la riuiere il n'y en a sinon vne pointuë eloignée de plus de deux lieuës. Les bois de la terre ferme sont beaux & relevez par admiratiõ & les herbages semblablement. Il y a des ruisseaux d'eau douce tres-agreables vis à vis de l'ile, où plusieurs des gens du Sieur de Monts faisoient leur menage, & y avoient cabané. Quant à la nature de la terre, elle est tres-bonne & heureusement abondante. Car ledit sieur de Monts

Descriptiõ de l'ile saincte Croix.

y ayan

ayant fait cultiver quelque quartier de terre, icelui ensemencé de segle (ie n'y ay point u de froment) il n'eut moyen d'attendre la aturité d'icelui, pour le recuillir : & neantoins le grain tombé a surcreu & rejetté si erveilleusement, que deux ans apres nous recuillimes d'aussi beau, gros, & pesant, 'il y en ait point en Frãce, que la terre avoit oduit sans culture : & de present il contiuë à repulluler tous les ans. Ladite ile ha enron demie lieuë de tour, & au bout du côté la mer il y a vn tertre, & comme vn ilot seré, où estoit placé le canon dudit sieur de onts, & là aussi est la petite chappelle batie a Sauvage. Au pied d'icelle il y a des mous tãt que c'est merveilles, lesquelles on peut asser de basse mer, mais elles sont petites. Ie oy que les gens dudit sieur de Monts ne ublierent point à prendre les plus grosses, n'y laisserent que la semence & menuë geration. Or quant à ce qui est de l'exercice & cupation de noz François, durant le temps 'ils ont esté là, nous le toucherons somairement apres que nous aurons r'aconit les navires en France.

Les frais de la marine en telles entreprises *Entreprise & voyage du sieur de Monts chose difficile & genereuse.* e celle du sieur de Monts sont si grands que i n'a les reins forts succumbera facilement : pour eviter aucunenent ces frais il cõvient ncommoder beaucoup, & se mettre au peril demeurer degradé parmi des peuples qu'õ conoit point, & qui pis est, en vne terre in-

culte & toute herissée de foréts. C'est e
quoy cette action est d'autant plus genereus
qu'on y voit le peril eminent, & neantmoi
on ne laisse point de braver la Fortune, & fr
chir tant d'épines qui s'y presentent au devã
Les navires du sieur de Monts retournans e
France, le voila demeuré en vn triste lieu av
vn bateau & vne barque tant seulement. I
ores qu'on lui promette de l'envoyer queri
la revolution de l'an, qui est-ce qui se peut a
seurer de la fidelité d'Æole & de Neptu
deux mauvais maitres, furieux, inconstans,
impitoyables? Voila l'état auquel ledit sie
de Monts se reduisoit n'ayant point d'avanc
ment du Roy comme ont eu tous ceux, de
quels (hors-mis le feu sieur Marquis de la R
che) nous avons ci devant r'apporté les voy
ges. Et toutefois c'est celui qui a plus fait q
tous les autres, n'ayant point jusques ici lacl
prise. Mais en fin ie crains qu'il ne faille là to
quitter, au grãd vitupere & reproche du no
François, qui par ce moyen est rendu ridicu
& la fable des autres nations. Car cõme si
se vouloit opposer à la cõversion de ces pa
vres peuples Occidentaux, & à l'avanceme
de la gloire de Dieu, & du Roy, il se trou
Envies sur le privilege des Castors octroyé au sieur de Monts. des gens pleins d'avarice & d'envie, gens q
ne voudroient point avoir donné vn co
d'épée pour le service du Roy (ainsi que
montroit vn jour à sa Majesté le sieur de Po
trincourt) gens qui ne voudroient point av
souffert la moindre peine du monde po

ionneur de Dieu, lesquels empechent qu'on
: tire quelque proufit de la province méme
our fournir à ce qui est necessaire à l'établis-
ment d'vn tel œuvre, aymans mieux que les
nglois & Hollandois s'en prevaillent que
s François, & voulans faire que le nom de
ieu demeure inconeu en ces parties là. Et
lles gens, qui n'ont point de Dieu (car s'ils
avoient ilz seroient zelateurs de son nom)
les écoute, on les croit, on leur donne gain
: cause. *O tempora, ô mores!*

Or sus, appareillons, & nous mettons bié-
t à la voile. Le sieur de Poutrincourt avoit
it le voyage par dela avec quelques hommes
mise, non pour y hiverner, mais comme
our y aller marquer son logis, & reconoi-
: vne terre qui lui fust agreable. Ce qu'ayāt
it, il n'avoit besoin d'y sejourner plus long
mps. Par ainsi les navires estans prets à par-
pour le retour, il se mit & ceux de sa cō-
gnie dedans l'vn d'iceux. Ce pendant le
uit estoit par deça de toutes parts qu'il fai-
it merveilles dans Ostende pour lors assie-
é dés y avoit trois ans passez par les Altesses
Flandres. Le voyage ne fut sans tourmente
grāds perils. Car entre autres i'en reciteray
ux ou trois que l'on pourroit mettre par-
les miracles, n'estoit que les accidens de
er sont assez journaliers : sans toutefois
e ie vueille obscurcir la faveur speciale
e Dieu a toujours montré en ces voya-
s.

Retour du sieur de Poutrincourt en France.

Premier peril.

Le premier est d'vn grain de vent qui su
le milieu de leur navigation vint de nuit en
vn instant donner dans les voiles avec vn
impetuosité si violente, qu'il renversa le na
vire en sorte que d'vne part la quille estoit
fleur d'eau, & le voile nageãt dessus, sans qu'i
y eust moyen, ni loisir de l'ammener, ou des
ammarrer les écoutes. Incontinent voila l
mer tout en feu, & les matelots mémes tou
mouillés sembloient estre environnez d
flammes, tant la mer estoit irritée (les mari
niers appellent ceci Le feu sainct Goudran) E
de mal-heur, en cette surprise ne se trouvo
vn seul couteau pour couper les cables, ou l
voile. Le pauvre vaisseau cependant en c
fortunal demeuroit renversé, porté contin
ellement tantot sur des montagnes d'eau
tantot avallé aux enfers. Bref il falloit s'atten
dre d'aller boire à ses amis, quand voici v
nouueau renfort de vent qui brisa le voile e
mille pieces invtiles par apres à toutes chose
Voile heureux d'avoir par sa ruine sauvé to
ce peuple. Car s'il eust esté neuf c'estoit fa
d'eux, & jamais n'eu eust esté nouvelle. Ma
Dieu tente souvent les siens, & les cond
jusques au pas de la mort, àfin qu'ilz recono
sent sa puissance, & le craignent. Ainsi le n
vire commença à se relever peu à peu: & b
vint qu'il avoit le ventre creux, car si c'e
esté vn flibot à plat fonds & ventre large,
eust esté renversé c'en dessus dessouz, m
le laist qui estoit demeuré en bas aida à r
dresser cetui-ci.

Le deuxieme fut au Casquet (ile, ou *Deuxiéme peril.*
cher en forme de casque entre France &
ngleterre où n'y a aucune habitation) à
ois lieuës duquel estant parvenus il y
t de la jalousie entre les maitres de navire
ial qui ruine souvent les hômes & les affai-
s) l'vn disant qu'ô doubleroit bien ledit Cas-
et, l'autre que non, & qu'il falloit deriver
petit de la droite route pour passer au des-
us de l'ile. En ce fait le mal estoit qu'ô ne sça-
it l'heure du jour, parce qu'il faisoit obscur,
cause des brumes, & par consequent on ne
avoit s'il estoit ebe ou flot. Or s'il eust esté
ot ils eussent aisément doublé: mais il se
ouva que la mer se retiroit, & par ce moyen
be avoit retardé & empeché de gaigner le
ssus. Si bien qu'approchans dudit roc ilz se
rent au desespoir de se pouvoir sauver, &
loit necessairement aller choquer alencon-
e. Lors chacun de prier Dieu, & demander
rdon les vns aux autres, & se lamenter pour
dernier reconfort. Sur ce point le Capitai-
Rossignol (de qui on avoit pris le navire en
Nouvelle-France, comme nous avons dit)
a vn grand couteau pour tuer le Capitaine
mothée gouverneur du present voyage, lui
sant, Tu ne te contentes point de m'avoir
iné, & tu me veux encore ici faire perdre!
ais il fut retenu & empeché de faire ce qu'il
uloit. Et de verité c'estoit en lui vne grande
ie, ou plustot rage, d'aller tuer vn hôme qui
n va mourir, & que celui qui veut faire le

coup soit en méme peril. En fin comme on alloit donner dessus le roc le sieur de Poutrincour qui des-ja avoit recómandé son am & sa famille à Dieu, demãda à célui qui estoi à la hune s'il n'y avoit plus desperance: leque dit que non. Lors il dit à quelques vns qu'il l'aidassent à changer les voiles. Ce que firen deux ou trois seulement, & ja n'y avoit plu d'eau que pour tourner le navire, quand la faveur de Dieu les vint aider, & detourner l vaisseau du peril sur lequel ils estoient ja portés. Quelques vns avoient mis le pourpoin bas pour essayer de se sauver en grimpant su le rocher. Mais ilz n'en eurẽt que la peur pou ce coup: fors que quelques heures apres estã arrivez pres vn rocher qu'on appelle Le nid l'Aigle, ilz cuiderent l'aller aboder pensan que ce fust vn navire, parmi l'obscurité de brumes: d'où estans derechef échappés, ils arriverent en fin au lieu d'où ils estoient parti ayant ledit sieur de Poutrincourt laissé ses armes & munitions de guerre en l'ile sainct Croix en la garde dudit sieur de Monts, cõm vn arre & gage de la bonne volonté qu avoit d'y retourner.

Troisieme peril.

Quatriéme peril.

Mais ie pourray bien mettre ici enco vn merveilleux danger duquel ce méme vaisseau fut garenti peu apres le depart de sainct Croix, & ce par l'accident d'vn mal duqu Dieu sceut tirer vn bien. Car vn certain alt estant de nuit furtivement descẽdu par la co rille au fond du navire pour boire son saoul

plir de vin sa bouteille, il trouva qu'il n'y a-
it que trop à boire, & que ledit navire estoit
s-ja à moitié plein d'eau: de sorte que le peril
oit eminent: & eurent de la peine infinie à
ancher avec la pompe. En fin en estans ve-
s à-bout, ilz trouverent qu'il y avoit vne
ande voye d'eau par la quille, laquelle ils
upperent en grande diligence.

---

imens de l'ile Saincte Croix: Incommoditez des François audit lieu: Maladies inconuës: Ample discours sur icelles: De leurs causes: Des peuples qui y sont sujets: Des viandes, mauvaises eaux, air, vents, lacs, pourritures des bois, saisons, disposition de corps des jeunes, des vieux: Avis de l'Autheur sur le gouvernement de la santé, & guerisons desdites maladies.

CHAP. XXXVI.

PENDANT la navigation susdite, le sieur de Monts faisoit travailler à son Fort, lequel il avoit assis au bout de l'ile à l'opposite du lieu où *Batimens de l'ile saincte Croix.*
us avons dit qu'il avoit logé son canon. Ce
i estoit prudemment consideré, à fin de te-
toute la riviere sujete en haut & en bas.
ais il y avoit vn mal que ledit Fort estoit
côté du Nort, & sans aucun abri,
s que des arbres qui estoient sur la ri-
de l'ile, lesquels tout à l'environ il a-
it defendu d'abattre. Et hors icelui Fort il

y avoit le logis des Suiſſes grand & ample, & autres petits repreſentans comme vn faux-bourg. Quelques vns s'eſtoient cabannés en en la terre ferme pres le ruiſſeau. Mais dans le Fort eſtoient le logis dudit ſieur de Monts fait d'vne belle & artificielle charpenterie, avec la banniere de France au deſſus. D'vne autre part eſtoit le magazin, où repoſoit le ſalut & la vie d'vn chacun, fait ſemblablement de belle charpenterie, & couvert de bardeaux. Et vis a vis dudit magazin eſtoiét les logis & maiſons des ſieurs d'Orville, Champlein, Châp-doré & autres notables perſonages. A l'oppoſite de du logis dudit ſieur de Monts eſtoit vne gallerie couverte pour l'exercice ſoit du jeu ou des ouvriers en temps de pluie. Et entre ledit Fort & la Plateforme où eſtoit le canon, tout eſtoit rempli de jardinages, à quoy chacun ſ'exerçoit de gaieté de cœur. Tout l'automne ſe paſſa à ceci: & ne fut pas mal allé de s'eſtre logé & avoir defriché l'ile avant l'hiver, tandis que pardeça on faiſoit courir des livrets ſouz le nom de maitre Guillaume farcis de toutes ſortes de nouvelles: par leſquels entre autres choſes ce prognoſtiqueur diſoit que Monſieur de Monts arrachoit des épines en *Canada*. Et quand tout eſt bien conſideré, c'eſt bien vrayement arracher des épines que de faire de telle entrepriſes remplies de fatigues & perils continuels, de ſoins, d'angoiſſes, & d'incômodités. Mais la vertu & le courage qui dôpte toutes ces choſes, fait que

Maitre Guillaume.

ces épines ne sont qu'œillets & roses à ceux qui se resolvent à ces actions heroïques pour se rendre recommandables à la memoire des hommes, & ferment les yeux aux plaisirs des douïllets qui ne sont bons qu'à garder la chambre.

Les choses plus necessaires estant faites, & le pere grisart, c'est à dire l'hiver, estant venu, force fut de garder la maison, & vivre vn chacun chez soy. Durant lequel temps noz gens eurent trois incommoditez principales en cette ile, à-sçavoir faute de bois (car ce qui estoit en ladite ile avoit servi aux batimens) faute d'eau douce, & le guet qu'on faisoit de nuit craignant quelque surprise des Sauvages qui estoient cabanés au pied de ladite ilé, ou autre ennemi. Car la malediction & rage de beaucoup de Chrétiens est telle, qu'il se faut plus donner garde d'eux, que des peuples infideles. Chose que ie dis à regret: mais à la mienne volonté que ie fusse menteur en ce regard, & que le sujet de le dire fust ôté. Or quand il falloit avoir de l'eau ou du bois on estoit contraint de passer la riviere qui est trois fois aussi large que la Seine de chacun coté. C'estoit chose penible & de longue haleine. De sorte qu'il falloit retenir le bateau bien souvent vn jour devant que le pouvoir obtenir. Là dessus les froidures & neges arrivent & la gelée si forte que le cidre estoit glacé dãs les tonneaux, & falloit à chacun bailler sa mesure au poids. Quãt au vin il n'estoit distribué

Trois incommodités en hiver à Saincte Croix.

Mechanceté de plusieurs Chrétiens

que par certains jours de la semaine. Plusieurs paresseux buvoient de l'eau de nege, sans prendre la peine de passer la riviere. Bref voici des maladies inconuës semblables à celles que le Capitaine Iacques Quartier nous a representé ci dessus, lesquelles pour cette cause ie ne d'écriray pas, pour ne faire vne repetition vaine. De remede il ne s'en trouvoit point. Tandis les pauvres malades languissoient se consommans peu à peu, n'ayans aucune douceur comme de laictage, ou bouïllie, pour sustenter cet estomach qui ne pouvoit recevoir les viandes solides, à-cause de l'empechement d'vne chair pourrie qui croissoit & surabōdoit dans la bouche, & quād on la pensoit enlever elle renaissoit du jour au lendemain plus abōdamment que devant. Quant à l'arbre *Annedda* duquel ledit Quartier fait mention, les Sauvages de ces terres ne le conoissent point. Si bien que c'estoit grande pitié de voir tout le monde en langueur, excepté bien peu, & les pauvres malades mourir tout vifs sans pouvoir estre secourus. De cette maladie il y en mourut trente-six, & autres trente-six, ou quarante, qui en estoient touchez guerirent à l'aide du printemps si-tot qu'il fut venu. Mais la saison de mortalité en icelle maladie sont la fin de Ianvier, le mois de Fevrier & Mars, ausquels meurent ordinairement les malades chacun à son rang selon qu'ils ont commencé de bonne heure à estre indisposés; de maniere que celui qui commencera sa maladie en Fe-

Maladies inconuës.

Ci dessus chap. 24.

Nombre des morts & malades.

Mois dāgereux.

vrier & Mars pourra échapper: mais qui se
natera trop, & voudra se mettre au lict en De-
cembre & Ianvier il sera en danger de mourir
en Febvrier, Mars, ou au cõmencement d'A-
vril, lequel temps passé il est en esperance &
comme en asseurance de salut. Neantmoins
il en est demeuré à quelques vns des indis-
positions, pour en avoir esté trop vivement
touchés.

Le sieur de Monts estant de retour en Fran-
ce consulta noz Medecins sur le sujet de cette
maladie, laquelle ilz trouverēt fort nouvelle,
à mon avis, car ie ne voy point que lors que
nous-nous en allames, nôtre Apothicaire fust
chargé d'aucune ordonnãce pour la guerison
d'icelle. Et toutefois il semble qu'Hippocrate
en a eu conoissance, ou au moins de quel-
qu'vne qui approchoit. Car au livre *De internis* *Hippocrate.*
affect. il parle de certaine maladie où le vētre,
& puis apres la rate s'enfle & endurcit, & y res-
sentent des pointures douloureuses, la peau
devient noire & palle, rapportant à la couleur
d'vne grenade verte: les aureilles & gencives
rendent des mauvaises odeurs, & se separent
icelles gencives d'avec les dents: des pustules
viennent aux jambes: les membres sont atte-
nuez, &c.

Peuples Septētrionaux sujets au mal de terre de la Nouvelle France.

Mais particulierement les Septentrio-
naux y sont sujets plus que les autres na-
tions plus meridionales. Témoins les Ho-
landois, Frisons, & autres circonvoisins,
entre lesquels iceux Holandois écrivent

en leurs navigations qu'allans aux Indes Orientales plusieurs d'entre eux furent pris de ladite maladie, estans sur la côte de la Guinée: côte dangereuse, & portant vn aïr pestilent plus de cent lieuës avant en mer. Et les mémes (i'enten les Holãdois) estans allez en l'an mille six cens six sur la côte d'Hespagne pour la garder & empecher l'armée Hespagnole, furent contraints de se retirer à-cause de ce mal, ayãs jetté vingt-deux de leurs morts en la mer. Et si on veut encore ouïr le témoignage d'*Olaus Magnus* traitant des nations Septentrionales, d'où il estoit, Voici ce qu'il en rapporte: Il y a „ (dit-il) encore vne maladie militaire qui „ tourmente & afflige les assiegez, telle que „ les membres epessis par vne certaine stupi„ dité charneuse, & par vn sang corrompu, „ qui est entre chair & cuir s'écoulans cõme „ cire: ils obeïssent à la moindre impression „ qu'on fait dessus avec le doigt: & étourdit „ les dents comme prets à cheoir: change la „ couleur blanche de la peau en bleu: & ap„ porte vn engourdissement, avec vn dégoust „ de pouvoir prendre medecine: & s'appelle „ vulgairement en la langue du païs *Scorbut*, „ en Grec καχεξία, paraventure à-cause de „ cette mollesse putride qui est souz le cuir, „ laquelle semble provenir de l'vsage des viã„ des salées & indigestes, & s'entretenir par „ la froide exhalaison des murailles. Mais elle „ n'aura pas tant de force là où on garnira de „ planches le dedans des maisons. Que si elle

Olaus liv. 16. chap. 51.

Mauvaise habitude de corps corrompãt les viandes.

„ continue davantage, il la faut chaſſer en pre-
„ nant tous les jours du bruvage d'abſinthe,
„ ainſi qu'on pouſſe dehors la racine du cal-
„ cul par vne decoction de vieille cervoiſe
beuë avec du beurre. Le méme Autheur
dit encore en vn autre lieu vne choſe fort
„ remarquable: Au commencement (dit-il) *C'eſt au liv. 9. chap. 38.*
„ ilz ſoutiennent le ſiege avec la force, mais
„ en fin, le ſoldat eſtant par la continuë affoi-
„ bli, ils enlevent les proviſions des aſſiegeãs
„ par artifices, fineſſes, & embuſcades, princi-
„ palement les brebis, leſquelles ils emmei-
„ nent, & les font paitre és lieux herbus de *Ceci eſt à noter.*
„ leurs maiſons, de peur que par defaut de
„ chairs freches ilz ne tombent en vne mala-
„ die la plus triſte de toutes les maladies, ap-
„ pellée en la langue du païs *Scorbut*, c'eſt à *Scorbut.*
„ dire vn eſtomach navré deſſeché par cruels
„ tourmens, & longues douleurs. Car les
„ viandes froides & indigeſtes priſes glou-
„ tonnement, ſemblent eſtre la vraye cauſe
„ de cette maladie.

Iay pris plaiſir à rapporter ici les mots de cet Autheur pour ce qu'il en parle comme ſçavant, & repreſente aſſés le mal de la terre qui eſt la Nouvelle France, ſinon qu'il ne fait point mention que les nerfs des jarrets ſe roidiſſent, ni d'vne abondance de chair à demi-pourrie qui croiſt & abonde dans la bouche, & ſi on la penſe oter elle repullule toujours. Mais il dit bien de l'eſtomach navré. Car le

Ouverture d'vn corps mort. sieur de Poutrincourt fit ouvrir vn Negre qui mourut de cette maladie en nôtre voyage, lequel se trouva avoir les parties bien saines, hors-mis l'estomach, lequel avoit des rides comme vlcerées.

Causes de la maladie susdite. Et quant à la cause des chairs salées, ceci est bien veritable, mais il y a encore plusieurs autres causes concurrentes, qui fomentent & entretiennent cette maladie : entre lesquelles ie mettray en general les mauvais vivres, comprenant souz ce nom les boissons; puis le vice de l'air du païs, & apres la mauvaise disposition du corps: laissant aux Medecins à rechercher ceci plus curieusement. A quoy Hippocrate dit que le Medecin doit prendre garde soigneusement, en considerāt aussi les saisons, les vents, les aspects du Soleil, les eaux, la terre méme, sa nature & situation, le naturel des hommes, leurs façons de vivre & exercices. *Au commencemēt du livre* De aere, aquis, & loc.

Qelle nourriture cause du mal de la terre. *Viandes à fuir.* Quant à la nourriture, cette maladie est causée par des viandes froides, sans suc, grossieres, & corrompuës. Il faut donc se garder de viandes salées, enfumées, rances, moisies, cruës, & qui sentent mauuais, & semblablement de poissons sechés, comme moruës & rayes empunaisies. bref de toutes viandes melancholiques, lesquelles se cuisent difficilement en l'estomach, se corrompent bien-tot, & engendrenr vn sang grossier & melancholique. Ie ne voudroy pourtant estre si scrupuleux que les Medecins, lesquels mettent les chairs de bœufs, d'ours, de sangliers, de pour-

ceaux (ilz pourroient bien auſſi adjouter les Caſtors, leſquels neantmoins nous avõs trouvé fort bõs) entre les melancholiques & groſſieres: comme ilz font entre les poiſſons, les tons, dauphins, & tous ceux qui portent lard: entre les oiſeaux les herons, canars, & tous autres de riviere: car pour eſtre trop religieux obſervateur de ces choſes on tomberoit en atrophie, en dãger de mourir de faim. Ilz mettent encore entre les viandes qu'il faut fuir le biſcuit, les feves, & lentilles, le frequent vſage du laict, le fromage, le gros vin & celui qui eſt trop delié, le vin blanc, & l'vſage du vinaigre, la biere qui n'eſt pas bien cuite, ni bien ecumée, & où il n'y a point aſſez de houblon: item les eaux qui paſſent par les pourritures *Mauvaiſes eaux.* des bois, & celles des lacs & marais, dormantes & corrompuës, telles qu'il y en a beaucoup en Holande & Friſe, là où on a obſervé que ceux d'Amſterdam ſont plus ſujets aux paralyſies & roidiſſemens de nerfs, que ceux de Roterdam, pour la cauſe ſuſdite des eaux dormantes: leſquelles outreplus engendrent des hydropiſies, dyſenteries, cours de ventre, fiévres quartes, & ardentes, enflures, vlceres de poulmons, difficultez d'haleine, hergnes aux enfans, enflures de veines & vlceres aux jambes; ſomme elles ſont du tout propres à la maladie de laquelle nous parlons, eſtans attirées par la rate où elles laiſsẽt toute leur corruptiõ.

Quelquefois auſſi ce mal arrive par vn vice qui eſt méme és eaux de fonteines coulantes, comme ſi elles ſont parmi ou pres

des marais, ou si elles sortent d'vne terre boü-
Plin.liv. 25. chap. 3. euse, ou d'vn lieu qui n'a point l'aspect du So-
leil. Ainsi Pline recite qu'au voyage que fit le
prince Cesar Germanicus en Allemagne, ayāt
donné ordre de faire passer le Rhin à son ar-
mée, à fin de gaigner toujours païs, il la fit cā-
per le long de la marine és côtes de Frise en
vn lieu où ne se trouva qu'vne seule fonteine
d'eau douce, laquelle neantmoins fut si perni-
cieuse, que tous ceux qui en beurent perdi-
rent les dents en moins de deux ans: & eurent
les genoux si láches & denoüez, qu'ilz ne se
pouvoient soutenir. Ce qui est proprement
la maladie de laquelle nous parlons, laquelle
Stomaccacé. Scelotyrbé les Medecins appelloient *Stomaccacé*, c'est à dire
Mal de bouche, & *Scelotyrbé*, qui veut dire
Tremblement de cuisses & jambes. Et ne fut
possible de trouver remede, sinō par le moyē
Britannica herbe d'vne herbe dite *Britannica*, qui d'ailleurs est
fort bonne aux nerfs, aux maladies & accidens
de la bouche, à la squinancie, & aux morsures
des serpens. Elle a les fueilles lōgues, & tirant
sur le verd brun, & produit vne racine noire,
de laquelle on tire le jus, comme on fait des
Strabon. fueilles. Strabon dit qu'il en print au-
tant à l'armée qu'Ælius Gallus mena en Ara-
bie par la commission de l'Empereur Augu-
ste. Et autant encore en print à l'armée de
Le sieur de Ioinville. sainct Loys en Ægypte, selon le rapport du
sieur de Ioinville. On voit d'autres effects des
Les Goüitres de Savoye. mauvaises eaux assez pres de nous, sçavoir en
la Savoye, où les femmes (plus que les hōmes)

cause qu'elles sont plus froides) ont ordi-
airement des enflures à la gorge grosses
omme des bouteilles.

Apres les eaux, l'air aussi est vn des peres
e la generation de cette maladie és lieux ma-
scageux & humides, & opposés au Midi, le-
uel volontiers est pluvieux. Mais en la Nou-
elle-France il y a encore vne autre mauvaise
ualité de l'air, à-cause des lacs qui y sont fre-
uens, & des pourritures qui sont grandes
ans les bois, l'odeur desquelles les corps ayãs
umé és pluies de l'automne & de l'hiver, ai-
ément s'y engendrent les corruptions de
ouche, & enflures de jambes dont nous avõs
arlé, & vn froid insensiblement s'insinuë là
edans, qui engourdit les membres, roidit les
erfs, contraint d'aller à quatre pieds avec
eux potences, & en fin tenir le lict.

Quel air contraire à la santé.

Et d'autant que les vents participent de
air, voire sont vn air coulant d'vne force
lus vehemente que l'ordinaire, & en cette
ualité ont vne grande puissance sur la santé
: les maladies des hommes, disons-en quel-
ue chose, sans nous eloigner neantmoins du
l de nótre histoire.

Vents.

On tient le vent de Levant (appellé par les
Latins *Subsolanus*, qui est le vent d'Est) pour le
lus sain de tous, & pour cette cause les sages
rchitectes donnent avis de dresser leurs bati-
nens à l'aspect de l'Aurore. Sõ opposite est le
ent qu'on appelle *Favonius*, ou Zephyre, que
oz mariniers nomment Ouest, ou Ponant,

Quels vents sains & non sains.

lequel est doux & germeux pardeça. Le vent de Midi, qui est le Su (appellé *Auster* par les Latins) est chaud & sec en Afrique: mais en traversant la mer Mediterranée, il acquiert vne grande humidité, qui le rend tempetueux & putrefactif en Provence & Läguedoc. Son opposite est le vent de Nort, autrement dit *Boreas*, Bize, Tramontane, lequel est froid & sec, chasse les nuages & balaye la region aerée. On le tient pour le plus sain apres le vent de Levant. Or ces qualitez de vent reconuës pardeça ne font point vne regle generale par toute la terre. Car le vent du Nort au dela de la ligne æquinoctiale n'est point froid comme pardeça, ni le vent de Su chaud, pour ce qu'en vne longue traverse ils empruntent les qualitez des regions par où ilz passent: joint que le vent de Su en son origine est rafraichissant, à ce que rapportét ceux qui ont fait des voyages en Afrique. Ainsi il y a des regions au Perou (comme en Lima, & aux plaines) où le vent de Nort est maladif & ennuyeux: & par toute cette côte, qui dure plus de cinq cens lieuës, ilz tiennent le Su pour vn vent sain & frais, & qui plus est tresserain & gracieux: mémes que jamais il n'é pleut (à ce que recite Ioseph Acosta) tout au contraire de ce que nous voyons en nôtre Europe. Et en Hespagne le vent de Levant que nous avons dit estre sain, le méme Acosta dit qu'il est ennuyeux & malsain. Le vent *Circius*, qui est le Nordest, est impetueux & bruiant, & nuisible, aux riv

Les vents n'ont méme qualitez en tous lieux.

Liv. 3. chap. 3.

ccidentales de Norvvege, que s'il y a quel- l'vn qui entreprenne de voyager par là quãd soufle, il faut qu'il face état de sa perte, & 'il soit suff-qué : & est ce vent si froid en tte region qu'il ne souffre qu'aucun arbre, arbrisseau y naisse : tellement qu'à faute de bis il faut qu'ilz se servent d'os de grands pissons pour cuire leurs viandes. Ce qui n'est ırdeça. De méme avons-nous experimenté n la Nouvelle-Frãce que les vents de Nort ne nt pas bõs pour la santé: & ceux de Noroest qui sont les Aquilons roides, âpres, & tem- étueux) encores pires: lesquels noz malades, : ceux qui avoient là hiverné l'an precedent, doutoient fort, pour ce qu'il y tomboit vo- ntiers quelqu'vn lors que ce vent souffloit, ussi avoient-ilz quelque ressentiment de ce ent: ainsi que nous voyons ceux qui sont ıjets aux hernies & enteroceles supporter de andes douleurs lors que le vent de Midi est n campagne: & comme nous voyons les ani- aux mémes par quelques signes prognosti- uer les changemens des temps. Cette mau- uise qualité de vent (par mon avis) vient de la ature de la terre par où il passe, laquelle omme nous avons dit) est fort remplie de cs, & iceux tres-grands, qui sont eaux dor- antes, par maniere de dire. A quoy i'adjoute s exhalaisons des pourritures des bois, que vent apporte, & ce en quantité d'autant us grãde, que la partie du Noroest est gran- , spacieuse, & immense.

Olaus Magnus liv. 1. chap. 10.

Ressentiment des vents & temps à venir és malades & animaux.

Saisons. Les saisons aussi sont à remarquer en cett maladie, laquelle ie n'ay point veu, ni ouï dir qu'elle commence sa batterie au printemps ni en l'été, ni en l'automne, si ce n'est à la fin mais en l'hiver. Et la cause de ceci est qu comme la chaleur renaissante du printemp fait que les humeurs resserrées durant l'hive se dispersent jusques aux extremitez du corps & le decharge de la melancholie, & des suc exorbitants qui se sont amassez durãt l'hiver ainsi l'automne à mesure que l'hiver approch les fait retirer au dedans, & nourrit cette hu meur melancholique & noire, laquelle abon de principalement en cette saison, & l'hive venu fait paroitre ses effects aux dépens de patiens. Et Galien en rend la raison, disant qu les sucs du corps aians esté rotis par les ardeur de l'esté, ce qu'il y en peut rester apres que le chaud a esté expulsé, devient incõtinent froi & sec: c'est à sçavoir froid par la privation d la chaleur, & sec entant qu'au dessechemen de ces sucs tout l'humide qui y estoit a est consommé. Et de là vient que les maladies s fomentent en cette saison, & plus on va avan plus la nature est foible, & les intemperie froides de l'air s'estans glissées dans vn corp ja disposé, elles le manient à baguette, comm on dit, & n'en ont point de pitié.

Galen. Comm. 35 lib. 1. de nat. hum.

Mauvaises nourritures & incommodités de la mer. I'adjouteray volontiers à tout ce que des sus les mauvaises nourritures de la mer, les quelles apportent beaucoup de corruption aux corps humains en vn long voyage. Car i

faut par necessité apres quatre ou cinq jours vivre de salé, ou mener des moutōs vifs, & force poullailles: mais ceci n'est que pour les maîtres & gouverneurs des navires: & nous n'en avions point en nôtre voyage sinon pour la reserve & multiplication de la terre où nous allions. Les matelots donc & gens passagers souffrent de l'incōmodité tant au pain qu'aux viandes, & boissons. Le biscuit devient rance & pourri, les morues qu'on leur baille sont de mémes: & les eaux empunaisies. Ceux qui portent des douceurs soit de chairs, ou de fruits, & qui vsent de bon pain & bon vin & bons potages, evitent aisément ces maladies, & oserois par maniere de dire, répondre de leur santé, s'ilz ne sont bien mal sains de nature. Et quand ie considere que ce mal se prent aussi bien en Holande, en Frize, en Hespagne, & en la Guinée, qu'en Canada, ie suis induit à croire que la principale cause d'icelui est ce que ie vien de dire, & qu'il n'est particulier à la Nouvelle-France.

Or apres tout ceci il fait bon en tout lieu estre bien composé de corps pour se bien porter, & vivre longuement. Car ceux qui naturellement accueillent des sucs froids & grossiers, & ont la masse du corps poreuse, item ceux qui sont sujets aux oppilations de la rate, & ceux qui menent vne vie sedentaire, ont vne aptitude plus grande à recevoir ces maladies. Par ainsi vn Medecin dira qu'vn hōme d'estude ne vaudra riē en ce païs là, c'est à dire *Disposition de corps.*

qu'il n'y vivra point sainement : ni ceux qui ahannent au travail, ni les songe-creux, hommes qui ont des ravassemens d'esprit, ni ceux qui sont souvent assaillis de fiévres, & autres sortes de telles gens. Ce que ie croiroy bien, d'autant que ces choses accumulent beaucoup de melancholie, & d'humeurs froides & superflues. Mais toutefois i'ay éprouvé par moy-méme, & par autres, le contraire, contre l'opinion de quelques vns des nôtres, voire méme du *Sagamos Membertou*, qui fait le devin entre les Sauvages, lesquels (arrivant en ce païs là) disoient que ie ne retournerois jamais en Frane, ni le sieur Boullet (jadis Capitaine du regiment du sieur de Poutrincourt lequel la pluspart du temps y a esté en fiévre (mais il se traitoit bien) & ceux-là mémes conseilloient nos ouvriers de ne gueres se pener au travail (ce qu'ils ont fort bié retenu). Car ie puis dire sans mentir que jamais ie n'ay tant travaillé de corps, pour le plaisir que ie prenois à dresser & cultiver mes jardins, les fermer contre la gourmandise des pourceaux, y faire des parterres, aligner les allées, batir des cabinets, semer fromét, segle, orge, avoine, féves, pois, herbes de jardin, & les arrouser, tant j'avoy desir de reconoitre la terre par ma propre experience. Si bien que les jours d'esté m'estoient trop courts, & bien souvent i'y estois encor à la lune. Quant est du travail de l'esprit i'en avois honnétement. Car chacun estant retiré au soir, parmi les caquets, bruits, & tintamares

Exercices de l'Autheur en la Nouvelle-France.

Travail d'esprit.

estois enclos en mon étude lisant ou écrivāt
uelque chose. Mémes ie ne seray point hon-
eux de dire qu'ayant esté prié par le sieur de
outrincourt nôtre chef de donner quelques
eures de mon industrie à enseigner Chré-
iennement nôtre petit peuple, pour ne vivre
n bétes, & pour donner exemple de nôtre
açon de vivre aux Sauvages, ie l'ay fait en la
ecessité, & en estant requis, par chacun Di-
nanche, & quelquefois extraordinairement,
réque tout le temps que nous y avons esté.
t bien me vint que i'avois porté ma Bible &
uelques livres, sans y penser: Car autrement
ela m'eust fort fatigué, & eust esté cause que
e m'en serois excusé. Or cela ne fut point sans
ruit, plusieurs m'ayãs rendu témoignage que
amais ilz n'avoient tant ouï parler de Dieu en
onne part, & ne sachans auparavant aucun
rincipe de ce qui est de la doctrine Chré-
ienne: qui est l'estat auquel vit lapluspart de
a Chrétienté. Et s'il y eut de l'edification d'vn
ôté, il y eut aussi de la medisance de l'autre,
par ce que d'vne liberté Gallicane ie disoy vo-
ontiers la verité. A propos dequoy il me sou-
ient de ce que dit le Prophete Amos: *Ils ont*
aï (dit-il) *celui qui les arguoit à la porte, & ont*
u en abomination celui qui parloit en integrité.
Mais en fin nous avons tous esté bons amis.
t parmi ces choses Dieu m'a toujours don-
é bonne & entiere santé, toujours le goust
enereux, toujours gay & dispos, sinon qu'yāt
ne fois couché dās les bois, pres d'vn ruisseau

Office de pieté de l'Autheur de cette histoire.

Amos. 5. vers. 10.

en temps de nege, j'eu comme vne crampe ou sciatique à la cuisse l'espace de quinze iours, sans toutefois manquer d'appetit. Aussi prenoy-ie plaisir à ce que ie faisoy, desireux de confiner là ma vie, si Dieu benissoit les voyages.

Ie feroy trop long si ie vouloy ici rapporter ce qui est du naturel de toutes persones, & dire quant aux enfans qu'ilz sont plus sujets que les autres à cette maladie, d'autant qu'ils ont bien souvent des vlceres à la bouche & aux gencives, à-cause de la substance aigueuse dont leurs corps abondent : & aussi qu'ils amassent beaucoup d'humeurs cruës par leur dereglement de vivre, & par les fruits qu'ilz mangent en quantité & ne s'en saoulent iamais, & au moyen dequoy ils accueillent grande quantité de sang sereux, & ne peut la rate oppilée absorber ces serosités : Et quant aux vieux, qu'ils ont la chaleur enervée, & ne peuvent resister à la maladie, estans remplis de crudités : & d'vne temperature froide & humide, qui est la qualité propre à la promouvoir, susciter & nourrir. Ie ne veux entreprendre sur l'office des Medecins craignant la verge censoriale. Et toutefois avec leur permission, sans toucher à leurs ordonnances d'agaric, d'aloes, de reubarbe, & autres ingrediens, ie diray ici ce qui me semble estre plus propt aux pauvres gens qui n'ont moyen d'envoyer en Alexandrie, tant pour la conservation de leur santé que pour le remede de la maladie.

Enfans.

Vieillars.

C'est vn axiome certain qu'il faut guerir vn
ontraire par son contraire. Cette maladie
onc provenant d'vne indigestion de viandes
ides, grossieres, froides & melancholiques,
vi offensent l'estomach, ie trouve bon (sauf
ieilleur avis) de les accompagner de bonnes
ulces soit de beurre, d'huile, ou de graisse, le
out fort bien epicé, pour corriger tāt la qua-
té des viandes, que du corps interieurement
efroidi. Ceci est dit pour les viandes rudes &
rossieres, comme féves, pois: & pour le
oisson. Car qui mangera de bons chappons,
onnes perdris, bons canars, & bons lapins, il
st asseuré de sa santé, ou il aura le corps bien
ial fait. Nous avons eu des malades qui sont
esuscités de mort à vie, ou peu s'en faut, pour
voir mangé deux ou trois fois du consommé
'vn coq. Le bon vin pris selon la necessité
e la nature, est vn souverain preservatif pour
outes maladies, & particulierement pour
elle-ci. Les sieurs Macquin & Georges hono-
ables marchans de la Rochelle, comme asso-
iés du sieur de Monts, nous en avoient four-
i de quarante-cinq tonneaux en nôtre voya-
e, dont nous-nous sommes fort bien trou-
és. Et noz malades mémes ayans la bouche
atée, & ne pouvans manger, n'ont jamais
erdu le gout du vin, lequel ilz prenoiēt avec
n tuiau. Ce qui en a garenti plusieurs de la
nort. Les herbes tendres au printemps sont
ussi fort souveraines. Et outre-ce que la rai-
on veut qu'on le croye, ie l'ay experimenté

Avis sur la maladie de la Nouvelle France.

Bon vin.

Bonnes viandes.

Herbes printanieres.

en estant moy-méme allé cueillir plusieurs fois par les bois pour noz malades avant que celles de nos jardins fussent en vsage. Ce qui les remettoit en gout, & leur confortoit l'estomach debilité.

Et pour ce qui regarde l'exterieur du corps, nous-nous sommes fort bien trouvés de porter des galoches avec noz souliers pour eviter les humidités. Ne faut avoir aucune ouverture au logis du côté du vent de Noroest, vent dangereux: ains du côté de l'Est, ou du Su. Fait bō estre bien couché (& m'en a bien pris d'avoir porté les choses à ce necessaires) & sur tout se tenir nettement. Mais ie trouveroy bō l'vsage des poëles tels qu'ils ont en Allemagne, au moyen desquels ilz ne sentent point d'hiver, sinon entant qu'il leur plait estant en la maison. Voire méme és jardins ils en ont en plusieurs lieux qui temperent tellement la froidure de l'hiver, qu'en cette saison âpre & rude on y voit des orengers, limoniers, figuiers, grenadiers, & toutes telles sortes d'arbres, produire des fruits aussi bons qu'en Provence. Ce qui est d'autant plus facile à faire en cette nouvelle terre, qu'elle est toute couverte de bois (hors-mis quand on vient au païs des Armouchiquois, à cent lieuës plus loin que le Port Royal) & en faisant de l'hiver vn eté on découvrira la terre: laquelle n'ayant plus ces grands obstacles, qui empechent que le soleil lui face l'amour & l'échauffe de sa chaleur, il n'y a point

Galoches.

Où ne faut avoir fenestres.

Poëles.

Poëles és jardins.

e doute qu'elle ne devienne temperée, & e rendre vn air tref-doux: & bien sympathizant à nôtre humeur, n'y ayant, mémes present, ny froid, ni chaud excessif.

Or les Sauvages, qui ne sçavent que c'est d'Allemagne, ni de leurs coutumes, nous enseignent cette méme leçon lesquels estans sujets à ces maladies (comme nous avons veu au voyage de Iacques Quartier) vsent souvent de sueurs, comme de mois en mois, & par ce moyen se garentissent, chassans par la sueur toutes humeurs froides & mauvaises qu'ilz pourroient avoir amassées. Mais vn singulier preservatif, contre cette maladie traitresse qui vient insensiblement, & depuis qu'elle s'est logée ne veut point sortir, c'est de suivre le conseil du sage des sages lequel apres avoir consideré toutes les afflictions que l'homme se donne durant sa vie, n'a rien trouvé meilleur que *de se réjouïr & bien faire, & prendre plaisir à ce qu'on fait.* Ceux qui ont fait ainsi en nôtre compagnie se sont bien trouvez: au contraire quelques vns toujours grõdans, grongnans, mal-contens, faineans, ont esté attrappez. Vray est que pour se rejouïr il fait bon avoir les douceurs des viandes freches, chairs, poissons, laictages, beurres, huiles, fruits, & semblables: ce que nous n'avions point à souhait (i'enten le commun: car en la table du sieur de Poutrincourt quelqu'vn de la

Sueurs des Sauvages.

Ecclesi. 2. vers. 12. & 22.

Moyés de reiouissance.

troupe apportoit toujours quelque gibier, o venaison, ou poisson frais) Et si nous eussiós e demie douzaine de vaches, ie croy qu'il n' fust mort persone.

Reste vn preservatif necessaire pour l'ac complissement de rejouïssance, & à fin d prendre plaisir à ce que l'on fait, c'est d'avoi l'honnéte compagnie vn chacun de sa femm legitime: car sans cela la chere n'est pas en tiere, on a toujours la pensée tenduë à ce qu l'on aime & desire, il y a du regret, le corps de vient cacochyme, & la maladie se forme.

Arbre de vie. Voy ci dessus chap. 24.

Et pour vn dernier & souverain remede, ie renvoye le patient à l'arbre de vie (car ainsi le peut-on bien qualifier) lequel Iacques Quartier ci dessus a appellé *Annedda*, non encores coneu en la côte du Port Royal, si ce n'est d'aventure le Sassafras, dont il y a quantité en certains lieux, & est certain que ledit arbre y est fort singulier. Mais le sieur Champlein qui est presentement en la grande riviere de Canada, passant l'hiver au quartier méme où ledit Quartier hiverna, ha charge de le reconoitre, & en faire provision.

Sassafras.

Decouvrement de nouvelles terres par le sieur de Monts: Contes fabuleux de la riviere & ville feinte de Norombega: *Refutation des autheurs qui en ont écrit: Bancs des Moruës en la Terre-neuve:* Kinibeki: Choüacoet: *Malebarre: Armouchiquois: Mort d'vn François tué: Mortalité des Anglois en la Virginie.*

CHAP. XXXVII.

LA saison dure estant passée, le sieur de Monts ennuié de cette triste demeure de saincte Croix delibera de chercher vn autre port en païs plus chaud & plus au Su: & à cet effect fit armer & garnir de vivres vne barque pour suivre la côte, & aller en découvrant païs nouveaux, chercher vn plus heureux port en vn air plus temperé. Et d'autant qu'en cherchant on ne peut pas tant avancer comme lors qu'on va à pleins voiles en la haute mer, & que trouvant des bayes & golfes gisans entre deux terres il faut penetrer dedans, pour ce que là on peut aussi-tot trouver ce que l'on cherche comme ailleurs, il ne fit en son voyage qu'environ six-vingts lieuës, comme nous dirons à cette heure. Depuis saincte Croix jusques à soixante lieuës de là en avant la côte git Est & Ouest, & par les quarante-cinq degrez: au bout desquelles

Voyage du sieur de Monts pour la découverte de nouvelles terres.

soixante lieuës est la riviere dite par les Sauvages *Kinibeki*. Depuis lequel lieu jusques à Malebarre elle git Nort & Su; & y a de l'vn à l'autre encore soixante lieuës à droite ligne, sans suivre les bayes. C'est où se termina le voyage dudit sieur de Monts, auquel il avoit pour conducteur de sa barque le sieur de Champdoré. En toute cette côte jusques à *Kinibeki* il y a beaucoup de lieux où les navires peuvent estre à couvert parmi les iles, mais le peuple n'y est frequent comme il est au dela: & n'y a rien de remarquable (du moins qu'on ait veu au dehors des terres) qu'vne riviere de laquelle plusieurs ont écrit des fables à la suite l'vn de l'autre, de mémes que ceux qui sur la foy des Commentaires de Hanno Capitaine Carthaginois avoient feint des villes en grand nombre par lui baties sur la côte de l'Afrique qui est arrousée de l'Ocean, parce qu'il fit vn coup heroïque de naviguer jusques aux iles du Cap de Vert, & long temps depuis lui personne n'y avoit esté, la navigation n'estant point alors tant asseurée sur cette grande mer qu'elle est aujourd'hui par le benefice de l'aiguille marine.

Kinibeki.

Plin. liv. 5. chap. 1.

Sans donc amener ce qu'ont dit les premiers, Hespagnols & Portugais, ie reciteray ce qui est au dernier livre intitulé Histoire vniverselle des Indes Occidentales, imprimé à Douay l'an dernier mil six cens sept, lors qu'il parle de *Norombega*. Car en rapportant ceci, i'auray aussi dit ce qu'ont écrit les precedens,

le qui les derniers sont tenanciers.

„ Plus outre vers le Septentrion (dit l'Au- „ theur, apres avoir parlé de la Virginie) est „ *Norumbega*, laquelle d'vne belle ville, & „ d'vn grand fleuve est assez conuë, encore „ que l'on ne trouve point d'où elle tire ce „ nom: car les Barbares l'appellent *Agguncia*, „ Sur l'entrée de ce fleuve il y a vne ile fort „ propre pour la pecherie. La region qui va „ le long de la mer est abondante en poisson, „ & vers la Nouvelle-France ha grand nom- „ bre de bétes sauvages, & est fort commode „ pour la chasse, & les habitans vivent de „ méme façon que ceux de la Nouvelle-France. Si cette belle ville a onques esté en nature, ie voudroy bien sçavoir qui l'a demolie: car il n'y a que des cabanes par ci par là faites de perches & couvertes d'écorces d'arbres, ou de peaux, & s'appellent l'habitation & la riviere tout ensemble *Pemptegoet*, & non *Agguncia*. La riviere hors le flux de la mer ne vaut pas la riviere d'Oise. Et ne pourroit en cette côte là y avoir de grandes rivieres, pour ce qu'il n'y a point assez de terres pour les produire, à cause de la grande riviere de *Canada*, qui va comme cette côte, & n'est point à quatre vingts lieuës loin de là en traversant les terres, laquelle d'ailleurs reçoit beaucoup de rivieres decoulantes de vers *Norumbega*: à l'entrée de laquelle tant s'en faut qu'il n'y ait qu'vne ile, que

Contes fabuleux de la riviere de Norombega.

plustot le nombre en est (par maniere de dire) infini, d'autant que cette riviere s'elargissant cõme vn *Lambda* lettre Grecque Λ, la sortie d'icelle est toute pleine d'iles; desquelles y en a vne bien avant (& la premiere) en mer, qui est haute & remarquable sur les autres.

Mais quelqu'vn dira que ie m'equivoque en la situation de *Norumbega*, & qu'elle n'est pas là où ie la prens. A cela ie répons que l'Autheur de qui i'ay n'agueres rapporté les paroles, m'est suffisante caution en ceci, lequel en sa Charte geographique a situé l'embouchure de cette riviere par les quarante-quatre degrez, & sa pretenduë ville par les quarante-cinq. En quoy nous ne sommes differens que d'vn degré, qui est peu de chose. Car la riviere que i'enten est au quarante-cinquiéme degré, & de ville il n'y en a point. Or faut-il bien necessairemẽt que ce soit cette riviere, par ce qu'icelle passée, & celle de *Kinibeki* (qui est en méme hauteur) il n'y a point d'autre riviere en avant dont on doive faire cas jusque à la Virginie. I'adjoute encore que puis que les Barbares de *Norumbega* vivẽt comme ceux de la Nouvelle-France, & ont de la chasse abondamment, il faut que leur province soit assise en nôtre Nouvelle-France: car à cinquante lieuës plus loin il n'y a plus tãt de chasse, par ce que les bois y sont plus clairs, & les habitans arrétés, & en plus grand nombre qu'à *Norumbega*.

Obiection.

Réponse.

Bien

Bien est vray qu'vn Capitaine de marine nommé Iean Alfonse Xainctongeois en la relation de ses voyages aventureux a écrit que „Passé l'ile de Sainct Iean (laquelle ie prens „pour celle que i'ay appellée ci dessus L'ile „de Bacaillos) la côte tourne à l'Ouest & „Ouest-Sur-Ouest, jusques à la riviere de „*Norembergue* nouvellement découverte „(ce dit-il) par les Portugalois & Hespagnols, „laquelle est à trente degrez: adjoutant que „cette riviere ha en son entrée beaucoup „d'iles, bancs, & rochers: & que dedans bien „quinze ou vingt lieuës est batie vne grande „ville, où les gens sont petits & noiratres, „comme ceux des Indes, & sont vétus de „peaux dont ils ont abondance de toutes „sortes. Item que là vient mourir le Banc de „Terre-neuve: & que passé cette riviere la „côte tourne à l'Ouest & Ouest-Noroüest „plus de deux cens cinquante lieuës vers vn „païs où il y a des villes & chateaux. Mais ie ne reconoy rien, ou bien peu de verité en tous les discours de cet homme ici: & peut-il bien appeller ses voyages aventureux, nō pour lui, qui jamais ne fut en la centiéme partie des lieux qu'il décrit (au moins il est aisé à le conjecturer) mais pour ceux qui voudront suivre les routes qu'il ordonne de suivre aux mariniers. Car si ladite riviere de *Norembergue* est à trente degrez il faut que ce soit en la Floride, qui est contredire à tous ceux qui en ont jamais écrit, & à la verité méme. Quant à ce

Autre recit fabuleux de la riviere de Norombega.

Grand Banc de la Terre-neuve. qu'il dit du *Banc de Terre-neuve*, il finit (par le rapport des mariniers environ l'ile de Sable, à l'endroit du Cap Breton. Bien est vray qu'il y a quelques autres bancs, qu'on appelle *Le Banquereau*, & *Le Banc Iacquet*, mais ilz ne sont que de cinq, ou six, ou dix lieues, & sont separez du *grand Banc de Terre-neuve*. Et quant aux hommes ilz sont de belle & haute stature en la terre de *Norumbega*. Et de dire que passé cette riviere la côte git Ouest & Ouest-Noroüest, cela n'a aucune preuve. Car depuis le Cap Breton jusques à la pointe de la Floride qui regarde l'ile de *Cubà*, il n'y a aucune côte qui gise Ouest-Noroüest, seulement y a en la partie de la vraye riviere dite *Norumbega* quelques cinquante lieuës de côte qui git Est & & Ouest. Somme, de tout le recit dudit Iean Alfonse ie ne reçoy sinõ ce qu'il dit que cette riviere dont nous parlons ha en son entrée beaucoup d'iles, bancs, & rochers.

Banquereau.

Banc Iacquet.

Passée la riviere de *Norumbega* le sieur de Monts alla toujours cotoyant jusques à ce qu'il vint à *Kinibeki*, où y a vne riviere qui peut accourcir le chemin pour aller à la grande riviere de Canada. Il y a là nombre de Sauvages cabannez, & y commence la terre à estre mieux peuplée. De *Kinibeki* en allant plus outre on trouve la Baye de *Marchin* nommée du nom du Capitaine qui y commande. Ce marchin fut tué l'année que nous partimes de la Nouvelle-France mille six cens sept. Plus loin est vne autre Baye dite *Chouakoet*, où y a grand peuple au regard des païs precedens

Aussi cultivent-ils la terre, & commence la region a estre plus temperée s'elevant pardessus le quarante-cinquiéme degré & pour témoignage de ceci il y a quātité de vignes en cette terre. Voire méme il y en a des iles pleines (qui sont plus exposées aux injures du vent & du froid) ainsi que nous dirons ci apres. Entre *Chouakoet* & *Malebarre* il y a plusieurs bayes & iles, & est la côte sablonneuse, avec peu de fond approchāt dudit Malebarre, si qu'à peine y peut-on aborder avec des barques. *Malebarre.*

Les peuples qui sont depuis la riviere sainct Iean jusques à *Kinibeki* (en quoy sont cōprises les rivieres de saincte Croix, & *Norombega*) s'appellent *Etechemins*: & depuis *Kinibeki*, jusques à Malebarre, & plus outre ilz s'appellent Armouchiquois. Ilz sont traitres & larrons, & s'en faut donner de garde. Le sieur de Mōts s'estans arreté quelque peu à Malebarre les vivres cōmencerent à lui defaillir, & fallut penser du retour, mémement voyant toute la côte si facheuse qu'on ne pouvoit point passer outre sans peril, pour les basses qui se iettent fort avant en mer, & de telle façon que plus on s'éloigne de terre moins il y a de fond. Mais avant que partir il avint vn accident de mort à vn charpētier Maloin, lequel allāt querir de l'eau avec quelques chauderōs, vn Armouchiquois voyant l'occasion propre à dérober l'vn de ces chauderōs lors que le Maloin n'y prenoit pas garde, le print & s'enfuit hativement avec sa proye. Le Maloin voulant courir

Peuples Armouchiquois traitres & larrōs.

Mort violente d'vn François de sainct Malo.

apres fut tué par cette mauvaiſe gent: & ores que cela ne lui fuſt arrivé, c'eſtoit en vain pourſuivre ſon larron: car tous ces peuples Armouchiquois ſont legers à la courſe cōme des levriers, ainſi que nous dirons encore ci apres en parlant du voyage que fit là méme le ſieur de Poutrincourt en l'an mille ſix cens ſix. Le ſieur de Monts eut vn grand regret de voir telle choſe, & eſtoient ſes gens en bonne volonté d'en prendre vengeance (ce qu'ilz pouvoient faire, attendu que les autres Barbares ne ſ'eloignerent tant des François qu'vn coup de mouſquet ne les eut peu gâter: lequel ils avoient ja couché en jouë pour mirer chacun ſon hōme) mais icelui ſieur de Monts, ſur quelques conſiderations que plusieurs autres eſtans en ſa qualité n'euſſent eu, fit baiſſer à chacun le ſerpentin, & les laiſſerent, n'ayans juſques là trouvé lieu agreable pour y former vne demeure arretée. Et à-tant ledit ſieur de Monts fit appareiller pour retourner à ſainćte Croix, où il avoit laiſſé vn bon nombre de ſes gens encore infirmes de la ſecouſſe des maladies hivernales, de la ſanté deſquels il eſtoit ſoucieux.

Difficulté de l'entrepriſe du ſieur de Monts.

Pluſieurs qui ne ſçavent que c'eſt de la marine penſent que l'établiſſement d'vne habitation en terre inconue ſoit choſe facile, mais par le diſcours de ce voyage, & autres ſuivans, ilz trouveront qu'il eſt beaucoup plus aiſé de dire que de faire, & que le ſieur de Monts a beaucoup exploité de choſes en cette pre-

miere année d'avoir veu toute la côte de cette terre jusques à Malebarre qui sont plus de quatre cens lieuës en rangeant icelle côte, & visitant jusques au fond des bayes: outre le travail des logemens qu'il lui convint faire faire à Saincte Croix, le soin de ceux qu'il avoit là mené, & du retour en France, le cas avenant de quelque peril, ou naufrage à ceux qui lui avoient promis de l'aller querir apres l'an revolu. Mais on a beau courir, & se donner de la peine pour rechercher des ports où la Parque soit pitoyable. Elle est toujours semblable à elle-méme. Il est bon de se loger en vn doux climat, puis qu'on a à choisir, mais la mort nous suit par tout. I'ay entendu d'vn pilote du Havre de Grace qui fut avec les Anglois en la Virginie il y a vingt-quatre ans, qu'estans arrivez là il y en mourut trente six en trois mois. Et toutefois on tient la Virginie estre par les trente-six, trente-sept, & trente-huitiéme degrez de latitude, qui est bon temperament de païs. Ce que considerant, ie croy encore vn coup (car ie l'ay des-ja ci devãt dit) que telle mortalité vient du mauvais traitement: & est du tout besoin en tel païs d'y avoir dés le commencement du bestial domestic & privé de toute sorte: & porter force arbres fruitiers, & entes, pour avoir bien-tot la recreation necessaire à la santé de ceux qui desirent y peupler la terre. Que si les Sauvages mémes sont sujets aux maladies dont nous avons parlé, j'attribuë cela à la méme cause

Mortalité des Anglois en la Virginie cõme des François en la Nou. France.

Mauvais traitemẽt principale cause de maladie.

du mauvais traitement. Car ilz n'ont rien qui puisse corriger le vice des viandes qu'ilz prennent: & toujours sont nuds parmi les humiditez de la terre; ce qui est le vray moyen d'accuillir quantité d'humeurs corrompuës qui leur causent ces maladies aussi bien qu'aux étrangers qui vont pardela, quoy qu'ils soient nais à cette façon de vivre.

Arrivée du Sieur du Pont à l'ile saincte Croix: Habitation transferée au Port Royal: Retour du sieur de Monts en France: Difficulté des moulins à bras, Equippage dudit sieur du Pôt pour aller découvrir les Terres neuves outre Malebarre: Naufrage: Prevoyance pour le retour en France: Comparaison de ces voyages avec ceux de la Floride: Blame de ceux qui meprisent la culture de la terre.

CHAP. XXXVIII.



LA saison du printemps passée au voyage des Armouchiquois, le sieur de Monts attẽdit à Saincte Croix le temps qu'il avoit convenu, dans lequel s'il n'avoit nouvelles de France il pourroit partir & venir chercher quelque vaisseau de ceux qui viennent à la Terrre-neuve pour la secherie du poisson, à fin de repasser en Frãce dans icelui avec sa troupe, s'il estoit possible. Ce tẽps des-ja estoit expiré, & estoient prets à faire voile, n'attendans plus aucun secours ni rafraichissemens, quand voici arriver le sieur du

Pont surnommé Gravé, demeurant à Honfleur, avec vne compagnie de quelques quarante hommes, pour relever de sentinelle ledit sieur de Monts & sa troupe. Ce fut au grand contentement d'vn chacun, cõme l'on peut penser: & canonnades ne manquerent à l'abord, selon la coutume, ni l'éclat des trompetes. Ledit sieur du Pont ne sachant encore l'état de noz François, pensoit trouver là vne demeure bien asseurée, & ses logemens prets: mais attendu les accidens de la maladie étrange dont nous avons parlé, il fut avisé de changer de lieu. Le sieur de Monts eust bien desiré que l'habitation nouvelle eust esté cõme par les quarante degrez, sçavoir à quatre degrez plus loin que le lieu de Saincte Croix: mais apres avoir veu la côte jusques à Malebarre, & avec beaucoup de peines, sans trouver ce qu'il desiroit, on delibera d'aller au Port Royal faire la demeure, attendant qu'il y eust moyen de faire plus ample decouverte. Ainsi voila chacun embesoigné à trousser son pacquet: on demolit ce qu'on avoit bati avec mille travaux, hors-mis le magazin, qui estoit vne piece trop grande à trans-porter, & en execution de ceci plusieurs voyages se font. Tout estant arrivé au Port Royal voici nouveau travail: on choisit la demeure vis à vis de l'ile qui est à l'entrée de la riviere de l'Equille, là où tout estoit couvert de bois si épais qu'il n'est possible davãtage. Ia le mois de Septẽbre arrivoit, & falloit pẽser de decharger le navire

Arrivée du sieur du Pont.

Transmigration de Saincte Croix au Port Royal.

Nouveaux batimens.

du sieur du Pont pour faire place à ceux qui devoient retourner en France. Somme il y avoit de l'exercice pour tous. Quand le navire fut en estat d'estre mis à la voile, le sieur de Monts ayant veu le cõmencement de la nouvelle habitation, s'embarqua pour le retour & avec lui ceux qui voulurent le suivre. Neantmoins plusieurs de bon courage demeurerent sans apprehender le mal passé, entre lesquels estoient les sieurs Châplein & Champdoré, l'vn pour la geographie, & l'autre pour la conduite des voyages qu'il conviendroit faire sur mer. A-tant ledit sieur de Monts met son vaisseau à la voile, & laisse ledit sieur du Pont pour son Lieutenant pardela, lequel ne manque de promptitude (selon son naturel) à faire & parfaire ce qui estoit requis pour loger soy & les siens: qui est tout ce qui se peût faire pour cette année en ce païs là. Car de s'eloigner du parc durant l'hiver, mémes apres vn si long harassement, il n'y avoit point d'apparence. Et quant au labourage de la terre, ie croy qu'ilz n'eurent le temps commode pour y vacquer: car ledit sieur du Pont n'estoit pas homme pour demeurer en repos, ni pour laisser ses gens oisifs, s'il y eust eu moyen de ce faire.

Retour du sieur de Monts en France.

Traffic des Sauvages.

L'hiver estant venu les Sauvages du païs s'assembloient de bien loin au Port Royal pour troquer de ce qu'ils avoient avec les François, les vns apportans des pelleteries, de Castors, & de Loutres (qui sont celles dont

n peut faire plus d'estat en ce lieu là) & aussi 'Ellans, desquelles on peut faire de bons buf-es: les autres apportans des chairs freches, ont ilz firent maintes tabagies, vivans joyeu-ment tant qu'il eurent dequoy. Le pain nques ne leur manqua, mais le vin ne leur ura point jusques à la fin de la saison. Car uand nous y arrivames l'an suivant il y avoit lus de trois mois qu'ilz n'en avoiét point, & irent fort rejouïs de nôtre venuë, qui leur n fit reprendre le gout.

Tabagua, mot de Sauvages qui signifie banquet.

La plus grande peine qu'ils avoient, c'e-toit de moudre le blé pour avoir du pain. Ce qui est chose fort penible en moulins à bras, où il faut employer toute la force du corps. Et pour ce non sans cause anciennement on menaçoit les mauvaises gens de les envoyer au moulin, comme à la chose la plus penible qui soit: auquel metier on emploioit les pau-res esclaves avant l'vsage des moulins à vent & à eau, comme nous témoignent les histoi-es profanes : & celle de la sortie du peuple d'Israël hors du païs d'Egypte, là où pour la derniere playe que Dieu veut enuoyer à Pha-rao, il denonce par la bouche de Moyse, *qu'enuirō la minuit il passera au travers de l'Egypte, & tout premier-né y mourra jusques au premier-né de Pharao qui devoit estre assis sur son throne, jusques au premier-né de la servante qui est employée à moudre.* Et ce travail estant si grand, les Sauvages, quoy que bien pauvres, ne le sçauroient sup-porter, & aymeroient mieux se passer de pain

Moulin à bras.

Exod.11. vers.4 5.

Sauvages ne sont ges.

que de prendre tant de peine, comme il a e
experimenté que leur voulant bailler la mo
tié de la moulture qu'ilz feroient, ils aimoi
mieux n'avoir point de blé. Et croiroy bie
que cela, avec d'autres choses, a aidé à fome
ter la maladie de laquelle nous avons parlé,
quelques vns des gens du sieur du Pont: c
il y en mourut vne demie douzaine dura
cet hiver en sa compagnie. Vray est que
trouve vn defaut és batimens de noz Fraçoi
c'est qu'il n'y avoit point de fossez à lentou
& s'écouloient les eaux de la terre prochai
par dessous leurs chambres basses: ce qui esto
fort contraire à la santé. A quoy j'adjoute en
core les eaux mauvaises desquelles ilz se ser
voient, qui n'issoient point d'vne source viv
ains du plus prochain ruisseau.

Nombre des decedez.

Apres que l'hiver fut passé, & la mer pro
pre à naviger, le sieur du Pont voulut parach
ver l'entreprise commencée l'an preceden
par le sieur de Monts, & aller rechercher v
port plus au Su, où la temperature de l'air fu
plus douce, selon qu'il en avoit eu charge du
dit sieur de Monts. Et de fait il equippa la bar
que qui lui estoit restée pour cet effect. Ma
estant sorti du Port, & ja à la voile pour tire
vers Malebarre, il fut contraint par le vent cō
traire de relacher deux fois, & à la troisiém
ladite barque se vint perdre contre les roche
à lentrée du passage dudit port. En cette di
grace de Neptune les hommes furent sauvés
& la meilleure partie des provisions & mar
chandises. Mais quant à la barque elle fu

Equipage du sieur du Pont pour aller découvrir nouvelles-terres.

Naufrage

ise en pieces. Et par ce desastre fut rompu voyage, & intermis ce que tant l'ō desiroit. ar encore ne jugeoit-on point bonne l'ha- tation du Port Royal: & toutefois il est hau- ment abrié de la part du Nort & Noroest, : montagnes éloignées tantot d'vne lieuë, ntot de demie, du Port & de la riviere de Equille. Voila comme les entreprises ne se anient pas au desir des hommes, & sont ac- ompagnées de beaucoup de perils. Si bien u'il ne se faut emerveiller s'il y a de la lon- ueur en l'établissement des colonies, princi- alemét en des terres si lointaines, desquelles n ne sçait point la nature, ni le tempera- ient de l'air, & où il faut combattre & abba- e les forets, & estre contraint de se donner e garde, non des peuples que nous disons auvages, mais de ceux qui se disent Chrétiés t n'en ont que le nom, gent maudite & ab- minable, pire que des loups, ennemis de Dieu, & de la nature humaine.

Causes de la longueur en l'établissement de la demeure des François.

Ce coup donc estant rompu, le sieur du Pont e sceut que faire, sinō d'attendre la venuë du ecours & rafraichissement que le sieur de Monts lui avoit promis envoyer l'année sui- ante, lors qu'il partit du Port Royal pour re- venir en France. Et neantmoins à tout evene- nét, ne laissa point de preparer vne avtre bar- que, & vne patache, pour venir chercher des aisseaux François és lieux où ilz font la se- cherie des moruës (cōme és Ports *Cāpseau*: des Anglois, de *Misamichis*, Baye de Chaleur, & des

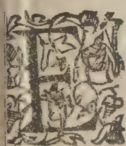
Prevoyance du sieur du Pont.

Moruës, & autres en grãd nombre) ainsi q
voit fait le sieur de Monts l'an precedent,
fin de se mettre dedans & retourner en Fran
le cas avenant qu'aucun navire ne vinst le
courir. En quoy il fit sagement: car il fut
danger de n'avoir aucunes nouvelles de no
qui estions destinez pour lui succeder, ai
que se verra par le discours de ce qui suit. M
ce pendant ici faut considerer que ceux qu
sont transportez pardelà en ces derniers vo
Comparaison des derniers voyages avec ceux de la Floride. gés ont eu vn avantage par dessus ceux c
ont voulu habiter la Floride, c'est d'avoir
recours que nous avons dit aux navires
France qui frequentent les Terres-neuv
sans avoir la peine de façonner des grãds va
seaux, ni attendre des famines extremes, c
me ont fait ceux-là, de qui les voyages o
esté à déplorer en ce regard, & ceux ci au su
des maladies qui les ont persecuté. Mais au
ceux de la Floride ont-ils eu de l'heur en
qu'ils estoient en vn païs doux, fertile, & pl
ami de la santé humaine que la Nouvel
Frãce de laquelle nous avõs parlé en ce sec
livre. que s'ils ont eu de la famine, il y a eu de
grãde faute de leur part de n'avoir nulleme
cultivé la terre, laquelle ils avoiẽt trouvée d
Blame de ceux du iourd'hui, qui meprisent la culture de la terre. couverte. Ce qui est vn prealable de faire av
toute chose à qui veut s'aller percher si loin
secours. Mais les Frãçois, & préque toutes l
nations du jourd'hui (i'enten de ceux qui
sont nais au labourage) ont cette mauvai
nature, qu'ils estiment deroger beaucoup

ur qualité de s'addonner à la culture de la
erre, qui neantmoins est à peu prés la seule
acation où reside l'innocence. Et de là vient
ue chacun fuiant ce noble travail, exercice
e noz premiers peres, des Rois anciens, &
es plus grands Capitaines du mõde, & cher-
hant de se faire Gentil-homme aux dépens
'autrui, ou voulãt apprendre tant seulement
e metier de tromper les hõmes, ou se gratter
u soleil, Dieu ôte sa benediction de nous, &
ous bat aujourd'hui, & dés long temps, en
erge de fer, si bien que le peuple languit mi- *Punition de Dieu.*
erablement en toutes parts, & voyons la
rance remplie de gueus, & mendians de tou-
es especes, sans comprendre vn nombre in-
ini qui gemit souz son toict, & n'ose faire pa-
oitre sa pauureté.

Motif, & acceptation du voyage du sieur de Poutrincourt, Ensemble de l'Autheur, en la Nouvelle-France: Partement de la ville de Paris pour aller à la Rochelle: Adieu à la France.

CHAP. XXXIX.


NVIRON le temps du naufrage
mentionné ci dessus, le sieur de
Monts songeoit par deça aux
moyens de dresser nouvel equi-
page pour la Nouvelle-France.
Ce qui lui sembloit difficile tãt pour les grãds

frais que cela apportoit, que pour ce que ce province avoit esté tellement decriée à s retour, que ce sembloit estre chose vaine infructueuse de plus continuer ces voyage l'avenir. Ioint qu'il y a sujet de croire qu'on trouveroit persone qui s'y voulust aller haza der. Neantmoins sachant le desir du sieur Poutrincourt (auquel auparavant il avoit fa partage de la terre, suivant le pouvoir que Roy luy en avoit donné) qui estoit d'habit pardela, & y établir sa famille & sa fortun & le nom de Dieu tout ensemble, il lui éc vit, & envoya homme exprés, pour lui fai ouverture du voyage qui se presentoit. C que ledit sieur de Poutrincourt accepta, qui tant toutes affaires pource sujet: quoy qu'i eust des procés de consequence, à la poursui & defense desquels sa presence estoit bien r quise, & qu'à son premier voyage il eust prouvé la malice de certains qui le poursui voient rigoureusement absent, & devindre souples & muets à son retour. Il ne fut poin plustot rendu à Paris, qu'il fallut partir, san avoir à-peine le loisir de pourvoir à ce qui lu estoit necessaire. Et ayant eu l'honneur de conoitre quelques années auparavant, il m demāda si ie voulois estre de la partie. A quo ie demanday vn jour de terme pour lui répō dre. Apres avoir bien cōsulté en moy-mém desireux non tant de voir le païs (car ie sçavo bien qu'il y avoit là des bois, lacs, & riviere & qu'il falloit passer la mer, ce que i'avoy fa

Acceptation du sieur de Poutrincourt pour le voyage de la No. France.

ütrefois dans le détroit) que de reconoitre ı terre oculairement, à laquelle i'avoy ma olonté portée, & fuir vn monde corrompu, e lui donnay parole estant méme induit par injustice que m'avoient peu auparavant fait ertains Iuges Presidiaux en faveur d'un peronage d'eminente qualité que i'ay toujours ıonoré & reveré : laquelle sentence à mon etour a esté infirmée par Arret de la Cour, lôt i'en ay particulieremẽt obligation à Monieur Seruin Advocat general du Roy, auquel ›roprement appartient cet eloge attribué seon la lettre au plus sage & plus magnifique de tous les Rois : TV AS AIME' IVSTICE, ET AS EV EN HAINE INIQVITE'.

Motif du voyage de l'Autheur.

Psal. 5.4 Heb. 4 5. vers. 9.

C'est ainsi que Dieu nous reveille quelquefois pour nous exciter à des actiõs genereuses elles que de ces voyages ici, lesquelles (cõme e mõde est divers) les vns blamerõt, les autres ıpprouveront. Mais n'ayant à repondre à personne en ce regard, ie ne me soucie des discours que les gens oisifs, ou ceux qui ne me peuvẽt ou veulent aider pourroiẽt faire, ayant mon contentement en moy-méme, & estant prest de rendre service à Dieu & au Roy és terres d'outre mer qui porteront le nom de France, si ma fortune, ou condition m'y pouvoit appeller, pour y vivre en repos par vn travail agreable, & fuir la dure vie à laquelle ie voy pardeça la pluspart des hommes reduits.

Pour revenir donc au sieur de Poutrincourt, comme il eut fait quelques affaires, il s'informa en quelques Eglises s'il se pourroit

point trouver quelque Pretre qui eût du sça-
voir pour le mener avec lui, & soulager celu
que le sieur de Monts y avoit laissé à son voya-
ge, lequel nous pensions estre encore vivant.
Mais d'autant que c'estoit la semaine saincte
tẽps auquel ilz sont occupés aux confessions
il ne s'en presenta aucun, les vns s'excusan
sur les incommoditez de la mer & du long
voyage; les autres remettans l'affaire apre
Pasques. Occasion qu'il n'y eut moyen d'en
tirer quelqu'vn hors de Paris, par ce que le
temps pressoit, & la mer n'attend personne.
par ainsi failoit partir.

Restoit de trouver les ouvriers necessaire
au voyage de la Nouvelle-France. A quoy fu
pourveu en bref, pris fait de leurs gages, &
argent donné à chacun par avance d'iceux ga-
ges, & pour se trouver à la Rochelle, où estoi
le Rendez-vous, chez les sieurs Macquin &
Georges honorables marchans de ladite vill
associés du sieur de Monts, lesquels fourniss
soient nôtre equippage.

Partemẽt de la ville de Paris.

Ce menu peuple estant parti, nous-nou
acheminames à Orleans trois ou quatre jour
apres, qui fut le Vendredi sainct, pour alle
faire noz Pasques en ladite ville d'Orleans, où
chacun fit le devoir accoutumé à tous bons
Chrétiens de prendre le Viatique spirituel de
la divine Communion, puis que nous allions
en voyage. De là nous descendimes par la
Loire jusques à Saumur, avec nôtre bagage
& de Saumur nous allames par Toüars, &

[M]aran à la Rochelle par cheuaux de loüage. [D]urant lequel chemin me tenant quelque-[f]ois à quartier de la compagnie, il me print [e]nvie de mettre sur mes tablettes vn Adieu [à] la France, lequel ie fis imprimer en ladite [v]ille de la Rochelle le lendemain de nôtre ar-[ri]vée, qui fut le troisieme jour d'Avril mil six [c]ens six: & fut si bien receu qu'il n'y avoit fils [d]e bonne mere qui ne le voulust avoir. Et là [m]éme fut imprimé vn autre Adieu que ie fis [e]n la Nouvelle France aux François qui re-[t]ournerent pardeça dedans nôtre navire en la [m]éme ville de la Rochelle, lequel i'ay mis en-[tr]e les Poëmes des Muses de la Nouvelle-[Fr]ance. Mais quant à l'autre, puis qu'il est ori-[gi]naire de la France Gaulloise, ie le coucheray [v]olontiers ici.

Adieu à la France fait par les chemins.

ADIEV A LA FRANCE.

ORES que la saison du printemps nous invite
A seillonner le dos de la vague Amphitrite,
[Et] cingler vers les lieux où Phœbus chaque jour
[V]a faire tout lassé son humide sejour,
[I]e veux ains que partir dire Adieu à la France
[C]elle qui m'a produit, & nourri dés l'enfance;
[A]dieu non pour toujours, mais bien sous cet espoir
[Qu]'encores quelque jour ie la pourray revoir.
Adieu donc douce mere, Adieu France amiable:
[A]dieu de tous humains le sejour delectable:
[A]dieu celle qui m'a en son ventre porté,
[E]t du fruit de son sein doucement alaité:

Adieu Muses aussi qui à vôtre cadence
Avez conduit mes pas dés mon adolescence:
Adieu riches palais, Adieu nobles cités
Dont l'aspect a mes yeux mille fois contentés:
Adieu lambris doré, sainct temple de Iustice,
Où Themis aux humains d'vn penible exercice
Rend le Droit, & Python d'vn parler eloquent
Contre l'oppreßion defend l'homme innocent.
Adieu tours & clochers dont les pointes cornuës
Avoisinans les cieux s'elevent sur les nuës:
Adieu prés emaillés d'vn million de fleurs
Ravissans mes esprits de leurs soüeves odeurs:
Adieu belles forets, Adieu larges campagnes,
Adieu encore à vous sourcilleuses montagnes:
Adieu côtaux vineux, & superbes chateaux:
Adieu l'honneur des champs, verdure & gras troupeaux:
Et vous, ó ruisselets, fonteines, & rivieres,
Qui m'avez delecté en cent mille manieres,
Et mille fois charmé au doux gazouillement
De voz bruyantes eaux, Adieu semblablement:
Nous allons recherchans dessus l'onde azurée
Les journaliers hazars du tempeteux Nerée,
Pour parvenir aux lieux où d'vne ample moisson
Se presente aux Chrétiens vne belle saison.
O combien se prepare & d'honneur & de gloire,
Et à jamais sera loüable la memoire
A ceux-là qui poussez de saincte intention
Auront le bel objet de cette ambition!
Les peuples à jamais beniront l'entreprise
Des Autheurs d'vn tel bien: & d'vne plume appris
A graver dans l'airain de l'immortalité
I'en laisseray memoire à la posterité.

'relats que Christ a mis pasteurs de son Eglise,
E qui partant il a sa parole commise,
A fin de l'annoncer par tout cet Univers,
: à sa loy ranger par elle les pervers,
mmeillez vous, helas! Pourquoy de de vôtre Zele
e faites vous paroitre une vive étincelle
ur ces peuples errans qui sont proye à l'enfer,
u sauvement desquels vous devriez triompher?
ourquoy n'employez vous à ce sainct ministere
e que vous employez seulement à vous plaire?
e pendant le troupeau que Christ a racheté
Accuse devant lui vôtre tardiveté:
uoy donc souffrirez vous l'ordre du mariage
ur vôtre ordre sacré avoir cet avantage
'avoir eu devant vous le desir, le vouloir,
e travail, & le soin de ce Chrétien devoir?
DE MONTS *tu és celui de qui le haut courage*
A tracé le chemin à un si grand ouvrage:
pource de ton nom malgré l'effort des ans
a fueille verdoira d'un eternel printemps.
ue si en ce devoir que i'ay des-ja tracé
Ambitieusement ie ne suis devancé,
veux de ton merite exalter la loüange
r l'Equille, & le Nil, & la Seine, & le Gange,
faire l'Univers bruire de ton renom,
bien qu'en tout endroit on revere ton nom.
Mais ie ne pourray pas faire de toy memoire,
i'à la suite de ce ie ne couche en l'histoire
lui duquel ayant conu la probité,
sens & la valeur & la fidelité,
l'as digne trouvé à qui ta lieutenance
st seurement commise en la Nouvelle-France.

Pour te servir d'Hercule, & soulager le faix
Qui te surchargeroit au dessein que tu fais.
POVTRINCOVRT, c'est donc toy qui as touch[é]
mon ame,
Et lui as inspiré une devote flamme
A celebrer ton los, & faire par mes vers
Qu'à l'avenir ton nom vole par l'univers:
Ta valeur dés long temps en la France conuë
Cherche une nation aux hommes inconuë
Pour la rendre sujette à l'empire François,
Et encore y assoir le thróne de noz Rois:
Ains plustot (car en toy la Sagesse eternelle
A mis ie ne sçay quoy digne d'une ame belle)
Le motif qui premier a excité ton cœur
A si loin rechercher un immortel honneur,
Est le zele devot & l'affection grande
De rendre à l'Eternel une agreable offrande,
Lui voüant toi, tes biens, ta vie, & tes enfans,
Que tu vas exposer à la merci des vents,
Et voguant incertain comme à un autre pole
Pour son nom exalter & sa saincte parole.
Ainsi tous deux portés de méme affection:
Ainsi l'un secondant l'autre en intention,
Heureux, vous acquerrés une immortelle vie,
Qui de felicité toujours sera suivie:
Vie non point semblable à celle de ces dieux
Que l'antique ignorance a feinte dans les cieux
Pour avoir (comme vous) reformé la nature,
Les mœurs & la raison des hommes sans culture,
Mais une vie où git cette felicité
Que les oracles saincts de la Divinité
Ont liberalement promis aux sainctes ames

Que le ciel a formé de ses plus pures flammes.
Tel est vôtre destin, & cependant ça bas
Vôtre nom glorieux ne craindra le trépas,
Et la posterité de vótre gloire éprise
Sera émeuë à suivre une méme entreprise,
Mais vous serez le centre où se rapportera
Ce que l'âge futur en vous suivant fera.
Toy qui par la terreur de ta saincte parole
Regis à ton vouloir les postillons d'Æole,
Qui des flots irritez peux l'orgueil abbaisser,
Et les vallons des eaux en un moment hausser,
Grand Dieu sois nótre guide en ce douteux voyage,
Puis que tu nous y as enflammé le courage:
Lache de tes thresors un favorable vent
Qui pousse nótre nef en peu d'heure au Ponant,
Et fay que là puißions arrivez par ta grace
Jetter le fondement d'une Chrétienne race.

A MESSIEVRS DE MONTS & ses Lieutenant & associez, sur le voyage en la France Occidentale.

SONNET.

SI les siecles premiers ont celebré la gloire
De celui qui conquit la Colchide toison,
Si en ce temps encor du brave fils d'Æson
Pour peu de chose vit en honneur la memoire.
Nous devons beaucoup mieux celebrer en l'histoire
La generosité non du Gregeois Iason,
Mais de vous, ô François, qui en cette saison
D'un plus digne sujet recherchez la victoire.

Le Grec acquit ça bas un terrestre thresor,
Il avoit des moyens & des hommes encor
Tels que les peut avoir entre nous un grand Prince.
Mais vous à voz despens sans recevoir support
Que de l'avœu du Roy, par un nouvel effort
Ravissez courageux la celeste province.

Pour m'égayer l'esprit ces vers ie composois
Au premier que ie vi les murs des Rochelois.

Jonas nom de nótre navire : Mer basse à la Rochelle cause de difficile sortie : La Rochelle ville reformée : Menu peuple insolent : Croquans : Accident de naufrage du Ionas : Nouvel equippage : Foibles soldats ne doivent estre mis aux frontieres : Ministres prient pour la conversion des Sauvages : Peu de Zele des nótres : Eucharistie portée par les anciens Chrétiens en voyage : Diligence du sieur de Poutrincourt sur le point de l'embarquement.

CHAP. XL.



ARRIVEZ que nous fumes à la Rochelle nous y trouvames les Sieurs de Monts & de Poutrincourt qui y estoient venus en poste, & nótre navire ap-

ellé LE IONAS du port de cent cinquante onneaux, prét à ſortir hors les chaines de la ille pour attendre le vent, & la marée. Ie di a marée, par ce qu'vn grand vaiſſeau chargé e peut point ſe mettre de la Rochelle en mer non aux pleines & hautes marées des nouelles & pleines lunes, & ce pour n'y avoir oint aſſez de profond à la rade de la ville. Ce endant nous faiſions bonne chere, voire ſi onne, qu'il nous tardoit que ne fuſſions ſur ıer pour faire diete. Ce que nous ne fimes ue trop quand nous y fumes vne fois: car eux mois ſe paſſerent avant que nous viſſiōs erre, comme nous dirons tantot. Mais les uvriers parmi la bonne chere (car ils avoient hacun vingt ſolz par jour) faiſoient de merueilleux tintamarres au quartier de Sainct Niolas, où ils eſtoient logez. Ce qu'on trouoit fort étrange en vne ville ſi reformée ue la Rochelle, en laquelle ne ſe fait aucune iſſolution apparente, & faut que chacun narche l'œil droit s'il ne veut encourir la cenure ſoit du Maire, ſoit des Miniſtres de la ille. De fait il y en eut quelques vns priſoniers, leſquels on garda à l'hôtel de ville juſues à ce qu'il fallut partir; & euſſent eſté chaiez ſans la conſideration du voyage, auquel n ſçavoit bien qu'ilz n'auroient pas tous eurs aiſes: car ilz payerent aſſez par apres a folle enchere de la peine qu'ils avoiēt baillé udits ſieurs Macquin & Georges pour les

Navire dit Ionas.

Marée baſſe à la Rochelle.

La Rochelle ville reformée.

tenir en devoir. Ie ne les veux toutefois mettre tous en ce rang, d'autant qu'il y en avoit quelques vns respectueux & modestes. Mais ie puis dire que c'est vn étrange animal qu'vn menu peuple. Et me souvient à ce propos de la guerre des Croquans, entre lesquels is me suis trouvé vne fois en ma vie, estāt en Querci. C'estoit la chose la plus bigearre du monde que cette cōfusion de porteurs de sabots, d'où ils avoient pris le nom de Croquans, par ce que leurs sabots cloüez devant & derriere faisoient Croc à chaque pas. Cette sorte de gens confuse n'entendoit ni rime, ni raison, chacun y estoit maître, armés les vns d'vne serpe au bout d'vn baton, les autres de quelque epée enroüillée, & ainsi consequemment.

Croquans pourquoy ainsi dits.

Nôtre Ionas ayant sa charge entiere, est enfin tiré hors la ville à la rade, & pensions partir le huitiéme ou neufiéme d'Avril. Le Capitaine Foulques s'estoit chargé de la conduite du voyage. Mais comme il y a ordinairement de la negligence aux affaires des hommes, avint que ce Capitaine (homme neantmoins que i'ay reconeu fort vigilant à la mer) ayant laissé le navire mal garni d'hommes, n'y estant pas lui-méme, ni le Pilote, ains seulement six ou sept matelots tant bons que mauvais, vn grand vent de Suest s'éleve la nuit, qui romp le cable du Ionas retenu d'vne ancre tant seulement, & le chasse contre vn avant-mur qui est hors la ville adossant la tour de la chaine, contre lequel il choque tant de fois qu'il se

Negligēce à la garde du Ionas.

Desastre.

réve & coule à fond. Et bien vint que la mer
our lors se retiroit. Car si ce desastre fust arri-
é de flot, le navire estoit en danger d'estre
enversé, avec vne perte beaucoup plus gran-
e, qu'elle ne fut, mais il se soutint debout, & y
ut moyen de radouber: ce qui fut fait en di-
gence. On avertit nos ouvriers de venir ai- *Ouvriers*
er à cette necessité, soit à tirer à la pompe, *salariez*
u pousser au capestan, ou à autre chose, mais *peu offi-*
y en eut peu qui se missent en devoir, & s'en *cieux.*
ioient la pluspart. Quelques vns s'estãs ache-
minez jusques là parmi la vaze, s'en retourne-
ent, se plaignans qu'on leur avoit jetté de
eau, s'estans mis du côté par où sortoit l'eau
e la pôpe que le vent éparpilloit sur eux. I'y
llay avec le sieur de Poutrincourt & quel-
ques autres de bonne volonté, où nous ne fu-
mes inutiles. A ce spectacle estoit préque
oute la ville de la Rochelle sur les rempars. *Retour*
La mer estoit encore irritée, & pensames aller *du Ionas*
hoquer plusieurs fois côtre les grosses tours *dans le*
e la ville. En fin nous entrames dedans, ba- *havre.*
ques sauves. Le vaisseau fut vuidé entieremét,
& fallut faire nouvel equippage. La perte y
ut grande, & les voyages préque rõpus pour
amais. Car apres tant de coups d'essais, je croy
qu'à l'avenir nul se fust hazardé d'aller planter
des colonies pardela: ce païs estant tellement *Courage*
décrié, que chacun nous plaignoit sur les ac- *des sieur*
cidens de ceux qui y avoient esté par le pas- *de Monts*
sé. Neantmoins le sieur de Monts & ses asso- *& ses as-*
ciez soutindrent virilement cette perte. Et *sociez.*

faut que ie dise en cette occurrence, que si j
mais ce païs là est habité de Chrétiens & peu
ples civilisés, c'est aux autheurs de ce voyag
qu'en sera deuë la premiere loüange.

Cet esclandre nous retarda de plus d'v
mois, qui fut employé tant à décharger qu
recharger nôtre navire. Pendant ce temp
nous allions quelquefois pourmener és vo
sinages de la ville, & particulierement au
Cordeliers, qui n'en sont qu'à demie lieuë
là où estant vn jour par vn Dimanche, ie m'é
merveillay comme en ces places frõtieres o
ne mettoit meilleure garnison, ayans de t
forts ennemis aupres d'eux. Et puis que i'en
treprens vne histoire narrative des choses en
la façon qu'elles se sont passées, ie diray que c
nous est chose honteuse que les Ministres d
la Rochelle priassent Dieu chaque jour en
leurs assemblées pour la conversion des pau
vres peuples Sauvages, & méme pour nô
tre conduite, & que nos Ecclesiastiques n
fissent point le semblable. De verité nous n'a
vions prié ni les vns, ni les autres de ce faire
mais en cela se reconoit le zele d'vn chacun
En fin peu auparavant nôtre depart il me sou
vint de demander au sieur Curé, ou Vicaire
de la Rochelle s'il se pourroit point bien trou
ver quelque sien confrere qui voulust venir
avec nous: ce que j'esperoy se pouvoir aisé
ment faire, pource qu'ils estoient là en assez
bon nombre, & joinct qu'estans en vne
ville maritime, ie cuidoy qu'ilz prinssent

Frõtieres doivent estre garnies de bons soldats.

Ministres prient pour la conversiõ des Sau-ges.

aisir de voguer sur les flots: mais ie ne peu
en obtenir: Et me fut dit pour excuse qu'il
udroit des gens qui fussent poussez de *Peu de Zele.*
:and zele & pieté pour aller en tels voya-
es: & seroit bon de s'addresser aux Peres
esuites. Ce que nous ne pouvions faire alors,
ótre vaisseau ayant préque sa charge. A pro-
os dequoy il me souviét avoir plusieurs fois
uï dire au sieur de Poutrincourt qu'apres
on premier voyage estant en Court, vn per-
onage Ecclesiastic tenu pour fort zelé à la
eligion Chrétienne lui demanda ce qui se
ourroit esperer de la conversion des peu-
les de la Nouvelle-France, & s'ils estoient
n grand nombre. A quoy il répondit qu'il
avoit moyen d'acquerir cent mille ames
Iesus-Christ, mettant vn nombre certain
our vn incertain. Cet Ecclesiastic faisant
eu de cas de ce nombre dit là dessus par ad-
niration, N'y a-il que cela! comme si ce n'e-
toit point vn sujet assez grãd pour employer
n homme. Certes quand il n'y auroit que
ı centiéme partie de cela, voire encore
noins, on ne devroit point la laisser per-
dre. Le bon Pasteur ayant d'entre cent *Matt. 18. vers. 12. 13.*
brebis vne égarée, lairra les nonante-neuf
pour aller chercher la centiéme. On nous
enseigne (& ie le croy ainsi) que quand il n'y
eust eu qu'vn hõme à sauver, nótre Seigneur
Iesus-Christ n'eust dedaigné de venir pour
lui, comme il a fait pour tout le monde.

Ainsi ne faut point faire si peu de cas de ce pauvres peuples, quoy qu'ilz ne fourmillen point comme dans Paris, ou Constanti nople.

Voyant que ie n'avoy rien avancé à de mander vn homme d'Eglise pour nous admi nistrer les Sacremens, soit durant nótre route soit sur la terre: il me vint en memoire l'an cienne coutume des Chrétiens, lesquels allan en voyage portoient avec eux le sacré pain de l'Eucharistie: & ce faisoient-ils, pource qu'en tous lieus ilz ne rencontroient point des Pre tres pour leur administrer ce Sacrement, le monde estant lors encore plein de paganisme, ou d'heresies. Si bien que non mal à propos il estoit appellé Viatic, lequel ilz portoient avec eux allans par voyes: & neantmoins ie suis d'accord que cela s'entend spirituelemét. Et considerant que nous pourrions estre re duits à cette necessité, n'y estant demeuré qu'vn Prétre en la demeure de la Nouvelle-France (lequel on nous dit estre mort quand nous arrivames là) ie demanday si on nous voudroit faire de méme qu'aux anciens Chré tiens, lesquels n'estoient moins sages que nous. On me dit que cela se faisoit en ce téps là pour des considerations qui ne sont plus au jourd'hui. Ie remontray que le frere de sainct Ambroise *Satyrus* allant en voyage sur mer se servoit de cette medecine spirituele (ainsi que nous lisons en sa harangue funebre faite par ledit Sainct Ambroise son frere) laquelle

Coutume des anciés Chrétiens portans l'Eucharistie en voyage.

Sainct Ambroise en la harangue funebre de son frere.

portoit *in orario*, ce que ie prens pour vn
nge, ou taffetas: & bien lui en print: car ayãt
ui naufrage il se sauva sur vn ais du bris de
on vaisseau. Mais en ceci ie fus éconduit
omme au reste. Ce qui me donna sujet d'é-
onnement: & me sembloit chose bien ri-
oureuse d'estre en pire condition que les
remiers Chrétiens. Car l'Eucharistie n'est
as aujourd'hui autre chose qu'elle estoit
lors: & s'ilz la tenoient precieuse, nous ne la
emandiõs point pour en faire moins de cas.

Revenons à nôtre Ionas. La voila chargé
c mis à la rade hors de la ville: il ne reste plus
ue le temps & la marée à point: c'est le plus
ifficile de l'œuvre. Car és lieux où il n'y a
ueres de fond, comme à la Rochelle, il faut
ttendre les hautes marées de pleine & nou-
elle lune, & lors paraventure n'aura-on pas
ent à propos, & faudra remettre la partie à
uinzaine. Ce pendant la saison se passe, &
occasiõ de faire voyage: ainsi qu'il nous pensa
rriver. Car nous vimes l'heure qu'apres tant
e fatigues & de depenses nous estions de-
neurez faute de vent, pource que la lune ve-
oit en decours, & consequemment la marée.
e Capitaine Foulques sembloit ne se point
ffectiõner à sa charge, & ne demeuroit point
u navire, & disoit-on qu'il estoit secretement
ollicité des marchans autres que de la societé
u sieur de Monts, de faire rompre le voyage.
t de fait on a eu opiniõ qu'il nous fit faire de
ausses routes: ce qui nous tint deux mois &

Difficulté de sortir d'vn port.

Mauvais soupçon sur le Capitaine Foulques.

demi sur mer, comme nous verrons ci apres. Quoy voyant ledit sieur de Poutrincourt, il fit la charge de Capitaine de navire; & s'y en alla coucher l'espace de cinq ou six jours pour sortir au premier vent, & ne laisser perdre l'occasion. En fin à toute force l'onzieme de May mille six cens six à la faveur d'vn petit vent d'Est il gaigna la mer, & fit conduire nôtre Ionas à la Palisse, & le lendemain douziéme revint à Chef-de-bois (qui sont les endroits où les navires se mettent à l'abri des vents) là où l'espoir de la Nouvelle-France s'assembla. Ie di l'espoir pour ce que de ce voyage dependoit l'entretenement, ou la rupture de l'entreprise.

Diligence & soin du sieur de Poutrincourt.

Heureuse iournée.

Partement de la Rochelle: Rencontres divers de navires, & Forbãs: Mer tempetueuse à l'endroit des Essores, & Pourquoy: Vents d'Ouest pourquoy fréquens en la mer du Ponãt: D'où viennent les vẽts: Marsoins prognostiques de tempetes: Façon de les prendre: Leur description: Tempétes: Effects d'icelles: Calmes: Grain de vent que c'est: comme il se forme: Ses effects: Asseurance de Matelots: Reverence comme se rend au navire Royal: Supputation de voyage: Mer chaude, puis froide: Raison de ce: & des Bancs de glace en la Terre-neuve.

CHAP. XLI.

13. May 1606.

LE Samedi veille de Pentecôte treziéme de May nous levames les ancres & fimes voiles en pleine mer tant que peu à peu nous perdimes de veuë les grosses tours & la ville

e la Rochelle, puis les iles de Rez & d'Oleon, disans Adieu à la France. C'estoit vne hose apprehensive à ceux qui n'avoient acoutumé vne telle danse, de se voir portez sur n element si peu solide, & estre à tout moient (comme on dit) à deux doigtz prés de mort. Nous n'eumes pas fait long voyage ue plusieurs firent le devoir de rendre le triut à Neptune. Ce pendant nous allions tou-iurs avant, & n'estoit plus question de recu-r en arriere depuis que la planche fut levée. e seziéme jour de May nous eumes en rencontre treze navires Flamendes allans en Hespagne, qui s'enquirent de nôtre voyage, & asserent outre. Depuis ce temps nous fumes n mois entier sans voir autre chose que le el & eau hors nôtre ville flotante, sinon vn avire envirō l'édroit des Essores (ou Açores) ien garni de gens melez de Flamens & Anlois. Ils nous vindrét couper chemin, & joinre d'assez prés. Et selon la coutume nous leur emādames d'où estoit le navire. Ilz nous dient qu'ils estoient Terre-neuviers, c'est à dire u'ils alloient à la pecherie des Moriies, & deādererent si nous vouliōs qu'ilz vinssent avec ous de cōpagnie: dequoy nous les remerciaies. Là dessus ilz beurét à nous, & nous à eux, prindrent vne autre route. Mais apres avoir onsideré leur vaisseau, qui estoit tout chargé e mousse verte par le ventre, & les côtez: ous iugeames que c'estoient des Forbans, qu'il y avoit long temps qu'ils batoient la ier en esperance de faire quelque prise.

Rencontre de 13. navires.

Rencōtre d'vn navire de Forbanis.

Moutons de Neptune.

Ce fut lors plus que devant que nous com-mençames à voir sauter les montons de Neptune (ainsi appelle-on les flots blanchissan quand la mer se veut emouvoir) & ressenti les rudes estocades de son Trident. Car ordinairement la mer est tempetueuse en l'endroi que i'ay dit. Que si on m'en demande la cause ie diray que i'estime cela provenir de certain conflict des vents Orientaux & Occidentaux qui se rencontrent en cette partie de la mer, & principalement en eté quand ceux d'Oüest s'élevent, & d'vne grande force penetrent vn grand espace de mer jusques à ce qu'ilz trouvent les vents de deça qui leur font resistence: & à ces rencontres il fait mauvais se trouver. Or cette raison me semble d'autant plus probable, que jusques environ les Essores nous avions eu vent assés à propos, & depuis préque toujours vent debout, ou Suroest, ou Noroest, peu de Nort & de Su, qui ne nous estoient que bons pour aller à la bouline: De vent d'Est rien du tout, sinon vne ou deux fois, lequel ne nous dura pour en faire cas. Il est bien certain que les vents d'Oüest regnent fort au long & au large de cette mer, soit par vne certaine repercussiõ du vent Oriental qui est rapide souz la ligne æquinoctiale, duquel nous avons parlé ci dessus, ou par ce que cette terre Occidentale estant grande, le vent aussi qui en sort abõde davantage. Ce qui arrive principalement en eté quand le soleil ha la force d'attirer les vapeurs

Pourquoy la mer est tempetueuse à l'endroit des Essores.

Vents d'Oüest ordinaires en la mer du Ponãt.

Livre 1. chap. 24. pag. 173.

peurs de la terre. Car les vents en viennent, volontiers sortent des baumes & cavernes celle. Et pour ce les Poëtes feignent qu'Æ- les tient en des prisons d'où il les tire, & fait marcher en campagne quand il lui it. Mais l'esprit de Dieu nous le confirme core mieux, quand il dit par la bouche du ophete, que Dieu tout-puissant entre au- s merveilles tire les vents de ses thresors, i sont ces cavernes dont ie parle. Car le ot de thresor signifie en Hebrieu, lieu secret caché.

D'où viennent les vents.

Psal 134. Heb. 135. vers. 7.

Des recoins de la terre où ses limites sont,
Les pesantes vapeurs il souleve en amont,
Il change les éclairs en pluvieux ravages,
Tirant de ses thresors les vents & les orages.

sur cette considération Christophe Co- nb Genevois premier navigateur en ces rniers siecles aux iles de l'Amerique, iugea 'il y avoit quelque grande terre en l'Occi- nt, s'estant pris garde en allant sur mer qu'il n venoit des vents continuels.

Continuans donc nôtre route nous eumes elques autres tempétes & difficultés cau- s par les vents que nous avions préque ijours côtraires pour estre partis trop tard: nis ceux qui partent en Mars ont ordinaire- nt bon temps, pour ce qu'alors sont en gue les vents d'Est, Nordest, & Nort, pro- s à ces voyages. Or ces tempétes bien sou- nt nous estoient presagées par les Marsoins i environnoient nôtre vaisseau par milliers

Marsoins prognostiques de tempéstes.

ſe joüans d'vne façon fort plaiſante. Il y en eu
quelques vns à qui mal print de s'eſtre trop
Façon de les prendre. approchés. Car il y avoit des gens au guet ſu
le Beaupré (qui eſt la partie de devant) du na
vire, avec des harpons en main qui les lar
doiẽt quelquefois, & les faiſoient venir à bor
à l'aide des autres matelots leſquels avec de
crochets de fer (qu'ils appellẽt Gaffes) attaché
au bout d'vne longue perche, les tiroient en
haut. Nous en avons pris pluſieurs de cette fa
çon tant en allãt qu'en venãt, leſquels ne nou
Descriptiõ du Marſoin. ont point fait fait de mal. Il y en a de deu
ſortes, les vns qui ont le muſeau mouſſe, &
gros: les autres qui l'ont pointu. Nous n'en
avons pris que de ces derniers, mais toutefoi
il me ſemble bien en avoir veu dans l'eau d
ces camus. Cet animal ha deux doigts de lar
ſur le dos tout au plus. Quand il eſtoit fend
nous laviõs noz mains en ſon sãg tout chaud
ce qu'on diſoit eſtre bon à conforter les nerf
Il a merveilleuſe quantité de dents le long d
muſeau, & penſe qu'il tient bien ce qu'il at
trape vne fois. Au reſte les parties interieure
ont le gout entierement cõme de pourceau
& les os non en forme d'arrétes, mais comm
vne quadrupede. Ce qui y eſt de plus delica
eſt la créte qu'il a ſur le dos, & la queuë qui n
ſont ni chair, ni poiſſon, ains meilleures qu
cela, telle qu'eſt auſſi en matiere de queu
celle du Caſtor, laquelle ſemble eſtre écai
lée. Ces Marſoins ſont les ſeuls poiſſon
que nous primmes devant que venir au gran
Banc des Moruës. Mais de loin nous voyon

d'autres gros poiſſons, qui faiſoient paroitre plus de demi arpent de leur echine hors de l'eau : & pouſſoient plus de deux lances de hauteur des gros canaux d'eau en l'air par les trous qu'ils avoient ſur la téte.

Or pour revenir à nôtre propos des tempé-tes, durant nôtre voyage nous en eumes quelques vnes qui nous firent mettre voiles bas, & demeurer les bras croiſez, portez au vouloir des flots, & balottez d'vne étrange façon. S'il y avoit quelque coffre mal amarré (ie veux vſer de ce mot de marinier) on l'entẽdoit rouler faiſant vn beau ſabat. Quelquefois la marmite eſtoit renverſée ; & en dinant ou ſoupant noz plats voloient d'vn bout de la table à l'autre, s'ils n'eſtoient bien tenus. Pour le boire, il falloit porter la bouche & le verre ſelon le mouvement du navire. Bref c'eſtoit vn paſſe-temps, mais vn peu rude à ceux qui ne portent pas aiſément ce branlement. Nous ne laiſſions pourtant de rire la pluſpart: car le dãger n'y eſtoit point, du moins apparemment, eſtans dans vn bon & fort vaiſſeau pour ſoutenir les vagues. Quelquefois auſſi nous aviõs des calmes bien importuns durant leſquels on ſe baignoit en la mer, on danſoit ſur le tillac, on grimpoit à la hune, nous chantions en Muſique. Puis quand on voioit ſortir de deſſouz l'orizon vn petit nuage, c'eſtoit lors qu'il falloit quitter ces exercices, & ſe prendre garde d'vn grain de vent qui eſtoit enveloppé là dedans, lequel ſe deſſerrant, grondant,

Tempétes & effects d'icelles.

Calmes ennuieux

Grain, ou tourbillon de vent, que c'eſt, comme il ſe forme, & ſes effects.

ronflant, sifflant, bruiant, tempétant, bour-
donnant, estoit capable de renverser nôtre
vaisseau c'en dessus dessous, s'il n'y eut eu des
gens prets à executer ce que le Maitre de na-
vire (qui estoit le Capitaine Foulques hôme
fort vigilant) leur commandoit. Or ces grains
de vents lesquels autrement on appelle ora-
ges, il n'y a point danger de dire comme ilz se
forment & d'où ilz prennent origine. Pline
en parle en son Histoire naturele, & dit en
somme que ce sont exhalations & vapeurs
legeres elevées de la terre jusques à la froide
region de l'air: & ne pouvans passer outre,
ains plustot contraintes de retourner en arrie-
re, elles rencontrent quelquefois des exhala-
tions sulfurées & ignées, qui les environnent
& resserrent de si prés, qu'il en survient vn
grand combat, emotion & agitation entre le
chaud sulfureux & l'aëreux humide, lequel
estant forcé par son plus fort ennemi, de fuir,
il s'elargit, se fait faire jour, & siffle, bruit, tem-
péte, bref se fait vent, lequel est grand, ou pe-
tit, selon que l'exhalaison sulfurée qui l'enve-
loppe se romp & lui fait ouverture, tantot
tout à coup, ainsi que nous avons posé le fait
ci dessus, tantot avec plus de temps, selon la
quantité de la matiere de laquelle elle est cô-
posée, & selon que plus ou moins elle est agi-
tée par ses contraires qualitez.

Plin. liv. 2. ch. 48.

Mais ie ne puis laisser en arriere l'asseurance
merveilleuse qu'ont les bons matelots en ces
conflicts de vents, orages, & tempétes, lors

Merveilleuse asseurance des bons matelots aux œuvres de navires.

u'vn navire estant porré sur des montagnes
'eaux, & delà glissé comme aux profons aby-
nes du monde, ilz grimpent parmi les corda-
es non seulement à la hune, & au bout du
rand mast, mais aussi, sans degrez, au sommet
'vn autre mast qui est enté sur le premier,
outenus seulement de la force de leurs bras
epiés entortillez à lentour des plus haut cor-
ages. Voire ie diray plus, qu'en ce grād bran-
ement s'il arrive que le grand voile (qu'ils ap-
ellent Paphil, ou Papefust) soit denoüé par *Paphil.*
s extremitez d'enhaut, le premier à qui il se-
commandé se mettra à chevalon sur la Ver-
ue (c'est l'arbre qui traverse le grand mast)
avec vn marteau à sa ceinture & demie
ouzaine de clous à la bouche ira r'attacher
peril de mille vies ce qui estoit decousu.
aj autrefois ouïr faire grād cas de la hardiesse *Hardiesse*
'vn Suisse, qui (apres le siege de Laon, & la *d'vn Suis-*
ille estant renduë à l'obeïssance du Roy) *se, à Laon.*
rimpa à chevalon sur le travers de la Croix
u clocher de l'Eglise nôtre Dame dudit
eu, & y fit l'arbre fourchu, les piés en haut:
ais cela ne me semble rien au pris de ceci,
tant ledit Suisse sur vn corps solide & sans
ouvement, & cetui-ci au contraire, pen-
ant sur vne mer agitée de vents impetueux,
omme nous avons quelquefois veu.

Depuis que nous eumes quitté ces For-
ans, desquels nous avons parlé ci dessus,
ous fumes jusques au dix-huitiéme de Iuin *18. de*
gitez de vents divers & préque tous cōtraires *Iuin.*

Navire. sans rien découvrir qu'vn navire fort éloigné, lequel novs n'abordames, & neantmoins cela nous consoloit. Et ledit jour nous rencontrames vn navire de Honfleur où cómandoit le Capitaine la Roche allant aux Terres-neuves, lequel n'avoit eu sur mer meilleure fortune que nous. C'est la coutume en mer que quād quelque navire particulier rencótre vn navire Royal (comme estoit le nôtre) de se mettre au dessouz du vent, & se presenter nō point côte à côte, mais en biaisant: méme d'abattre son enseigne: ainsi que fit ce Capitaine la Roche, hors-mis l'enseigne qu'il n'avoit point nō plus que nous: n'en estāt de besoin en si grād voyage sinō quand on approche la terre, ou quand il se faut battre. Noz mariniers firét alors leur estime sur la route que nous avions faite. Car en tout navire les Maitre, Pilote, & Contre-maitre, font regitre chaque jour des routes & airs de vents qu'ils ont suivi, par cōbien d'heures, & l'estimation des lieuës. Ledit la Roche donc estimoit estre par les 45. degrez & à cent lieuës du Banc: Nótre Pilote nommé Maitre Olivier Fleuriot de sainct Malo, par sa supputation disoit que nous n'en estiós qu'à soixāte lieuës: & le Capitaine Foulques à six vingts, & ie croy qu'il iugeoit le mieux. Nous eumes beaucoup de contentement de ce rencontre & primmes bon courage puis que nous commencions à rencōtrer des vaisseaux, nous estā avis que nous entriós en lieu de conoissance.

Autre navire.

Reverence des navires marchans au navire Royal.

Supputation de voyage.

Mais il faut remarquer vne chose en passant que i'ay trouvée admirable, & où il y a à phi

ɔſopher. Car envirõ cedit jour dix-huitiéme
e Iuin nous trouvames l'eau de la mer l'eſpa-
e de trois jours fort tiede, & en eſtoit nótre
in de méme au fond du navire, ſans que l'air
uſt plus échauffé qu'auparavant. Et le 21. du-
it mois tout au rebours nous fumes deux ou
ois jours tant envirõnez de brouillas & froi-
ures, que nous penſions eſtre au mois de Ian-
ier: & eſtoit l'eau de la mer extremement
oide. Ce qui nous dura juques à ce que nous
immes ſur ledit Banc, pour le regard deſdits
rouïllas qui nous cauſoiẽt cette froidure au
ehors. Quand ie recherche la cauſe de cette
ntiperiſtaſe, ie l'attribue aux glaces du Nort
ui ſe dechargẽt ſur la côte & la mer voiſine de
. Terre-neuve, & de Labrador, leſquelles no⁹
võs dit ailleurs eſtre là portées de la mer par
on mouvemẽt naturel, lequel ſe fait plus grãd
, qu'ailleurs, à-cauſe du grand eſpace qu'elle
a à courir cõme dans vn golfe au profond de
Amerique, où la nature & ſit de la terre vni-
erſele la porte aiſément. Or ces glaces (qui
uelquefois ſe voient en bancs longs de dix
euës, & hautes cõme mõts & côtaux, & trois
is autãt profondes dãs les eaux) tenãs cõme
n empire en cette mer, chaſſent loin d'elles
e qui eſt contraire à leur froideur, & conſe-
uemment font reſſerrer pardeça ce peu que
ſté peut apporter de doux temperament en
partie où elle ſe viennent camper. Saus tou-
fois que ie vueille nier que cette region
en méme parallele ne ſoit quelque peu
us froide que celles de nótre Europe.

Eau de mer tiede, puis froide.

Grand froid.

Raiſon de cette antiperiſtaſe: & cauſe des glaces de la Terre-neuve.

Chap. 46. pour les raisons que nous dirons ci apres, quand nous parlerons de la tardiveté des saisons. Telle est mon opinion : n'empechant qu'vn autre ne dise la sienne. Et de cette chose memoratif, i'y voulus prendre garde au retour de la Nouvelle-France, & trouvay la méme tiedeur d'eau (ou peu s'en falloit) quoy qu'au mois de Septembre, à cinq ou six journées au deça dudit Banc, duquel nous allons parler.

Seconde experience.

Du grand Banc des Moruës: Sonde: Arrivée audit Banc: Description d'icelui: Pecherie de Moruës & d'oiseaux: Gourmandise des Happe-foyes: Perils divers: Faveurs de Dieu: Causes des frequentes & longues brumes en la mer Occidentale: Avertissemens de la terre: Veuë d'icelle: Odeurs merveilleuses: Abord de deux chaloupes: Descēte au port du Mouton: Arrivée au Port Royal: De deux François y demeurez seuls parmi les Sauvages.

CHAP. XLII.



DEVANT que parvenir au Bāc duquel nous avons parlé ci-dessus, qui est le grand Banc où se fait la pecherie des Moruës vertes (ainsi les appelle-on, quād elles ne sōt point seches: car pour les secher il faut aller à terre) les Mariniers, outre

a supputation qu'ils font de leurs routes, ont les avertissemens qu'ils en sont prés, par les oiseaux, lesquels on reconoit, tout ainsi qu'on fait en revenant en France, quand on en est à quelques cent ou six vingtz lieuës prés. De ces oiseaux les plus frequens vers ledit Banc sont des Godes, Fouquets, & autres qu'on appelle Happe-foyes, pour la raison que nous dirons tantot. Quand donc on eut reconu de ces oiseaux qui n'estoient pas semblables à ceux que nous avions veu au milieu de la pleine mer, on iugea que nous n'estions pas loin d'icelui Banc. Ce qui occasionna de jetter la sonde par vn jeudi vingt-deuxiéme de Iuin, & lors ne fut trouvé fond. Mais le méme jour sur le soir on la jetta derechef avec meilleur succés. Car on trouva fond à tréte six brasses. Ladite sonde est vn plomb de sept ou huit livres fait en forme pyramidale, attaché à vn ou plusieurs cordeaux: & au plus gros bout, qui est plat, on y met de la graisse melée avec du beurre: puis on baisse toutes les voiles, & la jette-on: & lors qu'on sent le fond & ne coule plus à bas, on cesse de filer le cordeau, qu'ilz appellét Ligne. Ainsi notre sõde tirée en haut rapporta quelques petites pierres noires, & vne blanche, & vn morceau de coquille, ayãt outreplus vne fosse dans la graisse: A quoy on iugea que le fonds estoit rocher. Ie ne sçaurois exprimer la joye que nous eumes de nous voir là où nous avions tant desiré d'estre parvenus. Il n'y avoit plus de malades, chacun

Avertissemens du grand Banc.

Godes, Fouquets, Happe-foyes.

Sonde: que c'est & cõme on la iette.

Arrivée au Banc des Morues.

ſautoit de lieſſe, & nous ſembloit eſtre en nótre païs, quoy que nous ne fuſſions qu'à moitié de nótre voyage, du moins pour le temps que nous y employames devant qu'arriver au Port Royal, où nous tendions.

Ici devant que paſſer outre ie veux éclaircir ce mot de Banc : qui paraventure tient quelqu'vn en peine de ſçavoir que c'eſt. On appelle Bancs quelquefois vn fond areneux où n'y a gueres d'eau, ou qui aſſeche de baſſe mer. Et tels endroits ſont mortels aux navires qui les rencontrent. Mais le Bãc duquel nous parlons ce ſont montagnes aſſiſes en la profonde racine des abymes des eaux, leſquelles s'élevent juſques à trente, trente-ſix, & quarante braſſes pres de la ſurface de la mer. Ce banc on le tient de deux cens lieuës de long, & dix-huit, vingt, & vingt-quatre de large; paſſé lequel on ne trouve plus de fond non plus que pardeça, juſques à ce qu'on aborde la terre. Là deſſus les navires eſtans arrivés, on plie les voiles, & fait-on la pecherie de la Moruë verte, comme i'ay dit, de laquelle nous parlerons au livre ſuivant. Pour le contentement de mõ lecteur ie l'ay figuré en ma Charte geographique de la Terre-neuve avec des poinctes, qui eſt tout ce qu'on peut faire pour le repreſenter. Il y a plus loin d'autres bancs, ainſi que i'ay marqué en ladite Charte, ſur leſquels on ne laiſſe de faire bonne pecherie: & pluſieurs y vont qui ſçavent les endroits. Lors que nous partimes de la Rochelle il y avoit comme vne foreſt de navires à Chef-de-

Du mot de Banc: & deſcription du Banc des Moruës.

ois(d'où aussi ce lieu à pris son nom)qui s'en
lerent en ce païs là tout d'vne volte, nous
yans devancé de deux jours.
Apres avoir reconeu le Banc nous-nous re-
imes à la voile & fimes porter toute la nuit,
uivans toujours nôtre route à l'Ouest. Mais
point du jour venu qui estoit la veille sainct
ean Baptiste, à bon jour bonne œuvre, ayans
is les voiles bas, no⁹ passâmes la journée à la
echerie des Moruës avec mille rejouïssances
c contentemens, à-cause des viandes freches
ue nous eumes tant qu'il nous pleut, apres
s avoir long temps desiré. Le sieur de Pou-
incourt, & vn jeune homme de Retel nom-
né le Févre, qui pressez du mal de mer, n'e-
toient sortis du lict, ou de la chambre, depuis
e commencement de la navigation: monte-
ent sur le tillac cette journée là, & eurent le
laisir de la pecherie non seulement des Mo-
uës, mais aussi de ces oiseaux que les mari-
iers appellent Happe-foyes à-cause de leur
vidité à recuillir les foyes des Moruës que l'ō
ette en mer, apres qu'ō leur a ouvert le vétre,
lesquels ilz sont si friās, que quoy qu'ils voiēt
vne grāde perche ou gaffe dessus leur téte pré-
e à les asṡōmer ils se hazardēt d'approcher du
vaisseau pour en attrapper à quelque pris que
ce soit. Et à cela passoient leur temps ceux
qui n'estoient point occupez à la pecherie:
& firent tant par leur industrie & diligence,
que nous en eumes environ vne trentaine.
Mais en cette action vn de noz charpentiers
de navire se laissa tomber dans la mer: & bien

Pecherie des Moruës.

Happe-foyes, pourquoy ainsi appellez.

Homme tombé dans la mer.

vint que le navire ne derivoit gueres. Ce qu
lui donna moyen de se sauver & gaigner l
gouvernail, par où on le tira en haut, &
fut bien battu au bout par le Capitain
Foulques.

Peaux de chiens de mer.

En cette pecherie nous prenions aussi quelquefois des chiens de mer, les peaux des quelz noz Menuisiers gardoient soigneusement pour addoucir leur bois de menuiserie: item des Merlus qui sont meilleurs que les Moruës: & quelquefois des Bars: laquelle diversité augmentoit nôtre contentemét. Ceux qui ne tendoient ni aux Moruës, ni aux oiseaux, passoient le temps à recuillir les cœurs, tripes, & parties interieures plus delicates desdites Moruës qu'ilz mettoient en hachis avec du lart, des epices, & de la chair d'icelles

Cervelats excellens faits de Moruës.

Moruës, dont ilz faisoient d'aussi bons cervelats qu'on sçauroit faire dans Paris. Et en mâgeames de fort bon appetit.

Sur le soir nous appareillames pour nôtre route poursuivre, apres avoir fait bourdonner noz canons tant à-cause de la féte de sainct Iean, que pour l'amour du Sieur de Poutrincourt qui porte le nom de ce Sainct. Le lendemain quelques vns des nôtres nous dirent qu'ils avoient veu vn banc de glaces. Et là dessus nous fut recité que l'an precedent vn

Hommes sauvez sur les bancs de glaces.

navire Olonois s'estoit perdu pour en estre approché trop prés, & que deux hommes s'estans sauvez sur les glaces avoient eu ce bon heur qu'vn autre navire passant les avoit recuillis.

Faut remarquer que depuis le dix-huitiéme le Iuin jusques à nôtre arrivée au Port Royal nous avons trouvé temps tout divers de celui que nous aviõs eu auparavãt. Car cõme nous avons dit ci-dessus, nous eumes des froidures & brouillas (ou brumes) devant qu'arriver au Banc (où nous fumes de beau soleil) mais le lendemain nous retournames aux brumes, lesquelles nous voions venir de loin nous envelopper & tenir prisonniers ordinairement trois jours durãt pour deux jours de beau tẽps qu'elles nous permettoiẽt. Ce qui estoit toujours accõpagné de froidures par l'absence du soleil. Voire méme en diverses saisons nous nous sõmes veus huit jours cõtinuels en brumes épesses par deux fois sans apparẽce de soleil que biẽ peu, cõme nous reciterõs ci apres. Et de tels effects i'ameneray vne raison qui me semble probable. Comme nous voyons que le feu attire l'humidité d'vn linge mouïllé qui lui est opposé, ainsi le soleil attire des humiditez & vapeurs de la terre & de la mer. Mais pour la resolution d'icelles il a ici vne vertu, & par dela vne autre, selon les accidens & circõstances qui se presentent. Es païs de deça il nous enleve seulement les vapeurs de la terre & de noz rivieres, lesquelles vapeurs terrestres estant pesantes & grossieres, & tenans moins de l'element humide, nous causent vn air chaud: & la terre dépouïllée de ces vapeurs en est plus chaude, & plus rotie. De là vient que cesdites vapeurs ayans la terre d'vne part

Temps autres en la mer de là, qu'ici.

Causes des longs brouillas en la mer Occidentale.

& le soleil de l'autre qui les échauffent, elles [...]
resoudent aisément, & ne demeurent guer[...]
en l'air, si ce n'est en hiver, quand la terre est r[...]
froidie, & le soleil au dela de la ligne æquino[...]
ctiale eloigné de nous. De cette raison vien[...]
aussi la cause pourquoy en la mer de Frãce le[...]
brumes ne sont point si frequentes ne si lon[...]
gues qu'en la Terre-neuve, par ce que le sole[...]
passant de son Oriẽt par dessus les terres, cett[...]
mer à la venuë d'icelui ne reçoit quasi que de[...]
vapeurs terrestres, & par vn long espace il cõ[...]
serue cette vertu de bien-tot resoudre les ex[...]
halations qu'il a attiré à soy. Mais quand [...]
vient au milieu de la mer Oceane, & à ladit[...]
Terre-neuve, ayant elevé & attiré à soy en v[...]
vn si long voyage vne grande abondance d[...]
vapeurs de toutes cette plaine humide, il n[...]
les resout pas aisément, tant pource que ce[...]
vapeurs sont froides d'elles-mémes & de leu[...]
nature, que pource que le dessous sympathiz[...]
avec elles & les conserve, & ne sont point le[...]
rayons du soleil secondés à la resolution d'i[...]
celles, comme ilz sont sur la terre. Ce qui s[...]
reconoit méme en la terre de ce païs là, la[...]
quelle encores qu'elle ne soit gueres echauf[...]
fée, à-cause de l'abondance des bois, toutefoi[...]
elle-aide à dissiper les brumes & brouïllas qu[...]
y sont ordinairement au matin durant l'eté[...]
mais non pas comme à la mer, car sur les hui[...]
heures ilz commencent à s'evanouïr, & lu[...]
servent de rousée.

I'espere que ces petites digressions ne serôt point desagreables au lecteur, puis qu'elles viennent à nôtre propos. Le vingt-huitiéme de Iuin nous-nous trouvames sur vn Banquereau (autre que le grand Banc duquel nous avons parlé) à quarante brasses: & le lendemain vn de noz matelots tomba de nuit en la mer, & estoit fait de lui s'il n'eust rencontré vn cordage pendant en l'eau. De là en avant nous commençames à avoir des avertissemens de la terre (c'estoit la Terre-neuve) par des herbes, mousses, fleurs, & bois que nous rencontrions toujours plus abondamment plus nous en approchions. Le quatriéme de Iuillet noz matelots qui estoient du dernier quart apparceurent dés le grand matin les iles sainct Pierre, chacun estant encore au lict. Et le Vendredi septiéme dudit mois nous découvrimes à babort, vne côte de terre relevée longue à perte de veuë, qui nous remplit de rejouïssance plus qu'au paravant. En quoy nous eumes vne grande faveur de Dieu d'avoir fait cette découverte de beau-temps. Et estans encore loin les plus hardis montoient à la hune pour mieux voir, tant nous estions tous desireux de cette terre vraye habitation de l'homme. Le sieur de Poutrincourt y monta & moy aussi, ce que nous n'avions onques fait. Noz chiens mettoient le museau hors le bord pour mieux flairer l'air terrestre, & ne se pouvoiét tenir de temoigner

Banquereau.

Matelot tombé de nuit en la mer.

Avertissemens de la terre.

Decouverte des Iles sainct Pierre.

Babort, c'est à gauche.

Pleine decouverte de la terre.

par leurs gestes l'aise qu'ils en avoiet. Nous en approchames à vne lieuë pres & (voiles bas) fimes pecherie de moruës, la pecherie du Banc commençant à faillir. Ceux qui paravant nous avoient fait des voyages pardela jugerét que nous estions aux cap Breton. La nuit venant nous dressames le cap à la mer: Et le lendemain huitiéme dudit mois de Iuillet cõme nous approchions de la Baye de *Campseau* vindrent les brumes sur le vépre, qui durerent huit jours entiers, pendãt lesquels nous-nous soutimmes en mer louvians toujours, sans avancer chemin, contrariés des vents d' uest & Surouest. Pendant ces huit jours qui furent d'vn Samedi à vn autre Dieu (qui a toujours conduit ces voyages, ausquels ne s'est perdu vn seul homme par mer) nous fit paroitre vne speciale faveur, de nous avoir envoyé parmi les brumes epesses vn eclaircissemẽt de soleil, qui ne dura que demie heure: & lors nous eumes la veuë de la terre ferme, & coneumes que nous-nous aliõs perdre sur les Brisãs si no⁹ n'eussiõs vitement tourné le cap en mer. C'est ainsi qu'on recherche la terre cõme vne bien-aimée laquelle quelquefois rebute bien rudement son amant. En fin le Samedi quinziéme de Iuillet, sur les deux heures apres midi le ciel commeça de nous saluer à coups de canonnades, pleurant comme faché de nous avoir si long temps tenu en peine. Si bien que le beau temps revenu, voici venir droit à nous (qui estions à quatre lieuës de terre) deux chaloupes

Cap Breton.

Baye de Capseau.

Huit iours de de brumes.

Faveur de Dieu au peril.

Brisans, ce sont rochers à fleur d'eau.

Temps serein.

haloupes à voile deployée parmi vne mer
ncore emeuë. Cela nous donna beaucoup de
ontentement. Mais tandis que nous pourſui-
ions nôtre route, voici venir de la terre des
deurs en ſuavité nõpareilles apportées d'vn
ent chaut ſi abondamment, que tout l'O-
ient n'en ſçauroit produire davantage. Nous
endions noz mains, comme pour les prẽdre,
ant elles eſtoient palpables. Ce que i'ay mille
ois admiré depuis. A tant s'approchent les
eux chaloupes, l'vne chargée de Sauvages,
ui avoient vn Ellan peint à leur voile; l'autre
e François Maloins, qui faiſoient leur peche-
ie au port de *Campſeau*. Mais les Sauvages fu-
ent plus diligens, car ils arriverent les pre-
niers. N'en ayant jamais veu, i'admiray du
remier coup leur belle corpulence & forme
e viſage. Il y en eut vn qui s'excuſa de n'avoir
oint apporté ſa belle robbe de Caſtors, par
e que le temps avoit eſté difficile. Il n'avoit
u'vne piece de frize rouge ſur ſon dos: & des
Matachiaz au col, aux poignets & au deſſus
u coude, & à la ceinture. On les fit manger
 boire: & ce faiſans ilz nous dirent tout ce
ui s'eſtoit paſſé depuis vn an au Port Royal,
ù nous allions. Ce pendant les Maloins arri-
erent, & nous en dirent tout autant que les
auvages: Adjoutans que le Mercredi auquel
ous evitames les briſans, ilz nous avoient
eu, & vouloient venir à nous avec leſdits
auvages, mais que nous eſtans retournez en
ner ilz ſ'en eſtoient deſiſtez: & davantage,

Odeurs merveilleuses venantes de la terre.

Abord des deux chaloupes.

Sauvages beaux hommes.

Ce ſont carquãs, colliers, braſſelets, & ceinture ouvrée.

Pendant les brumes de la mer fait

beau tẽps à terre. qu'à terre il avoit toujours fait beau-temps ce que nous admirames fort: mais la cause en a esté renduë ci dessus. De cette incommodité se peut tirer à l'avenir vn bien, que ces brumes serviront de rempar au païs, & sçaura-on toujours en diligence ce qui se passera en mer. Ilz nous dirent aussi qu'ils avoient eu avis quelques jours auparavant, par d'autres Sauvages qu'on avoit veu vn navire au Cap Breton. Ces François de Sainct Malo estoient gens qui faisoient pour les associez du sieur de Monts, & se plaignirent que les Basques, cótre les defenses du Roy, avoient enlevé & troqué avec les Sauvages plus de six milles Castors. Ilz nous donnerent de leurs poissons, comme Bars, Merlus, & grás Fletans. Quant aux Sauvages, avãt partir ils demãderent du pain pour porter à leurs fẽmes. Ce qu'ő leur accorda. Et le meritoient biẽ, d'estre venus de si bő courage pour nous dire en quelle part no⁹ estiős. Car depuis no⁹ allames toujours asseurémẽt.

Soin des Sauvages pour leurs femmes.

A l'Adieu quelque nombre de ceux de nôtre compagnie s'en allerent à terre au Port de *Campseau*, tant pour nous faire venir du bois & de l'eau douce, dont nous avions besoin, que pour de là suivre la cóte iusques au Port Royal dãs vne chaloupe: car no⁹ aviős craint que le sieur du Pont n'en fust des-ja parti lors que nous arriverions: Les Sauvages s'offrirent d'aller vers lui à travers les bois, avec promesse qu'ils y seroient dans six jours, pour l'avertir de nótre venuë, afin de l'arreter, d'autant qu'il avoit le mot de partir si dãs le 16. d

Separation de quelques vns des nôtres qui vont à terre.

Sauvages expedient beaucoup de chemin en peu de temps.

[m]ois il n'avoit: secours à quoy il ne faillit point: [t]outefois noz gens desireux de voir la terre de [p]res, empecherét cela, & nous promirét nous [a]pporter le lendemain l'eau & le bois susdits si [n]o⁹-no⁹ trouviós pres ladite terre. Ce que no⁹ [n]e fimes point, & poursuivimes nôtre route.

Le Mardi dixseptieme de Iuillet nous fumes [à] l'accoutumée pris de brumes & de vent có[n]traire. Mais le Ieudi nous eumes du calme, si [b]ien nous n'avancions rien ni de brumes, ni [d]e beau temps. Durant ce calme sur le soir vn [c]harpentier de navire se baignant en la mer [a]pres avoir trop beu d'eau de vie, se trouva [s]urpris, le froid de l'eau marine combattant [c]ontre l'echauffement de cet esprit de vin. Quelques matelots voyans leur compagnon [e]n peril se jetterent dans l'eau pour le secourir [m]ais ayát l'esprit troublé il se mocquoit d'eux [&] n'en pouvoit-on joüir. Ce qui occasionna [e]ncore d'autres matelots d'aller au secours: & [s]'empecherent tellement l'vn l'autre que tous [s]e virent en peril. En fin il y en eut vn qui parmi cette confusion ouït la voix du sieur de [P]outrincourt qui lui disoit, Iean Hay regardez [m]oy, & print le cordage qu'on lui presentoit. [O]n le tira en haut, & le reste quant & quant [f]ut sauvé. Mais l'autheur de la noise tomba en [v]ne maladie dont il pensa mourir.

Brumes. *Calmes.* *Peril de plusieurs matelots.*

Apres ce calme nous retournames pour [d]eux jours au païs des brumes. Et le Diman[c]he 23. dudit mois eumes conoissance du [P]ort du Rossignol, & le méme jour apres midi

Port au Rossignol.

Port au Mouton.

de beau soleil nous moüillames l'ácre en m
à l'entrée du Port au Mouton, & pensam
toucher, estans venus jusques à deux brass
& demie de profond. Nous allames en nom
bre de dix-sept à terre pour querir de l'eau &
du bois, qui nous defailloient. Là nous trou
vames encore entieres les cabannes & loge
mens du sieur de Monts qui y avoit sejourn
l'espace d'vn mois deux ans auparavant, com
me nous avons dit en son lieu. Nous y remar
quames parmi vne terre sablonneuse forc
Chenes porte-glans, Cyprez, Sapins, Lauriers
Rozes muscades, Grozelles, Pourpier, Fram
boises, Fougeres, Lysimachia, espece de Sca
monée, Calamus odoratus, Angelique, & au
tres Simples en deux heures que nous y fu
mes. Nous en reportames en nôtre navir
quantité de pois sauvages que nous trouva
mes bons. Nous neumes le loisir d'aller à l
chasse des lapins qui sont en grand nombr
non loin dudit Port: ains nous en retourna
mes si tot que nótre charge d'eaux & de bo
fut faite: & nous mimes à la voile.

Rapport de la terre au Port du Mouton.

Le Mardi vingt-cinquiéme estions à l'en
droit du Cap de Sable de beau-temps, & f
mes bonne journée, car sur le soir nous eum
en veuë l'Ile longue & la Baye saincte Mari
mais à-cause de la nuit nous reculames à
mer. Et le lendemain vimmes moüiller l'an
cre à l'entrée du Port Royal, où ne peumes en
trer pour ce qu'il estoit Ebe. Mais deux coup
de canons furent tirez de nôtre navire po

Cap de Sable. Ile longue Baye saincte Marie. Arrivée au Port Royal.

aluer ledit Port, & avertir les François qui y
stoient.

Le Ieudi vingt-septiéme de Iuillet nous
ntrames dedans avec le flot, qui ne fut sans
eaucoup de difficultés pour ce que nous
vions le vent opposite, & des revolins entre
es montagnes, qui nous penserent porter sur
es rochers. Et en ces affaires nôtre navire al-
oit à rebours la poupe devant, & quelque-
ois tournoit, sans qu'on y peut faire autre
hose. En fin estans dedans le Port, ce nous
stoit chose emerveillable de voir la belle
tenduë d'icelui, & les montagnes & côtaux
ui l'environnent, & m'etonnois comme
n si beau lieu demeuroit desert & tout rem-
li de bois, veu que tant de gens languissent
u monde qui pourroient faire proufit de
ette terre s'ils avoient seulement vn chef
our les y conduire. Peu à peu nous appro-
hames de l'ile qui est vis-à-vis du Fort où
ous avons depuis demeuré: ile, di-ie, la chose
plus agreable à voir en son espece qui soit
ossible de souhaiter, desirans en nous-mé-
les y voir portés de ces beaux batimens qui
ont inutiles pardeça, & ne servent que de re-
aite aux cercerelles, & autres oiseaux. Nous
e sçavions encor si le sieur du Pont estoit par-
, & partant nous-nous attendions qu'il nous
eust envoyer quelques gens au devant. Mais
n vain: car il n'y estoit plus dés y avoit douze
ours. Et cependant que nous voguions
ar le milieu du Port, voici que *Membertou* le

Difficulté d'entrer.

Beauté du Port.

Sagamos, c'est Capitaine.

plus grand *Sagamos* des Souriquois (ainsi s'ap
pellent les peuples chez lesquels nous estions
vient au Fort François vers ceux qui estoien
demeurez en nombre de deux tãt seulemen
crier comme vn homme insensé, disant e
son langage. Quoy, vous-vous amusez ici
diner (il estoit envirõ midi) & ne voyez poin
vn grand navire qui vient ici, & ne sçavon
quelles gent ce sont? Soudain ces deux hom
mes courent sur le boulevert, & appretent le
canons en diligence, lesquels ilz garnissent d
boulets & d'amorces. *Membertou* sans dilay
vient dans son canot fait d'écorces, avec vn
sienne fille, nous reconoitre: & n'ayãt trouv
qu'amitié, & nous reconoissant François,
ne fit point d'alarme. Neantmoins l'vn de ce
deux hommes là demeurez, dit La Taill
vint sur la rive du Port la meche sur le serpen
tin pour sçavoir qui nous estions (quoy qu'il
sçeust bien, car nous avions la banniere blan
che deployée à la pointe du mast) & si-to
voila quatre volées de canons qui font d
Echoz innumerables: & de nótre part le Fo
fut salué de trois canonnades, & plusieu
mousquetades: en quoy ne manquoit nôt
Trompete à son devoir. A tant nous desce
dons à terre, visitons la maison, & passons
journée à rendre graces à Dieu, voir les ca
bannes des Sauvages, & nous aller pourm
ner par les prairies. Mais ie ne puis que ie n
loüe beaucoup le gentil courage de ces deu
hommes, desquelz i'ay nommé l'vn, l'aut

Salutations de canonnades.

Louange de deux François demeurez seuls au port Royal

appelle Miquelet: & meritent bien d'estre ici ommez, pour avoir exposé si libremẽt leurs ies à la conservation du bien de la Nouvelle rance. Car le sieur du Pont n'ayant qu'vne arque & vne patache, pour venir chercher ers la Terre-neuve des navires de France, ne ouvoit point se charger de tant de meubles, lés, farines, & marchandises, qui estoient par ela, lesquels il eust fallu jetter dans la mer (ce qui eust esté à nôtre grand prejudice, & en vions bien peur) si ces deux hõmes n'eussent ris le hazard de demeurer là pour la conservation de ces choses. Ce qu'ilz firent volontairement, & de gayeté de cœur.

Heureuse rencontre du sieur du Pont: Son retour au Port Royal: Rejouïssance: Description des environs dudit Port: Coniecture sur l'origine de la grande riviere da Canada: Semailles de blez: Retour du sieur du Pont en France: Voyage du sieur de Poutrincourt au païs des Armouchiquois: Beau segle provenu sans culture: Exercices & façon de vivre au Port Royal: Cause des prairies de la riviere de l'Equille.

CHAP. XLIII.

LE Vendredi lendemain de nôtre arrivée le sieur de Poutrincourt affectionné à cette entreprise comme pour soy-méme, mit vne partie de ses gens en besongne au labourage & culture de la terre, tandis que les autres s'occupoient

Culture de la terre.

à nettoyer les chambres, & chacun appareil-
ler ce qui estoit de son metier. Ce pendant
ceux des nótres qui nous avoient quittez à
Campseau pour venir le long de la côte, ren-
contrerent comme miraculeusement le sieur
du Pont parmi des iles, qui sont frequentes
en ces parties là. De dire combien fut grande
la joye d'vne part & d'autre, c'est chose qui
ne se peut exprimer. Ledit sieur du Pont à
cette heureuse rencontre retourna en arriere
pour nous venir voir au Port Royal, & se
mettre dans le Ionas pour repasser en Fran-
ce. Si ce hazard lui fut vtile, il nous le fut
aussi par le moyen de ses vaisseaux qu'il nous
laissa. Et sans cela nous estions en vne telle
peine, que nous n'eussions sceu aller ni venir
nulle part apres que nôtre navire eust esté de
retour en France. Il arriva le Lundi dernier
jour de Iuillet, & demeura encore au Port
Royal jusques au vingt-huitieme d'Aoust. Et
pendant ce mois grande rejouïssance. Le sieur
de Poutrincourt fit mettre vn muy de vin sur
cul l'vn de ceux qu'on lui avoit baillé pour sa
bouche, & permission de boire à tous venans
tant qu'il dura: si bien qu'il y en avoit qui se
firent beaux enfans.

Rencontre du sieur du Pont.

Dés le commencement nous fumes desi-
reux de voir le païs à-mont la riviere, où nous
trouvames des prairies préque continuelle-
ment jusques à plus de douze lieuës, parmi
lesquelles decoulét des ruisseaux sans nombre
qui viennent des collines & montagnes voi-

nes. Les bois fort épais sur les rives des eaux, tant que quelquefois on ne les peut traverser. Ie ne voudroy toutefois les faire tels que Ioseph Acosta recite estre ceux du Perou, quand il dit: Vn de noz freres homme digne de foy nous contoit qu'estant egaré & perdu dans les montagnes sans sçavoir quelle part, ni par où il devoit aller, il se trouva dans des buissons si epais, qu'il fut contraint de cheminer sur iceux sans mettre les pieds en terre, par l'espace de quinze jours entiers. Ie laisse à chacun d'en croire ce qu'il voudra, mais cette croyance ne peut venir jusques à moy.

Ioseph Acosta liv. 4. chap. 30.

Or en la terre de laquelle nous parlons les bois sont plus clairs loin des rives, & des lieux humides: & en est la felicité d'autant plus grande à esperer, qu'elle est semblable à la terre que Dieu promettoit à son peuple par la bouche de Moyse, disant: *Le Seigneur ton Dieu te va faire entrer en vn bon païs, païs de torrens d'eaux, de fonteines, & abymes, qui sourdent par campagnes, &c. Païs où tu ne mangeras point le pain en disette, auquel rien ne te defaudra, païs duquel les pierres sont fer, & des montagnes duquel tu tailleras l'airain.* Et plus outre cõfirmant les promesses de la bonté & situation de la terre qu'il lui devoit donner. *Le païs* (dit-il) *auquel vous allez passer pour le posseder n'est pas comme le païs d'Egypte, duquel vous estes sortis, là où tu semois ta semence, & l'arrousois avec le travail de ton pied, comme vn jardin à herbes. Mais le païs auquel vous allez passer*

Terre semblable à celle que Dieu promet à son peuple.

Deuteron. 8. vers. 7. 9.

Deuteron. 11. vers. 10.

pour le posseder est vn pais de montagnes & campagnes, & est abbreuvé d'eaux selon qu'il pleut des cieux. Or selon la description que nous avons fait ci devant du Port Royal & de ses environs en décrivant le premier voyage du sieur de Monts, & comme nous le disons ici, les ruisseaux y abōdent à souhait, & n'est moins cette terre heureuse (en ce regard) que les Gaulles, ausquelles le Roy Agrippa (faisant vne harangue aux Iuifs rapportée par Ioseph en sa Guerre Iudaïque) attribuoit vne particuliere felicité pour ce qu'elles avoient des fonteines domestiques : & mémes vne partie d'icelles est appellée Aquitaine en cette cōsideration. Quant aux pierres que nôtre Dieu promet devoir estre fer, & les montagnes d'airain, cela ne signifie autre chose que les mines de cuivre & de fer, & d'acier desquelles nous avons desja parlé ci dessus, & parlerōs encores ci apres. Et au regard des campagnes (dont nous n'avons encore parlé) il y en a du côté de l'Ouest audit Port Royal. Et au dessus des montagnes il y en a de belles, où i'ay veu des lacs & des ruisseaux ne plus ne moins qu'aux vallées. Mémes au passage pour sortir d'icelui Port & se mettre en mer, il y en a vn qui tombe des haut rochers en bas, & en tombant s'éparpille en pluie menuë, qui est chose fort delectable en été, par ce qu'au bas du roc il y a des grottes où l'on est à couvert tandis que cette pluie tombe si agreablement : & se fait comme vn

Ci dessus chap. 33. *Abondance de ruisseaux*

Pierres de fer. *Montagnes d'airain.*

Lacs & ruisseaux sur les montagnes.

Forme d'arc en ciel sous vne grotte.

rc en ciel dedans la grotte où tombe la pluie
u ruisseau, lors que le soleil luit: ce qui m'a
causé beaucoup d'admiration. Vne fois nous
allames depuis nôtre Fort jusques à la mer à
travers les bois, l'espace de trois lieuës, mais
au retour nous fumes plaisamment trompés.
Car au bout de nôtre carriere pensans estre en
plat pais nous-nous trouvames au sommet
d'vne haute montagne, & nous fallut descen-
dre avec assez de peine à-cause des neges.
Mais les montagnes en vne contrée ne sont
point perpetuelles. A quinze lieuës de nôtre
demeure, le païs où passe la riviere de l'Equille
est tout plat. I'ay veu pardela plusieurs con-
trées où le païs est tout vni, & le plus beau du
monde. Mais la perfection est qu'il est bien
arrousé. Et pour témoignage de ce non seule-
ment au Port Royal, mais aussi en toute la
Nouvelle-France, la grande riviere de *Canada*
en fait foy, laquelle au bout de quatre cens
lieuës est aussi large que les plus grandes ri-
vieres du monde, remplie d'iles & de rochers
innumerables: prenant son origine de l'vn des
lacs qui se rencontrent au fil de son cours (&
ie le pense ainsi) si bien qu'elle ha deux cours
l'vn en l'Orient, vers la France: l'autre en Oc-
cidēt vers la mer du Su. Ce qui est admirable,
mais non sans exemple qui se trouve en nôtre
Europe. Car la riviere qui descend à Trente &
à Verone procede d'vn lac qui produit vne
autre riviere dont le cours tend oppositemēt

Voyage de trois lieuës dās les bois.

Païs bien arrousé.

Conjecture sur la source de la grāde riviere de Canada.

à la riviere du Lins, lequel se décharge au D[anu]be. Ainsi le Nil procede d'vn lac qui pro[duit] d'autres rivieres lesquelles se dechargen[t] au grand Ocean.

Quelle est la premiere mine.

Revenons à nôtre labourage : car c'est l[à] où il nous faut tendre : c'est la premiere min[e] qu'il nous faut chercher, laquelle vaut mieu[x] que les thresors d'Atabalippa: & qui aura d[u] blé, du vin, du bestial, des toiles, du drap, d[u] cuir, du fer, & au bout des Moruës, il n'aur[a] que faire d'autres thresors, quant à la necessit[é] de la vie. Or tout cela est, ou peut estre en la terre que nous decrivons: sur laquelle ayant le sieur de Poutrincourt fait faire à la quinzaine vn second labourage, il l'ensemença de nôtre blé François tant froment que segle, & de chanve, lin, navettes, raifors, choux, & autres semences: & à la huitaine suivante vit son travail n'avoir esté vain, ains vne belle esperance par la production que la terre avoit des-ja fait des semences qu'elle avoit receu. Ce qu'ayant esté montré au sieur du Pont, ce lui fut vn sujet de faire son rapport en France de chose toute nouvelle en ce lieu là.

Semailles de blez, &c.

Belle production de blez.

20. d'Aoust.

Il estoit des-ja le vingtiéme d'Aoust quand ces belles montres se firent, & admonetoit le temps ceux qui estoient du voyage, de trousser bagage. à quoy on commença de donner ordre tellement que le vingt-cinquiéme dudit mois, apres maintes canonnades, l'ancre fut levée pour venir à l'embou-

hure du Port, qui est ordinairement la premiere journée.

Le sieur de Monts ayant desiré de s'élever au Su tant qu'il pourroit & chercher vn lieu bien habitable pardela Malebarre, avoit prié le Sieur de Poutrincourt de passer plus loin qu'il n'avoit esté, & chercher vn Port cōvenable en bonne temperature d'air, ne faisant point plus de cas du Port Royal que de saincte Croix, pource qui regarde la santé. A quoy voulant obtemperer ledit sieur de Poutrincourt, il ne voulut attendre le printemps, sachant qu'il auroit d'autres exercices à s'occuper. Mais voyant ses semailles faites, & la verdure sur son champ, il resolut de faire ce voyage & decouverte avant l'hiver. Ainsi il disposa toutes choses à cette fin, & avec sa barque vint moüiller l'ancre prés du Ionas, afin de sortir par compagnie. Tādis qu'ilz furent là attendans le vent propre l'espace de trois jours il y avoit vne moyenne baleine (que les Sauvages appellēt *Maria*) laquelle venoit tous les jours au matin dans le Port avec le flot, noüant là dedans tout à son aise, & s'en retournoit d'ebe. Et lors prenant vn peu de loisir, ie fis en rhime Françoise vn Adieu audit sieur du Pont & sa troupe, lequel est ci aprés couché parmi LES MVSES DE LA NOVVELLE-FRANCE.

Sujet du voyage fait aux Armouchiquois.

Baleine au Port Royal.

Le vingt-huitiéme dudit mois chacū print sa route qui deça, qui delà, diversement à la garde de Dieu. Quant au sieur du Pont il de-

liberoit en passant d'attaquer vn marchant d
Rouën nommé Boyer (lequel contre les de
fenses du Roy, estoit allé pardela troquer avec
les Sauvages, apres avoir esté delivré des pri
sons de la Rochelle par le consentement d
sieur de Poutrincourt, & souz promesse qu'i
n'iroit point) mais il estoit ja parti. Et quan
audit sieur de Poutrincourt il print la rout
de l'île saincte Croix premiere demeure de
François, ayant le sieur de Champdoré pou
maitre & conducteur de sa barque : mais con
trarié du vent, & pour ce que sa barque faisoi
eau, il fut contraint de relacher par deux fois
En fin il frãchit la Baye Frãçoise, & visita ladit
ile, là où il trouva du blé meur de celui qu
deux ans au parauant le sieur de Monts avoi
semé, lequel estoit beau, gros, pesant, & bien
nourri. Il nous en envoya au Port Royal, où
i'estois demeuré, ayant esté de ce prié pour
avoir l'œil à la maison, & maintenir ce qui y
restoit de gens en concorde. A quoy i'avoy
condescendu (encores que cela eust esté laissé
à ma volonté) pour l'asseurance que nous-
nous donnions que l'an suivant l'habitation se
feroit en païs plus chaut pardela Malebarre,
& que nous irions tous de compagnie avec
ceux qu'on nous envoyeroit de France. Pen-
dant ce temps ie me mis à preparer de la terre,
& faire des clotures & compartimens de jar-
dins, pour y semer des blez & herbes de me-
nage. Nous fimes aussi faire vn fossé tout à
l'entour du Fort, lequel estoit bien necessaire
pour recevoir les eaux & humidités qui para-

Partemẽt du Port Royal.

Beau segle trouvé a saincte Croix.

Fossé vtilement fait.

ant decouloient par dessous parmi les raci-
es des arbres qu'on y avoit defrichez : ce qui
araventure rendoit le lieu mal sain.

Ie ne veux m'arreter à décrire ici ce que nos
utres ouvriers faisoient chacun en particu-
er. Il suffit que nous avions nombre de me-
uisiers, charpentiers, massons, taillëurs de
ierres, serruriers, taillandiers, couturiers,
ieurs d'ais, matelots, &c. qui faisoient leurs
xercices, en quoy faisant ils estoient fort hu-
nainement traitez. Car on les quittoit pour
rois heures de travail par jour. Le surplus du
éps ilz l'emploioiét à aller recuillir des Mou-
es qui sont de basse mer en grande quantité
evant le Fort, ou des Houmars (espece de
langoustes) ou des Crappes, qui sont abon-
amment souz les roches au Port Royal, ou
es Coques qui sont souz la vaze de toutes
arts és rives dudit Port. Tout cela se prent
ans filets & sans batteaux. Il y en avoit qui
renoient quelquefois du gibier, mais n'e-
ans dressez à cela ilz gatoient la chasse. Et
our nótre regard, nous avions à nótre table
n des gens du sieur de Monts, qui nous pour-
oyoit en sorte que nous n'en manquions
oint, nous apportant quelquefois demie
ouzaine d'Outardes, quelquefois autant de
anars, ou oyes sauvages grises & blâches, bié
ouuét deux & trois douzaines d'aloüettes, &
utres sortes d'oiseaux. De pain nul n'en man-
quoit : & avoit chacun trois chopines de vin
our & bõ. Ce qui a duré tant que no⁹ avõs esté
ardela, sinõ que quãd ceux qui nous vindrét

Quelles sortes d'ouuriers en la Nou. France.

Leurs exercices & maniere de viure.

Bonne provision de gibier.

Pain & vin en quelle quantité.

querir, au lieu de nous apporter des commo-
dités nous eurent aidé à en faire la vuïdang
(comme nous le pourrons repeter ci apres
il fallut reduire la portion à vne pinte. Et ne-
antmoins bien ſouvent il y a eu de l'extraor-
dinaire. Ce voyage en ce regard a eſté le meil-
leur de tous, dont nous en devons beaucoup
de loüange audit ſieur de Monts & à ſes aſſo-
ciez les ſieurs Macquin & Georges Roche-
lois, qui nous en pourveurent tant honnéte-
ment. Car certes ie trouve que cette liqueur
Preſervatifs contre la maladie de la No. France. Septembrale eſt entre autres choſes vn ſouve-
rain preſervatif contre la maladie de ce païs
là: & les epiceries, pour corriger le vice qui
pourroit eſtre en l'air de cette region, lequel
neantmoins i'ay toujours reconeu bien pur
& ſubtil, nonobſtāt les raiſons que i'en pour-
rois avoir touchées parlant ci-deſſus d'icelle
Pitance. maladie. Pour la pitance nous avions pois
féves, ris, pruneaux, raiſins, moruës ſeches, &
chairs ſallées, ſans comprendre les huiles & le
beurre. Mais toutes & quantes fois que les
Sauvages habituez pres de nous avoient pris
quelque quantité d'Eturgeons, Saumons, ou
menus poiſſons : item quelques Caſtors,
Ellās, Caribous, ou autres animaux mention-
Naturel des Sauvages liberal. nés en mon Adieu à la Nouvelle France, ils
nous en apportoient la moitié : & ce qui
reſtoit ilz l'expoſoient quelquefois en vente,
en place publique, & ceux qui en vouloient
troquoient du pain à l'encontre. Voila en par-
tie nôtre façon de vivre pardela. Mais jaçoit
que

que chacun de nosdits ouvriers eust son me-
tier particulier ; neantmoins il falloit s'em-
ployer à tous vsages, comme plusieurs fai-
soient. Quelques massons & tailleurs de pier-
res se mirent à la boulégerie, lesquels nous fai-
soient d'aussi bon pain que celui de Paris.
Ainsi vn de noz scieurs d'ais nous fit plusieurs fois du charbon en grande quantité.

Charbon fait en la Nouvelle France.

En quoy est à noter vne chose dont ici ie me souvien. C'est que comme il fut necessaire de lever des gazons pour couvrir la pile de bois assemblée pour faire ledit charbon, il se trouva dans les prez plus de trois piez de terre non terre, mais herbes melées de limon qui se sont entassées les vnes sur les autres annuellement depuis le commencement du monde, sans avoir esté fauchées. Neantmoins la verdure en est belle servant de pature aux Ellans, lesquels nous avons plusieurs fois veu en noz prairies de delà en troupe de trois ou ou quatre, grands & petits, se laissans aucunement approcher, puis gaignans les bois. Mais ie puis dire davantage avoir veu en traversant deux lieuës de nosdites prairies, icelles toutes foullées de vestiges d'Ellans, car ie n'y sache point d'autres animaux à pié fourchu. Et de ces animaux en fut tué vn non loin de nôtre Fort, en vn endroit là où le sieur de Monts ayant fait faucher l'herbe deux ans devant, elle estoit revenuë la plus belle du monde. Quelqu'vn pourra s'étonner comment se font ces prairies, veu que toute la terre en ces

Quelle terre és prairies.

Ellans és prairies.

Cõment se font les prairies.

lieux là est couverte de bois. Pour à quoy sa-
tisfaire, le curieux sçaura qu'és hautes marées
principalement en celles de Mars & de Se-
ptembre, le flot couvre ces rives là : ce qu
empeche les arbres d'y prendre racine. Mai
par tout où l'eau ne surnage point, s'il y a de la
terre, il y a des bois.

Partement de l'île Saincte-Croix: Baye de Marchin: Choüakoet: Vignes & raisins: & largesse de Sauvages: Terre & Peuples Armouchiquois: Cur d'un Armouchiquois blessé: Simplicité & ignorance de peuple: Vices des Armouchiquois: Soupçon: Peuple ne se souciant de vétement: Blé sem & vignes plantées en la terre des Armouchiquois: Quantité de raisins: Abondance de peuple: Me perilleuse.

CHAP. XLIV.



EVENONS au sieur de Pou-
trincourt, lequel nous avons
laissé en l'île Saincte-Croix
Apres avois là fait vne reveuë
& caressé les Sauvages qui y
estoient, il s'en alla en quatre jours à *Pempte-
goet*, qui est ce lieu tant renommé souz le nom
de *Norombega*. Et ne falloit vn si long temps
pour y parvenir, mais il s'arreta par le chemin
pour faire racoutrer sa barque: car à cette fin
il avoit mené vn serrurier & vn charpentier

quantité d'ais. Il traversa les iles qui sont à
mbouchure de la riviere, & vint à *Kinibeki*,
où sa barque fut en peril à-cause des grans
urans d'eaux que la nature du lieu y fait.
'est pourquoy il ne s'y arreta point, ains passa
itre à la Baye de *Marchin*, qui est le nom d'vn
apitaine Sauvage, lequel à l'arrivée dudit
eur cõmença à crier hautement *Hé hé*: à quoy
n lui répondit de méme. Il repliqua deman-
int en son lãgage: Qui estes-vous? On lui dit
ue c'estoient amis. Et là dessus à l'approcher
sieur de Poutrincourt traita amitié avec lui,
lui fit des presens de couteaux, haches, &
atachiaz, c'est à dire écharpes, carquans, &
asselets faits de patenôtres, ou de tuyaux de
erre blanc & bleu, dont il fut fort aise, méme
e la confederation que ledit sieur de Pou-
incourt faisoit avec lui, reconoissant bien
ue cela lui seroit beaucoup de support. Il
stribua à quelques vns d'vn grand nombre
e peuple qu'il avoit autour de lui, les presens
udit sieur de Poutrincourt, auquel il apporta
rce chairs d'Orignac, ou Ellã (car les Basques
ppellẽt vn Cerf, ou Ellá, Orignac) pour rafrai-
iir de vivres la compagnie. Cela fait on ten-
t les voiles vers *Choüakoet*, où est la riviere du
apitaine *Olmechin*, & où se fit l'année sui-
inte la guerre des Souriquois & *Eteche-
ins* souz la conduite du *Sagamos Mem-
rtou*, laquelle j'ay décrit en vers rap-
ortez és Muses de la Nouvelle-France. A
ntrée de la Baye dudit lieu de *Choüakoet*

Baye de Marchin.

Confederation.

Riviere d'Olmechin port de Choüakoet.

Ile aux vignes. il y a vne ile grande comme de demie lieuë d tour, en laquelle noz gés découvrirét premie rement la vigne (car encores qu'il y en ait au terres plus voisines du Port Royal, toutefoi on n'en avoit encore eu conoissance) laquell ilz trouverent en grande quantité, ayant l tronc haut de trois à quatre piez, & par ba gros comme le poin, les raisins beaux, & gros les vns comme prunes, les autres moindres au reste si noirs qu'ilz laissoient la teinture o se repandoit leur liqueur: iceux raisins, di-ie couchez sur les buissons & ronces qui son parmi cette ile, en laquelle les arbres ne son si pressez qu'ailleurs, ains sont éloignez cóm de six à six toises. Ce qui fait que le raisin meurit plus aisément; ayãt d'ailleurs vne terr fort propre à cela sablonneuse & graveleuse Ilz n'y furét que deux heures: mais fut remar qué que du cóté du Nort n'y avoit point d vignes, ainsi qu'en l'ile sainčte Croix n'y a de Cedres que du cóté d'Ouest.

Riviere d'Olmechin. De cette ile ils allerent à la riviere *d'Olme chin* port de *Choüakoet*, là où *Marchin* & ledi *Olmechin* amenerét vn prisonnier Souriquois (& partant leur ennemi) au sieur de Poutrin court, lequel ilz lui donnerent liberalement Galantise des Sauvages. Deux heures apres arrivent deux Sauvage l'vn Etechemin nommé *Chkoudun* Capitain de la riviere Sainčt Iean, dite par les Sauvage *Oigoudi*: l'autre Souriquois nommé *Messamoi* Capitaine ou *Sagamos* en la riviere du Port d la Heve, sur lequel on avoit pris ce prisonnie

s avoient force marchandises troquées avec
s François, lesquelles ilz venoient là debi-
r, sçavoir chaudieres grandes, moyennes, &
etites, haches, couteaux, robbes, capots, ca-
isoles rouges, biscuit, & autres choses. Sur
e voici arriver douze ou quinze bateaux
eins de Sauvages de la sujetion *d'Olmechin*,
eux en bon ordre, tous peinturés à la face, *Sauvages peints en la face.*
lon leur coutume, quand ilz veulent estre
eaux, ayans larc, & la fleche en main, & le
rquois aupres d'eux, lesquels ils mirent bas
bord. A l'heure *Messamoet* commence à ha- *Harangue de Messamoet.*
ranguer devant les Sauvages leur remon-
trant comme par le passé ils avoient eu
souvét de l'amitié ensemble: & qu'ilz pour-
roient facilement domter leurs ennemis
s'ils se vouloient entendre, & se servir de
l'amitié des François, lesquels ilz voioient
là presens pour reconoitre leur païs, à fin
de leur porter des commodités à l'avenir,
& les secourir de leurs forces, lesquells il sça-
voit & leur representoit d'autant mieux,
que lui qui parloit estoit autrefois venu en
rance, & y avoit demeuré en la maison du
eur de Grandmôt Gouverneur de Bayonne.
omme, il fut pres d'vne heure à parler avec
eaucoup de vehemence & d'affection, &
vec vn contournement de corps & de
ras tel qu'il est requis en vn bon Orateur.
t à la fin jetta toutes ses marchandises (qui *Largesse de Messamoet.*
aloient plus de trois cens escus rendues en
e païs là) dans le bateau *d'Olmechin*, comme

lui faisant present de cela en asseurance de l'amitié qu'il lui vouloit témoigner. Cela fait la nuit s'approchoit, & chacun se retira. Mais *Messamoet* n'estoit pas content de ce qu'*Olmechin* ne lui avoit fait pareille harangue, ni retaliation de son present: car les Sauvages ont cela de noble qu'ilz donnent liberalement, jettans aux piez de celui qu'ilz veulent honorer le present qu'ilz lui font: mais c'est en esperãce de recevoir quelque honéteté reciproque; qui est vne façon de contract que nous appellons sans nom, *Ie te donne afin que tu me donnes*. Et cela se fait par tout le monde. Partant *Messamoet* dés ce jour là songea de faire la guerre à *Olmechin*. Neantmoins le lendemain matin lui & ses gens retournerent avec vn bateau chargé de ce qu'ils avoient, sçavoir blé, petun, féves, & courges, qu'ilz distribuerent deça & dela. Ces deux Capitaines *Olmechin* & *Marchin* ont depuis esté tuez à la guerre. A la place desquels avoit esté éleu par les Sauvages vn nommé *Bessabes*, lequel depuis nótre retour a esté tué par les Anglois: & au lieu d'icelui ont fait venir vn Capitaine de dedans les terres nommé *Asticou*, homme grave, vaillant, & redouté, lequel d'vn clin d'œil amassera mille Sauvages, ce que faisoient aussi *Olmechin* & *Marchin*. Car noz barques y estans, incontinent la mer se voyoit toute couverte de leurs bateaux chargez d'hommes dispos, se tenans droits là dedans: ce que nous ne sçaurions faire sans peril, n'estans iceux bateaux que des arbres creusez à la façon que nous dirons au livre suivãt

Païs de blé, feves, courges, & de raisins.

De là donc le sieur de Poutrincourt poursuivant sa route, trouva vn certain port bien agreable, lequel n'avoit esté veu par le sieur de Monts: & durant le voyage ils virent force fumées, & gens à la rive, qui les invitoient de venir à terre: & voyans qu'ō n'en tenoit conte, ilz suivoient la barque le lōg du sable, voire la devançoient le plus souvent, tant ilz sont agiles, ayans l'arc en main, & le carquois sur le dos, dansans toujours & chantans, sans se soucier dequoy ils vivront par les chemins. Peuple heureux, voire mille fois plus que ceux qui se font adorer pardeça, s'il avoit la conoissance de Dieu & de son salut.

Agilité des Armouchiquois.

Peuple heureux s'il conoissoit Dieu.

Le sieur de Poutrincourt ayāt pris terre à ce port, voici parmi vne multitude de Sauvages des fiffres en bō nōbre, qui jouoiēt de certains flageollets longs, faits cōme de cannes de roseaux, peinturés par dessus, mais nō avec telle harmonie que pourroiēt faire noz bergers: & pour mōtrer l'excellēce de leur art, ilz siffloiēt avec le nez en gābadant selon leur coutume.

Fiffres.

Et cōme ces peuples accouroient precipitamment pour venir à la barque, il y eut vn Sauvage qui se blessa griévement au talon contre le trenchāt d'vne roche, dont il fut cōtraint de demeurer sur la place. Le Chirurgien du sieur de Poutrincourt à l'instant voulut apporter à ce mal ce qui estoit de son art, mais ilz ne le voulurent permettre que premierement ilz n'eussent fait à l'entour de l'homme blessé leurs chimagrées. Ilz le coucherēt

Chimagrées de Sauvages à l'entour d'vn des leurs blessé.

donc par terre l'vn d'eux lui tenant la téte en son giron, & firent plusieurs criaillemens & chansons, à quoy le malade ne répondoit sinõ Ho, d'vne voix plaintive. Ce qu'ayans fait ilz le permirent à la cure dudit Chirurgien, & s'en allerent, comme aussi le patiét apres qu'il fut pensé: mais deux heures apres il retourna le plus gaillart du monde ayant mis à l'entour de sa téte le bendeau dont estoit euveloppé son talon, pour estre plus beau fils.

Presens d'vne femme Sauvage.

Quantité de raisins.

Simplicité & ignorance de peuple.

Le lendemain les nôtres entrerent plus avant dans le port, là où estans allé voir les cabannes des Sauvages, vne vieille de cent ou six-vingts ans vint jetter aux piez du sieur de Poutrincourt vn pain de blé qu'on appelle Mahis, & pardeça Blé de Turquie, ou Sarrazin, puis de la chanvre fort belle & haute, item des féves, & raisins frais cuillis, pour ce qu'ils en avoient veu manger aux François à *Choüakoet*. Ce que voyans les autres Sauvages qui n'en sçavoient rien, ils en apportoient plus qu'on ne vouloit à l'envi l'vn de l'autre, & en recompense on leur attachoit au front vne bende de papier moüillée de crachat, dont ils estoient fort glorieux. On leur montra, en pressant le raisin dans le verre, que de cela nous faisions le vin que nous buvions. On les voulut faire manger du raisin, mais l'ayans en la bouche ilz le crachoient, tant est ce peuple ignorant de la meilleure chose que Dieu ait donné à l'homme, apres le pain. Neantmoins si ne manquent-ilz point d'esprit, & feroient

quelque chose de bon s'ils estoient civilisés, & voient l'vsage des métiers. Mais ilz sont cauteleux, larrons, & traitres, & quoy qu'ilz soient nuds on ne se peut garder de leurs mains: car si on detourne tant soit peu l'œil, & voyét l'occasió de derober quelque couteau, hache, ou autre chose, ilz n'y manqueront point, & mettront le larrecin entre leurs fesses, ou le cacheront souz le sable avec le pied si dextrement, qu'on ne s'en appercevra point. De verité ie ne m'étonne pas si vn peuple pauvre & nud est larron, mais quand il y a de la malice au cœur, cela n'est plus excusable. Ce peuple est tel qu'il le faut traiter avec terreur: car par amitié si on leur donne trop d'accés ilz machineront quelque surprise, comme s'est reconeu en plusieurs occasions, ainsi que nous avons veu ci dessus & verrons encor ci apres. Et sans aller plus loin, le deuxiéme jour apres estre là arrivez, comme ilz voyoient noz gens occupez sur la rive du ruisseau qui est là à faire la lescive, ilz vindrent quelques cinquante à la file, avec arcs, fleches, & carquois, en intention de faire quelque mauvais tour, comme on en a eu conjecture sur la maniere de proceder. Mais on les prevint, & alla-on au devant d'eux avec mousquets & la méche sur le serpentin. Ce qui fit les vns fuïr, & les autres estans enveloppez apres avoir mis les armes bas, vindrent à vne peninsule où estoient noz gens, & faisans beau semblant demanderent à troquer du petun qu'ils

Mauvais naturel des Armouchiquois.

Comme faut traiter les Armouchiquois.

avoient contre noz marchandises.

Le lendemain le Capitaine dudit lieu & port vint voir le sieur de Poutrincourt en sa barque. On fut étonné de le voir accompagné *d'Olmechin*, veu que la traite estoit merveilleusement longue de venir là par terre, & beaucoup plus briéve par la mer. Cela donnoit sujet de mauvais soupçon, encores qu'il eut promis amitié aux François. Neantmoins ilz furent humainement receuz. & bailla le sieur de Poutrincourt vn habit complet audit *Olmechin*, duquel estant vétu, il se regardoit en vn miroir, & rioit de se voir ainsi. Mais peu apres sentant que cela l'empechoit, quoy que ce fust au mois d'Octobre, quand il fut retourné aux cabannes il le distribua à plusieurs de ses gens, afin qu'vn seul n'en fust trop empeché. Ceci devroit servir de leçon à tant de mignons & mignones de deça, à qui il faut faire des habits & corselets durs comme bois, où le corps est si miserablement gehenné, qu'ilz sont dans leurs vetemens inhabiles à toutes bonnes choses: Et s'il fait trop chaud ilz souffrent dans leurs groz culs à mille replis des chaleurs insupportables, qui surpassent les douleurs que l'on fait quelquefois sentir aux criminels.

Soupçon sur la venuë d'Olmechin.

Importunité d'habits.

Or durant le temps que ledit sieur de Poutrincourt fut là, estant en doute si le sieur de Monts viendroit point faire vne habitation en cette côte, comme il en avoit desir, il y fit cultiver vn parc de terre pour y semer du blé

& planter la vigne, comme il fit à l'aide de nô-tre Apoticaire M. Louïs Hebert, homme qui outre l'experience qu'il a en son art, prent grand plaisir au labourage de la terre. Et peut on ici comparer ledit sieur de Poutrincourt au bon pere Noé, lequel apres avoir fait la culture la plus necessaire qui regarde la semaille des blez, se mit à planter la vigne, de laquelle il ressentit les effects par apres.

Blé semé & Vigne plantee.

Sur le point qu'on deliberoit de passer outre, *Olmechin* vint à la barque pour voir le sieur de Poutrincourt, là où apres s'estre arre-té par quelques heures soit à deviser soit à manger, il dit que le lendemain devoient arriver cent bateaux cōtenans chacun six hommes: mais la venuë de telles gens n'estant qu'onereuse, le sieur de Poutrincourt ne les voulut attendre: ains s'en alla le jour méme à Malebarre, non sans beaucoup de difficultés à-cause des grandz courans & du peu de fond qu'il y a. De maniere que la barque ayant touché à trois piez d'eau seulement on pensoit estre perdus, & commença-on à la décharger, & mettre les vivres dans la chaloupe qui estoit derriere, pour se sauver en terre: mais la mer n'estant en son plein, la barque fut relevée au bout d'vne heure. Toute cette mer est vne terre vsurpée comme celle du Mont sainct Michel, terre sablonneuse, en laquelle ce qui reste est tout plat païs jusques aux montagnes que l'on voit à quinze lieuës de là. Et ay opiniō que jusques en la Virginie c'est tout

Cent bateaux de Sauvages.

Malebarre.

Peril.

de méme. Au surplus ici grande quantité de raisins comme devant, & païs fort peuplé. Le sieur de Monts estant venu à Malebarre en autre saison recueillit seulement du raisin vert, lequel il fit confire, & en apporta au Roy. Mais ça esté vn heur d'y estre venu en Octobre pour en voir la parfaite maturité. I'ay dit ci-devant la difficulté qu'il y a d'entrer au Port de Malebarre. C'est pourquoy le sieur de Poutrincourt n'y entra point avec sa barque, ains y alla seulement avec vne chaloupe, laquelle trente ou quarante Sauvages aiderent à mettre dedans: & comme la marée fut haute (or ici la mer ne hausse que de deux brasses, ce qui est rare à voir) il en sortit, & se retira en sadite barque, pour dés le lendemain si-tot qu'il ajourneroit passer outre.

Ci dessus chap. 37.

Marée de deux brasses seulement.

Perils: Lãgage incenu: Structure d'vne forge, & d'vn four: Croix plantées: Abondance: Conspiration: Desobeïssance: Assaßinat: Fuite de trois cens contre dix: Agilité des Armouchiquois: Mauvaise compagnie dangereuse: Accident d'vn mousquet crevé: Insolence, timidité, impieté, & fuite de Sauvages: Port Fortuné: Mer mauvaise: Vengeance: Conseil & resolution sur le retour: Nouveaux perils: Faveurs de Dieu: Arrivée du sieur de Poutrincourt au Port Royal: & la receptiõ à lui faite.

CHAP. XLV.


LA nuit commençant à plier bagage pour faire place à l'Aurore on mit la voile au vent, mais ce fut avec vne navigation

fort perilleuse. Car avec ce petit vaisseau il estoit force de cotoyer la terre, où ilz ne trouvoient point de fond: reculãs à la mer c'estoit encor pis: de maniere qu'ilz touchérent deux ou trois fois, estans relevés seulement par les vagues; & fut le gouvernail rompu, qui estoit chose effroyable. En cette extremité furent contraints de mouiller l'ancre en mer à deux brasses d'eau & à trois lieuës loin de la terre. Ce que fait, il envoya Daniel Hay (homme qui se plait de montrer sa vertu aux perils de la mer) vers la côte, pour la reconoitre, & voir s'il y avoit point de port. Et comme il fut prés de terre il vit vn Sauvage qui dansoit chantant *yo, yo. yo*; le fit approcher, & par signes lui demanda s'il y avoit point de lieu propre à retirer navires, & où il y eust de l'eau douce. Le Sauvage ayant fait signe qu'ouï, il le receut en sa chaloupe, & le mena à la barque, dans laquelle estoit *Chkoudun* Capitaine de la riviere *Oigoudi*, autrement Sainct Iean, lequel confronté à ce Sauvage, il ne l'entendoit non plus que les nôtres. Vray est que par signes il comprenoit mieux qu'eux ce qu'il vouloit dire. Ce Sauvage montra les endroits où il y avoit des basses, & où il n'y en avoit point: Et fit si bien en serpentãt, toujours la sonde à la main, qu'en fin on parvint au port qu'il avoit dit, auquel y a peu de profond: là-où estant la barque arrivée, on fit diligence de faire vne forge pour la racoutrer auec son gouvernail;

Peril.

Sauvages de diverses natiõs ne s'entendans point.

& vn four pour cuire du pain, par ce que le biscuit estoit failli.

Quinze jours se passerent à ceci, pendant lesquels le sieur de Poutrincourt, selō la louable coutume des Chrétiens, fit charpenter & planter vne Croix sur vn tertre, ainsi qu'avoit fait deux ans auparavant le sieur de Monts à *Kinibeki* & Malebarre. Or parmi ces laborieux exercices on ne laissoit de faire bonne chere de ce que la mer & la terre peut en cette part fournir. Car en ce Port il y a quantité de gibier, à la chasse duquel plusieurs de nos gens s'employoient : principalement les Aloüettes de mer y sont en si grandes troupes que d'vn coup d'arquebuze le sieur de Poutrincourt en tua vingt-huit. Pour le regard des Poissons il y a des Marsoins & Souffleurs en telle abondance, que la mer en semble toute couverte. Mais on n'avoit les choses necessaires à faire cette pecherie, ains on s'arretoit seulemēt aux coquillages, comme Huitres, Palourdes, Ciguenaux, & autres, où il y avoit dequoy se contenter. Les Sauvages d'autre-part apportoient du poisson & des raisins pleins des paniers de joncs, pour avoir en échange quelque chose de noz denrées. Ledit sieur de Poutrincourt voyant là les raisins beaux à merveilles, avoit commandé à son homme de chambre de serrer dans la barque vn fais des vignes où ils avoient esté pris. Maitre Loys Hebert nôtre Apotiquaire desireux d'habiter ce païs là, en avoit arraché vne bonne quantité,

Croix plantée.

Abondāce d'Aloüettes & de poissons.

Coquillages.

Raisins.

fin de les planter au Port Royal, où n'y en point, quoy que la terre y soit fort propre au vignoble. Ce qui toutefois (par vne stupide oubliance) ne fut fait, au grand deplaisir dudit sieur, & de nous tous.

Apres quelques jours, voyant là grande assemblée de Sauvages, icelui sieur descendit à terre, & pour leur donner quelque terreur, fit marcher devant lui vn de ses gens jouant de deux epées, & faisant avec icelles maints moulinets. Dequoy ils estoient etonnés. Mais bien encore plus quand ilz virent que noz mousquets perçoient des pieces de bois epesses, où leurs fleches n'eussent sceu tant seulement mordre. Et pour ce ne s'attaquerent-ilz jamais à noz gens tant qu'ilz se tindrent en garde. Et eut esté bon de faire sonner la trompette au bout de chacune heure, comme faisoit le Capitaine Iacques Quartier. Car (comme dit bien souvent ledit sieur de Poutrincourt) *Il ne faut jamais tendre aux larrons*, c'est qu'il ne faut point dõner sujet à vn ennemi de penser qu'il puisse avoir prise sur vous : ains faut toujours montrer qu'on se deffie de lui, & qu'on ne dort point : & principalement quand on a affaire à des Sauvages, lesquels n'attaqueront jamais celui qui les attendra de pié-ferme. Ce qui ne fut fait en ce lieu par ceux qui porterent la folle enchere de leur negligence, comme nous allons dire.

Preuve des armes Frãçoises devant les Sauvages.

Belle sentence.

Au bout de quinze jours ledit sieur de Poutrincourt voyant sa barque racoutrée, & ne

rester plus qu'vne fournée de pain à achever
il s'en alla environ trois lieuës dans les terre
pour voir s'il decouvriroit quelque singulari
té. Mais au retour lui & ses gens apperceuren
les Sauvages fuians par les bois en diverse
troupes, de vingt, trente, & plus, les vns s
baissans cōme gens qui ne veulent point estr
veuz: d'autres se bloutissans dans les herbe
pour ne point estre apperceuz: d'autres tran
portans leurs bagages, & canots pleins de blé
cōme pour deguerpir: Les femmes d'ailleu
transportans leurs enfans, & ce qu'elles pou
voient de bagage avec elles. Ces façons d
faire donnerent opinion au sieur de Poutrin
court que ces gens ici machinoient quelqu
chose de mauvais. Partant quād il fut arrivé
cōmanda à ses gens qui faisoient le pain de s
retirer en la barque. Mais comme jeunes ge
sont bien souvent oublieux de leur devoi
ceux-ci ayans quelque gateau ou tarre à fai
aimerent mieux suivre leur appetit, que fai
ce qui leur estoit cōmandé, & laisserent ven
la nuit sans se retirer. Sur la minuit le sieur d
Poutrincourt ruminãt sur ce qui s'estoit pas
la journée precedeente, demāda s'ils estoie
dedans la barque. Et ayant entendu que no
il leur envoya la chaloupe pour les prendre
amener à bord: à quoy ilz ne voulurent e
tendre, fors son homme de chambre, qui cra
gnoit d'estre battu. Ils estoient cinq armez
mousquets & epées, lesquels on avoit ave
d'estre toujours sur leurs gardes, & near
moi

Voy au livre suivant.

Signes de conspiration.

Ieunes gens desobeissans.

Soin du sieur de Poutrincourt.

Desobeissance.

oins ne faisoient aucun guet, tãt ils estoient
nateurs de leurs volontés. Il estoit bruit
q'auparavant ils avoient tiré deux coups de
ousquets sur les Sauvages pour ce que quel-
q'vn d'eux avoit derobé vne hache. Somme,
eux Sauvages ou indignés de cela, ou par vn
auvais naturel, sur le point du jour vindrent
ns bruit (ce qui leur est aisé à faire, n'ayans ni
nevaux, ni charrettes, ni sabots) jusques sur
lieu où ilz dormoient: & voyans l'occasion
elle à faire vn mauvais coup, ilz donnent
essus à coups de fleches & de masses, & en
uent deux, le reste demeurant blessé com-
mencerent à crier fuyãs vers la rive de la mer.
ors celui qui faisoit la sentinelle dans la bar-
ue, s'écrie tout effrayé, Mon Dieu, on tue
oz gens, on tue noz gens. A cette voix cha-
un se leve, & hativement sans prendre le
isir de s'habiller, ni d'allumer sa meche, se
ettent dix dans la chaloupe, des noms des-
uels il ne me souvient sinon du sieur Cham-
ein, Robert Gravé fils du sieur du Pont,
aniel Hay, les Chirurgien & Apothicaire,
le Trompette: tous lesquels suivans ledit
eur de Poutrincourt, qui avoit son fils avec
i; descendirent à terre en pur corps. Mais les
uvages s'enfuirent belle erre, encores qu'ilz
ssent plus de trois cens, sans ceux qui pou-
oient estre bloutis dans des herbes (selon
ur coutume) qui ne se montroient point. En
uoy se reconoit comme Dieu imprime ie ne
ay quelle terreur en la face des fideles à l'en-

Assassin fait par les Sauvages.

Secourse.

contre des mécreans, suivant sa parole, quan
Deuteron. II. vers. 25. il dit à son peuple éleu : *Nul ne pourra subsis*
devant vous. Le Seigneur vôtre Dieu mettra v
frayeur & terreur de vous sur toute la terre, sur l
quelle vous marcherés. Ainsi nous voyons q
cent trente-cinq milles combattans Madian
tes s'enfuirent & s'entretuerent eux-mém
Iuges 7.8. au devant de Gedeon qui n'avoit que tro
cens hommes. Or de penser poursuivre ceu
Armouchiquois agiles. ci c'eust esté peine perduë, car ilz sont trop l
gers à la course: Mais qui auroit des cheva
il les gateroit bien: car ils ont force petits se
tiers pour aller d'vn lieu à autre (ce qui n'est
Port Royal) & ne sont leurs bois épais, & o
tre-ce encor ont force terre decouverte.

Pendant que le sieur de Poutrincourt v
noit à terre, on tira de la barque quelqu
coups de petites pieces de fonte sur certai
Sauvages qui estoiēt sur vn tertre, & en vit
quelques vns tomber, mais ilz sont si habi
à sauver leurs morts qu'on ne sçait qu'en pe
ser. Ledit sieur voyant qu'il ne profiter
rien de les poursuivre, fit faire des fosses po
Enterrement des morts. enterrer ceux qui estoient decedez, lesqu
i'ay dit estre deux, mais il y en eut vn qui mo
rut sur le bord de l'eau pensant se sauver, &
quatriéme qui fut si fort navré de fleches q
mourut estant rendu au Port Royal. Le c
quiéme avoit vne fleche dans la poitri
mais il échappa pour cette fois là: & vaudr
mieux qu'il y fust mort: car on nous a frec
ment rapporté qu'il s'est fait pendre en l'

tation que le sieur de Monts entretient à ebec en la grande riviere de Canada, ayant té autheur d'vne conspiration faite contre sieur Champlein son Capitaine, qui y est esentement. Et quant à ce desastre il a esté ausé par la folie & desobeissance d'vn que ie e veux nommer, puis qu'il y est mort, lequel isoit le coq entre des jeunes gens à lui trop redules, qui autrement estoient d'assez bonne nature; & pource qu'on ne le vouloit point enyvrer avoit juré (selon sa coutume) qu'il ne retourneroit point dans la barque, ce qui avint aussi. Et cetui-là méme fut trouvé mort la face en terre ayant vn petit chien sur on dos, tous deux cousus ensemble & transpercez d'vne méme fleche.

Conspiration.

Mauvaise compagnie ruine des ieunes gens.

En cette mauvaise occurrence le fils du sieur du Pont susnommé eut trois doigts de la main emportez de l'éclat d'vn mousquets qui se creva pour estre trop chargé. Ce qui troubla fort la compagnie, laquelle estoit assés affligée d'ailleurs. Neantmoins on ne laissa de rendre le dernier devoir aux morts, lesquels on enterra au pié de la Croix qu'on avoit là plantée, comme a esté dit. Mais l'insolence de ce peuple barbare fut grande, apres les meurtres par eux commis, en ce que comme noz gens chantoient sur noz morts les oraisons & prieres funebres accoutumées en l'Eglise, ces maraux, di-je, dansoient & hurloient loin de là se rejouïssans de leur trahison: & pourtant,

Accident d'vn mousquet crevé.

Insolence des Sauvages.

Timidité des Sauvages.

quoy qu'ilz fussent grand nombre, ne se hazardoient pas de venir attaquer les nôtres, lesquels ayãs à leur loisir fait ce que dessus, pour ce que la mer baissoit fort, se retirerent en la barque, dans laquelle estoit demeuré le sieur Champ-doré pour la garde d'icelle. Mais comme la mer fut basse, & n'y avoit moyen de venir à terre, cette méchante gent vint derechef au lieu où ils avoient fait le meurtre, arracherent la Croix, deterrerent l'vn des morts, prindrent sa chemise, & la vétirent, montrans leurs depouïlles qu'ils avoient emportées: & parmi ceci encor tournans le dos à la barque iettoient du sable à deux mains par entre les fesses en derision, hurlans comme des loups: ce qui facha merveilleusement les nôtres, lesquels ne manquoient de tirer sur eux leurs pieces de fonte, mais la distance estoit fort grande, & avoient des-ja cette ruse de se jetter par terre quand ils y voyoient mettre le feu, de sorte qu'on ne sçavoit s'ils avoient esté blessés ou autrement: & il fallut par necessité boire ce calice, attendant la marée, laquelle estant venuë & suffisante pour porter à terre, comme ils virent nos gens s'embarquer en la chaloupe, ilz s'enfuirent comme levriers, se fians en leur agilité. Il y avoit avec les nôtres vn *Sagamos* nommé *Chkoudun*, duquel nous avons parlé ci-devant, lequel avoit grand déplaisir de tout ceci: & vouloit seul aller combattre cette multitude, mais on ne le voulut permettre. Et à tant o

Impieté des Sauvages.

Fuite de Sauvages

eleva la Croix avec reverence, & enterra-on
derechef le corps qu'ils avoient deterré. Et
fut ce port appellé *le Port Fortuné.* *Port Fortuné.*
Le lédemain on mit la voile au vét pour passer outre & découvrir nouvelles terres, mais
on fut contraint par le vent contraire de relacher & r'entrer dans ledit Port. L'autre lendemain on tenta derechef d'aller plus loin, mais
ce fut en vain, & fallut encores relacher jusques à ce que le vent fust propre. Durant cette
attente les Sauvages (pensans, ie croy, que ce
ne fust que jeu ce qui s'estoit passé) voulurent
se r'apprivoiser, & demanderent à troquer,
faisans semblant que ce n'estoient pas eux qui
avoient fait le mal, mais d'autres, qu'ilz monstroient s'en estre allez. Mais ilz n'avoient pas
l'avisement de ce qui est dit en vne fable, que
la Cigogne ayant esté prise parmi les Grues *Fable.*
qui furent trouuées en dommage, fut punie comme les autres, nonobstant qu'elle dist
que tant s'en fallust qu'elle fist mal, qu'au contraire elle purgeoit la terre de serpens qu'elle
mangeoit. Le sieur de Poutrincourt donc les
laissa approcher, & fit semblant de vouloir
prendre leurs denrées, qui estoient du petun,
quelques chaines, colliers, & brasselets faits
de coquilles de Vignaux (appellés *Esurgni* au
discours du second voyage de Iacques Quartier) fort estimez entre eux: item de leurs blé,
féves, arcs, fleches, carquois, & autres menuës
bagatelles. Et comme la societé fut renoüée,
ledit sieur commãda à neuf ou dix qu'il avoit

Stratageme. avec lui de mettre les meches de leurs mous-
quets en façon de laqs, & qu'au signal qu'il fe-
roit chacun jettast son cordeau sur la téte de
celui des Sauvages qu'ils auroient accosté,
& s'en saisist, comme le maitre des hautes
œuvres fait de sa proye: & pour l'effect de ce
que la moitié s'en allassent à terre, tandis qu'o
les amuseroit à troquer dans la chaloupe. Ce
qui fut fait: mais l'executiõ ne fut pas du tou
selon son desir. Car il pretendoit se servir de
ceux que l'on prendroit comme de forçaire
au moulin à bras & à couper des bois. A quoy
par trop grande precipitation on manqua.
Neantmoins il y en eut six ou sept charpen-
tés & taillées en pieces, lesquels ne peurent
Vengeance. point si bien courir dans l'eau comme en
la campagne; & furent attendus au passa-
ge par ceux des nôtres qui estoient demeu-
rés à terre.

Cela fait, le lendemain on s'efforç
d'aller plus avant nonobstant que le vent n
fust à propos, mais on avança peu, & vit-o
tant seulement vne île à six ou sept lieue
loin, à laquelle il n'y eut moyen de parve-
L'ile douteuse. nir, & fut appellée l'*Ile douteuse*. Ce que con-
sideré, & que d'vne part on craignoit man-
quer de vivres, & d'autre que l'hiver n'em-
peschast la course, & d'ailleurs encore qu
y avoit deux malades, ausquels on n'esp
Resolution sur le retour. roit point de salut: Conseil pris, fut reso-
lu de retourner au Port Royal: estant, o

te-ce que dessus, encore le sieur de Pou-
rincourt en souci pour ceux qu'il avoit laiss-
é. Ainsi on vint pour la troisiéme fois au
Port Fortuné, là où ne fut veu aucun Sau-
vage.

Au premier vent propre ledit sieur fit
lever l'ancre pour le retour, & memoratif
des dangers passez fit cingler en pleine mer:
ce qui abbregea sa route. Mais non sans vn
grand desastre du gouvernail qui fut derechef
rompu : de maniere qu'estans à l'abandon des vagues ils arrivêrent en fin du mieux qu'ilz peurent aux iles de *Norombega*, où ilz se racoutrerent. Et au sortir d'icelles vindrent à *Menane* ile d'environ six lieuës de long entre Saincte Croix, & le Port Royal, où ils attendirent le vent, lequel estant venu aucunement à souhait, au partir de là, nouveaux desastres. Car la chaloupe qui estoit attachée à la barque fut poussée d'vn coup de mer si rudement, que de sa pointe elle rompit tout le derriere d'icelle barque, où estoit ledit sieur de Poutrincourt, & autres. Et d'ailleurs n'ayant peu gaigner le passage dudit Port Royal, la marée (qui vole en cét endroit) les porta vers le fond de la Baye Françoise, d'où ilz ne sortirent point à leur aise, & se virent en aussi grand danger qu'ils eussent esté onques auparavant, d'autant que voulãs retourner d'où ils estoiẽt venus ilz se virent portez de la marée & du

Peril.

Menane.

Peril.

Peril.

vent vers la côte, qui est de hautz rochers & precipices: là où s'ilz n'eussent doublé vne pointe qui les menaçoit de ruine, c'eust esté fait d'eux. Mais en des hautes entreprises Dieu veut éprouver la constance de ceux qui combattent pour son nom, & voir s'ilz ne branleront point: il les meine au pas de la mort, & neātmoins les tient par la main, afin qu'ilz ne tombent dans la fosse, ainsi qu'il est écrit: *C*

Deute- ron. 32. vers. 39.

suis-ie, ce suis-ie moy, & n'y a point de Dieu ave moy. Ie fay mourir, & fay vivre: ie navre, & ie gueri: & n'y a persone qui puisse delivrer aucun de m main. Ainsi avons-nous dit quelquefois ci-de vant, & veu par effect, que combien qu'en ces navigations se soient presentez mill dangers, toutefois il ne s'est jamais perdu vn seul homme par mer, jaçoit que de ceux qu vont tant seulement pour les Moruës, & l traffic des pelleteries, il y en demeure asse souvent: témoins quatre pécheurs Maloin qui furent engloutis des eaux estans allez à l pécherie, lors que nous estions sur le retour e France: Dieu voulant que nous reconoission tenir ce benefice de lui, & manifester sa gloir de cette façon, afin que sensiblement on voy que cet lui qui est autheur de ces sainctes e treprises, lesquelles ne se font point par avar ce, ni par l'injuste effusion du sang, mais pa vn zele d'établir son nom, & sa grandeur pa mi des peuples qui ne le conoissent poin Or apres tant de faveurs du ciel, c'est à faire

eux qui les ont receuës à dire comme le Psalmiste-Roy bien aimé de Dieu: *Psal. 72. vers. 23.*

Tu m'as tenu la dextre, & ton sage vouloir
M'a seurement guidé, iusqu'à me faire voir
Mainte honorable grace
En cette terre basse.

Apres beaucoup de perils (que ie ne veux cõparer à ceux d'Vlysses, ni d'Æneas, pour ne souiller noz voyages saincts parmi l'impureté) le sieur de Poutrincourt arriva au Port Royal le quatorzieme de Novembre, où nous le receumes joyeusement & avec vne solennité toute nouvelle pardela. *Arrivée du sieur de Poutrincourt.* Car sur le point que nous attendions son retour (avec grand desir, & ce d'autant plus, que si mal lui fust arrivé nous eussions esté en danger d'avoir de la confusion) ie m'avisay de representer quelque gaillardise en allant au devant de lui, comme nous fimes. Et d'autant que cela fut en rhimes Françoises faites à la háte, ie l'ay mis avec *Les Muses de la Nouvelle-France* souz le tiltre de THEATRE DE NEPTVNE, où ie renvoye le Lecteur. Au surplus pour honorer davantage le retour & nôtre action, nous avions mis au dessus de la porte de nôtre Fort les armes de France, environnées de corones de lauriers (dont il y a là grande quantité au long des rives des bois) avec la devise du Roy DVO PROTEGIT VNVS. Et au dessous celles du sieur de Monts avec cette inscription DABIT DEVS HIS QVOQVE FINEM: & celles du sieur de Poutrincourt

avec cette autre inscription, INVIA VIRTVI NVLLA EST VIA. toutes deux aussi ceintes d chapeaux de lauriers.

Etat des semailles: Institution de l'Ordre de Bon Temps: Comportement des Sauvages parmi le François: Etat de l'hiver: Pourquoy en ce temp pluies & brumes rares: Pourquoy pluies frequen tes entre les Tropiques: Neges utiles à la terre Etat de Ianvier: Conformité de temps en l'antr que & Nouvelle-France: Pourquoy printemp tardif: Culture de jardins: Rapport d'iceux Moulin à eau: Manne de harens: Preparati pour le retour: Invention du sieur de Poutrincourt Admiration des Sauvages: Nouvelles de Frãce

CHAP. XLVI.



PRES la rejouïssance publique cessée le sieur de Poutrincourt eut soin de voir ses blés, dõt il avoit semé la plus grande partie à deux lieuës loin de nôtre Fort en amont de la riviere de l'Equille: & l'autre à l'entour de nôtredit Fort: & trouva les premiers semez bien avancés, & non les derniers qui avoient esté semés les sixieme & dixieme de Novembre, lesquels toutefois ne laisserent de croitre souz la nege durant l'hiver, comme ie l'ay remarqué en mes semailles. Ce seroit chose longue de vouloir minuter tout ce qui se fai-

Etat des blez.

ſit durant l'hiver entre nous: comme de dire
ue ledit ſieur ſit faire pluſieurs fois du char-
on, celui de forge eſtant failli: qu'il fit ouvrir
es chemins parmi les bois: que nous allions
travers les forets ſouz la guide du Kadran,
c autres choſes de méme étoffe. Mais ie diray
ue pour nous tenir joyeuſement & nette-
nent, quant aux vivres, fut établi vn Ordre en
a Table dudit ſieur de Poutrincourt, qui fut
nommé L'ORDRE DE BON-TEMPS, mis
premierement en avant par le ſieur Cham-
plein, auquel ceux d'icelle table eſtoient Mai-
tres-d'hôtel chacun à ſon jour, qui eſtoit en
quinze jours vne fois. Or avoit-il le ſoin de
faire que nous fuſſions bien & honorable-
ment traités. Ce qui fut ſi bien obſervé, que
(quoy que les gourmans de deça nous diſent
ſouvent que nous n'avions point là la ruë aux
Ours de Paris) nous y avons fait ordinaire-
ment auſſi bonne chere que nous ſçaurions
faire en cette ruë aux ours, & à moins de frais.
Car il n'y avoit celui qui deux jours devant
que ſon tour vinſt ne fuſt ſoigneux d'aller à la
chaſſe, où à la pecherie, & n'apportaſt quelque
choſe de rare. outre ce qui eſtoit de nôtre or-
dinaire. Si bié que jamais au déjeuner no⁹ n'a-
võs mãqué de ſaupiquets de chair ou de poiſ-
ſõs: & au repas de midi & du ſoir encor moins;
car c'eſtoit le grand feſtin, là où l'Architriclin,
ou Maitre-d'hotel (que les Sauvages appellét
Atoctegi) ayant fait preparer toutes choſes
au cuiſinier, marchoit la ſerviette ſur l'épaule,

Inſtitution de l'Ordre de Bon-Tẽps.

Office du Maitre d'hotel.

le baton d'office en main, & le collier de l'Ordre au col, qui valoit plus de quatre escus, & tous ceux d'icelui Ordre apres lui, portan chacun son plat. Le méme estoit au dessert non toutefois avec tant de suite. Et au soi avant rendre graces à Dieu, il resignoit le collier de l'Ordre avec vn verre de vin à son successeur en la charge, & buvoient l'vn à l'autre. I'ay dit ci-devant que nous avions du gibier abondamment Canars, Outardes, Oyes grises & blanches, perdris, & autres oiseaux: Plus des chairs d'Ellans, de Caribous, de Castors, de Loutres, d'Ours, de Lapins, de Chats-Sauvages, ou Leopars, de *Nibachés*, & autres telles que les Sauvages prenoient, dont nous faisions chose qui valoit bien ce qui est en la rotisserie de la ruë aux Ours: & plus encor: car entre toutes les viandes il n'y a rien de si tendre que la chair d'Ellan (dont nous faisions aussi de bonne patisserie) ni de si delicieux que la queuë du Castor. Mais nous avons eu quelquefois demie douzaine d'Eturgeons tout à coup que les Sauvages nous ont apportez, desquels nous prenions vne partie en payant, & le reste on le leur permettoit vendre publiquement & troquer contre du pain, dont nôtre peuple abondoit. Et quant à la viande ordinaire portée de France cela estoit distribué egalement autant au plus petit qu'au plus grand. Et ainsi estoit du vin, comme a esté dit.

Ci dessus chap. 43.

En telles actions nous aviós toujours vingt ou trente Sauvages hommes, femmes, filles

enfans, qui nous regardoient officier. On ur bailloit du pain gratuitement comme on roit à des pauvres. Mais quãt au *Sagamos Mẽ-rtou*, & autres *Sagamos* (quand il en arrivoit uelqu'vn) ils estoient à la table mangeans & uvans comme nous: & avions plaisir de les oir, comme au contraire leur absence nous toit triste: ainsi qu'il arriva trois ou quatre ois que tous s'en allerent és endroits où ilz avoient y avoir de la chasse, & emmene-ent vn des nôtres lequel véquit quelques six emaines comme eux sans sel, sans pain, & ans vin, couché à terre sur des peaux, & ce en emps de neges. Au surplus ils avoient soin de ui (comme d'autres qui sont souvent allez vec eux) plus que d'eux-mémes, disans que 'ils mouroient on leur imposeroit qu'ilz les uroient tués: & par-ce se conoit que nous 'estions point comme degradés en vne ile insi que le sieur de Villegagnon au Bresil. Car ce peuple aime les François, & en vn be-oin s'armeront tous pour les soutenir.

Traitements des Sauvages

Sauvages ont soin des François.

Or, pour ne nous égarer, tels regimes dont nous avons parlé, nous servoient de preservatifs contre la maladie du païs. Et toutefois il nous en deceda quatre en Fevrier & Mars, de ceux qui estoient ou chagrins, ou paresseux: & me souvient de remarquer que tous ils avoient leurs chambres du côté d'Ouest, & regardant sur l'étenduë du Port, qui est de quatre lieuës préque en ovale. D'ailleurs ils estoient mal couchés, comme tous. Car les

Mortalité.

Mauvais vent.

maladies precedentes, & le depart du ſieur d
Pont en la façon que nous avons dit avoien
fait que l'on avoit jetté dehors les matelas, &
eſtoient pourris, & ceux qui s'en allerent ave
ledit ſieur du Pont emporterent ce qui reſto
de draps de licts diſans qu'ils eſtoient à eux
De maniere que quelques vns des nôtres eu
rent le mal de bouche, & l'enflure de jambes
à la façon des phthiſiques: qui eſt la maladi
que Dieu envoya à ſon peuple au deſert e
punition de ce qu'ilz s'eſtoient voulu engrai
ſer de chair, ne ſe contentans point de ce qu
le deſert leur fourniſſoit par la volonté divine

Phthiſie. Nomb.11. verſ 33. & Pſal. 105. verſ. 15.

Nous eumes beau temps préque tout l'hi
ver. Car les pluies ni les brumes n'y ſont poin
ſi frequentes qu'ici, ſoit en la mer, ſoit en l
terre: & ce pour autant que les rayons du ſo
leil par la longue diſtance n'ont pas la forc
d'élever les vapeurs d'ici bas, mémemẽt en v
païs tout foretier. Mais en eté cela ſe fait ſu
tous les deux lors que leur force eſt augmen
tée, & ſe reſoudent ces vapeurs ſubitemen
ou tardivement ſelon qu'on approche de
ligne æquinoctiale. Car nous voyons qu'en
tre les deux Tropiques les pluies y ſont abon
dantes en mer & en terre, & ſpecialement a
Perou & en Mexique plus qu'en l'Afriqu
pour ce que le Soleil par vn ſi long eſpace d
mer ayant humé beaucoup d'humidités d
tout l'Ocean, il les reſout en vn moment p
la grãde force de ſa chaleur, là où vers la Terr
neuve ces vapeurs s'entretiennent lõg tem
en l'air devant que ſe condenſer en pluie,

Etat du temps d'hiver. Pourquoy pluies & brumes rares en hiver.

Pourquoy pluies entre les Tropiques.

stre dissipés: ce qui est en eté (comme nous avons dit) & non en hiver: & en la mer plus qu'en la terre. Car en la terre les brouillas du matin servent de rousée, & tombent sur les huit heures: & en la mer ilz durent deux, trois, & huit jours, comme nous avons souvent experimenté.

Or puis que nous sommes sur l'hiver, disons que les pluies en tel temps estâts rares pardela, aussi y fait-il beau soleil apres que la nege est tombée, laquelle nous avons euë sept ou huit fois, mais elle se fondoit facilement és lieux découverts, & la plus constante a esté en Février. Quoy que ce soit la nege est fort vtile aux fruits de la terre, pour les cőserver contre la gelée, & leur servir cőme d'vne robbe fourrée. Ce que Dieu fait par vne admirable providence, pour ne ruiner les hommes, & cőme dit le Psalmiste. *Neges vtiles.* *Psal. 147. vers. 5.*

Il donne la nege chenuë
Comme laine à tas blanchissans,
Et comme la cendre menuë
Répand les frimas brouïssans.

Et comme le ciel n'est gueres souvent couvert de nuées vers la Terre-neuve en temps d'hiver, aussi y a il des gelées matinales, lesquelles se renforcent sur la fin de Ianvier, en Février, & au cőmencement de Mars: car jusques audit temps de Ianvier nous y avons toujours esté en pourpoint: & me souvient que le 14. de ce mois par vn Dimanche apres midi nous-nous rejouïssions chantans Musique sur *Gelées quand.* *Etat du mois de Ianvier.*

la riviere de l'Equille: & qu'en ce méme moi
nous allames voir les blez à deux lieues de nô
tre Fort, & dinames joyeusément au soleil. I
ne voudrois toutefois dire que toutes les an
nées fussent semblables à celle-ci. Car cõm
cet hiver là fut aussi doux pardeça, ce dernie
hiver de l'an mil six cens sept & huit le plus ri
goureux qu'õ vit jamais, a aussi esté de méme
pardela; en sorte que beaucoup de Sauvages
sont morts par la rigueur du temps, comme
pardeça beaucoup de pauvres, & de voyagers.
Mais ie diray que l'année de devant que nous
fussions en la Nouvelle-France, l'hiver n'avoit
point esté rude, ainsi que m'ont testifié ceux
qui y avoient demeuré devant nous.

Conformité de temps en la France Orientale & Occidentale.

Voila ce qui regarde la saison de l'hiver.
Mais ie ne suis point encore bien satisfait en
la recherche de la cause pourquoy en méme
parallele la saison est pardela plus tardive d'vn
mois qu'ici, & n'apparoissent point les fueil-
les aux arbres que sur le declin du mois de
May: si ce n'est que nous disions que l'epes-
seur des bois & grandeur des forets empéche
le soleil d'échauffer la terre: item que le païs
où nous estions est voisin de la mer, & plus
sujet au froid comme participant du Perou
païs semblablement froid à l'egard de l'Afri-
que: & d'ailleurs, que cette terre n'ayant ja-
mais esté cultivée elle plus condense, & ne
peuvent les arbres & plantes aisément tirer le
suc de leur mere. En recompense dequoy aussi

Pourquoy saison tardive.

l'hiver

hiver y est plus tardif, comme nous l'avons ecité ci dessus.

Les froidures estans passées, sur la fin de Mars tous les volontaires d'entre nous se mirent à lenvi l'vn de lautre à cultiver la terre, & faire des jardins pour y semer, & en recuillir des fruits: Ce qui vint bien à propos. Car nous fumes fort incommodez l'hiver faute d'herbes de jardins. Quand chacun eut fait ses semailles, c'estoit vn merveilleux plaisir de les voir croitre & profirer chacun jour, & encore plus grand contentement d'en vser si abondamment que nous fimes: si bien que ce commencement de bonne esperance nous faisoit préque oublier nôtre païs originaire, & principalement quand le poisson commença à rechercher l'eau douce & venoit à foison dans noz ruisseaux, tant que nous n'en sçavions que faire. Ce que quand ie considere, ie ne me sçaurois assez étonner comme il est possible que ceux qui ont esté en la Foride ayent souffert de si grandes famines, veu la temperature de l'air qui y est préque sans hiver, & que leur famine vint és mois d'Avril, May, Iuin, & ausquels ilz ne devoient manquer de poissons.

Culture de jardins.

Bon rapport de la terre.

Tandis que les vns travailloient à la terre, le sieur de Poutrincourt fit preparer quelques batimens pour loger ceux qu'il esperoit nous devoir succeder. Et considerant combien le moulin à bras apportoit de travail, il fit faire

Structure d'vn molin à eau.

vn moulin à eau, qui fut fort admiré des Sauvages. Aussi est-ce vne invention qui n'est pas venuë és esprits des hommes dés les premiers siecles. Depuis cela nos ouvriers eurent beaucoup de repos, car ilz ne faisoient pré-que rien pour la pluspart. Mais ie puis dire que ce moulin nous fournissoit des harens trois fois plus qu'il ne nous en eust fallu pour vivre, à la diligence de noz meuniers. Le sieur de Poutrincourt en avoit fait saller deux bariques, & vne barique de Sardines, pour en faire montre en France, lesquelles demeurerent à Sainct Malo, à nôtre retour, entre les mains des marchans.

Manne de harens

Parmi toutes ces choses ledit sieur de Poutrincourt ne laissoit point de penser au retour. Ce qui estoit vn fait d'homme sage. Car il ne se faut jamais tant fier aux promesses des hommes que l'on ne cősidere qu'il y arrive bien souvent beaucoup de desastre en peu d'heure. Et partant dés le mois d'Avril il fit accommoder deux barques vne grande & vne petite, pour venir chercher les navires de France vers Campseau, ou la Terre-neuve, le cas avenant que nous n'eussions point de secours. Mais la charpenterie faite, vn seul mal nous pouvoit arréter, c'est que nous n'avions point de bray pour calfeter noz vaisseaux. Cela (qui estoit la chose principale) avoit esté oublié au partir de la Rochelle. En cette necessité importante ledit sieur de Poutrincourt s'avisa de recuillir par les bois quas

Preparatif pour le retour.

Invention du sieur de Poutrincourt.

tité de gommes de ſapins. Ce qu'il fit avec beaucoup de travail, y allant lui-méme avec vn garſon ou deux le plus ſouvent: ſi bien qu'en fin il en eut quelques cent livres. Or apres ces fatigues ce ne fut encore tout. Car il falloit fondre & purifier cela, qui eſtoit vn point neceſſaire, & inconeu à nôtre Maitre de marine le ſieur de Champ-doré, & à ſes matelots, d'autant que le bray que nous avons vient de Norvvege, Suede, & Danzic. Neantmoins ledit ſieur de Poutrinçour inventa le moyen de tirer la quinte eſſence de ces gómes & écorces de ſapins: & fit faire quantité de briques, deſquelles il façonna vn fourneau tout à jour, dans lequel il mit vn alembic fait de pluſieurs chauderons enchaſſez l'vn dans l'autre, lequel il empliſſoit de ces gommes & écorces: puis eſtant bien couvert on mettoit le feu tout à l'entour, par la violence duquel ſe fondoit la gomme encloſe dans ledit alembic, & tomboit par embas dãs vn baſſin. Mais il ne falloit pas dormir à l'entour, d'autant que le feu ſe prenant à la matiere tout eſtoit perdu. Cela eſtoit admirable pour vn perſonage qui n'en avoit jamais veu faire: dont les Sauvages étonnés diſoient en mots empruntez des Baſques *Endia chavé Normandia*, c'eſt à dire, que les Normãs ſçavent beaucoup de choſes. Or appellent ils tous les François Normans (exceptez les Baſques) par ce que la pluſpart des pecheurs qui vont aux Morues

Sauvages pourquoy appellent tous Frãçois Normans.

ſont de cette nation. Ce remede nous vint bien à point: car ceux qui nous vindrent querir eſtoient tombez en méme faute que nous.

Or comme celui qui eſt en attente n'a point de bien ni de repos juſques à ce qu'il tienne ce qu'il deſire: Ainſi en cette ſaiſon noz gens jettoient ſouvent l'œil ſur la grande etenduë du Port Royal pour voir s'ilz découvriroient point quelque vaiſſeau arriver. En quoy ilz furent pluſieurs fois trompez, ſe figurans tantot avoir ouï vn coup de canon, tantot appercevoir les voiles d'vn vaiſſeau: & prenans bien ſouvent les chaloupes des Sauvages qui nous venoient voir pour des chaloupes Françoiſes. Car alors grande quantité de Sauvages s'aſſemblerent au paſſage dudit Port pour aller à la guerre contre les Armouchiquois, comme nous dirons au livre ſuivant. En fin on cria tant Noé qu'il vint, & eumes nouvelles de France le jour de l'Aſcenſion avant midi.

Nouvelles de France.



Arrivée de François : Societé du sieur de Monts rompuë, & pourquoy : Avarice de ceux qui volent les morts : Feux de joye pour la naissance de Monseigneur d'Orleans : Partement des Sauvages pour aller à la guerre : Sagamos Membertou : Voyages sur la côte de la Baye Françoise : Trafic sordide : Ville d'Ouïgoudi : Sauvages comme font de grands voyages : Mauvaise intention d'iceux : Mine d'acier : Voix de Loups-marins : Etat de l'ile Saincte-Croix : Amour des Sauvages envers leurs enfans : Retour au Port Royal.

CHAP. XLVII.

LE Soleil cõmençoit à échauffer la terre, & œillader sa maitresse d'vn regard amoureux, quand le *Sagamos Membertou* (apres noz prieres solennellement faites à Dieu, & le desjeuner distribué au peuple, selon la coutume) nous vint avertir qu'il avoit veu vne voile sur le lac qui venoit vers nôtre Fort. A cette joyeuse nouvelle chacun va voir, mais encore ne se trouvoit il persone qui eut si bonne veuë que lui, quoy qu'il soit âgé de plus de cent ans. Neantmoins on vit bien-tot ce qui en estoit. Le sieur de Poutrincourt fit en diligence apreter la petite barque pour aller reconoitre. Le sieurs de Champ-doré & Daniel Hay y

Bonne veuë des Sauvages vieillars.

allerent, & par le ſignal qui leur avoit eſté dit eſtans certains que c'eſtoient amis, incōtinent firent charger quatre canons, & vne douzaine de fauconneaux, pour ſaluër ceux qui nous venoient voir de ſi loin. Eux de leur part ne manquerent à commencer la féte, & decharger leurs pieces, auſquels fut rendu le reciproque avec vſure. C'eſtoit tant ſeulement vne petite barque marchant ſouz la charge d'vn jeune homme de Sainct-Malo nommé Chevalier, lequel arrivé au Fort bailla ſes lettres au ſieur de Poutrincourt, leſquelles furent leuës publiquement. On lui mādoit que pour aider à ſauver les frais du voyage, le navire (qui eſtoit encor le IONAS) s'arreteroit au port de *Campſeau* pour y faire pecherie de Moruës; les marchans aſſociez du ſieur de Monts ne ſachans pas qu'il y eut pecherie plus loin que ce lieu : toutefois que s'il eſtoit neceſſaire il fiſt venir le navire au Port Royal. Au reſte que la ſocieté eſtoit rompuë, d'autant que contre l'Edit du Roy les Holandois conduit par vn traitre François nommé La Ieuneſſe avoient l'an precedent enlevé les Caſtors & autres pelleteries de la grande Riviere de *Canada*: choſe qui tournoit au grand detriment de la ſocieté, laquelle partāt ne pouvoit plus fournir aux frais de l'habitation de dela, cōme elle avoit fait par le paſſé. Et pour cette cauſe n'envoyoient perſone pour demeurer là apres nous Si nous eumes de la joye de voir nôtre ſecours aſſeuré, nous eumes auſſi vne grande triſteſſe de voir vne ſi belle & ſi ſaincte entre

Salutations par canonnades.

Suiet des lettres écrites au ſieur de Poutrincourt.

Societé du ſieur de Monts rompuë, & pourquoy.

prise rompuë: que tant de travaux & de perils passez ne servissent de rié : & que l'esperãce de plãter là le nom de Dieu, & la Foy Catholique, s'en allast evanouïe. Neantmoins apres que le sieur de Poutrincourt eut long-tẽps songé sur ceci, il dit que quãd il y devroit venir tout seul avec sa famille, il ne quitteroit point la partie. *Resolution du sieur de Poutrincourt.*

Ce nous estoit grãd dueil d'abandonner sans esperance de retour vne terre qui nous avoit produit de si beaux blez, & tãt de beaux ornemens de jardins. Tout ce qu'on avoit peu faire jusques là ç'avoit esté de trouver lieu propre à faire vne demeure arretée, & vne terre qui fust de bõ rapport. Et cela estãt fait, de quitter l'entreprise, c'estoit bien mãquer de courage. Car passée vne autre année il ne falloit plus entretenir d'habitation. La terre estoit suffisante de rendre les necessitez de la vie. C'est le sujet de la douleur qui poignoit ceux qui estoiẽt amateurs de voir la Religion Chrétienne établie en ce païs là. Mais d'ailleurs le sieur de Monts, & ses associés estans en perte, & n'ayans point d'avãcement du Roy, c'estoit chose qu'ilz ne pouvoient faire sans beaucoup de difficulté, que d'entretenir vne habitation pardela.

Or cette envie sur le traffic des Castors avec les Sauvages ne s'est pas seulement glissée és cœurs des Holandois, mais aussi des marchãs François, de maniere qu'en fin le privilege qui avoit esté baillé audit sieur de Monts pour dix ans, a esté revoqué. C'est chose étrãge que de l'avarice insatiable des hõmes, lesquels n'õt aucun égard à ce qui est de l'hõnete, moyen- *Envie contre le sieur de Monts.*

nant qu'ilz rafflent de quel côté que ce soit. Et sur ce diray d'abondant, que de ceux qui nous sont venus querir en ce païs là il y en a eu qui ont osé méchamment aller depouiller les morts, & voler les Castors que ces pauvres peuples mettent pour le dernier bien-fait sur ceux qu'ils enterrent, ainsi que nous dirons plus amplement au livre suivant. Chose qui rend le nom François odieux & digne de mépris parmi eux, qui n'ont rien de semblable, ains le cœur vrayment noble & genereux, n'ayans rien de particulier, ains toutes choses communes, & qui font ordinairement des presens (& ce fort liberalement, selon leur puissance) à ceux qu'ils aiment & honorent. Et outre ce mal, est arrivé que les Sauvages, lors que nous estions à *Campseau*, tuerent celui qui leur avoit montré les sepulcres de leurs morts. Ie n'ay que faire d'alleguer ici ce que recite Herodote de la vilenie du Roy Darius, lequel pensant avoir trouvé la mere au nid (comme on dit) c'est à dire des grāds thresors au tombeau dt Semiramis Royne des Babyloniens, eut vn pié de nez, ayant au dedans trouvé vn écriteau contraire au premier, qui le tensoit aigrement de son avarice & méchanceté.

Larrecin sur les morts.

Sauvages sont de cœur noble.

Belle trōperie de Semiramis.

Revenons à noz tristes nouvelles & aux regrets d'icelles. Le sieur de Poutrincourt ayant fait proposer à quelques vns de nôtre compagnie s'ilz vouloient là demeurer pour vn an, il s'en presenta huit, bons compagnons,

ausquels on promettoit chacun vne barique de vin, & du blé suffisamment pour vne année: mais ilz demanderent si hauts gages qu'il ne peut pas s'accommoder avec eux. Ainsi il se fallut resoudre au retour. Le jour declinant nous fimes les feuz de joye de la naissance de Monseigneur le Duc d'Orleans, & recommençames à faire bourdonner les canons, & fauconneaux, accompagnez de force mousquetades, le tout apres avoir sur ce sujet chanté le *Te Deum*.

Feuz de ioye de la naissance de Monseigneur d'Orleãs.

Ledit Chevalier apporteur de nouvelles avoit eu charge de Capitaine au navire qui estoit demeuré à *Campseau*, & en cette qualité on lui avoit baillé pour no⁹ amener six moutons, vingt quatre poules, vne livre de poivre, vingt livres de ris, autant de raisins, & de pruneaux, vn millier d'amandes, vne livre de muscades, vn quarterõ de canelle, deux livres de poivre, demie livre de giroffles, deux livres d'ecorces de citrons, deux douzaines de citrons, autant d'orenges, vn jambon de Majence, & six autres jambons, vne barique de vin de Gascogne, & autant de vin d'Hespagne, vne barique de bœuf salé, quatre pots & demi d'huile d'olive, vn jarre d'olives, vn baril de vinaigre, & deux pains de sucre: Mais tout cela fut perdu par les chemins par fortune de gueule, & n'en vimes pas grand cas: neantmoins i'ay mis ici ces denrées, afin que ceux qui voudront aller sur mer s'en pourvoient. Quant aux poules & moutons on

Rafraichissemẽt envoyé au sieur de Poutrincourt.

Trait de gourmandise fait au sieur de Poutrincourt.

Q

nous dit qu'ils estoient morts durant le voyage: ce que nous creumes facilemēt: mais nous eussions au moins desiré en avoir les os. On nous dit encore pour plus ample solution, que l'on pensoit que nous fussiōs tous morts. Voila sur quoy fut fondée la mãgeaille. Nous ne laissames toutefois de faire bonne chere audit Chevalier & aux siens, qui n'estoient pas petit nombre, ni buveurs semblables à feu Monsieur le Marquis de Pisani. Occasion qu'ilz ne se deplaisoient point avec nous : car il n'y avoit que du cidre bien arrousé d'eau dans le navire où ils estoient venus pour la portion ordinaire. Mais quant audit Chevalier, dés le premier jour il parla du retour. Le sieur de Poutrincourt le tint quelques huit jours en esperance: au bout desquels cetui-ci voulant s'en aller, ledit sieur mit des gens dās sa barque, & le retint, sur quelque rapport qu'il avoit dit qu'estant à *Campseau* il mettroit le navire à la voile, & nous laisseroit là.

Mauvaise parole de Chevalier rapportée au sieur de Poutrincourt.

A la quinzaine ledit sieur envoya vne barque audit *Campseau* chargée d'vne partie de nos ouvriers, pour commencer à detrapper la maison. Au commencement de Iuin les Sauvages en nombre d'environ quatre cens partirent de la cabanne que le *Sagamos Membertou* avoit façonnée de nouveau en forme de ville environnée de hautes pallissades, pour aller à la guerre contre les Armouchiquois, qui fut à *Choüakoet* à environ quatre-vingts lieuës loin du Port Royal, d'où ilz retournerent vi-

Sauvages vont à la guerre.

storieux, par les stratagemes que ie diray en la descriptiõ que i'ay fait de cette guerre en vers François. Les Sauvages furent pres de deux mois à s'assembler là. *Membertou* le grand *Sagamos* les avoit fait avertir durant & avant l'hiver, leur ayant envoyé hommes exprés qui qui estoient ses deux fils *Actaudin* & *Actaudinech*, pour leur donner là le Rendez-vous. Ce *Sagamos* est homme des-ja fort vieil, & a veu le Capitaine Iacques Quartier en ce païs là, auquel temps il estoit des-ja marié, & avoit enfãs, & neãtmoins ne paroit point avoir plus de cinquante ans. Il a esté fort grand guerrier & sanguinaire en son jeune âge & durant sa vie. C'est pourquoy on dit qu'il a beaucoup d'ennemis, & est bien aise de se tenir aupres des François pour vivre en seureté. Durant cette assemblée il fallut lui faire des presens & dons de blé & féves, méme de quelque baril de vin, pour fétoyer ses amis. Car il remontroit au sieur de Poutrincourt: Ie suis le *Sagamos* de ce païs ici, i'ay le bruit d'estre ton ami, & de tous les Normans (car ainsi appellent-ils les François, ainsi que i'ay dit) & que vous faites cas de moy: ce me seroit vn reproche si ie ne montrois les effects de telle chose. Et neantmoins soit par envie ou autrement, vn autre *Sagamos* nommé *Chkoudun*, lequel est bon ami des François, & sans feintise, nous fit rapport que *Membertou* machinoit quelque chose cõtre nous, & avoit harãgué sur ce sujet. Ce qu'entẽdu par le sieur

Membertou quel homme c'est.

Remontrance de Membertou.

Mauvais rapport contre Membertou.

de Poutrincourt, ſoudain il l'envoya queri[r] pour l'étonner, & voir s'il obeiroit. Au premier mandement, il vint ſeul avec noz gens, & ne fit aucun refus. Occaſion qu'on le laiſſa retourner en paix apres avoir receu bon traitement, & quelque bouteille de vin, lequel il aime, par ce (dit-il) que quand il en a beu il dort bien, & n'a plus de ſoin, ni d'apprehenſion. Ce *Membertou* nous dit au commencement que nous vimmes là qu'il vouloit faire vn preſent au Roy de ſa mine de cuivre, par ce qu'il voyoit que nous faiſions cas des metaux, & qu'il faut que les *Sagamos* ſoient honnétes & liberaux les vns envers les autres. Car lui eſtant *Sagamos* il s'eſtime pareil au Roy, & à tous ſes Lieutenans: & diſoit ſouvent au ſieur de Poutrincourt qu'il lui eſtoit grand ami, frere, compagnon & egal, montrãt cette egalité par la jonction des deux doigts de la main que l'on appelle *Index*, ou le doigt demonſtratif. Or jaçoit que le preſent qu'il vouloit faire à ſa Majeſté fuſt choſe dont elle ne ſe ſoucie, neantmoins cela lui partoit de bon courage, lequel doit eſtre priſé comme ſi la choſe eſtoit plus grande, ainſi que fit ce Roy des Perſes qui receut d'auſſi bonne volonté vne pleine main d'eau d'vn païſant, comme comme les plus grans preſens qu'on lui avoit fait. Car ſi *Membertou* euſt eu davantage il l'euſt offert liberalement.

Obeiſſance de Membertou.

Liberalité de Membertou.

Les Sauvages ſe priſent.

Le ſieur de Poutrincourt n'ayãt point envie de partir de là qu'il n'euſt veu l'iſſue de ſo[n]

attente, c'est-à-dite la maturité des blez, il delibera apres que les Sauvages furent allez à la guerre de faire voyages du long de la côte. Et pour ce que Chevalier desiroit amasser quelques Castors, il l'envoya dans vne petite barque à la riviere Sainct Iean dite par les Sauvages *Oigoudi*, & l'ile Saincte Croix, & lui sieur de Poutrincourt s'en alla dans vne chaloupe à ladite mine de cuivre. Ie fus du voyage dudit Chevalier : & traversames la Baye Françoise pour aller à ladite riviere : là où si tot que fumes arrivez nous fut apportée demie douzaine de Saumons frechement pris : & y sejournames quatre jours, pendant lesquels nous allames és cabannes du Sagamos *Chkoudun*, là où nous vimes quelques quatre-vingts ou cét Sauvages tout nuds, hors-mis le brayet, qui faisoient Tabagie des farines que ledit Chevalier leur avoit troqué cõtre leurs vieilles pannes pleines de pous (car ilz ne lui baillerent que ce qu'ilz ne vouloient point) Ainsi fit-il là vn trafic que ie prise peu. Mais il peut dire que l'odeur du lucre est suave & douce de quelque chose que ce soit ; & ne dedaignoit pas l'Empereur Vespasien de recevoir par sa main le tribut qui lui venoit des pissotieres de Rome.

Voyages sur la côte de la Baye Françoise.

Assemblée de Sauvages faisans festin.

Trafic sordide.

Estans parmi ces Sauvages, le *Sagamos Chkoudun* nous voulut dõner le plaisir de voir l'ordre & geste qu'ilz tiennent allans à la guerre, & les fit tous passer devant nous, ce que ie reserve à dire au livre suivant. La ville

Ville d'Oüigoudi. d'*Oüigoudi* (ainsi i'appelle la demeure du *Chkoudun*) estoit vn grand enclos sur vn terr fermé de hauts & menus arbres attachez l'v contre l'autre, & au dedans plusieurs cabann grandes & petites, l'vne desquelles estoit au grãde qu'vne halle, où se retiroient beaucou de menages: & quant à celle où ils faisoient Tabagie elle estoit vn peu moindre. Vne b ne partie desdits Sauvages estoiét de *Gachep* qui est le commencement de la grande rivie de *Canada*, & nous dirent que de leur deme re ilz venoient là en six jours, dont ie fus fo etonné, veu la distance qu'il y a par mer: ma ils abbregent fort leurs chemins, & font d grandz voyages par le moyen des lacs & r vieres, au bout desquelles quand ilz sont pa venus, en portant leurs canots trois ou quatr lieuës ils gaignent d'autres rivieres qui ont v contraire cours. Tous ces Sauvages estoie là venus pour aller à la guerre avec *Membert* contre les Armouchiquois.

Sauvages coustume font de grans voyages.

Or d'autant que i'ay parlé de cette rivie d'*Oüigoudi* au voyage du Sieur de Monts, n'en diray ici autre chose. Quand nous r tournames à nôtre barque qui estoit à dem lieuë de là à l'entrée du Port à l'abri d'vn chaussée que la mer y a fait, noz gens, & part culierement le Capitaine Champ-doré, q nous conduisoit, estoient en peine de nou & ayans veu de loin les Sauvages en arme pensoient que c'estoit pour nous mal fair

ce qui eust esté aisé, pource que nous n'estions que deux. Et par ainsi furent bien aises de nôtre retour. Apres quoy, le lendemain vint le Devin du quartier crier comme vn desesperé à l'endroit de nôtre barque. Ne sachans ce qu'il vouloit dire on l'envoya querir dans vn petit bateau, & nous vint haranguer, & dire que les Armouchiquois estoient dans les bois qui les venoient attaquer, & qu'ils avoient tué de leurs gens qui estoient à la chasse: & partant que nous descendissions à terre pour les assister. Ayans ouï ce discours qui ne tendoit à rien de bon, selō nôtre iugement, nous lui dimes que noz journées estoient limitées & noz vivres aussi, & qu'il nous convenoit gaigner païs. Se voyant éconduit il dit que devant qu'il fust deux ans il faudroit qu'ilz tuassent tous les Normans, ou que les Normans les tuassent. Nous-nous mocquames de lui, & lui dimes que nous allions mettre nôtre barque devant leur Fort pour les aller tous saccager. Mais nous ne le fimes pas. Car nous partimes ce jour là : & ayans vent contraire, nous-nous mimes à l'abri d'vne petite ile, où nous fumes deux jours : pendant lesquels l'vn alloit tirer aux Canars pour la provision, l'autre faisoit la cuisine: & le Capitaine Champ-doré & moy allions le long des rochers avec marteaux & cizeaux cherchans s'il y auroit point quelques mines. Ce que faisans nous trouvames de

Ruse d'vn Autmoin ou devin Sauvage.

Mine d'acier. l'acier en quantité parmi les roches, lequel fu
depuis fondu par le sieur de Poutrincour
qui en fit des lingots, & se trouva acier fo
fin, duquel il fit faire vn couteau qui trencho
comme vn rasoir, lequel à nôtre retour
montra au Roy.

De là nous allames en trois journées à l'il
Saincte-Croix estans souvent contrariez de
vents. Et pour ce que nous avions mauvai
conjecture sur les Sauvages que nous avion
veu en grand nombre à la riviere Sainct-Iea
& que la troupe qui estoit partie du Por
Menane. Royal estoit encore à *Menane* (ile entre led
Port Royal & Saincte Croix) desquels nou
Bon guet. ne nous voulions pas fier, nous faisions bo
guet la nuit: pendant lequel nous oyons sou
Voix de Loups-marins. vent les voix des Loups-marins qui ressem
bloient préque celles des Chat-huans: cho
contraire à l'opinion de ceux qui ont dit &
écrit que les poissons n'avoient point d
voix.

Arrivée en l'ile Saincte-Croix. Etat d'icelle. Arrivez que nous fumes en ladite ile d
Saincte Croix, nous y trouvames les batim
y laissez tout entiers, fors que le magazi
estoit découvert d'vn côté. Nous y trouva
mes encores du vin d'Hespagne au fond d'v
muy, duquel nous beumes, & n'estoit guere
gaté. Quant aux jardins, no⁹ y trouvames d
choux, ozeilles, & laictues, dont nous fime
cuisine. Nous y fimes aussi de bons patez d
tourtres qui sont la frequentes dans les boi
Mais les herbes y sont si hautes, qu'on ne po

oit les trouver quand elles estoient tuées & ribées à terre. La cour y estoit pleine de onneaux entiers, lesquels quelques mate-ts mal disciplinez brulerent pour leur plai-r, dont jeu horreur quand ie le vi, & iugeay ieux que devant que les Sauvages estoient lu moins civilement) plus humains & plus ens de bien que beaucoup de ceux qui por-nt le nom de Chrétien, ayans depuis trois ns pardonné à ce lieu, auquel ilz n'avoient oint seulement pris vn morceau de bois, ni u sel qui y estoit en grande quantité dur omme roche.

Sauvages de meilleure nature que beaucoup de Chrétiens.

Au partir de là nous vimmes moüiller ncre parmi vn grand nombre d'iles confu-s, où nous ouimes quelques Sauvages, & iames pour les faire venir. Ilz nous r'évoye-nt le méme cri. Aquoy vn des nôtres re-liqua *Oüen kirau*, c'est à dire, qui estes vous. z ne voulurent se declarer. Mais le lende-nain *Oagimont* Sagamos de cette riviere nous int trouver, & conemes que c'estoit lui ue nous avions ouï. Il se disposoit pour sui-re *Membertou* & sa troupe, à la guerre, là où stant il fut griévement blessé, comme i'ay dit n mes vers sur ce sujet. Ce *Oagimont* ha vne lle âgée d'environ onze ans bien aggreable, aquelle le sieur de Poutrincourt desiroit voir, & la lui a plusieurs fois demandé, pour bailler à la Royne, lui promettant que ja-nais il n'auroit faute de blé, ni d'autre chose: nais onques il ne s'y est voulu accorder.

Amour des Sauvages envers leurs enfans.

Estant entré en nôtre barque il nous a-
compagna iusques à la pleine mer, là où il
mit en sa chaloupe pour s'en retourner, & d-
nôtre part tendimes au Port Royal où no-
arrivames avant le jour; mais fumes deva-
nôtre Fort iustement sur le point que la bel-
Aurore commençoit à montrer sa face ve-
meille sur le sommet de noz côtaux chevelu-
Le monde estoit encore endormi, & n'y e-
eut qu'vn qui se leva au continuel abbay-
ment des chiens; mais nous fimes bien reve-
ler le reste à force de mousquetades, & d'-
clats de trompettes. Le sieur de Poutrincou-
estoit arrivé le jour de devant de son voya-
des Mines, où nous avõs dit qu'il devoit alle-
& l'autre jour precedent estoit arrivée la ba-
que qui avoit porté partie de nos ouvriers-
Campseau. Si bien que tout assemblé il ne r-
stoit plus que de preparer les choses necess-
res à nôtre embarquement. Et en cet affai-
nous vint bien à point le moulin à eau. C-
autrement il n'y eust eu aucun moyen de pr-
parer assez de farines pour le voyage. Mais e-
fin nous en eumes de reste, que l'on bailla au-
Sauvages pour se souvenir de nous.

Arrivée au Port Royal.



Port de Campseau: Partement du Port Royal : Brumes de huits iours : Arc en-ciel paroissant dans l'eau: Port Savalet: Culture de la terre exercice honorable : Regrets des Sauvages au partir du sieur de Poutrincourt : Retour en France : Voyage au mont Sainct Michel : Fruits de la Nouvelle France presentez au Roy: Voyage en la Nouvelle France depuis le retour dudit sieur de Poutrincourt : Lettre missive dudit sieur au sainct Pere à Rome.

CHAP. XLVIII.



VR le point qu'il fallut dire Adieu au Port Royal, le Sieur de Poutrincourt envoya son peuple les vns apres les autres trouver le navire à *Campseau*, qui est vn Port entre sept ou huit iles où les navires peuvent estre à l'abri des vents: & là y a vne Baye profonde de plus de quinze lieuës, & large de six ou sept: ledit lieu distant dudit Port Royal de plus de cent cinquante lieuës. Nous avions vne grāde barque, deux petites, & vne chaloupe. Dans l'vne des petites barques on mit quelques gés que l'ō envoya devant. Et le 30. de Iuillet partirent les deux autres. I'estois dans la grāde, cōduite par le sieur de Chāp-doré. Mais le sieur de Poutrincourt voulant voir vne fin de noz blez semez, attendit la maturité d'iceux, & demeura *Descrivtion du port de Cāpseau.* *Partemēt du Port Royal.*

encore onze jours apres nous. Cependant nôtre premiere journée ayant esté au Passage du Port Royal, le lendemain les brumes vindrent se repandre sur la mer, qui nous tindré huit jours entiers, durant lesquels c'est tout ce que nous sceumes faire que de gaigner le Cap de Sable, lequel nous ne vimes point.

Brumes de huit iours.

En ces obscuritez Cymmeriennes ayans vn jour ancré en mer à-cause de la nuit, nôtre ancre ruza tellement qu'au matin la marée nous avoit porté parmi des iles, & m'étonne que nous ne nous perdimes au choc de quelque rocher. Au reste pour le vivre le poisson ne nous manquoit point. Car en vne demie heure nous pouvions prendre des Moruës pour quinze jours, & des plus belles & grasses que j'aye jamais veu, icelles de couleur de carpes: ce que ie n'ay onques reconeu qu'en ces environ dudit Cap de Sable: lequel apres que nous eumes passé, la marée (qui vole en cet endroit) nous porta en peu de temps jusques à la Héve, ne pensans estre qu'au port du Mouton. Là nous demeurames deux jours, & dans le Port méme nous voyions mordre la Moruë à l'hameçon. Nous y trouvames force grozelles rouges, & de la marcassite de mine de cuivre. On y fit aussi quelque troquement de pelleteries avec les Sauvages.

Peril.

Belles Moruës en abondance.

Port de la Heve

De là en avant nous eumes vent à souhait & durant ce temps avint vne fois qu'estant sur la prouë ie criay à nôtre conducteur le sieur de Champ-doré que nous allions toucher

penſant voir le fond de la mer: mais ie fus deceu par l'Arc-en-ciel qui paroiſſoit avec toutes ſes couleurs dedans l'eau, cauſé par l'ombrage que faiſoit ſur icelle nôtre voile de Beaupré oppoſé au ſoleil, lequel aſſemblant ſes rayons dans le creu dudit voile, ainſi qu'il fait dans la nue, iceux rayons eſtoient contraints de reverberer dans l'eau, & faire cette merveille. En fin nous arrivames à quatre lieuës de *Campſeau* à vn port où faiſoit ſa pecherie vn bon vieillart de ſainct Iean de Lus nommé le Capitaine Savalet, lequel nous receut avec toutes les courtoiſies du monde. Et pour autant que ce Port (qui eſt petit, mais treſ-beau) n'a point de nom, ie l'ay qualifié ſur ma Charte geographique du nom de Savalet. Ce bõ perſonage nous dit que ce voyage là eſtoit le quarante-deuxiéme qu'il faiſoit par dela, & toutefois les Terre-neuviers n'en font tous les ans qu'vn. Il eſtoit merveilleuſement content de ſa pecherie, & nous diſoit qu'il faiſoit tous les jours pour cinquante eſcus de Moruës: & que ſon voyage vaudroit dix mille francs. Il avoit ſeze hommes à ſes gages: & ſon vaiſſeau eſtoit de quatre-vingtz tonneaux, qui pouvoit porter cent milliers de moruës ſeches. Il eſtoit quelquefois inquieté des Sauvages là cabannez, leſquels trop privément & impudemment alloient dans ſon navire, & lui emportoient ce qu'ilz vouloiét. Et pour eviter cela il les menaçoit que nous viendrions & les mettriõs tous au fil de l'epée,

Arc celeſte paroiſſant dans l'eau.

Port Savalet.

42 voyages faits en la Terre-neuve.

Bonne pecherie.

Sauvages importũs.

A 150. lieuës loin ilz craignent les François habitans par dela.

s'ilz lui faisoient tort. Cela les intimidoit, & ne lui faisoient pas tout le mal qu'autrement ils eussent fait. Neantmoins toutes les fois que les pécheurs arrivoient avec leurs chaloupes pleines de poissons, ilz choisissoiét ce que bon leur sembloit, & ne s'amusoient point aux Moruës, ains prenoient des Merlus, Bars, ou Fletans qui vaudroient ici à Paris plus de quatre écus, & paraventure six, ou plus. Car c'est vn merveilleusement bon manger, quand principalement ilz sont grands & épais de six doigts, comme ceux qui se pechoient là. Et eust esté difficile de les empecher en cette insolence, d'autant qu'il eust toujours fallu avoir les armes en main, & la besongne fust demeurée. Or l'honneteté de cet homme ne s'étendit pas seulement envers nous, mais aussi envers tous les nótres qui passerent à son Port, car c'estoit le passage pour aller & venir au Port Royal. Mais il y en eut quelques vns de ceux qui nous vindrent querir, qui faisoient pis que les Sauvages, & se gouvernoient envers lui comme fait ici le gen-d'arme chez le bon homme : chose que i'ouï fort à regret.

Honneteté de Savaies.

Nous fumes là quatre jours à-cause du vent contraire. Puis vimmes à *Campseau*, où nous attendimes l'autre barque, qui vint deux jours apres nous. Et quant au sieur de Poutrincourt si tot qu'il vit que le blé se pouvoit cueillir, il arracha du segle avec la racine pour en montrer pardeça la beauté, bonté & de-

nésurée hauteur. Il fit aussi des glannes des autres sortes de semences, froment, orge, avoine, chanvre, & autres, à méme fin : ce que ceux qui sont allez ci devant au Bresil, & à la Floride n'ont point fait. En quoy i'ay à me réjouïr d'avoir esté de la partie, & des premiers culteurs de cette terre. Et à ce ie me suis pleu d'autant plus que ie me remettoy devant les ïeux nôtre ancien pere Noé grand Roy, grand Prétre, & grand Prophete, de qui le métier estoit d'estre laboureur & vigneron : & les anciens Capitaines Romains *Serranus*, qui fut trouvé semant son champ lors qu'il fut mandé pour conduire l'armée Romaine : & *Quintus Cincinnatus*, lequel tout poudreux labouroit quatre arpens de terre à téte nue & à estomach découvert, quand l'huissier du Senat lui apporta les lettres de Dictature : de sorte que cetui huissier fut contraint le prier de vouloir se couvrir avant que lui declarer sa charge. M'estant pleu à cet exercice, Dieu a beni mon petit travail, & ay eu en mon jardin d'aussi beau froment qu'il y sçauroit avoir en France, duquel ledit sieur de Poutrincourt me donna vne glanne quand il fut arrivé audit Port de *Campseau*.

Moisson.

Culture de la terre exercice honorable

Il estoit prét de dire Adieu au Port Royal, quand voici arriver *Membertou*, & sa compagnie, victorieux des Armouchiquois. Et pour ce que i'ay fait vne description

Retour des Sauvages, de la guerre.

de cette guerre en vers François, ie n'en veux point ici remplir mon papier, estant desireux d'abbreger plustot que de chercher nouvelle matiere. A la priere dudit Membertou il demeura encore vn jour. Mais ce fut la pitié au partir, de voir pleurer ces pauvres gens, lesquels on avoit toujours tenu en esperance que quelques vns des nôtres demeureroient aupres d'eux. En fin il leur fallut promettre que l'an suivant on y envoyeroit des menages & familles pour habiter totalement leur terre, & leur enseigner des métiers pour les faire vivre comme nous. En quoi ilz se consolerent aucunement. Il y restoit dix bariques de farines qui leur furēt baillées avec les blez de nôtre culture, & la possession du manoir, s'ilz vouloient en vser. Ce qu'ilz n'ōt pas fait. Car ils ne peuvent estre cōstans en vne place & vivre comme ilz font.

Pleurs des Sauvages au partir des François.

L'onzieme d'Aoust ledit de sieur Poutrincourt partit lui neufieme dudit Port Royal dans vne chaloupe pour venir à *Campseau*. Chose merveilleusement hazardeuse de traverser tant de bayes & mers en vn si petit vaisseau chargé de neuf persōnes, des vivres necessaires au voyage, & d'assez d'autres bagages. Estans arrivés au Port du Capitaine Savalet il leur fit tout le bon accueil qu'il lui fut possible: & de là nous vindrent voir audit *Campseau*, où nous demeurames encore huit jours.

Partemēt du sieur de Poutrincourt.

Le troisiéme jour de Septembre nous levâmes les ancres, & avec beaucoup de difficultés nous sortimes hors les brisans qui sont aux environs dudit *Campseau*. Ce que noz mariniers firent avec deux chaloupes qui portoient les ancres bien avant en mer pour soutenir nôtre vaisseau, à fin qu'il n'allât donner contre les rochers. En fin estans en mer on laissa à l'abandon l'vne desdites chaloupes, & l'autre fut tirée dans le Ionas, lequel outre nôtre charge portoit cent milliers de Moruës, que seches, que vertes. Nous eumes assez bon vent jusques à ce que nous approchames les terres de l'Europe. Mais nous n'aviõs pas tout le bon traitement du monde, par ce que, comme i'ay dit, ceux qui nous vindrent querir presumans que nous fussions morts, s'estoient accommodez de noz rafraichissemens. Nos ouvriers ne beurent plus de vin depuis qu'ils nous eurent quitté au Port Royal: Et nous n'en avions gueres, par ce que ce qui nous abondoit fut beu ioyeusement en la compagnie de ceux qui nous apporterent nouvelles de France.

Depart de la Nouvelle France.

Brisans ce sont rochers à fleur d'eau, cõme lesquels la mer brise.

Traictement de mer.

Le vingtsixiesme de Septembre nous eumes en veuë les iles de Sorlingues, qui sont à la pointe de Cornuaille en Angleterre. Et le vingthuitieme pensans venir à Sainct-Malo, nous fumes contraints de relacher à Roscoff en la basse Bretagne faute de bon vent, où nous demeurames deux jours & demi à nous rafraichir. Nous avions vn Sauvage qui se

Veüe des iles de Sorlingues: puis de la France.

trouvoit assés étonné de voir les batimens clochers, & moulins à vent de France: mém les femmes qu'il n'avoit onques veu vetuës nôtre mode. De Roscoff nous vimmes ave bon vent rendre graces à Dieu à Sainct-Malo En quoy ie ne puis que ie ne loüe la prevoy ante vigilance de nôtre Maitre de navire Ni colas Martin, de nous avoir si dextrement cō duit, en vne telle navigation, & parmi tan d'escueils & Capharées rochers dont est rem plie la côte d'entre le Cap d'Ouessans & ledi Sainct-Malo. Que si cetui-ci est loüable en ce qu'il a fait, le Capitaine Foulques ne l'est moins de nous avoir mené parmi tant de vens contraires en des terres inconuës où ont esté jettez les premiers fondemens de la Nouvelle France.

Voyage au Mont Sainct-Michel.

Ayans demeuré trois ou quatre jours à Sainct-Malo, nous allames le sieur de Poutrincourt, son fils, & moy, au mont Sainct-Michel, où nous vimes les Reliques, fors le Bouclier de ce Sainct Archange. Il nous fut dit que le sieur Evéque d'Avranches depuis quatre ou cinq ans avoit defendu de le plus montrer. Quant au batiment il merite d'estre appellé la huitiéme merveille du monde, tant il est beau & grand sur la pointe d'vne roche seule au milieu des ondes quand la mer est en son plein. Vray est qu'on peut dire que la mer n'y venoit point quand ledit batiment fut fait. Mais ie repliqueray, qu'en quelque façon que ce soit il est admirable. La plainte

Huitiéme merveille du monde

u'il y peut avoir en ce regard est que tant
e superbes edifices sont inutils pour le iour-
'hui, ainsi qu'en la pluspart des Abbaïes de
rance. Et à la mienne volonté que par les
ngins de quelque Archimede ilz peussent
stre transportés en la Nouvelle-France pour
estre mieux employés au service de Dieu &
lu Roy. Au retour nous vimmes voir la pé-
cherie des Huitres à Cancale.

Apres avoir sejourné huit jours à Sainct
Malo nous vimmes dans vne barque à Hon-
fleur: où nous servit de beaucoup l'experien-
ce du sieur de Poutrincourt, lequel voyant
que noz conducteurs estoient au bout de leur
Latin, quand ilz se virent entre les iles de Ier-
sey & Sart (n'ayans accoutumé de prendre
cette route, où nous avions esté poussez par
vn grand vent d'Est Suest accompagné de
brumes & pluies) il print sa Charte marine en
main, & fit le Maitre de navire, de maniere
que nous passames le Raz-Blanchart (passa-
ge dangereux à des petites barques) & vim-
mes à l'aise suivans la côte de Normandie à
Honfleur. Dont Dieu soit loüé eternelle-
ment. Amen.

Industrie du sieur de Poutrincourt.

Estans à Paris ledit sieur de Poutrincourt re-
presenta au Roy les fruits de la terre d'où il ve-
noit, & specialement le blé, froment, segle, or-
ge, & avoine, cõme estant la chose la plus pre-
cieuse qu'on puisse rapporter de quelque païs
que ce soit. Il eust esté bien seant de vouër ces

Moisson de la Nouvelle Fr. montrées au Roy.

premiers fruits à Dieu, & les mettre entre les enseignes de triõphe en quelque Eglise, à trop meilleure raison que les premiers Romains, lesquels presentoient à leurs dieux & deesses champestres *Terminus*, *Seia*, & *Segesta* les premiers fruits de leur culture, par les mains des sacrificateurs des champs instituez par *Romulus*, qui fut le premier ordre en la Nouvelle Rome, lequel avoit pour blason vn chapeau d'épics de blé.

Plin liv. 18. chap. 2.

Outardes presentées au Roy.

Ledit sieur de Poutrincourt avoit nourri vne dixaine d'Outardes prises au sortir de la coquille, lesquelles il pensoit faire toutes apporter en France, mais il y en a eu cinq de perduës, & les autres cinq il les a baillées au Roy, qui en a eu beaucoup de contentement, & sont à Fonteine-Belleau.

Privilege des Castors confirmé au sieur de Monts.

Sur la belle montre des fruits de ladite terre, le Roy confirma au sieur de Monts le privilege de la traite des Castors avec les Sauvages, à fin de lui donner moyen d'établir ses colonies en la Nouvelle France. Et moyennant ce au mois de Mars dernier mille six cens huit il y envoya trois navires garnis de bõs ouvriers & de familles, pour commencer des Republiques Chrétiennes & Françoises, lesquelles Dieu vueille benir & accroitre.

Nouvelles de la Nouvelle Fr. depuis nôtre depart.

Lesdits navires estans de retour nous auons eu rapport par le sieur de Champ-doré, & autres, de l'état du païs que nous avions laissé, & de la beauté emerveillable des blez que le sieur de Poutrincourt avoit semé avant que

partir: ensemble des graines qui sont tombées es jardins, lesquelles ont tellement repullulé, que c'est chose incroyable. *Membertou* avoit recuilli six ou sept barriques des blez que nous avions semé: & en avoit encore vne de reste, qu'il reservoit pour les François qu'il attendoit, lesquels arrivãs il salüa de trois coups de mousquet, & de feuz de joye. Quand on lui reprocha qu'il avoit mangé noz pigeons que nous y avions laissé, il se mit à pleurer, & embrasser celui qui le lui reprochoit, disant que sçavoient esté les *Macharoa*, c'est à dire les gros oiseaux, qui sont les Aigles, lesquels en mangeoient bien du temps que nous y estiõs. Au reste tous grands & petits, demandoient comme nous-nous portions, nommans vn chacun par son nom, qui est vn témoignage de grande amitié.

Du Port Royal ledit sieur de Champ-doré alla jusques à *Choüakoet* commencement de la terre des *Armouchiquois*, là où il pacifia cette nation avec les *Etechemins*. Ce qui ne fut sans solennité. Car comme il en eut ouvert le propos, le Capitaine qui est aujourd'hui là au lieu d'Olmechin, nommé *Astikou*, homme grave & de belle prestance quelque Sauvage qu'il soit, demanda qu'on lui envoyast quelqu'vn de la part desdits Etechemins, & qu'il traiteroit avec lui. *Oagimont Sagamos* de la riviere Saincte-Croix fut delegué à cet effect, & ne s'y vouloit point fier, mais souz l'asseurance des François il y alla. On fit quelques presens

à *Astikou*, lequel sur le propos de paix commença à haranguer les siens, & leur remontrer les choses qui les devoient induire à y entendre. A quoy ilz condescendirent, faisans vne exclamation à chacun article qu'il leur proposoit. Il y a cinq ans que le sieur de Monts avoit accordé semblablement ces nations, & leur avoit declaré qu'au premier qui commenceroit la guerre il seroit ennemi, & le poursuivroit. Mais apres son retour en France ilz ne peurent se contenir en paix & tuerent les Armouchiquois vn Sauvage Souriquois nommé *Panoniac*, lequel alloit vers eux troquer des marchandises qu'il avoit pris au magazin dudit sieur de Monts. A l'occasion de ce meurtre arriva la guerre mentionnée ci-dessus, conduite souz l'enseigne du *Sagamos Membertou*. Ladite guerre faite au lieu là où ie viens de dire que le sieur de Champ-doré a traité la paix cette année.

Champlein. Le sieur Champlein est en vne autre part, sçavoir en la grande riviere de *Canada* pres le lieu où avoit hiverné le Capitaine Iacques Quartier, là où il s'est fortifié, ayant mené des menages avec du bestial, & diverses sortes d'arbres fruitiers. Il y a quantité de vignes, & d'excellente chanve là où il est, que la terre produit d'elle-méme. Il n'est pas hôme pour demeurer en repos, & attendons bien-tot nouvelles de l'entiere découverte de cette grande & nompareille riviere, & des païs

qu'elle arrouse d'vne part & d'autre, par la diligence dudit Champlein.

Quant au sieur de Poutrincourt son desir est immuable en cette resolution d'habiter & orner sa province, y mener sa famille, & de toutes sortes de metiers necessaires à la vie humaine. Ce qu'il continuera d'effectuer, Dieu aidant, toute cette année mille six cens neuf, & tant qu'il aura force & vigueur il fera de méme, pour y vivre souz l'obeïssance du Roy. Et d'autant que son premier but est d'établir là la Religion Chrétienne, & à icelle amener ces pauvres peuples, lesquels ne desirent autre chose que de se conformer à nous en tout bien, il a esté d'avis de demander la benediction du Pape de Rome premier Euéque en l'Eglise, par vne missive faite de ma main au temps que i'ay commencé cette histoire, laquelle a esté envoyée à sa Saincteté avec lettres du Roy, au mois d'Octobre dernier, mille six cens huit. Et pour ce qu'elle sert à nôtre sujet ie l'ay bien voulu coucher ici.

Resolution du sieur de Poutrincourt.





BEATISSIMO DOMINO NOSTRO PAPÆ PAVLO V. PONTIFICI MAXIMO.

Matth.24 vers.14. *BEATISSIME Pater, divinæ Veritatis, & veræ Divinitatis oraculo scimus* Evangelium regni cœlorum esse prædicandum in vniverso orbe in testimonium omnibus gentibus, antequã veniat cõsummatio. *Vnde (quoniam in suum occasum ruit mũdus) Deus his postremis temporibus recordatus misericordiæ suæ suscitavit homines fidei Christianæ athletas fortissimos vtriusque militiæ duces, qui zelo propagandæ Religionis inflammati per multa pericula Christiani nominis gloriam non solùm in vltimas terras, sed & in mundos novos (vt ita loquar) deportaverunt. Res ardua quidem: sed*

Invia virtuti nulla est via ------

inquit Poëta quidam vetus. Ego IOANNES DE BIEN-COVR, *vulgò* DE POVTRINCOVR *avitæ religionis amator & assertor perpetuus, vestræ Beatitudinis servus minimus, pari (ni fallor) animo ductus, vnus ex multis devovi me pro Christo & salute populorum ac silvestrium (vt vocant) hominum qui Nouæ Franciæ novas terras incolunt:* Psal.44. *eóque nomine iam relinquo populum meum, & domum*

mum patris mei, uxorémque & liberos periculorum meorum consortes facio, memor scilicet quod Abrahamus pater credentium idem fecerit, ignotámque sibi regionem Deo duce peragrarit, quam possessurus esset populus de femore eius veri Dei, veræque religionis cultor. Non equidem peto terram auro argentóque beatam, non exteras spoliare gentes mihi est in animo: Sat mihi gratia Dei (si hanc aliquo modo consequi possim) terræque mihi Regio dono concessæ, & maris annuus proventus, dummodo populos lucrifaciam Christo. Messis quidem multa, operarii pauci. Qui enim splendidè vivunt, aurùmque sibi congerere curāt hoc opus negligūt, scilicet hoc sæculū plus æquo diligētes Quibus verò res est angusta domi tantæ rei molem suscipere nequeunt, & huic oneri ferendo certè sunt impares. Quid igitur? An deserendum negotium verè Christianum & planè divinum? Ergo frustra sex iam ab annis tot subinuimus labores, tot evasimus pericula, tot vicimus (dum ista meditamur) animi perturbationes? Minime verò. Cùm enim timentibus Deum omnia cooperentur in bonum, non est dubium quin Deus, pro cuius gloria Herculeum istud opus aggredimur adspiret votis nostris, qui quondam populum suum Israelem portavit super alas aquilarum, & perduxit in terram melle & lacte fluentem. Hac spe fretus, quicquid est mihi seu facultatum, seu corporis vel animi virium, in re tam nobili libenter & alacri animo expendere non vereor, hoc præsertim tempore quo silent arma, nec datur virtuti suo fungi munere, nisi si in Turcas mucrones

Genes. 12.

Matth. 9. vers. 37.

Rom. 8. vers. 28.

Exod. 19. vers. 4.

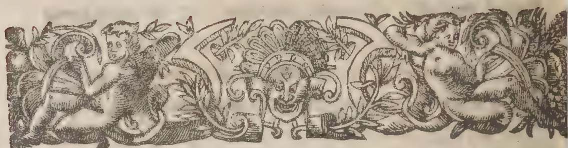
noſtros converterimus. Sed eſt quod vtilius pro re Chriſtiana faciamus, ſi populos iſtos latiſsimè patentes in Occidentali plaga ad Dei cognitionem adducere conemur. Non enim armorum vi ſunt ad religionem cogendi. Verbo tantùm & doctrina eſt opus, iuncta bonorum morum diſciplina: quibus artibus olim Apoſtoli, ſequentibus ſignis, maximam hominum partem ſibi, Deóque, & Chriſto eius conciliaverunt: itáque verùm extitit illud

Pſal. 27. verſ. 45. *quod ſcriptum eſt:* Populus quem non cognovi ſervivit mihi, in auditu auris obedivit mihi, &c. Filij alieni mentiti ſunt mihi, &c. *Filij quidem alieni ſunt populi Orientales iam à fide Chriſtiana alieni, in quos propterea torqueri poteſt illud Evangelij quod iam adimpletum videmus:*

Matth. 21 verſ. 43. Auferetur à vobis regnum Dei, & dabitur genti facienti fructus eius. *Ecce igitur nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies ſalutis, qua Deus viſitabit & faciet redemptionem plebis ſuæ, & populus qui eũ non cognovit, ſerviet ipſi, ſed & in auditu auris obediet, ſi me indignum ſervum tanti muneris ducem eſſe patiatur. Qua in re Beatitudini veſtræ charitatem per viſcera miſericordiæ Dei noſtri deprecor, auctoritatem imploro, adiuro ſanctitatem, vt mihi ad illud opus iamjam properanti, vxori chariſsimæ, ac liberis, necnon domeſticis, ſociiſque meis veſtram benedictionem impertiri dignemini quam certa fide credo nobis plurimum ad ſalutem non ſolùm corporis, ſed etiam animæ, addo & ad terræ noſtræ vbertatem & propoſiti noſtri felicitatem, profuturum. Faxit Deus Optimus Maximus*

Faxit Dominus noster & Salvator Jesus Christus, Faxit vnà & Spiritus sanctus, vt in altissima Principis Apostolorum puppi sedentes per multa sæcula Ecclesiæ sanctæ clavum tenere possitis, & in diebus vestris (quæ vestra sanè maxima gloria est) illud adimpletum videre quod de Christo à sancto Propheta vaticinatum est : Adorabunt eum omnes Reges terræ : omnes gentes servient ei. *Psal.71. vers.11.*

Vestræ Beatitudinis filius humillimus ac devotissimus IOANNES DE BIENCOVR.



TROISIEME LIVRE DE L'HISTOIRE DE LA NOVVELLE-FRANCE CONTENANT

les Mœurs & façons de vivre des peuples, & le Rapport des terres & mers dont a esté fait mention és livres precedens.

PREFACE.

DIEV Tout-puissant en la creation de ce monde s'est tant pleu en la diversité, que, soit au ciel, soit en la terre, soit dessous icelle, ou au profond des eaux, en tout lieu reluisent les effects de sa puissance & de sa gloire. Mais c'est une merveille qui surpasse toutes les autres, qu'en une méme espece de creature, ie veux dire en l'Homme, se trouvent beaucoup de varietez plus qu'és autres choses creées. Car si on le considere en la face, il ne s'en trouvera pas deux qui se ressemblent en tout point. Si on le prent par la voix, c'en est tout de méme: si par la parole, toutes nations ont leur langage propre & particulier, par lequel l'une est distinguée de l'autre. Mais és mœurs & façons de vivre il y a une merveilleuse variation. Ce que nous voyons à l'œil en nôtre

voiſinage, ſans nous mettre en peine de paſſer des mers pour en avoir l'experience. Or d'autant que c'eſt peu de choſe de ſçavoir que des peuples ſont differens de nous en mœurs & coutumes, ſi nous ne ſçavōs les particularitez d'icelles: peu de choſe auſsi de ne ſçavoir que ce qui nous eſt proche: ains eſt une belle ſcience de conoitre la maniere de vivre de toutes les nations du monde, pour raiſon dequoy Vlyſſes a eſté eſtimé d'avoir beaucoup veu & coneu: il m'a ſemblé neceſſaire de m'exercer en ce troiſieme livre ſur ce ſuiet, pour ce qui regarde les nations deſquelles nous avons parlé, puis que ie m'y ſuis obligé, & que c'eſt une des meilleures parties de l'Hiſtoire, laquelle ſans ceci ſeroit fort defectueuſe, n'ayant que legerement & par occaſion touché ci-deſſus ce que i'ay reſervé à dire ici. Ce que ie fay auſſi, afin que s'il plait à Dieu avoir pitié de ces pauvres peuples, & faire par ſon ſainct Eſprit qu'ilz ſoient amenés à ſa bergerie, leurs enfans ſachent à l'avenir quels eſtoient leurs peres, & beniſſent ceux qui ſe ſeront employés à leur converſion, & à la reformation de leur incivilité. Prenons donc l'homme par ſa naiſſance, & apres avoir à peu prés remarqué ce qui eſt du cours de ſa vie, nous le conduirons au tombeau, pour le laiſſer repoſer, & nous donner auſſi du repos.



CHAP. I.

De la Naissance.

'AVTHEVR du livre de la Sapience dite de Salomon nous témoigne vne chose tres-veritable, qu'*vne pareille entrée est à tous à la vie, & vne pareille issuë.* Mais chacun peuple a apporté quelque ceremonie apres ces choses accomplies. Car les vns ont pleuré, de voir que l'homme vinst naitre sur le theatre de ce monde, pour y estre cõme vn spectacle de miseres & calamités. Les autres s'en sont réjouïs, tant pour ce que la Nature a donné à chacune creature vn desir de la conservatiõ de son espece, que pour ce que l'homme ayãt esté rendu mortel par le peché, il desire r'entrer aucunement à ce droit d'immortalité perdu, & laisser quelque image visible de soy par la generation des enfans. Ie ne veux ici discourir sur chacune nation, car ce seroit chose infinie. Mais ie diray que les Hebrieux à la naissance de leurs enfans leurs faisoient des ceremonies particulieres rapportées par le Prophete Ezechiel, lequel ayant charge de representer à la ville de Ierusalem ses abominations il lui reproche & dit qu'elle a esté extraite & née du païs des Cananeens, que son pere estoit Amorrheen, & sa mere Hetheenne. *Et quant à ta naissance* (dit-il) *au iour que tu naquis ton nombril ne fut point coupé, & tu ne fus point lavée en eau, pour estre addoucie,*

Ezech. 16 vers. 2. 3. 4.

ni salée de sel, ni aucunement emmaillottée. Les Cimbres mettoient leurs enfans nouveaux-nés parmi les neges, pour les endurcir: Et les François les plongeoient dedans le Rhin, pour conoitre s'ils estoient legitimes: car s'ils alloient au fond ils estoient reputez batars, & s'ilz nageoient dessus l'eau ils estoient legitimes, quasi comme voulans dire que les François naturelement doivent nager sur les eaux. Quant à noz Sauvages de la Nouvelle-Frãce, lors que i'estois pardela ne pensant rien moins qu'à cette histoire, ie n'ay pas pris garde à beaucoup de choses que i'auroy peu observer; mais toutefois il me souvient que cõme vne femme fut delivrée de son enfant on vint en nôtre Fort demander fort instamment de la graisse, ou de l'huile, pour la lui faire avaller avant que teter, ni prendre aucune nourriture. De ceci ilz ne sçavent rẽdre aucune raison, sinon que c'est vne lõgue coutume. Sur quoy ie conjecture que le diable (qui a toujours emprunté les ceremonies de l'Eglise tant en l'ancienne, qu'en la nouvelle loy) a voulu que son peuple (ainsi j'appelle ceux qui ne croyẽt point en Dieu & sont hors de la communion des Saincts) fust oint comme le peuple de Dieu: laquelle onction il a fait interieure par ce que l'onction spirituele des Chrétiens est telle.

Iulian. Imp. Sidon. Car. 7. Claudian. in Ruffin. lib. 2. August. epist. ad Maxim. Philos.

CHAP. II.

De l'Imposition des Noms.

POVR l'impoſition des noms ilz les donnent par tradition, c'eſt à dire qu'ils ont des noms en grande quantité leſquels ilz choiſiſſent & impoſent à leurs enfans. Mais le fils ainé volôtiers porte le nom de ſon pere, en adjoutant vn mot diminutif au bout: comme l'ainé de *Membertou* s'appellera *Membertouchis*, quaſi Le petit, ou le jeune *Membertou*. Quant au puiſné il ne porte le nom du pere, ains on lui en impoſe vn à volonté: & ſon puiſné portera ſon nom avec vne addition de ſyllabe: comme le puiſ-né de *Membertou* s'appelle *Actaudin*, celui qui ſuit apres s'appelle *Actaudinech*. Ainſi *Memẽbourré* avoit vn fils nommé *Semcoud*, & ſon puiſ-né s'appelloit *Semcoudech*. Ce n'eſt pas toutefois vne regle d'adjouter cette terminaiſon *ech*. Car le puiſ-né de *Panoniac* (duquel eſt fait mention en la guerre de *Membertou* contre les Armouchiquois que i'ay décrit entre les Muſes de la Nouvelle-France) s'appelloit Panoniagués: de maniere que cette terminaiſon ſe fait ſelon que le nom precedent le deſire. Mais ilz ont vne coutume que quand ce frere ainé, ou pere eſt mort, ilz changent de nom, pour eviter la triſteſſe que la reſſouvenance des decedez

eur pourroit apporter. C'eſt pourquoy apres
e decés de *Memembourré, & Semcoud* (qui ſont
morts cet hiver dernier) *Semcoudech* a quitté le
nom de ſon frere, & n'a point pris celui de
le ſon pere, ains s'eſt fait appeller Paris, par ce
qu'il a demeuré à Paris. Et apres la mort de
Panoniac, Panoniagués quitta ſon nom, & fut ap-
pellé Roland par l'vn des nôtres. Ce que ie
trouve eſtre mal & inconſiderément fait de
prophaner ainſi les noms des Chrétiens & les
impoſer à des infideles: comme i'ay memoire
d'vn autre qu'on a appellé Martin. Alexandre
le grand (quoy que Payen) ne vouloit point
qu'aucun portaſt ſon nom qu'il ne s'en ren-
diſt digne par la vertu. Et comme vn jour vn
ſoldat portant le nom d'Alexandre fut accuſé
devant lui d'eſtre voluptueux & paillard, il
lui commanda de quitter ce nom, ou de chã-
ger ſa vie.

Les Breſiliens (à ce que dit Iean de Leri,
lequel i'ayme mieux ſuivre en ce qu'il a veu,
qu'vn Heſpagnol) impoſent à leurs enfans les
noms des premieres choſes qui leur viennent
au devant, comme s'il leur vient en imagina-
tion vn arc avec ſa corde, ils appelleront leur
enfant *Ourapacen*, qui ſignifie l'arc & la corde.
Et ainſi conſequemment pour le regard de
noz Sauvages ils ont aujourd'hui des noms
ſans ſignificatiõ, leſquels paraventure en leur
premiere impoſition ſignifioient quelque
choſe. Mais comme les langues changent, on
en pert la conoiſſance. De tous les noms de

ceux que i'ay coneu ie n'ay appris sinon qu
Chkoudun signifie vne Truite : & *Oigoudi* no
de la riviere dudit *Chkoudũ*, qui signifie Voir.
est bien certain que les noms n'ont point es
imposez sãs sujet à quelque chose que ce so
Car Adam a donné le nom à toute creatu
vivante selon sa proprieté & nature : & co
sequemment les noms ont esté imposés au
hommes signifians quelque chose : comm
Adam, signifie hõme, ou qui est fait de terr
Eve, signie mere de tous vivans : *Abel*, pleu
Cain, Possession : *Iesus*, Sauveur: *Diable*, C
lomniateur: *Satan*, Adversaire, &c. Entre l
Romains les vns furent appellez *Lucius*, po
avoir esté nais au point du jour: les autres *C*
sar, pour ce qu'à la naissance du premier de
nom on coupa le ventre à sa mere : De mém
Lentulus, *Piso*, *Fabius*, *Cicero*, &c. tous noms
soubriquets donnés par quelque acciden
ainsi que les noms de noz Sauvages, ma
avec vn peu plus de jugement.

CHAP. III.

De la Nourriture des enfans.



E Tout-puissant voulãt mo
trer quel est le devoir d'v
vraye mere, dit par le Proph
Esaie : *La femme peut-elle oubl*
son enfant qu'elle allaite, qu'elle n'
pitié du fils de son ventre ? Cette pitié que Di

Esai. 49. vers. 15.

quiert és meres eſt de bailler la mammelle leurs enfans, & ne leur point changer la ourriture qu'elles leur ont baillé avant la aiſſance. Mais aujourd'hui la pluſpart veu- nt que leurs mammelles ſervent d'attraits e paillardiſe : & ſe voulans donner du bon ps envoyent leurs enfans aux champs, là où z ſont paraventure changés, ou dónés à des ourrices vicieuſes, deſquelles ilz ſuccét avec lait la corruption & mauvaiſe nature. Et de viennent des races fauſſes, infirmes & dege- erantes de la ſouche dont elles portent le om. Les femmes Sauvages ont pl⁹ d'amour ue cela envers leur petits : car autres qu'elles e les nourriſſent: ce qui eſt general en toutes es Indes Occidétales. Auſſi leurs tetins ne ſer- ent-ilz point de flammes d'amour, comme ardeça, ains en ces terres là l'amour ſe traite ar la flamme que la nature allume en chacú, ans y apporter des artifices ſoit par le fard, u les poiſons amoureuſes, ou autrement. Et e cette façon de nourriture ſont loüées les nciennes femmes d'Allemagne par Tacite, l'autant que chacune nourriſſoit ſes enfans le ſes propres mammelles, & n'euſſent voulu qu'vne autre qu'elles euſt alaité leurs enfans. Or noz Sauuages avec la mammelle leur baillent des viandes deſquelles elles vſent, apres les avoir bien machées : & ainſi peu à peu les elevent. Pour ce qui eſt de l'emmaillottement, és païs chauds & voiſins

des Tropiques ilz n'en ont cure, & les laisse[nt]
comme à l'abandon. Mais tirant vers le N[ord]
les meres ont vne planche bien vnie, comm[e]
la couverture d'vne layette, sur laquelle ell[es]
mettent l'enfant enveloppé d'vne fourrure [de]
Castor, s'il ne fait trop chaud, & lié là d[es]-
sus avec quelque béde elles le portent sur le
dos les jambes pendantes en bas: puis retou[r]-
nées en leurs cabannes elles les appuyent [de]
cette façon tout droits contre vne pierre, [ou]
autre chose. Et comme pardeça on baille d[es]
petits panaches & dorures aux petits enfa[ns]
ainsi elles pendent quantité de chapelets, [&]
petits quarreaux diversement colorés en [la]
partie superieure de ladite planche, pour l'o[rne]-
ment des leurs.

CHAP. IV.

De l'amour envers les enfans.



CE que nous venons de dire [est]
vn trait de vray amour qui [...]
hôte aux femmes Chrétienn[es].
Mais apres que les enfans so[nt]
sevrés, & perpetuellement, [ils]
les aiment tous, gardans cette loy que la N[a]-
ture a enté és cœurs de tous animaux ([ex]-
cepté des filles & femmes debauchées) d[']
avoir le soin. Et quand il est question de l[es]
demander (ie parle des Souriquois, en la te[rre]
desquels nous avons demeuré) de leurs enf[ans]

[po]ur les amener & faire voir en France, ilz ne [les] veulét bailler: que si quelqu'vn s'y accorde [il l]ui faut faire des presens, & promettre mer[ve]illes. Nous en avons touché quelque cho[se] ci dessus à la fin du quarante-septiéme cha[pi]tre. Et ainsi, ie trouve qu'on leur fait tort [de] les appeller barbares, veu que les anciens [R]omains l'estoient beaucoup plus, qui ven[d]oient le plus souvét leurs enfans, pour avoir [m]oyen de vivre. Or ce qui fait qu'ils aiment [le]urs enfans plus qu'on ne fait pardeça, c'est [qu]'ilz sont le support des peres en la vieil[le]sse, soit pour les aider à vivre, soit pour les [d]efendre de leurs ennemis: & la nature con[se]rve en eux son droit tout entier pour ce re[ga]rd. A cause dequoy ce qu'ilz souhaitent le [pl]us c'est d'avoir nombre d'enfans, pour estre [ta]nt plus forts, ainsi qu'és premiers siecles aus[q]uels la virginité estoit chose reprochable, [p]our ce qu'il y avoit cómandement de Dieu [à] l'homme & à la femme de croitre, & multi[p]lier, & remplir la terre. Mais quand elle a esté [r]emplie cet amour s'est merveilleusement re[f]roidi, & les enfans ont commencé d'estre vn [fa]rdeau aux peres & meres, lesquels plusieurs [o]nt dédaigné & bien souvent ont procuré [le]ur mort. Aujourd'hui le chemin est ouvert [à] la France pour remedier à cela. Car s'il plait [à] Dieu conduire & feliciter les voyages de la [N]ouvelle-France, quiconque pardeça se trou[v]era oppressé pourra passer là, & y confiner [se]s jours en repos & sans pauvreté: où si quel-

Ci dessus liv. 2. chap. 47.

Genes. 1. vers. 28.

Moyen de soulager les famil- le de Frã- ce.

qu'vn se trouve trop chargé d'enfans il e
pourra là envoyer la moitié, & avec vn pet
partage ilz seront riches & posséderont
terre: qui est la plus asseurée condition c
cette vie. Car nous voyons aujourd'hui de
peine en tous états, méme és plus grans, le
quels sont souvent traversés d'envies & dest
tutions: les autres feront cent bonnetades c
corvées pour vivre, & ne feront que langui
Mais la terre ne nous trompe jamais si nou
la voulons caresser à bon escient. Témoin
fable de celui qui par son testament declara
ses enfans qu'il avoit caché vn thresor en
vigne, & comme ils eurent bien remué pro
fondement ilz ne trouverent rien, mais a
bout de l'an ilz recueillirent si grande quan
tité de raisins qu'ilz ne sçavoient où les me
tre. Ainsi par toute l'Ecriture saincte les pro
messes que Dieu fait aux Patriarches Abra
ham, Isaac, & Iacob, & depuis au peuple d'I
rael par la bouche de Moyse, c'est qu'ilz po
seront la terre, comme vn heritage certain
qui ne peut perir, & où vn homme ha dequo
sustenter sa famille, se rendre fort, & vivre e
innocence: suivant le propos de l'ancien C
ton, lequel disoit que les fils des laboureu
ordinairement sont vaillans & robustes, & n
pensent point de mal.

Posseder la terre c'est vn riche heritage.
Plin liv. 18. ch. 5.

CHAP. V.

De la Religion.

L'HOMME ayant esté creé à l'image de Dieu, c'est bien raison qu'il reconoisse, serve, adore, louë & benie son Createur, & qu'à cela il employe [t]out son desir, sa pensée, sa force, & son cou[ra]ge. Mais la nature humaine ayant esté cor[r]ompuë par le peché, cette belle lumiere que [D]ieu lui avoit premierement donné a telle[m]ent esté obscurcie qu'il en est venu à per[d]re la conoissance de son origine. Et d'autant [q]ue Dieu ne se montre point à nous par vne [c]ertaine forme visible, côme feroit vn pere, [o]u vn Roy; se trouvant accablé de pauvreté [&] infirmité, sans s'arreter à la contemplation [d]es merveilles de ce Tout-puissant ouvrier, & [l]e chercher comme il faut, d'vn esprit bas & [a]béti, miserable il s'est forgé des Dieux à sa [f]antasie, & n'y a rien de visible au monde qui [n]'ait esté deifié en quelque part: voire méme [e]n ce rang ont esté mises encore des choses [i]maginaires, côme la Vertu, l'Esperâce, l'Hon[n]eur, la Fortune, & mille sêblables: item des [d]ieux infernaux, & de maladies, & toutes sor[t]es de pestes, adorât chacû les choses desquel[l]es il avoit crainte. Mais toutefois quoy que Cicerô ait dit, parlant de la nature des dieux,

qu'il n'y a gent si sauvage, si brutale, ne si bar-
bare qui ne soit imbuë de quelque opinion
d'iceux: si est-ce qu'il s'est trouvé en ces der-
niers siecles des nations qui n'en ont aucun
ressentiment: ce qui est d'autant plus étrange
qu'au milieu d'icelles il y en avoit, & a encore
des idolatres, comme en Mexique & Virgi-
nia. Adjoutons-y encor, si on veut, la Floride.
Et neantmoins tout bien consideré, puis que
la condition des vns & des autres est deplora-
ble, ie prise davantage celui qui n'adore rien,
que celui qui adore des creatures sans vie, ni
sentiment, car au moins tel qu'il est il ne blas-
pheme point, & ne donne point la gloire de
Dieu à vn autre; vivant (de verité) vne vie qui
ne s'éloigne gueres de la brutalité: mais celui-
là est encore plus brutal qui adore vne chose
morte, & y met sa fiance. Et au surplus celui
qui n'est imbu d'aucune mauvaise opinion est
beaucoup plus susceptible de la vraye adora-
tion, que l'autre: estant semblable à vn tableau
nud, lequel est prest à recevoir telle couleur
qu'on luy voudra bailler. Car vn peuple qui
a vne fois receu vne mauvaise impression de
doctrine, il la lui faut arracher devant qu'y en
subroger vne autre. Ce qui est bien difficile,
tant pour l'opiniatreté des hommes, qui di-
sent, Noz peres ont vécu ainsi: que pour le de-
tourbier que leur donnent ceux qui leur en-
seignent telle doctrine, & autres, de qui la vie
depend de là, lesquels craignent qu'on ne leur
arrache le pain de la main: ainsi que ce Deme-
trius

rius ouvrier en argenterie, duquel est parlé és Actes des Apôtres. C'est pourquoy noz peuples de la Nouvelle-France se rendront faciles à recevoir la doctrine Chrétienne si vne fois la province est serieusement habitée. Car afin de commencer par ceux de *Canada* Iacques Quartier en sa deuxiéme Relation rapporte ce que i'ay n'agueres dit, en ces mots, qui ne sont couchez ci dessus au livre second.

Act. 19. vers 24.

Iacques Quartier.

„ Cedit peuple (dit-il) n'a aucune creance „ de Dieu qui vaille: Car ilz croyent en vn „ qu'ils appellent *Cudoüagni*, & disent qu'il „ parle souvent à eux, & leur dit le tẽps qu'il „ doit faire. Ilz disẽt que quãd il se courrouce „ à eux, il leur jette de la terre aux ïeux. Ilz „ croyent aussi quand ilz trépassent qu'ilz „ vont és étoilles, puis võt en beaux champs „ verts, pleins de beaux arbres, fleurs, & fruits „ somptueux. Apres qu'ilz nous eurent don„ né ces choses à entendre nous leur avons „ montré leur erreur, & que leur *Cudoüagni* „ est vn mauvais esprit qui les abuse, & qu'il „ n'est qu'vn Dieu, qui est au ciel, lequel nous „ donne tout, & est createur de toutes cho„ ses, & qu'en cetui devons croire seulemẽt, „ & qu'il faut estre baptizé ou aller en enfer. „ Et leur furent remontrées plusieurs autres „ choses de nôtre Foy: Ce que facilement ils „ ont creu: & appellé leur Cudoüagni, *Ago„ uda*. Tellement que plusieurs fois ont prié „ le Capitaine de les faire baptizer, & y sont

Religion des Sauvages de Canada.

Etat des ames apres le trépas.

Peuple facile à convertir.

Agouda, c'est à dire méchant.

„ venus ledit seigneur (c'est *Donnacona*) *Taigu*-
„ *ragni*, *Domagaya*, avec tout le peuple de leu
„ ville pour le cuider estre, mais parce qu
„ ne sçaviõs leur intétion & courage, & qu'
„ n'y avoit qui leur remontrat la Foy, pou
„ lors fut prins excuse vers eux, & dit à *Tai*-
„ *guragni* & *Domagaya* qu'ilz leur fissent en-
„ tẽdre que nous retourneriõs vn autre voya-
„ ge, & apporterions des Prétres, & du Chré-
„ me, leur donnant à entendre pour excus
„ que l'on ne peut baptizer sans ledit Créme
„ Ce qu'ilz creurẽt. Et de la promesse que leu
„ fit le Capitaine de retourner furent for
„ joyeux, & le remercierent.

Le sieur Champlein ayant és dernieres années fait le méme voyage que le Capitain Iacques Quartier, a discouru avec les Sauvages du jourd'hui, & fait rapport des propo qu'il a tenu avec certains *Sagamos* d'entre eu touchant leur croyance des choses spirituele & celestes : ce qu'ayant esté touché ci-dessu ie m'empecheray d'en parler. Quant à no Souriquois, & autres leurs voisins, ie ne pui dire sinõ qu'ilz sont destituez de toute conoi sance de Dieu, n'ont aucune adoration, & n font aucun service divin, vivãs en vne pitoya ble ignorance, qui devroit toucher les cœur aux Princes & Pasteurs Chrétiẽs qui emploie bien souvent à des choses frivoles ce qui se roit plus que suffisant pour établir là maint colonies qui porteroient leur nom, alento desquelles s'assembleroient ces pauvres peu ples. Ie ne di pas qu'ils y aillent en persone: c

Ci-dessus liv. 2. ch. 11.

z ſont plus neceſſaires ici, & chacun n'eſt pas
:opre à la mer : mais il y a tant de gens de
onne volonté qui s'employeroient à cela,
ils en avoient les moyens, que ceux qui le
euvent faire ſont du tout inexcuſables. Le
ecle du jourd'huy eſt tombé comme en vne
torgie, manquant d'amour & charité Chré-
enne, & ne retenant quaſi rien de ce feu qui
ruloit noz peres ſoit au temps de noz pre-
niers Rois, ſoit au ſiecle des Croiſades pour
Terre-ſaincte: voire ſi quelqu'vn employe
vie & ce peu qu'il ha à cet œuvre, la pluſpart
en mocquent, ſemblables à la Salemandre,
quelle ne vit point au milieu des flammes,
omme quelques vns s'imaginent, mais eſt
'vne nature ſi froide qu'elle les étcint par ſa
roideur. Chacun veut courir apres les thre-
ors, & les voudroit enlever ſans ſe donner
e la peine, & au bout de cela ſe donner du bō
emps; mais ils y viennent trop tard ; & en au-
oient aſſez s'ilz croyoient cōme il faut en ce-
ui qui a dit: *Cherchez premierement le royaume de Dieu, & toutes ces choſes vous ſerōt baillées par-deſſus.* *Luc. 12. verſ. 31.*

Revenons à noz Sauvages, pour la conver-
ion deſquels il nous reſte de prier Dieu vou-
oir ouvrir les moyens de faire vne ample
noiſſon à l'avancement de l'Evangile. Car
es nôtres & generalement tous ces peuples
uſques à la Floride incluſivement, ſont fort
iſés à attirer à la Religion Chrétienne, ſe-
on que ie puis conjecturer de ceux que ie
'ay point veu, par le diſcours des hiſtoires.

mais ie trouve que la facilité y ſera plus gran
de en ceux des premieres terres comme du
Cap Breton juſques à Malebarre, pour ce
qu'ilz n'ont aucun veſtige de Religion (car
ie n'appelle point Religion s'il n'y a quelque
latrie, & office divin) ni la culture de la terre
(du moins juſques à *Choüakoet*) laquelle eſt la
principale choſe qui peut attirer les hommes
à croire ce que l'on voudra, d'autant que de
la terre vient tout ce qui eſt neceſſaire à la vie,
apres l'vſage general que nous avons des au-
tres elemens. Nôtre vie a beſoin principale-
ment de manger, boire, & eſtre à couvert. Ces
peuples n'õt rien de cela, par maniere de dire:
car ce n'eſt point eſtre à couvert d'eſtre tou-
jours vagabond & hebergé ſouz quatre per-
ches, & avoir vne peau ſur le dos : ni n'appelle
point manger & vivre, que de manger tout à
vn coup & mourir de faim le lendemain, ſans
pourvoir à l'avenir. Qui donnera donc à ces
peuples du pain, & le vétement, celui-là ſera
leur Dieu, ilz croiront tout ce qu'il dira. Ainſi
Geneſ. 28 verſ 20. le Patriarche Iacob promettoit de ſervir Dieu,
s'il lui bailloit du pain à manger & du véte-
ment pour ſe couvrir. Dieu n'a point de nom:
car tout ce que nous ſçauriõs dire ne le pour-
roit comprendre. Mais nous l'appellons Dieu,
pour-ce qu'il donne. Et l'homme en donnant
Greg. Nazian. en l'oraiſ. du ſoin des pauvres. peut eſtre appellé Dieu par reſſemblance. *Fay*
(dit Sainct Gregoire de Nazianze) *que tu ſois*
Dieu envers le calamiteux en imitant la miſericorde
de Dieu. Car l'homme n'a rien de ſi divin en ſoy que

le bienfait. Les payens ont reconeu ceci, & en-
re autres Pline quand il a dit que c'est grād si-
gne de divinité à vn homme mortel d'aider &
oulager vn autre mortel. Ces peuples donc
ressentans les fruits de l'vsage des métiers &
culture de la terre, croiront tout ce qui leur
sera annoncé, *in auditu auris*, à la premiere
voix qui leur frappera aux aureilles. Et de ceci
i'ay des témoignages certains, pour ce que ie
les ay reconeu tout disposés à cela par la com-
munication qu'ils avoient auec nous: & y en
a qui sont Chrétiens de volonté & en font les
actions telles qu'ilz peuvent, encores qu'ilz
ne soient baptizés: entre lesquels ie nomme-
ray *Chkoudun* Capitaine (aliàs *Sagamos*) de la
riviere Sainct-Iean mentionné au commen-
cement de cet œuvre, lequel ne mange point
vn morceau qu'il ne leve les ïeux au ciel,
& ne face le signe de la Croix, pour ce qu'il
nous a veu faire ainsi: mémes à noz prieres
il se mettoit à genoux comme nous: & pour-
ce qu'il a veu vne grande Croix plantée prés
de nôtre Fort, il en a fait autant chez lui, & en
toutes ses cabannes; & en porte vne devant
sa poitrine, disant qu'il n'est plus Sauvage,
& reconoissant bien qu'ilz sont bétes (ainsi
dit-il en son langage) mais qu'il est comme
nous, desirant estre instruit. Ce que ie di de ce-
lui-ci ie le puis affermer préque de tous les
autres: & quand il seroit seul, il est capable,
estant instruit, d'attirer tout le reste.

Plin. liv. 2. ch. 7.

Ci dessus liv. 1. chap. 3.

Les Armouchiquois sont vn grand peuple

lesquels aussi n'ont aucune adoration: & estãs arretez, par ce qu'ilz cultivent la terre, on les peut aisément congreger, & exhorter à ce qui est de leur salut. Ilz sont vicieux & sanguinaires, ainsi que nous avons veu ci-dessus: mais cette insolence vient de ce qu'ilz se sentent forts, à-cause de leur multitude, & pour-ce qu'ilz sont plus à l'aise que les autres, recueillans des fruits de la terre. Leur païs n'est pas encore bien reconeu, mais en ce peu que nous en avons découvert i'y trouve de la conformité avec ceux de la Virginie, hors-mis en la superstition & erreur en ce qui regarde nôtre sujet, d'autant que les Virginiens commencent à avoir quelque opinion de chose superieure en la Nature, qui gouverne ce monde ici. Ilz croyent plusieurs Dieux (ce dit vn historien Anglois qui y a demeuré) lesquels ils appellent *Montóac*: mais de diverses sortes & degrez. Vn seul est principal & grand, qui a toujours esté, lequel voulant faire le monde fit premierement d'autres Dieux pour estre moyens & instrumens desquels il se peust servir à la creation, & au gouvernement. Puis apres, le soleil, & la lune, & les étoilles comme demi-dieux, & instrumens de l'autre ordre principal. Ilz tiennent que la femme fut premierement faite, laquelle par conjonction d'vn des Dieux eut des enfans. Tous ces peuples generalement croyent l'immortalité de l'ame, & qu'apres la mort les gens de bien

Ci dessus liv. 2. chap. 37. & 45.

Religion de ceux de Virginia.

ont en repos, & les mechans en peine. Or les méchans sont leurs ennemis, & eux les gens de bien: de sorte qu'à leur opinion ilz sont tous apres la mort bien à leur aise, & principalement quand ils ont bien defendu leur païs & bien tué de leurs ennemis. Et pource qui est de la Resurrection des corps, encore y a il quelques nations pardela qui en ont de l'ombrage. Car les Virginiens font des contes de certains hommes resuscitez, qui disent choses étranges: comme d'vn méchant, lequel apres sa mort avoit esté pres l'entrée de *Popogusso* (qui est leur enfer) mais vn Dieu le sauva, & lui donna congé de retourner au monde, pour dire à ses amis ce qu'ilz devoient faire pour ne point venir en ce miserable tourmét. Item en l'année que les Anglois estoient là avint à soixante lieuës d'eux (ce disoient les Virginiens) qu'vn corps fut deterré, comme le premier, & remontra qu'estant mort en la fosse, son ame estoit en vie, & avoit voyagé fort loin par vn chemin lõg & large aux deux cotez duquel croissoiét des arbres fort beaux & plaisans, portans fruits les plus rares qu'on sçauroit voir: & qu'à la fin il vint à de fort belles maisons, pres desquelles il trouva son pere qui estoit mort, lequel lui fit exprés commandement de revenir & declarer à ses amis le bien qu'il falloit qu'ilz fissent pour jouïr des delices de ce lieu : & qu'apres son message fait il s'en retournast.

Contes fabuleux de la resurrectiõ.

Hist. gen. des Indes liv. 4 ch. 124. L'Histoire generale des Indes Occidentales rapporte qu'avant la venuë des Hespagnols au Perou, ceux de *Cusco*, & des environs, croyoient semblablement la resurrection des corps. Car voyans que les Hespagnols, d'vne avarice maudite, ouvrans les sepulchres pour avoir l'or & les richesses qui estoient dedans, jettoient les ossemens des morts ça & là, ilz les prioient de ne les écarter ainsi, afin que cela ne les empechast de ressusciter: qui est vne croyance plus parfaite que celle des Sadduceens, & des Grecs, lesquels l'Evangile, & les *Luc. 20. vers. 27. Act. 17. vers. 32.* Actes des Apôtres nous témoignent s'estre mocqué de la resurrection, comme a fait aussi préque toute l'antiquité Payenne.

Attendant cette resurrection quelques vns de nos Occidentaux ont estimé que les ames des bons alloient au ciel, & celles des méchans en vne grāde fosse au trou qu'ilz pensent estre bien loin au Couchant, qu'ils appellent *Popogusso*, pour y bruler toujours, & telle est la croyance des Virginiens: les autres (comme les Bresiliens) que les méchans s'en vont apres la mort avec *Aignan*, qui est le mauvais esprit qui les tourmente: mais pour le regard des bons, qu'ils alloient derriere les montagnes danser, & faire bonne chere avec *4. Esd. 7. vers. 31. 32. S. P. aux Hebr. ch. 11. à la fin.* leurs peres. Plusieurs des anciens Chrétiens fondés sur certains passages d'Esdras, de Sainct Paul, & autres, ont estimé qu'apres la mort nos ames estoient sequestrées en des lieux souz-terrains, comme au sein d'Abraham,

trendans le jugement de Dieu: & là Origene pensé qu'elles sont comme en vne école d'ames & lieu d'erudition, où elles apprennent les causes & raisons des choses qu'elles ont eu en terre, & par ratiocination font des jugemens des consequences du passé, & des choses à venir. Mais telles opinions ont esté rejettées par la resolution des Docteurs de Sorbone au temps du Roy Philippe le Bel, & depuis par le Concile de Florence. Que si les Chrétiens mémes en ont esté là, c'est beaucoup à ces pauvres Sauvages d'estre entrés en ces opinions que nous avons rapporté d'eux. *Orig. liv. 2 Des principes.*

Quant à ce qui est de l'adoration de leurs Dieux, de tous ceux qui sont hors de la domination Hespagnole ie ne trouve sinon les Virginiens qui facent quelque service divin (si ce n'est qu'on y vueille aussi comprendre ce que font les Floridiens, que nous dirons ci-apres) Ilz representent donc leurs Dieux en forme d'homme, lesquels ils appellent *Kevuasowuock*. Vn seul est nommé *Kevuas*. Ilz les placent en maisons & temples faits à leur mode qu'ilz nomment *Machicómuck*, ausquels ilz font leurs prieres, chants & offrandes à ces Dieux. Et puis que nous parlons des infideles, je prise davantage les vieux Romains, lesquels ont esté plus de cent septante ans sans aucuns simulacres de Dieux, ce dit Sainct Augustin, ayant sagement esté defendu par Numa Pompilius d'en faire aucun, pource que telle chose solide & insensible les faisoit mépriser, & de *S. Aug. 4. de la cité de Dieu. ch. 31.*

ce mépris venoit que le peuple perdoit toute crainte, n'estant rien si beau que de les adorer en esprit, puis qu'il sont esprits. Et de verité Pline disoit *qu'il n'y a chose qui demontre plus l'imbecillité du sens humain, que de vouloir aßigner quelque image ou effigie à Dieu. Car en quelque part que Dieu se montre il est tout de sens, de veuë, d'ouie, d'ame, d'entendement; & finalement il est tout de soy-méme, sans vser d'aucun organe.* Les anciens Allemans instruits en cette doctrine, non seulement n'admettoient point de simulacres de leurs Dieux (ce dit Tacite) mais aussi ne vouloient point qu'ilz fussent depeints contre les parois, ni representés en aucune forme humaine, estimans cela trop deroger à la grandeur de la puissance celeste. On peut dire entre nous que les figures & representatiõs sont les livres des ignorãs. Mais, laissant les disputes à part, il seroit bien-seant que chacun fust sage & bien instruit, & qu'il n'y eust point d'ignorans.

Plin. liv. 2. ch. 7.

Nos Sauvages Souriquois & Armouchiquois ont l'industrie de la peinture & sculpture, & font des images des bétes, oiseaux, & hommes, en pierres & en bois aussi ioliment que des bons ouvriers de deça, & toutefois ilz ne s'en servent point pour adoration, ains seulemẽt pour le cõtentement de la veuë, & pour l'vsage de quelques outils privez, comme de calumets à petuner. Et en cela (comme i'ay dit au commencement) quoy qu'ilz soient sã culte divin, ie les prise davantage que les Vi-

iniens, & toutes autres sortes de gens qui
lus bétes que les bétes adorent & reverent
es choses insensibles.

Le Capitaine Laudonniere en son histoire de la Floride dit que ceux de ce païs là n'ont conoissance de Dieu, ni d'aucune Religion, si-non que ce qui leur apparoit, cõme le soleil & la lune: ausquels toutefois ie ne trouve point par toute ladite histoire qu'ilz facent aucune adoration, fors que quand ilz vont à la guerre le *Paracousi* fait quelque priere au soleil pour obtenir victoire, & laquelle obtenue, il lui en rend la loüange, avec chansons en son honneur, cõme i'ay pl⁹ particulieremẽt dit ci-dessus. Et toutefois le sieur de Belle-forest écrit avoir pris de ladite histoire ce qu'il met en avant, qu'ilz font des sacrifices sanglans tels que les Mexicains, s'assemblans en vne campagne, & y dressans leurs loges, là où apres plusieurs dãses & ceremonies ilz levent en l'air & offrent au soleil celui sur qui le sort est tõbé d'estre destiné pour estre sacrifié. Que s'il est hardi en cet endroit, il ne l'est pas moins quãd il en dit autant des peuples de *Canada*, lesquels il fait sacrificateurs de corps humains, encores qu'ilz n'y aient jamais pensé. Car si le Capitaine Iacques Quartier a veu des tétes de leurs ennemis conroyées, étéduës sur des pieces de bois, il ne s'ésuit qu'ils ayent esté sacrifiés; mais c'est leur coutume, ainsi qu'aux anciens Gaulois, d'en faire ainsi, c'est à dire d'enlever toutes les tétes d'ennemis qu'ils aurõt peu tuer, & les

Floridiés.

Livre. I. ch. 10.

Ci-dessus liv. 2. ch. 18.

pendre en, ou dehors leurs cabanes pour trophées. Ce qui eſt coutumier par toutes les Indes Occidentales.

Pour revenir à noz Floridiens, ſi quelqu'vn veut appeller acte de Religion l'honneur qu'ilz font au ſoleil, ie ne l'empeche. Car és vieux ſiecles de l'âge d'or lors que l'ignorance ſe mit parmi les hommes pluſieurs conſiderãs les admirables effects du ſoleil & de la lune deſquels Dieu ſe ſert pour le gouvernement des choſes d'ici bas, ilz leur attribuerent la reverence deuë au Createur : & cette façon de reverence Iob nous l'explique quand il dit: *Si i'ay regardé le Soleil en ſa ſplendeur, & la lune cheminant claire: Et ſi mon cœur a eſté ſeduit en ſecret, & ma main a baiſé ma bouche : Ce qui eſt vne iniquité toute iugée, car i'euſſe renié le grand Dieu d'en-haut.* Quant au baiſe-main c'eſt vne façon de reverence qui ſe garde encore aux homages. Ne pouvans toucher au ſoleil ils étendoient la main vers lui, puis la baiſoient: ou touchoient ſon idole, apres baiſoient la main qui avoit touché. Et en cette idolatrie eſt quelquefois tombé le peuple d'Iſrael comme nous voyons en Ezechiel.

Iob. 31. verſ. 26. 27.

Ezech. 8. verſ. 16.

Breſiliens

Au regard des Breſiliens, ie trouve par le diſcours de Iean de Leri (lequel i'ayme mieux ſuivre qu'vn autheur Heſpagnol en ce qu'il aura veu) que non ſeulement ilz ſont ſemblables aux nôtres, ſans aucune forme de Religion, ni conoiſſance de Dieu, mais qu'ilz ſont tellement aveuglés & endurcis en leur an-

ropophagie, qu'ilz ſemblent n'eſtre nulle-
ent ſuſceptibles de la doctrine Chrétienne.
uſſi ſont ilz viſiblement tourmentez & bat-
s du diable (qu'ils appellent *Aignan*) &
vec telle rigueur, que quand ilz le voyent ve-
ir tantot en guiſe de béte, tantot d'oiſeau, ou
e quelque forme étrange, ilz ſont comme au
eſeſpoir. Ce qui n'eſt point à l'endroit des
utres Sauvages plus en-deça vers la Terre-
euve, du moins avec telle rigueur. Car Iac-
ues Quartier rapporte qu'il leur jette de la
erre aux ïeux, & l'appellent *Cudoüagni*: & là
ù nous étions (où il l'appelle *Aoutem*) i'ay
uelquefois entendu qu'il a égratigné *Mem-
ertou* en qualité de devin du païs. Quand on
émontre aux Breſiliens qu'il faut croire en
Dieu, ils en ſont bien d'avis, mais incontinent
ls oublient leur leçon, & retournent à leur
omiſſement, qui eſt vne brutalité étrange,
e ne vouloir au moins ſe redimer de la vexa-
ion du diable par la Religion: Ce qui les réd
nexcuſables, mémes qu'ils ont quelque reſtes
le la memoire du deluge, & de l'Evangile (ſi
ant eſt que leur rapport ſoit veritable) Car
lz font mention en leurs chanſons que les
aux s'eſtans vne fois débordées couvrirent
oute la terre, & furent tous les hommes
oyés, exceptez leurs grãdz peres, qui ſe ſau-
erent ſur les plus hauts arbres de leur païs. Et
le ce deluge ont auſſi quelque traditive d'au-
res Sauvages que i'ay mentionné ailleurs. *Ci-deſſus liv. 1. ch. 3.*
Quant à ce qui eſt de l'Evangile, ledit de Leri

dit qu'ayant vne fois trouvé l'occasion de leur remontrer l'origine du monde, & comme il faut croire en Dieu, & leur miserable condition, ilz l'ecouterent avec grande attention, demeurans tous étonnez de ce qu'ils avoient ouï: & que là dessus vn vieillard prenant la parole, dit, Qu'à la verité il leur avoit recité de grandes merveilles, qui lui faisoient rememorer ce que plusieurs fois ils avoient entendu de leurs grãdz peres, que dés fort long temps vn *Maïr* (c'est à dire vn étrãger vétu & barbu cõme les Frãçois) avoit esté là les pensant renger à l'obeïssance du Dieu qu'il leur annõçoit, & leur avoit tenu le méme lãgage: mais qu'ilz ne le voulurent point croire. Et partant y en vint vn autre, qui en signe de maledictiõ leur bailla les armes dõt depuis ils se sont tuez l'vn l'autre: & de quitter cette façon de vivre il n'y avoit apparence, pour ce que toutes les nations à eux voisines se mocqueroient d'eux.

Or noz Souriquois, Canadiens, & leurs voisins, voire encore les Virginiens & Floridiens ne sont pas tant endurcis en leur mauvaise vie, & recevront fort facilement la doctrine Chrétienne quand il plaira à Dieu susciter ceux qui le peuvent à les secourir. Aussi ne sont ilz point visiblement tourmentez, battus, déchirez du diable comme ce barbare peuple du Bresil, qui est vne malediction étrange à eux particuliere plus qu'aux autres nations de dela. Ce qui me fait croire que la trompette des Apôtres

pourroit avoir esté jusques là, suivant la parole du vieillart susdit, à laquelle ayans bouché l'aureille ils en portent vne punition particuliere non commune aux autres, qui paraventure n'ont jamais ouï la parole de Dieu depuis le Deluge, duquel toutes ces nations en plus de trois milles lieuës de terre ont vne obscure conoissance qui leur a esté donnée par tradition de pere en fils.

CHAP. VI.

Des Devins & Maitres des ceremonies entre les Indiens.



E ne veux appeller (comme quelques vns ont fait) du nom de Prétres ceux qui fôt les ceremonies & invocations de dæmons entre les Indiens Occidentaux, sinon entant qu'ils ont l'vsage des sacrifices & dons qu'ils offrent à leurs Dieux, dautât que (côme dit l'Apôtre) tout Prétre, ou Pontife, est ordonné pour offrir dons & sacrifices: tels qu'estoiét ceux de Mexique (dôt le plus grâd estoit appellé *Papas*) lesquels encensoient à leurs idoles, la principale desquelles estoit celle du Dieu qu'ils nômoient *Vitzilipuztli*, côme ainsi soit neantmoins que le nom general de celui qu'ilz tenoient pour supreme Seigneur & autheur de toutes choses fust *Viracocha*, auquel ils

Hebr. 8. vers. 3.

bailloient des qualitez excellentes, l'appellar
Pachacamac, qui est Createur du ciel & de l
terre ; & *Vsapu*, qui est admirable, & autre
noms semblables. Ils avoient aussi des sacrifi
ces d'hommes, cōme encore ceux du Perou
lesquels ilz sacrifioient en grād nombre, ain
qu'en discourt amplement Ioseph Acosta.
Ceux-là donc peuvent estre appellez Prétres
ou Sacrificateurs; mais pour le regard de ceu
de la Virginie & de la Floride, ie ne voy poin
quels sacrifices ilz font, & par ainsi ie les quali
fieray Devins, ou Maitres des ceremonies d
leur religion, lesquels en la Floride ie trouv
appellez *Iarvars*, & *Ioanas*: en Virginia: *Vuiro*
ances: au Bresil *Caraibes*: & entre les nôtres (ie
veux dire les Souriquois) *Aoutmoins*. Laudon
,, niere parlant de la Floride: Ils ont (dit-il)
,, leurs Pretres, ausquels ils croyent fort, pou
,, autant qu'ilz sont grans magiciens, gran
,, devins, & invocateurs de diables. Ces Pre
,, tres leur servent de Medecins & Chirur
,, giens, & portēt toujours avec eux vn plein
,, sac d'herbes & de drogues pour medeciner
,, les malades, qui sont la pluspart de verole
,, car ils aiment fort les femmes & filles, qu'il
,, appellent filles du soleil. S'il y a quelque
,, chose à traiter le Roy appelle les *Iarvars*, &
,, les plus anciens, & leur demande leur avis.
Voyez au surplus ce que i'ay écrit ci-dessus au
sixiéme chapitre du premier livre. Pour ceux
de la Virginie ilz ne sont pas moins matois
que ceux de la Floride, & se donnent credit
& son

Ioseph Acosta liv. 5 ch. 20. & 21.

& font reſpecter par des traits de Religion tels que nous avons dit au dernier chapitre, parlans de quelques morts reſuſcitez. C'eſt par ce moyen & ſouz-pretexte de Religion que les *Inguas* ſe rendirent jadis les plus grans Princes de l'Amerique. Et de cette ruſe ont auſſi vſé ceux de deça qui ont voulu embabouïner le peuple, comme Numa Pompilius, Lyſander, Sertorius, & autres plus recens, faiſans (ce dit Plutarque) comme les joüeurs de tragedies, leſquels voulans repreſenter des choſes qui paſſent les forces humaines, ont recours à la puiſſance ſuperieure des Dieux.

Acoſta liv. 6 ch. 19.

Les *Aoutmoins* de la derniere terre des Indes qui eſt la plus proche de nous, ne ſont point ſi lourdauts qu'ilz n'en ſachét bien faire à croire au menu peuple. Car avec leurs impoſtures, ils vivent, & ſe rendent neceſſaires, faiſans la Medecine & Chirurgie auſſi bié que que les Floridiens. Pour exemple ſoit *Membertou* grand *Sagamos*. S'il y a quelqu'vn de malade on l'envoye querir, il fait des invocations à ſon dæmon, il ſouffle la partie dolente, il y fait des inciſions, en ſucce le mauvais ſang: Si c'eſt vne playe il la guerit par ce méme moyé, en appliquant vne roüelle de genitoires de Caſtor. Bref on lui fait quelque preſent de chaſſe, ou de peaux. S'il eſt queſtion d'avoir nouvelles des choſes abſentes, apres avoir interrogé ſon dæmon il rend ſes oracles ordinairement douteux, & bien-ſouvent faux, mais auſſi quelquefois veritables: comme

Medecins & Chirurgiens, Sauvages

quandon lui demãda si *Panoniac* estoit mort, il dit que s'il ne retournoit dans quinze jours il ne le falloit plus attendre, & que les Armouchiquois l'auroient tué. Et pour avoir cette répõse il lui fallut faire quelque present. Car entre les Grecs il y a vn proverbe trivial qui porte que sans argent les oracles de Phœbus sont muets. Le méme rendit vn oracle veritable de nôtre venuë au sieur du Põt lors qu'il partit du Port Royal pour retourner en France, voyant que le quinziéme de Iuillet estoit passé sans avoir aucunes nouvelles. Car il soutint toujours & afferma qu'il y viendroit vn navire, & que son diable lui avoit dit. Item quand les Sauvages ont faim ilz consultent l'oracle de *Membertou*, & il leur dit, Allés en tel endroit, & vous trouverez de la chasse. Il arrive quelquefois qu'ils en trouvent & quelquefois non. S'il arrive que non, l'excuse est que l'animal est errant, & a chãgé de place: mais aussi, bien souvent ils en trouvent, & c'est ce qui les fait croire que ce diable est vn Dieu, & n'en sçavent point d'autre, auquel neãtmoins ilz ne rendent aucun service, ni adoration en religion formée.

Comme les Aoutmoins invoquent le diable.

Lors que ces *Aoutmoins* font leurs chimagrées ilz plantent vn baton dans vne fosse auquel ils attachent vne corde. & mettans la téte dans cette fosse ilz font des invocations ou conjurations en langage inconeu des autres qui sont alentour, & ceci avec des battemens & criaillemens jusques en suer d'ahan

toutesfois ie n'ay pas ouï qu'ils ecument par la bouche comme font les Turcs. Quant le diable est venu, ce maitre *Aoutmoin* fait à croire qu'il le tient attaché avec sa corde, & tient ferme alencontre de lui, le forçant de lui rendre reponse avant que le lacher. Par ceci se reconoit la ruse de cet ennemi de Nature, qui amuse ainsi ces creatures miserables: & quant & quant son orgueil, de vouloir que ceux qui l'invoquent lui facent plus de submission que n'ont jamais fait les saincts Patriarches & Prophetes à Dieu, lesquels ont seulement prié la face en terre.

Cela fait il se met à chanter quelque chose (à mon advis) à la louange du diable, qui leur a indiqué de la chasse : & les autres Sauvages qui sont là repondent faisans quelque accord de musique entre eux. Puis ilz dansent à leur mode, comme nous dirons ci-apres, avec chansons que ie n'enten point, ni ceux des nôtres qui entendoient le mieux leur langue. Mais vn jour m'allant promener en noz prairies le long de la riviere, ie m'approchay de la cabanne de *Membertou*, & mis sur mes tablettes vne parcelle de ce que i'entendis, qui y est encore écrit en ces termes, *Haloet ho ho hé hé ha ha haloet ho ho hé*, ce qu'ilz repeterent par plusieurs fois. Le chant est sur mesdites tablettes en ces notes, *Re fa sol sol re sol sol fa fa re re sol sol fa fa.*

Chansons à la louange du diable.

Vne chanson finie ilz firent tous vne grande exclamation, disans *E*. Puis recommencerent vne autre chanson, disans: *Egrigna hau egrigna hé hé hu hu ho ho ho egrigna hau hau hau*. Le chant de ceci estoit, *Fa fa fa sol sol fa fa re re sol sol fa fa fa re fa fa sol sol fa*. Ayans fait l'exclamation accoutumée ils en commencerent vne autre, qui chantoit: *Tameja alleluia tameja douveni hau hau hé hé*. Le chant en estoit: *Sol sol sol fa fa re re re fa fa sol fa sol fa fa re re*. I'écoutay attentivement ce mot *alleluia* repeté par plusieurs fois, & ne sceu jamais ouïr autre chose. C'est ce qui me fait penser que ces chansons sont à la loüange du diable, si toutefois ce mot signifie envers eux ce qu'il signifie en Hebrieu, qui est Loüez le Seigneur. Toutes les autres nations de ce païs là en font de méme: mais persone n'a particularisé leurs chansons sinon Iean de Leri lequel dit que les Bresiliens en leurs sabats font aussi de bons accords. Et se trouvāt vn jour en telle féte, il rapporte qu'ilz disoiēt *Hé hé hé hé hé hé hé hé hé hé*, avec cette notte, *Fa fa sol fa fa sol sol sol sol sol*. Et cela fait s'écrioient d'vne façon, & hurlement epouventable l'espace d'vn quart d'heure, & sautoient les femmes en l'air avec violence jusques à en ecumer par la bouche: puis recommencerent la musique, disans: *Heu heüraüre heüra heüraüre heüra heura oüech*. La note est, *Fa mi re sol sol sol fa mi re mi re mi vt re*. Cet autheur dit qu'en cette chanson ils avoient regretté leurs peres decedez, lesquels estoient si vaillans, & toutefois

qu'ilz s'estoient consolez en ce qu'apres leur mort ilz s'asseuroient de les aller trouver derriere les hautes montagnes, où ilz danseroient & se rejouïroient avec eux. Semblablement qu'à toute outrance ils avoient menacé les *Ouetacas* leurs ennemis d'estre bien-tot pris & mangez par eux, ainsi que leur avoient promis leurs *Caraïbes* : & qu'ils avoient aussi fait mention du deluge dont nous avons parlé au chapitre precedent. Ie laisse à ceux qui écrivẽt de la demonomanie à philosopher là dessus. Mais il faut dire de plus que tandis que noz Sauvages chantent en la façon que i'ay dit, il y en a d'autres qui ne font autre chose que dire *Hé*, ou *Het* (comme vn homme qui fend du bois) avec vn mouvement de bras: & dansent en rond sans se tenir l'vn l'autre, ni bouger d'vne place, frappans des piez contre terre, qui est la forme de leurs danses, semblables à celles que ledit de Leri rapporte de ceux du Bresil, qui sont à plus de quinze cens lieuës de là. Apres quoy les nôtres font vn feu, & sautent par dessus comme les anciens Cananeens, Hammonites, & quelquefois les Israëlites; mais ilz ne sont point si detestables, car ils ne sacrifient point leurs enfans au diable par le feu. Avec tout ceci ilz mettent vne demie perche hors le faiste de la cabanne où ilz sont, au bout de laquelle il y a quelques *Matachiaz*, ou autre chose attachée, que le diable emporte. C'est ainsi que i'ay ouï discourir de de leur façon de faire en ce regard.

Danses des Sauvages.

Levit. 20. vers. 23. Deuter. 12. vers. 31 & 18. vers. 10. & 4. des Rois 17. vers. 17. 31. Psal. 105.

On peut ici considerer vne mauvaise façon de sauter par dessus le feu, & de passer les enfans par la flamme és feu de la sainct Iean, qui dure encore aujourd'hui entre nous, & devroit estre reformée. Car cela viẽt des abominations anciennes que Dieu a tant haï, desquelles parle Theodoret en cette façon: *I'ay veu*, dit-il, *en quelques villes allumer des buchers vne fois l'an, & sauter pardessus non seulement les enfans, mais aussi les hommes & les meres porter les enfans pardessus la flamme. Ce qui leur sembloit estre comme vne expiation & purgation. Et ce (à mon avis) a esté le peché d'Achaz.* Ces façons de faire ont esté defenduës par vn ancien Concile tenu à Constantinople. Surquoy Balsamõ remarque que le vingt-troisiéme du mois de Iuin (qui est la veille de sainct Iean) és rives de mer & en des maisons on s'assembloit hommes & femmes, & habilloit-on la fille ainée en espousée, & apres bonne chere & bien beu, on faisoit des danses, des exclamations, & des feuz toute la nuit, sur lesquels ilz sautoient, & faisoient des prognostications de bon-heur & malheur. Ces feuz ont esté continués entre nous sur vn meilleur sujet, mais il faut ôter l'abus.

Feuz de la sainct Iean.

Theod. sur le cha. 16 du 4. des Rois.

Can 65. Synod 6. in Trullo.

Or comme le diable a toujours voulu faire le singe, & avoir vn service comme celui qu'on rend à Dieu, aussi a-il voulu que ses officiers eussent les marques de leur métier pour mieux decevoir ses simples. Et de fait *Membertou*, duquel nous avons parlé, comme vn sçavant *Aoutmoin*, porte penduë à son

Le diable veut estre servi comme Dieu.

col la marque de cette profeſſion, qui eſt vne bourſe en triangle couverte de leur broderie, c'eſt à dire de *Matachiaz*, dans laquelle il y a ie ne ſçay quoy gros comme vne noiſette, qu'il dit eſtre ſon dæmon appellé *Aoutem*, lequel ceux de *Canada* nomment *Cudouagni*, ainſi que dit Iacques Quartier. Ie ne veux point méler les choſes ſacrées avec les prophanes, mais ſuivant ce que i'ay dit que le diable fait le ſinge, ceci me fait ſouvenir du Rational, ou Pectoral du jugement que le ſouverain Pontife portoit au devant de ſoy en l'ancienne loy, ſur lequel Moyſé avoit mis *Vrim* & *Tummim*. Or ces *Vrim* & *Tummim* Rabbi David dit qu'on ne ſçait que c'eſt, & ſemble que c'eſtoient des pierres. Rabbi Selomoh dit que c'eſtoit le nom de Dieu יהוה nom ineffable, qu'il mettoit dans les replis du Pectoral, par lequel il faiſoit reluire ſa parole, Ioſephe eſtime que c'eſtoient douze pierres precieuſes. Sainct Hierome interprete ces deux mots Doctrine & Verité.

Et comme le ſacerdoce eſtoit ſucceſſif, non ſeulement en la maiſon d'Aaron, mais auſſi en la famille du grand Pontife de Memphis, de qui la charge eſtoit affectée à ſon fils ainé apres lui, ainſi que dit Thyamis en l'Hiſtoire Æthiopique d'Heliodore: De méme, parmi ces gens ici ce métier eſt ſucceſſif; & par vne traditive en enſeignent le ſecret à leurs fils ainés

Car l'ainé de *Membertou* (auquel par mocquerie on a imposé nom Iuda, dequoy il s'est fâché ayant entendu que c'est vn mauvais nom) nous disoit qu'apres sõ pere il seroit *Aoutmoin* au quartier; ce qui est peu de chose: car chacun *Sagamos* ha son *Autmoin*, si lui-méme ne l'est. Mais encore sont-ils ambitieux de cela pour le profit qui en revient.

Les Bresiliens ont leurs *Caraïbes*, lesquels vont & viennẽt par les villages, faisans à croire au peuple qu'ils ont communication avec les esprits, moyennant quoy ils peuvent non seulement leur donner victoire contre leurs ennemis, mais aussi que d'eux depend l'abondance ou sterilité de la terre. Ils ont ordinairement en main certaine façon de sonnettes qu'ils appellent *Maraca*, faites d'vn fruit d'arbre gros comme vn œuf d'autruche, lequel ilz creusent ainsi qu'on fait ici les calebasses des pelerins de Sainct Iacques, & les ayans emplis de petites pierres, ilz les font sonner en maniere de vessie de pourceau, en leurs solennitez: & allans par les villages engeollent le monde, disans que leur dæmon est là dedans. Ces *Maracas* bien parez de belles plumes, ilz fichent en terre le baton qui passe à travers, & les arrengent tout du long & au milieu des maisons commandans qu'on leur donne à boire & à manger. De façon que ces affronteurs faisans à croire aux autres idiots (comme jadis les sacrificateurs de Bel, desquels est fait mention en l'histoire de Daniel) que ces fruits

Imposture des Caraïbes.

mangent & boivent la nuit, châque chef d'hôtel adjoutant foy à cela, ne fait faute de mettre aupres de ces *Maracas* farine, chair, poisson, & bruvage, lequel service ilz continuent par quinze jours ou trois semaines: & durant ce temps sont si sots que de se persuader qu'en sonnant de ces *Maracas*, quelque esprit parle à eux, & leur attribuent de la divinité. De sorte que ce seroit grand forfait de prédre les viandes qu'on presente devant ces belles sonnettes, desquelles viandes ces reverens *Caraïbes* s'engraissent joyeusement. Ainsi souz des faux pretextes le monde est abusé.

CHAP. VII.

Du Langage.

LES effects de la confusion de Babel sont parvenus jusques à ces peuples desquels nous parlons aussi bien qu'au monde deça. Car ie voy que les Patagons parlent autrement que ceux du Bresil, & ceux-ci autrement que les Peroüans, & les Peroüans sont distinguez des Mexiquains: les Iles semblablement ont leur langue à part: en la Floride on ne parle point comme en Virginia: noz Souriquois & Etechemins n'entendent point les Armouchiquois: ni ceux-ci les Iroquois: bref chacun peuple est divisé par

le langage: Voire en vne méme province il y a langage different, non plus ne moins qu'és Gaulles le Flamen, le bas Breton le Gascon, le Basque, ne s'accordent point. Car l'autheur de l'histoire de la Virginie dit que là chacun *Vviroan*, ou seigneur ha son langage particulier. Pour exemple soit, que le chef, ou Capitaine de quelque quanton (que nos Historiens Iacques Quartier & Laudonniere qualifient Roy) s'appelle en Canada *Agohanna*, parmi les Souriquois *Sagamos*, en la Virginie *Vviroan*, en la Floride *Paraousti*, és iles de Cuba *Cacique*, les Rois du Perou *Inguas*, &c. I'ay laissé les Armouchiquois & autres que ie ne sçay pas. Quant aux Bresiliens ilz n'ont point de Rois, mais le vieillars, qu'ils appellent *Peoreroupichech*, à-cause de l'experience du passé, sont ceux qui gouvernent, exhortent, & ordonnent de tout. Les langues mémes se changent, comme nous voyons que pardeça nous n'avons plus la langue des anciens Gaullois, ni celle qui estoit au temps de Charlemagne (du moins elle est fort diverse) les Italiens ne parlent plus Latin, ni les Grecs l'ancien Grec, principalement és orées maritimes, ni les Iuifs l'ancien Hebrieu. Ainsi Iacques Quartier nous a laissé comme vn dictionaire du langage de Canada, auquel noz François qui y hantent aujourd'hui n'entendent rien: & pour-ce ie ne l'ay voulu inferer ici: seulement i'y ay trouvé *Caraconi* pour dire Pain; & aujourd'hui on dit *Caracona*, ce que i'estime estre

n mot Basque. Pour le contentement de quelques vns ie mettray ici quelques nombres de l'ancien & nouueau langage de Canada.

Ancien		Nouveau
Segada	1	*Begou*
Tigneni	2	*Nichou*
Asche	3	*Nichtoa*
Honnacon	4	*Rau*
Oniscon	5	*Apateta*
Indaic	6	*Coutouachin*
Ayaga	7	*Neouachin*
Addegue	8	*Nestouachin*
Madellon	9	*Pescouadet*
Assem	10	*Metren*

Les Souriquois disent		Les Etechemins
Negout	1	*Bechkon*
Tabo	2	*Nich*
Chicht	3	*Nach*
Neou	4	*iau*
Nan	5	*Prenchk*
Kamachin	6	*Chachit*
Eroeguenik	7	*Coutachit*
Meguemorchin	8	*Erouiguen*
Echkonadek	9	*Pechcoquem*
Metren	10	*Peïock*

Pour la conformité des langues, il se trouve quelquefois des mots de deça, qui signifient quelque chose pardela, cõme Iean de Leri dit *Conformité de langues.*

que *Leri* ſignifie vne huitre, au Breſi
mais de mots qui ſe rapportent en méme ſi-
gnification il s'en trouve peu. En l'hiſtoi
Orientale de *Maffeus* i'ay leu *Sagamos* en la m
me ſignification que le prennent noz Sou
quois, pour dire Roy, Duc, Capitaine. Et ce
qui ont eſté en Guinée diſent que *Babougic* ſi
gnifie là vn petit enfant, ou le faon d'vn ani
mal, en la ſorte que leſdits Souriquois pren
nent ce mot. Ainſi en France nous avons plu
ſieurs mots tirez du Grec, cõme Mouſtache
qui vient de μύϛαξ, & ce que nous diſon
Boire à tire-larigot, viẽt de λάρυγξ, λάρυγγο
&c. Et les mots Grecs παράδεισος, βόσφο
ρος viennent de l'Hebrieu פַּרְדֵּם & בְּסְפָרַד

Cauſes du changement de langage. Mais quant à la cauſe du changement d
langage en *Canada*, duquel nous avons parlé
i'eſtime que cela eſt venu d'vne deſtructio
de peuple. Car il y a quelques années que le
Iroquois s'aſſemblerent juſques à huit mill
hommes, & deffirent tous leurs ennemis leſ-
quels ilz ſurprindrent dans leurs enclos. I'ad-
joute à ceci le commerce qu'ilz font d'oren-
avant avec leurs pelleteries depuis que le
François les vont querir: car au temps de Iac-
ques Quartier on ne ſe ſoucioit point de Ca-
ſtors. Les chapeaux qu'on en fait ne ſont e
vſage que depuis ce temps là: non que l'inven-
tion ſoit nouvelle: car és vieilles ordonnance
Chapeaux de Caſtors. des Chappeliers de Paris il eſt dit qu'ilz feron
des chapeaux de fins Biévres (qui eſt le Ca-
ſtor) mais ſoit pour la cherté, ou autrement

age en a esté long temps intermis.

Quant à la prononciation noz Souriquis t le (ϒ) des Grecs, ce que nous disons (u) terminent volontiers les mots en (a) cõme uriquois, *Souriquoa*, Capitaine, *Capitaina*: ormand, *Normandia*: Basque, *Basquoa* : vne artre, *Martra*: Banquet, *Tabaguia*: &c. Mais a certaines lettres qu'ilz ne peuvent bien ononcer, sçavoir (v) consone, & (f) au lieu quoy ilz mettent (b) & (p) comme Févre, *pre*. Et pour (Sauvage) ilz disent *Chabaia*, & ppellent eux-mémes tels, ne sachans en el sens nous avons ce mot. Et neantmoins prononcent mieux le surplus de la langue ançoise que noz Gascons, lesquels outre version de l'(u) en (b) & du (b) en (u) és oubles derniers estoient encore reconeus & al-menés en Provence par la prononciaon du mot *Cabre*, au lieu duquel ilz disoient *abe*, ainsi que jadis les Ephrateens ayans per la bataille contre les Galaadites, pensans r estoient reconeuz au passage du Iordain r la prononciation du mot *Chibboleth*, qui gnifie vn épic, au lieu duquel ilz prononçient *Sibboleth* (qui signifie le gay d'vne rivie-) demandans s'ilz pourroient bien passer. es Grecs aussi avoient diverse prononciaons d'vn méme mot, pour ce qu'ils avoient uatre langues distinctes separées de la comune. Et en Plaute nous lisons que les Præestins non gueres éloignez de Rome pronçoit *Konia*, au lieu de *Ciconia*. Memes a-

De la prononciation.

Au liu. des Iuges chap. 12. vers. 6.

jourd'hui les bonnes femmes de Paris dis
encore *mon Courin* pour *mon Cousin*, & *m*
Mazi, pour *mon Mari*.

Sauvages ont des langues particulieres.

Or, pour revenir à noz Sauvages, jaç
que par le commerce plusieurs de noz Fra
çois les entendent, neantmoins ils ont v
langue particuliere qui est seulement à e
connuë : ce qui me fait douter de ce que i'
dit que la langue qui estoit en *Canada*
temps de Iacques Quartier n'est plus
vsage. Car pour s'accommoder à nous i
nous parlent du langage qui nous est pl
familier, auquel y a beaucoup du Basq
entremelé : non point qu'ilz se soucient gu
res d'apprendre noz langues : car il y en a qu
quesfois qui disent qu'ilz ne nous vienne
point chercher : mais par longue hantise il
forcé de retenir quelque mot.

Ie diray encore ici touchant les non
bres (puis que nous en avons parlé) qu'i
ne content point distinctement, comm
nous, les jours, les semaines, les mois, l
années, ains declarent les années par soleil
comme pour cent années ilz diront *Cac*

Façon de nombrer.

metren achtek, c'est à dire cent soleils, *bitum*
trenagué achtek, mille soleils, c'est à di
mille ans : *metren knichkaminau*, dix lun
tabo metren guenak, vingt jours. Et po
demontrer vne chose innumerable, comn
le peuple de Paris, ilz prendront leurs ch
veux, ou du sable à pleines mains : &

te façon de conter vse bien quelquefois
criture Saincte, comparant (par hy-
rbole) des armées au sable qui est sur
rivage de la mer. Ilz signifient aussi les
sons par leurs effects, comme pour don-
r à entendre que le *Sagamos* Poutrincourt
endra au Printemps, ilz diront, *nibir be-*
ur, sagmo (pour *Sagamos*, mot racourci)
utrincourt betour kedretch, c'est à dire, La
eille venuë, alors le Sagamos Poutrin-
urt viendra certainement. N'ayans donc
stinction de jours, ni d'années; aussi ne
nt ilz persecutez par l'impitié des credi-
urs, comme pardeça: & leurs *Aoutmoins*
e leur roignent ni allongent les années
our gratifier les peagers & banquiers, com-
e faisoient anciennement par corruption
es Prétres idolatres de Rome, ausquels
n avoit attribué le reglement & dispo-
tion des temps, des saisons & des années, *Solin. Polyhist. cap. 3.*
nsi que dit Solin.



CHAP. VIII.

Des Lettres.

Des lettres.



HACVN sçait assés que ce[s] peuples Occidentaux n'on[t] point l'vsage des lettres; & c'e[st] ce que tous ceux qui en on[t] écrit disent qu'ils ont davanta[n]ge admiré, de voir que par vn morceau d[e] papier ie face conoitre ma volonté d'vn mon[de] à vn autre, & pensoient qu'en ce papier il [y] eust de l'enchanterie. Mais ne se faut tan[t] emerveiller de cela si nous considerons qu'a[u] temps des Empereurs Romains plusieurs na[-]tions de deça ignoroiét les secrets des lettres[:] entre lesquelles Tacite met les Allemans (qu[i] aujourd'hui fourmillent en hõmes studieux[)] & adjoute vn trait notable que les bonne[s] mœurs ont là plus de credit, qu'ailleurs le[s] bonnes loix.

Allemans

Gaullois.

Quant à noz Gaullois ilz n'estoient pa[s] ainsi. Car dés les vieux siecles de l'âge d'or il[s] avoient l'vsage des lettres, mémes avant le[s] Grecs & Latins (& qu'il n'en deplaise à ce[s] beaux Docteurs qui les appellent barbares[)] Car Xenophon, qui parle amplement d'eux & de leur origine en ses Æquivoques, nou[s] temoigne que les lettres que Cadmus apport[a] aux Grecs ne ressembloient pas tant les Phœ[-]

niciennes

riciennes, que les Galatcés, c'est à dire Gauloises. En quoy Cæsar s'est æquivoqué ayant dit que les Druides vsoient de lettres Grecques és choses privées : car aucontraire les Grecs ont vsé des lettres Gaulloises. Et Berose dit que le troisiéme Roy des Gaulles apres le deluge nommé Sarron institua des Vniversitez pardeça: & adjoute Diodore, qu'és Gaulles il y avoit des Philosophes & Theologiens appellez Sarronides (beaucoup plus anciens que les Druides) lesquels estoient fort reverés, & ausquels tout le peuple obeïssoit. Les mémes autheurs disẽt que Bardus cinquiéme Roy des Gaullois inventa les rhimes & Musique, & introduisit des Poëtes & Rhetoriciens qui furent appellez Bardes, dequelz Cæsar & Strabon font mention. Mais le méme Diodore écrit que les Poëtes estoient parmi eux en telle reverence, que quand deux armées estoient prétes à chocquer ayans desja les coutelas degainez, & les javelots eu main, pour donner dessus, ces Poëtes survenans chacun cessoit & remettoit ses armes : tant l'ire cede à la sapience, mémes entre les barbares plus farouches, & tant MARS REVERE LES MVSES, dit l'Autheur. Ainsi i'espere que nôtre Roy tres-Chrétien, tres-Auguste & tres-victorieux HENRY IIII. apres le tonnerre des sieges de villes & des batailles cessé, reverant les Muses & les honorant comme il a desja fait, non seulement il remettra sa fille ainée en son ancienne splendeur, & lui don-

Voy ci-dessous le chap. 17.

Diodor. libr. 6. Biblioth.

La fille ainée du Roy c'est l'Vniversité de Paris.

nera eſtant fille Royale, la proprieté de ce Baſilic attaché au temple d'Apollon, lequel par vne vertu occulte empéchoit que les araignes n'ourdiſſent leurs toiles au long de ſes parois: Mais auſſi établira ſa Nouvelle-France, & amenera au giron de l'Egliſe tant de pauvres peuples qu'elle porte affamez de la parole de Dieu, qui ſont proye à l'enfer: & que pour ce faire il donnera moyen d'y conduire des Sarronides & des Bardes Chrétiens portans la Fleur-de-lis au cœur, leſquels inſtruiront & civiliſeront ces peuples vrayement barbares, & les ameneront à ſon obeïſſance.

Geſnerus au Traité des Serpens.

CHAP. IX.

Des Vétemens & Chevelures.



DIEV au commencemét avoit creé l'homme nud, & l'innocence rendoit toutes les parties du corps honétes à voir: Mais le peché nous a rendu les outils de la generation honteux, & non aux bétes qui n'ont point de peché. C'eſt pourquoy noz premiers pere & mere ayans reconeu leur nudité, deſtituez de vétemens, ils couſurét enſemble des fueilles de figuier pour en cacher leur vergongne: mais Dieu leur fit des robbes de peaux & les en vétit; & ce avát que ſortir du jardin d'Eden. Le vétement dó n'eſt pas ſeulement pour garentir du froid

Geneſ. 3.

mais aussi pour la bien-seance, & pour couvrir nôtre pudeur. Et neãtmoins plusieurs nations anciennement& aujourd'hui ont vécu, & vivent nuds sans apprehension de cette honte, bien-seance,& honneteté. Et ne m'étonne des Sauvages Bresiliens qui sont tels tant hommes, que femmes, ni des anciens Pictes(nation de la grande Bretagne) lesquels Herodian dit n'avoir eu aucun vsage de vétemens au temps de l'Empereur *Severus*: ni d'vn grand nombre d'autres nations qui ont esté & sont encores nuës: car on peut dire d'eux que ce sont des peuples tombés en sens reprouvé & abandonnez de Dieu: mais des Chrétiens qui sont en l'Æthiopie souz le grand *Negus*, que nous disons Préte-Ian; lesquels au rapport des Portugais qui en ont écrit des histoires, n'ont les parties que nous disons honteuses nullement couvertes. Or les Sauvages de la Nouvelle-France & ceux de la Floride ont mieux retenu la leçon de l'hõneteté que ceux-ci. Car ilz les couvrent d'vne peau attachée par-devant à vne courroye de cuir, laquelle passant entre les fesses va reprendre l'autre côté de ladite courroye par derriere. Et pource qui est du reste de leur vétement ils ont vn manteau sur le dos fait de plusieurs peaux, si elles sont de loutres ou de castors; & d'vne seule peau, si c'est de cuir d'ellan, ours, ou loup-cervier, lequel manteau est attaché avec vne laniere de cuir par en-haut, & mettent le plus souvent vn bras dehors,

Nudité des Æthiopiens.

mais eſtans en leurs cabannes ilz le mettent bas, s'il ne fait trop froid. Et ne le ſçauroy mieux comparer qu'aux peintures que l'on fait de Hercules, lequel tua vn lion, & en print la peau ſur ſon dos. Neantmoins ils ont plus d'honneteté, entãt qu'ilz couvrent leurs parties honteuſes. Quant aux femmes elles ſont differentes ſeulement en vne choſe, qu'elles ont vne ceinture pardeſſus la peau qu'elles ont vétuë: & reſſemblent (ſans comparaiſon) aux peintures que l'on fait de ſainct Iean Baptiſte. Mais en hiver ilz font de bonnes manches de Caſtors attachées par derriere qui les tiennent bien chaudement. Et de cette façon eſtoient vétus les anciens Allemans, au rapport de Ceſar, & Tacite, ayans la plus part du corps nue.

Quant aux Armouchiquois & Floridiens ilz n'ont point de fourrures, ains ſeulement des chamois : voire leſdits Armouchiquois n'ont bien ſouvent qu'vne petite nate ſur le dos, par maniere d'acquit, ayans neantmoins les parties honteuſes couvertes: Dieu ayant ainſi ſagement pourveu à l'infirmité humaine, qu'aux païs froids il a baillé des fourrures, & non aux païs chauds, par ce que les hommes n'en tiendroient conte. Voila ce qui eſt du corps. Venons aux jambes & aux piés, puis nous finirons par la téte.

Providence de Dieu.

Noz Sauvages en hiver allans en mer, ou à la chaſſe vſent de bas de chauſſes grans & hauts cõme noz bas à botter, leſquels ils attachent à

leur ceinture,&àcôté par dehors il y a vn grād nōbre d'aiguillettes ſans aiguillon. Ie ne voy point que ceux du Breſil ou de la Floride en vſent, mais puis qu'ils ont des cuirs ils en peuvent bié faire s'ils en ont beſoin. Or outre ces grans bas de chauſſes les nôtres vſent de ſouliers, qu'ils appellent *Mekezin*, leſquels ilz façonnent fort proprement, mais ilz ne peuvēt pas long temps durer, principalement quand ilz vont en lieux humides: d'autant que le cuir n'eſt pas conroyé, ni endurci, ains ſeulement façonné en maniere de buffle, qui eſt cuir d'ellan. Quoy que ce ſoit, ſi ſont-ils mieux accoutrez que n'eſtoient les anciens Gots, leſquels ne portoient pour toutes chauſſures que des brodequins qui leur venoient vn peu plus haut que la cheville du pied, là où ilz faiſoient vn nœud qu'ilz ſerroient avec du crin de cheval, ayans la gréve de la jambe, les genoux, & cuiſſes nuds. Et pour le ſurplus de leurs vétemens ilz avoient des ſayons de cuir froncez: gras comme lart, & les manches longues juſques ſur le commencement des bras, & à ces ſayons au lieu de clinquant d'or ils faiſoient des bordures rouges, ainſi que noz Sauvages. Voila l'état de ceux qui ont ravagé l'Empire Romain, leſquels *Sidonius Apollinaris* Evéque d'Auvergne depeint de cette façon allans au conſeil de l'Empereur *Avitus* pour traiter de la paix:

Vetemens des Gots.

Sidon. Carm. 7. & Epiſt. 20. lib. 4.

---- ---- ſqualent veſtes, ac ſordida macro
Lintea pingueſcunt tergo, nec tangere poſſunt

Altatæ furam pelles, ac poplite nudo
Peronem pauper nudus suspendit equinum, &c.

Quant à ce qui est de l'habillement de téte nul des Sauvages n'en porte, si ce n'est que quelqu'vn des premieres terres troque ses peaux contre des chapeaux ou bonnets avec les François : ains portent les cheveux battans sur les épaules tant hommes que femmes sans estre noüez, ny attachez, sinon que les hommes en lient vn trousseau au sommet de la téte de la longueur de quatre doits, avec vne bende de cuir: ce qu'ilz laissent pendre par derriere. Mais quant aux Armouchiquois & Floridiens, tant hommes que femmes ils ont les cheveux beaucoup plus longs, & leur pendent plus bas que la ceinture quand ilz sont détortillez. Pour donc eviter l'empechement que cela leur apporteroit ilz les troussent comme noz pallefreniers font la queuë d'vn cheval, & y fichent les hommes quelque plume qui leur aggrée, & les femmes vne aiguille à trois pointes commençant par l'vnité à la façõ des Dames de France, lesquelles portent aussi leurs aiguilles qui leur servent en partie d'ornement de téte. Tous les anciens ont eu cette coutume d'aller à téte nuë, & n'est venu l'vsage des chapeaux que sur le tard. Le
2 Sam. 18. vers. 9. bel Absalon demeura pendu par sa chevelure à vn chene, apres avoir perdu la bataille contre l'armée de son pere : & n'avoient en ce temps là, la téte couverte, sinon quand ilz faisoient dueil pour quelque desastre, ainsi qu'il

e peut remarquer par l'exemple de David, le- *Ibid.15. vers.30.*
quel ayant entendu la conspiration de son fils
s'enfuit de Ierusalem & alla par le mont des
Oliviers montant & pleurant, & ayant la téte
couverte, & tout le peuple qui estoit avec lui.
Les Perses en faisoient de méme, comme se
peut recuillir de l'histoire d'Aman, lequel *Ester 6. vers.12.*
ayant eu commandement d'honorer celui
qu'il vouloit faire pédre, assavoir Mardochée,
s'en alla en sa maison pleurant, & la téte couverte : qui estoit chose extraordinaire. Les Romains à leur commencement faisoient le semblable, ainsi que ie le collige par les mots qui portoient commandement au bourreau de faire sa charge, rapportez par Ciceron & Tite Live en ces termes. *Vade lictor, colliga manus, caput obnubito, arbori infelici suspendito.* Et si nous voulons venir à noz peuples Occidentaux & Septentrionaux, nous trouverons que la pluspart portoient longue chevelure, cóme ceux que nous appellons Sauvages. Cela ne se peut nier des Gaullois trans-Alpins, lesquels pour cette occasion donnerent le nom à la Gaulle cheveluë ; dequoy parlant Martial, il dit:

------ mollesque flagellant Colla comæ -----

Noz Rois François en ont esté surnommez Chevelus, d'autant qu'ilz la portoient si grāde qu'elle battoit jusques sur l'échine & les épaules, si bien que Gregoire de Tours parlant de la chevelure du Roy Clovis il l'appelle *Ca-*

pillorum flagella. Les Gots faisoient tout de méme, & laissoient pendre sur les épaules des groz floccons frizez que les autheurs du temps appellent *granos*, laquelle façon de chevelure fut defendue aux Prêtres, ensemble le vétement seculier en vn Cõcile Gothique: & Iornandes en l'Histoire des Gots recite que le Roy Atalaric voulut que les Prêtres portassent la tiare, ou chapeau, faisant deux sortes de peuple, les vns qu'il appelloit *pileatos*, les autres *capillatos*, ce que ceux-ci prindrent à si grande faveur d'estre appellez chevelus, qu'ilz faisoient memoire de ce benefice en leurs chansons: & neãtmoins ilz ne faisoient point d'entortillemens de cheveux. Mais ie trouve par le témoignage de Tacite que les Schvvabes nation d'Allemagne les entortilloient, noüoient, & attachoient au sommet de la téte ainsi que nous avons dit des Souriquois & Armouchiquois. En vne chose les Armouchiquois sont differens des Souriquois & autres Sauvages de la Terre-neuve, c'est qu'ilz s'arrachent le poil de devant, & sont à demi chauves, ce que ne font les autres. A rebours desquels Pline recite qu'à la cheute des mõts Riphées estoit anciennement la region des Arympheens, que nous appellons maintenãt Moscovites, lesquels se tenoient par les foréts, mais ils estoient tous tondus tant hõmes que femmes, & tenoient pour chose honteuse de porter des cheveux. Voila comme vne méme façon de vivre est receuë en vn lieu & re-

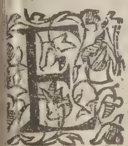
Concil. Braccarens. 1. can. 29.

Plin. liv. 6. ch. 13.

rouvée en l'autre. Ce qui nous est assez fami-
erement oculaire en beaucoup d'autres cho-
es en noz regions de deça, où nous voyons
es mœurs & façons de vivre toutes diverses
uelquefois sous vn méme Prince.

CHAP. X.

De la forme, couleur, stature, dexterité des Sauvages: & incidemment des Mouches Occidentales: & Pourquoy les Ameriquains ne sont noirs, &c.


NTRE toutes les formes des choses vivantes & corporeles celle de l'homme est la plus belle & la plus parfaite. Ce qui estoit bien seant & à la creature, & au Createur, puis que l'homme estoit mis en ce monde pour commander à tout ce qui est ici bas, Mais encores que la Nature s'efforce toujours de bien faire, neantmoins quelquefois elle est precipitée & gehennée en ses actions; & de là vient que nous avons des monstres & choses exorbitantes contre la regle ordinaire des autres. Voire méme quelquefois apres que la Nature a fait son office, nous aidõs par nos artifices à rendre ce qu'elle a fait, ridicule & informe: Comme, par exemple, les Bresiliens naissent aussi beaux que le commun des hommes, mais à la sortie du ventre on les rend difformes, par leur ecraser

le bout du nez, qui est la principale partie e
laquelle consiste la beauté de l'homme. Vra
est que comme en certains païs ilz prisent le
longs nez, en d'autres les Aquilins, ainsi entr
les Bresiliens c'est belle chose d'estre camu

Bresiliens camus.

comme encore entre les Africains Mores, les
quelz nous voyons tous estre de méme. E
avec ces larges nazeaux les Bresiliés ont cou
tume de se rendre encore plus difformes pa
artifice, se faisans des grandes ouvertures au
joues, & au dessous de la levre d'embas, pou
y mettre des pierres vertes & d'autres cou
leurs de la grandeur d'vn teston: de manier
que cette pierre otée c'est chose hideuse
voir que ces gens là. Mais en la Floride, & pa
tout au deça du Tropique de Cancer noz Sau
vages sont generalemét beaux hommes com
me en l'Europe: s'il y a quelque camu c'e
chose rare. Ilz sont de bonne hauteur, & n'
ay point veu de nains, ny qui en approcha
sent. Toutefois (comme i'ay dit en quelqu

Ci dessus liv. 2. chap. 29.

endroit) és montagnes des Iroquois, qui son
outre le grand saut de la grande riviere d
Canada il y a vne certaine nation de Sauvage
petits hommes, vaillans, & redoutez par tou
lesquels sont plus souvent sur l'offensiue qu
sur la defensiue. Mais quoy que là où nous d
meurions les hommes soient de bonne hau
teur, toutefois ie n'en ay point veu de si hau
que le sieur de Poutrincourt, à qui sa taill
convient fort bieu. Ie ne xeux ici parler d

'atagons peuples qui ſont outre la riviere e la Plate, leſquels Pighafette en ſon Voyae autour du monde, dit eſtre de telle hauteur, que le plus grand d'entre nous ne leur ourroit à peine aller à la ceinture. Cela eſt ors les limites de nôſtre Nouvelle France. Mais ie viendray volontiers aux autres cironſtances de corps de noz Sauvages, puis que le ſujet nous y appelle.

Couleur des Sauvages. Ilz ſont tous de couleur olivâtre, ou du moins bazanez comme les Heſpagnols, non qu'ilz naiſſent tels, mais eſtans le plus du temps nuds ilz ſ'engraiſſent les corps, & les oignent quelquefois d'huile, pour ſe garder des mouches, qui ſont fort importunes non ſeulement là où nous eſtions, mais auſſi par tout ce nouveau monde, & au Breſil méme, ſi bien que ce n'eſt merveille ſi Beelzebub Prince des mouches tient là vn grand empire. *Importunité des mouches.* Ces mouches ſont de couleur tirant ſur le rouge, comme de ſang corrompu, ce qui me fait croire que leur generation ne vient que des pourritures des bois. *Deſcription des mouches de la Nouv. France.* Et de fait nous avons éprouué que la ſeconde année eſtans vn peu plus à decouvert, nous en avons moins eu que la premiere. Elles ne peuuent ſoutenir la grande chaleur, ni le vét; mais hors cela (comme en temps ſombre) elles ſont facheuſes, à cauſe de leurs aiguillons, qui ſont longs pour vn petit corps: & ſont ſi tendres que ſi on les touche tant ſoit peu on les ecraie,

Elles cõmencent à venir ſur le quinziéme
Iuin, & ſe retirent au cõmencement de Sep
bre. Eſtant au port de Campſeau en Aouſt
n'y en ay veu ni ſenti pas vne, dont ie me ſ
étonné, veu que c'eſt la méme nature de ter
& de bois. En Septembre, apres que ces ma
goins ici s'en ſont allez, naiſſent d'autres mo
ches ſemblables aux nôtres, mais elles ne ſo
facheuſes, & deviennent fort groſſes. Or n
Sauvages pour ſe garentir des picqueures
ces animaux ſe frottent de certaines graiſſes
huiles, comme i'ay dit, qui les rendent ſal
& de couleur bazanée. Ioint à ceci qu'ilz ſo
toujours ou couchez par terre, ou expoſés à
chaleur & au vent.

Remede des Sauvages cõtre les mouches.

Mais il y a ſujet de s'étonner pourquoy le
Breſiliens, & autres habitans de l'Ameriq
entre les deux Tropiques, ne naiſſent poi
noirs ainſi que ceux de l'Afrique, veu qu
ſemble que ce ſoit méme fait, eſtans ſouz m
me parallele & pareille élevation de ſoleil.
les fables des Poëtes eſtoient raiſons ſuffiſa
tes pour oter ce ſcrupule, on pourroit dire q
Phaëton ayant fait la folie de conduire le ch
riot du ſoleil, l'Afrique tant ſeulement auro
eſté bruſlée, & les chevaux remis en leur droi
route devant que venir au nouveau mond
Mais i'ayme mieux dire que les ardeurs de
Libye cauſe de cette noirceur d'hommes, ſo
engendrées des grandes terres ſur leſquell
paſſe le ſoleil devant que venir là, d'où la ch
leur eſt portée toujours plus abondamme

Pourquoy les Ameriquains ne ſont noirs.

D'où viẽt l'ardeur de l'Afrique.

ur le rapide mouvement de ce grand flam-
eau celeste. A quoy aident aussi les grandz sa-
les de cette province, lesquels sont fort sus-
eptibles de ces ardeurs, mémement n'estans
oint arrousez de quãtité de rivieres, comme
t l'Amerique, laquelle abonde en fleuves & ruisseaux autant que province du monde: ce qui lui donne des perpetuels rafraichissemét, & rend la region beaucoup plus temperée: la terre aussi y estant plus grasse & retenãt mieux les rousées du ciel, lesquelles y sont abondan-
es & les pluies aussi, à-cause de ce que dessus. Car le soleil trouvant au rencontre de ces ter-
es ces grandes humiditez, il ne manque d'en attirer belle quantité, & ce d'autant plus co-
ieusement, que sa force est là grande & mer-
eilleuse: ce qui y fait des pluies continuel-
es, principalement à ceux qui l'õt pour zenit. adjoute vne raisou grande, que le soleil quit-
ant les terres de l'Afrique donne ses rayons
ir vn element humide par vne si longue rou-
e qu'il a bien dequoy succer des vapeurs, & n trainer quand & luy grãde quantité en ces arties là: ce qui fait que la cause est fort diffe-
ente de la couleur de ces deux peuples, & du emperament de leurs terres.

D'où viẽt le rafre-chissemẽt de l'Amerique.

Venons aux autres circonstances: & puis ue nous sommes sur les couleurs, ie diray ue tous ceux que i'ay veu ont les cheveux oirs, excepté quelques vns qui les ont cha-
aignez: mais de blons ie n'y en ay point veu, moins encore de roux: & ne faut point

Cheveux noirs.

estimer que ceux qui sont plus meridiona
soient autres: car les Floridiens & Bresilie
sont encore plus noirs, que les Sauvages de
Terre-neuve. La barbe du menton (que l
nôtres appellent *migidoin*) leur est noire co
me les cheveux. Ils en otent tous la cau
productive, exceptez les *Sagamos*, lesqu
pour la pluspart n'en ont qu'vn petit. *Me*
bertou en a plus que tous les autres, & nea
moins elle n'est touffuë, comme ordinai
ment elle est aux François. Que si ces peup
ne portent barbe au menton (du moins
pluspart) il n'y a dequoy s'émerveiller. Car
anciens Romains mémes estimans que c
leur seruoit d'empechement n'en ont poi
porté jusques à l'Empereur Adrian, qui pr
mier a commencé à porter barbe. Ce qu'i
reputoient tellement à honneur qu'vn hõ
accusé de quelque crime n'avoit point ce p
vilege de faire raser son poil, comme se pe
A. Gell recuillir par le témoignage d'Aulus Gelli
liv. 3. parlant de Scipion fils de Paul. Pour ce qui
chap. 4. des parties inferieures, noz Sauvages n'e
pechent point que le poil n'y vienne & pré
accroissement. On dit que les femmes y
ont aussi. Et comme elles sont curieus
quelques vns de noz gens leur ont fait à cr
re que celles de France ont de la barbe
menton, & les ont laissées en cette bon
opinion: de sorte qu'elles estoient fort de
reuses d'en voir, & leur façon de véteme
De ces particularités on peut entendre q

tous ces peuples generalement ont moins de poil que nous : car au long du corps ilz n'en ont nullement ; tant s'en faut qu'ilz soient velus, comme quelques vns pourroient penser. Cela appartient aux habitans des iles Gorgades, d'où le Capitaine Hanno Carthaginois rapporta deux peaux de femmes toutes veluës, lesquelles il mit au temple de Iuno par grande singularité. Mais est ici remarquable ce que uous avons dit que noz peuples Sauvages ont préque tous le poil noir: car les François en méme dégré ne sont point ordinairement ainsi. Les autheurs anciens Polybe, Cesar, Strabon, Diodore Sicilien, & particuliairement Ammian Marcellin, disent que les anciens Gaullois avoient préque tous le poil blond comme or, estoient de grande stature, & épouvantables pour leur regard affreux: au surplus quereleux, & hauts à la main : la voix effroyable, ne parlans jamais qu'en menaçant. Aujourd'hui ces qualitez sont assez changées. Car il n'y a plus tant de blondeaux: ni tant de gens de haute stature, que les autres nations n'en aient d'aussi grans: quant au regard affreux, les delices du jourd'hui ont moderé cela : & pour la voix menaçante, ie n'ay à peine veu en toutes les Gaulles que les Gascons & ceux du Languedoc, qui ont la façon de parler vn peu rude, ce qu'ilz retiennent du Gotisme & de l'Hespagnol par voisinage. Mais quant au poil il s'en faut beaucoup qu'il soit si commu-

Qualitez corporeles des anciẽs Gaullois.

nement noir. Le méme autheur Ammian d
encor que les femmes Gauloises (lesquell
il remarque avoir bõne téte, & estre plus fo
tes que leurs maris quand elles sont en coler
ont les yeux bleuz : & consequemment l
hommes: & toutesfois aujourd'hui nous som
mes fort melés en ce regard. Ce qui fait qu'o
ne sçait quelle rareté choisir pour la beau
des yeux. Car plusieurs aiment les bleuz : &
d'autres aiment les verds: lesquels aussi estoi
Beauté des yeux. anciennement les plus prisez. Car entre le
chansons du Sire de Couci (qui fut jadis
grand maitre en amours, qu'on en faisoit d
Romans) il y en a vne qui dit ainsi:

Au commencier la trouvay si doucette
Qu'onc ne cuiday pour li maux endurer.
Més ses clers vis, & sa freche bouchette,
Et si bel œil vert, & riant & cler
M'ont si sorpris &c.

Les Allemans ont mieux gardé que nou
les qualitez que Tacite leur donne, sembla
bles à ce qu'Ammian recite des Gaullois: E
vn si grand nombre d'hommes (dit Tacite)
n'y a qu'vne sorte d'habits: ils ont les ïeu
bleuz & affreux, la chevelure reluisante com
me or, & sont fort corpulens. Pline donne le
mémes qualitez corporeles aux peuples de l
Taprobane, disãt qu'ils ont les cheveux roux
les ïeux pers, & la voix horrible & épouvan
table. En quoy ie ne sçay si ie lẽ dois croire
attendu le climat, qui est par les huit, neuf, &
dix degrez tant seulemẽt, & qu'au Royaum
de Calecu

de Calecut plus loin de la ligne æquinoctiale les hommes sont noirs. Mais quant à noz Sauvages, pour ce qui regarde les ïeux ilz ne les ont ni bleuz, ni verds, mais noirs pour la plus-part, ainsi que les cheveux : & neantmoins ne sont petits, comme ceux des anciens Scythes, mais d'vne grandeur bien agreable. Et puis dire en asseurance & verité y avoir veu d'aussi beaux fils & filles qu'il y en sçauroit point avoir en France. Car pour le regard de la bouche ilz n'ont point de levres à gros bors, comme en Afrique, & méme en Hespagne, ilz sont bien membrus, bien ossus, & bien corsus, robustes à l'avenant: & toutefois nous en avions plusieurs en nôtre compagnie qui eussent bien luté contre les plus forts d'entre eux: mais estans sans delicatesse on en feroit de fort bons hommes pour la guerre, qui est ce àquoy ilz se plaisent le plus. Au reste il n'y a point parmi eux de ces hommes prodigieux desquels Pline fait mention, qui n'ont points de nez av visage, ou de lévres, ou de langue; item qui sont sans bouche & sans nez, n'ayans que deux petits trous, desquelz l'vn sert pour avoir vent, l'autre sert de bouche, item qui ont des tétes de chiens, & vn chien pour Roy, item qui ont la téte à la poitrine, ou vn seul œil au milieu du front, ou vn pié plat & large à couvrir la téte quand il pleut, & semblables monstres. N'y a point aussi de ceux qu'vn *Agohanna* Sauvage disoit au Capitaine Iacques Quartier avoir veu au Saguenay, dont

Corps monstrueux.

Plin. liv. 6 ch. 31.

Ci dessus liv. 2. chap. 25.

nous avons parlé ci-dessus. Mais ilz sont bien formés en perfectiõ naturele. S'il y a quelque borgne ou boiteux (comme il arrive quelquefois) c'est chose accidentaire, & du fruit de la chasse.

Agilité de corps. Liv. I. chap. 25. Estans bien composez, ilz ne peuvent faillir d'estre agiles & dispos à la course. Nous avons parlé ci-devant de l'agilité des Bresiliens *Margajas* & *Ou-etacas*: mais toutes natiõs n'ont ces dispositions corporeles. Ceux qui vivent és montagnes ont plus de dexterité que ceux des vallées, pour ce qu'ilz respirent vn air plus pur & plus subtil, & que les vivres qu'ils mangent sont meilleurs. Aux vallées l'air y est plus grossier, & les terres plus grasses, & consequemment plus mal-saines. Les peuples qui sont entre les Tropiques sont aussi plus dispos que les autres, participans davantages de la nature du feu que ceux qui en sont éloignez. C'est pourquoy Pline parlant des *Gorgones.* Gorgones & iles Gorgonides (qui sont celles du Cap de Verd) dit que les hommes y sont si legers à fuir qu'à peine les peut on suivre de l'œil, de maniere que Hanno Carthaginois n'en sceut attrapper aucun. Il fait méme rec[it] des Troglodytes nation de la Guinée, lesque[ls] il dit estre appellez Therothoëns, pour c[e] qu'ils sont aussi legers à la chasse par terr[e] que les Ichthyophages sont prompts à nag[er] en mer, lesquels s'y lassent quasi aussi pe[u] qu'vn poisson. Et Maffeus en ses histoires d[es] Indes rapporte que les Naires (ainsi s'appell[ent]

(e. Nobles & guerrieres) du Royaume de Malabaris sont si agiles, & ont vne telle promptitude que c'est chose incroyable, & maniét si bien leurs corps à volonté, qu'ilz semblent n'avoir point d'os, de maniere qu'il est difficile de venir à l'écarmouche contre telles gens, d'autant qu'avec cette agilité ilz s'avancent & reculent à plaisir. Mais pour se rendre tels ils aident la nature, & leur étend-on les nerfs dés l'âge de sept ans, lesquels par apres on leur engraisse & frotte avec de l'huile de sesame. Ce que ie di se reconoit méme és animaux: car vn genest d'Hespagne ou vn Barbe est plus gaillard & leger à la course qu'vn roussin ou courtaut d'Allemagne, vn cheval d'Italie plus qu'vn cheval François. Or jaçoit que ce que i'ay dit soit veritable, il ne laisse pas d'y avoir des nations hors les Tropiques qui par exercice & artifice acquierent cette agilité. Car la sainćte Ecriture fait mention d'vn Hazael Israelite, duquel elle témoigne qu'il estoit leger du pié comme vn chevreul qui est és champs. Et pour venir aux peuples Septentrionaux les Herules sōt celebrez d'estre vites à la course, par ce vers de Sidonius.

Sesame, espece de blé. Plin. liv. 18. ch. 10.

Hazael. 2. Sam. chap. 2.

Cursu Herulus, iaculis Hunnus, Francusque natatu.

Et par cette legereté les Alemans donnerent autrefois beaucoup de peine à Iules Cesar. Ainsi nos Armouchiquois sont dispos cōme les levriers, comme nous avons dit ci-dessus, & les autres Sauvages ne leur cedent gueres,

Ci dessus chap. 47.

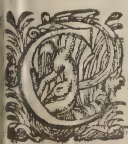
ſans que toutefois ils violentent la nature,
vſent d'aucun artifice pour bien courir. M
comme les anciens Gaullois, eſtans addonn
à la chaſſe (car c'eſt leur vie) & à la guerre, leu
corps ſont alaigres, & ſi peu chargez de grai
qu'elle ne les empéche pas de courir à le
aiſe.

Dexterité à nager. Or la dexterité des Sauvages ne ſe rec
noit pas ſeulement à la courſe, ains auſſi à n
ger. Ce qu'ilz ſçavent tous faire: mais il ſe
ble que les vns plus que les autres. Quant a
Breſiliens ilz ſont tellement nais à ce méti
qu'ilz nageroient huit jours dans la mer, ſi
faim ne les preſſoit, & ont pluſtot crainte q
quelque poiſſon ne les devore, que de pe
par laſſitude. C'en eſt de méme en la Floric
où les hommes ſuivront vn poiſſon dans
mer, & le prendrōt, s'il n'eſt trop gros. Ioſe
Acoſta en dit tout autant de ceux du Perc
Et pour ce qui eſt de la reſpiration ils ont c
tain artifice de humer l'eau & la rejetter,
moyen dequoy ilz demeurent facilement d
dans par vn long temps. Les femmes tout
méme ont vne diſpoſition merveilleuſe à c
exercice: car l'Hiſtoire de la Floride rappo
qu'elles peuvent paſſer à nage de grandes
vieres tenans leurs enfans ſur vn bras: & gri
pent fort diſpoſtement ſur les plus hauts
bres du païs. Ie ne veux rien aſſeurer des A
mouchiquois, ni de noz Sauvages, pour
avoir pris garde: mais il eſt bien certain q
tous ſçavent fort dextrement nager. Pour

utres parties corporeles ilz les ont fort par-
aites, comme aussi les sens de nature. Car
Membertou (qui a plus de cent ans) voioit
lustot vne chaloupe, ou vn canot de Sauva-
ge, venir de loin au Port Royal, que pas vn
le nous: & dit-on des Bresiliens & autres Sau-
vages du Perou cachez par les montagnes,
qu'ils ont l'odorat si bon qu'au flair de la main
lz conoissent si vn homme est Hespagnol, ou
François: & s'il est Hespagnol ilz le tuent sans
misericorde, tant ilz le haïssent, pour les maux
qu'ils en ont receu. Ce que le susdit Acosta *Acosta*
confesse quand il parle de laisser vivre les In- *liv. 6.*
diens selon leur police ancienne, argüant les *chap. I.*
Hespagnol en cela. *Et pour ce* (dit-il) *ce nous est*
chose preiudiciable, par ce que de là ilz prennent oc-
casion de nous abhorrer (notez qu'il parle de ceux
qui leur obeissent) *comme gens qui en tout, soit au*
bien, soit au mal, leur avons esté, & sommes toujours
contraires.

CHAP. XI.

Des Peintures, Marques, Incisions, & Ornemens du corps.



E n'est merveille si les Dames du
jourd'hui se fardent: car dés lõg
temps, & en maints lieux le mé-
tier a commencé. Mais il est bla-
mé és livres sacrez, & mis en
reproche par la voix des Prophetes, comme
quand Ieremie menace la ville de Ierusalem: *Ierem. 4.*
Quand tu auras esté détruite (dit-il) *que feras-tu?* *vers. 30.*

quand tu te feras vêtuë de cramoisi, & parée d'orne-mens d'or, quand tu te feras fardée la face, tu te fera embellie en vain, tes amoureux t'ont rebuttée, ilz cherchent ta vie. Le Prophete Ezechiel fait vn
Ezech. 23 ver/. 40 semblable reproche aux villes de Ierusalem & de Samarie, qu'il compare à deux femmes debauchées, lesquelles ont envoyé chercher des hômes venans de loin, & estans venus elles se sont lavées, & fardé le visage, & ont chargé
4. des Rois 9. vers. 30. leurs beaux ornemés. La Royne Iesabel ayant voulu faire de méme ne laissa point d'estre jettée en bas de la fenétre, & porter la puni-tion de sa mechante vie. Les Romains ancien-
Plin. liv. 33. ch. 7. nement se peindoient le corps de vermillon (ce dit Pline) quand ils entroient en triomphe à Rome, & adjoute que les Princes & grands Seigneurs d'Æthiopie faisoient grand état de cette couleur, de laquelle ilz se rougissoient entierement: méme les vns & les autres s'en servoient pour faire leurs Dieux plus beaux & que la premiere depense qui estoit allouée par les Ceuseurs & Maitres des Comptes à
Plin. liv. 6. ch 30. Rome estoit des deniers employés à vermil-lonner le visage de Iupiter. Le méme autheur en autre endroit recite que les Anderes, Ma-thites, Mosagebes, & Hipporeens peuples de Libye s'emplatroient tout le corps de croye rouge. Bref cette façon de faire passoit jusque au Septentrion. Et delà est venu le nom qu'on a imposé aux Pictes ancien peuple de Scythie voisins des Gots, lesquels en l'an octante septiéme apres la nativité de Iesus-Christ sous l'Empire de domitian vindrent faire de

courses & ravages par les iles qui tirent vers le Nort, là où ayans trouvé gens qui leur firent forte resistence, ilz s'en retournerent sans rien faire, & vequirent encores nuds parmi les froidures de leur païs jusques à l'an trois cens septantiéme de nôtre salut, auquel temps souz l'Empire de Valentinian joints avec les Saxons & Ecossois ilz tourmenterent fort ceux de la grand' Bretagne, à ce que recite Ammian Marcellin: & resolus de s'arreter là (comme ilz firent) ilz demanderent aux Bretons (qui sont aujourd'hui les Anglois) des femmes en mariage. Surquoy ayans esté éconduits, ilz s'addresserent aux Ecossois, lesquels leur en fournirent, à la charge & condition que la ligne masculine des Rois entre-eux venant à faillir les femmes succederoient au Royaume. Or ces peuples ont esté appellez Pictes à-cause des peintures qu'ils appliquoient sur leurs corps nuds, lesquels (dit Herodian) ilz ne vouloient couvrir d'aucuns habillemens, pour ne cacher & obscurcir les belles peintures qu'ils avoient appliquées dessus, là où estoient representées des figures d'animaux de toutes sortes, & imprimées avec des ferremens en telle sorte qu'il estoit impossible de les ôter. Ce qu'ilz faisoient (ce dit Solin) dés l'enfance: de maniere que côme l'enfant croissoit, aussi croissoient ces figures damassées, ainsi que font les marques qu'on grave dans les iennes citroüilles. Le Poete Claudian nous rend aussi plusieurs témoignages de ceci en ses Panegy-

Ammian liv. 26. & 27.

Herod. liv. 3.

riques comme quand il parle de l'ayeul de l'Empereur Honorius

Ille leves Mauros, nec falso nomine Pictos
Edomuit ---- ---Et en la guerre Gothique,
----- ----- ----- *Ferróque notatas*
Perlegit exanimes Picto moriente figuras.

Ceci a esté remarqué par le sieur de Belleforest, & depuis encore par le docte Savaron sur la rencõtre qu'en fait Sidoine de Polignac. Et combien que noz Poitevins Celtiques appellez par les Latins *Pictones*, ne soient venus de la race de ceux là (car ils estoient fort anciens Gaullois dés le temps de Iules Cesar) toutefois ie veux bien croire que ce nom leur a esté baillé pour méme occasion que le leur aux Pictes. Et comme des coutumes vne fois introduites parmi vn peuple ne se perdẽt que par la longueur de plusieurs siecles (comme nous voyons durer encor les folies du Mardy gras) ainsi les vestiges des peintures dont nous avons parlé sont demeurées en quelques nations Septẽtrionales. Car i'ay quelquefois ouï dire à Mōsieur le Comte d'Egmont qu'il a veu en son jeune âge ceux de Brunzvvich venir en la maison de son pere avec la face graissée de peinture, & tout noircis par le visage, d'où paraventure pourroit estre venu le mot de Brouzer qui signifie Noircir en Picardie, Et generalement ie croy que tous ces peuples Septentrionaux vsoient de peintures quand ilz se vouloient faire beaux fils. Car les Gelons & Agathyrses peuples de Scythie comme les Pictes estoient de cette confrairie, & avec

des feremens se bigarroyent les corps. Les Anglois semblablement lors appellez Bretons, au dire de Tertullian. Les Gots outre les ferremens vsoient de cinabre pour se rougir la face & le corps. Bref c'estoit vn plaisir és vieux siecles de voir tant de Pantalons hommes & fémes: car il se trouve encore des vieux pourtraits, lesquels celui qui a fait l'histoire du voyage des Anglois en Virginia a gravez en taille douce, où les Pictes de l'vn & de l'autre sexe sont depeints avec leurs belles incisions, & les epées pendantes sur la chair nuë, ainsi que les décrit Herodian.

Tertull. de Velād. virgin. Iornādes de bello Got. Isidor. lib. 16.c.23.

Cette humeur de se peindre ayant esté si generale pardeça, il n'y a dequoy se mocquer si les peuples des Indes Occidētales en ont fait & font encore de méme. Ce qui est vniversel & sans exception entre ces natiōs. Car si quelqu'vn fait l'amour il sera peint de couleur bleuë, ou rouge, & sa maitresse aussi. S'ils ont de la chasse abondāment, ou sont joyeux de quelque chose, c'en sera de méme par tout. Mais lors qu'ils sōt tristes, ou qu'ilz machinēt quelque trahison, ilz se placquēt toute la face de noir, & sont hideusement difformes. Pour ce qui est du corps noz Sauuages n'y appliquent point de peinture, mais si font bien les Bresiliens, & ceux de la Foride, desquels la pluspart sont peints par le corps, les bras & les cuisses, de fort beaux compartimens, la peinture desquels ne se peut jamais óter, à cause qu'ilz sont picquez dedans la chair.

Indiens Occidendentaux.

Toutefois plusieurs Bresiliens se peindét seulement le corps (sans incision) quand il leur en prent envie: & ce avec du jus d'vn certain fruit qu'ilz appellent *Genipat*, lequel noircit si fort, que quoy qu'ilz se lavent ilz ne peuvent point estre débroüillez de dix ou douze jours. Ceux de Virginia, qui sont plus en deça, ont des marques sur le dos, comme celle que noz marchans impriment sur leurs balles, par lesquelles (ainsi que les esclaves) on reconoit souz quel Seigneur ilz vivét: qui est vne belle forme d'état pour ce peuple: veu que les anciens Empereurs Romains en ont vsé envers leurs soldats, lesquels estoient marquez de la marque Imperiale, ainsi que nous témoignent Sainct Augustin, Sainct Ambroise, & autres. Ce que faisoit aussi Constantin le Grand, mais sa marque estoit le signe de la Croix, lequel il faisoit imprimer sur l'épaule à ses tyrons & gens-d'armes, comme lui-méme dit en vne epitre qu'il écrivit au Roy de Perse rapportée par Theodoret en l'histoire Ecclesiastique. Et les premiers Chrétiens côme marchans souz la banniere de Iesus-Christ prenoient cette méme marque, laquelle ils imprimoient en la main, ou aux bras, afin de se reconoitre, principalement en temps de persecution, ainsi que dit Procope expliquant ce passage d'Esaïe: *L'vn dira ie suis au Seigneur, & l'autre se reclamera du nom de Iacob: & l'autre* écrira de sa main, *Ie suis au Seigneur, & se surnommera du nom d'Israel.* Le grand Apôtre

Aug. contra Parmen. liv. 2. ch. 13. Ambr. en l'Or. funeb. de Valentin.

Esai. 44. vers. 5.

Sainct Paul portoit bien les marques engravées du Seigneur de Iesus-Christ, mais c'estoit encore d'vne autre façon, sçavoir par les flestrissures qu'il avoit en son corps de flagellations qu'il avoit receuës pour son nom. Et les Hebrieux avoient pour marque la Circoncision du prepuce, par laquelle ils estoient segregez des autres nations, & reconeus pour peuple de Dieu. Mais quant aux autres incisions de corps telles que les faisoient anciennement les Pictes, & les font encore aujourd'hui noz Sauvages, elles ont esté fort expressement defenduës anciennement en la loy de Dieu donnée à Moyse. Car il ne nous est pas loisible de deffaire l'image & la forme que Dieu nous a donnée. Voire les peintures & fards ont esté blamez & reprouvez par les Prophetes, ainsi que nous avons remarqué ailleurs. Et Tertullian dit que les Anges qui ont découvert & enseigné aux hommes les fards & artifices d'iceux ont esté condemnez de Dieu; alleguant pour preuve de son dire le livre de la Prophetie d'Enoch. Par ce que dessus nous reconoissons que le monde de deça a esté anciennement autant informe & Sauvage que ceux des Indes Occidentales, mais ce qui me semble plus digne d'étonnement, c'est la nudité de ces peuples en païs froid, à quoy ilz prenoient plaisir, jusques à endurcir leurs enfans dans la nege, dans la riviere, & parmi la glace, comme nous avons touché ci-devãt en vn autre chapitre, parlans

Galat. 6. vers. 17.

Levit. 19. vers. 28. Deuter. 14. ver. 1.

Cimbres & François. Ce qui aussi a esté leur principale force és cõquétes qu'ils ont faites.

CHAP. XII.

Des ornemens exterieurs du corps, Brasselets, Carquans, Pendans d'aureilles, &c.



OVS qui vivons par deça souz l'authorité de noz Princes, & des Republiques civilisées, avons deux grans tyrans de nôtre vie, ausquels les peuples du nouveau monde n'ont point encore esté assujetis, les excés du ventre, & de l'ornement du corps, & bref tout ce qui va à la pompe, lesquels si nous avions quitté, ce seroit vn moyen pour r'appeller l'ancien âge d'or, & ôter la calamité que nous voyons en la plus-part des hommes. Car celui qui possede beaucoup faisant peu de depense, seroit liberal, & secourroit l'indigent, à quoy faire il est retenu voulant non seulement maintenir, mais aussi augmenter son train, & paroitre, bien souvent aux dépens du pauvre peuple, duquel il succe le sang, *qui devorant plebem meam sicut escam panis*, dit le Psalmiste. Ie laisse ce qui est du vivre, n'estant mon sujet d'en parler en ce chapitre ici. Ie laisse aussi les excés qui consistent en meubles, renvoyant le lecteur à Pline qui a parlé amplement des pompes & super-

Psal. 13. vers. 4. & 52. vers. 5.

Plin. liv. 33. ch. 11.

fluitez Romanesques, comme des vaisselles à la Furvienne, & à la Clodienne, des chalits à la Deliaque, & des tables le tout d'or & d'argent ouvrez en bosse; là où aussi il met en avant vn esclave *Drusillanus Rotundus*, lequel estát thresorier de la haute Hespagne fit faire vne forge pour mettre en œuvre vn plat d'argent de cinq quintaux, accompagné de huit autres tous pesans demi quintal. Ie veux seulement parler des *Matachiaz* de noz Sauvages & dire que si nous-nous contentions de leur simplicité nous eviterions beaucoup de tourmens que nous-nous donnons pour avoir des superfluitez, sans lesquelles nous pourrions heureusement vivre (d'autant que la nature se contente de peu) & la cupidité desquelles nous fait bien souvent decliner de la droite voye, & detraquer du sentier de la justice. Les excés des hommes consistent la plus-part és choses que i'ay dit que ie veux omettre, lesquelles ie ne lairray de ramener à point s'il vient à propos. Mais les Dames ont toujours eu cette reputation d'aimer les excés en ce qui est de l'ornement du corps: & tous les Moralistes qui ont fait état de reprimer les vices les ont mises en jeu, là où ils ont trouvé ample sujet de parler. Clement Alexandrin faisant vne longue enumeration de l'attirail des femmes (qu'il a pris, la pluspart du Prophete Esaie) dit en fin qu'il est las d'en tant conter, & qu'il s'étonne comme elles ne sont tuées d'vn si grand fais.

Matachiaz ce sont brasselets, carquans, & autres ioliveté.

Liv. 2. Pedag. cap. 10.

Tert.liv. de l'Ornemēt des femmes.

Prenons-les donc par les parties dont on se plaint. Tertullian s'émerveille de l'audace humaine qui se bende contre la parole de nôtre Sauveur, lequel disoit *qu'il n'est pas en nous d'adjouter quelque chose à la mesure que Dieu nous a donnée: & toutefois les Dames s'efforcent de faire le contraire adioutans sur leurs tétes des cages de cheveux tissus en forme de pains, chapeaux, panniers, ou ventres d'ecussons. si elles n'ont honte de cette enormité superflue, au moins* (dit-il) *qu'elles ayent honte de l'ordure qu'elles portent: & ne couvrent point vn chef sainct & Chrétien de la depouille d'vne autre téte paraventure immonde, ou criminele, & destinée à vn honteux supplice.* Et là méme parlant de celles qui colorent leurs cheveux: *I'en voy* (dit-il) *qui font changer de couleur à leurs cheveux avec du saffran. Elles ont honte de leurs païs, & voudroient estre Gaulloises ou Allemandes tant elles se deguisent.* Par ceci se conoit cōbien la chevelure rousse estoit estimée anciennement. Et de fait l'Ecriture prise celle de David qui estoit telle. Mais de la rechercher par artifice, sainct Cyprian & sainct Hierome, avec nôtre Tertullian disent que cela presage le feu d'enfer. Or noz Sauvages en ce qui regarde l'emprunt des cheveux ne sont point reprehensibles: car leur vanité ne s'étend point à cela: mais bien en ce qui est de la couleur, d'autant que quand ils ont le cœur joyeux, & se peindent la face soit de bleu, soit de rouge, ilz fardent aussi leurs cheveux de la méme couleur.

Cela s'appelle Crocuphātia.

S. Cypr. liv. De l'habit des vierges. S. Hier. Epist. à Læta.

Venons maintenant aux aureilles, au col,

bras, & aux mains, & là nous trouverons dequoy nous arreter: ce sont parties ou les joyaux sont bien en evidence: ce qu'aussi les Dames sçavent fort biẽ reconoitre. Les premiers hommes qui ont eu de la pieté ont fait conscience de violenter la nature, & percer les aureilles pour y pendre quelque chose de precieux: car nul n'est seigneur de ses membres pour en mal vser, ce dit le Iurisconsulte Vlpian. Et pour ce quand le serviteur d'Abraham alla en Mesopotamie pour trouver femme à Isaac, & eut rencontré Rebecca, il lui mit vne bague d'or sur le front pendante entre les yeux, & des brasselets aussi d'or aux mains: suivant quoy il est dit au Proverbes, qu'*Vne femme belle & folle, est comme vne bague d'or au museau d'vne truye*. Mais les humains ont pris des licences qu'ilz ne devoient pas, & ont desfait en eux l'ouvrage de Dieu pour complaire à leurs fantasies. En quoy ie ne m'étonne pas des Bresiliens dont nous parlerons tantot, mais des peuples civilisez, qui ont appellez les autres nations barbares, mais encore des Chrétiens du jourd'hui. Quand Seneque se plaint de ce qui se passoit de son temps: *La folie des femmes* (dit-il) *n'avoit point assés assuieti les hommes, il leur a fallu encore pendre deux ou trois patrimoines aux aureilles.* Mais quels patrimoines? *Elles portent* (ce dit Tertullian) *des iles & maisons des champs sur leurs cols, & des gros registres aux aureilles contenãs le revenu d'un grand richart, & chacũ deigt de la main gauche ha vn patrimoine*

Genes. 4. vers. 47.

Prov. 11. vers. 22.

Seneq. l. 7. des Benefices. chap. 9.

pour se joüer. En fin il ne les peut pas mieux comparer qu'aux criminels qui sont aux cachots en Ethiopie, lesquels tãt plus sont coulpables, tant plus sont riches, d'autant que les menottes & barres ausquelles ilz sont attachez sont d'or. Mais il exhorte les Chrétiennes de ne point estre telles, d'autant que ce sont là des marques certaines d'impudicité, lesquelles appartiennent à ces malheureuses victimes de la lubricité publique. Pline, quoy que Payen ne deteste pas moins ces excés.

Plin. liv. 9. ch. 35.

» Car noz Dames (dit-il) pour estre braves portent pendues à leurs doigts de ces grandes perles qu'on appelle *Elenchus* en façon de poires, & en ont deux, voire trois és aureilles. Mémes elles ont inventé des noms pour s'en servir à leurs maudites & facheuses superfluités. Car elles appellẽt Cymbales celles qu'elles portent penduës aux aureilles en nombre, comme si elles prenoient plaisir d'ouïr grillotter les perles à leurs aureilles. Qui plus est les femmes menageres, & méme les pauvres femmes, s'en parent; disans qu'aussi peu doit aller vne femme sans perles, qu'vn Consul sans ses huissiers. Finalement on est venu iusques à en parer les souliers, & jarretieres, voire encore leurs bottines en sont toutes chargées & garnies. De sorte que maintenant il n'est plus question de porter perles, ains les faut faire servir de pavé, afin de ne marcher que sur perles. Le meme recite que Lollia Paulina relaissée de Caligula és communs

nuns festins de gens mediocres, estoit tant
hargée d'emeraudes & de perles par la téte,
s cheveux, les aureilles, le col, les doigts, &
s bras, tãt en colliers, jaserans, que brasselets, *Plin. liv. 33. ch. 3.*
ue tout en reluisoit, & qu'elle en avoit pour
n million d'or. Cela estoit excessif: mais c'e-
oit la premiere Princesse du monde, & si il
e dit point qu'elle en portast aux souliers:
omme encore il se plaint ailleurs que les Da-
nes de Rome portoient de l'or au piez. *Quel
esordre!* (dit-il) *Permettons aux femmes de porter
ant d'or qu'elles voudront en brasselets és doigts, au
ol, és aureilles, & és carquans, & brides,* &c. *Faut-
l neantmoins pour cela en parer les piés!* &c. Ce ne
eroit jamais fait si ie vouloy cõtinuer ce pro-
os. Les Hespagnoles du Perou font encore
avantage, car ce ne sont que lames & plati-
es d'or & d'argent, & garnitures de perles
n leurs patins. Vray est qu'elles sont en vn
aïs que Dieu a felicité de toutes ces richesses
bondamment. Mais si tu n'en as tant ne t'en
aches point, & ne sois tenté d'envie: telles
hoses sõt terre, fouillée, & epurée avec mille
ehennes, au fond des enfers, par le travail in-
royable, & avec la vie de tes semblables. Les *Perles que c'est.*
erles ne sont que de la rousée receuë dans la
oquille d'vn poisson, qui se péchent par des
ommes que l'on force à estre poissons; c'est
dire estre toujours plongés au profond de la
ner. Et pour avoir ces choses, & pour estre
abillez de soye, & pour avoir des robbes à
ent-milles replis, nous nous tourmentons,

nous prenons des soucis qui abbregent no
jours, nous rongent les os, succent la moell
attenuënt le corps, & consument l'esprit. Qu
ha à diner est aussi riche que cela s'il le sça
considerer. Et là où abondent ces choses, l
abondent les delices, & consequemment le
vices: & au bout voici que Dieu dit par so
Ezech. 7. vers. 19. Prophete: *Ilz ietteront leur argent és rues, & leu
or ne sera que fiente, & ne les delivreront point a
iour de ma grande colere.* Qui veut avoir conoi
sance plus ample des chatimés dont Dieu me
nace les femmes qui abusent des carquans &
joyaux, qui n'ont autre soin que de s'attiffer &
farder, vont la gorge étenduë, les yeux egare
& d'vn marcher fier, lise le septiéme chapit
du Prophete Esaïe. Ie ne veux pourtant bla
mer les vierges qui ont quelques dorures, o
chaines de perles, ou autres joyaux, ensembl
vn habillement modeste: car cela est de bien
seance, & toutes choses sont faites pour l'vsa
ge de l'homme: mais l'excés est ce qui tomb
en blame, pour ce que bien souvent souz ce
git l'impudicité. Heureux les peuples qu
n'ayans point les occasions du peché servent
purement à Dieu, & possedent vne terre qu
leur fornit ce qui est necessaire à la vie. Heu
reux noz peuples Sauvages s'ils avoient l'en
tiere conoissance de Dieu: car en cet état il
sont sans ambition, vaine gloire, envie, ava
rice, & n'ont soin de ces pompes que nous ve
nons de representer: ains se cõtentent d'avo
des *Matachiaz* pendus à leurs aureilles, & en

ironnés à l'entour de leurs cols, corps, bras
z jambes. Les Bresiliens, Floridiens & Ar-
nouchiquois font des carquans & brasselets
ppellez *Bou-re* au Bresil, & *Matachiaz* par[ces]
ôtres) avec de os de ces grandes coquilles de
ner qu'on appelle Vignols, semblables à des
maçons, lesquelles ilz decoupent & amas-
nt en mille pieces, puis les polissent sur vn
rez tant qu'ilz les rendent fort menuës; &
ercées qu'ilz les ont, en font des chappelets
mblables à ce que nous appellons ponrce-
ine. En ces chappelets ils entre-melent alter-
ativement d'autres grains autant noirs que
eux que i'ay dit sont blancs, faits de jayet, ou
e certain bois dur & noir qui lui ressemble,
squels ilz polissent & menuisent comme ilz
eulent, & ha cela fort bonne grace. Et s'il
ut estimer les choses selon la façon, comme
ous voyons qu'il se practique en noz mar-
andises, ces colliers, écharpes, & brasselets
e Vignols, ou Pourcelaine, sont plus riches
ue les perles (toutefois on ne m'en croira
oint) aussi les prisent-ilz plus que perles, ni
, ni argent: & c'est ce que ceux de la grande
viere de *Canada* au temps de Iacques Quar-
er appelloient *Esurgni* (dequoy nous avons
it mention ci dessus) mot que i'ay eu beau- *Ci-dessus liv. 2. chap. 16.*
oup de peine à comprendre, & que Belle-
rest n'a point entendu quand il en a voulu
arler. Aujourd'hui ilz n'en ont plus, ou en
nt perdu le metier: car ilz se servent fort des
atachiaz, qu'on leur porte de France. Or

comme entre nous, ainsi en ce païs là ce son
les femmes qui se parent de telles choses, &
en feront vne douzaine de tours à l'entour du
col pendantes sur la poitrine, & à l'entour de
poignets, & au dessus du coude. Elles en pen
dent aussi des longs chappelets aux aureille
qui viennent jusques au bas des épaules. Qu
si les hommes en portent ce sera quelqu
jeune amoureux tant seulement. Au païs d
Virginia où il y a quelques perles les femme
en portent des carquans, colliers & brasselets
ou bien des morceaux de cuivre arōdis com
me des boulettes, qui se trouve en leurs mon
tagnes, où y en a des mines. Mais au Port Roy
al & és environs & vers la Terre-neuve & a
Tadoussac, où ilz n'ont ni Perles, ni Vignols
les filles & femmes font des *Matachiaz* ave
des arrétes ou aiguillons de Porc-epic, les
quelles elles teindent de couleurs noire, blan
ble, & vermeille aussi vives qu'il est possible
car nôtre ecarlatte n'a point plus de lustr
que leur teinture rouge: Mais elles prisent da
vantage les *Matachiaz* qui leur viennent d
païs des Armouchiquois, & les achetent bie
cherement. Et d'autāt qu'elles en recouvrer
peu, à-cause de la guerre que ces deux natior
out toujours l'vne contre l'autre; on leur po
te de France des *Matachiaz* faits de peti
tuyaux de verre melé d'etain, ou de plomb
qu'on leur troque à la brasse, faute d'aune: &
c'est en ce païs là ce que les Latins appeller
Mundus muliebris. Elles en font aussi des peti

arreaux melangés de couleurs, cousus en-
emble, qu'elles attachent aux cheveux des
etits enfans, par derriere. Les hommes ne s'a-
musent gueres à cela, sinon que les Bresiliens
portent au col des Croissans d'os fort blancs,
qu'ils appellent *Y-aci* du nom de la Lune : &
noz Souriquois semblablement quelque jo-
veté de méme etoffe, sans excés. Et ceux qui
l'ont de cela portent ordinairement vn cou-
eau devant la poitrine, ce qu'ilz ne font pour
ornemēt, mais faute de poche, & pour ce que
e leur est vn outil necessaire à toute heure.
Quelques vns ont des ceintures faites de *Ma-
tchiaz*, desquelles ilz se servent seulement
quand ilz veulent paroitre, & se faire braves.
Les Aoutmoins, ou devins portent aussi de-
ant la poitrine quelque enseigne de leur me-
tier, ainsi que nous dirons ailleurs. Mais quand
aux hommes Armouchiquois ont vne façon
de mettre aux poignets, & au dessus de la che-
ville du pié, és jambes, des lames de cuivre fai-
tes en forme de menottes, & au defaut
du corps, c'est à dire aux hanches, des ceintu-
res façonnées de tuyaux de cuivre longs com-
me le doigt du milieu, enfilés ensemble de la
longueur d'vne ceinture, proprement de la
façon qu'Herodian recite avoir esté en vsage *Herodian.*
entre les Pictes dont nous avons parlé, quand *liv. 3.*
il dit qu'ilz se ceindent le corps & le col avec
du fer, estimans cela leur estre vn grand orne-
ment, & vn temoignage qu'ilz sont bien ri-
ches, ainsi qu'aux autres barbares d'avoir de

l'or alentour d'eux. Et de cette race d'hom-
mes Sauvages encore y-en a-il en Ecosse, les-
quels ni les siecles, ni les ans, ni l'abondanc
dés hommes, n'a peu encore civiliser. Et ja-
çoit que, comme nous avõs dit, les hõmes n
soient point tãt soucieux des *Matachiaz* qu
les femmes, toutefois ceux du Bresil n'ayan
cure de vetemens prennent plaisir à se pare
& bigarrer de plumes d'oiseaux, prenans cel-
les dont nous-nous servons à coucher, & le
decoupans menu comme chair à patez, les-
quelles ilz teindent en rouge avec leur bois d
Bresil, puis s'estans frotté le corps avec certai-
ne gomme qui leur sert de colle ilz se cou-
vrent de ces plumes & font vn habit tout d'v-
ne venuë à la Pantalone: ce qui a fait croir
(ce dit Iean de Leri en son Histoire de l'Ame-
rique) aux premiers qui sont allé pardela qu
les hommes qu'on appelle Sauvages fussen
velus, ce qui n'est point. Car, comme nou
avons dés-ja dit, les Sauvages en quelque par
que ce soit ont moins de poil que nous. Ceu
de la Floride se servent aussi de cette manier
de duvet, mais c'est seulement à la téte pour s
rendre plus effroyables. Outre ce que nou
avons dit les Bresiliens font encores des fron-
teaux de plumes qu'ils lient & arrengent d
toutes couleurs, ressemblans iceux fronteaux
quant à la façon, à ces raquettes ou ratepena-
des dõt les Dames vsent pardeça; l'inventio
desquelles elles semblent avoir apprise de ce
Sauvages. Quant à ceux de nôtre Nouvell-

Sauvages d'Ecosse.

'rance és jours entre eux ſolennels & de re-
ouïſſance, & quand ilz vont à la guerre, ils
ont à l'entour de la téte comme vne coronne
aite de longs poils d'Ellan peints en rouge
collez ou autrement atrachez à vne bende de
cuir large de trois doigts telle que le Capitai-
ne Iacques Quartier dit avoir veu au Roy
(ainſi l'appelle-il) & Seigneur des Sauvages
qu'il trouva en la ville de Hochelaga. Mais ilz
n'vſent point de tant de plumaſſeries que les
Breſiliens, leſquels en font des robbes, bon-
nets, braſſelets, ceintures, & paremens des
ouës & des rondaches ſur les reins de toutes
couleurs, qui ſeroient pluſtot ennuieuſes que
delectables à deduire, eſtant aiſé à vn chacun
de ſuppleer à cela & s'imaginer que c'eſt.

Voy ci-deſſus liv. 2. ch. 17.

CHAP. XIIII.

Du Mariage.

APRES avoir parlé des véte-mens, parures, ornemens, & peintures des Sauvages il me ſemble bon de les marier, afin que la race ne ſ'en perde, & que le païs ne demeure deſert. Car la premiere ordonnance que Dieu fit jamais ce fut de germer & produire & raporter fruit vne chacune creature capable de generation ſelon ſon eſpece. Et afin

Ceci est en la glose du Talmud, au Traité de l'Idolatrie

de donner courage aux jeunes gens qui se marient, les Iuifs avoient anciennement vne coutume de remplir de terre vne auge, dans laquelle peu avant les nopces ilz semoient de l'orge, & icelle germée ilz la pottoient aux époux & epouse, disans: *Rapportez fruit & multipliez comme cette orge, laquelle produit plustot que toutes les autres semences.*

Or pour venir au sujet de noz Sauvages, plusieurs cuidans (ie croy) qu'ils soient des buches, ou s'imaginans vne republique de Platon, demandent s'ils font des mariages, & s'il y a des Prêtres en *Canada* pour les marier. En quoy ilz montrent qu'ilz sont gens bien nouveaux. Le Capitaine Iacques Quartier parlant du mariage des Canadiens en sa seconde Relation, dit ainsi: Ils gardent l'ordre du mariage, fors que les hommes prennent deux ou trois femmes. Et depuis que le mari est mort jamais les femmes ne se remarient, ains font le dueil de ladite mort toute leur vie, & se teindent le visage de charbon pilé, & de graisse de l'epesseur d'vn couteau, & à cela conoit-on qu'elles sont vefves. Puis il poursuit: Ils ont vne autre coutume fort mauvaise de leurs filles. Car depuis qu'elles sont d'âge d'aller à l'homme elles sont toutes mises en vne maison de bordeau abandonnées à tout le monde qui en veut, jusques à ce qu'elles ayent trouvé leur parti: Et tout ce avons veu par experience. Car nous avôs veu les maisons aussi pleines desdites filles comme est vne école

Canadiens.

Prostitution de filles.

de garsons en France. I'auroy pensé que ledit Quartier auroit avancé du sien au regard de cette prostitution de filles, mais le discours du Sieur Champlein, qui n'est que depuis six ans, me confirme la méme chose, hors-mis qu'il ne parle point d'assemblées: ce qui me retient d'y contredire. Mais entre noz Souriquois il n'est point nouvelle de cela; non point que ces Sauvages aient grand' cure de la continence & virginité, car ilz ne pensent point mal faire en la corrompant: mais soit par la frequentation des François, ou autrement, les filles ont honte de faire vne impudicité publique: & s'il arrive qu'elles s'abandonnent à quelqu'vn, c'est en secret. Au reste celui qui veut avoir vne fille en mariage il faut qu'il la demande à son pere, sans le consentement duquel elle ne sera point à lui, cõme nous avons des-ja dit ci-dessus, & rapporté l'exemple d'vn qui avoit fait autrement. Et voulant se marier il fera quelquefois l'amour, non point à la façõ des Esseens, lesquels (ce dit Ioseph) éprouvoient par trois ans les filles avãt que les prendre en mariage, mais par l'espace de six mois, ou vn an, sans en abuser, se peinturera le visage pour estre plus beau, & aura vne robbe neuve de Castors, Loutres, ou autre chose, bien garnie de *Matachiaz*, avec des rayes & bendes qu'ils figurent dessus en forme de large passement d'or & d'argent, ainsi que faisoient iadis les Gots. Faut en outre qu'il se montre vaillant à la chasse, & qu'il soit reco-

Souriquois.

Ci-dessus liv. 2. ch. 34.

Ioseph. De la guerre des Iuifs liv. 2. cha. 12.

neu ſachant faire quelque choſe, car ilz ne ſe fient point aux moyens d'vn homme, qui ne ſont autres que ce qu'il acquiert à la journée, ne ſe ſoucians aucunement d'autres richeſſes que de la chaſſe: ſi ce n'eſt que noz façons de faire leur en facent venir l'appetit.

Proſtitution de filles au Breſil.

Les filles du Breſil ont licence de ſe proſtituer ſi-tot qu'elles en ſont capables, tout ainſi que celles de *Canada*. Voire les peres ſont maquereaux de leurs filles, & reputent à honneur de les communiquer à ceux de deça qui vont pardela, afin d'auoir de leur race. Mais de ſ'y accorder ce ſeroit vne abominatiõ trop dãnable, & qui meriteroit chatiment, comme de fait au defaut des hõmes Dieu a puni ce vice en telle façõ que le mal ſ'eſt cõmuniqué pardeçà à ceux mémes qui ont eſté trop âpres aprés les filles & femmes Chrétiennes, par la maladie de la Verole, qui paravant la découverte de ces terres eſtoit inconuë en l'Europe: car ces peuples y ſont fort ſujets, & méme ceux de la Floride: mais ils ont le Guayac, l'Eſquine, & le Saſſafras, arbres fort ſouverains pour la gueriſon de cette ladrerie, & croy que l'arbre *Annedda* duquel nous avons raconté les merveilles eſt l'vne de ces eſpeces.

Verole.

Ci-deſſus liv. 2. chap. 24.

Pudicité des anciẽs Allemãs, & des Sauvages de la N. Fr.

On pourroit penſer que la nudité de ces peuples les rendroit plus paillars, mais c'eſt au contraire. Car comme les Allemãs ſont loüez par Ceſar d'avoir eu en leur ancienne vie Sauvage telle continence, qu'ilz reputoient choſe treſ-vilaine à vn jeune homme d'auoir la

compagnie d'vne femme ou fille avant l'âge de vingt ans: & de leur part aussi ilz n'estoient point emeus à cela encores que pele-mele les hommes & les femmes jeunes & vieux se baignassent dans les rivieres: Aussi ie puis dire pour noz Sauvages que ie n'y ay iamais veu vn geste, ou regard impudique, & ose affermer qu'ils sont beaucoup moins sujets à ce vice que pardeça, dont i'attribuë la cause partie à cette nudité, & principalement de la téte où la matiere generative prend sa source; partie au defaut des epiceries, du vin, & des viandes qui provoquẽt les Ithyphalles, & partie à l'vsage ordinaire qu'ils ont dn Petun, la fumée duquel etourdit les sens, & montant au cerveau empeche les functions de Venus. Iehan de Leri louë les Bresiliens en cette continence: toutefois il adjoute que quand ilz se fachent l'vn contre l'autre ilz s'appellent quelquefois *Tiviré*, qui est à dire boulgre, d'où l'on peut conjecturer que ce peché regne entre eux, comme le Capitaine Laudonniere dit qu'il fait en la Floride: outre que les Floridiens aiment fort le sexe feminin. Et de fait i'ay entendu que pour aggreer aux Dames ilz s'occupenr fort aux Ithyphalles dõt nous venons de parler, & pour y parvenir ils se servent d'ambre gris, dont ils ont grande quantité, lequel ayans fondu au feu ilz le font distiller avec grinsemens de dents jusques à l'*Os sacrum*, & avec vn fouët d'orties, ou autre chose semblable, font enfler les jouës à cet idole

Ithiphalles.

Petun contraire à Venus.

Vsage des Ithyphalles.

de Maacha que le Roy Asa fit mettre en cendres, lesquelles il jetta dans le torrent de Cedron. Les femmes d'autre part auec certaines herbes s'efforcent tant qu'elles peuvent de faire des restrictions pour l'vsage desdits Ithyphalles, & pour le droit des parties.

Contract de mariage. Revenons à noz mariages lesquelz valent mieux que toutes ces droleries là. Les contractans ne donnent point la foy entre les mains des Notaires, ni de leurs Devins, ains simplement demandent le consentement des parens: & se fait par tout ainsi. Mais il faut remarquer qu'ilz gardent, & au Bresil aussi, trois *Degrez de consanguinité.* degrez de consanguinité, dans lesquels ilz n'ont point accoutumé de faire mariage, sçavoir est du fils avec sa mere, du pere avec sa fille, & du frere avec sa sœur. Hors cela toutes choses sont permises. De doüaire il ne s'en parle point. Aussi quād arrive divorce le mari n'est tenu de riē. Et jaçoit que (cōme a esté dit) il n'y ait point de promesse de loyauté donnée pardevant quelque puissance superieure, toutefois en quelque part que ce soit les femmes gardent chasteté, & peu s'en trouve qui en abusent. Voire i'ay ouï dire plusieurs fois que *Femmes Sauvages tardives à l'acte Venerien.* pour rēdre le devoir au mari elles se font souvent contraindre: ce qui est rare pardeça. Aussi les femmes Gaulloises sont-elles celebrées par Strabon pour estre bonnes portieres (i'entens fecondes) & nourrissieres: & au contraire *Fecondité des Gaulloises.* ie ne voy point que ce peuple là abonde comme pardeça, encor que toutes persones y

travaillent à la generation, & que la polygamie leur ſoit ordinaire, ce qui n'eſtoit point entre les anciens Gaullois, ni méme les Allemans, quoy que peuple plus agreſte. Vray eſt que noz Sauvages ſe tuent les vns les autres inceſſamment, & ſont toujours en crainte de leurs ennemis, faiſans des ſentinelles ſur les avenuës.

Ce refroidiſſement de Venus apporte vne choſe admirable & incroyable entre ces femmes, & qui ne s'eſt peu trouver méme entre les femmes du ſainct Patriarche Iacob, c'eſt qu'encores qu'elles ſoient pluſieurs femmes d'vn mary (car la polygamie eſt receuë par tout ce monde nouveau) toutefois il y à point de jalouſie entre elles. Ce qui eſt au Breſil païs chaud auſſi bien qu'en *Canada*: mais quant aux hommes en pluſieurs lieux ils ſont ialoux: & ſi la femme eſt trouvée faiſant la béte à deux dos, elle ſera repudiée, ou en dãger d'eſtre tuée par ſon mary: & à cela (quant à l'eſprit de jalouſie) ne faudra tant de ceremonies que celles qui ſe faiſoient entre les Iuifs, rapportées au livre des Nõbres. Et quant à la repudiation, n'ayans l'vſage des lettres ilz ne la font point par écrit en donnant à la femme vn billet ſigné d'vn Notaire public, comme remarque ſainct Auguſtin parlant des mémes Iuifs: mais ſe contentent de dire à ſes parens & à elle qu'elle ſe pourvoye: & lors elle vit en cõmun avec les autres juſques à ce que quelqu'vn la recherche. Cette loy de repudiation

Polygamie.

Nombr. 5. verſ. 12. & ſuivãs

S. Aug. cõtre Manichaus liv. 19. c. 26.

a esté préque entre toutes nations, fors entre les Chrétiens, lesquels ont retenu ce precepte Evangelique, *Ce que Dieu a conjoint, que l'homme ne le separe point*. Ce qui est le plus expedient & moins scandaleux: & fort prudemment répódit Ben-Sira (que l'on dit avoir esté neveu du Prophete Ieremie) estant enquis par vn qui avoit vne mauvaise femme, cóment il en devoit faire: *Ronge* (dit-il) *l'os qui t'est écheu*.

Voy le commentateur de Ben-Sira.

Quant à la femme vefve, ie ne veux point affermer que ce qu'en a dit Iacques Quartier soit general, mais ie diray que là où nous avons esté elles se teindent le visage de noir quand il leur prent envie, & non toujours: si leur mari a esté tué elles ne se remarieront point, ni ne mangeront chair, qu'elles n'ayent veu la vengeance de cette mort. Et ainsi l'avons veu prattiquer à la fille de *Membertou*, laquelle depuis la guerre faite aux Armouchiquois, d'écrite ci-apres, s'est remariée. Hors ce cas elles ne font autrement difficulté de se remarier quand elles trouvent parti à propos.

Quelquefois noz Sauvages ayans plusieurs femmes en bailleront vne à leur ami s'il a envie de la prendre en mariage, & sera d'autant déchargé. Au regard des filles qui s'abandonnent, si quelqu'vn en a abusé elles le diront à la premiere occasion, & par ainsi fait dangereux s'y frotter: car le chatiment doit estre rigoureux cótre ceux qui mélent le sang Chretien parmi l'infidele, & de cette justice gardée est loüé le sieur de Ville-gagnon méme par ses

Paillardise abominable avec les infideles.

ennemis: & Phinées fils d'Eleazar, fils d'Aarõ pour avoir esté zelateur de la loy de Dieu, & appaisé son ire qui alloit exterminant le peuple, à-cause d'vn tel forfait, eut l'alliãce de Sacrificature perpetuelle, laquelle Dieu lui promit, & à sa posterité.

Nomb. 25. vers. 11. 12. 13.

CHAP. XIV.

La Tabagie.

Le Sauvage dit Tabaguia, c'est à dire Festin.

LES anciens ont dit *Sine Cerere & Baccho friget Venus*, & nous en François disons Vive l'amour mais qu'on dine. Apres donc avoir marié noz Sauvages il faut appreter le diner, & les traiter à leur mode. Et pour ce faire il faut considerer les tẽps du mariage. Car si c'est en hiver ils auront de la chasse des bois, si c'est au printemps, ou en esté, ils feront prouision de poisson. De pain il ne s'en parle point depuis la Terre-neuve du Nort jusques au païs des Armouchiquois, si ce n'est qu'ils en troquent avec les Frãçois, lesquels ils attendent sur les rives de mer accroupis cõme singes, si-tot que le printemps est venu, & reçoiuent en contr'échange de leurs peaux (car ilz n'ont autre marchandise) du biscuit, féves, pois, & farines; Les Armouchiquois & toutes nations plus eloignées, outre la chasse & la pecherie ont du blé *Ma-*

Mais pour moyennant.

Quels païs de Sauvages ont du blé.

bis, & des féves, qui leur est vn grand soulagement pour le temps de necessité. Ilz n'en font point de pain: car ilz n'ont ni moulin, ni four, & ne sçavent le pestrir autremét qu'en le pillant dans vn mortier: & assemblans ces pieces le mieux qu'ils peuvent, en font des petits tourteaux qu'ils cuisét entre deux pierres chaudes. Le plus souvent ilz sechent ce blé au feu & le rotissent sur la braise. Et de cette façon vivoient les anciens Italiens, à ce que dit Pline. Et par ainsi ne se faut tant étonner de ces peuples, puis que ceux qui ont appellé les autres barbares ont esté autant barbares qu'eux.

Plin. liv. 18. chap. 2. & 10.

Ci dessus liv. 2. chap. 10.

Si ie n'avoy couché ci dessus la forme de Tabagie (ou Banquet) des Sauvages i'en ferois ici plus ample description: mais ie diray seulement que lors que nous allames à la riviere sainct Iehan, estans en la ville d'*Ouïgoudi* (ainsi puis-je bien appeller vn lieu clos rempli de peuple) nous vimes dans vn grand hallier environ quatre-vingts Sauvages tout nuds, hors-mis le brayet, faisans *Tabaguia* des farines qu'ils avoient eu de nous, dont ils avoient fait de la bouïllie plein des chauderons. Chacun auoit vne ecuelle d'ecorce & vne culiere grande comme la paume de la main, ou plus: & avec ce avoient encor de la chasse. Et faut noter que celui qui traite les autres, ne dine point, ains sert la compagnie, comme ici bien souvent nos Espousés.

Les femmes estoient en vn autre lieu à part,

part, & ne mangeoient point avec les hommes. En quoy on peut remarquer vn mal entre ces peuples là qui n'a jamais esté entre les nations de deça, principalement les Gaullois & Allemans, lesquels non seulement ont admis les femmes en leurs banquets, mais aussi aux conseils publics, mémement (quant aux Gaullois) depuis qu'elles eurent appaisé vne grosse guerre qui s'éleva entre eux, & vuïderent le different avec telle equité (ce dit Plutarque) que de là s'ensuivit vne amitié plus grande que jamais. Et au traité qui fut fait avec Annibal estant entré en Gaulle pour aller contre les Romains, il estoit dit que si les Carthaginois avoient quelque different contre les Gaullois, il se vuïderoit par l'avis des femmes Gaulloises. A Rome il n'en a pas esté ainsi, là où leur condition estoit si basse, que par la loy *Voconia* le pere propre ne les pouvoit instituer heritieres de plus d'vn tiers de son bien : & l'Empereur Iustinian en ses Ordonnances leur defend d'accepter l'arbitrage qui leur auroit esté deferé : qui montre ou vne grande severité envers elles, ou vn argument qu'en ce païs là elles ont l'esprit trop debile. Et de cette façon sont les femmes de noz Sauvages, voire en pire condition, de në point manger avec les hommes en leurs Tabagies: & toutefois il me semble que la chere n'en est pas si bonne: laquelle ne doit pas consister au boire & manger seulement, mais en

Femmes ne mangent avec les hõmes.

Bonne condition des fẽmes entre les Gaullois.

Voy encõre ci-dessous ch. 16. de la constance des femmes.

Mauvaise condition des anciennes Romaines.

la societé de ce sexe que Dieu a dóné à l'homme pour l'aider & lui tenir compagnie.

Il semblera à plusieurs que noz Sauvages vivent pauvrement de n'avoir aucun assaisonnement en ce peu de mets que i'ay dit. Mais ie repliqueray que ce n'ont point est[é] Caligula, ni Heliogabale, ni leur semblables, qui ont elevé l'Empire de Rome à sa grandeur: ce n'a point aussi esté ce cuisinier qui fi[t] vn festin à l'Imperiale tout de chair de por[c] deguisée en mille sortes: ni ces frians lesquel[s] apres avoir détruit l'air, la mer, & la terre, n[e] sachans plus que trouver pour assouvir leu[r] gourmádise vont chercher les vers des arbres, voire les tiennent en muë & les engraissen[t] avec belle farine, pour en faire vn mets deli[-]cieux: Ains ç'ont esté vn *Curius Dentatus* qu[i] mãgeoit en écuelles de bois, & racloit des ra[-]ves au coin de son feu: ité ces bõs laboureur[s] que le Senat envoyoit querir à la charruë pou[r] conduire l'armée Romaine: & en vn mot ce[s] Romains qui vivoient de bouïllie, à la mod[e] de noz Sauvages: car ilz n'ont eu l'vsage d[u] pain qu'environ six cens ans apres la fonda[-]tion de la ville, ayans appris avec le temps [à] faire quelques galettes telement quelemét a[p-]pretées & cuites souz la cendre, ou au fou[r]. Pline autheur de ceci dit encore que les Ta[r-]tares vivent aussi de bouïllie & farine cru[e] comme les Bresiliés. Et toutefois ç'a toujou[rs] esté vne nation belliqueuse & puissante. I[...]

Quelles gens ont elevé Rome à sa grãdeur.

Plin. liv. 17. ch. 24.

Façon de vivre des anciens Romains, & autres nations.

Plin. liv. 18. chap. 8. 10. 11.

méme dit que les Arympheens (qui sont les Moscovites) vivét par les forêts (comme noz Sauvages) de grains & de fruits qu'ilz cueillent sur les arbres, sans parler de chair, ni de poisson. Et de fait les Autheurs prophanes sont d'accords que les premiers hommes vivoient comme cela, à sçavoir de blez, grains, legumages, glans, & feines, d'où vient le mot Grec φαγεῖν, pour dire manger: quelques nations particulieres (& non toutes) avoient des fruits: comme, les poires estoient en vsage aux Argives, les figues aux Atheniens, les amandes aux Medes, le fruit des cannes aux Æthiopiens, le cardamuin aux Perses, les dattes aux Babyloniens, le treffle aux Ægyptiens. Ceux qui n'ont pas eu ces fruits ont fait la guerre aux bétes des bois, comme les Getuliens, & tous les Septentrionaux, méme les anciens Allemans, toutefois ils avoient aussi du laitage; d'autres se trouvans sur les rives de mer ou des lacs & rivieres, ont vécu de poissons, & ont esté appellés Ichthyophages: autres vivans de Tortues ont esté dits Chelonophages. Vne partie des Æthiopiens vivent de sauterelles, lesquelles ilz sallent & endurcissent à la fumée en grande quantité pour toute saison, & en cela s'accordent les historiens du jourd'hui avec Pline. Car il y en a quelquefois des nuées, & en l'Orient semblablement, qui detruisent toute la campagne, si bien qu'il ne leur reste rien autre chose à manger que ces sauterelles: qui estoit la nourriture

Ichthyophages.

Æthiopes vivent de sauterelles.

Nourriture de S. Iean Baptiste. *S. Hier. liv. 2. contr. Iovinian.* *S. Aug. sur le cha. 14 aux Rom. ver. 15.* *Niceph. liv. 1. chap. 14.* *Ammian liv. 18.*

de sainct Iean Baptiste au desert, selon l'opinion de sainct Hierome, & de sainct Augustin: quoy que Nïcephore estime que c'estoiét les fueilles tendres du bout des arbres, par ce que le mot Grec ἀκρίδες signifie l'vn & l'autre. Mais venons aux Empereurs Romains les mieux qualifiez. Ammian Marcellin parlant de leur façon de vivre dit que Scipion, Æmilian, Metellus, Trajan, & Adrian, se contentoient ordinairement des viandes de camp, sçavoir est de lard, fromage, & buvende. Si donc noz Sauvages ont abondamment de la chasse & du poisson, ie ne trouve pas qu'ilz soient mal; car plusieurs fois nous avons receu d'eux quantité d'Eturgeons, de Saumons, & autres poissons: sans la chasse des bois, & des Castors, qui vivent en étangs, & sont amphibies. Au moins se reconoit vne chose louable en eux, qu'ilz ne sont point anthropophages comme ont esté autrefois les Scythes, & maintes autres nations du monde de deça: & comme encore aujourd'hui sont les Bresiliens, Canibales, & autres du monde nouveau.

Anthropophages.

Le mal qu'on trouve à leur façon de vivre c'est qu'ilz n'ont point de pain. De verité le pain est vne nourriture fort naturele à l'homme, mais il est plus aisé de vivre avec de la chair, ou du poisson, que du pain seul. Quoy s'ilz n'ont l'vsage du sel, la pluspart du monde n'en vse point. Il n'est pas du tout necessaire, & sa principale vtilité git en la conservation

Pain.

quoy il eſt du tout propre. Neantmoins s'ils en avoient pour faire quelques proviſiōs, ilz ſeroient plus heureux que nous. Mais faute de ce ilz patiſſent quelquefois : ce qui avient quand l'hiver eſt trop doux, ou au ſortir d'icelui. Car alors ils n'ont ni chaſſe, ni poiſſon, comme nous dirons au chapitre de la Chaſſe: & ſont contraints de recourir aux écorces, & raclures de peaux, & à leurs chiens, qu'ilz mangent à cette extremité. Et l'hiſtoire des Floridiens dit qu'à l'extremité ilz mangent mille vilenies, juſques à avaller des charbons, & mettre de la terre dans leur bouïllie. Vray eſt qu'au Port Royal il y a perpetuellement des coquillages, ſi bien que là en tout cas on ne ſçauroit mourir de faim. Mais encore ont-ils vne ſuperſtition de ne vouloir point manger de Moules. Raiſon pourquoy, ilz ne la ſçauroient dire, nō plus que noz ſuperſtitieux qui ne veulent point eſtre treze à table, ou qui craignent de ſe rongner les ongles le Vendredi, ou qui ont d'autres ſcrupules, vrayes ſingeries, telles qu'en recite en bon nombre Pline en ſon hiſtoire naturele. Toutefois en nôtre compagnie nous en voyans manger ilz faiſoient de méme: car il faut ici dire en paſſant qu'ilz ne mangeront point de viandes inconuës ſans premierement en voir l'eſſay. Pour les bétes des bois ilz mangent de toutes excepté du loup. Ilz mangent auſſi des œufs qu'ilz vont recuillir le long des rives des eaux, & en chargent leurs canots quand les Oyes, & Ou-

Quel tēps eſt dur aux Sauvages.

Superſtition de Sauvages & de Chrêtiens

Plin. liv. 28 ch. 2.

Sauvages ſoupçonneux.

tardes ont fait leur ponte au printemps, & mettent tout en besongne autant couvis que nouveaux. Pour la modestie ilz la gardent estans à table avec nous, & mangent sobrement: mais chés eux (ainsi que les Bresiliens) ilz bendent merveilleusement le tabourin, & ne cessent de manger tant que la viande dure: & si quelqu'vn des nôtres se trouve en leur Tabagie ilz lui diront qu'il face comme eux. Neantmoins ie ne voy point vne gourmandise semblable à celle de Hercules, lequel seul mangeoit des bœufs tout entiers, & en devora vn à vn païsan nommé Diadamas, pour raison dequoy il fut nommé par soubriquet *Buthenes*, ou *Buphagos*, Mange-bœuf. Et sans aller si loin nous voyons és païs de deça des gourmandises plus grandes que celle que l'on voudroit imputer aux Sauvages. Car en la Diete d'Ausbourg fut amené à l'Empereur Charles cinquiéme vn gros vilain qui avoit mangé vn veau & vn mouton, & n'estoit point encore saoul: & ie ne reconoy point que noz Sauvages engraissent, ni qu'ils portent gros ventre, mais sont alaigres & dispos comme nos anciens Gaullois, & Allemans, qui par leur agilité donnoient beaucoup de peines aux armées Romaines.

Sobrieté & gourmandise de Sauvages.

Hercules mange-bœuf.

Gourmãdise insigne.

Les viandes des Bresiliens sont serpens, crocodiles, crapaux, & groz lezars, lesquels ils estiment autant que nous faisons les chappõs, levraux & connils. Ilz font aussi des farines de racines blanches, qu'ils appellent *Maniel*, ayãt

Viandes des Bresiliens.

es fueilles de *Pæonia mas*, & l'arbre de la hauteur du *sambucus* : icelles racines grosses comme la cuisse d'vn homme, lesquelles les femmes égrugent fort menu, & les mangent cruës, on bien les font cuire dans vn grand vaisseau de terre, en remuant toujours, cõme on fait des dragée d'Apothicaire. Elles sõt de bon gout, & de facile digestion, mais elles ne ne sont propres à faire pain, d'autant qu'elles se sechent & brulent, & toujours reviennent en farine. Ils ont aussi avec ce du *Mahis*, qui vient en deux ou trois mois apres la semaille: & leur est vn grand secours. Mais ils ont vne coutume maudite & inhumaine de manger leurs prisonniers apres les avoir bien engraissé. Voire (chose horrible) ilz leur baillent en mariage les plus belles filles qu'ilz ayent, leur mettans au col tant de licols qu'ilz le veulent garder de lunes. Et quand le temps est expiré ilz font du vin des susdits mil & racines, duquel ilz s'enïvrent, appellans tous leus amis. Puis celui qui l'a pris prisonnier l'assomme avec vne massüe de bois, & le divise par pieces, & en font des carbonnades qu'ilz mangent avec vn singulier plaisir par dessus toutes les viandes du monde.

Prostitution étrange.

Au surplus tous Sauvages vivent generalement & par tout en communauté: vie la plus parfaite & plus digne de l'homme, puis qu'il est vn animal sociable, vie de l'antique siecle d'or, laquelle avoient voulu r'amener les saincts Apôtres: mais ayans affaire à établir

Communauté de vie.

la vie ſpirituele, ilz ne peurent executer ce bon deſir, S'il arrive donc que nóz Sauvages ayent de la chaſſe, ou autre mangeaille, toute la troupe y participe. Ils ont cette charité mutuelle, laquelle a eſté ravie d'entre nous depuis que Mien & Tien ont pris naiſſance. Ils ont auſſi l'hoſpitalité propre vertu des anciens Gaullois (ſelon le témoignage de Parthenius en ſes Erotiques, de Ceſar, Salvian, & autres) leſquels contraignoient les paſſans & étrangers d'entrer chés eux & y prendre la refection: vertu qui ſemble s'eſtre conſervée ſeulement en la Nobleſſe: car pour le reſte nous la voyons fort enervée. Tacite donne la méme loüange aux Allemans, diſant que chés eux toutes maiſons ſont ouvertes aux étrangers, & là ilz ſont en telle aſſeurance que comme s'ils eſtoient ſacrez, nul ne leur oſeroit faire injure: Charité, & Hoſpitalité qui ſe rapporte à la loy de Dieu qui diſoit à ſon peuple: *L'Etranger qui ſejourne entre vous, vous ſera comme celui qui eſt né entre vous, & l'aimerez comme vous-mémes: car vous avés eſté étrangers au païs d'Ægypte.* Ainſi font noz Sauvages, leſquels pouſſez d'vn naturel humain reçoivent tous étrangers (hors les ennemis) leſquels ils admettent à leur communauté de vie.

Hoſpitalité.

Leviticq. 19. verſ. 34.

Du boire.

Mais c'eſt aſſez manger, parlons de boire. Ie ne ſçay ſi ie doy mettre entre les plus grans aveuglemens des Indiens Occidentaux d'avoir abondamment le fruit le plus excellent que Dieu nous ait donné,

& n'en sçauoir l'vsage. Car ie voy que les anciens Romains furent long temps (ce dit Pline) sans avoir ni vignes, ni vignobles: & noz Gaullois faisoient de la bierre, de laquelle est encore l'vsage frequent en toute la Gaulle Belgique: Et de cette sorte de bruvage vsoient aussi les Ægyptiens és premiers temps, ce dit Diodore, lequel en attribuë l'invention à Osyris. Toutefois depuis qu'à Rome l'vsage du vin fut venu les Gaullois y prindrent si bié gout és voyages qu'ils y firent à main armée, qu'il continuerent par apres la méme piste. Et depuis les marchans d'Italie epuisoient fort l'argent des Gaulles avec leur vin qu'ils y apportoient. Mais les Allemans reconoissans leur naturel sujet à boire plus qu'il n'est de besoin, ne vouloient point qu'on leur en portast, de peur qu'estans ivres ilz ne fussent en proye à leurs ennemis: & se contentoient de bierre: Et neantmoins pour ce que la boisson d'eau continuelle engendre des crudités en l'estomach, & de là des grandes indispositiõs, les nations communement ont trouvé meilleur le moderé vsage du vin, lequel a esté donné de Dieu pour réiouïr le cœur, ainsi que le pain pour le sustenter, comme dit le Psalmiste: & l'Apôtre sainct Paul méme conseille son disciple Timothée d'en vser à-cause de son infirmité. Car *le vin* (ce dit Oribasius) *recrée & reveille nôtre chaleur: d'où par consequent les digestions se font mieux, & s'engendre vn bon sang*

Plin. liv. 18. ch. 4.

Strabon.

Cesar.

Tacite.

Vin defendu entre les Allemãs.

Psal. 104. vers. 16. 17.

Oribas. au liv. 1. des choses cõmodes & aisees, chap. 12.

& une bonne nourriture par toutes les parties du corps où le vin ha force de penetrer: & pourtant ceux qui sont attenuez de maladie en reprennent une plus forte habitude, & recouvrent semblablement par icelui l'appetit de manger. Il attenuë la pituite, il repurge l'humeur bilieux par les vrines, & de sa plaisante odeur & substance alaigre rejouït l'ame, & donne force au corps. Le vin donc pris moderément est cause de tous ces biens-là; mais s'il est beu outre mesure il produit des effects tout contraires. Et Platon voulant demontrer en vn mot la nature & & proprieté du vin: *Ce qui échauffe* (dit-il) *l'ame avec le corps, c'est ce qu'on appelle vin.* Les Sauvages qui n'ont point l'vsage du vin ni des epices, ont trouvé vn autre moyen d'échauffer cet estomach, & aucunement corrompre tant de crudités provenantes du poisson qu'ilz mangent, lesquelles autrement éteindroient la chaleur naturele: c'est l'herbe que les Bresiliens appellent *Petun*, dont ilz prennent la fumée préque à toute heure, ainsi que nous dirons plus amplement lors que nous parlerons de cette herbe ci-apres. Puis comme par-deça on boit l'vn à l'autre, en presentant (ce qui se fait en plusieurs endroits) le verre à celui à qui on a beu: Ainsi les Sauvages voulans fétoyer quelqu'vn & lui montrer signe d'amitié, apres avoir petuné, presentent le petunoir à celui qu'ils ont agreable. Laquelle coutume de boire l'vn à l'autre n'est pas nouvelle, ni particuliere aux Belges & Alle-

Platon en son Timée.

Petun.

Boire l'vn à l'autre.

nans : car Heliodore en l'Histoire Æthiopique de Chariclea nous témoigne que c'estoit vne coutume toute vsitée anciennement és païs desquels il parle de boire les vns aux autres en nom d'amitié. Et pour ce qu'on en abusoit, & mettoit-on gens pour contraindre ceux qui ne vouloient point faire raison, Assuerus Roy de perses en vn banquet qu'il fit à tous les principaux Seigneurs & Gouuerneurs de ses païs, defendit par loy expresse de contraindre aucun, & commanda que chacun fust servi à sa volonté. Les Ægyptiens n'vsoient pas de ces contraintes, mais neantmoins ilz buvoient tout, & ce par grande devotion. Car depuis qu'ils eurent trouvé l'invention d'appliquer des peintures & *Matachiaz* sur l'argent, ilz prindrent grand plaisir de voir leur Dieu Anubis dépeint au fond de leurs coupes, ce dit Pline.

Heliodor. liv. 1. chap. 1. & liv. 3. ch. 3.

Esther. 1. vers. 8.

Plin. liv. 33. ch. 9.

Noz Sauvages Canadiens Souriquois, & autres, sont éloignez de ces delices, & n'ont que le petun duquel nous avons parlé pour se rechauffer l'estomach apres les cruditez des eaux, & pour donner quelque pointe à la bouche, ayans cela de commun avec beaucoup d'autres nations qu'ilz aiment ce qui est mordicant, tel que ledit petun, lequel (ainsi que le vin, ou la bierre forte) pris (comme dit est) en fumée, étourdit les sens & endort aucunement : de maniere

que le mot d'ivrongne est entre eux par ce mot *Escorken*, aussi bien qu'entre nous. Les Floridiens ont vne certaine sorte de bruvage dit *Casiné*, qu'ilz boivent tout chaud, lequel ilz font avec certaines fueilles d'arbres. Mais il n'est loisible à tous d'en boire, ains seulement au *Paraousti*, & à ceux qui ont fait preuve de leur valeur à la guerre. Et ha ce bruvage telle vertu, qu'incontinent qu'ilz l'ont beu ilz deviennent tout en sueur, laquelle estant passée, ilz sont repeuz pour vingt-quatre heures apres la force nutritive d'icelui. Quant à ceux du Bresil ilz font vne certaine sorte de bruvage qu'ils appellent *Caou-in*, avec des racines & du mil, qu'ilz mettent cuire & amollir dans des grandz vases de terre, en maniere de cuvier, sur le feu, & estant amollis c'est l'office des femmes de macher le tout, & les faire bouïllir derechef en autres vases: puis ayans laissé le tout cuver & écumer, elles couvrent le vaisseau jusques à ce qu'il faille boire: & est ce bruvage épais comme lie, à la façon du *defrutum* des Latins, & du gout de lait aigre, blanc & rouge comme nôtre vin: & le font en toute saison, pour ce que lesdites racines y fructifient en tout temps. Au reste ilz boivent ce *Caoüin* vn peu chaud, mais c'est avec tel excés qu'ilz ne partent jamais du lieu où ilz font leurs Tabagies jusques à ce qu'ils aient tout beu, y en eust il à chacun vn tonneau. Si bien que les Flamens, Allemans, Suisses ne sont en

Bruvage des Floridiens.

Bruvage des Bresiliens.

eci que petits novices au pris d'eux. Ie ne eux ici parler des cidres, & poirés de Normandie, ni des Hidromels, desquels (au rapport de Plutarque) l'vsage estoit long temps auparavant l'invention du vin : puis que noz Sauvages n'en vsent point. Mais i'ay voulu toucher le fruit de la vigne, en consideration de ce que la Nouvelle France en est heureusement pourveuë.

Plutarc. au 4. des Symposiaq. ch. 5.

CHAP. XV.

Des Danses & Chansons.



APRES la panse vient la danse (dit le proverbe) Donc il n'est point mal à propos de parler de la danse apres la Tabagie. Car méme il est dit du peuple d'Israel qu'apres s'estre bien repeu il se leva de table pour jouër & danser alentour de son veau d'or. La danserie est vne chose fort ancienne entre tous peuples. Mais fut premierement faite & instituée és choses divines, comme nous en venons de remarquer vn exemple: & les Cananeens qui adoroient le feu faisoient des danses alentour & lui sacrifioient leurs enfans. Laquelle façon de danser n'estoit de l'invention des idolatres, ains du peuple de Dieu. Car nous lisons au livre des Iuges qu'il y avoit vne solennité à

Exod. 32. vers. 6. 19.

Danses instituées és choses divines.

Iuges 21. v. 19. 21.

Dieu en Sçilo où les filles venoient danser au son de la flute. Et David faisant r'amener l'Arche de l'alliance en Ierusalem alloit devant en chemise, dansant de toute sa force.

2. des Rois chap. 6.

Quant aux Payens ils ont suivi cette façon. Car Plutarque en la vie de Nicias dit que les villes Grecques avoient tous les ans coutume d'aller en Delos celebrer des danses & chansons à l'honneur d'Apollon. Et en la vie de l'Orateur Lycurgue, dit qu'il en institua vne fort solennelle au Pyrée à l'honneur de Neptune, avec vn jeu de pris de la valeur au mieux dansant de cent écus, à l'autre d'apres de quatre-vingts, & au troisiéme de soixante. Les Muses filles de Iupiter aiment les danses: & tous ceux qui en ont parlé nous les font aller chercher sur le mont de Parnasse, où ilz disent qu'elles dansent au son de la lyre d'Apollon.

Danses des Muses

Quant aux Latins le méme Plutarque en la vie de Numa Pompilius dit qu'il institua le college des Saliens (qui estoient des Prétres faisans des danses & gambades, & chantans des chansons à l'honneur du Dieu Mars) lors qu'vn bouclier d'airain tomba miraculeusement du ciel, qui fut comme vn gage de ce Dieu pour la conservation de l'Empire. Et ce bouclier estoit appellé *Ancyle*, mais de peur que quelqu'vn ne le derobast il en fit faire douze pareils nommez *Ancylia*, lesquels on portoit en guerre, comme jadis nous faisions nôtre Oriflamme, & comme l'Em-

College des Saliens.

Ancyle.

Oriflãme

ereur Constantin le *Labarum.* Or de ces Saliens le premier qui mettoit les autres en danse s'appelloit *Præsul*, c'est à dire premier danseur, *præ alijs Saliens*, ce dit Festus, lequel prent de là le nom des peuples François qui qui furent appellez Saliens, par ce qu'ils aymoient à danser, sauter, & gambader: & de ces Saliens sont venuës les loix que nous disons Saliques, c'est à dire loix des danseurs.

Labarum. *Præsul.* *Festus liv. 16.* *Loy Salique.*

Ainsi donc, pour reprendre nôtre propos, les danses ont esté premierement instituées pour les choses sainctes. A quoy i'adiouteray le témoignage d'Arrian, lequel dit que les Indiens qui adoroient le Soleil levant, n'estimoient pas l'avoir deuëment salué, si en leurs cantiques & prieres il n'y avoit des danses.

Arrian. Des gestes d'Alexandre.

Cette maniere d'exercice fut depuis appliquée à vn autre vsage, sçavoir au regime de santé, comme dit Plutarque au Traité d'icelle. De maniere que Socrates méme quoy que bien reformé, y prenoit plaisir, pour raison dequoy il desiroit avoir vne maison ample & spacieuse, ainsi qu'écrit Xenophon en son Convive: & les Perses s'en servoient expressement à cela, selon Duris au septiéme de ses Histoires.

Danses vtiles à la santé. *Xenophō.* *Duris.*

Mais les delices, lubricités & débauchemēs les detournerent depuis à leur vsage, & ont les danses servi de proxenetes & courratieres d'impudicité, comme nous ne le voyons que

trop, dequoy avõs des témoignages en l'Evã-
gile, où nous trouvons qu'il y en a couté la vie
au plus grand qui ſe leva jamais entre les hom-
mes, qui eſt ſainct Iean Baptiſte. Et diſoit fort
bien Arceſilaus, que les danſes ſont des venins
plus aigus que toutes les poiſons que la terre
produit, d'autãt que par vn certain doux cha-
touillement elles ſe gliſſent dedans l'ame, où
elles communiquent & inpriment la volupté
& delectation qui eſt proprement affectée
aux corps.

Plutarc. au 7. des Sympoſ. quæſt. 5.

Noz Sauvages, & generalement tous les
peuples des Indes Occidentales ont de tout
temps l'vſage des danſes. Mais la volupté im-
pudique n'a point gaigné cela ſur eux de les
faire danſer à ſon ſujet, choſe qui doit ſervir
de leçõ aux Chrétiens. L'vſage donc de leurs
dãſes eſt à quatre-fins, ou pour aggreer à leurs
Dieux (qu'on les appelle diables ſi l'on veut,
il ne n'importe) ainſi que nous avons remar-
qué en deux endroits ci-deſſus, ou pour faire
féte à quelqu'vn, ou pour ſe rejouir de quel-
que victoire, ou pour prevenir les maladies.
En toutes ces danſes ilz chantent, & ne fon
point des geſtes muets, comme en ces bal
dont parle l'oracle de la Pythienne, quand i
dit: il faut que le ſpectateur entende le balla-
din mime, ores qu'il ſoit muet: & qu'il l'oy
combien qu'il ne parle point: mais comm
en Delos on chantoit en l'honneur d'Apol-
lon, les Saliens en l'honneur de Mars, ainſi le
Floridiens chantent en l'honneur du Soleil
auque

Tous Sauvages danſent.

Ci deſſus liv. 1. ch. 18. & liv. 3. ch. 6.

Geſtes muets.

auquel ils attribuent leurs victoires: non toutefois si vilainement qu'Orphée, inventeur des diableries Payennes, duquel se mocque sainct Gregoire de Nazianze en vne Oraison, parce qu'entre autres folies en vn hymne il parle à Iupiter en cette façon : *O glorieux Iupiter le plus grand de tous les Dieux, qui resides en toutes sortes de fientes tant de brebis, que de chevaux, & de mulets,* &c. Et en vn autre hymne qu'il fait à Ceres, il dit qu'elle découvroit ses cuisses pour soumettre son corps à ses amoureux, & se faire cultiver. Noz Souriquois aussi font des danses & chansons en l'hõneur du dæmon qui leur indique de la chasse, & qu'ilz pésent leur faire du bien: dequoy on ne se doit emerveiller, d'autant que nous-mémes qui sommes mieux instruits chantons des Pseaumes & Cantiques de loüange à nôtre Dieu, pour ce qu'il nous donne à diner : & ne voy point qu'vn homme qui a faim soit gueres échauffé ni à chanter, ni à danser : *Nemo enim saltat ferè sobrius,* dit Ciceron.

Sotte chanson à Iupiter.

Chansons des Chrétiens à Dieu.

Ciceron en l'Orais. pour Murana.

Aussi quand ils veulent faire féte à quelqu'vn en plusieurs endroits ilz n'ont plus beaux gestes que de danser : comme semblablement si quelqu'vn leur fait la Tabagie, pour toutes actions de graces ilz se mettront à danser, ainsi qu'il est arrivé quelquefois quand le sieur de Poutrincourt leur donnoit à diner, ilz lui chantoient des chansons de loüange, disans que c'estoit vn brave *Sagamos,* qui les avoit bien traité, & qui leur estoit bon

Danses & chansons des Sauvages Souriquois.

ami:ce qu'ils comprenoient fort mystiquement souz ces trois mots *Epigico iaton edico*: ie di mystiquement: car ie n'ay iamais peu sçauoir la propre signification de chacun d'iceux. Ie croy que c'est du vieil langage de leurs peres, lequel n'est plus en vsage, de méme que le vieil Hebrieu n'est point la langue des Iuifs du jourd'huy: & des-ja estoit changé du temps des Apôtres.

Louanges des braues Capitaines.

Ilz chantent aussi en leurs Tabagies communes les louanges des braves Capitaines & *Sagamos*, qui ont bien tué de leurs ennemis. Ce qui s'est prattiqué en maintes nations anciennement, & se prattique encore aujourd'hui entre nous: & se trouve approuvé & estre de bien-seance, en la saincte Ecriture, au Cantique de Debora, apres la defaicte du Roy Sisara. Et quãd le jeune David eut tué le grand Goliath, comme le Roy victorieux retournoit en Ierusalem, les femmes sortoient de toutes les villes, & lui venoient au devant avec tabours & rebecs, ou cimbales, dansans & chantans joyeusement à deux chœurs qui se repondoient l'vn apres l'autre, disans: *Saül en a frappé mille, & David en a frappé dix milles.*

Iuges. chap. 5.

1. des Rois. 18. vers. 6. 7.

Gaullois

Diodore. Athenée liv. 6 du Banquet des Sages.

Athenée dit que noz vieux Gaullois avoient des Poëtes nommez Bardes, lesquels ilz reveroient fort: & ces Poëtes chantoient de vive voix les faits des hommes vertueux & illustres: mais ils n'écriuoient rien en public, par ce que l'écriture rend les hommes paresseux & negligens à apprendre. Toutefois Charle

magne print vn autre avis. Car il fit faire des Chansons Lais & Vaudevilles en langue vulgaire contenans les gestes des anciens, & voulut qu'on les fist apprendre par kœur aux enfans, & qu'ils les chantassent, afin que la memoire en demeurast de pere en fils, & de race en race, & que par ce moyen d'autres fussent incités à bien faire, & à écrire les gestes des vaillans hommes. Ie veux encore ici dire en passant que les Lacedæmoniens avoient vne certaine maniere de bal ou danse dont ils vsoient en toutes leurs fétes & solennités, laquelle representoit les trois temps: sçavoir le passé, par les vieillars, qui disoient en chantant ce refrain, *Nous fumes jadis valeureux*: Les present, par les jeunes hommes en fleur d'âge, disans: *Nous le sommes presentement*: L'à-venir, par les enfans, qui disoient: *Nous le serons à nôtre tour.*

Chansons des François.

Plutarc. en la vie de Lycurgus.

Lacedæmoniens.

Ie ne veux point m'amuser à décrire toutes les façons de gambades des anciens, mais il me suffit de dire que les danses de noz Sauvages se font sans bouger d'vne place, & neantmoins sont tous en roud (ou à peu pres) & dansent avec vehemence, frappans des piez contre terre, & s'éleuans comme en demi saut: & quant aux mains ils les tiennent fermées, & les bras en l'air en forme d'vn homme qui menace, avec mouvement d'iceux. Au regard de la voix, il n'y en a qu'vn qui chante, soit homme, ou femme; Tout le reste fait, & dit, *Het, het*, comme quel-

Quelles sont les danses des Sauvages.

qu'vn qui aspire avec vehemence : & au bout de chacune chanson ilz font tous vne haute & longue exclamation, disans *Héeee*. Pour estre mieux dispos ilz se mettent ordinairement tout nuds, par ce que leurs robbes de peaux les empeche: Et s'ils ont quelques tétes ou bras de leurs ennemis, ilz les porteront pendus au col, dansans avec ce beau joyau, dans lequel ilz mordrōt quelquefois, tant est grande leur haine méme dessus les morts. Et pour finir ce chapitre par son cōmencement, ilz ne font jamais de Tabagie que la danse ne s'ensuive: & apres s'il prent envie au *Sagamos*, selon l'état de leurs affaires, il haranguera vne, deux, ou trois heures, & à chaque remontrance demandant l'avis de la compagnie, si elle approuve ce qu'il propose, chacun criera *Heeee* en signe d'avœu & ratificatiō. En quoy il est fort ententivemēt écouté, comme nous avons veu maintesfois: & mémes lors que le sieur de Poutrincourt faisoit la Tabagie à noz Sauvages, *Membertou* apres la danse haranguoit avec vne telle vehemence, qu'il étonnoit le monde, remontrant les courtoi-
„ sies & témoignages d'amitié qu'ilz recevoiēt
„ des François, ce qu'ils en pouvoient esperer à
„ l'avenir: & combien la presence d'iceux leur
„ estoit vtile, voire necessaire, pour ce qu'ilz
„ dormoient seurement; & n'avoient par crainte
„ de leurs ennemis, &c.

Harangues des Sagamos.

CHAP. XVI.

De la Disposition corporele: & de la Medecine & Chirurgie.

NOVS avons dit au prochain chapitre que la danse est vtile à la conservation de la santé. C'est aussi l'vn des sujets pourquoy noz Sauvages s'y plaisent. Mais ils ont encore d'autres preservatifs, desquels ils vsent souvent, c'est à sçavoir les sueurs, par lesquelles ilz previennent les maladies. Car ilz sont quelquefois touchez de cette Phthisie de laquelle furent endommagez les gens du Capitaine Iacques Quartier & le sieur de Monts, ce qui toutefois est rare: mais quand cela avient ils ont en *Canada* l'arbre *Annedda*, que i'appelle l'arbre de vie, pour son excellence, duquel ilz se guerissent, & au païs des Armouchiquois ils ont le Sassafras, & l'Esquine en la Floride. Les Souriquois qui n'ont point ces sortes de bois vsent des sueurs que nous avons dit, & pour Medecins ils ont leurs *Aoutmoins*, lesquels à cet effect creusent dans terre, & font vne fosse, laquelle il couvrent de bois, & de groz grez pardessus: puis y mettent le feu par vn conduit, & le bois estant brulé ilz font vn berceau de perches, lequel ilz couvrent de tout ce qu'ils ont de peaux & autres couvertures, si bien que l'air

Phthisie.

Ci dessus liv. 2. cha. 46. pa. 622.

Annedda.

Esquine.

Etuves des Sauvages.

n'y entre point, iettent de l'eau ſur leſditz grez, leſquelz ſont tombez dans la foſſe, & les couvrent: puis ſe mettent dans ledit berceau, & avec des battemens, *l'Aoutmoin* chantant, & les autres diſans (comme en leurs danſes) *Het, hét, het*, ilz ſe font ſuer. S'il arrive qu'ilz tombent en maladie (car il faut en fin mourir) *l'Aoutmoin* ſouffle, avec des exorciſmes, la partie dolente, la leche & ſucce: & ſi cela n'eſt aſſez il donne la ſeignée au patient en lui dechiquetant la chair avec le bout d'vn couteau, ou autre choſe. Que ſ'ilz ne gueriſſent toujours, il faut conſiderer que les nôtres ne le font pas.

Medecins Floridiés. En la Floride ils ont leurs *Iarvars*, qui portẽt continuellemẽt vn ſac plein d'herbes & drogueries pẽdu au col pour medeciner les malades, qui ſont la plus-part de verole: & ſoufflent les parties dolentes juſques à en tirer le ſang.

Medecins Breſiliens. Les medecins des Breſiliens ſont nommez *Pagés* entre eux (ce ne ſont point leurs *Caraibes*, ou devins) leſquels en ſuccant, comme deſſus, ſ'efforcent de guerir les maladies. Mais ils ont vne maladie incurable qu'ilz nomment *Pians*, provenant de paillardiſe, laquelle neantmoins les petits enfans ont quelquefois, ainſi que pardeça ceux qui ſont pocquetez de verole, ce qui leur viẽt (à mõ avis) de la corruptiõ des peres & meres. Cette contagion ſe convertit en puſtules plus larges que le poulce, leſquelles ſ'épandent par tout le corps & juſques au viſage, & eſtans touchez ils en portent les marques toute leur vie, plus laids que des la-

dres, tant Bresiliens, que d'autre nation. Pour le traitement du malade ilz ne lui dõnent rien s'il ne demande: & sans s'en soucier autrement ne laissent point de faire leurs bruits & tintamarres en leur presence, beuvans, sautans, & chantans selon leur coutume.

Quãt aux playes, les *Aoutmoins* de noz Souriquois & leurs voisins les lechent & succent, se servãs du roignõ de Castor, duquel ilz mettent vne rouëlle sur la playe, & se consolide ainsi. Les vieux Allemans (ce dit Tacite) n'ayãs point encor l'art de Chirurgie, en faisoiét ainsi: *Ilz rapportẽt* (ce fait-il) *leurs playes à leurs meres & à leurs femmes, lesquelles n'ont point d'effroy de les cõter, ni de les succer: voire leur portẽt à vivre au cãp, & les exhortent à bien combattre: si biẽ que quelquefois les armées branlantes ont esté remises par les prieres des femmes ouvrãs leurs poitrines à leurs maris. Et depuis se sont volontiers servi de leurs avis & conseils, ausquels ils estiment qu'il y a quelque chose de sainct.* *Chirurgiens Souriquois.*

Et comme entre les Chrétiens plusieurs ne se soucians de Dieu que par benefice d'inventaire, cherchent la guerison de leurs playes par charmes & aide des devins: ainsi entre noz Sauvages *l'Aoutmoin* aiant quelque blessé à penser interroge souvét son dæmon, pour sçavoir s'il guerira ou nõ: & jamais n'a de rëponses que par si. Il y en a quelquefois qui font des cures incroyables, comme de guerir vn qui auroit le bras coupé. Ce que toutefois ie ne sçay si ie doy trouver étrange quãd ie cõsidere ce qu'écrit le sieur de Busbeque au discours de

son ambassade en Turquie, Epitre quatriéme
„ Approchant de Bude le Bassa nous envoy
„ au devant quelques vns de ses domestiques
„ avec plusieurs heraux & officiers : Mais entr
„ autres vne belle troupe de jeunes hommes à
„ cheval remarquables à-cause de la nouveaut
„ de leur equipage. Ils avoient la téte décou-
„ verte & rase, sur laquelle ils avoient fait vn
„ longue taillade sanglante, & fourré divers plu-
„ mes d'oiseaux dedans la playe, dont ruisseloi
„ le pur sang : mais au lieu d'en faire semblant
„ ilz marchoient à face riante, & la téte levée.
„ Devant moy cheminoient quelques pietons,
„ l'vn desquels avoit les bras nuds, & sur les cô-
„ tez: chacun desquelz bras au dessus du coulde
„ estoit percé d'outre en outre d'vn couteau
„ qui y estoit. Vn autre estoit découvert depuis
„ la téte jusques au nombril, ayant la peau des
„ reins tellement découpée haut & bas en deux
„ endroits, qu'à travers il avoit fait passer vne
„ masse d'armes, qu'il portoit comme nous fe-
„ rions vn coutelas en écharpe. I'en vis vn au-
„ tre, lequel avoit fiché sur le sommet de sa téte
„ vn fer de cheval avec plusieurs clous, & de si
„ long temps, que les clous s'estoient tellement
„ prins & attachés à la chair, qu'ilz ne bougeoiét
„ plus. Nous entrames en cette pompe dans
„ Bude, & fumes menés au logis du Bassa avec
„ lequel ie traitay de mes affaires. Toute cette
„ jeunesse peu soucieuse de blessures estoit dans
„ la basse cour du logis : & comme ie m'amu-
„ sois à les regarder, le Bassa m'enquit & de-

manda ce qu'il m'en sembloit : Tout bien, „
fis-ie, excepté que ces gens l'à font de la peau „
de leurs corps ce que ie ne voudroy pas faire „
de ma robbe: car i'essayeroy de la garder en- „
tiere. Le Bassa se print à rire, & no⁹ dõna cõgé. „

Noz Sauvages font bien quelquefois des épreuves de leur constance, mais il faut confesser que ce n'est rien au pris de ceci. Car tout ce qu'ilz font est de mettre des charbons ardans sur leurs bras, & laisser bruler le cuir, de sorte que les marques y demeurent toujours: ce qu'ilz fõt aussi en autres endroits du corps, & montrent ces marques pour dire qu'ils ont grand courage. Mais l'ancien Mutius Scevola en avoit bien fait davantage, rotissant courageusement son bras au feu apres avoir failli à tuer le Roy Porsenna. Si ceci estoit mon sujet ie representeroy les coutumes des Lacedæmoniens, qui faisoient tous les ans vne féte à l'honneur de Diane, où les jeunes garsons s'éprouvoient à se fouëtter : item la coutume des anciens Perses, lesquels adorans le Soleil, qu'ils appelloient *Mithra*, nul ne pouvoit estre receu à la confrairie qu'il n'eust donné à conoitre sa constance par quatre-vingtz sortes de tourmens, du feu, de l'eau, du jeune, de la solitude, & autres.

Epreuve de la constance des Sauvages

Romains

Lacedæmoniens.

Perses.

Mais revenons à noz Medecins & Chirurgiens Sauvages. Iaçoit que le nombre en soit petit, si est-ce, que l'esperance de leur vie ne git point du tout en ce metier. Car pour les maladies ordinaires elles sont si rares par-

dela, que le vers d'Ovide leur peut bien estre appliqué,

Si valeant homines ars tua Phœbe jacet:

en disant *Si, pro Quia.* Aussi ces peuples vivent-ils vn long âge, qui est ordinairement de sept ou huit vingts ans. Et s'ils avoient noz commoditez de vivre par prevoyãce, & l'industrie de recuillir l'été pour l'hiver, ie croy qu'ilz vivoient plus de trois cens ans. Ce qui se peut coniecturer par le rapport que nous avõs fait ci-dessus d'vn vieillart en la Floride lequel avoit vécu ce grand âge. De sorte que ce n'est miracle particulier ce que dit Pline que les Pádoriens viuent deux cens ans, ou que ceux de la Taprobane sont encore alaigres à cent ans. Car *Memberton* a plus de cét ans, & n'a point vn cheveu de la téte blanc, & tels ordinairement sont les autres. Qui plus est, en tout âge ilz ont toutes leur dẽts, & vont à téte nuë, sans se soucier de faire au moins des chapeaux de leurs cuirs, comme firent les premiers qui en vserét au monde de deça. Car ceux du Peloponnese, & les Lacedæmoniens appelloiét vn chapeau κυνῆ, que Iulius Pollux dit signifier vne peau de chien. Et de ces chapeaux vsent encore aujourd'hui les peuples Septentrionaux, mais ilz sont bien fourrez.

Ci-dessus liv. 2. ch. 8. pa. 63.

Origine des chapeaux.

Concorde cause de longue vie.

Ce qui aide encore à la santé de noz Sauvages, est la concorde qu'ils ont entre eux, & le peu de soin qu'ilz prennent pour avoir les commoditez de cette vie, pour lesquelles nous-nous tourmentons. Ilz n'ont cette am-

tiõ qui pardeça ronge les esprits, & les rem-
it de soucis, forçant les hommes aveu-
les de marcher en la fleur de leur âge au tom-
eau, & quelquefois à servir de spectacle
onteux à vn supplice public.

I'ose bien attribuer aussi la cause de cette
isposition & longue santé de noz Sauvages
leur façon de vivre qui est à l'antique, sans
ppareil. Car chacun est d'accord que la so- *Sobrieté.*
rieté est la mere de santé. Et bien qu'ils fa-
ent quelquefois des excés en leurs Tabagies,
z font assez de diæte apres, vivans bien sou-
ent huit jours plus ou moins de fumée de
etun, & ne retournãs point à la chasse qu'ilz
e commencent à avoir faim. Et d'ailleurs
u'estans alaigres ilz ne manquent point d'e-
ercice soit d'vne part, soit d'vne autre. Bref il
e se parle point entre eux de ces âges tron-
uez qui ne passent point quarãte ans, qui est
a vie de certains peuples d'Æthiopie (ce dit
line) lesquels vivent de locustes (ou saute-
elles) salées & sechées à la fumée. Aussi la cor- *Multitude d'Officiers signe d'vn estat corrompu.*
uption n'est-elle point entre eux, qui est la
mere nourrice des Medecins & des Magi-
strats, & de la multiplicité des Officiers, &
des Cõcionateurs publics, lesquels sont creés
& institués pour y donner ordre, & retren-
cher le mal. Ilz n'ont point de procés, bour-
reaux de noz vies, à la poursuitte desquels il
faut consommer nos âges & noz moyens, &
bien souvent on n'a point ce qui est juste,
soit par l'ignorance du Iuge, à qui on aura

deguisé le fait, soit par sa malice, ou par l
mechanceté d'vn Procureur qui vendra s
partie. Et de telles afflictions viennent le
pleurs, chagrins, & desolations, qui nou
meinent au tombeau avant le terme. *Ca*
Ecclesiast. 30.vers. 25.26.23. *tristesse* (dit le Sage) *en a tué beaucoup, & n'*
a point de profit en elle. Envie & dépit abbrege l
vie, & souci ameine vieillesse devant le temps. Mai
la liesse du cœur est la vie de l'homme, & la rejouis
sance de l'omme lui allonge la vie.

CHAP. XVII.

Exercices des hommes.



APRES la santé, parlons de exercices qui en sont suppor & protecteurs. Noz Sauvages n'ont aucun exercice sordide, tout leur deduit estant ou la Guerre, ou la Chasse (desquelz nous parlerons à part) ou faire les outilz propres à cela (ainsi que Cesar témoigne des anciens Allemans) ou danser (& de ce nous avons desja parlé) ou passer le temps au jeu. Ilz font donc des arcs & fleches, arcs qui sont forts, & sans mignardise. Quant aux fleches c'est chose digne d'étonnement comme ilz les peuvent faire si longues & si droites avec vn couteau, voire avec vne pierre tât seulement là où ilz n'ont point de couteaux.

Arcs. Fleches.

s les empennent de plumes de queuë d'Aile, par ce qu'elles sont fermes, & se portent ien en l'air: & lors qu'ils en ont faute ilz bailront vne peau de Castor, voire deux pour ecouvrer vne de ces queuës. Pour la pointe, es Sauvages qui ont le traffic avec les Franois y mettent des fers au bout qu'on leur orte. Mais les Armouchiquois, & autres plus loignés n'ont que des os faits en langue de erpent, ou des queuës d'vn certain poisson ppellé *sicnau*, lequel poisson se trouve aussi n Virginia souz le méme nom (du moins Historien Anglois l'a écrit *seekanauk*) Ce oisson est comme vne écrevisse logé dedans ne coquille fort dure, grande comme vne cuelle, la queuë est longne, semblablement ure (car c'est coquille) & pointue. Il a les yeux ur le dos, & est bon à manger. *Sicnau. poisson.*

Ils font aussi des masses de bois en forme le Crosse, pour la guerre, & des pavois qui ouvrent tout le corps, ainsi qu'avoient nos nciens Gaullois. Quant aux Carquois, c'est lu métier des femmes. *Masses, Boucliers.*

Pour l'vsage de la Pecherie, les Armouchiquois (qui ont de la chanvre) font des lignes pecher, mais les nôtres qui n'ont aucune culture de terre, en troquent avec les François, comme aussi des haims à appâter les oissons: seulement ilz font avec des boyaux, les cordes d'arcs, & des Raquettes qu'ilz 'attachent aux piez pour aller sur la nege à a chasse. *Lignes à pecher.* *Raquettes.*

Et d'autant que la neceſſité de la vie le contraint de changer ſouvent de place ſoi pour la pecherie (car chacun endroit ha ſe poiſſons particuliers, qui y viennent en cer taine ſaiſon) ils ont beſoin de chevaux a changement pour porter leur bagage. Ce chevaux ſont des Canots & petites naſſel les d'écorces, qui vont legerement au poſſi ble ſans voile. Là dedans changeans de lie ilz mettent tout ce qu'ils ont, femmes, enfans chiens, chauderons, haches, matachiaz, arcs fleches, carquois, peaux, & couuertures d maiſons. Ilz ſont faits en telle ſorte qu'il n faut point vaciller, ni ſe tenir droit, quand o eſt dedans, ains accroupi, ou aſſis au fond : au trement la marchandiſe renverſeroit. Ilz ſon larges de quatre piés ou enviró, par le milieu & vont en appointiſſant par les extremitez: & la pointe relevée pour commodement paſ ſer ſur les vagues. I'ay dit qu'ilz les font d'é corces d'arbres, pour leſquelles tenir en meſu re, ils les garniſſent par dedans de demi cercle de bois de Cedre, bois fort ſoupple & obeïſ ſant, dequoy fut faite l'Arche de Noé. Et afi que l'eau n'entre point dedans, ils enduiſen les coutures (qui joignent leſdites écorces en ſemble, leſquelles ilz font de racines) avec d la gõme de ſapins. Ils en fõt auſſi d'oziers for proprem ẽt, leſquels ils enduiſent de la mém matiere gluãte de ſapins: choſe qui témoign qu'ilz ne manquent point d'eſprit là où la ne ceſſité les preſſe.

Canots, ou Bateaux.

Plusieurs nations de deça en ont eu de
néme au temps passé. Si nous recherchons
Ecriture saincte nous trouverõs que la mere
le Moyse voyant qu'elle ne pouuoit plus ce- *Exod. 12. vers. 3.*
er son enfant; *elle le mit dans vn coffret* (c'est à
lire vn petit Canot: car l'Arche de Noé & ce
Coffret est vn méme mot תֵבָה en Hebrieu) Canots d'oziers.
*ait de joncs, & l'enduisit de bitume & de poix: puis
mit l'enfant en icelui, & le posa en vne rosiere sur la
rive du fleuve.* Et le Prophete Esaïe menaçant
les Æthiopiens & Assyriens: *Malheur* (dit-il)
*sur le païs qui envoye par mer des ambassadeurs en des
vaisseaux de papier* (ou joncs) *sur les eaux, disant:* Canots de papier.
Allez messagers vitement, &c. Les Ægyptiens
voisins des Æthiopiens avoient au temps de
Iules Cesar des vaisseaux de méme, c'est à sça-
voir de papier, qui est vne écorce d'arbre: té-
moin Lucain en ces vers: *Lucain. liv. 4.*

Conseritur bibula Memphitis cymba papyro.

Mais venons de l'Orient & Midi au Septen-
trion. Pline dit qu'anciennement les Anglois *Plin. liv. 4. ch. 16.*
& Ecossois alloient querir de l'étain en l'ile de
Mictis avec des canots d'oziers cousus en cuir.
Solin en dit autant, & Isidore, lequel appelle *Isidor. liv. 19. ch. 1.*
cette façon de canots *Carabus* fait d'oziers &
environnés de cuir de bœuf tout crud, duquel
(ce dit-il) vsent les Pyrates Saxons, lesquels
avec ces instrumés sont legers à la fuite. Sidoi-
ne de Polignac parlant des mémes Saxons, dit *Sidon. Carm. 7.*

*---- ---- cui pelle salum sulcare Britannum.
Ludus, & assuto glaucum mare findere lembo.*

Les Sauvages du Nort vers Labrador ont de
certains petits canots longs de treze ou

quatorze piez, & larges de deux faits de cette façon, tout couverts de cuir, méme par dessus, & n'y a qu'vn trou au milieu où l'homme se met à genoux, ayant la moitié du corps dehors, si bien qu'il ne sçauroit perir, garnissant son vaisseau de vivres avant qu'y entrer. I'ose croire que la fable des Syrenes vient de là, les lourdaus estimans que ce fussent poissons à moitié hommes ou femmes, ainsi qu'on a feint des Centaures pour avoir veu des hommes à cheval.

Origine de la fable des Syrenes.

Canots d'arbres creusez.

Les Armouchiquois, Virginiens, Floridiés, & Bresiliens font d'vne autre façon de canots (ou canoas) Car n'ayans ni haches, ni couteaux (sinon quelques vns de cuivre) ilz brulent vn grand arbre bien droit par le pié, & le font tomber, puis prennent la longueur qu'ilz desirent, & se servent de feu au lieu de scie, grattans le bois brulé avec des pierres: & pour le creusement du vaisseau ilz font encore de méme. Là dedans ilz se mettront demie douzaine d'hommes avec quelque bagage, & feront de grandz voyages. Mais de cette sorte ilz sont plus pesans que les autres.

Longs voyages dans les bois.

Or font-ils aussi des voyages par terre aussi bien que par mer, & entreprendrōt (chose incroyable) d'aller vingt, trēte, & quarāte lieuës par les bois, sans rencontrer ni sentier, ni hôtellerie, & sans porter aucuns vivres, fors du Petun, & vn fusil, avec l'arc au poin, le carquois sur le dos. Et nous en France sommes bien empechez quand nous sommes tant soit

peu

peu égarez dans quelque grande forét. S'ilz sont pressez de soif ils ont l'industrie de succer les arbres, d'où distille vne douce & fort agreable liqueur, comme ie l'ay experimenté quelquefois.

Au païs de labeur, comme des Armouchiquois, & plus outre infiniment, les hommes font de la poterie de terre en façon de bonnet de nuit, dans quoy ilz font cuire leurs viandes chair, poisson, féves, blé, courges, &c. Noz Souriquois en faisoient aussi anciennement & labouroient la terre, mais depuis que les François leur portent des chauderõs, des févés, pois, biscuit, & autres mangeailles, ilz sont devenus paresseux, & n'ont plus tenu conte de ces exercices. Mais quant aux Armouchiquois qui n'ont encore aucun commerce avec nous, & ceux qui sont plus éloignés, ilz cultivent la terre, l'engraissent avec des coquillages, ils ont leurs familles distinctes, & leurs parterres alentour, au contraire des anciens Allemans qui (ce dit Cesar) n'avoient aucun champ propre, & ne demeuroient plus d'vn an en vn lieu, ne vivans préque que de laictage, chair, & fromage, leur estant chose trop ennuieuse d'attendre vn an de pié quoy pour recuillir vne moisson. Ce qui est aussi de l'humeur de noz Souriquois & Canadiens, lesquels & tous autres, il faut confesser n'estre point laborieux qu'à la chasse. Car pour le labeur de la terre les femmes y ont la meilleure part, lesquelles entre

Poterie de terre.

Labeur de la terre.

Allemãs.

Sauvages ne sont laborieux.

eux ne commandent point en la maison, & ne font point aller leurs marits au marché, comme en plusieurs provinces de deça, & particulierement au païs de Ialousie.

Labourage des Floridiés. *Semence deux fois l'année.*

Quant au labourage des Floridiens, voici ce que Laudonniere en dit: Ilz sement leur mil deux fois l'année, c'est à sçavoir en Mars, & en Iuin, & tout en vne méme terre. Ledit mil, depuis qu'il est semé jusques à ce qu'il soit prét à cueillir n'est que trois mois. Les six autres mois ilz laissent reposer la terre. Ilz recueillent aussi des belles citrouïlles & de fort bonnes féves. Ilz ne fument point leur terre: seulement quand ils veulent semer, ilz mettent le feu dedans les herbes qui sont creües durant les six mois, & les font toutes bruler.

Labourage.

Ilz labourent leur terre d'vn instrument de bois qui est fait comme vne mare ou hoüe large, dequoy l'on laboure les vignes en France: ilz mettent deux grains de mil ensemble. Quand il faut ensemencer les terres, le Roy cõmande à vn des siens de faire tous les jours assembler ses sujets pour se trouver au labeur, durant lequel le Roy leur fait faire force breuvage duquel nous auons parlé. En la saison que l'on recueille le mil, il est tout porté en la maison publique, là où il est distribué à chaçun selon sa qualité. Ils ne sement que ce qu'ils pensent qui leur est necessaire pour six mois, encore bien petitement: car durant l'hi-

Vie de l'Hiuer.

ver, ilz se retirent trois ou quatre mois de l'année dedans les bois: là où ils font de peti-

les maisons de palmites pour leur retirer, & vivent là de gland, de poisson qu'ils pechent, d'huitres, de cerfs, poules d'Inde, & autres animaux qu'ils prennent.

Et puis qu'ils ont des villes & maisons, ou cabannes, ie puis bien encore mettre ceci entre leurs exercices. Quant aux villes ce sont multitude de cabannes faites les vnes en pyramides, les autres en forme de toict, les autres comme des berceaux de jardin, environnées comme de hautes pallissades d'arbres joints l'vn aupres de l'autre, ainsi que i'ay representé la ville du *Hochelaga* en ma Charte de la grãde riviere de *Canada*. Au surplus ne se faut étõner de cette face de ville qui pourroit sembler chetive: veu que les plus belles de Moscovie ne sont pas mieux fermées. Les anciens Lacedæmoniens ne vouloient point d'autres murailles que leur courage & valeur. Avant le Deluge Cain edifia vne ville qu'il nomma *Henoc* (ie croy qu'elle n'estoit point autrement faite que celles de noz Sauvages) mais il sentoit l'ire de Dieu qui le poursuivoit, & avoit perdu toute asseurãce. Les hommes n'avoient que des cabannes & pavillons, comme il est écrit de Iabal fils de Hada, *qu'il fut pere des habitans és tabernacles, & des pasteurs*. Apres le deluge on edifia la tour de Babel, mais ce fut folie. Tacite ecrivant des mœurs des Allemans, dit que de son temps ilz n'avoient aucun vsage ni de chaux, ni de tuilles. Les Bretons Anglois encore moins. Noz Gaulois estoient alors

Villes de Sauvages.

Origine des villes.

Genes, 4. vers. 20.

dés plusieurs siecles civilisez. Mais si furent-ilz long temps au commencement sans autres habitations que de cabannes : & le premier Roy Gaullois qui batit villes & maisons fut *Magus* lequel succeda à son pere le sage *Samothes* trois cens ans apres le deluge, huit ans apres la Nativité d'Abraham, & le cinquante-vnieme du regne de *Ninus*, ce dit Berose Chaldeen. Et nonobstant qu'ils eussent des edifices, ilz couchoient neantmoins à terre sur des peaux, comme noz Sauvages. Et comme on imposoit anciennement des noms qui contenoient les qualités & gestes des persones, *Magus* fut ainsi appellé, pource qu'il fut le premier edificateur. Car en langue Scythique & Armeniaque (d'où sont venuz les Gaullois peu apres ledit Deluge) & en langue antique-Gaulloise *Magus* signifie Edificateur, dit le méme autheur, & l'a fort bien remarqué Iean Annius de Viterbe : d'où viennent noz noms de villes *Rothomagus*, *Neomagus*, *Noviomagus*. Ainsi *Samothes* signifie Sage, & les vieux Philosophes Gaullois furent (avant les Druides) appellez Samotheens, comme rapporte Diogenes Laërtius, lequel confesse que la Philosophie a commencé par ceux que la vanité Gregeoise a appellé Barbares.

Premier edificateur és Gaulles.

Philosophes Gaullois.

Diog. Laert. au commenc. des vies des Philosophes.

I'adjouteray ici pour exercice de noz Sauvages le jeu de hazard, à quoy ilz s'affectionnent de telle façon, que quelquefois ilz jouent tout ce qu'ils ont : & Iacques Quartier écrit le méme de ceux de *Canada* au temps

Ieux de Sauvages.

qu'il y fut. I'ay veu vne ſorte de jeu qu'ils ont, mais ne penſant point alors à écrire ceci, ie n'y ay pas pris garde. Ils mettẽt quelque nombre de féves colorées & peintes d'vn coté dans vn plat: & ayans étendu vne peau contre terre, ioüent là deſſus, frappans du plat ſur cette peau, & par ce moyen leſdites féves ſautent en l'air, & ne tõbent pas toutes de la part qu'elles ſont colorées, & en cela git le hazard: & ſelon la rencontre ils ont certain nombre de tuyaux de joncs qu'ilz diſtribuent au gaigneur pour faire le compte.

CHAP. XVIII.

Des Exercices des femmes.

LA femme dés le commencement a eſté baillée à l'homme non ſeulement pour l'aider & aſſiſter, mais auſſi pour eſtre le receptacle de la generation. Le premier exercice donc que ie lui veux donner apres qu'elle eſt mariée, c'eſt de faire des beaux enfans, & aſſiſter ſon mary en cet œuvre: car ceci eſt la fin du mariage. Et pour-ce fort bien & à propos eſt elle appellée נְקֵבָה en Hebrieu, c'eſt à dire *percée*, pour-ce qu'il faut qu'elle ſoit percée ſi elle veut imiter la Terre nôtre commune mere, laquelle au renouueau deſireuſe de

Femme eſt appellée percée.

produire des fruits,ouvre son sein pour recevoir les pluies & rousées que le ciel verse dessus elle. Or ie trouve que cet exercice sera fort requis à ceux qui voudront habiter la Nouvelle France, pour y produire force creatures qui chantent les louanges de Dieu. Il y a de la terre assez pour les nourrir, moyennant qu'ilz vueillent travailler: & ne sera leur condition si miserable qu'elle est à plusieurs pardeça, lesquels cherchent à s'occuper, & ne trouvent point: & ores qu'ilz trouvent, bien souvent leur trauail est ingrat. Mais là, celui qui voudra prendre plaisir, & comme se ioüer à vn doux travail, il sera asseuré de vivre sans seruitude, & que ses enfans seront mieux que lui. Voila donc le premier exercice de la femme que de travailler à la generation, qui est vn œuvre si beau & si meritoire, que le grand Apôtre saint Paul pour les consoler de la peine qu'elles ont en ce travail, a dit, *que la femme sera sauvée par la generation des enfans, s'ilz demeurent en foy, & dilection, & sanctification, avec sobrieté*, c'est à dire, si elle les instruit en telle sorte qu'on recognoisse la pieté de la mere par la bonne nourriture des enfans.

1. Timoth. 2. vers 15
Sobr. alias *Chasteté.*

Ce premier & principal article deduit, venons aux autres. Noz femmes Sauvages apres avoir produit les fruits de cet exercice, par ie ne sçay quelle pratique font (sans loy) ce qui estoit commandé en la loy de Moyse touchant la purification. Car elles se cabannent

Levit. 12. Purification.

à-part & n'ont conoiſſance de leurs marits de trente, voire quarante jours: pendant leſquels neantmoins elles ne laiſſent d'aller deça & de là où elles ont affaires, portans leurs enfans avec elles, & en ayans le ſoin.

I'ay dit au chapitre de la Tabagie qu'entre les Sauvages les femmes ne ſont point en ſi bonne condition comme elles eſtoient anciennement entre les Gaullois & Allemans. Car (au rapport méme de Iacques Quartier) elles travaillent plus que les hommes, dit-il, ſoit en la pecherie, ſoit au labour, ou autre choſe. Et neantmoins elles ne ſont point forcées, ni tourmentées, mais elles ne ſont ni en leurs Tabagies, ni en leurs conſeils, & font les œuvres ſerviles, à faute de ſerviteurs. S'il y a quelque chaſſe morte, elles la vont dépouiller & querir, y euſt-il trois lieuës: & faut qu'elles la trouvent à la ſeule circonſtance du lieu qui leur ſera repreſenté de paroles. Ceux qui ont des priſonniers les employent auſſi à cela, & autres labeurs, comme à aller querir du bois avec leurs femmes: qui eſt vne folie à eux d'aller querir du bois ſec & pourri bien loin pour eux chauffer, encores qu'ils ſoient en pleine forét. Vray eſt qu'ilz ſe fachent de la fumée: ce qui peut eſtre cauſe de cela.

Ci-deſſus chap. 14.

Pour ce qui eſt de leurs menus exercices, quand l'hiver vient elles preparent ce qui eſt neceſſaire pour s'oppoſer à ce rigoureux adverſaire, & font des Nattes de jonc dont elles garniſſent leurs cabannes, & d'autres pour

Nattes.

s'asseoir dessus, le tout fort proprement, mémes baillans des couleurs à leurs joncs elles y font des compartimens d'ouvrages semblables à ceux de noz jardiniers, avec telle mesure, qu'il n'y a que redire. Et d'autant qu'il faut aussi vetir le corps, elles conroyent & adoucissent des peaux de Castors, d'Ellans, & autres, aussi bien qu'on sçauroit faire ici. Si elles sont petites, elles en coudent plusieurs ensemble, & font des manteaux, mãches, bas de chausses, & souliers, sur toutes lesquelles choses elles fõt des ouvrages qui ont fort bõne grace. Itẽ elles font des Panniers de joncs, & de racines, pour mettre leur necessitez, du blé, des féves, des pois, de la chair, du poisson, & autres. Des Bourses aussi de cuir, sur lesquelles elles font des ouvrages dignes d'admiration avec du poil de Porc-epic coloré de rouge, noir, blanc, & bleu, qui sont les couleurs qu'elles font, si vives, que les nôtres ne semblent point en approcher. Elles s'exercent aussi à faire des écuelles d'écorces pour boire, & mettre leurs viandes, lesquelles sont fort belles selon la matiere. Item les écharpes, carquans, & brasselets qu'elles & les hommes portent (lesquels ils appellent *Matachia*) sont de leurs ouvrages. Quand il faut depouiller des arbres sur le printemps ou l'été, pour de l'écorce couvrir leurs maisons, ce sont elles qui font cela; comme aussi elles travaillent à l'œuvre des Canots & petits bateaux quand il en faut faire: & au labourage de la terre és

Conroyement de peaux. *Panniers.* *Bourses.* *Teintures.* *Ecuelles.* *Matachia* *Canots.*

païs où ilz s'y addonnent: en quoy elles prennent plus de peine que les hommes, lesquels trenchent du Gentil-homme, & ne pensent qu'à la chasse, ou à la guerre. Et nonobstant leurs travaux encore aiment elles communement leurs marits plus que deça. Car on n'en voit point entre-elles qui se remarient sur le tombeau d'iceux, c'est à dire incõtinent apres leur decez, ains attendent vn long temps. Et s'il a esté tué elles ne mangerõt point de chair, n'y ne convoleront à secõdes nopces qu'elles n'en ayent veu la vengeance faite: témoignage de vraye amitié (qui se trouve rarement entre nous) & de pudicité tout ensemble. Aussi avient-il peu souvent qu'ils ayent des divorces, que volontaires. Et s'ils estoient Chrétiens ce seroient des familles entre lesquelles Dieu se plairoit & demeureroit, comme il est bien-seant qu'il soit pour avoir vn parfait repos: car autrement ce n'est que tourment & tribulation que le Mariage. Ce que les Hebrieux grands speculateurs & perquisiteurs és choses sainctes, par vne subtile animadversion ont fort bien remarqué, disant Aben Hezrá qu'au nom de l'homme אִישׁ & de la femme אִשָּׁה le nom de Dieu יָהּ est contenu: Et si on ôte les deux lettres qui font ce nom de Dieu, il y demeurera ces deux mots אֵשׁ וְאֵשׁ qui signifient *feu & feu*, c'est à dire que Dieu ôté ce n'est qu'angoisse, tribulation, amertume & douleur.

Amour des femmes.

Belle observation sur les noms de l'homme & de la femme.

Abẽ Hezra sur le chap. 2. des Proverb. vers. 17.

CHAP. XIX.

De la Civilité.

Matth 15. vers. 2.



L ne faut esperer trouver en noz Sauvages cette civilité que les Scribes & Phariſiens requeroient és Diſciples de nôtre Seigneur. Auſſi leur curioſité trop grande leur fit faire vne réponſe digne d'eux. Car ils avoient introduit des ceremonies & coutumes en la Religion, qui repugnoient au commandement de Dieu, leſquelles ils vouloient étroitement eſtre obſervées, enſeignans l'impieté ſouz le nom de pieté. Car ſi vn méchant enfant bailloit au tronc ce qui appartenoit à ſon pere, ou à ſa mere, ilz juſtifioient ce méchant fils (pour tirer ce profit) contre le commandement de Dieu, qui a ſur toutes choſes recommandé & commandé aux enfans l'obeïſſance & reverence envers ceux qui les ont mis au monde, qui ſont l'image de Dieu, lequel n'a que faire de noz biens, & n'a point agreable l'oblation qui lui eſt faite du bien d'autrui. Les mémes avoient auſſi introduit vne civilité de laver les mains, laquelle nôtre Seigneur ne blame point ſinon entant qu'à faute de l'avoir gardée ils en faiſoient vn gros peché.

Dieu ne veut point les oblations du bien d'autrui.

En ces manieres de civilitez ie n'ay dequoy

loüer noz Sauvages, car ilz ne se lavent point *Sauvages.*
és repas s'ilz ne sont exorbitamment sales: & n'ayans aucun vsage de linge, quand ils ont les mains grasses ilz sont contraints de les torcher à leurs cheveux, ou aux poils de leurs chiens. De pousser dehors les mauvais vents de l'estomach, ilz n'en font difficultez parmi le repas: ce que font bien pardeça les Allemans, & autres. N'ayans les artifices de menuiserie, ilz dinent sur la grande table du monde, étendans vne peau là où ilz veulent manger, & sont assis à terre. Les Turcs en font de méme.
Noz vieux Gaullois n'estoient pas mieux, les- *Gaullois.*
quelz Diodore dit avoir fait pareille chose, étendans à terre des peaux de chiens, ou de loups, sur lesquelles ilz dinoient & soupoient
se faisans servir par des jeunes garsons. Les Al- *Allemans*
mans encore plus rustiquement. Car ilz n'avoient pas les lettres, la philosophie, ni tant de delicatesse que nôtre nation, laquelle Cesar dit avoir eu l'vsage de mille choses par le moyens des navigations d'outre mer, dont ils accommodoient les peuples frontiers des Allemagnes, lesquels tenoiēt vn peu de civilité, & plus d'humanité que les autres de leur nation, par la communication des nôtres.

Quant aux caresses qu'ilz se font les vns *Sauvages*
aux autres arrivans de loin, le recit en est fort *arrivans en quel-*
sommaire. Car plusieurs fois nous avons veu *que lieu.*
arriver des Sauvages forains au Port Royal, lesquels descendus à terre, sans discours s'en alloient droit à la cabanne de *Membertou*, là où

ilz s'asseoient, & se mettoient à petuner, & apres avoir bien petuné, bailloient le petunoir au plus apparent, & de là consecutivement aux autres: puis au bout de demie heure commençoient à parler. Quand ils arrivoient chez nous, la salutation estoit *Ho,ho,ho,* & ainsi font ordinairement: mais de faire des reverences & baise-mains, ilz ne se conoissent point à cela: sinon quelques particuliers qui s'efforcent de se conformer à nous, & ne nous venoient gueres voir sans chapeau, afin de nous saluer par vne action plus solennelle.

Salutations des Sauvages.

Les Floridiens ne font aucune entreprise, qu'ilz n'assemblent par plusieurs fois leur Conseil: & en ces assemblées ilz se saluënt quand ils arrivent. Le *Paraousti* (que Laudonniere appelle Roy) se met seul sur vn siege qui est plus haut que les autres: là où les vns apres les autres le viennent saluër, & commencent les plus anciens leur salut, haussans les deux mains par deux fois à la hauteur de leur visage, disans *Ha,he,ya, ha, ha,* & les autres repondent *Ha,ha.* Et s'asseoient chacun sur des sieges qui sont tout alentour de la maison du Conseil.

Salutations des Floridiens

Or soit que la salutation *Ho, ho,* signifie quelque chose, ou non (car ie n'y sçay aucune signification particuliere) c'est toutefois vne salutation de joye, & la seule voix *Ho,ho,* ne se peut faire que ce ne soit quasi en riant, temoignans par là qu'ilz sont joyeux de voir leurs amis. Les Grecs n'ont jamais eu autre chose en leurs salutations qu'vn temoignage

Salutation des Grecs.

de joye avec leur χαῖρε, qui signifie, *Soyez ioyeux*: ce que Platō ne trouvāt pas bon estoit d'avis qu'il vaudroit mieux dire σωφρόνει, *Soyez sage*. Les Latins ont eu leur *Ave*, qui est vn souhait de bō-heur: quelquefois aussi *Salve*, qui est vn desir de santé à celui qu'on saluë. Les Hebrieux avoient le Verbe שלום qui est vn mōt de paix, & de salut. Suivant quoy nótre Sauveur commāda à ses Apótres de salüer les maisons où ils entreroient, c'est à dire (selon l'interpretation de la versiō ordinaire) de leur annoncer la paix: laquelle salutation de paix estoit dés les premiers siecles parmi le peuple de Dieu. Car il est écrit que Iethro Beaupere de Moyse venant se conjouïr avec lui des graces que DIEU lui avoit fait & à sō peuple par la delivrance du païs d'Ægypte, *Moyse sortit au-devāt de son Beau-pere, & s'estant prosterné, le baisa: & se saluerent l'vn l'autre en paroles de paix*. Nous autres disons *Dieu vous gard'*, *Dieu vous doint le bon jour*. Item *Le bon soir*. Toutefois il y en a plusieurs qui ignoramment disent, *Ie vous donne le le bon iour, le bon soir*: Façon de parler qui seroit mieux seante par desir & priere à Dieu que cela soit. Les Anges ont quelquefois salüé les hōmes, cōme celui qui dit à Gedeon: *Tres-fort & vaillant homme, le Seigneur est avec toy*. Mais Dieu ne saluë persone: car c'est à lui à donner le salut, non point à le souhaiter par priere.

Plato in Charmide.

Salutation des Latins & Hebrieux.

Matth. 10 vers. 12.

Exod. 18. vers. 7.

Iuges 6. vers. 12.

Salutation en eternuāt.

Les Payens avoient encore vne civilité de saluër ceux qui éternuoient, laquelle nous avons retenuë d'eux. *Et l'Empereur Tibere hōme*

le plus triste du monde (ce dit Pline) *vouloit qu'on le salüast en éternuant, encores qu'il fust en coche. &c. Toutes ces ceremonies & institutions* dit le méme) *sont venuës de l'opiniõ de ceux qui estiment les Dieux aßister a nos affaires.* De ces paroles se peut aisement conjecturer que les salutations des Payens estoient prieres & vœux de santé, ou autre bon-heur, qu'ilz faisoient aux Dieux.

Et comme ilz faisoient telles choses aux rencontres, aussi avoient-ils le mot *Vale* (portez-vous bien : soyez sain) à la departie : mesmes aux lettres missives, lesquelles aussi ilz commençoient toujours par ces mots: *Si vous vous portez bien, cela va bien: ie me porte bien.* Mais Seneque dit que cette bonne coutume faillit de son temps: comme entre nous c'est aujourd'hui écrire en villageois de mettre au bout d'vne lettre missive, *Ie prie Dieu qu'il vous tienne en santé:* qui estoit vne façon d'écrire saincte & Chrétienne par le passé. Au lieu de ce *Vale,* qui se trouve souvent en l'Ecriture saincte, nous disons en nôtre langage *A Dieu*, desirans non seulement santé à nôtre ami, mais aussi que Dieu soit sa garde.

Ancienne façon de commencer lettres mißives. Senec. Epist. 15.

De l'Adieu.

Or noz Sauvages n'ont aucune salutation pour la departie, sinon l'Adieu qu'ils ont appris de nous. Et s'il faut conclurre ce discours par son commencement ils sont loüables en l'obeissance qu'ilz rendent aux peres & aux meres, aux commandemẽs desquels ils obeissent, les nourrissent en leur vieillesse, & les defendent contre leurs ennemis. Et ici (chose

Sauvages obeissans à pere & à mere.

malheureuse) on voit souvent des procés des enfans contre les peres: on voit des livres publiez De la puissance paternele, sur ce que les enfans se derobent de leur obeissance. Acte indigne d'enfans Chrétiens, ausquels on peut approprier le propos de *Turnus Herdonius* recité en Tite Live, disant que *Nulle plus briéve conoissance de cause & expedition ne peut estre que celle d'entre le pere & le fils, dont les differens se peuvent vuider à peu de paroles. S'il n'obeit à son pere, sans aucune doute malheur lui aviendra.* Et la parole de Dieu qui foudroye, dit: *Maudit celui qui n'honore point son pere & sa mere, & tout le peuple dira, Amen.*

Tit. Live liv. 1. Decad. 1.

Deutero. 27. vers. 16.

CHAP. XX.

Des Vertus & vices des Sauvages.

LA Vertu, comme la Sagesse, ne laisse pas de loger sous vn vil habit. Les nations Septentrionales ont esté les dernieres civilisées. Et neantmoins avant cette civilité elles ont fait de grandes choses. Noz Sauvages, quoy que nuds, ne laissent d'avoir les Vertus qui se trouvent és hommes civilisés. Car *Vn chacun* (dit Aristote) *dés sa naissance ha en soy les principes & semences des Vertus.* Prenant donc les quatre vertus par leurs chefs, nous trouverons qu'ils en par-

Arist. 6. Eth. ch. 13.

ticipent beaucoup. Car premierement pour ce qui eſt de la Force & du courage, ils en ont autant que pas vne nation des Sauvages (ie parle de noz Souriquois, & leurs alliez) de maniere que dix d'entre eux ſe hazarderont toujours contre vingt Armouchiquois : nõ point qu'ilz ſoient du tout ſans crainte (choſe que le ſuſ-allegué Ariſtote reproche aux anciẽs Celtes-Gaullois, leſquels ne craignoient rien, ni les mouvemens de la terre, ni les tempétes de la mer, diſãt que cela eſt le propre d'vn étourdi) mais avec le courage qu'ils ont, ils eſtimẽt que la prudence leur donne beaucoup d'avantages. Ilz craignent donc, mais c'eſt ce que tous les hommes ſages craignent qui eſt la mort, laquelle eſt terrible & redoutable, comme celle qui raffle tout où elle paſſe. Ilz craignent les deshonneur & le reproche, mais cette crainte eſt couſine germaine de la Vertu. Ilz ſont excitez à bien faire par l'honneur, d'autant que celui entre eux eſt toujours honoré, & ſ'acquiert du renom, qui a fait quelque bel exploit. Aians ces choſes à eux propres, ilz ſont en la Mediocrité, qui eſt le ſiege de la Vertu. Vn point rend en eux cette Vertu de Force & courage, imparfaite; qu'ilz ſont trop vindicatifs, & en cela mettent leur ſouverain contentement, ce qui degenere à la brutalité. Mais ilz ne ſont ſeuls: car toutes ces nations tant qu'elles ſe peuvent étendre d'vn pole à l'autre, ſont frappées de ce coin. La ſeule religion Chrétienne les peut faire venir à la raiſon,

Force.

Anciens Gaullois hommes ſans peur.

Qu'eſt-ce que les Sauvages craignent.

Sauvage ſont vindicatifs.

raison, comme elle fait aucunement entre nous (ie dy aucunement, pour ce que nous avons des hommes fort imparfaits aussi bien que les Sauvages) & en la Chrétienté est-ce bien que deux Rois se guerroyans il y a vn Pere commun, qui quasi semblable en ce regard aux anciens Fecialiens de Rome, met la paix entre eux, & compose le different, s'il y a moyen, ne permettant qu'on en vienne aux mains, sinon quand tout est desesperé: Celui que ie veux dire est le grand Evéque de l'Eglise seant en la Chaire Apostolique de sainct Pierre dispensateur des secrets de Dieu, lequel en noz jours nous a procuré le benefice de la paix de laquelle heureusement nous jouïssons, traitée à Vervin lieu de ma naissance, où ie fis (apres icelle concluë & arretée) deux actions de graces en forme de Panegyrique à Monseigneur le Legat Alexandre de Medicis Cardinal de Florence, depuis Pape Leon XI. imprimées à Paris. *Pere commun des Chrétiens.* *1. Cor. 4. vers. 1.*

La Temperance est vne autre vertu consistant en la Mediocrité és choses qui concernent la volupté du corps: car pour ce qui regarde l'esprit celuy n'est point appellé temperant ou intemperant, qui est poussé d'ambition, ou de desir d'apprendre, ou qui passe les journées à baguenauder. Et pour ce qui est du corporel la Temperance, ou intemperance, ne vient point à toutes choses qui pourroient estre sujettes à noz sens, si ce n'est par accident, comme à vne couleur, à vn pourtrait: *Temperance.*

item à des fleurs & bonnes odeurs: item à des chansons & auditions de harangues, ou comedies: mais bien à ce qui est sujet à l'attouchement, & à ce que l'odorat recherche par des artifices, comme au boire & manger, aux parfums, à l'acte Venerien, au jeu de paume, à la lucte à la course, & semblables. Cr toutes ces choses dependent de la volonté. Ce qu'estãt, c'est à faire à l'homme à sçavoir commander à son appetit.

Noz Sauvages n'ont point toutes les qualitez requises à la perfection de ceste Vertu. Car pour les viandes il faut confesser leur intemperance quand ils ont dequoy, & mangét perpetuellement jusques à se lever la nuit pour faire Tabagie. Mais attendu que pardeça plusieurs sont autant vitieux qu'eux, ie ne leur veux point estre rigoureux censeur. Quant aux autres actions il n'y a rien plus à reprendre en eux qu'en nous: voire ie diray que moins, en ce qui est de l'acte Venerien, auquel ilz sont peu addonnez: sans toutefois comprendre ici ceux de la Floride & païs plus chauds, desquelz nous avons parlé ci-dessus. *Ci-dessus chap. 13.*

Liberalité. La Liberalité est vne vertu autant loüable comme l'Avarice & la Prodigalité ses collateraux sont blamables. Elle consiste à donner & recevoir, mais plustot à donner en temps & lieu, & par occasion, sans excés. Cette vertu est propre & bien-seante aux grands, qui sont comme dispensateurs des biens de la

terre, lesquels Dieu a mis entre leurs mains pour en vser liberalement, c'est à dire en élargir à celuy qui n'en a point, ne point estre excessif en depense non necessaire, ny trop retenu là où il faut montrer de la magnificence.

Noz Sauvages sont loüables en l'exercice de ceste Vertu, selon leur pauvreté. Car comme nous avons quelquefois dit, quand ilz se visitent les vns les autres ils se font des presens mutuels. Et quand il arrive vers eux quelque *Sagamos* François ilz luy font de méme, jettans à ses piez quelque pacquet de Castors, ou autre pelleterie, qui sont toutes leurs richesses. Et firent ainsi au sieur de Poutrincourt, mais il ne les prit point à son vsage, ains les mit au magazin du Sieur de Monts, pour ne contrevenir au privilege à luy donné. Cette façon de faire desdits Sauvages ne prouient que d'vne ame liberale, & qui a quelque chose de bon. Et quoy qu'ilz soient bien aises quand on leur rend la pareille, si est-ce qu'ils commencent la chanse, & se mettent en hazard de perdre leur marchandise. Et puis, qui est-ce d'entre nous qui fait plus qu'eux, c'est à dire, qui donne si ce n'est en intention de recevoir? Le Poëte dit,

Nemo suas gratis perdere vellet opes.

Il n'y a persone qui donne à perte. Si vn grand donne à vn petit, c'est pour en tirer du seruice. Méme ce qui se donne aux pauvres, c'est pour recevoir le centuple, selõ la promesse de l'Evangile. Et pour montrer

la galantiſe de noſdits Sauvages : ilz ne marchandent point volontiers, & ſe contentent de ce qu'on leur baille honeſtement, mepriſans & blamans les façons de faire de noz mercadens qui barguignent vne heure pour marchander vne peau de Caſtor : comme ie vi eſtant à la riviere Sainct Iean, dont i'ay parlé ci-deſſus, qu'ils appelloient vn ieune marchant de Sainct Malo *Mercateria*, qui eſt mot d'injure entre eux, emprunté des Baſques, ſignifiant comme vn racque-de-naze. Bref ilz n'ont rien que d'honnéte & liberal en matiere de permutation. Et voyans les façons de faire ſordides de quelques vns des nôtres], ilz demandoient quelquefois qu'eſt-ce qu'ils venoient chercher en leur païs, diſans quilz ne viennent point au nôtre : & que puis que nous ſommes plus riches qu'eux nous leur devrions bailler liberalement ce que nous avons.

Ci-deſſus chap. 47. liv. 2.

De cette vertu naiſt en eux vne Magnificence, laquelle ne peut paroitre, & demeure cachée, mais ilz ne laiſſent d'en eſtre éguillonnez, faiſans tout ce qu'ilz peuvent pour recevoir leurs amis quand il les viennent voir. Et vouloit bien *Membertou* qu'on luy fit l'honneur de tirer nôtre canon quand il arrivoit, pour ce qu'il voyoit qu'on faiſoit cela aux Capitaines François en tel cas, diſant que cela luy eſtoit deu puis qu'il eſtoit *Sagamos*.

Ici ſe peut rapporter l'Hoſpitalité, de laquelle toutefois ayant parlé ci-deſſus, ie

r'enuoyeray le Lecteur au chapitre de la Tabagie où ie leur donne la loüange Gaulloise & Françoise en ce regard. Vray est qu'en quelques endroits il y en a qui sont amis du temps, prennent leur avantage en la necessité, comme a esté remarqué au voyage de Laudonniere. Mais en cela nous ne les sçaurions accuser que nous ne nous accusions aussi, qui faisons le méme. Vne chose diray-ie qui regarde la pieté paternelle, que les enfans ne sõt point si maudits que de mepriser leurs pere & mere en la vieillesse, ains leur pourvoiẽt de chasse, cõme les cigognes sõt envers ceux qui les ont engẽdré Chose qui est à la honte de beaucoup de Chrétiens, qui se fachans de la trop longue vie de leurs peres & meres, bien-souvent les font dépoüiller devant qu'aller coucher, & les laissent nuds.

Pag. 760.

Ci dessus liv. 1. chap. 15.

Devoir les enfans

Ils ont aussi la Mansuetude & Clemence en la victoire envers les femmes & petits enfans de leurs ennemis, ausquels ilz sauvent la vie, mais ilz demeurent leurs prisonniers pour les servir, selon le droit ancien de servitude introduit par toutes les nations du monde de deça, contre la liberté naturelle. Mais quant aux hommes de defense ilz ne pardonnent point, ains en tuent tant qu'ils en peuvent attrapper.

Pour ce qui est de la Iustice ils n'ont aucune loy divine, ni humaine, sinon celle que la nature leur enseigne, qu'il ne faut point offenser autrui. Aussi n'ont-ilz gueres de que-

reles. Et ſi telle choſe arrive, le *Sagamos* fait le Hola, & fait raiſon à celui qui eſt offenſé, baillant quelques coups de baton au ſeditieux, ou le condemnant à faire des preſens à l'autre pour l'appaiſer : qui eſt vne petite forme de ſeigneurie. Si c'eſt vn de leurs priſonniers qui a delinqué, il eſt en danger de paſſer le pas. Car quand il ſera tué perſone ne vengera ſa mort. C'eſt la méme conſideration du monde de deça. On ne fait point état de la vie d'vn homme qui n'a point de ſupport.

Execcution de iuſtice faite par les Sauvages

Vn iour il y eut vne priſonniere Armouchiquoiſe, qui avoit fait evader vn priſonnier de ſon païs; & afin de paſſer chemin elle avoit derobé en la cabane de *Membertou* vn fuzil (car ſans cela ilz ne font rien) & vne hache. Ce que venu à la conoiſſance des Sauvages, ilz n'en voulurent point faire la juſtice pres de nous, mais ſ'en allerent cabaner à quatre ou cinq lieuës loin du Port Royal, où elle fut tuée. Et pour ce que c'eſtoit vne femme, les femmes & filles de noz Sauvages en firent l'execution. *kinibech-coech* jeune fille de dixhuit ans bien potelée, & belle, lui bailla le premier coup à la gorge, qui fut d'vn couteau : Vne autre fille de méme âge d'aſſez bonne grace, dite *Metembroech,* continua, Et la fille de *Membertou*, que nous appellions *Membertou-ech-coech*, acheva. Nous leur fimes vne âpre reprimende de cette cruauté, dont elles eſtoient toutes honteuſes, & n'oſoient plus ſe montrer. Voila leur forme de Iuſtice.

Vne autre fois vn prisonnier & vne prisonniere s'en allerent tout à fait sans fuzil, ni aucune provision de viandes. Ce qui estoit de difficile execution, tant pour la longueur du chemin, qui estoit de plus de trois cens lieuës par terre, pour ce qu'il leur convenoit aller en cachette & se garder de la rencontre de quelques Sauvages. Neantmoins ces pauvres creatures depouïllerent quelques arbres & firent vn petit batteau d'écorce, dás lequel ilz traverserent la Baye Frãçoise, & gaignerent l'autre terre opposite au Port Royal, accourcissans leur chemin de plus de cent cinquante lieuës : & se sauverent en leur païs des Armouchiquois.

Sauvages à quoy diligens & paresseux.

I'ay dit en quelque endroit qu'ilz ne sont laborieux qu'au fait de la Chasse, & de la Pecherie, aymans aussi le travail de la mer: paresseux à tout autre exercice de peine, comme au labourage, & à noz metiers mechaniques: méme à moudre du blé pour leur vsage. Car quelquefois ilz le feront plustost bouïllir en grains, que de le moudre à force de bras. Neantmoins si ne seront-ilz pas invtils. Car il y aura moyen de les occuper à ce à quoy leur nature se porte: sans la forcer, comme faisoient jadis les Lacedemoniens à la ieunesse de leur Republique. Quant aux enfans n'ayãs point encore pris de pli il sera plus aisé de les arréter à la maison & les occuper à ce qu'on voudra. Quoy que ce soit la Chasse n'est pas mauuaise, ni la Pecherie. Voyons donc de quelle façon ilz s'y comportent.

CHAP. XXI.

De la Chasse.

Genes. 1. Vers. 29.



IEV avant le peché avoit donné pour nourriture à l'homme toute herbe de la terre portant semence, & tout arbre ayant en soy fruit d'arbre portant semence: sans qu'il soit parlé de repandre le sang des bétes : & neantmoins apres le bãnissement du jardin de plaisir, le travail ordonné pour la peine dudit peché requit vne plus forte nourriture & plus substanciele que la precedente: Ainsi l'homme plein de charnalité s'accoutuma à la nourriture de la chair, & apprivoisa des bestiaux en quantité pour lui servir à cet effect : quoy que quelques vns ayent voulu dire qu'avant le Deluge ne s'estoit point mangé de chair : car en vain Abel eust-

Genes. 4 Vers. 4. 20.

il esté pasteur, & Iabal pere des pasteurs. Mais apres le Deluge l'alliance de Dieu se renoüant

Genes. 9. Vers. 2. 3.

avec l'homme : *La crainte & frayeur de vous* (dit-le Seigneur) *soit sur toute béte de la terre & sur tous oiseaux des cieux, avec tout ce qui se meut sur la terre, & tous les poissons de la mer: ilz vous sont baillés entre voz mains. Tout ce qui se meut ayãt vie vous sera pour viande.* Sur ce privilege voici le droit de la Chasse formé: droit le plus noble de tous les droits qui soient en l'vsage de l'hõme, puis

Origine du droit de Chasse

que Dieu en est l'autheur. Et pour ce ne se faut emerveiller si les Roys & leur Noblesse se le sont reservé par vne raison bien concluante, que s'ils commandent aux hommes, à trop meilleure raison peuuent-ilz commander aux bêtes. Et s'ils ont l'administration de la Iustice pour juger les mal-faicteurs, domter les rebelles, & amener à la societé humaine les hommes farouches & Sauvages : A beaucoup meilleure raison l'auront-ils pour faire le méme envers les animaux de l'air, des champs, & des campagnes .Quant à ceux de la mer nous en parlerons en autre lieu. Et puis que les Rois ont esté du commencement eleuz par les peuples pour les garder & defendre de leurs ennemis tandis qu'ilz sont aux manœuvres, & faire la guerre en tant que besoin est pour la reparation de l'injure & repetition de ce qui a esté mal vsurpé, ou ravi : il est bien seant & raisonnable que tant eux que la Noblesse qui les assiste & sert en ces choses, ayent l'exercice de la Chasse, qui est vne image de la guerre, afin de se degourdir l'esprit, & estre toujours à l'erte prét à mõter à cheval, aller au devant de l'ennemi, lui faire des embuches, l'assaillir, lui donner la chasse, lui marcher sur le ventre. Il y a vn autre & premier but de la Chasse, c'est la nourriture de l'homme, à quoy elle est destinée, comme se reconoit par le passage de l'Ecritute allegué ci-dessus: voire, di-ie, tellemẽt destinée qu'en la langue saincte ce n'est qu'vn méme mot

Pourquoy appartiẽt aux Rois, & à leur Noblesse.

A quelle fin les Rois ont esté eleuz.

Premiere fin de la chasse.

צַיִד pour signifier Chasse (ou Venaison) & Viande: comme entre cent passages cetui-ci du Psalme CXXXII. là où nôtre Dieu ayant éleu Sion pour son habitation & repos, perpetuel, il lui promet qu'il benira abondamment ses vivres, & rassasiera de pain ses souffreteux. Auquel passage sainct Hierome dit *Venaison* ce que les autres translateurs appellent *Vivres*, mieux à propos que *Vefve* en la version commune.

Interpretation

*La chasse donc ayant esté octroiée à l'homme par vn privilege celeste, les Sauvages par toutes les Indes Occidentales s'y exercent sans distinction de persones, n'ayans aussi ce bel ordre establi pardeça, par lequel les vns sont nais pour le gouvernement du peuple & la defense du païs, les autres pour l'exercice des arts & la culture de la terre, de maniere que par cette belle œconomie chacun vit en asseurance.

Demeure hivernale

Cette chasse se fait entreux principalement l'hiver. Car tout le printemps & l'esté & partie de l'automne ayans du poisson abódamment pour eux & leurs amis, sans se donner de la peine, ilz ne cherchent gueres autre nourriture. Mais sur l'hiver lors que le poisson se retire, sentant le froid, ilz quittent les riues de mer, & se cabannent dans les bois là où ilz sçavent qu'il y a de la proye: ce qui se fait iusques és païs qui avoisinét le Tropique de Cancer. Es païs où il y a des Castors, comme par toute la grande riviere de Canada, &

ſur les côtes de l'Ocean iuſques au païs des Armouchiquois, ils hivernent ſur les rives des lacs, pour la Pécherie deſdits Caſtors, dont nous parlerons à ſon tour: mais premierement parlons de l'Ellan lequel ils appellent *Aptaptou*, & noz Baſques *Orignac*. *Deſcription de l'Ellan.*

C'eſt vn animal le plus haut qui ſoit aprés le Dromadaire & Chameau, car il eſt plus haut que le cheval. Il a le poil ordinairemét griſon, & quelquefois fauve, long quaſi comme les doigts de la main. Sa téte eſt fort longue & a vn ordre préque infini de dents. Il porte ſon bois double comme le Cerf, mais large comme vne planche, & long de trois piedz, garni de cornichons d'vn côté de ſa longueur & au deſſus. Le pié en eſt fourchu comme de Cerf, mais beaucoup plus plantureux. La chair en eſt courte & fort delicate. Il pait aux prairies, & vit auſſi dés tendres pointes des arbres. C'eſt la plus abondante manne qu'ayent les Sauvages aprés le poiſſon.

Diſons donc que le meilleur temps & plus commode pour leſdits Sauvages à toute chaſſe terreſtre eſt la plus vieille ſaiſon, lors que les forêts ſont chenuës & les neges hautes, & principalement ſi ſur ces neges vient vne forte gelée qui les endurciſſe. Lors bien revetus d'vn manteau fourré de Caſtors, & de manches aux bras attachées enſemble avec vne courroye: item de bas de chauſſes de cuir d'Ellan ſemblable au buffle (qu'ils attachent à la ceinture) & des ſouliers aux piés du méme *Temps propre à la Chaſſe.*

cuir, faits bien proprement, ilz s'en vont l'arc au poin, & le carquois sur le dos la part que leur *Aoutmoin* leur aura indiqué (car nous avons dit ci-dessus qu'ilz consultent l'Oracle lors qu'ils ont faim) ou ailleurs où ils penseront ne devoir point perdre temps. Ils ont des chiens préque semblables à des renars en forme & grandeur, & de tous poils, qui les suivent, & nonobstant qu'ils ne jappẽt point, toutefois ilz sçavent fort biẽ découvrir le gite de la béte qu'ilz cherchent, laquelle trouvée, ilz la poursuivent courageusement, & ne l'abandonnent iamais qu'ilz ne l'ayent terrassée. Et pour plus commodement la poursuivre, ils attachent au dessouz des piez des raquettes trois fois aussi grandes que les nôtres, moyennant quoy ilz courrent legerement sur cette nege dure sans enfoncer. Que si elle n'est assez ferme ilz ne laissent pas de chasser, & poursuivre trois jours durant si besoin est. En fin l'ayans navrée à mort ilz la font tãt harceler par leurs chiens, qu'il faut qu'elle tombe. Lors ilz lui ouvrent le ventre, baillent la curée aux chasseurs, & en prennent leur part. Ne faut pas penser qu'ilz mangent la chair cruë, comme quelques vns s'imaginent, & méme Iacques Quartier l'a écrit: car ilz portent toujours allans par les bois vn fuzil au devant d'eux pour faire du feu quãd la Chasse est faite, ou la nuit les contraint de s'arrester.

Raquettes aux piez.

Constance à la chasse.

Sauvages portent fuzil dans les bois.

Nous allames vne fois à la depoüille d'vn Ellan demeuré mort sur le bord d'vn grand

uisseau environ deux lieuës & demie dans les
erres: là où nous passames la nuit, ayans oté
es neges pour nous cabanner. Nous y fimes
a Tabagie fort voluptueuse avec cette venai-
son si tendre qu'il ne se peut rien dire de plus:
& apres le roti nous eumes du boüilli & du
potage abondamment appreté en vn instant
par vn Sauvage qui façonna avec sa hache,
vn bac, ou auge, d'vn tronc d'arbre, dans
quoy il fit boüillir sa chair. Chose que i'ay ad- *Belle invention de Sauvage pour la cuisine.*
miré, & l'ayant proposée à plusieurs qui pen-
sent avoir bon esprit, n'en ont sceu trouver
l'invention; laquelle toutefois est sommaire,
qui est de mettre des pierres rougies au feu
dans ledit bac, & les renouveller jusques à ce
que la viande soit cuite. Ce que Ioseph Acosta
recite que les Sauvages du Perou font aussi.

Le chasseur retourné aux cabannes il dit
aux femmes ce qu'il a exploité, & qu'en tel
endroit qu'il leur nomme elles trouveront la *Devoir des femmes.*
venaison. C'est le devoir d'icelles femmes
d'aller depoüiller l'Ellan, Caribou, Cerf,
Ours, ou autre chasse, & de l'apporter en la
maison. Lors ilz font Tabagie tant que la
provision dure: & celui qui a chassé est cil qui
en a le moins. Car c'est leur coutume qu'il
faut qu'il serve les autres, & ne mange point
de sa chasse. Tant que l'hiver dure ilz n'en mã-
quent point: & y a tel Sauvage qui par vne
forte saison en a tué cinquante à sa part, à ce
que i'ay quelquefois entendu.

Quant à la Chasse du Castor c'est aussi en

Castor pourquoy ne se prét en eté. hiver qu'ilz la font principalement, pou double raison, dont nous en avons dit l'vn ci dessus, l'autre pour ce qu'aprés l'hiver l poil tombe à cet animal, & n'y a point d fourrure en eté. Ioint que quand en telle sai son ilz voudroient chercher des Castors l rencontre leur en seroit difficile, pour cequ'il est amphibie c'est à dire terrestre & aquatique, & plus cetui-ci que cetui-là : & n'ayan point l'invention de le prendre dans l'eau, ilz seroient en danger de perdre leur peine. Tou tefois si par hazard ils en rencontrent e temps d'eté, printemps, ou automne, ilz n laissent d'en faire Tabagie.

Description & peche du Castor. Voici donc comme ilz les pechent e temps d'hiver, & avec plus d'vtilité. Le Ca stor est vn animal à peu pres de la grosseu d'vn mouton tondu, les jeunes sont moin dres, la couleur de son poil est chataignée. Il les pieds courts, ceux de devant faits à ongles & ceux de derriere à nageoires comme l oyes ; la queuë est comme écaillée, de l forme préque d'vn sole toutefois l'ecail le ne se leve point. C'est le meilleur & plus delicat de la béte. Quant à la téte elle e courte & préque ronde, ayant deux rangs d machoires aux côtez, & au devant quatr grandes dents trenchantes l'vne aupres d l'autre, deux en haut & deux en bas. De c dents il coupe des petis arbres, & des percho en plusieurs pieces dont il batit sa maiso Chose admirable & incroyable que ie va

faire. Cest animal se loge sur les bords des lacs, & là il fait premierement son lit avec de la paille ou autre chose propre à coucher, tant pour lui que pour sa femelle: dresse vne voute avec sõ bois coupé & preparé, laquelle il couvre de gazõs de terre en telle sorte qu'il n'y entre nul vent, d'autant que tout est couvert & fermé, sinõ vn trou qui conduit dessous l'eau, & par là se va pourmener où ilz veut. Et d'autant que les eaux des lacs se haussent quelquefois, il fait vne chambre au dessus du bas manoir pour s'y retirer le cas d'inondation avenant: de sorte qu'il y a telle cabanne de Castor qui a plus de huit piez de hauteur toute faite de bois dressé en piramide, & maçonné avec de la terre. Au surplus on tient qu'estant amphibie, comme dit est, il faut qu'il ressente toujours l'eau, & que sa queuë y trempe: occasion qu'il se loge si pres du lac. Mais avisé qu'il est, il ne se contente point de ce que nous avons dit, ains ha d'abondant vne sortie en vne autre part hors le lac, sans cabane, par où il va à terre, & trompe le chasseur. Mais noz Sauvages bien avertis de cela y donnent ordre, & occupent ce passage.

Cabanne du Castor.

Voulans donc prendre le Castor, ilz perçent la glace du lac gelé à l'endroit de sa cabanne, puis l'vn d'eux Sauvages met le bras dans le trou attendant la venuë dudit Castor, tandis qu'vn autre va par dessus cette glace frappant avec vn baton sur icelle pour l'étonner,

Comme se prent le Castor.

& faire retourner à son gite. Lors il faut estre habile à le prendre au colet, car si on le happe en part où il puisse mordre il fera vne mauvaise blessure. La chair en est tres-bonne quasi comme de mouton.

Et comme toute nation ordinairement ha ie ne sçay quoy de particulier qu'elle produit, lequel n'est point si commun aux autres. Ainsi anciennement le Royaume de Pont avoit la vogue pour le rapport des Castors, ainsi que ie l'apprens de Virgile où il dit

---- *virosaque Pontus Castorea.*

Sidon. Apolin. Carm. 5. Et apres lui de Sidoine de Polignac Evéque d'Auvergne en ces vers,

---- *Fert Indus ebur, Chaldæus amomum,*
Assyrius gemmas, Ser vellera, thura Sabæus,
Attis mel, Phœnix palmas, Lacedæmon olivum,
Argos equos, Epirus equas, pecuaria Gallus,
Arma Calybs, frumenta Libes, Campanus Iacchũ,
Aurum Lydus, Arabs guttam, Panchaia myrrham,
Pontus castorea, blattam Tyrus, æra Corinthus &c.

Mais aujourd'hui la terre de Canada emporte le pris pour ce regard, encores qu'il en vienne quelques vns de Moscovie, mais ilz ne sont pas si bons que les nôtres.

Noz Sauvages nous ont aussi plusieurs fois fait manger de la chasse d'Ours qui estoit fort bonne & tendre, & semblable à la chair de bœuf: item des Leopars ressemblans assez le Chat-sauvage, & d'vn animal qu'ils appellent

ent *Nibathés*, lequel ha les pattes à peu prés *Nibachés.*
omme le Singe, au moyen dequoy il grim-
pe aisément sur les arbres, méme y fait ses
etits. Il est d'vn poil grisatre, & la téte com-
me de Renart. Mais il est si gras que c'est
hose incroyable. Ayant dit la principale
hasse, ie ne veux m'arréter à parler des Loups *Loups.*
(car ils en ont, & toutefois n'en mangent
point) ni des Loups-Cerviers, Loutres, La-
pins, & autres que i'ay enfilé en mon Adieu
la Nouvelle France, où ie renvoye le Le- *Ci-dessus liv. 2. chap. 22.*
teur, & au recit du Capitaine Iacques Quar-
ier ci-dessus.

Il est toutefois bon de dire ici que nôtre
estial de France proufite fort bien par-dela.
Nous avions des Pourceaux qui ont fort mul- *Pourceaux.*
plié. Et quoy qu'ils eussent vne étable, tou-
efois ilz couchoient dehors, méme parmi la
ege & durant la gelée. Nous n'avions qu'vn
Mouton, lequel se portoit le mieux du mõ- *Mouton.*
e, encores qu'il ne fust point reclus durant
nuit, ains au milieu de nôtre cour en temps
l'hiver. Le Sieur de Pontrincourt le fit ton-
re deux fois, & a esté estimée en France la
ine de la seconde année deux solz davan-
ge pour livre que celle de la premiere.
Nous n'avions point d'autres animaux do-
mestics, sinon des Poules & Pigeons, qui ne *Poules. Pigeons.*
anquoient à rendre le tribut accouturné, &
rolifier abondamment. Ledit Sieur de Pou-
incourt prit au sortir de la coquille des pe-
tes Outardes, lesquelles il eleva fort bien, & *Outardes.*

les bailla au Roy à son retour. Quand le païs sera vne fois peuplé de ces animaux & autres il y en aura tant qu'on n'en sçaura que faire tout de méme qu'au Perou, là où il y a aujourd'hui & dés long temps telle quantité de bœufs, vaches, pourceaux, chevaux, & chiens, qu'ilz n'ont plus de maitres, ains appartiennent au premier qui les tuë. Estans tuez on enleve les cuirs pour trafiquer, & laisse-on là les charongnes : ce que i'ay plusieurs fois ouï de ceux qui y ont esté, outre le témoignage de Ioseph Acosta.

Merveilleuse multiplication d'animaux.

Venant au païs des Armouchiquois & allant plus avant vers la Virgnie & la Floride ilz n'ont plus d'Ellans, ni de Castors, ains seulement des Cerfs, Biches, Chevreuls, Daims Oours, Leopars, Loups-cerviers, Onces, Loups, Chiens-sauvages, Liévres, & Connils, des peaux desquels ilz se couvrent le corps, faisans des chamois de celles des plus grans animaux. Mais comme la chaleur y est plus grande qu'és païs plus Septentrionaux aussi ne se servent-ilz point de fourrures, ains arrachent le poil de leurs peaux, & bien souvent pour tout vétement n'ont qu'vn brayer ou vn petit quarreau de leurs nattes qu'ils mettent sur eux du coté que vient le vent.

Animaux de la Floride.

Mais en la Floride ils ont encore des Crocodils qui les assaillent souvent en nageant. Ils en tuent quelquefois & les mangent. La chair en est belle & blanche, mais elle sent le musc. Ils ont aussi vne certaine espece de

Lions qui ne different gueres de ceux d'Afrique.

Quant aux Bresiliens ilz sont tant eloignés de la Nouvelle France, qu'estans comme en vn autre monde, leurs animaux sont tout divers de ceux que nous venons de nommer, comme le *Tapiroussou*, lequel si on desire voir, il se faut imaginer vn animal demi âne & demi vache, fors que sa queuë est fort courte. Il a le poil rougeatre, point de cornes, aureilles pendantes, & le pied d'âne. La chair en est comme de bœuf. *Bresiliens.* *Tapiroussou.*

Ils ont vne certaine sorte de petitz Cerfs & Biches qu'ils appellent *Seou-assous*, lesques ont le poil long comme des chevres. *Cerfs.*

Mais ilz sont persecutez d'vne male-bete, qu'ils appellent *Ianou-aré* préque aussi haute & legere qu'vn levrier, ressemblante assés à l'Once. Elle est cruelle, & ne leur pardonne point si elle les peut attrapper. Ilz en prennent quelquefois en des chausse-trappes, & les font mourir à longs tourmens. Quant à leurs Crocodiles ilz ne sont point dangereux

Leurs Sangliers sont fort maigres & decharnez, & ont vn groignement ou cri effroyable. Mais il y a en eux vne difformité etrange, c'est qu'ils ont vn trou au dessus du dos par où ilz soufflent & respirent. Ces trois sont les plus grans animaux du Bresil. Quant aux petits ils en ont de sept ou huit sortes de la chasse desquels ilz vivent, ensemble de chair *Sangliers*

humaine : & sont meilleurs menagers que les nôtres. Car on ne sçauroit les trouver au depourveu, ains ont toujours sur le *Boucan* (c'est vne grille de bois assez haute, batie sur quatre fourches) quelque venaison, ou poisson, ou chair d'homme : & de cela vivent joyeusement & sans souci.

Or laissans là ces anthropophages Bresiliens, revenons à nôtre Nouvelle France où les hommes sont plus humains, & ne vivent que de ce que Dieu a donné à l'homme, sans devorer leurs semblables. Aussi faut-il dire d'eux qu'ilz sont vrayement Nobles, n'ayans aucune action qui ne soit genereuse, soit que l'on considere la Chasse, soit qu'on les employe à la Guerre, soit qu'on vueille éplucher leurs actions domestiques, esquelles les femmes s'exercent à ce qui leur est propre, & les hommes à ce qui est des armes, & autres choses à eux convenables telles que nous avons dites, ou dirons en son lieu. Mais ici on considerera que la plus grand' part du mõde a vecu ainsi du commencement, & peu à peu les hommes se sont civilisez lors qu'ilz se sont assemblés, & ont formé des republiques pour vivre souz certaines loix, regle, & police.

Sauvages de la Nou. Fr. vrayment nobles.



CHAP. XXII.

La Fauconnerie.

PVIS que nous chassons en terre, ne nous éloignons point, de peur que si nous-nous mettons en mer nous ne perdions nos oiseaux : car le Sage dit *qu'en vain on tend les rets au devant des animaux qui ont ailes.* Or donc si la chasse est vn exercice noble, auquel méme se plaisent les Muses, à-cause du silence & de la solitude, qui r'amenent de belles choses en la pensée : de sorte que *Diane* (ce dit Pline) *ne court pas plus aux montagnes que fait Minerve.* Si, di-ie, la Chasse est vn exercice noble, la Fauconnerie l'est encore plus, d'autant qu'elle butte à vn sujet plus relevé, qui participe du ciel, puis que les hôtes de l'air sont appellés en l'Ecriture sacrée. *Volucres cœli*, les oiseaux du ciel. Aussi l'exercice d'icelle ne convient-il qu'aux Rois, & à la Noblesse, sur laquelle rayonne la splendeur d'iceux comme la clarté du soleil sur les étoilles. Et noz Sauvages estans d'vn cœur noble qui ne fait cas que de la Chasse & de la Guerre, peuvent bien certainement avoir droit de prise sur les oiseaux que leur terre leur fournit. Ce qu'ilz font aussi, mais avec beaucoup de difficultés, pour n'avoir (cõme nous) l'vsage des arquebuses. Trop bien ont ils

Prov. 1. vers. 17.

Plin. secõd Epist. 6. du liv. 1.

Psal. 8. vers. 9.

assez souvent des oiseaux de proye Aigles, Ducs, Faucons, Tiercelets, Epreviers, & autres que i'ay specifiez dans mon Adieu à la Nouvelle-France, mais ilz n'ont l'vsage, ni l'industrie de les dresser, comme fait la Noblesse Françoise: & par ainsi perdent beaucoup de bon gibier, n'ayans autre moyen de le pourchasser que l'arc & la fleche, avec lesquels instrumens ilz font comme ceux qui pardeça tirent le Geay à la mi-Quareme, ou bien se glissent au long des herbes & vont attaquer les Outardes, ou Oyes sauvages qui paturent au printemps & sur l'eté par les prairies. Quelquefois aussi ilz se portent doucement & sans bruit dans leurs canots & vaisseaux legers faits d'ecorces, iusques sur les rives où sont les Canars, ou autre gibier d'eau, & les enferrent. Mais la plus grande abondance qu'ils ont vient de certaines iles où il en y a telle quantité, sçauoir de Canars, Margaux, Roquettes, Outardes, Mauves, Cormorans, & autres, que c'est chose merveilleuse, voire à quelques vns semblera du tout incroyable ce qu'en recite le Capitaine Iacques Quartier ci-dessus. Lors que nous retournames en France, estans encore par dela *Campseau*, nous passames par quelques vnes où en vn quart d'heure nous en chargeames nôtre barque. Il ne falloit qu'assommer à coups de batons sans s'arreter à recuillir jusques à tant qu'on fust las de frapper. Si quelqu'vn demande pourquoy ilz ne s'en volent

Ci-dessus liv. 2. chap. 2. & 7.

point, il faut qu'il ſache que ce ſont oiſeaux de deux, ou trois, & quatre mois ſeulement, qui ont eſté là couvés au printemps, & n'ont pas encore les ailes aſſez grandes pour prendre la volée, quoy que bien corſus & en bon point. Quant à la demeure du Port Royal nous avions pluſieurs de noz gens qui nous en pourvoioient, & particulierement vn domeſtic du ſieur de Monts nõmé François Addenin, lequel nomme ici, afin que de lui ſoit memoire, par ce qu'il nous en a toujours fourni abondamment. Durant l'hiver il ne nous faiſoit vivre que de Canars, grues, herons, perdris, becaſſes, merles, & quelques autres eſpeces d'oiſeaux du païs. Mais au printemps c'eſtoit vn plaiſir de voir les Oyes griſes & les groſſes Outardes tenir leur empire dans noz prairies, & en l'automne les Oyes blanches deſquelles y en demeuroit toujours quelques vnes pour les gages: puis les Allouettes de mer volantes en groſſes troupes ſur les rives des eaux, leſquelles auſſi bien ſouvent eſtoient mal menés.

Gibier du Port Royal.

Pour les oyſeaux de proye certains des nôtres avoient deniché vn Aigle de deſſus vn pin de la plus exorbitante hauteur que ie vi jamais arbre, lequel Aigle le ſieur de Poutrincourt avoit nourri pour le preſenter au Roy: mais il rompit ſon attache voulant prendre la volee & ſe perdit dans la mer en venant. Les Sauvages de *Campſeau* en avoient ſix perchez aupres de leurs cabanes quand nous y arriva-

mes, lesquels ne voulumes troquer, par ce qu'ilz leur avoient arraché les queuës pour faire des ailerons à leurs fleches. Il y en a telle quantité pardela qu'ilz nous mangeoient souvent noz pigeons, & falloit de prés y avoir l'œil.

Les oiseaux qui nous estoient coneuz ie les ay enroollez (comme i'ay dit) en mon Adieu à la Nouvelle-France, mais il y en a plusieurs que i'ay omis pour n'en sçavoir les noms. Là se verra aussi la description d'vn oiselet que les Sauvages appellent *Niridau*, quel ne vit que de fleurs, & me venoit bruire aux aureilles, passant invisiblement (tant il est petit) lors qu'au matin i'alloy faire la promenade à mon jardin. Se verra aussi la descriptió de certaines Mouches luisantes sur le soir au printemps, qui volent parmi les bois haut & bas en telle multitude que c'est chose digne détonnement. Pour ce qui est des oiseaux de Canada, ie renvoye aussi mon Lecteur à ce qu'en a rapporté ci-dessus le Capitaine Iacques Quartier.

Niridau oiselet admirable.

Mouches.

Ci-dessus liv. 2. chap. 22.

Les Armouchiquois ont les mémes oiseaux, dont plusieurs y en a qui ne nous sont coneuz par deça. Et particulierement y en a vne espece d'aquatiques qui ont le bec faict comme deux couteaux ayans les deux trenchans l'vn dessus l'autre: & ce qui est digne d'etonnement, la partie superieure dudit bec est de la moitié plus courte que l'inferieure: de maniere qu'il est difficile de penser com-

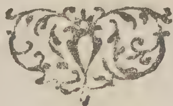
me cet oiseau prent sa viande. Mais au printemps les Coqs & Poules que nous appellons d'Inde y avolent comme oiseaux passagers, & y sejournent sans passer plus en deça. Ilz viennent de la part de la Virginie, & de la Floride, là où avec ce y a encor des Perdris, Perroquets, Pigeons, Ramiers, Tourterelles, Merles, Corneilles, Tiercelets, Fauçons, Laniers, Herons, Grues, Cigognes, Oyes sauvages, Canars, Cormorans, Aigrettes blanches, rouges, noires, & grises, & vne infinité de sortes de gibier.

Coqs d'Inde.

Oiseaux de la Floride.

Quant aux Bresiliens ils ont aussi force Poules & Coqs d'Inde, qu'ilz nomment *Arignan-oussou*, desquels ilz ne tiennent conte, ni des œufs: de maniere que lesdites poules elevent leurs petits comme elles l'entendent sans tant de façon comme pardeça. Ils ont aussi des Cannes, mais pour ce qu'elles vont pesamment ilz n'en mangent point, disans que cela les empecheroit de courir vite. Item des especes de Faisans qu'ils appellent *Iacous*: d'autres oiseaux, qu'il nomment *Mouton* gros comme Paons: des especes de Perdris grosses comme des Oyes, dites *Mocacoua*: des Perroquets de plusieurs sortes, & maintes autres especes du tou dissemblables aux nôtres.

Oiseaux du Bresil.



CHAP. XXIII.

La Pecherie.

Comparaison entre le Venerie, Fauconnerie, & Pecherie.



PPIAN au livre qu'il a fait sur ce sujet dit qu'en la Chasse aux bétes & aux oiseaux, outre la facilité, on a plus de contentemét & delectatiō qu'en la Pecherie, par ce quon a beaucoup de retraites, on se peut mettre à l'ombre, on rencontre des ruisseaux pour etancher la soif, on se couche sur l'herbe, on prend le repas souz quelque couverture. Quant aux oiseaux on les prent au nid & à la glu, voire d'eux mémes bien souvent tombent dans les rets. Mais les pauvres pecheurs jettent leur amorce à l'incertain; voire doublement incertain, tant pour ce qu'ilz ne sçavent quelle aventure leur arrivera, que pour ce qu'ils sont sur vn element instable & indomté, dont le regard seulement est effroyable: ilz sont toujours vagabons, serfz des tempétes & battus des pluies & des vents. Mais en fin si conclut-il qu'ilz ne sont point destituez de tout plaisir, ains en ont assez quand ilz sont dans vn navire bien bati, bien joint, bien serré, & leger à la voile. Lors fendans les flots ilz se mettent en mer, là où sont les grāz troupeaux des poissons gourmans, & jettans vne ligne bien torse dans la mer, son poids n'est pas si-tot au fond, que voi-

l'amorce happée, & ſoudain on tire le poiſ-
on en haut avec grand plaiſir. Et à cet exerci-
e ſe delectoit fort Marc Antonin fils de l'Em- *Empereur ſe delectant à la pecherie.*
ereur Severe : nonobſtant la raiſon de Pla-
on, lequel formant ſa Republique a interdit
ſes citoyens l'exercice de la Pecherie, com-
ne ignoble, & illiberal, & nourriſſier de fai-
eãtiſe. En quoy il ſ'eſt lourdemét æquivoqué
principalemét quant à cequ'il taxe de fainean-
iſe les pécheurs de poiſſon. Ce qui eſt ſi clair
que ie ne d'aigneroy le refuter. Mais ie ne m'é-
ōne pas de ce qu'il dit de la Pécherie, puis qu'a
vec celle il rejette auſſi ſouz mémes cōditions la
Faucōnerie. Plutarque dit qu'il eſt plus loüable
de prendre vn cerf, ou vn chevreul, ou vn
iévre, que de l'acheter : mais il ne va pas ſi
avãt que l'autre. Quoy que ce ſoit l'Egliſe qui
eſt le premier ordre en la ſocieté humaine, de
qui le Sacerdoce eſt appellé Royal par le
grand Apôſtre ſainct Pierre a permis aux Ec-
cleſiaſtiques le Pecherie, & defendu la Chaſ-
ſe & la Fauconnerie. Et de verité, ſ'il faut dire
ce qui eſt vray-ſemblable, la nourriture du
poiſſon eſt la meilleure & plus ſaine de tou- *Ariſt. liv. 8. de l'hiſtoire des animaux ch. 9.*
tes, d'autant que (comme dit Ariſtote) il n'eſt
ſujet à aucunes maladies : d'où vient le pro-
verbe ordinaire : *Plus ſain qu'vn poiſſon.* Si bien
qu'és anciens hieroglyphiques le poiſſon eſt
le Symbole de ſanté. Ce que toutefois ie
voudrois entendre du poiſſon mangé frais.
Car autrement (ce dit Plaute) *Piſcis niſi recens nequam eſt*, il ne vaut rien.

Or noz Sauvages les mangent aſſez frais

tant qu'il dure: ce que ie croy estre l'vn des meilleurs instrumens de leur santé & longue vie. Quand l'hiver vient tous poissons se trouvent étonnés & fuient les orages & tempétes chacun là où il peut: les vns se cachét dans le sable de la mer, les autres souz les rochers, les autres cherchent vn païs plus doux où ilz puissent estre mieux à repos. Mais sitot que la serenité du printemps revient, & que la mer se tranquillise, ainsi qu'apres vn long siege de ville la tréve estant faite le peuple au-paravant prisonnier sort par bendes pour aller prendre l'air des champs & se rejouir: Ainsi ces bourgeois de la mer apres les horrissons & furieuses tourmentes passées, ilz viennent à s'élargir par les campagnes salées, ilz sautent, ilz trepignent, ilz font l'amour, ilz s'approchent de la terre & viennent chercher le rafraichissement de l'eau douce. Et lors noz Sauvages susdits qui sçavent les rendez-vous de chacun & le temps de leur retour, s'en vont les attendre en bonne devotion de leur faire la bien venuë. L'Eplan est tout le premier poisson qui se presente au renouveau. Et pour n'aller chercher des exéples pl⁹ loin que nôtre Port Royal, il y a certains ruisseaux où il vient vne telle mãnes d'iceux Eplans, que par l'espace de cinq ou six semaines on y en prendroit pour nourrir toute vne ville. Il y a d'autres ruisseaux, où apres l'Eplan viét le Haren avec la méme foulle ainsi que nous avons des-ja remarqué ailleurs. Item les Sardines viennét à leur saison en telle

Poissons se retirent l'hiver.

Rendez-vous des poissons,

Eplan.

Haren.

Sardine.

abondance que quelquesfois voulans avoir quelque chose davantage à souper que l'ordinaire, en moins d'vne heure nous en avions pris pour trois jours. Les Dauphins, Eturgeons & Saumons gaignent le haut de la riviere audit Port Royal, où il y en a telle quantité, qu'ilz emporterẽt les rets que nous leur aviõs tẽdu sur la multitude que nous y en aviõs veu. En tous endroits le poisson y abonde de méme, ainsi que nous avons veu. Les Sauvages font vne claye qui traverse le ruisseau, laquelle ilz tiennent quasi droite, appuyée contre des barres de bois en maniere d'arcz-boutans & y laissent vne espace pour passer le poisson, lequel espace ilz bouchent quand la marée s'en retourne, & se trouve tout le poisson arreté en telle multitude qu'ilz le laissent perdre. Et quant aux Dauphins, Eturgeons, & Saumons, ilz les prennent de méme, ou les harponnent, tellement qu'ilz sont heureux, Car au monde il n'ya rien de si bon que ces viandes freches. Et trouve par mon calcul que Pythagore estoit bien ignorãt de defendre en ses belles sentences dorées l'vsage des poissons, sans distinction. On l'excuse sur ce que le poisson estant muet ha quelque conformité avec sa secte, en laquelle la muettise (ou silence) estoit fort recommandée. On dit encore qu'il le faisoit pource que le poisson se nourrit parmi vn element ennemi de l'homme. Item que c'est grand peché de tuer & manger vn animal qui ne nous nuit point. Itẽ que c'est

Ci-dessus liv. 2. chap. 46.

Eturgeons

Pescherie des Sauvage.

Abus de Pythagore

vne viande de delices & de luxe, non de necessité (comme de fait és Hieroglyphiques d'Orus Apollo le poisson est mis pour marque de mollesse & volupté) Item que lui Pythagoras ne mangeoit que de viandes qu'on puisse offrir aux Dieux : ce qui ne se fait pas des poissons : & autres semblables bagatelles rapportées par Plutarque en ses Questions conviviales. Mais toutes ces superstitions là sont folles : & voudroy bien demander à vn tel hõme si estant en *Canada* il aimeroit mieux mourir de faim que de manger du poisson. Ainsi plusieurs anciennement pour suivre leurs fantasies, & dire, Ce sommes nous, ont defendu à leurs sectateurs l'vsage des viandes que Dieu a donné à l'homme, & quelquefois imposé des jougs qu'eux-mémes n'ont voulu porter. Or quelle que soit la philosophie de Pythagore, ie ne suis point des siens. Ie trouve meilleure la regle de noz bons Religieux qui se plaisent à l'icthyophagie, laquelle m'a bien aggreé en la Nouvelle France, & ne me deplait point encore quand ie m'y rencontre. Que si ce Philosophe vit d'Ambrosie & de la viande des Dieux, & non de poissons, lesquels on ne leur sacrifie point, Nosditz bons Religieux, comme les Cordeliers de sainct Malo & autres des villes maritimes, ensemble les Curez peuvent dire qu'en mangeant quelquefois du poisson ilz mangent de la viande consacrée à Dieu. Car quand les Terre-neuviers rencontrent quelque Moruë exorbi-

Superstitions Pythagoriques.

tamment belle ils en font vn *Sanctorum* (ainsi l'appellent ilz) & la vouënt & consacrent à Monsieur sainct François, S. Nicolas, S. Lienart, & autres, avec la téte, comme ainsi soit que pour leur pecherie ilz jettent les tétes dedans la mer. *Sanctorũ.*

Il me faudroit faire vn livre entier si ie vouloy discourir sur tous les poissons qui sont cómuns aux Bresiliens, Floridiens, Armouchiquois, Canadiens, & Souriquois. Mais ie me restreindray à deux ou trois, apres avoir dit qu'au Port Royal y a des grans parterres de Moules dont nous remplissions noz chalouppes quand quelquefois nous allions en ces endroits. Il y a aussi des Palourdes deux fois grosses comme des Huitres en quantité; item des Coques, qui ne nous ont jamais manqué: comme aussi il y a force Chatagnes de mer, poisson le plus delicieux qu'il est possible: plus des Crappes & Houmars. Ce sont là les coquillages. Mais il se faut donner le plaisir de les aller querir, & ne sont pas tous en vn lieu. Or ledit Port estant de huict lieuës de tour, il y a de la volupté à voguer là dessus allant à vne si belle chasse, & n'en deplaise aux Philosophes sus alleguez. *Moules. Palourdes. Huitres. Coques. Chatagnes de mer. Crappes. Houmars.*

Et puis que nous sommes en païs de Moruës, encore ne quitteray-ie point ici la besongne que ie n'en dise vn mot. Car tant de gens & en si grand nombre en vont querir de toute l'Europe tous les ans, que ie ne sçay d'où peut venir cette fourmiliere. Les Moruës qu'on ap- *Pecherie de la Moruë.*

Banc. Voyez-dessus liv. 2. chap. 42. porte pardeça sont ou seches ou vertes. La pecherie des vertes se fait sur le Banc en pleine mer au deça de la Terre-neuve, ainsi que se peut remarquer par ma Charte geographique. Quinze ou vingt (plus ou moins) matelots ont chacun vne ligne (c'est vn cordeau) de quarante ou cinquante brasses, au bout de laquelle est vn grand hameçon amorcé, & vn plomb de trois livres pour le faire aller au fond. Avec cet outil ilz pechent leurs Morües, lesquelles sont si goulües qui si-tot devalé, si-tot happé, là où il y a bonne pecherie. La Morüe tirée à bord, il y a des ais en forme de tables etroites le long du navire où le poisson se prepare. Il y en a vn qui coupe les tétes, & les jette communement dans la mer: vn autre éventre & étrippe, & renuoye à son cōpagnon, qui leve la partie plus grosse de l'arrette. Cela fait on les met au salloir pour vingt-quatre heures: puis on les serre: & en cette façon on travaille perpetuellement (sans avoir egard au Dimanche qui est le jour du Seigneur) l'espace d'environ trois mois, voiles bas, jusques à ce que la charge soit parfaite. Et pour ce que les pauvres matelots souffrent là du froid parmi les brouillas, principalement les plus hatez, qui partent en Fevrier: de là vient qu'on dit qu'il fait froid en Canada.

Secherie de la Morüe. Quant à la Morüe seche il faut aller à terre. Il y a des ports en grand nombre en la Terre-neuve, & de Bacaillos, où les navires se

mettent

mettent à l'ancre pour trois mois. Dés le point du jour les mariniers vont en la campagne salée à vne, deux, ou trois lieuës prendre leur charge. Ils ont rempli chacun leur chaloupe à vne ou deux heures apres midi, & retournent au port, où estans il y a vn grand echaffaut bati sur le bord de la mer, sur lequel on jette le poisson à la façon des gerbes par la fenetre d'vne grange. Il y a vne grande table sur laquelle le poissō jetté est accōmodé comme dessus. Apres avoir esté au salloir on le porte secher sur les rochers exposés au vent, ou sur les galets, c'est à dire chaussées de pierres que la mer a amoncelées. Au bout de six heures on le retourne, & ainsi par plusieurs fois. Puis on recueille le tout, & le met-on en piles; & derechef au bout de huitaine à l'air. En fin estant sec on le serre. Mais pour le secher il ne faut point qu'il face de brumes, car il pourrira: ni trop de chaleur, car il roussoyera: ains vn temps temperé & venteux.

La nuit ilz ne pechent point par ce que la Moruë ne mord plus. I'oseroy croire qu'elle est des poissons qui se laissent prendre au sommeil, encores qu'Oppian tienne que les poissons, se guerroyans & devorans l'vn l'autre comme les Bresiliens & Canibales, ilz ont toujours l'œil au guet & ne dorment point: mettant toutefois hors de ce rang le seul Sargot, lequel il dit se mettre en certains cachots pour prendre son sommeil. Ce que je croiroy bien, & ne merite ce poisson d'estre guer- *Si la Moruë dort.* *Poissons pourquoy ne dorment.*

royé, puis qu'il ne guerroye point les autres, & vit d'herbes : à raison dequoy tous les Autheurs disent qu'il rumine comme la brebis. Mais comme le méme Oppian a dit que cetui-ci seul en ruminãt rend vne voix humide, & s'est en cela trompé, par ce que moy-méme ay plusieurs-fois ouï les Loups-marins en pleine mer, ainsi que i'ay dit ailleurs : Aussi pourroit-il bien s'estre æquivoqué en ceci.

Ci dessus liv. 2. chap. 47.

Cette méme Moruë ne mord plus passé le mois de Septembre, ains se retire au fond de la grand'mer, ou va en vn païs plus chaud jusques au printemps. Sur quoy ie diray ici ce que Pline remarque, que les poissons qui ont des pierres à la tête craignent l'hiver, & se retirent de bonne heure, du nombre desquels est la Moruë laquelle ha dans la cervelle deux pierres blãches faites en gondole & crenelées à l'entour : Ce que n'ont celles qu'on prent vers l'Ecosse, à ce que quelque homme sçavant & curieux m'a dit. Ce poisson est merveilleusement gourmand, & en devore d'autres préques aussi grand que lui, méme des Houmars, qui sont comme grosses Langoustes, & m'étonne comme il peut digerer ces grosses & dures écailles. Des foyes de Moruës noz Terre-neuviers font des huiles, jettans iceux foyes dans des barils exposés au soleil, où ilz se fondent d'eux mémes.

Plin. liv. 9. chap. 16.

Pierres en la tête de la Moruë.

Huiles de poissons.

C'est vn grand traffic que l'on fait en Europe des huiles des poissons de la Terre-neuve. Et pour ce seul sujet plusieurs vont à la

pecherie de la Baleine, & des Hippopotames, qu'ils appellent La béte à la grand' dent : dequoy il nous faut dire quelque chose.

Le tout-Puissant voulant montrer à Iob combien admirables sont ses œuvres: *Tireras-tu* (dit-il) *le Leviatan avec vn hameçon, & sa langue avec vn cordeau que tu auras plongé?* Par ce Leviatan est entendue la Baleine, & tous les poissons cet accés, desquels (& mémement de la Baleine) l'enormité est si grande que c'est chose épouvantable, comme nous avons dit ci-dessus, parlans d'vne qui fut échouée au Bresil; & Pline dit qu'és Indes il s'en trouve qui ont quatre arpens de terre de longueur, C'est pourquoy l'homme est à admirer, voire plustot Dieu, qui lui a baillé l'audace d'attaquer vn monstre tant effroyable, qui n'a son pareil en terre. Ie laisse la façon de le prendre décrite par Oppian, & sainct Basile, peut venir à noz François & particulierement Basques, lesquelz vont tous les ans en la grãde riviere de *Canada* pour la Baleine. Ordinairement la pecherie s'en fait à la riviere dite *Lesquemin* vers *Tadoussac*. Et pour ce faire ilz vont par quartz faire la sentinelle sur des pointes de rochers, pour voir s'ils auront point l'évent de quelqu'vne : & lors qu'ils en ont découvert, incontinent ilz vont apres avec quatre chaloupes, & l'ayans industrieusement abordée, ilz la harponnent jusques au profond de son lard & à la chair vive. Lors cet animal se sentant rudement picqué

Pecherie de la Baleine.

Ci-dessus liv. 1 chap. 28.

Plin. liv. 9 chap. 3.

Oppian, de la Pecherie liv. 5. S. Basile Homil. 10. sur les six journées de la creation.

d'vne impetuosité redoutable s'élance au fond de la mer. Les hommes cependant sont en chemise, qui filent & font couler la corde où est attaché le harpon, que la Baleine emporte. Mais au bord de la chaloupe qui a fait le coup il y a vn homme prét avec vne hache à la main pour couper ladite corde, si daventure quelque accident arrivoit qu'elle fust entortillée, ou que la force de la Baleine fust trop violente : laquelle neantmoins ayant trouvé le fond, & ne pouvant aller plus outre, elle remonte tout à loisir au dessus de l'eau : & lors derechef on l'attaque avec des langues de bœuf (ou pertusanes) bien émouluës si vivement, que l'eau salée lui penetrant dans la chair elle perd sa force, & demeure là. Alors on l'attache à vn cable au bout duquel est vne ancre qu'on jette en mer, puis au bout de six, ou huict jours on la va querir quand le temps & l'opportunité le permettent, la mettent en pieces, & dans des grandes chaudieres font boüillir la graisse qui se fond en huile, dont ilz pourront remplir quatre cens barriques, plus ou moins, selon la grandeur de l'animal, & de la langue ordinairement on tire cinq & six barriques.

Comme les Indiës prennent la Baleine. Ioseph Acosta liv. 3. chap. 15.

Que si ceci est admirable en nous qui avons de l'industrie, il l'est encore plus és peuples Indiens nuds & sans commodités : & neantmoins ilz font la méme chose, qui est recitée par Ioseph Acosta, disant que pour prendre ces grandz monstres ilz se mettent en

vn canoe; ou barque d'écorce, & abordans la Baleine ilz lui ſautent legerement ſur le col, & là ſe tiennent comme à cheval attendans la commodité de la prendre bien à point & voyans le jeu beau, le plus hardi met vn baton aigu & fort, qu'il porte avec ſoy, dans la fenetre de la narine de la baleine (i'appelle narine, le conduit, ou pertuis, par où elles reſpire) Incontinent le poulſe avant avec vn autre baton bien fort, & le fait entrer le plus profondement qu'il peut. Cependant la baleine bat furieuſement la mer, & eleue des montagnes d'eaüe, s'enfonçant dedans d'une grande violence, puis reſſort incontinent, ne ſçachant que faire de rage. L'Indien neantmoins demeure toujours ferme & aſſis, & pour lui payer l'amende de ce mal, lui fiche encor vn autre pieu ſemblable en l'autre narine le faiſant entrer de telle façon qu'il l'etoupe du tout, & lui ote la reſpiration, & alors il ſe remet en ſa canoe, qu'il tient attachee au coté de la baleine avec vne corde, puis ſe retire vers terre ayant premierement attaché ſa corde à la Baleine, laquelle il va fillant & laſchant ſur icelle qui cependant qu'elle trouve beaucoup d'eaüe, ſaute d'vn côté & d'autre, comme troublee de douleur, & en fin s'approche de terre, où elle demeure incontinent à ſec pour la grande enormité de ſon corps, ſans qu'elle puiſſe plus ſe mouvoir ni ſe manier, & lors grand nombre d'Indiens viennent trouver le vainqueur, pour cuillir ſes depouilles,

& pour ce faire ilz achevent de la tuer, la decoupans, & faisans des morceaux de sa chair, (qui est assez mauvaise) lesquels ilz sechent & pilent pour en faire de la poudre, dont ilz vsent pour viande, qui leur dure long temps.

Pour le regard des Hippopotames nous auons dit és voyages de Iacques Quartier qu'il y en a grand nombre au Golfe de *Canada*, & particulierement à l'ile de Brion, & aux sept iles, qui est la riviere de *Chischedec*. C'est vn animal qui ressemble mieux à la vache qu'au cheual. Mais nous l'avons nommé Hippopotame, c'est à dire Cheval de riviere, par ce que Pline appelle ainsi ceux qui sont en la riviere du Nil, lesquelz toutefois ne ressemblent point du tout le cheval, ains participent aussi du bœuf, ou vache. Il est de poil tel que le Loup-marin, sçavoir gris brun & vn peu rougeatre, le cuir fort dur, la téte petite, comme d'vne vache de Barbarie, ayant deux rangs de dents de chacun coté, entre lesquels y en a deux en chacune part pendantes de la machoire superieure en bas, de la forme de ceux d'vn jeune Elephant, desquels cet animal s'aide pour grimper sur les rochers. A cause de ces dents noz mariniers l'appellent La béte à la grand dent. Il a les aureilles courtes, & la queuë aussi, & mugle comme le bœuf. Aux piés il a des ailerons, ou nageoires, & fait ses petits en terre. Et d'autant qu'il est des poissons cetacées, & portant beaucoup de lart, noz Basques & autres mariniers en font des

Chevaux de riviere.

Voy la Charte geographique, numero 26. & 47.

huiles, comme de la Baleine, & le ſurprennent en terre.

Ceux du Nil (ce dit Pline) ont le pié, fourchu, le crin, le dos, & le hanniſſement de cheval, les dens ſortans dehors comme au Sanglier. Et adjoute que quand cet animal a eſté en vn blé pour paturer, il s'en retourne à reculon, de peur qu'on ne le ſuive à la piſte. *Plin. liv. 8. chap. 25*

Ie ne fay état de diſcourir ici de toutes les ſortes de poiſſons qui ſont pardela, cela eſtant vn trop ample ſujet pour mon hiſtoire : & puis, i'en ay enfilé vn bon nombre en mon Adieu à la Nouvelle-France. Seulement ie diray qu'en paſſant le temps és côtes de la Nouvelle-France i'en prendray en vn jour pour vivre plus de ſix ſemaines és endroits où eſt l'abondance des Mourues (car ce poiſſon y eſt le plus frequent) Et qui aura l'induſtrie de prendre les Macquereaux en mer il en aura tant qu'il n'en ſçaura que faire. Car en pluſieurs endroits i'en ay veu des troupes ſerrées, qui occupoient trois fois plus de place que les Halles de Paris. Et nonobſtant ce, ie voy beaucoup de peuple de nôtre France tant annonchali, & ſi truant aujourd'hui, qu'il aime mieux mourir de faim, ou vivre ſerf, du moins languir ſur ſon miſerable fumier, que de s'evertuer à ſortir du bourbier, & par quelque action genereuſe changer ſa fortune, ou mourir à la peine. *Multitude infinie de Maquereaux* *Faineantiſe du peuple d'aujourd'huy*

CHAP. XXIV.

De la Terre.



OVS avons és trois derniers chapitres fait provision de venaison, de gibier, & de poissons : Ce qui est beaucoup. Mais ayans accoutumé la nourriture de pain & de vin en nôtre Antique-France, il nous seroit difficile de nous arreter ici si la terre n'estoit propre à cela. Considerons la donc, mettons la main dans son sein, & voyons si les mammelles de cette mere rendront du lait pour sustenter ses enfans, & au surplus ce qui se peut esperer d'elle. Attilius Regulus jadis deux fois Consul à Rome, disoit ordinairement qu'il ne falloit choisir les lieux par trop gras, pour ce qu'ilz sont mal sains : ni les lieux par trop maigres, encores qu'ilz soient fort sains. Et d'vn tel fond que cela Caton aussi se contentoit. La terre de la Nouvelle-France est telle pour la plus part, de sablon gras, au dessouz duquel nous avons souvent tiré de la terre argilleuse : & de cette terre le Sieur de Pontrincourt fit faire quātité de bricques, desquelles il batit vn fourneau à fondre la gomme de sapin, & des cheminées. Ie diray plus que de cette terre on peut faire les mémes operations que de la

Plin. liv. 18. ch. 5.

Quelle est la bonne terre.

terre que nous appellons Sigillée, ou du *Bolus Armenicus*, ainsi qu'en plusieurs occasions nôtre Apothicaire Maitre Loys Hebert tressuffisant en son art, en a fait l'experience; par l'avis du Sieur Poutrincourt: méme lors que le fils du Sieur du Pont eut trois doigts emportez d'vn coup de mousquet crevé au païs des Armouchiquois.

Terre de la Nouv. Fr. ayant les effects, de la terre Sigillée.

Cette province ayant les deux natures de terre que Dieu a baillé à l'Hóme pour posseder, qui peut douter que ce ne soit vn païs de promission quand il sera cultivé? Nous en avons fait essay, & y avons pris plaisir, ce que n'avoient jamais fait tous ceux qui nous avoient devancé soit au Bresil, soit en la Floride, soït en Canada. Dieu a beni nôtre travail, & nous a baillé de beaux fromens, segles, orges, avoines, pois, féves, chanve, navettes, & herbes de jardin: & ce si plantureusement que le segle estoit aussi haut que le plus grand homme que se puisse voir, & craignions que cette hauteur ne l'empechast de grener: Mais il a si bien proufité qu'vn grain de France là semé a rendu cent cinquante epics tels, que, par le temoignage de Monseigneur le Chancellier, la Sicile, ni la Beausse n'en produisent point de plus beau. I'avoy semé du froment sans avoir pris le loisir de laisser reposer ma terre, & sans lui avoir donné aucun amendement: & toutefois il est venu en aussi belle perfection que le plus beau de France, quoy que le blé, & tout ce que nous avions semé

Benedictiō de Dieu sur nôtre travail.

fust sur-anné. Mais le blé nouveau que ledit sieur de Poutrincourt sema avāt que partir est venu en telle beauté qu'il ne me reste que l'admiration apres le recit de ceux qui y ont esté vn an aprés nôtre depart. Sur quoy ie diray ce qui est de mon fait, qu'au mois d'Avril l'an mil six cens sept ayant semé trop pres les vns des autres des grains du segle qui avoit été cuilli à saincte-Croix premiere demeure du Sieur de Monts, à vingt cinq lieuës du Port Royal, ces grains pullulerent si abondamment qu'ilz s'etoufferent, & ne vindrent point à bonne fin.

Rapport de la terre amendée.

Mais quant à la terre ammeliorée où l'on avoit mis du fien de noz pourceaux, ou les ordures de la cuisine, coquilles de poissons, & choses de méme etoffe, ie ne croiroy point, si ie ne l'avoy veu, l'orgueil excessif des plantes qu'elle a produit, chacune en son espece. Méme le fils Sieur de Poutrincourt jeune Gentil-homme de grande esperance, aiant semé des graines d'Oréges & de Citrons en son jardin, elles rendirent des plantes d'vn pié de haut au bout de trois mois. Nous n'en attendiōs pas tant, & toutefois nous y avons pris plaisir à l'envi l'vn de l'autre. Ie laisse à penser si on ira de bon courage au second essay. Et me faut ici dire en passant que le Secretaire dudit Sieur de Monts estant venu par-dela avant nôtre depart, disoit qu'il ne voudroit point pour grande chose n'avoir fait le voyage, & que s'il n'eust veu noz blez il

n'eust pas creu ce que c'en estoit. Voila comme de tout temps on a decrié le païs de *Canada* (souz lequel nom on comprend toute cette terre) sans sçavoir que c'est, sur le rapport de quelques matelots qui vont seulemét pecher aux moruës, & sur le bruit de quelques maladies, lesquels on peut eviter en se rejouissant, moyennant qu'on n'ait point de necessité. *Abus de ceux qui ont decrié le païs de Canada.*

Mais à propos de cette ammelioration de terre de laquelle nous venons de parler quelque ancien Autheur dit que les Censeurs de Rome affermoient les fumiers & autres immondices, qui se tiroient de cloaques, mille talens par chacun an (qui valent six cens mille écus) aux jardiniers de Rome, pour ce que c'estoit le plus excellent fien de tous autres: & y avoit à cette fin des Commissaires etablis pour les nettoyer: ensemble le lict & canal du Tybre, comme font foy des inscriptions antiques que i'ay quelquefois leu.

La terre des Armouchiquois porte annuellement du blé tel que celui que nous appellons blé Sarazin, blé de Turquie, blé d'Inde, qui est *l'Irio* ou *Erysimon fruges* de Pline, & Columelle. Mais les Virginiens, Floridiens, & Bresiliés, plus meridionaux font deux moissons. Tous ces peuples cultivent la terre avec vn croc de bois, nettoient les mauvaises herbes & les brulent, engraissent leurs champs de coquillages de poissons, n'ayans ni bestial privé, ni fien: puis assemblent leur terre en *Plin. liv. 18. ch. 7. & 10.* *Façon d'engraisser, cultiver & ensemencer les terres.*

petites mottes eloignées l'vne de l'autre de deux piez, & le mois de May venu ilz plantent leur blé, dans ces mottes de terre à la façon que nous faisons les féves, fichans vn baton, & mettans quatre grains de blé separez l'vn de l'autre (par certaine superstition) dans le trou, & entre les plantes dudit blé (qui croit comme vn arbrisseau, & meurit au bout de trois mois) ilz plantent aussi des féves riolées de toutes couleurs, qui sont fort delicates, lesquelles pour n'estre si hautes, croissent fort bien parmi ces plantes de blé. Nous avõs semé dudit blé cette derniere année dedans Paris en bonne terre, mais il a peu proufité n'ayant rendu chaque plante qu'vn ou deux epics affamez : là où pardela vn grain rendra quatre, cinq, & six epics, & chaque epic l'vn portant l'autre plus de deux cens grains, qui est vn merveilleux rapport. Ce qui demontre le proverbe rapporté par Theophaste estre bien veritable, que *C'est l'an qui produit le fruict, & non le champ*: c'est à dire que la temperie de l'air & condition du temps est ce qui fait germer & fructifier les plantes plus que la nature de la terre. En quoy est emerveillable, que nôtre blé proufite là mieux, que celui de dela ici. Temoignage certain que Dieu benit ce païs depuis que son nom y a esté invoqué : mémes que pardeça depuis quelques années Dieu nous bat (comme i'ay dit ailleurs) en verge de fer, & par dela il a étendu abondamment sa benediction sur

Theophraste au liv. 8. des plantes.

nôtre labeur, & ce en méme parallele & eleuation de ſoleil.

Ce blé croiſſant haut comme nous avons dit, le tuyau en eſt gros comme des roſeaux, voire encore plus. Le roſeau & le blé pris en leur verdure, ont le gout ſucrin. C'eſt pourquoy les mulots, & ratz des champs en ſont frians, & m'en gaterent vn parquet en la Nouvelle-France. Les grans animaux auſſi comme cerfs, & autres bétes ſauvages, comme encor les oiſeaux en font degaſt. Et ſont contraints les Indiens de les garder comme on fait ici les vignes.

La moiſſon eſtant faite ce peuple ſerre ſon blé dans la terre en des foſſes qu'ilz font en quelque pendant de colline ou tertre, pour l'égouſt des eaux, garniſſans de nattes icelles foſſes : & cela font ils pource qu'ilz n'ont point de maiſons à etages, ni de coffres pour le ſerrer autrement : puis, le blé conſervé de cette façon eſt hors la voye des rats & ſouris. *Greniers ſouz-terrains.*

Pluſieurs nations de deça ont eu cette invention de garder le blé dans des foſſes. Car Suidas en fait mention ſur le mot Σέιροι. Et Procope au ſecond livre de la guerre Gothique dit que les Gots aſſiegans Rome tomboient ſouvent dans des foſſes où les habitans avoiét accouſtumé de retirer leurs blez. Tacite rapporte auſſi que les Allemans en avoient. Et ſans particulariſer davantage, en pluſieurs lieux de Frãce ilz gardent aujourd'hui le blé de cette façon. Nous avõs dit ci-deſſus de quelle *Ci-deſſus chap. 14.*

façon ilz pilent leurs grains & en font du pain, & comme par le temoignage de Pline les anciens Italiens n'avoient pas plus d'industrie qu'eux.

Cause pourquoy ceux de Canada ont quitté le labourage.

Ceux de Canada & Hochelaga au temps de Iacques Quartier labouroient tout de méme, & la terre leur rapportoit du blé, des ves, des pois, melons, courges, & cocombres, mais depuis qu'on est allé rechercher leurs pelleteries, & que pour icelles ils ont eu de cela sans autre peine, ilz sont devenuz paresseux, comme aussi les Souriquois, lesquels s'addonnoient au labourage au méme temps..

Chanve.

Les vns & les autres ont encores à present quantité de Chanve excellente que leur terre produit d'elle méme. Elle est plus haute, plus deliée, & plus blâche, & plus forte que la nôtre de deça. Mais celle des Armouchiquois porte au bout de son tuyau vne coquille pleine d'vn coton semblable à la soye, dans laquelle git la greine. De ce coton, ou quoy que ce soit, on en pourra faire de bons licts plus excellens mille fois que de plume, & plus doux que de coton commun. Nous avons semé de ladite graine en plusieurs lieux de Paris, mais elle n'a point proufité.

Vignes.

Nous avons veu par nôtre Histoire comme en la grande Riviere, passé Tadoussac, on trouve des vignes sans nombre, & raisins en la saison. Ie n'y en ay point veu au Port Royal, mais la terre & les cotaux y sont fort pro-

pres. La France n'en portoit point anciennement, ſi ce n'eſtoit d'aventure la côte de la Mediterranée. Et ayans les Gaullois rendu quelque ſignalé ſervice à l'Empereur Probus, ilz lui demanderent pour recompenſe permiſſion de planter la vigne : ce qu'il leur accorda; mais ils avoient eſté au-paravant refuſez par l'Empereur Neron. Mais que veux-ie mettre en jeu les Gaullois, attendu qu'au Breſil païs chaud il n'y en auoit point avant que les François & Portugais y en euſſent planté ? Ainſi ne faut faire doute que la vigne ne vienne plantureuſement audit Port Royal, veu méme qu'à la riviere ſainct Iehan (qui eſt à vingt lieuës plus au Nort qu'icelui Port) il y en a beaucoup : non toutefois ſi belles qu'au païs des Armouchiquois, où il ſemble que la nature ait eſté en ſes gayes humeurs quand elle y en a planté.

Aurel. Victor in Probo.

Vigne quand premierement plantée en France.

Et d'autant que nous avons touché ce ſujet parlans du voyage qu'y a fait le ſieur de Poutrincourt, nous paſſerons outre, pour dire que cette terre ha la pluſpart de ſes bois de Chenes & de Noyers portans petites noix à quatre ou cinq cotes ſi delicates & douces que rien plus : & ſemblablement des prunes treſ-bonnes : comme auſſi le Saſſafras arbre ayant les fueilles comme de Chene, moins crenelées, dont le bois eſt de treſ-bonne odeur & treſ-excellent pour la gueriſon de beaucoup de maladies, comme la verole, & la maladie de *Canada* que i'appelle Phthiſie,

Chenes. Noyers. Pruniers.

Saſſafras.

Phthiſie.

Ci-dessus liv. 2. chap. 36.

de laquelle nous avons amplement discouru ci-dessus.

Petun, & usage d'icelui.

Ilz font aussi grand labourage de *Petun*, chose tres-precieuse entre eux, & parmi tous ces peuples vniuerselement. C'est vne plante de la grandeur de *Consolida major*, dont ilz succent la fumée avec vn tuyau en la façon que ie vay dire pour le contentement de ceux qui n'en sçavent l'vsage. Apres qu'ils ont cuilli cette herbe ilz la mettent secher à l'ombre, & ont certains sachets de cuir pendus à leur col ou ceinture, dans lequel ils en ont toujours, & quant & quant vn calumet, ou petunior qui est vn cornet troüé par le côté, & dãs le trou ilz fichent vn long tuyau, duquel ilz tirẽt la fumée du petun qui est dans ledit cornet, apres qu'ilz l'ont allumé avec du charbõ qu'ilz mettẽt dessus. Ilz soutiendront quelquefois la faim huit jours avec cette fumée. Et noz François qui les ont hanté sont pour la plupart tellement affollez de cette yvrõgnerie de petun qu'ilz ne s'en sçauroient passer non plus que du boire & du manger, & à cela dependent de bon argent, car le bon petun qui vient du Bresil coute quelquefois vn écu la livre. Ce que ie repute à folie, à leur egard, pour ce que d'ailleurs ilz ne laissent de boire & manger autant qu'vn autre & n'en perdent point vn tour de dents, ni de verre. Mais pour les Sauvages il est plus excusable, d'autant qu'ilz n'ont autre plus grande delice en leurs Tabagies, & ne peuvent faire féte

Folle devise de certaines gens apres le Petun.

féte à ceux qui les vont voir, de plus grand' chose, comme pardeça quand on presente de quelque vin excellent à vn ami: de sorte que si on refuse à prendre le petunoir quand ilz le presentent, c'est signe qu'on n'est point ami. Et ceux qui ont entre eux quelque tenebreuse nouvelle de Dieu, disent qu'il petune comme eux, & c'est le vray Nectar decrit par les Poëtes.

Les Sauvages disent que Dieu a petuné.

Cette fumée de petun prise par la bouche en succçant comme vn enfant qui tette, ilz la font sortir par le nez, & en passant par les conduits de la respiration le cerveau en est rechauffé, & les humiditez d'icelui chassées. Cela aussi étourdit & enivre aucunement, lache le ventre, abbat les ardeurs de Venus, endort, & la fueille de petun, ou cendre qui reste au petunoir consolide les playes. Ie diray encore que ce Nectar leur est si suave, que les enfans hument quelquefois la fumée que leurs peres jettét par les narines, afin de ne rien perdre. Et d'autant que cela ha vn gout mordicant, le sieur de Belleforest recitant ce que Iacques Quartier (qui ne sçavoit que c'estoit) en dit, il veut faire croire que c'est quelque espece de poivre. Or quelque suavité qu'on y trouve ie ne m'y ay iamais sceu accoutumer, & ne m'en chaut pour ce qui regarde l'vsage & coutume de le prendre en fumée.

Vertu du Petun.

Bellefo-rest.

Il y a encore en la terre des Armouchiquois certaine sorte de racines grosses comme le pain, tres-excellentes à manger, ayans

Racines, Afrodilles.

vn goût retirant aux cardes, mais plus agreable, lesquelles plantées multiplient en telle façon que c'est merveille. Ie croy que ce sont

Pli. liv. 21. ch. 17. Afrodilles, suivant la description que Pline en fait: Ses racines (dit-il) sont faites à mode de
» petits naveaux, & n'y a plante qui ait tant de
» racines que cette-ci : car quelquefois on y
» trouve bien quatre-vingts afrodilles attachez
» ensemble. Elles sont bonnes cuites souz la
» cendre, ou mangées cruës avec poivre, ou
» sel & huile.

Consideration sur la misere de plusieurs.

Sur la consideration de ceci il me vient en pensée que les hommes sont bien miserables qui pouvans demeurer aux champs en repos & faire valoir la terre, laquelle paye son creancier avec vne telle vsure, passent leur âge dans les villes à solliciter des procés, à tracasser deça, dela, à chercher les moyens de tromper quelqu'vn, se donnans de la peine iusques au tombeau pour payer des loüages de maison, pour estre habillé de soye, pour avoir quelques meubles precieux, bref pour paroitre & se repaitre d'vn peu de vanité où n'y
» a jamais contentement. Pauvres fols (ce dit
» Hesiode) qui ne sçavent combien vne moitié
» de ces choses en repos vaut mieux que toutes
» ensemble avec chagrin : ni combien est grand le bien de la Maulve & de l'Afrodille. Les Dieux certes ont caché aux hômes la maniere de vivre heureusement. Car autrement le travail d'vne journée seroit suffisant pour
» nourrir l'homme tout vn an, & le lendemain

Hesiode au liv. Des œuvres & journées.

il mettroit sa charruë sur son fumier, & »
donneroit du repos à ses bœufs, à ses mulets, »
& à lui-méme. »

C'est le contentement qui se prepare pour ceux qui habiteront la Nouvelle-France, quoy que les fols meprisent ce genre de vie, & la culture de la terre le plus innocent de tous les exercices corporels, & que ie veux appeller le plus noble, comme celui qui soutient la vie de tous les hommes. Ilz mesprisent di-ie la culture de la terre, & toutefois tous les tourmens qu'on se donne, les proces qu'on poursuit, les guerres que l'on fait, ne sont que pour en avoir. Pauvre mere quas-tu fait qu'on te meprise ainsi ! Les autres elemens nous sont bien souvent contraires, le feu nous consomme, l'air nous empeste, l'eau nous engloutit, la seulle terre est celle qui venans au monde & mourans nous reçoit humainement, c'est elle seule qui nous nourrit, qui nous chauffe, qui nous loge, qui nous vest, qui ne nous est en rien contraire, & on la vilipende, & on se rit de ceux qui la cultivent, on les met apres les faineans & sangsues du peuple. Cela se fait ici: mais en la Nouvelle-France il faut r'amener le siecle d'or, il faut renouveller les antiques Corones d'epics de blé, & faire que la premiere gloire soit celle que les anciens Romains appelloient *Gloria adorea*, gloire de froment, afin d'inviter chacun à bien cultiver son champ, puis que la terre se presente liberalement à

Culture de la terre exercice innocent.

Apostrophe

Plin. liv. 18. ch. 3.

ceux qui n'en ont point.

Eſtans aſſeurez d'avoir du blé & du vin, il ne reſte qu'à pourvoir le païs de beſtial privé : car il y proufite fort bien, ainſi que nous avons dit au chapitre de la Chaſſe.

Chap. 21. ci-deſſus.

Arbres fruitiers.

D'arbres fruitiers, il n'y en a gueres outre les Noyers, Pruniers, & petits Ceriſiers, & avellaniers. Vray eſt qu'on n'a point tout decouvert ce qui eſt dans les terres. Car au païs des Iroquois il y a des Orengers, & font huiles de fruicts d'arbres. Mais nul des François ni autres Chrétiens n'y ont encore eſté. Ne faut trouver ce defaut d'arbres fruitiers étrāge. Car la pluſpart de noz fruicts ſont venus de dehors : & bien ſouvent les fruicts portent le nom du païs d'où on les a apporté. La terre d'Allemagne eſt bonne & bien fructifiante: mais Tacite dit que de ſon temps il n'y avoit point d'arbres fruitiers.

Arbres & fruits de la terre du Port Royal.

Quant aux arbres des forêts les plus ordinaires au Port Royal ce ſont Chenes, Hetres, Frenes, Bouleaux (fort bons en menuiſerie) Erables, Sycomores, Pins, Sapins, Aubépins, Coudriers, Saulx, Lauriers, & quelques autres encores que ie n'ay remarqué. Il y a force Fraizes & Framboiſes en certains lieux, item des petits fruits bleuz & rouges par les bois. I'y ay veu des petites poires fort delicates : & dans les prairies tout du long de l'hiver il y a certains petits fruits comme des pōmelets colorez de rouge, deſquelz nous faiſions du cotignac pour le deſ-

ſert. Il y a force grozelles ſemblables aux nôtres, mais elles deviennent rouges: item de ces autres grozelles rondelettes que nous appellions Guedres. Et des Pois en quantité ſur les rives de mer, deſquels au renouveau nous prenions les fueilles, & les mettions parmi noz pois, & par ce moyen nous eſtoit avis que nous mangions des pois verds. Au delà de la Baye Françoiſe, ſçavoir à la riviere ſainct Iehan, & ſaincte Croix il y a force Cedres, outre ceux que ie vien de dire. Quãt à ceux de la grande riviere de Canada ils ont eſté ſpecifiés au ſecond livre en la relation des voyages du Capitaine Iacques Quartier & du ſieur Champlein.

Ceux de la Floride ſont Pins (qui ne portent point de pepins dans les prunes qu'ils produiſent) Chenes, Noyers, Meriſiers, Lentiſques, Chataigniers (qui ne ſont naturels comme en France) Cedres, Ciprés, Palmiers, Haux, & Vignes ſauvages, leſquelles montent au long des arbres, & apportent de bons raiſins. Il y a vne ſorte de Melliers, deſquelz le fruit eſt meilleur que celui de France, & plus gros: Auſſi y a il des Pruniers qui portent le fruit fort beau, mais non gueres bon; des Framboiſiers: Vne petite Graine que nous appellons entre nous bleuës, qui ſont fort bõnes à manger: Item des Racines qu'ilz appellent *Haſſez*, dequoy en la neceſſité ilz font du pain.

Meurieri. Arbres de la Floride.

La province du Breſil a pris ſon nom à nô-

Arbres du Bresil. tre egard, d'vn certain arbre que nous appellons Bresil, & les Sauvages du païs *Araboutan*. Il est aussi haut & gros que noz Chenes, & ha la fueille du Buis. Noz François & autres en vont charger leurs navire en ce païs la. Le feu en est préque sans fumée. Mais qui penseroit blanchir son linge à la cendre de ce bois il se tromperoit bien. Car il le trouveroit teint en rouge. Ils ont aussi des palmiers de plusieurs sortes: & des arbres dont le bois des vns est jaune & des autres violet. Ils en ont aussi de senteur comme de roses, & d'autres puants, dont les fruits sont dangereux à manger. Item vne espece de Guayac qu'ilz nomment *Hiuourahé*, duquel ilz se servent pour guerir vne maladie entre eux appellée *Pians* aussi dangereuse que la Verole. L'arbre qui porte le fruit que nous disons Noix d'Inde, s'appelle entre eux *Sabauçaië*. Ils ont encore des Cottonniers, du fruit desquels ilz font des litz qu'ilz pendent entre deux fourches, ou poteaux. Ce païs est heureux en beaucoup d'autres sortes d'arbres fruitiers, comme Orengers, Citronniers, Limonniers, & autres, toujours verdoyans, qui fait que la perte de ce païs où les François avoient commencé d'habiter, est d'autant plus regretable à ceux qui aiment le bien de la France. Car il est plus qu'evident que le sejour y est plus agreable & delicieux que la terre de Canada, pour le temperamét de l'air. Vray est que les voyages y sốt longs, comme de quatre & cinq mois, &

qu'à les faire on souffre quelquefois des famines, comme se voit par les voyages y faits au temps de Villegagnon : Mais à la Nouvelle-France où nous estions quand on part en saison les voyages ne sont que de trois semaines, ou vn mois, qui est peu de chose.

Que si les douceurs & delices n'y sont telles qu'au Perou, ce n'est pas à dire que le païs ne vaille rien. C'est beaucoup qu'on y puisse viure en repos & joyeusement, sans se soucier des choses superflues. L'avarice des hommes a fait qu'on ne trouve point vn païs bon s'il n'y a des Mines d'or. Et sots que sont ceux-là, ilz ne considerent point que la France en est à present dépourveuë : & l'Allemagne aussi, de laquelle Tacite disoit, qu'il ne sçavoit si çavoit esté par cholere, ou par vne volonté propice que les Dieux avoient dénié l'or & l'argent à cette province. Ilz ne voyent point que tous les Indiens n'ont aucun vsage d'argent, & vivent plus contens que nous. Que si nous les appellons sots, ilz en disent autant de nous, & paravéture à meilleure raison. Ilz ne sçavent point que Dieu promettãt à son peuple vne terre heureuse, il dit que ce sera vn païs de blé, d'orge, de vignes, de figuiers, d'oliviers, & de miel, où il mangera son pain sans disette, &c. & ne lui donne pour tous metaux que du fer & du cuivre, de peur que l'or & l'argent ne lui face elever son cœur, & qu'il n'oublie son Dieu: & ne veut point que quãd il aura des Rois ilz amassent beaucoup d'or, ni

Du mespris des Mines, & de l'or & argent.

Deuter. 8. vers. 8. 9.

Deuter. 17. vers. 17.

d'argent. Ilz ne iugent point que les Mines sont les cimetieres des hommes : que l'Hespagnol y a consommé plus de dix millions de pauvres Sauvages Indiens, au lieu de les instruire à la Foy Chrétienne : qu'en Italie il y a des Mines, mais que les anciens ne voulurent permettre d'y travailler, afin de conserver le peuple ; Que dans les Mines est vn air epais, grossier, & infernal, où jamais on ne sçait quand il est jour ou nuit : Que faire telles choses c'est vouloir deposseder le diable de son royaume. Que c'est chose indigne de l'homme de s'ensevelir au creux de la terre, de chercher les enfers, & de s'abbaisser miserablement au dessouz de toutes les creatures immondes : lui à qui Dieu a donné vne forme droite, & la face levée, pour contempler le ciel, & luy chanter loüanges : Qu'en païs de Mines la terre est sterile : Que nous ne mangeons point l'or & l'argent, & que cela de soy ne nous tient point chaudement en hiver : Que celui qui a du blé en son grenier, du vin en sa cave, du bestail en ses prairies, & au bout des Moruës & des Castors, est plus asseuré d'auoir de l'or & de l'argent, que celui qui a des mines d'en trouver à vivre. Et neantmoins il y a des Mines en la Nouvelle-France, desquelles nous avons parlé en son lieu. Mais ce n'est pas là premiere chose qu'il faut chercher. On ne vit point d'opinion. Et ceci ne git qu'en opiniõ, ni les pierreries aussi (qui sõt jouëtz de fols) ausquelles on est le plus sou-

Plin. liv. 33. ch. 4.

Au chap. 23. du livre 2.

vent trompé, si bien l'artifice sçait contrefaire la Nature: temoin celui qui vendoit il y a cinq ou six ans des vases de verre pour fine Emeraude, & se fust fait riche de la folie d'autrui s'il eust sceu jouër son rollet.

Fraits à esperer en la Nouvelle-France.

Or sans mettre en jeu les Mines, il se pourra tirer en la Nouvelle-France du proufit des diverses pelleteries qui y sont, lesquelles ie trouve n'estre point à mepriser, puis que nous voyons qu'il y a tant d'envies contre vn privilege que le Roy avoit octroyé au sieur de Monts pour ayder à y etablir & fonder quelque colonie Françoise. Mais il se pourra tirer vne commodité generale à la France, qu'en la necessité de vivres, vne province secourra l'autre: ce qui se feroit maintenant si le païs estoit bien habité: veu que depuis que nous y avons esté les saisons y ont toujours esté bonnes, & pardeça rudes au pauvre peuple, qui meurt de faim & ne vit qu'en disette & langueur: au lieu que là plusieurs pourroient estre à leur aise, lesquels il vaudroit mieux conserver, que de les laisser perir. D'ailleurs la Pecherie se faisant en la Nouvelle-France, les Terre-neuviers n'auront à faire qu'à charger arrivans là, au lieu qu'ilz sont contraints d'y demeurer trois mois: & pourront faire trois voyages par an au lieu d'vn.

De bois exquis ie n'y sache que le Cedre, & le Sassafras: mais des Sapins, & Prus, se pourra tirer vn bon proufit, par ce qu'ilz rendent de la gomme fort abondamment, &

meurent bien ſouvent de trop de graiſſe. Cette gomme eſt belle comme la Terebentine de Veniſe, & fort ſouveraine à la Pharmacie. I'en ay baillé à quelques Egliſes de Paris pour encenſer, laquelle a eſté trouvée fort bonne. On pourra davantage fournir de cendres à la ville de Paris & autres lieux de France, leſquelz d'orenavant ſ'en vont tout decourverts & ſans bois. Ceux qui ſe trouveront ici affligées pourront avoir là vne agreable retraite, pluſtoſt que de ſe rendre ſujets à l'Heſpagnol, comme font pluſieurs. Tant de familles qu'il y a en France ſurchargées d'enfans, pourront ſe diviſer, & prendre là leur partage avec vn peu de bien qu'elles auront. Puis, le temps decouvrira quelque choſe de nouveau: & faut aider à tout le monde, ſ'il eſt poſſible. Mais le bien principal à quoy il faut butter, c'eſt l'établiſſement de la Religion Chrétienne en vn païs là où Dieu n'eſt point coneu, & la converſion de ces pauvres peuples, deſquels la perdition crie vengeance contre ceux qui peuvent & doivent s'employer à cela & contribuer au moins de leurs moyens à cet effect, puis qu'ils ecument la graiſſe de la terre, & ſont conſtitués œconomes des choſes d'ici bas.

Vne choſe doit remplir de cõſolation ceux qui ſont vrayement pieux, que nôtre Sainct Pere ayãt receu la miſſive que i'ay couchée à la fin du ſecond livre, a eſté fort ioyeux qu'en ſon temps vne telle choſe ſe face pour le bien

de l'Eglise, & a prié Dieu pour la prosperité de l'entreprise du sieur de Poutrincourt sur les corps des saincts Apôtres, ce qu'il se propose de continuer: ayant donné pouvoir à Monsieur le Nonce de donner la benediction de sa part à tous ceux qui se presenteront pour aller habiter la Nouvelle-France.

CHAP. XXV.

De la Guerre.

DE la Terre vient la Guerre : & quand on sera etabli en la Nouvelle-France , quelque gourmand paraventure voudra venir enlever le travail des gens de bien & de courage. C'est ce que plusieurs disent. Mais l'Etat de la France est maintenant trop bien affermi, graces à Dieu, pour craindre de ces coups. Nous ne sommes plus au temps des ligues & partialitez. Nul ne s'attaquera à nôtre Roy, & ne fera des entreprises hazardeuses pour vn petit butin. Et quand quelqu'vn le voudroit faire , ie croy qu'on a desja pensé aux remedes. Et puis , ce fait est de Religion, & non pour ravir le bien d'autrui. Cela estant, la Foy fait marcher en cette entreprise la téte levée , & passer par dessus toutes difficultés. Car voici que le Tout-puissant dit par son Prophete Esaie à

ceux qu'il prent en sa garde, & aux François de la Nouvelle-France: *Ecoutez moy vous qui suivez justice, & qui cherchez le Seigneur. Regardés au rocher duquel vous avés esté taillés, & au creux de la cisterne dont vous avés esté tirés*; c'est à dire, Cõsiderez que vous estes François. *Regardés à Abraham vôtre pere & à Sara qui vous a enfantés; comment ie l'ay appellé lui estant tout seul, & l'ay beni & mutiplié. Pour certain doncques le Seigneur consolera Sion &c.*

A quelle fin les Sauvages font la guerre.

Noz Sauvages n'ont point leurs guerres fondées sur la possessiõ de la terre. Nous ne voyõs point qu'ils entreprennent les vns sur les autres pour ce regard. Ils ont de la terre assez pour vivre & pour se promener. Leur ambition se borne dans leurs limites. Ilz font la guerre à la maniere d'Alexandre le Grand, pour dire, Ie vous ay battu: ou par vindicte en ressouvenance de quelque injure receuë qui est le plus grand vice que ie trouve en eux par ce que jamais ilz n'oublient les injures: en quoy ilz sont d'autant plus excusables, qu'ilz ne font rien que nous ne facions bien. Ilz suivent la Nature: & si nous remettons quelque chose de cet instinct, c'est le commandement de Dieu qui nous fait faire cela, auquel plusieurs ferment les ïeux.

Harangues des Sauvages.

Quand donc ilz veulent faire la guerre, le *Sagamos* qui a plus de credit entre eux leur en fait sçavoir la cause, & le Rendez-vous, & le temps de l'assemblée. Estans arrivez il leur fait des longues harangues sur le sujet qui se pre-

sente, & pour les encourager. A chacune chose qu'il propose il demande leur avis, & s'ils consentent, ilz font tous vne exclamation, disans Hau: sinon, quelque Sagamos prédra la parole, & dira ce qu'il lui en semble: estans & l'vn & l'autre bien écouté. Leurs guerres ne se font que par surprises, de nuit obscure, ou à la lune, par embusche, ou subtilité. Ce qui est general par toutes ces Indes. Car nous avons veu au premier livre de quelle façon guerroient les Floridiens: & les Bresiliens ne font pas autrement. Et apres les surprises ilz viennent aux mains, & combattent bien souvent de jour.

Surprise des Sauvages.

Mais avant que partir, les nôtres (i'enten les Souriquois) ont cette coutume de faire vn Fort, dans lequel se met toute la jeunesse de l'armée; où estans, les femmes les viennent environner & tenir comme assiegés. Se voyans ainsi enveloppés ilz font des sorties pour evader, & se liberer de prison. Les femmes qui sont au guet les repoussent, les arrétent, font leur effort de les prendre. Et s'ils sont pris elles chargent dessus, les battent, les depouillent, & d'vn tel succés prennent bon augure de la guerre qui se va mener. S'ils echappent c'est mauvais presage.

Façon de presagier l'évenement de la guerre.

Ils ont encore vne autre coutume à l'egard d'vn particulier, lequel apportant la téte d'vn ennemi, ilz font de grandes Tabagies, danses & chansons de plusieurs jours: & durant ces choses ilz depouillent le victorieux, & ne lui

baillent qu'vn mechant haillon pour se couvrir. Mais au bout de huitaine ou environ, apres la féte, chacun lui fait present de quelque chose pour l'honorer de sa vaillance.

Succeßion de Capitaines. Les Capitaines entre eux viennent par succession, ainsi que la Royauté pardeça, ce qui s'entend si le fils d'vn *Sagamos* ensuit la vertu du pere. Car autrement ilz font comme aux vieux siecles lors que premierement les peuples eleurent des Rois: dequoy parlant Iehan de Meung autheur du Roman de la Rose, il dit:

Vn grand villain entre eux eleurent
Le plus corsu de quants qu'ilz furent,
Le plus ossu, & le grigneur, †
Et le firent Prince & Seigneur..

† Grigneur, c'est grandiot, *plus grād.*

Mais ce *Sagamos* n'a point entre eux authorité absoluë, ains telle que Tacite dit des anciens Rois Allemans: La puissance de leurs
» Rois (dit-il) n'est point libre, ni infinie,
» mais ilz conduisent le peuple plustot par exemple, que par commandement. En Virginia & en la Floride ilz sont davantage honorez qu'entre les Souriquois. Mais au Bresil celui qui aura plus prins & de prisonniers tué, ilz le pendront pour Capitaine, sans que ses enfans puissent heriter de cette qualité.

Armes des Sauvages. Leurs armes sont les premieres qui furent en vsage apres la creation du monde, masses, arcs, fleches: car de fondes, ni d'arc-baletes ilz n'en ont point, ni aucunes armes de fer, ou acier, moins encores de celles que l'esprit

humain a inventé depuis deux cens ans, pour contre-carrer le tonnerre : ni de beliers & foutoirs anciennes machines de batterie.

Ilz sont fort adroits à tirer de la fleche, & pour exemple soit ce qui est rapporté ci-dessus d'vn qui fut tué par les Armouchiquois ayant vn petit chien cousu avec lui d'vne fleche tirée de loin. Toutefois ie ne voudroy leur donner la loüange de beaucoup de peuples du monde de deça qui ont esté renommés en cet exercice, comme les Scythes, Getes, Sarmates, Gots, Ecossois, Parthes, & tous les peuples Orientaux, desquels grand nombre estoient si adroits qu'ils eussent addressé à vn cheveux : ce que l'Ecriture saincte temoigne de plusieurs du peuple de Dieu, méme des Benjamites, lesquels allās à la guerre contre Israel : *De tout ce peuple là* (dit l'Ecriture) *il y avoit sept cens hommes d'elite, combattans autant de la senestre que de la dextre: & si asseurés à jetter la pierre avec la fonde, qu'ilz pouvoient frapper vn cheveux sans decliner d'vne part ou d'autre.* En Crete il y eut vn Alcon archer tant expert, qu'vn dragon emportant son fils, il le poursuivit & le tua sans offenser son enfant. On lit de l'Empereur Domitian qu'il sçavoit addresser sa fleche de loin entre deux doigts ouverts. Les écrits des anciens font mention de plusieurs qui transperçoient des oiseaux volans en l'air, & d'auttres merveilles que noz Sauvages admireroient. Mais neantmoins ilz ne laissent d'estre galans hommes

Ci-dessus liv. 2. chap. 45.

Iuges chap. 20 vers.16.

Excellens Archers.

& bons guerriers, qui se fourreront par tout estans soutenus de quelque nombre de François: & ce qui est de perfection apres le courage, il sçavent patir à la guerre, coucher parmi les neges, & à la gelée, souffrir la faim & par intervalles se repaitre de fumée, comme nous avons dit au chapitre precedent. Car la guerre est appellée *Militia*, non point du mot *Mollitia*, comme ont voulu le Iurisconsulte Vlpian, & autres, par vne façon de parler antiphrastique: mais de *Malitia*, qui vaut autant à dire que *Duritia*, κακία: ou *Afflictio*, que les Grecs appellent κάκωσις. Et ainsi se prent en sainct Matthieu là où il est dit *qu'à chaque jour suffit sa malice* κακία, c'est à dire *son Affliction, sa peine, son travail, sa durté*, comme l'interprete fort bien sainct Hierome. Et n'auroit point esté mal traduit en sainct Paul le mot κακοπάθησον ὡς καλὸς στρατιώτης Ἰησοῦ Χριστοῦ, *Dura sicut verus miles Christi*, au lieu de *Labora*, Endurci toy par patience: Ainsi qu'en Virgile,

D'où viẽt le mot de Milice.

Vlpian. l. 1. §. vlt. D. de testam. mil.

Math. 6. ver. 34.

Hieron. epist. ad Amand. 147.

Durate, & rebus vosmet seruate secundis.

Et en vn autre endroit il appelle les Scipions *Duros belli*, pour signifier des braves & excellens Capitaines: laquelle durté & malice de guerre Tertullian explique *Imbonitas* au livre qu'il a écrit aux Martyrs pour les exhorter à bien soutenir les afflictions pour le nom de Iesus-Christ: *Vn Gendarme*, dit-il, *ne vient point à la guerre avec delices, & ne va point au combat sortant de sa chambre, mais des tentes & pavillons étendus*

etendus, & attachés à des pauls & fourches, vbi omnis duritia & imbonitas & insuavitas, *où il n'y a nulle douceur.*

Or jaçoit que la guerre qui se fait au sortir des tentes, & pavillons soit dure, toutefois la vie ordinaire de noz Sauvages l'est encore plus, & se peut appeller vne vraye milice, c'est à dire malice, que ie prens pour dureté. Et de cette façon ilz traversent de grandz païs par les bois pour surprendre leur ennemi, & l'attaquer au depourveu. C'est ce qui les tient en perpetuelle crainte. Car au moindre bruit du monde, comme d'vn Ellan qui passera à travers les branches & fueillages, les voila en alarmes. Ceux qui ont des villes à la façon que i'ay décrit ci-dessus, ilz sont vn peu plus asseurez. Car ayans bien barré l'entrée ilz peuvent dire Qui va là, & se preparer au combat. Par ces surprises les Iroquois ont jadis en nombre de huit mille hommes exterminé les Algumequins, ceux de Hochelega, & autres voisins de la grande riviere. Toutefois quand noz Sauvages souz la conduite de *Membertou* allerent à la guerre contre les Armouchiquois, ilz se mirent en chaloupes & canots: mais aussi n'entrerent-ilz point dans le païs: ains les tuerent à la frontiere au port de *Choüakoet*. Et d'autant que cette guerre, le sujet d'icelle, le conseil, l'execution, & la fin, ont esté par moy decrits en vers François qui sont rapportez ci-apres parmi ce que i'ay intitulé Les Muses de la Nouvelle-France, ie prieray

Sujet de la crainte des Sauvages.

Ci dessus chap. 17.

mon Lecteur d'avoir là recours, pour n'ecrire vne chose deux fois. Ie diray seulement qu'estant à la riviere sainct Ichan le Sagamos *Chkoudun* homme Chrétien & Fráçois de courage, fit voir à vn jeune homme de Retel nommé le Févre, & à moy, comme ilz vont à la guerre : & apres la Tabagie sortirent environ quatre vingts de sa ville ayans mis bas leurs manteaux de peluche, c'est à dire tout nuds, portans chacun vn pavois qui leur couvroit tout le corps, à la façon des anciens Gaullois qui passerent en la Grece souz le Capitaine *Brennus*, desquels ceux qui ne pouvoiét guayer les rivieres, se mettoient sur leurs boucliers qui leur servoient de bateaux ; ce dit Pausanias. Avec ces pavois ils avoient chacun sa masse de bois, le carquois sur le dos & l'arc en main : marchans comme en dansant. Ie ne pense pas toutefois que quand ilz approchent de l'ennemi pour combatre ilz soient tant retenus que les anciens Lacedemoniens, lesquels dés l'âge de cinq ans on accoutumoit à vne certaine façon de danse de laquelle ils vsoient en allant au combat, sçavoir d'vne cadence douce & posée, au son des flutes, afin de venir aux mains d'vn sens froid & rassis, & ne se troubler point l'entendement : pour pouvoir aussi discerner les asseurez d'entre les craintifs comme dit Plutarque. Mais plustot ilz vont furieusement, avec des grandes clameurs & hurlemens effroyables, afin d'étonner l'ennemi, & se donner mutuelle asseurance. C

Façon de marcher en guerre.

Danse guerriere.

Plut. au Traité de refrener la colere. & és Apophth.

qui se fait entre tous les Indiens Occidentaux.

En cette montre noz Sauvages s'en allerent faire le tour d'vne colline, & comme le retour estoit vn peu tardif, nous primmes la route vers nôtre barque, où noz gens estoient en crainte qu'on ne nous eust fait quelque tort.

En la victoire ilz tuent tout ce qui peut resister, mais ilz pardonnent aux femmes & enfans. Les Bresiliens au contraire prennent tant qu'ilz peuvent de prisonniers & les reservent pour les mettre en graisse, les tuer, & les manger en la premiere assemblée qu'ilz feront. Qui est vne maniere de sacrifice entre les peuples qui ont quelque forme de Religion, d'où ceux ci ont pris cette inhumaine coutume. Car anciennement ceux qui estoient veincus estoient sacrifiés aux Dieux pretendus autheurs de la victoire, d'où est venu qu'on les appelloit *Victimes*, par ce qu'ils estoient veincus: *Victima à Victis*. On les appelloit aussi Hosties, *ab Hoste*, par ce qu'ils estoiét ennemis. Ceux qui mirent en avant le nom de *Supplice* le firent préque à vn méme sujet, faisans faire des *supplications* aux Dieux des biens de ceux qu'ilz condemnoient à mort. Telle a esté la coutume en plusieurs nations de sacrifier les ennemis aux faux Dieux, & se prattiquoit encore au Perou au temps que les Hespagnols y allerent premierement.

Comme les Sauvages vsét de la victoire.

Nous lisons en la saincte Ecriture que le Prophete Samuel mit en pieces Agag Roy des

1. Sam 15. vers. 33.

Hamalekites devãt le Seigneur en Ghilgal. Ce qu'on pourroit trouver etrange, veu qu'il n'estoit rien de si doux que ce sainct Prophete. Mais il faut ici considerer que ça esté vn special mouvement de l'esprit de Dieu qui a suscité Samuel à se rendre executeur de la justice divine alencontre d'vn ennemi du peuple d'Israel, au defaut de Saul contempteur du commandement de Dieu, auquel avoit esté enjoint de frapper Hamalek, & faire tout mourir, sans epargner aucune ame vivante: ce qu'il n'avoit fait: & pour-ce fut il delaissé de Dieu. Samuel donc fit ce que Saul devoit avoir fait, il mit en pieces vn hõme qui estoit condemné de Dieu, lequel avoit fait maintes femmes vefves en Israel, & justement receut la pareille: afin aussi d'accomplir la prophetie de Balaam, lequel avoit predit long temps au-paravant que le Roy des Israelites seroit elevé par dessus Agag, & seroit son Royaume haussé. Or ce fait de Samuel n'est point sans exemple. Car quand il a esté question d'appaiser l'ire de Dieu Moyse a dit: Mettés vn chacun son epée sur sa cuisse, & que chacun de vous tue son frere, son ami, son voisin. Ainsi Elie fit tuer les Prophetes de Baal. Ainsi à la parole de sainct Pierre Ananias & Saphira tomberent morts à ses piez.

Num. 24 vers. 7. *Exod. 32. vers. 27.* *3. Rois. 18 vers. 40.* *Act. 5. vers. 5.*

Or afin de revenir à nôtre propos, noz Sauvages qui n'ont point de Religiõ, aussi ne font ilz point de sacrifices: & d'ailleurs sont plus humains que les Bresiliens, entant qu'ilz ne

mangent point leurs ſemblables, ſe contentans d'exterminer ce qui leur nuit. Mais ils ont vne generoſité de mourir pluſtot que de tomber entre les mains de leurs ennemis. Et quand le Sieur de Poutrincourt fit vengeance du forfait des Armouchiquois, il y en eut qui ſe firent tailler en pieces pluſtot que de ſe laiſſer emporter: ou ſi par force on les enleve ilz ſe lairront mourir de faim, ou ſe tueront. Mémes quant aux corps morts ilz ne veulent point qu'ilz demeurent en la poſſeſſion des ennemis, & au peril de la vie ilz les recueillent & enlevent: ce que Tacite temoigne auſſi des anciens Allemans, & a eſté choſe coutumiere à toute nation genereuſe.

La victoire acquiſe d'vne part ou d'autre le victorieux coupe les tétes des ennemis tués en ſi grand nombre qu'il en trouve, leſquelles ſe diviſent entre les Capitaines, mais ilz laiſſent la carcaſſe, ſe contentans de la peau, qu'ilz font ſecher, ou la conroyent, & en font des trophées en leurs cabannes, ayans en cela tout leur contentement. Et avenant quelque féte ſolennelle entre eux (i'appelle féte toutes & quantes fois qu'ilz font Tabagie) ilz les prennent, & danſent avec, pendues au col, ou au bras, ou à la ceinture, & de rage quelquefois mordent dedans: qui eſt vn grand temoignage de ce deſordonné appetit de vengeance, duquel nous avons quelquefois parlé.

Nos anciens Gaullois ne faiſoient pas

moins de trophées que noz Sauvages des tétes de leur ennemis. Car (s'il en faut croire Diodore & Tite Live!) les ayans coupées ilz les rapportoient pendues au poitral de leurs chevaux, & les attachoient solennellement avec cantiques & loüanges des victorieux (selon leur coutume) à leurs portes ainsi qu'on feroit vne téte de sanglier. Quãt aux tétes des Nobles ils les embaumoient & les gardoient soigneusement dans des caisses, pour en faire montre à ceux qui les venoient voir, & pour rien du monde ne les rendoient ni aux parens, ni à autres. Les Boiens (qui sont ceux de Bourbonnois) faisoient davantage. Car apres avoir vuïdé la cervelle ilz bailloient les carcasses à des orfevres pour les étoffer d'or, & en faire des vaisseaux à boire, desquels ilz se servoient és choses sacrées, & solennitez sainctes. Que si quelqu'vn trouve ceci étrange, il faut qu'il trouve encor plus étrange ce qui est rapporté des Hongres par Vigenere sur Tite Live, desquels il dit qu'en l'an mil cinq cens soixante six estans prés Iavarin ilz lechoient le sang des tétes des Turcs qu'ilz apportoient à l'Empereur Maximilian: ce qui passe la barbarie qu'on pourroit objecter à noz Sauvages.

Diodor. liv. 6. Biblioth.
Tit. Live Decad. 1. liv. 10.
Strabo liv. 4. Geogr.
Idem liv. 3. Decad 3.

Voire ie iray qu'ils ont plus d'humanité que beaucoup de Chrétiens, lesquels depuis cent ans en diverses occurrences ont exercé sur les femmes & enfans des cruautez plus que brutales, dont les Histoires sont pleines:

& à ces deux sortes de creatures noz Sauvages pardonnent,

Du Lion genereux imitans la vertu,
Qui jamais ne s'attaque au soldat abbattu. *Vers du sieur du Bartas.*

CHAP. XXVI.

Des Funerailles.

APRES la Guerre l'humanité nous invite à pleurer les morts, & les ensevelir. C'est vn œuvre tout de pieté, & le plus meritoire qui se puisse faire. Car qui donne secours à vn homme vivant il en peut esperer du service, ou plaisir reciproque: Mais d'vn mort nous n'en pouvons plus rien attendre. C'est ce qui rendit le sainct hôme Tobie agreable à Dieu. Et de ce bon office sont recommandés en l'Evangile ceux qui s'employerent à la sepulture de nôtre Sauveur. Quant aux pleurs voici que dit le Sage fils de Sirach: *Mon* *Eccles. 38. vers. 16.* *enfant iette des larmes sur le mort & commence à pleurer comme ayant souffert chose dure. Puis couvre son corps selon son ordonnance, & ne meprise point sa sepulture. De peur que tu ne sois blamé porte amerement le dueil d'icelui par vn jour, ou deux, selon qu'il en est digne.*

Cette leçon estant parvenuë, soit par quelque traditive, soit par l'instinct de nature, jus-

ques à noz Sauvages, ils ont encore aujourd'hui cela de commun avec les natiõs de deça de pleurer les morts & en garder les corps apres le decés, ainsi qu'on faisoit au temps des saincts Patriarches Abraham, Isaac, Iacob, & depuis. Mais ilz font des clameurs etranges par plusieurs jours, ainsi que nous vimes au Port Royal, quelques mois apres nôtre arrivée en ce païs là (sçavoir en Novembre) là où ilz firent les actes funebres d'vn des leurs nommé *Panoniac*, lequel avoit pris quelques marchandisesdu magazin du Sieur de Monts, & estoit allé vers les Armouchiquois pour troquer. Ce *Panoniac* fut tué, & le corps rapporté és cabannes de la riviere saincte Croix, là où les Sauvages le pleurerent & embaumerent. De quelle espece est ce baume ie ne l'ay peu sçavoir ne m'en estant pas enquis sur les lieux. Ie croy qu'ilz detaillent les corps morts, & les font secher. Bien est certain qu'ilz les conservent contre la pourriture : ce qu'ilz font préque par toutes ces Indes. Celui qui a écrit l'histoire de la Virginie dit qu'ilz tirent les entrailles du corps, écorchent le mort, ôtent la peau, coupent toute la chair arriere des os, la font secher au soleil, puis la mettent (enclose en des nattes) aux piez du mort. Cela fait ilz lui rendent sa propre peau, & en couvrent les os liés ensemble avec du cuir, le façonnans tout ainsi que si la chair y estoit demeurée.

C'est chose toute notoire que les anciens

Ægyptiens embaumoient les corps morts, & les gardoient ſoigneuſement. Ce qui (outre les autheurs prophanes) ſe voit en la ſaincte Ecriture, où il eſt dit que Ioſeph commanda à ſes ſerviteurs & Medecins d'embaumer le corps de Iacob ſon pere. Ce qu'il fit ſelon la coutume du païs. Mais les Iſraelites en faiſoient de méme, comme ſe voit és Chroniques ſainctes, là où il eſt parlé du trepas des Rois Aſa, & Ioram.

Geneſ. 50. verſ. 2.

2. Paralip. 16. verſ. 14. & 21. verſ. 19

De la riviere Saincte Croix ledit defunct *Panoniac* fut apporté au Port Royal, là où derechef il fut pleuré. Mais pour ce qu'ils ont coutume de faire leurs lamentations par vne longue trainée de jours, comme d'vn mois, craignans de nous offenſer par leurs clameurs (d'autant que leur cabannes n'eſtoient qu'environ à cinq cens pas loin de nôtre Fort) *Membertou* vint prier le Sieur de Poutrincourt de trouver bon qu'ilz fiſſent leur dueil à leur mode accoutumée, & qu'ilz ne demeureroient que huit jours. Ce qu'il lui accorda facilement: & de là en avant commencerent des le lendemain au point du jour les pleurs & criaillemens que nous oyions de nôtre-dit Fort, ſe donnans quelque intervalle ſur le jour. Et font ce dueil alternativement chacune cabanne à ſon jour, & chacune perſonne à ſon tour.

C'eſt choſe digne de merveille que des nations tant eloignées ſe rapportent avec pluſieurs du monde de deça en ces ceremo-

nies. Car és vieux temps les Perses (ainsi que se lit en plusieurs lieux dans Herodote, & Q. Curtius) faisoient de ces lamentations, se dechiroient les vétemens, se couvroient la téte, se revetoient de l'habillement de dueil, que l'Ecriture saincte appelle Sac, & Iosephe σχῆμα ταπεινόν. Voire encores se tondoient, & ensemble leurs chevaux & mulets, ainsi qu'a remarqué le sçavant Drusius en ses Observations, allegant à ce propos Herodote & Plutarque.

Ester. 4. vers. 1.

Drus. Obseru. 22. cap. 6.

Les Ægyptiens en faisoient tout autant, & paraventure plus, quant aux lamentations. Car apres la mort du sainct Patriarche Iacob, tous les anciens, gens d'état & Conseillers de la maison de Pharao & du païs d'Ægypte mõterent en grande multitude jusques à l'aire d'Athad en Chanaan, & le pleurerent avec grandes & griefves plaintes : de sorte que les Chananeens voyans cela, dirent : Ce dueil ici est grief aux Ægyptiens : & pour la grandeur & nouveauté du dueil ils appellerent ladite aire *Abel-Misraim*, c'est à dire le dueil des Ægyptiens.

Les Romains avoient des femmes à loüage pour pleurer les morts & dire leurs loüanges par des longues plaintes & querimonies : & ces femmes s'appelloient *Præficæ*, quasi *Præfectæ*, pour ce qu'elles commençoient le branle quand il falloit lamenter, & dire les loüanges des morts.

Mercede quæ conductæ flent alieno in funere præficæ
Multo & capillos scindunt, & clamant magis,
ce dit *Lucilius* au rapport de *Nonius*: quelquefois méme les trompettes n'y estoient point épargnées, comme le temoigne Virgile en ces mots,

It cœlo clamor, clangórque tubarum.

Ie ne veux ici recuillir les coutumes de toutes nations: car ce ne seroit jamais fait: mais en France chacun sçait que les femmes de Picardie lamentent leurs morts avec des grandes clameurs. Le sieur des Accords entre autres choses par lui recuillies recite d'vne qui faisant ses plaintes funebres disoit à son defunct mary: Mon Dieu mon pauvre mary tu nous as donné vn piteux congé! Quel congé! c'est pour tout jamais. O quel grand congé! faisant vne allusion de *congé* à *con i'ay*. Les femmes de Bearn sont encores plus plaisantes. Car elles racontent par vn jour entier toute la vie de leurs maris. *La mi amou, la mi amou: Cara rident, œil de splendou: Cama leugé, bet dansadou: Lo mé balen balem, lo m'esourbat: mati de pés: fort tard cougat*: & choses semblables: c'est à dire, Mon amour, mon amour: Visage riant, œil de splendeur: Iambe legere, & beau danseur: le mien vaillant, le mien eveillé: matin debout, fort tard au lict. &c. Iehan de Leri recite ce qui suit des femmes Gascones: *yere, yere, O le bet renegadou, ô le bet jougadou qu'here*, c'est à dire, Helas, helas, O le beau renieur, ô le beau joueur qu'il estoit.

Et là dessus rapporte que les femmes du Bresil hurlent & braillent avec telle clameur, qu'il semble que ce soient des assemblées de chiens & de loups. Il est mort (diront les vnes en trainant la voix) celui qui estoit si vaillant, & qui nous a tant fait manger de prisonniers: D'autres faisans vn chœur à-part, diront: O que c'estoit vn bon chasseur & vn excellent pescheur! Ha le brave assommeur de Portugais & de *Margajas*, desquels il nous a si bien vengé, Et au bout de chacune plainte diront: Il est mort, il est mort, celui duquel nous faisons maintenant le dueil. A quoy les hommes repondent, disans: Helas il est vray, nous ne le verrons plus jusques à ce que nous soions derriere les montagnes, où nous danserons avec lui! & autres semblables choses. Mais la plus part de ces gens ont passé leur dueil en vn jour, ou peu davantege.

Les Toupinambaoults sont ennemis des Portugais.

Quant aux Indiens de la Floride quand quelqu'vn de leurs *Paraoustis* meurt ilz font trois jours & rrois nuits sans cesser de pleurer, & sans manger: & font tous les *Paraoustis* ses alliés & amis semblable dueil, se coupans la moitié de leurs cheveux tant hommes que femmes, en temoignage d'amitié. Er cela fait il y a quelques femmes deleguées qui durant le temps de six lunes pleurent la mort de ce *Paraousti* trois fois le jour, crians à haute voix, au matin, à midi, & au soir: qui est la façon des Præfices Romaines, desquelles nous avons nagueres parlé,

Pour ce qui est du vetement de dueil noz Souriquois se fardent la face tout de noir : ce qui les rend fort hideux. Mais les Hebrieux estoiēt plus reprehensibles qui se faisoient des incisions au visage en temps de dueil, & se razoient le poil, comme se lit en Ieremie : ce qu'ils avoient accoutumé de grande ancienneté : à l'occasion dequoy cela leur fut defendu par la loy de Dieu rapportée au Levitique : *Vous ne tondrez point en rond vôtre chevelure, & ne razerez point vôtre barbe : & ne ferez point d'incisions en vôtre chair pour aucun mort, & ne ferés aucunes figures, ny characteres engravez sur vous. Ie suis le Seigneur.* Et au Deuteronome *Vous estes enfans du Seigneur vôtre Dieu. Vous ne vous decouperez point, & ne vous ferés aucune pelure entre vos ieux pour aucun trepassé.* Ce qui fut aussi defendu par les Romains és loix des XII Tables.

Ierem. 41. vers. 5.

Levit. 19. vers. 27. 28.

Deuter. 14. vers. 1.

Herodote & Diodore disent que les Ægyptiens (principalement aux funerailles de leurs Rois) se dechiroient les vétemens, & embourboient le visage, voire toute la téte : & s'assemblās deux fois le jour, marchoiēt en rond chantans les vertus de leur Roy : s'abstenoient de viandes cuites, d'animaux, de vin & de tout appareil de table, l'espace de soixante douze jours, sans se laver aucunement, ny coucher sur lit, moins avoir compagnie de leurs femmes : toujours se lamentans.

Le dueil anciē de noz Roynes de France (car

quant aux Rois ilz n'en portent point) estoit de couleur blanche, & pour ce retenoient le nom de Roynes blanches apres le trépas des Rois leurs maris. Mais le commun des autres aujourd'hui est de noir, *qui sub persona risus est*. Car tous ces dueils ne sont que tromperies, & de cent n'y en a pas trois qui ne soit ioyeux d'vn tel habit. C'est pourquoy furent plus sages les anciens Thraces qui celebroient la naissance des hommes avec pleurs, & leurs funerailles avec ioye, voulans demontrer que par la mort nous sommes delivrez de toutes les calamités avec lesquelles nous naissons, & sommes en repos. Heraclides parlant des Locrois, dict qu'ilz ne font aucun dueil des morts, ains des banquets, & grandes rejouïssances. Et le sage Solon reconoissant les susdits abus abolit tout ces dechiremens de pleureurs, & ne voulut point qu'on fit tant de clameurs sur les morts, ainsi que dit Plutarque en sa vie. Les Chrétiens encore plus sages chantoient anciennement *Alleluia* aux mortuaires, & ce vers du Psalme, *Revertere anima mea in requiem tuam, quia Dominus benefecit tibi.*

Solin. chap. 17. Valer. liv. 2 ch. 1.

Psal. 114. vers. 7.

Reprens, ô mon ame allegée,
Ton repos souhaité,
Car Dieu ta misere à changée
Par sa toute-bonté.

Neantmoins pour ce que nous sommes hômes, sujets à joye, tristesse, & autres mouvemens & perturbations d'esprit, lesquelles de premier abord ne sont point en nôtre puis-

sãce, cedit le Philosophe, ce n'est chose à blamer que de pleurer, soit en considerant nôtre condition frele & sujette à tant de maux, soit pour la perte de ce que nous aimions & tenions cherement. Les saincts persoṅages ont esté touchés de ces passions, & nôtre Sauveur méme a pleuré sur le sepulchre du Lazare frere de saincte Magdeleine. Mais il ne se faut laisser emporter à la tristesse, ni faire des ostentations de clameurs, où bien souvent le cœur ne touche. Suivant quoy le Sage fils de Sirach nous avertit, disant: *Pleure sur le mort, car il a laissé la clarté [de cette vie] mais pleure doucement, pour ce qu'il est en repos.* *Eccles. 32. vers. 10. 11.*

Apres que noz Sauvages eurent pleuré *Panoniac*, ils allerent au lieu où estoit sa cabanne quand il vivoit, & illec brulerent tout ce qu'il avoit laissé, ses arcs, fleches, carquois, ses peaux de Castors, son petun (sans quoy ils ne peuvent vivre) ses chiens, & autres menus meubles, afin qu'aucun ne querelast pour sa succession. Cela montre combien peu ilz se soucient des biens de ce monde, faisans par ces actes vne belle leçon à ceux qui à tort & à droit courent apres ce diable d'argent, & bien souvent se rompent le col, où s'ils attrappent ce qu'ilz desirent, c'est en faisant banqueroute à Dieu, & pillant le pauvre, soit à guerre ouverte, ou souz pretexte de justice. Belle leçon, di-ie, à ces avares Tantales insatiables, qui se donnent tant de peines, & font mourir tant de creatures pour leur aller chercher

Sauvages brulent les meubles du decedé.

Belle leçon aux avares.

l'enfer au profond de la terre, sçavoir les thresors que nôtre Sauveur appelle *Richesses d'iniquité*. Belle leçon aussi à ceux desquels parle sainct Hierome, traitant de la vie des Clercs : *Il y en a* (dit-il) *qui font vne petite aumone, afin de la retirer avec bonne vsure, & souz pretexte de donner quelque chose ilz cherchent des richesses, ce qui est plustot vne chasse, qu'vne aumone, Ainsi prent on les bétes, les oiseaux, les poissons. On met vn petit appât à vn hameçon afin d'y attrapper les bourses des simples femmes.* Et en l'Epitaphe de Nepotian à Heliodore : *Les vns*(dit-il)*amassent argent sur argent, & faisans crever leurs bourses par des façons de services ilz attrappent à la pipée les richesses des bonnes matrones, & deviennent plus opulens estans moines qu'ilz n'avoient esté seculiers.* Et pour cette avarice, par edicts Imperiaux les reguliers & seculiers ont esté exclus des testamens, dequoy le méme se plaint, non pour la chose, mais pour ce qu'on en a donné le sujet.

Luc.19. vers.9.11

Hierom. epist.2. à Nepotian.

Revenons à noz brulemens mobiliaires. Les premiers peuples, qui n'avoient point encore l'avarice enracinée au cœur, faisoient le méme que noz Sauvages. Car les Phrygiens (ou Troyens) apporterẽt l'vsage aux Latins de bruler non seulement les meubles, mais aussi les corps morts, dressans des hautz buchers de bois à cet effect, comme fit Æneas aux funerailles de Misenus:

Virgil. 6. Æneid.

——————*& robore secto*
Ingentem struxere pyram——————

Puis

Puis ayans lavé & oint le corps, on jettoit sur le bucher tous ses vetemens, de l'encens, des viandes, & versoit-on de l'huile, du vin, du miel, des fueilles, des fleurs, des violettes, des roses, des vnguents de bonne senteur, & autres choses, comme se voit par les histoires & inscriptions antiques. Et pour continuer ce que i'ay dit de Misenus, Virgile adjoute:

Purpureásque super vestes, velamina nota
Conyciunt: pars ingenti subiere feretro, &c.
——congesta cremantur
Thura, dona, dapes, fuso crateres olivo.

Et parlant des funerailles de Pallas jeune Seigneur ami d'Æneas: *Æneid.* XI.

Tum geminas vestes, ostróque, auróque rigentes,
Extulit Æneas——
Multaque præterea Laurentis præmia pugnæ
Aggerat, & longo prædam jubet ordine ducit
Addit equos & tela, quibus spoliaverat hostem.

Et plus bas:

Spargitur & tellus lachrimis, sparguntur & arma.
Hinc alij spolia occisis direpta Latinis
Conyciunt igni, galeas, ensésque decoros,
Frænáque ferventésque rotas: pars munera nota
Ipsorum clypeos, & non felicia tela,
Setigerósque sues, raptásque ex omnibus agris
In flammam jugulant pecudes——

En la saincte Ecriture ie ne trouve sinon les corps de Saul & de ses fils avoit esté brulez apres leur deffaite, mais il n'est point dit qu'on ait donné au feu aucuns de leurs meubles. *1. Sam. chap. dernier.*

Les vieux Gaullois & Allemans, bru-

loient avec le corps mort tout ce qu'il avoit aimé, jusques aux animaux, papiers de cópte, & obligations, comme si par là ils eussent voulu payer, ou demander, leurs debtes. De sorte que peu auparavant que Cesar y vinst il s'en trouvoit qui se jettoient sur le bucher où l'on bruloit le corps, ayans esperance de vivre ailleurs, avec leurs parens, Seigneurs, & amis. Pour le regard des Allemans, Tacite dit le méme d'eux en ces termes : *Quæ vivis cordi fuisse arbitrantur in ignem inferunt etiam animalia, servos, & clientes.*

Cesar. liv. 6. de la guerre Gauloise.

Ces façons de faire ont esté anciennément communes à beaucoup de nations: mais noz Sauvages ne sont point si sots que cela: car ilz se gardent fort bien de se mettre au feu, sachans qu'il y fait trop chaud. Ilz se contentent donc de bruler les meubles du trepassé : & quant au corps ilz le mettent honorablemét en sepulture. Ce *Panoniac* duquel nous avons parlé fut gardé en la cabanne de son pere *Niguiroet* & sa mere *Neguioadetch* jusques au printemps lors que se fit l'assemblée des Sauvages pour aller venger sa mort : en laquelle assemblée il fut derechef pleuré, & devant qu'aller à la guerre ilz paracheverent les funerailles, & le porterent (selon leur coutume) en vne ile ecartée vers le Cap de Sable à vingt cinq ou trételieuës loin du Port Royal. Ces iles qui leur servent de cimetieres sont entre eux secretes, de peur que quelque ennemi n'aille tourmenter les os de leurs morts.

Pline, & plusieurs autres, ont estimé que c'estoit vne folie de garder les corps morts sous vne vaine opinion qu'on est quelque chose apres cette vie. Mais on lui peut approprier ce que *Portius Festus* Gouverneur de Cesarée disoit follement à sainct Paul Apôtre: *Tu es hors du sens: ton grand sçavoir t'a renversé l'esprit.* On estime noz Sauvages bien brutaux (ce qu'ilz ne sont pas) mais si ont ils plus de sapience en cet endroit que tels Philosophes. *Plin. liv. 7. ch. 56.* *Act. 26. vers. 24.*

Nous autres Chrétiens communement inhumons les corps morts, c'est à dire nous les rendons à la terre (appellée *humus* d'où vient le mot d'Homme) de laquelle ils ont esté pris, & ainsi faisoient les anciens Romains avant la coutume de les bruler. Ce que font entre les Indiens Occidentaux, les Bresiliens, lesquelz mettent leurs morts dans des fosses creusées en forme de tonneau, quasi tout debouts, quelquefois dans leur propre maison, comme les premiers Romains, ainsi que dit *Servius* Commentateur de Virgile. Mais noz Sauvages jusques au Perou ne fõt pas ainsi, ains les gardent entiers és sepulchres, qui sont en plusieurs lieux comme des echaffaux de neuf à dix piez de haut, le plancher duquel est tout couvert de nattes, sur lesquelles ils etendent leurs trepassez arrengez selon l'ordre de leur decés. Ainsi préque font noz-ditz Sauvages, sinon que leurs sepulchres sont plus petits & plus bas, faits en forme de

cages, lesquelz ilz couvrent bien proprement, & y mettent leurs morts. Ce que nous appellons ensevelir, & non pas *inhumer*, puis qu'ils ne sont pas dans la terre.

Or quoy que plusieurs nations aient trouvé bon de garder les corps morts: si est-il meilleur de suivre ce que la Nature requiert, qui est de rendre à la terre ce qui lui appartient; laquelle, ce dit Lucrece,

Omniparens eadem rerum est commune sepulcrum.

Aussi est-ce la plus antique façon de sepulture, ce dit Ciceron: & ne voulut point le grand Cyrus Roy des Perses estre autrement servi apres sa mort que d'estre rendu à la terre: *Mon corps* (ce disoit-il avant que mourir) *ô mes chers enfans, quand i'auray terminé ma vie, ne le mettez ni en or, ni en argent, ni en autre cercueil aucun, mais le rendés incontinent à la terre. Car que sçauroit-il avoir de plus heureux & de souhaitable, que de se méler avec celle qui produit & nourrit toutes choses belles & bonnes?* Ainsi reputoit-il vanité toutes les pompes & depenses excessiues des pyramides d'Ægypte, des Mausolées, & autres sepultures faites à l'imitatiõ de cela: comme celle d'Auguste, la grande & superbe masse d'Adrian, le Septizone de Severe, & autres moindres encore, ne s'estimant apres la mort non plus que le plus bas de ses sujets.

Ciceron au liv 2. des loix, lequel allegue Xenophon.

Les Romains quitterent l'inhumation des corps ayans reconu que les longues guerres y apportoient du desordre, & qu'on deterroit les morts, lesquels par les loix des douze

Tables il falloit enterrer hors la ville, de méme qu'à Athenes. Surquoy Arnobe parlant contre les Gentils : *Nous ne craignons* (dit-il) *point, comme vous pensés les rauagemens de noz sepultures, mais nous retenons la plus ancienne & meilleure coutume d'inhumer.* *Arnob. liv. 8,*

Pausanias (qui blame tant qu'il peut les Gaullois) dit en ses Phociques, qu'ilz n'avoient pas de soin d'ensevelir leurs morts, mais nous avons montré ci-dessus le contraire: & quand cela seroit, il parle de la deroute de l'armée de Brennus. Cela seroit bon à dire des Nabates, lesquels (selon Strabon) faisoient ce que Pausanias objecte aux Gaullois, & enfouïssoient les corps de leurs Rois dans vn fumier.

NozSauvages sont plus hommes que cela, & ont tout ce que l'office d'humanité peut desirer, voire encore plus. Car apres avoir mis le mort en son repos, chacun lui fait vn present de ce qu'il a de meilleur. On le couvre de force peaux de Castors, de Loutres, & autres animaux : on lui fait present d'arcs, fleches, carquois, couteaux, *matachiaz*, & autres choses. Ce qu'ils ont de commun non seulement avec ceux de la Floride, lesquels faute de fourrures, mettent sur les sepulchres le hanap où avoit accoutumé de boire le defunct, & tout au tour d'iceux plantent grand nombre de fleches : Item ceux du Bresil, qui enterrent des plumasseries & carquás avec leurs morts: & ceux du Perou, lesquels remplis-

ſoient leurs tombeaux de threſors avant la venuë des Heſpagnols : mais auſſi avec pluſieurs natiōs de deça, qui faiſoiēt le méme dés les premiers temps apres le Deluge, comme ſe peut juger par l'ecriteau (quoy que trompeur) du ſepulchre de Semiramis Royne de Babylone, portant que celui de ſes ſucceſſeurs qui auroit affaire d'argent le fiſt ouvrir, & qu'il y en trouveroit tout autant qu'il voudroit. Dequoy Darius ayāt voulu faire epreuve, n'y trouva ſinon d'autres lettres par le dedans, diſans en la ſorte : *Si tu n'eſtois homme mauvais & inſatiable, tu n'euſſes ainſi par avarice troublé le repos des morts, & demoli leurs ſepulchres.* I'eſtimeroy cette coutume avoir eſté ſeulement entre les Payens n'eſtoit que ie trouve en l'hiſtoire de Ioſephe que Salomon avoit mis au ſepulchre de David ſon pere plus de trois millions d'or, qui furent denichez treze cens ans apres.

Ioſeph. liv. 7. ch. 12. des Anti. Iud.

Cette coutume de mettre de l'or és ſepulchres eſtant venuë juſques aux Romains, fut defenduë par les loix des XII. Tables, comme auſſi les depenſes exceſſives que pluſieurs faiſoient à arrouſer le corps mort de liqueurs precieuſes, & autres myſteres que nous avons recité ci-deſſus. Et neantmoins pluſieurs ſimples & fols hommes & femmes ordonnoient par teſtament qu'avec leurs corps on enſeveliſt leurs ornemens, bagues & joyaux (ce que les Grecs appellent ἐντάφια) comme s'en voit une formule rapportée par le Iuriſconſulte.

Scævola és livres des Digestes. Ce qui a esté blamé par Papiniam & Vlpian aussi Iurisconsultes : de sorte que pour l'abus, les Romains furent contraints de faire que les Censeurs des ornemens des femmes condemnerent comme mols & effeminez ceux qui faisoient telles choses, ainsi que dit Plutarque és vies de Solon & de Sylla. C'est donc le plus beau de garder la modestie des anciens Patriarches, & méme du Roy Cyrus que nous avons mentionné ci-dessus ; au tombeau duquel estoit cette inscription rapportée par Arrian: PASSANT QVI QVE TV SOIS, ET DE QVELQVE PART QVE TV VIENNES, CAR IE SVIS SEVR QVE TV VIENDRAS: IE SVIS CE CYRVS QVI ACQVIT LA DOMINATION AVX PERSES: IE TE PRIE NE M'ENVIES POINT CE PEV DE TERRE QVI COVVRE MON PAVVRE CORPS.

L. Medico. D. de auro, arg. &c. leg. L. seruo alieno. D. de leg. 1. L. & siquis. D. de relig. & sump. fun.

Ainsi noz Sauvages ne sont point excusables en mettãt tout ce qu'ils ont de meilleur és sepulchres des trépassez, veu qu'ils en pourroient tirer de la commodité. Mais on peut dire pour eux qu'ils ont cette coutume dés l'origine de leurs peres (car nous voyons que préque dés le temps du Deluge cela s'est fait au monde de deça) & baillãs à leurs morts leurs pelleteries, *matachiaz*, arcs, fleches, & carquois, c'estoient choses dont ilz n'avoient necessité.

Et neantmoins cela ne met point hors de coulpe les Hespagnols qui ont volé les sepulchres des Indiens du Perou, & ietté les os à la voirie : ni ceux des nôtres, qui ont fait le méme, quant à avoir pris les peaux de Castors, en nôtre Nouvelle-France, ainsi que i'ay dit ailleurs. Car comme dit Isidore de Damiette en vne Epitre: *C'est à faire à des ennemis depouillez d'humanité de voler des corps morts, qui ne se peuvent defendre. La nature méme a donné cela à plusieurs que la haine cesse par la mort, & se reconcilient avec les defuncts. Mais les richesses rendent ennemis des morts les avares qui n'ont rien à leur reprocher, lesquels tourmentent leurs os avec contumelie & injure.* Et pour-ce non sans cause les anciens Empereurs ont fait des loix, & ordonné des peines rigoureuses à l'encontre des violateurs de sepulchres.

Ci-dessus liv. 2 ch. 47. & liv. 3. chap. 5.

Isidor. ad Casium scholasticum, Epist. 146.

LOVÉ SOIT DIEV.



Achevé d'imprimer chez François Iacquin le 28. Feburier 1609.

